



UNIL | Université de Lausanne

Unicentre

CH-1015 Lausanne

<http://serval.unil.ch>

Year : 2019

Persistence, contraintes et détournement de la division sexuelle du travail dans la sphère domestique. Une étude de cas dans les Alpes valaisannes

Amrein Thierry

Amrein Thierry, 2019, Persistence, contraintes et détournement de la division sexuelle du travail dans la sphère domestique. Une étude de cas dans les Alpes valaisannes

Originally published at : Thesis, University of Lausanne

Posted at the University of Lausanne Open Archive <http://serval.unil.ch>

Document URN : urn:nbn:ch:serval-BIB_ADB9B1FB317B2

Droits d'auteur

L'Université de Lausanne attire expressément l'attention des utilisateurs sur le fait que tous les documents publiés dans l'Archive SERVAL sont protégés par le droit d'auteur, conformément à la loi fédérale sur le droit d'auteur et les droits voisins (LDA). A ce titre, il est indispensable d'obtenir le consentement préalable de l'auteur et/ou de l'éditeur avant toute utilisation d'une oeuvre ou d'une partie d'une oeuvre ne relevant pas d'une utilisation à des fins personnelles au sens de la LDA (art. 19, al. 1 lettre a). A défaut, tout contrevenant s'expose aux sanctions prévues par cette loi. Nous déclinons toute responsabilité en la matière.

Copyright

The University of Lausanne expressly draws the attention of users to the fact that all documents published in the SERVAL Archive are protected by copyright in accordance with federal law on copyright and similar rights (LDA). Accordingly it is indispensable to obtain prior consent from the author and/or publisher before any use of a work or part of a work for purposes other than personal use within the meaning of LDA (art. 19, para. 1 letter a). Failure to do so will expose offenders to the sanctions laid down by this law. We accept no liability in this respect.

FACULTÉ DES SCIENCES SOCIALES ET POLITIQUES

INSTITUT DES SCIENCES SOCIALE

*Persistence, contraintes et détournement de la division sexuelle du travail
dans la sphère domestique. Une étude de cas dans les Alpes valaisannes*

THÈSE DE DOCTORAT

présentée à la
Faculté des Sciences Sociales et politiques
de l'Université de Lausanne

pour l'obtention du grade de
Docteur ès Sciences Sociales

par

Thierry AMREIN

Directrice de thèse

Marta ROCA i ESCODA

Maître d'enseignement et de recherche à l'Université de Lausanne

Jury

Farinaz FASSA RECROSIO, Professeure à l'Université de Lausanne
Hélène MARTIN, Professeure à la Haute Ecole Spécialisée de Suisse Occidentale à Lausanne
Anne-Françoise PRAZ, Professeure à l'Université de Fribourg

LAUSANNE

(2019)



UNIL | Université de Lausanne

Faculté des sciences
sociales et politiques

IMPRIMATUR

Le Décanat de la Faculté des sciences sociales et politiques de l'Université de Lausanne, au nom du Conseil et sur proposition d'un jury formé des professeurs

- Marta ROCA ESCODA, directrice de thèse, Maître d'enseignement et de recherche à l'Université de Lausanne
- Farinaz FASSA RECROSIO, Professeure à l'Université de Lausanne
- Hélène MARTIN, Professeure à la Haute Ecole Spécialisée de Suisse Occidentale à Lausanne
- Anne-Françoise PRAZ, Professeure à l'Université de Fribourg

autorise, sans se prononcer sur les opinions du candidat, l'impression de la thèse de Monsieur Thierry AMREIN, intitulée :

« Persistance, contraintes et détournement de la division sexuelle du travail dans la sphère domestique. Une étude de cas dans les Alpes valaisannes »

Jean-Philippe LERESCHE
Doyen

Lausanne, le 13 février 2019

Résumé

Après une première expérience similaire dans la Val Maggia (Tessin), un ambitieux dispositif de formation expérimental d'une durée de deux ans spécifiquement conçu pour les femmes des vallées alpines et intitulé *parcoursArianna* a été implémenté en Valais, dans le Val d'Anniviers. Ses concepteurs et conceptrices partaient du constat que les femmes de ces régions dites périphériques étaient défavorisées en matière de formation et d'accès à l'emploi du fait de leur situation sociogéographique. L'objectif de cette formation d'une durée de deux ans était d'offrir *in situ* aux participantes les cours, les outils et le soutien nécessaires pour imaginer puis créer des microentreprises qui leur permettent de concilier charges familiales et travail professionnel tout en s'inscrivant dans le développement durable du territoire où elles vivent. Avec une perspective féministe s'inscrivant dans le domaine de l'anthropologie sociale, j'ai abordé ce dispositif comme un révélateur potentiel de l'évolution des rapports sociaux de sexe dans la famille des participantes. Ma recherche de terrain a pour objectif d'analyser dans quelle mesure les contraintes imposées aux participantes par la division sexuelle du travail dans leur sphère domestique et l'articulation entre famille et formation/travail ne les empêchent pas de profiter pleinement de l'opportunité proposée dans leur vallée et de s'investir dans le développement d'un projet personnel original et rémunérateur destiné à "professionnaliser leurs compétences". En inversant la perspective, cette thèse interroge également la capacité d'une action publique à s'immiscer dans l'espace domestique pour y modifier les normes liées aux rôles de genre et statuts de sexe.

Mots-clés : genre, division sexuelle du travail, famille, sphère domestique, sphère professionnelle, emploi, formation, vallées alpines

Summary

After a similar first experience in the Vallemaggia (Ticino), an ambitious two-year experimental training program specifically designed for women in the alpine valleys and called *parcoursArianna* was implemented in Val d'Anniviers (Valais). Its designers started from the observation that women in these so-called peripheral regions were disadvantaged in terms of training and access to employment because of their socio-geographical situation. The purpose of this two-year training was to offer participants *in situ* the necessary courses, tools and support to imagine and then create microenterprises that allow them to balance family and professional responsibilities while contributing to the sustainable development of the territory where they live. With a feminist perspective in the field of social anthropology, I approached this device as a potential indicator of the evolution of gender relations in the family of participants. My field research aims to analyze to what extent the constraints imposed on participants by the sexual division of labor in their domestic sphere and the articulation between family and training/work do not prevent them from taking full advantage of the opportunity offered in their valley and investing in the development of an original and remunerative personal project aimed at "professionalizing their skills". By reversing the perspective, this doctoral thesis also questions the ability of a public action to interfere in the domestic space to change the norms related to gender roles and sex status.

Keywords : gender, sexual division of labor, family, domestic sphere, professional sphere, employment, training, alpine valleys

Remerciements

J'aimerais pour commencer adresser mes remerciements les plus sincères et chaleureux aux deux directrices de thèse qui se sont succédé pour me conseiller, m'orienter, et parfois aussi me mettre une certaine pression afin que cette thèse avance dans la bonne direction et aboutisse. Patricia Roux, tout d'abord, vers laquelle je m'étais dirigé en raison de ses compétences dans le domaine du genre et des liens évidents entre la thématique envisagée pour ma thèse et certains de ses objets de recherche, et qui a accepté ma demande puis m'a accompagné avec bienveillance et rigueur durant ma période de recherche de terrain et au-delà. Marta Roca i Escoda, ensuite, qui sollicitée par Patricia Roux suite à son départ de l'université de Lausanne, a accepté de reprendre la direction de ma thèse "au vol" à un stade déjà avancé, une tâche loin d'être évidente. C'est grâce à son implication que mon travail, encore assez touffu lorsque nous nous sommes rencontrés, est devenu après de nombreuses discussions, modifications et élagages, un texte répondant aux critères scientifiques requis pour une thèse de doctorat.

Je souhaite aussi manifester toute ma reconnaissance envers les femmes du *parcoursArianna*, qu'il s'agisse des formatrices locales ou des nombreuses participantes à cette formation. Après avoir, dans un premier temps, accepté qu'un anthropologue débarquant de presque nulle part s'immisce au sein de leur groupe exclusivement féminin et plus largement dans leurs existences pour mener à bien sa recherche, elles se sont montrées disponibles, patientes, amicales et souvent intéressées durant les heures que nous avons passées ensemble pendant plus de deux ans à l'occasion de nos entretiens, des séances de cours, ou dans des circonstances parfois plus informelles. A toutes, un grand merci.

En dernier lieu, c'est à Giuliana Messi et Dieter Schürch, les deux responsables du LIFI à l'origine de ce projet de formation puis de son implémentation dans le val d'Anniviers que j'aimerais exprimer ma gratitude. Sans leur accord initial et leur attention à mon travail, non seulement ma thèse n'existerait pas, mais je n'aurais pas eu la chance de faire toutes les rencontres humainement et scientifiquement enrichissantes qui ont jalonné mon parcours de chercheur pendant ces années de doctorat.

Table des matières

Introduction	11
Partie 1. La préparation au terrain	27
1. L'articulation entre famille et travail selon une perspective de genre	29
1.1. L'institution familiale	30
1.1.1. La famille en Suisse et en Valais : bref aperçu historique	34
1.2. Une analyse féministe matérialiste de la sphère domestique	39
1.3. La dynamique des inégalités sur le marché du travail	46
1.3.1. Le travail à temps partiel, un cercle vicieux	53
1.4. La division sexuelle du travail : constance et variations d'un phénomène universel	56
1.4.1. La division sexuelle inégalitaire des activités dans la sphère domestique	58
1.4.2. De la "conciliation" à l'indissociabilité des sphères	64
1.5. L'interface entre <i>Structure</i> et <i>Agency</i>	66
2. Démarche méthodologique et présentation de la recherche de terrain	71
2.1. L'anthropologie <i>at home</i> , ou l'ailleurs commence ici	73
2.2. La longue durée dans la recherche	75
2.3. Des actrices et un chercheur : une configuration problématique ?	78
2.4. Une observation épisodiquement participante	82
2.5. Les entretiens ethnographiques	84
2.6. Les sources écrites	90
3. Le <i>parcoursArianna</i> : genèse, modèles conceptuels et objectifs	93
3.1. Le projet <i>movingAlps</i>	94
3.2. Le <i>parcoursArianna</i>	106
3.3. Le <i>parcoursArianna</i> dans la pratique : l'exemple du Val d'Anniviers	110
3.4. Quelques premiers commentaires critiques	116
Conclusion de la première partie	121

Partie 2. La recherche de terrain dans le Val d'Anniviers	125
4. Encadrement et recherche : les protagonistes impliqué·e·s dans le <i>parcoursArianna</i> à d'autres titres que celui de participantes	127
4.1. Les membres du "Laboratoire d'Ingénierie de la Formation et de l'Innovation"	127
4.2. Les différents <i>teams</i> en action dans le <i>parcoursArianna</i>	130
4.3. Chercheuses et chercheur	133
5. Les participantes du <i>parcoursArianna</i> : données sociodémographiques, formations et emplois	135
5.1. Profil sociodémographique des femmes du <i>parcoursArianna</i>	136
5.1.1. Avantages et inconvénients de l'habitat dans une vallée alpine	137
5.1.2. Statuts familiaux des participantes	140
5.1.3. Provenance des participantes au <i>parcoursArianna</i>	140
5.1.4. Virilocalité	144
5.1.5. L'impact de l'habitat en milieu alpin sur l'existence des femmes	146
5.2. Formations – Professions – Emplois	151
5.2.1. Une culture du bénévolat	151
5.2.2. Les formations suivies	153
5.2.3. Activités professionnelles	159
5.2.4. Le travail à temps partiel, "piège ou panacée" ?	163
5.2.5. Arrêt total ou réduction du temps de travail	168
5.2.6. Le salaire d'appoint des femmes, une pratique admise	172
5.2.7. Importance du réseau familial pour la garde des enfants	175
6. L'organisation genrée de la sphère domestique des participantes	181
6.1. Division sexuelle du travail dans la sphère domestique	181
6.2. Indissociabilité des sphères domestiques et professionnelles	192
6.3. La participation des hommes aux tâches domestiques selon leurs partenaires	194
6.4. Processus de justification et légitimation de la division sexuelle des tâches	198
6.5. Des parcours similaires qui forment système	205
6.6. Plaisir revendiqué du maternage	214
6.7. Une naturalisation des rôles à la fois admise et contestée	222
6.8. Travail et famille, un état des lieux à l'orée de la formation	229
7. Motivations et attentes des participantes vis-à-vis du <i>parcoursArianna</i>	231
7.1. Pourquoi s'être inscrites au <i>parcoursArianna</i> ?	231
7.2. L'avis des partenaires sur la participation de leur femme	238
Conclusion de la deuxième partie	245

Partie 3. Déroulement de la période de formation et réactions des participantes	249
8. Récit commenté du déroulement du <i>parcoursArianna</i>	251
8.1. Première année : l'apprentissage informatique	251
8.1.1. Bilan intermédiaire à mi-parcours	257
8.2. Deuxième année : phase de professionnalisation des compétences	259
8.3. L'après-formation	274
9. Le bilan du <i>parcoursArianna</i> tel qu'exprimé par ses actrices	281
9.1. Données concernant le déroulement de la formation	282
9.1.1. Les points forts du <i>parcoursArianna</i>	283
9.2. Retour sur la division sexuelle du travail dans la sphère domestique	290
9.3. Des résultats prévisibles et quelques surprises	308
9.4. Entre hégémonie et agencéité	318
Conclusion de la troisième partie	323
Conclusion générale	329
Bibliographie	345
Annexe 1. Canevas d'entretiens 1 ^{ère} et 2 ^{ème} phases	
Annexe 2. Tableau sociodémographique des participantes au <i>parcoursArianna</i>	

Introduction

Instantané anniviard

En ce glacial mercredi soir de début décembre 2005, la nervosité est patente sur les visages des organisatrices qui s'affairent à vérifier jusqu'à l'ultime moment que tout est en place dans la salle communale de Vissoie afin que la présentation du *parcoursArianna* à la population locale soit un succès. Nous nous trouvons dans le chef-lieu du Val d'Anniviards, vallée latérale alpine à vocation touristique du canton du Valais, en Suisse, et cet événement constitue le point d'orgue de plusieurs mois de préparation. Entre crainte de s'exprimer devant une assemblée clairsemée et espoir de faire le plein, la dizaine de responsables présent·e·s ne tient plus en place¹. Il serait en effet illusoire de tenter de se baser sur le modèle pilote de cette formation destinée aux femmes déjà en cours dans le Val Maggia tessinois pour tenter un pronostic quant au nombre d'Anniviard·e·s qui vont se déplacer pour l'occasion : "Le jour tant attendu arrive enfin ! Viendront-elles ? Ne viendront-elles pas ?"² Giuliana Messi, la directrice du secteur "genre" de l'institut universitaire de Lugano qui est à l'origine de ce projet, multiplie les allers et retours entre l'intérieur de la salle où tout le monde la demande et l'extérieur des locaux où elle peut non seulement fumer cigarette sur cigarette, mais également observer l'arrivée des premières visiteuses et échanger quelques paroles de bienvenue avec elles. Au final, une bonne trentaine de femmes de la vallée seront présentes, ainsi que quelques rares hommes accompagnant leur partenaire par intérêt réel ou poussés par une curiosité teintée parfois de méfiance. La majorité de ces femmes, qui ont "adoré l'énergie de Giuliana et sa manière d'expliquer avec vitalité et dynamisme"³, seront conquises par les présentations des divers·e·s intervenant·e·s et s'inscriront à la formation le soir même ou durant les jours qui suivront. Sur leurs recommandations, d'autres Anniviardes décideront de se joindre à l'aventure dans un deuxième temps.

En quoi consiste ce dispositif de formation qui a constitué, pendant presque trois ans, à la fois le cadre et l'objet de ma recherche de terrain ? Le *parcoursArianna* est en quelque sorte la déclinaison "genrée" d'un plus vaste projet nommé *movingAlps* qui proposait un modèle de développement des vallées alpines suisses visant à inverser les dynamiques de centralisation et à prévenir le dépeuplement de ces régions. Élaboré par le "*Laboratorio di Ingegneria della Formazione e Innovazione*" (LIFI) de l'Université de la Suisse italienne, ce projet expérimental conçu pour les femmes et axé en bonne partie sur l'usage des nouvelles technologies de la communication⁴ a pour finalité d'inciter les participantes à développer

¹ En plus des futures formatrices tessinoises et valaisannes de la formation, on compte parmi les personnes présentes des représentant·e·s des autorités locales et de l'organisation *movingAlps* qui chapeaute le *parcoursArianna* (cf. Chp. 3)

² Extrait du compte-rendu de cette soirée rédigé par deux des futures enseignantes locales de la formation.

³ cf. note 2.

⁴ cf. Amrein, 2009a.

leurs propres projets de microentreprises puis de les aider à élaborer ces microentreprises *in situ* avec pour horizon la création de postes de travail. Ceci, notons-le, sans qu'un apport financier soit prévu à cette intention de la part des sponsors du projet Arianna.

Ses concepteurs et conceptrices partent de l'hypothèse que les habitantes de ces vallées dites "périphériques" sont particulièrement défavorisées dans leurs parcours professionnels en matière de formations et d'emplois du fait de leur situation sociogéographique. Après une première expérience démarrée quelques mois auparavant dans le canton du Tessin, le Val d'Anniviers a été choisi, nous verrons plus avant sur quelles bases, comme second territoire pour implémenter cette formation dans les montagnes helvétiques. Selon la formulation du LIFI, le *parcoursArianna* est un projet innovateur et expérimental qui vise cinq principaux objectifs :

« Améliorer la position de la femme dans les régions considérées comme périphériques ; faciliter aux femmes l'apprentissage des nouvelles technologies de la communication ; promouvoir et renforcer des projets d'entreprise innovateurs ; réaliser des collaborations entre les secteurs de l'économie, de l'éducation et de l'administration ; concevoir la présence active de la femme ayant une famille dans le développement régional » (Giuliana Messi sur le site web de *movingAlps*⁵, ma trad.)

Il est important de relever que l'analyse qui a présidé à l'élaboration du *parcoursArianna* se situe au point d'articulation entre sphère domestique et intégration au marché du travail et que la mise en perspective de ces deux sphères d'activité dans une enquête de terrain semble pertinente pour étudier la complexité des logiques contradictoires imposées à la plupart des femmes lorsqu'elles évoluent entre profession et milieu familial.

Genèse de l'élaboration de la recherche et objet de la thèse

Je venais pour ma part de voir les portes d'un premier projet de doctorat se refermer lorsqu'à l'occasion d'une rencontre fortuite avec une amie perdue de vue depuis quelques années, cette dernière, qui était au courant de mon implication dans le domaine du genre, me parla du prochain démarrage en Valais d'un programme de développement destiné aux femmes et de sa participation à cette initiative au titre de "formatrice locale" : "Ça pourrait t'intéresser, non ?".

⁵ Auparavant, cette déclaration figurait sur la page du site *movingAlps* consacrée au *parcoursArianna* :

<http://www.movingalps.ch/ITA/O1/progetti/arianna.html>

Celui-ci ayant été désactivé, on n'en retrouve la trace que sur l'*Arianna blog Anniviers* qui est toujours en fonction, même si c'est sur un mode mineur : http://arianna-anniviers.over-blog.com/pages/Formation_parcoursArianna-234499.html

Les autres liens ayant trait au *parcoursArianna* ou à *movingAlps* encore actifs au moment de la rédaction de cette thèse sont :

<http://www.movingalpsfoundation.ch/pagine/standard.php?linguaID=3&artID=1>

<http://search.usi.ch/progetti/209/Percorso-Arianna>

Effectivement, l'idée même qu'un tel dispositif puisse voir le jour en Suisse, qui plus est dans un territoire voisin de celui où je vis, était aussi inattendue qu'intrigante. En attendant de répondre à l'invitation de mon amie à suivre la soirée de présentation du *parcoursArianna*, c'est avec beaucoup d'impatience que je me suis attelé, à partir des quelques informations transmises, à imaginer de possibles angles d'approche pour aborder cette expérience avec une perspective de genre. Présent lors de cette soirée inaugurale, j'eus l'occasion de discuter avec la conceptrice du projet *parcoursArianna* et quelques-unes de ses collaboratrices et je compris qu'elles ne verraient pas forcément d'un mauvais œil qu'un anthropologue s'intéresse à cette formation sur le long terme et entreprenne une recherche dans ce cadre. Comme je l'appris plus tard avec étonnement, aucun suivi interne ou externe du projet n'était en effet prévu.

Après ce premier échange prometteur, je pris contact avec Dieter Schürch, le directeur du LIFI et instigateur de multiples projets de développement local et de formation, afin de lui exposer mon idée et de négocier la possibilité et les conditions de ma présence en tant que chercheur sur le *parcoursArianna* durant la totalité de son déroulement. L'échange se révéla fructueux puisque j'obtins non seulement une carte blanche, liée bien sûr à l'accord préalable des participantes à la formation, mais encore un financement découlant du fait qu'en plus de mon travail de thèse et de ma participation à des échanges scientifiques avec d'autres membres du LIFI, je rédige au terme du *parcoursArianna* une évaluation à usage interne de ses résultats et de son impact dans la vallée. Une proposition bien distincte des objectifs de ma thèse qui ne s'est pas concrétisée pour les raisons décrites au prochain paragraphe. Restait donc à m'atteler à la construction de mon objet de recherche et à sa "mise en intrigue" (Prost, 1996 : 237-262).

J'ajouterai deux précisions à cette entrée en matière. Premièrement, les lecteurs et lectrices auront sans doute compris que je n'avais moi-même rien à voir avec la conception globale du *parcoursArianna* ou avec les options didactiques appliquées dans cette formation. J'ai seulement sollicité — et fort heureusement reçu — des responsables et des actrices concerné·e·s l'autorisation de mener une recherche dans ce cadre. Deuxièmement, et au risque de dévoiler d'emblée une partie des conclusions tirées trois ans plus tard par divers organismes qui soutenaient le *parcoursArianna*, il me semble important pour la compréhension de certains passages du texte de signaler dès à présent que le LIFI en tant qu'institut universitaire, ainsi que les dispositifs *movingAlps* et *parcoursArianna* ont cessé d'exister peu après le terme de l'expérience que j'analyse dans ce travail alors qu'ils étaient à l'origine conçus pour être reproduits dans d'autres vallées en Suisse, voire ailleurs en milieu alpin. En conséquence, la plupart des sites web ayant trait à ces différents projets et institutions ont été progressivement désactivés et, à ma connaissance, il n'est plus possible de

s'y référer à l'exception de l'*Arianna Blog*⁶, qui tombe lui aussi en désuétude, mais où l'on retrouve certaines données ayant trait à la formation anniviarde⁷. Quant aux ouvrages, publications et autres documents écrits disponibles se rapportant à ces dispositifs, ils sont référencés dans la bibliographie de la thèse⁸.

Suite à la lecture des rares documents disponibles sur le sujet et à mes premiers échanges avec des membres du LIFI ainsi qu'avec un groupe de participantes au projet tessinois venues faire part de leurs premières considérations sur l'expérience en cours à leurs futures collègues valaisannes, j'ai décidé, à partir de mon domaine d'expertise dans le domaine du genre, la division sexuelle du travail dans la sphère domestique, d'orienter ma recherche vers ce qui me semblait à ce stade constituer d'une part une faiblesse dans la conception de la formation et un frein à sa réussite et, d'autre part, une piste possible vers une montée en généralité à partir du cas traité : la non-prise en compte dans l'élaboration du *parcoursArianna* du contexte familial des participantes et du positionnement de leurs partenaires masculins dans le partage des tâches domestiques et familiales. Non pas qu'il s'agisse de remettre en cause la non-mixité prônée à l'intérieur même de la formation, loin de là, mais parce qu'aussi bien mon expérience du fonctionnement des familles de cette région — avec un taux d'activité féminine, domestique et souvent professionnelle, très élevé — qu'une tendance forte relevée aussi bien dans les projets de développement orientés "*gender mainstreaming*"⁹ à l'étranger que, souvent, dans les politiques publiques de l'égalité chez nous, consistait à faire porter aux femmes la charge de la mise en œuvre de ces programmes sans chercher, en parallèle, à modifier les comportements masculins : « ... *le gender mainstreaming vise à inscrire la préoccupation de l'égalité des sexes dans les pratiques sans bouleverser les structures masculines existantes* » (Dauphin et Sénac-Slawinski, 2008 : 9).

Problématique

Cette thèse a pour objet(s) d'étudier les effets du *parcoursArianna* sur l'existence des femmes inscrites à la formation et de rendre ainsi compte des possibles reconfigurations des rapports sociaux de sexe dans leurs familles consécutives à la fréquentation de ce dispositif. Plus précisément, j'ai décidé de "découper mon objet" (Juteau-Lee, 1981 : 36) en deux volets étroitement intriqués : d'une part une étude spécifiquement dirigée vers l'organisation de la

⁶ Blog créé par des animatrices locales du *parcoursArianna* durant la formation.

http://arianna-anniviers.over-blog.com/pages/Formation_parcoursArianna-234499.html

⁷ J'ai tout de même conservé à titre indicatif dans le texte ou les notes de bas de page quelques hyperliens vers les sites les plus significatifs tout en précisant qu'ils ne sont plus actifs.

⁸ Les plus importants étant le "*movingAlps Vademecum*" cité en bibliographie (cf. Rieder et Schürch, 2008) ; l'ouvrage de référence de Dieter Schürch (Schürch, 2006a), et les publications consacrées à la version tessinoise du *percorsoArianna* (Testa-Mader et Messi, 2005 et 2006).

⁹ Après avoir mis dans un premier temps l'accent sur une perspective "femmes et développement" (ONU, "*Décennie des femmes*", 1976 à 1985), de nombreuses politiques du développement ont réorienté leurs objectifs vers une perspective "genre et développement" qui "cherche à résoudre le problème des rapports de pouvoir entre les deux sexes et pas uniquement les problèmes des femmes" (DDC, 2003). Pour un approfondissement de ce thème, voir Amrein, 2013, en bibliographie.

sphère domestique des participantes et sa possible évolution au fil des deux ans de la formation, voire à plus longue échéance. Je postule comme nous le verrons plus avant que c'est là une condition *sine qua non* de la réussite du projet Arianna. D'autre part, un renversement du questionnement qui met davantage en cause le dispositif de formation lui-même : dans quelle mesure le *parcoursArianna* parvient-il à motiver les femmes à s'investir dans le projet présenté et à leur fournir les armes et les arguments pour imposer auprès de leurs proches leur désir de changement d'existence et de réinsertion dans le monde professionnel ? La problématique abordée dans cette enquête porte par conséquent également sur la capacité d'une action publique — dans ce cas, le *parcoursArianna* — à s'immiscer dans l'espace domestique pour y modifier les normes liées aux rôles hommes-femmes, ce que Connell nomme le "régime de genre" familial (2014 : 248). Face à l'ambitieux projet implémenté en Anniviers par le LIFI, que j'utilise comme une sorte de révélateur de l'état des rapports sociaux de sexe dans la vallée, je me pose en quelque sorte à l'échelle locale la même question que Christine Delphy s'est posée il y a une quinzaine d'années : « *Mais est-il possible de défaire le résultat ultime d'un système sans s'en prendre aux bases du système ?* » (2003 : 66). Au demeurant, même si l'ambition des concepteurs·trices du *pA*¹⁰ n'est pas — du moins pas explicitement — d'inciter les femmes à la prise de conscience de leur statut de subordonnée dans la société ou au sein de la sphère familiale, voire à la contestation de ce statut, cela pourrait pourtant bien être un effet collatéral de l'*empowerment* retiré de cette formation : « ... *la formation constitue un vecteur conséquent pour changer l'ordre établi et pour transformer la dynamique des rapports sociaux de sexe* » (Ollagnier, 2014 : 254). L'un des enjeux de cette thèse consiste précisément à analyser les données produites avec suffisamment de discernement pour distinguer ce qui, dans les résultats mis en exergue, résulte de l'efficacité ou des manques de la formation elle-même ou plutôt de la volonté d'agir des participantes et des difficultés ou appuis qu'elles ont rencontrés dans leur milieu familial.

Tout en étant conscient du fait que les liens qui attachent une personne à son travail et à sa famille sont complexes, mouvants et parfois paradoxaux, et sans tenir compte de la valeur intrinsèque du programme de formation lui-même sur laquelle je ne peux avoir au stade du démarrage de l'étude que quelques premières impressions, ma recherche a plus précisément pour ambition initiale d'analyser dans quelle mesure le *parcoursArianna* peut s'accommoder du modèle familial hétérosexuel normatif et des contraintes quotidiennes et charges mentales et physiques que ce modèle impose encore généralement aux femmes sous couvert de leurs qualités et aptitudes, que celles-ci soient envisagées comme "naturelles" ou découlent plutôt d'une doxa sociétale. Je tente donc d'observer et d'analyser quelles représentations et valeurs sont susceptibles de constituer des freins et blocages internes à la famille, quelles normes structurelles et culturelles risquent de nuire à la participation effective des femmes au

¹⁰ J'utiliserai souvent dans la suite du texte l'acronyme *pA* pour *parcoursArianna*, comme le font d'ailleurs les membres du LIFI dans leurs propres publications.

parcoursArianna ou, à l'inverse, quels types de soutien à leur engagement sont mis en œuvre par les partenaires masculins, les familles nucléaires ou élargies, et les institutions locales : « Une des difficultés principales des femmes adultes pour accéder à la formation est leurs responsabilités familiales (...) c'est dans tous les milieux sociaux qu'elle se retrouve, même si c'est selon des modalités différentes » (Mosconi, 2014 : 9).

Partant d'un postulat empiriquement documenté qui considère que les habitantes mères de famille de ce type de vallées alpines disposent de peu de temps libre, je m'intéresse aux ajustements, aux "arrangements" (Kandioly, 1988 ; Goffman, 2002 ; Macé, 2015) que les participantes au *parcoursArianna* négocient ou non au sein de leur couple — ou, dans un cas extrême, hors de celui-ci —, pour parvenir non seulement à suivre, mais à suivre *avec profit* cette formation qui leur est offerte *in situ*. Quels sont concrètement les encouragements ou les résistances auxquelles elles sont confrontées durant les deux ans prévus pour ce programme, *a fortiori* si elles décident de se lancer ensuite dans l'élaboration plus coûteuse en temps et en énergie d'un projet professionnel personnel créateur d'emplois, ce qui constitue la finalité déclarée du programme de formation.

Considérant la thématique de ma thèse, les questions de recherche posées et le champ disciplinaire dans lequel je m'inscris prioritairement, la socioanthropologie du genre, ainsi que le cadre spécifique dans lequel mon étude de terrain s'est déroulée (le *parcoursArianna*), j'inscris clairement mon travail dans une perspective féministe, plus précisément dans le courant "radical matérialiste" dont la définition du concept de "genre" en quatre points qui suit résume bien l'argumentaire :

« 1) le genre ne découle pas de la biologie, son existence est le fruit d'une opération intrinsèquement sociale; 2) le genre produit des différences entre deux catégories sociales sexuées, celle des "femmes" et celle des "hommes" ; 3) ces catégories sociales sont constituées dans un rapport hiérarchique; 4) une fois produites, les différences entre femmes et hommes (différences sociales matérielles) et entre féminin et masculin (différences culturelles) sont mobilisées pour faire valoir la "naturalité" des catégories sociales ainsi constituées » (Vuille et al. 2009 : 9).

Mon appartenance prioritaire et revendiquée à cette orientation théorique ne signifie cependant pas que je m'y cantonne ou que je n'utilise pas également dans mon travail des outils heuristiques inspirés d'autres traditions, dans le domaine du genre ou non, soit par souci de cerner au mieux mes questions de recherche plus que de m'ancrer à un courant particulier, soit motivé par la quête d'une certaine pluralité disciplinaire.

Les concepts et auteur·e·s convoqué·e·s dans mon travail sont trop nombreux pour en faire le tour dans cette introduction. La lectrice ou le lecteur les découvrira dans le chapitre consacré aux fondements théoriques de la thèse ou dans l'analyse des données produites. Mais j'aborde d'ores et déjà rapidement plus bas celui de division sexuelle du travail, central pour mon

travail, et celui de "conciliation" parce bien que contesté — ce à quoi je m'emploie aussi —, il est incontournable de nos jours aussi bien dans le cadre des politiques de l'égalité que dans les médias ou dans les conversations profanes quotidiennes, et que la "conciliation" entre famille et travail est un élément-clé de la thèse puisque le programme de formation qui en constitue l'objet vise justement à encourager les femmes d'une région périphérique à imaginer des solutions professionnelles *sur leur lieu de vie*, afin qu'elles restent disponibles pour leur famille.

Le constat est patent dans de nombreux travaux et apparaît clairement dans les statistiques suisses, et il n'en va guère différemment dans les pays voisins : compte tenu des représentations sur la famille et de la structure du marché du travail, cette thématique récurrente de la conciliation s'adresse le plus souvent dans les textes "aux parents", mais ne s'applique en effet qu'aux femmes. C'est là un fait reconnu et étrangement peu remis en cause. S'il n'est pas un jour où l'on ne s'interroge sur les moyens politiques, institutionnels, structurels, de mettre fin aux inégalités entre femmes et hommes, il est plus rare, du moins dans le débat public, que l'on remette en question ou interpelle directement le modèle familial hétérosexuel majoritaire. C'est pourtant bien là, dans cet espace toujours perçu comme relevant du privé et de l'intime, que se joue en bonne partie, autour d'enjeux aussi bien économiques, affectifs que de pouvoir, la perpétuation sous des formes certes souvent réactualisées des rapports sociaux de sexe inégalitaires. Il est, pour cette raison, important d'investiguer dans le groupe social cible de cette recherche afin de repérer à quel point les femmes parviennent à s'accommoder de cette asymétrie entre les sexes, quels sont leurs moyens d'y faire face ou de la contourner, et d'étudier à quel argumentaire cette injustice aussi évidente qu'apparemment acceptée s'adosse. Il s'agira, en bref, d'élucider la question du décalage entre une adhésion de principe à l'égalité dans la société et la tolérance qu'affichent les individus envers des pratiques quotidiennes inégalitaires (Roux, 1999). Et pour ce faire, le *parcoursArianna* me semble, là encore, constituer un excellent poste d'observation.

En accord avec l'approche théorique d'"indissociabilité des sphères productive et reproductive" (Galerand et Kergoat, 2008) qui est revendiquée dans cette thèse, une attention soutenue est aussi dirigée vers la structure économique de la vallée valaisanne où se déroule ce programme de formation et sur la perception qu'en ont les participantes, afin de mettre en perspective l'interdépendance et le décalage entre leurs aspirations professionnelles et la réalité économique du territoire. Il faut toutefois répéter que cette formation vise bien à développer le micro-entrepreneuriat féminin plutôt qu'à (ré)insérer les femmes dans des entreprises locales déjà existantes, c'est d'ailleurs là une de ses originalités. Des deux constituants du binôme signifié par le concept d'"indissociabilité des sphères", je privilégie dans cette thèse l'étude de la sphère domestique. Je justifie ce choix par le fait que si des modifications sont perceptibles durant la période d'enquête, celles-ci ont davantage de chances de se produire dans l'organisation familiale des participantes que dans le tissu

économique local où aucun développement particulier n'est prévisible à court terme. A moins, précisément, que le *PA* n'ait rapidement un début d'impact sur cette économie locale, comme le souhaiteraient, dans l'idéal, ses concepteurs et conceptrices.

La division sexuelle du travail dans la sphère domestique : une thématique fondatrice de la perspective féministe matérialiste

Le thème de la sphère domestique a déjà été largement mis à contribution sous différents angles depuis les années soixante dans les études féministes, le plus souvent en articulation avec le travail professionnel rémunéré. Il y aurait selon moi trois principaux arguments pour disqualifier le propos d'une thèse qui, aujourd'hui encore, et un peu à contre-courant, prend pour objet la persistance de la division sexuelle inégalitaire des tâches entre hommes et femmes au sein de la famille. Je mentionne rapidement les deux premiers et je m'arrête plus longuement sur le troisième.

Le premier argument serait de prétendre que c'est là un combat d'arrière-garde puisque l'égalité dans la sphère privée est réalisée ou sur le point de l'être. Certains soutiennent cette idée, mais je ne juge pas utile d'entrer en matière puisque les statistiques suisses actuelles sur lesquelles s'appuie Sabina Gani en 2016 démontrent le contraire¹¹ : « *Les hommes et les femmes ne partagent pas équitablement le travail familial. Les statistiques ne cessent de le démontrer : les femmes continuent à assumer la majorité de cette charge (...). Si en termes de volume de travail domestique l'écart est relativement important entre les femmes et les hommes, il existe également des différences dans le type des tâches accomplies* » (2016 : 47).

D'autres auteures, parmi lesquelles Delphy qui accuse le "mythe de l'égalité-déjà-là" d'être "un poison", ont d'ailleurs élargi le propos à la société dans son ensemble sur le risque qu'il y aurait à se satisfaire des avancées avérées en matière d'égalité et à "*surestimer les acquis*" (2002c : 6). Un point de vue auquel ont souscrit plus récemment Chaponnière ; Roux et Ruault (2017 : 11). A en croire Danièle Kergoat, l'objet "travail", qui prend aussi toute sa place dans cette thèse, serait d'ailleurs soumis aux mêmes critiques et considéré comme "un objet dépassé". A lire "une certaine littérature", elle a même "parfois l'impression que le travail n'est plus central pour comprendre le genre" (2018 : 250).

Le deuxième argument, issu de certains courants postmodernes (Trat et al., 2006 ; Ortner, 2014), de la "troisième vague" féministe (Blais et al., 2007), ou encore de militantes ou chercheuses se réclamant des mouvements *queer*, consisterait en gros à estimer qu'aborder la question sous cet angle est une manière de céder à la facilité heuristique de l'usage de prénotions, renforçant ainsi les catégories hommes femmes que l'on cherche par ailleurs à

¹¹ OFS, *Newsletter* n°2, octobre 2014.

"troubler"¹², et que chercheurs et chercheuses devraient plutôt s'efforcer de trouver, dans la construction même des objets de recherche et dans la manière de les aborder, un moyen de contourner ces catégories ou de ne pas en tenir compte (Avanza et al., 2015). C'est là une conception de la recherche à laquelle je pourrais adhérer, mais que je n'ai pas considérée comme pertinente pour la thématique de cette thèse, ce d'autant plus que le *parcours Arianna* s'adresse précisément à des personnes déjà catégorisées comme *femmes*.

La recherche anthropologique a pour ambition de faire émerger, de comprendre, puis d'interpréter les discours des actrices et acteurs, et si l'idée d'une indifférenciation des sexes (Collin, 2010 ; Delphy, 2003b : 98-99) ou une auto-identification de sexe différente de celle que j'attribue à telle ou telle de mes protagonistes était formulée durant un entretien, j'en rendrais évidemment compte. Mais, dans le cas de mon enquête, je me range plutôt derrière Delphy lorsqu'elle écrit : « *Que le genre soit une construction sociale ne rend pas les femmes et les hommes, en tant que catégories et en tant qu'individus, moins réels* » (2005 : 162).

La dernière opposition à une poursuite des recherches sur la sphère domestique consisterait à estimer que le sujet a été tellement traité sous toutes ses formes qu'il faudrait le considérer aujourd'hui comme obsolète, usé jusqu'à la corde diront certain·e·s. Il s'agit là en effet d'un domaine on ne peut plus classique des travaux sur le genre puisque la reconnaissance en tant que travail des activités éducatives et ménagères effectuées par les femmes dans le cadre de la famille et invisibilisées jusqu'à il y a une bonne cinquantaine d'années encore, est quasiment ontologique aux études féministes. Le sujet a été abordé sous toutes ses facettes depuis lors, mais force est de constater que depuis quelques années, dans les publications d'ouvrages, les revues féministes, ou encore dans les annonces de colloques, un fléchissement de l'attractivité de ce thème s'est fait sentir au profit de nouveaux centres d'intérêt. Une certaine lassitude semble habiter chercheuses et chercheurs devant le peu de changements repérables dans ce domaine après tant d'années de dénonciations et de luttes. Kergoat (2012) et Delphy, deux des auteures qui ont initié les recherches sur le sujet en France, l'ont chacune relevé : « *Le travail "ménager" ou "domestique" a été beaucoup étudié depuis trente ans. Il n'y a pas eu en revanche d'avancée dans la découverte de solutions au "problème" qui a ainsi été posé* » (Delphy, 2003a : 47). Galerand et Kergoat ont même étendu le constat au monde du travail en général en remarquant qu'aujourd'hui, pour certain·e· auteur·e·s, passer par la case "travail" ne serait "plus central pour comprendre le genre", et qu'il "s'agit d'un objet dépassé" (2013 : 44). A ce propos, je relève que si quelques-unes des références bibliographiques présentées dans cette thèse peuvent paraître datées, c'est en bonne partie parce que les publications sur le thème du partage des tâches dans la sphère domestique se font rares¹³. Les discours des médias (Knibiehler, 2016 : 933), des partis conservateurs — y compris les femmes membres

¹² Butler, Judith. 2005 (1990 pour l'édition originale en anglais). *Trouble dans le genre*. Paris : La Découverte.

¹³ Il n'est qu'à jeter un œil aux bibliographies des quelques ouvrages et articles francophones récents abordant le thème de la sphère domestique pour se rendre compte que les références ne sont que rarement actuelles (Bachmann et al., 2016 ; Knibiehler, 2016 ; Le Goff et Levy, 2016 ; Roux, 2014 ; Brugeilles et Sebillé, 2013 ; Henchoz et Wernli, 2013).

de ces partis —, ou des mouvements masculinistes tentent bien de nous persuader que des évolutions importantes et inexorables sont en cours dans la répartition des rôles et activités dans la sphère familiale, en propageant par exemple à tout bout de champ "le discours idéologique" (Bachmann et al. 2016 : 76) sur ces "nouveaux pères" qui, s'ils existent, demeurent pourtant une exception à dénombrer "au compte-gouttes" (Delphy, 2002b : 5). Mais ces affirmations ne résistent guère aux statistiques suisses les plus récentes (Rapport sur les familles, 2017 ; OFS, 2017 ; 2016a ; 2015) et au contenu des quelques articles qui traitent encore du sujet¹⁴.

Les modalités du faire famille ont certes changé durant les dernières décennies, et les chercheuses et chercheurs en sciences sociales sont souvent tenté·e·s de s'intéresser davantage aux changements sociaux qu'aux reproductions ou permanences de phénomènes connus (Le Feuvre, 2002 : 11). Il faut cependant prendre garde à ne pas confondre les nouveaux types de familles et de parentalités — homosexuelles, recomposées, monoparentales, non-cohabitantes, "centrage sur l'enfant" (Bachmann et al. 2016 : 20), etc., —, les plus récentes découvertes sur la procréation médicalement assistée ou les études de sociologie de la famille sur divers aspects du vivre ensemble¹⁵ "qui privilégient une approche "contractuelle" des rapports conjugaux entre des "partenaires" supposés libres et égaux" (Pfefferkorn, 2012 : 29), avec l'approche de genre de la sphère domestique et la division sexuelle des tâches au sein des familles à laquelle je me réfère. Un regard sur les statistiques actuelles en matière de partage des tâches au foyer amène plutôt à constater, certes avec maintes variations, une pérennisation du (non)partage des tâches entre hommes et femmes et une persistance de l'idée fonctionnaliste de complémentarité entre les sexes, que l'irrépressible marche vers le changement à laquelle une certaine "rhétorique de l'égalité" (Beck, 2008 : 218) tend à nous faire accroire. En somme, les évidents progrès dans l'accès des femmes au travail ou la lente prise en compte par l'État et les collectivités locales des besoins en crèches, ne masquent le manque d'évolution dans la participation des partenaires masculins aux tâches parentales et ménagères qu'à celles et ceux qui refusent de voir que le système patriarcal est encore à l'œuvre. Si aujourd'hui, certains hommes paraissent s'approprier quelques-uns des plaisirs liés à l'éducation de leurs enfants, ils rechignent toujours, pour la plupart, à s'investir réellement dans les tâches ménagères moins gratifiantes (Brousse, 2015 ; Amrein, 2018).

Le combat vers l'égalité entre hommes et femmes a connu de nombreux succès depuis les luttes féministes des années soixante et septante — avancées par ailleurs inachevées et fragiles parce que régulièrement remises en cause — le domaine de la répartition des rôles dans la sphère domestique est clairement à la traîne. Il en va de même des prétendus

¹⁴ cf. Ben Salah, Wernli et Henchoz, 2017 ; Bachmann et al., 2016 ; Kniebiehler, 2016a ; Henchoz, 2014a ; Roux, 2014.

¹⁵ Je fais référence, parmi d'autres auteur·e·s, aux ouvrages de Jean Kellerhals ; René Levy ; Eric Widmer ; Jacques Commaille, 2006, 2001 ; François De Singly, 2004 et autres, ou aux nombreuses publications de Jean-Claude Kaufmann. Pour une critique du domaine de la sociologie de la famille ou pour des références supplémentaires sur ce thème, on lira par exemple Devreux, 2000a.

bouleversements du vécu des hommes et des femmes en ce qui concerne les relations de couple. La diversité existe, bien sûr, et différentes manières de vivre ses relations amoureuses hétéro ou homosexuelles sont aujourd'hui reconnues et plus ou moins admises, mais il est tout de même important de garder à l'esprit que selon les chiffres les plus récents : « *En Suisse, un peu plus de trois quarts (77%) des individus âgés de 18 à 80 ans sont en couple. Ils font pour la plupart d'entre eux ménage commun avec leur partenaire, et seul un petit sixième ne vivent pas sous le même toit. (...) Le mariage reste une manière très répandue de vivre en couple: quatre cinquièmes des personnes qui vivent en ménage avec un partenaire d'un autre sexe sont mariées* » (OFS, 2016a : 8).

On admettra alors que les questions liées à la configuration inégalitaire et pénalisante pour les femmes des rapports sociaux de sexe dans la sphère familiale ne sont pas prêtes de disparaître et j'estime pour ma part indispensable de poursuivre les investigations sur ce thème qui semble former butoir. Il s'agit donc de ne pas fermer les yeux sur d'évidents processus de changements et ruptures, le *parcoursArianna* tente d'en être un acteur, mais aussi de demeurer attentif aux mécanismes qui font qu'"entre métastabilité et variabilité — dans l'espace et le temps" (Hirata et Kergoat, 1998 : 93), les inégalités se rapportant à la division sexuelle du travail sont reproduites, dans le milieu familial peut-être davantage qu'ailleurs.

Pourquoi persister à traiter de l'objet "sphère domestique" ?

En dépit du constat établi sur le sentiment de déjà vu, d'usure et, parfois, d'impuissance que semble distiller l'objet sphère domestique et plus spécifiquement la division sexuelle du travail dans ce contexte, j'ai donc décidé, en mettant à profit l'opportunité originale offerte par le *parcoursArianna*, de remettre l'ouvrage sur le métier.

Si je m'obstine à revisiter cette problématique, c'est parce que je cherche, précisément, à comprendre pourquoi la répartition des rôles et des tâches au sein de la famille et des couples semble bel et bien constituer un "noyau dur de l'inégalité"¹⁶ entre femmes et hommes ou encore un problème d'"inertie du système domestique", comme l'écrit Delphy (2003 : 67). Que ce soit implicitement dans les politiques suisses de l'égalité ou plus explicitement dans les expressions du sens commun, les représentations de la famille continuent à déléguer aux femmes l'essentiel des responsabilités de la sphère domestique. Un certain discours de l'égalité aboutie résiste mal face aux réalités souvent vécues par celles-ci au quotidien dans l'espace familial. Du travail ménager à l'éducation des enfants, des soins aux proches aux rôles de cuisinière ou de maman taxi, ces multiples tâches rendent toujours l'accès des femmes au monde du travail aléatoire, les contraignant aux doubles journées ou les faisant renoncer à une trajectoire professionnelle satisfaisante par réalisme ou dépit face à l'injonction à la "conciliation" qui leur est faite et qui semble si difficile à mettre en œuvre.

¹⁶ Maruani, Margaret. 2008. "Présentation du colloque : Travail et emploi : les noyaux durs de l'inégalité femmes/hommes". Paris, 09/06/2008, GDR-Mage-CNRS.

Une pérennisation des inégalités domestiques qui représente encore et toujours un frein considérable à l'égalité des chances entre individus, qui justifie selon moi la perpétuation d'un domaine de recherche qui lui est spécifiquement¹⁷ dédié, et qui commence à interpeller certaines chercheuses, par exemple à propos de ce qui apparaissait jusqu'à récemment comme une évidence pour la réflexion féministe : "Le travail, outil de libération des femmes ?"¹⁸.

Dans la ligne de cette continuité entre injustices dans la société en général et inégalités dans la sphère domestique en particulier soulignée aussi bien par Elsa Dorlin et Eric Fassin (2010) que par Ariane Pailhé et Anne Solaz (2009), voici ce qu'écrivait René Levy¹⁹ en 2015 dans le document édité par la "Commission fédérale pour les affaires féminines" de la Confédération suisse à l'occasion de ses quarante ans d'existence : « *La reconnaissance officielle du problème de l'inégalité de genre a fait des progrès importants, le problème lui-même nettement moins* » (2015 : 42).

Le *parcoursArianna* a été créé pour proposer aux femmes des vallées alpines helvétiques de nouvelles formes d'émancipation — axées sur l'accès au travail rémunéré comme le préconise depuis des décennies le mouvement féministe — et, comme nous le verrons au chapitre trois, ses concepteurs et conceptrices sont elles-mêmes critiques des fonctionnements habituels des institutions orientées vers le développement.

L'importance de persévérer dans l'étude de ce domaine particulier des études genre qu'est la famille représente pour moi une évidence, encore faut-il le faire à bon escient. J'explique dans la suite du texte en quoi ma recherche en immersion au sein du *parcoursArianna* innove, en quoi elle est susceptible d'amener de nouvelles propositions d'analyse sur la question de la division sexuelle des tâches dans la sphère domestique et sur l'influence de cette ségrégation sur les possibilités — sur la volonté et le désir, aussi — des femmes d'accéder au monde du travail. Je l'exprime en trois points principaux.

Premièrement, la rencontre avec une expérience originale et, je l'espère, révélatrice. L'intérêt singulier de cette étude découle sans nul doute de la possibilité de bénéficier d'un libre accès au *parcoursArianna* pour illustrer empiriquement et en temps réel quels peuvent être pour les participantes les freins à une évolution vers l'autonomie financière vis-à-vis de leur partenaire, à l'accès au monde du travail et, avant tout, à l'articulation entre famille et formation/travail dans un système patriarcal. Ce projet implique en effet dans un parcours formatif de longue durée affichant clairement l'objectif d'*empowerment* de ses participantes un groupe de femmes relativement homogène et suffisamment nombreux, vivant de plus dans un contexte culturel et géographique défini et ayant manifesté, de par leur inscription même

¹⁷ "Spécifiquement" ne signifiant pas ici "exclusivement". Je reviens largement dans la partie théorique de la thèse sur l'enchevêtrement entre travail domestique et travail professionnel.

¹⁸ Titre d'un article paru dans la revue *Nouvelles Questions féministes* (Messant *et al.*, 2008) à la suite d'un colloque international organisé en avril 2007 à l'Université de Lausanne par la revue *Nouvelles questions féministes* : « *Ce colloque est né d'un questionnement sur le caractère émancipateur pour les femmes du travail salarié. L'interrogation, délibérément provocatrice, n'est pas sans fondement objectif ...* ».

¹⁹ Levy qui est particulièrement légitime pour tirer ce bilan puisqu'en compagnie de Thomas Held, il fut l'auteur en 1975 déjà du premier rapport effectué en Suisse sur le thème "Femme, famille et société" (cf. Held et Levy, 1975).

au *pA*, au minimum une envie de changement dans leur existence. C'est dire que les habituelles enquêtes statistiques ou sur questionnaires portant sur les thèmes "femmes et travail" ou "partage des tâches" peuvent être affinées et approfondies dans le cas de cette thèse par un travail d'accompagnement constant de l'expérience en cours.

Deuxièmement, la possibilité d'étudier une potentielle dynamique de changement social à partir d'une expérience limitée dans le temps. Les deux années prévues pour la formation — et le suivi des initiatives qui en sont issues au-delà de cette période — permettent en effet une approche "avant-après" envisagée sur une longue période. Notons également que ma recherche anthropologique est à la fois localement ancrée, puisqu'elle se déroule doublement au sein d'une petite communauté circonscrite — la société anniviarde et la communauté du *pA* —, comme c'était encore la règle dans la discipline il y a peu, et déterritorialisée, parce que la formation est une intervention exogène qui, de plus, s'adresse à une population constituée à 50% d'"étrangères"²⁰ qui sont incitées d'une part à s'inscrire dans l'économie locale et, d'autre part, à utiliser les TIC pour élargir leur champ d'action professionnel et commercial.

En troisième lieu, j'aimerais insister sur les options épistémo-méthodologiques originales mises en œuvre pour cette recherche qui participe à la fois du champ de l'anthropologie et de celui de la sociologie. De l'anthropologie, mon inscription disciplinaire principale, elle assume à la fois l'entreprise spécifique — du moins jusqu'à récemment — du "terrain" de longue durée en immersion et la posture d'une approche partielle et partielle assumée aussi bien dans la production que dans l'analyse des données (Clifford, 1986 ; Zeytlin, 2009). De la sociologie, elle revendique les emprunts faits à de multiples auteur·e·s qui, dans cette discipline, ont travaillé et travaillent encore autour du concept de genre davantage que ça n'est le cas en anthropologie sociale.

En plus de la profondeur de champ pour l'analyse que permettent la durée du *pA* et, par extension, celle de mon terrain, je relève d'ores et déjà ici trois éléments significatifs du point de vue de la méthodologie mise en œuvre pour cette recherche : une perspective féministe affirmée, une approche presque exclusivement qualitatif-interprétative, ainsi que la configuration particulière — et parfois contestée dans la littérature — que représente pour *un* chercheur le fait de travailler presque exclusivement avec des femmes, de plus hors du champ des thématiques généralement réservées ou prescrites aux hommes dans le domaine du genre. Après avoir insisté sur l'importance de la poursuite des enquêtes sur la sphère domestique et évoqué certains aspects originaux de ma propre recherche, il me semble indispensable de m'arrêter sur une autre particularité de ma thèse que lectrices et lecteurs ne manqueront pas de relever : le laps de temps unusual — et non intentionnel — qui sépare le terme de la recherche de terrain de la finalisation de cette thèse. Il n'est pas lieu ici de m'attarder sur les

²⁰ Le terme est utilisé ici dans le sens souvent donné par la population indigène, c'est-à-dire qu'il s'applique à toute personne qui n'est pas originaire de la vallée, qu'il s'agisse de Valaisan·e·s non anniviards, de Suisses et Suissesses, ou d'individus provenant d'un autre pays que la Suisse.

diverses raisons qui peuvent expliquer ce phénomène, mais j'aimerais insister sur une réalité qui traverse en filigrane la totalité de mon analyse et permet, selon moi, de valider aujourd'hui encore les résultats d'un travail entrepris il y a maintenant plus de dix ans : en matière de division sexuelle du travail dans la sphère domestique et de régime de genre familial, les dynamiques sociales à l'œuvre sont à peine repérables, les progrès vers l'égalité entre femmes et hommes bien moins rapides que ce que l'on cherche parfois à nous faire croire, et les acquis fragiles. C'est un des phénomènes que démontre et démonte cette thèse. Je m'appuie pour le prétendre non seulement sur mon propre travail, mais sur les divers articles et statistiques que je me suis efforcé d'actualiser jusqu'au terme de ce travail (Maruani, 2018 ; Messerschmidt, 2018 ; Ben Salah et al., 2017 ; Rapport sur les familles, 2017 ; Giudici, et Schumacher, 2017 ; Bachman et al. 2016 ; Gani, 2016 ; Le Goff et Levy, 2016 ; OFS, 2017 et 2016a). Des travaux récents qui m'ont en outre permis d'avoir davantage de recul sur mes propres analyses et de les affiner ou de les confronter au fur et à mesure des diverses parutions en lien avec cette thèse. J'ai pour ma part la conviction qu'une enquête au sujet similaire entreprise aujourd'hui sur le même territoire ou dans une proche vallée alpine aboutirait, subjectivité de l'expression de chacune des actrices mise à part, à des résultats proches ou similaires sans faire émerger de nouveaux mécanismes .

Structure de la thèse

Entre la présente introduction et la conclusion générale de cette thèse, j'ai organisé la rédaction en trois parties et neuf chapitres qui se déploient de manière chronologique en fonction des différentes étapes qui ont jalonné la recherche.

La première partie traite de ce que je nomme "la préparation au terrain". Dans la deuxième partie, je présente les différents protagonistes avec lesquels j'ai travaillé durant ces années et je dresse le bilan de la première série d'entretiens menés avec les participantes à la formation au début de celle-ci. La troisième partie est consacrée à un descriptif critique du déroulement du *parcours Arianna* lui-même, ainsi qu'à l'analyse des données produites lors des entretiens effectués au terme de la formation. Chacune de ces trois parties se termine par une conclusion intermédiaire où sont résumés les éléments importants des chapitres qui la composent.

Dans le premier chapitre, je passe en revue les principaux apports théoriques — gravitant autour de la division sexuelle du travail et de l'analyse de genre de la sphère familiale — sur lesquels je prévois, à l'entame de la recherche de terrain, de fonder l'analyse des données produites ultérieurement. J'axe plus particulièrement cet aperçu de l'"arsenal critique" (Dorlin, 2009 : 5) réquisitionné pour ma thèse sur les auteur·e·s qui ont analysé le fonctionnement de la famille et dénoncé la répartition sexuée et inégalitaire des tâches dans ce cadre. Je précise dans ce chapitre que ces outils heuristiques forment une base de réflexion et seront, si nécessaire, complétés et revisités en fonction de l'évolution de mon travail. C'est également à partir de ces outils théoriques qu'ont été élaborées mes questions de recherche.

Le second chapitre traite des choix méthodologiques, c'est-à-dire des techniques mises en œuvre sur le terrain pour produire des données, et de mon positionnement épistémologique de chercheur. Avec le troisième chapitre, j'aborde plus directement les origines et la conception du *parcoursArianna* ainsi que les objectifs affichés par la formation ainsi que ses partis pris en matière de didactique ou les sources de son financement. Il s'agit donc d'étudier le *parcoursArianna* comme concept et comme projet, avant de s'intéresser à sa mise en œuvre dans le Val d'Anniviers.

En continuité avec le chapitre précédent, la deuxième partie de cette thèse — et la première des deux parties qui sont en prise directe avec le terrain de recherche — commence au chapitre quatre par une présentation des différent·e·s individu·e·s impliqué·e·s dans le *parcoursArianna* à d'autres titres que celui de participantes : c'est-à-dire les membres du LIFI — presque exclusivement des femmes à part le directeur de l'Institut — qui ont élaboré la formation et qui ont organisé son implémentation en Valais avant d'œuvrer comme enseignantes et formatrices ; des autres différents *teams* de formation impliqués dans ce projet ; ainsi que des quelques scientifiques qui, au titre de chercheuse ou chercheur ont participé d'une manière ou d'une autre à cette expérience. Le chapitre cinq est le premier de trois chapitres qui permettent à la lectrice ou au lecteur de se familiariser avec les participantes anniviardes à la formation évoquées plus haut. Tous les éléments présentés dans ces trois chapitres sont issus de l'important substrat de données produites lors de la première série d'entretiens dont le canevas de questions a été conçu pour permettre l'élaboration d'un état des lieux de l'existence de ces femmes du point de vue des parcours familiaux et professionnels jusqu'au départ de la formation. Ce chapitre présente un certain nombre d'informations sociodémographiques, concernant surtout les origines, les formations suivies, et les professions et emplois des participantes, ainsi que leur situation familiale à cet instant donné. Avec le chapitre six, nous abordons ce qui constitue la problématique centrale de cette thèse : l'organisation de la sphère domestique des participantes. Le thème est avant tout traité sous l'angle des pratiques, mais un certain nombre de questions touchant aux représentations, valeurs et justifications sont également posées. C'est en prenant comme base les données présentées ici que j'espère être en mesure, après le terme de la formation, de constater les modifications éventuelles des comportements et rôles sexués au sein des familles des participantes et, surtout, de nouveaux modes de répartition des activités. Au chapitre suivant, le septième, je m'intéresse aux motivations qui ont amené de nombreuses femmes d'Anniviers à s'inscrire au *parcoursArianna*, à leurs attentes vis-à-vis de la formation et à leurs objectifs — encore flous ou déjà mûrement réfléchis — dans ce cadre. On trouve aussi dans ce chapitre certaines réponses aux questions posées sur l'accueil réservé par les partenaires des participantes à leur décision de s'engager dans cette expérience ou sur la non-mixité revendiquée par le *pA*. Le chapitre se termine par quelques réflexions sur les résultats de la première série d'entretiens présentés dans les chapitres 5, 6, et 7.

La troisième et dernière partie débute avec le huitième chapitre où je fais le récit du déroulement de la formation tel que je l'ai perçu et analysé après avoir assisté durant deux ans à chacune des séances de cours et à maints événements ou rencontres annexes permettant de nombreuses discussions informelles. Durant ces années, et un peu au-delà, le *parcoursArianna* a connu des succès, mais aussi plusieurs revers ou réorientations dont je m'efforce de rendre compte au plus près des réalités et des chiffres indéniables, mais aussi à partir des considérations subjectives des unes et des autres — à commencer par les miennes. Dans le neuvième chapitre, qui précède la conclusion de la thèse, je m'efforce de restituer au mieux le contenu de la seconde campagne d'entretiens entrepris dans les mois qui ont suivi la fin de la formation.

Il s'agit dans ce chapitre de dresser le bilan de la fréquentation du *parcoursArianna* tel qu'il est exprimé par ses actrices, que ce soit du point de vue de la réalisation des objectifs affichés plus de deux ans auparavant par les initiatrices de la formation et par les participantes ou, plus particulièrement, en ce qui concerne les possibles changements concernant le partage des tâches apparus — provoqués plutôt — au sein des familles des femmes qui se sont investies dans ce long parcours.

La thèse se termine par une mise en exergue des différents enseignements tirés de ce terrain anthropologique valaisan, tout en essayant d'analyser quelle part de ces résultats peut, au-delà des spécificités locales d'une vallée alpine, faire sens à plus large échelle. Qu'il s'agisse des effets de la division sexuelle inégalitaire des tâches au sein de la sphère domestique, plus largement du fonctionnement de la structure familiale et de la production d'enfants, ou encore de la relation qu'entretiennent les femmes avec le travail professionnel, j'estime en effet qu'un certain nombre des conclusions de cette enquête offrent la possibilité d'être montés en généralité.

Partie 1. La préparation au terrain

1. L'articulation entre famille et travail selon une perspective de genre

Dans le chapitre qui suit, j'évoque les différent·e·s auteur·e·s, théories et concepts qui ont nourri ma réflexion jusqu'au stade du début de la thèse et qu'il m'a semblé nécessaire de mobiliser pour aborder dans un premier temps la construction de l'objet de recherche et, dans un deuxième temps, l'analyse des données produites lors de l'enquête. En bref, je présente ci-dessous mes "balises conceptuelles" (Müller, 2010 : 35).

Les options prises et annoncées dès maintenant sont orientées en fonction des connaissances que j'ai acquises au fil des années dans le domaine de la socioanthropologie du genre, que ce soit au travers des cours, des séminaires et écoles doctorales que j'ai suivis et des enseignant·e·s, chercheur·e·s qui m'ont influencé ; de mon parcours dans les méandres de la littérature féministe ; des expériences vécues aussi bien sur le terrain en tant qu'anthropologue que dans mon propre quotidien, mais aussi, plus contextuellement, en vivant depuis de nombreuses années dans la région alpine où s'est déroulée ma recherche puisque celle-ci se situe clairement dans le cadre de l'"anthropology at home".

Il s'agit bien d'exposer ici les éléments théoriques que j'ai jugé dans un premier temps utiles au décryptage des données produites ultérieurement. Je n'aborde en effet pas cette thèse dans l'optique de laisser émerger du terrain les problématiques à traiter, comme le préconise la théorie ancrée (*grounded theory*) élaborée par Barney Glaser et Anselm Strauss (2010)²¹, mais bien avec l'intention d'infirmer ou de vérifier la validité des postulats énoncés dans l'introduction au fur et à mesure de l'avancée de la recherche et de ma confrontation aux discours, représentations et actions des actrices. Selon moi, et à l'opposé de ce que certain·e·s auteur·e·s semblent craindre, cette approche n'exclut en rien la possibilité, la probabilité même, de me laisser "surprendre" durant l'enquête (Genard et Roca i Escoda, 2013), voire de constater que mes postulats sont démentis par l'expérience du terrain : « *Un chercheur est aussi un "penseur" capable en même temps de penser son insertion dans un dispositif historique, donc ses déterminations, et de franchir ces limites-là, de conquérir sa liberté de pensée* » (Piron, 1996 : 143). Le projet est bien de revenir par la suite sur la validité des divers concepts et approches développés dans ce chapitre au fur et à mesure de l'émergence progressive des résultats de la recherche, et, si nécessaire, d'en abandonner certains ou d'en convoquer d'autres qui s'avèreraient plus opératoires pour la compréhension des phénomènes étudiés. Il s'agira en d'autres termes de confronter mes propres options théoriques et catégories d'analyse étiques²² aux catégories de pratiques et à la terminologie émique des

²¹ Voir aussi Paillé, 1994.

²² Étique/émique : le linguiste Kenneth Pike (1947) établit une opposition entre les points de vue étique (*etic*), mené à partir du point de vue propre au chercheur et à sa culture, et émique (*emic*) qui s'appuie sur les concepts et le système de pensée propre aux acteurs sociaux étudiés. Sur ce thème, voir aussi Olivier de Sardan, 1998.

actrices, même si la limite entre ces deux catégories est bien plus poreuse qu'on ne le dit parfois (Sökefeld, 2001). J'initie donc, avec ce chapitre, un processus de type itératif²³ entre questions de recherche, références théoriques et données produites en Anniviers qui se positionne entre ce que Marie Buscatto qualifie d'approche "hypothético-déductive"²⁴ (2010 : 21) — ma recherche est bien fondée en partie sur un postulat initial et elle s'inspire d'un corpus théorique —, et une ouverture sur les résultats émergeant des données produites au cours de l'enquête plus proche d'une démarche inductive pour laquelle "la construction de l'objet de recherche se fait à partir du terrain investigué" et "les questionnements, les méthodes et les grilles d'analyse sont inventés (...) et façonnés par l'avancement du travail scientifique" (Benelli, 2011b : 41). Je m'aligne par conséquent sur Buscatto quand elle prétend que « *Les débats visant à asseoir l'une ou l'autre méthode comme "meilleure", dans l'absolu, en dehors des objets choisis et des questions posées, apparaissent alors stériles et inutilement polémiques* » (2010 : 37). Nous constaterons ultérieurement que les deux manières d'opérer seront validées lors de l'analyse des données produites.

1.1. L'institution familiale

L'objet "famille", qui est au cœur de ma recherche, peut être décliné sous plusieurs formes et le nombre d'angles d'approches et d'ouvrages auxquels il est possible de se référer pour entreprendre l'analyse sont extensibles presque à l'infini. D'une part en raison de l'intérêt porté à cette institution par les sciences sociales et d'autres disciplines hors de toute perspective de genre, à commencer par les études qui se rapportent à ce que l'on nomme la sociologie de la famille (Devreux, 2000a ; Quéniart et Hurtubise, 1998). Le sujet de la famille est en effet traité par une quantité considérable d'auteur·e·s de tous horizons depuis la fin du 19^e siècle pour ne pas remonter plus loin dans le temps, que ce soit par la sociologie, de Max Weber à Pierre Bourdieu, en passant par Emile Durkheim ou Talcott Parsons sur lesquels je reviens plus avant, en histoire²⁵, ou par l'anthropologie qui aborde le sujet soit dans la plupart des monographies classiques en tant que composante importante d'une culture particulière, soit, dans le cadre spécifique et quasi ontologique à cette discipline que sont les études sur la

²³ Un procédé décrit de la manière suivante par Jean-Pierre Olivier de Sardan : « *L'enquête de terrain procède par itération, c'est-à-dire par allers et retours, va-et-vient. On pourrait parler d'itération concrète (l'enquête progresse de façon non linéaire entre les informateurs et les informations), ou d'itération abstraite (la production de données modifie la problématique qui modifie la production de données qui modifie la problématique). (...) Mais l'itération, c'est aussi, en un sens plus abstrait, un va-et-vient entre problématique et données, interprétation et résultats* » (1995b : 94-95).

²⁴ « *Dans cette logique, il apparaît que la construction de l'objet de recherche précède l'expérimentation et se nourrit d'une forme de théorisation du social. C'est par l'usage de la théorie, par le travail de définition et de délimitation de son questionnement que le chercheur peut espérer déconstruire ses prénotions, ses préjugés. C'est ici que se réalise le premier acte de rupture avec le sens commun. La formulation d'hypothèses de recherche n'est que le dernier stade de tout un processus de construction de l'objet de recherche qui doit permettre de délimiter et de guider sa mise en œuvre opérationnelle* » (Buscatto, 2010 : 20).

²⁵ La somme des cinq volumes publiés sous la direction Georges Duby et Michelle Perrot en 1991 intitulée l'"Histoire des femmes en Occident" offre un bon aperçu de l'évolution de la famille sous un angle historique. On se référera aussi à Lenoir, 2005.

parenté. Claude Lévi-Strauss²⁶ et Maurice Godelier n'étant que les plus connus des auteurs francophones ayant travaillé sur le sujet.

Les approches féministes de la famille sont également diverses et transversales à de nombreuses disciplines (de la sociologie à la psychologie en passant par l'anthropologie sociale, les sciences politiques et l'histoire contemporaine pour ne pas toutes les citer), mais je me référerai principalement dans ce chapitre à des chercheuses et chercheurs qui analysent cette institution inégalitaire avec un regard critique. Pour le courant féministe matérialiste, la famille constitue l'un des foyers majeurs de la domination masculine et de l'oppression des femmes, même si Delphy et Léonard nous disent qu'elles s'intéressent aussi bien aux aspects positifs de la sphère familiale qu'à ses côtés négatifs (1992 : 2).

Le premier élément à retenir de cette perspective féministe est que si l'institution famille paraît à beaucoup relever de l'ordre de la nature, le simple constat suivant dû à l'ethnologue Françoise Héritier suffit à remettre en cause ce point de vue essentialiste : « *Si l'union conjugale stable et reconnue d'un homme et d'une femme n'existe pas partout selon la forme générale que nous connaissons, c'est qu'il ne s'agit pas d'une exigence naturelle* » (1991 : 273). La variété des types de configurations familiales mise fréquemment en évidence dans la littérature tend en effet à démontrer qu'à l'instar des identités et relations de genre, ce que le sens commun et certains travaux scientifiques entendent par "famille" n'est en rien une institution "naturelle", mais dépend bien des lieux, des cultures, des époques et du contexte social, et est donc appelé à évoluer constamment. En réalité, « *La forme familiale composée d'un couple marié et de leurs enfants est une forme "traditionnelle" historiquement assez récente, que l'on situe entre la fin du XVIIIe siècle et la seconde moitié du XXe en Europe occidentale* » (Chauffaut, 2012 : 108).

Comme le soulignent Delaisi de Parceval et Janaud (1983 : 232), "la famille est un concept non biologique" et que l'on a tendance à "se faire plaisir en se racontant l'histoire des liens du sang, liens purement fantasmatiques". Irène Théry évoque de son côté le "caractère fortement idéologique de la question familiale" (1998, citée in Blöss, 2002 : 71). En réalité, l'argumentation en faveur d'une "naturalité" de la famille s'appuie largement sur le fait que "La famille, ça sert à la reproduction" (Fassin, 2012 : 12).

Nombreux et nombreuses sont les scientifiques s'inscrivant dans des champs de recherche divers qui se sont efforcés et tentent toujours d'établir des typologies et définitions des multiples manières de "faire famille" (Buscatto, 2014 : 49) et leurs travaux soulignent le caractère historique de notre système familial. On trouve, particulièrement dans le domaine de l'anthropologie sociale, quantité d'études, d'ouvrages, classifications et définitions portant sur les déclinaisons de la famille au sein des différentes cultures : nucléaire, restreinte ou étendue,

²⁶ L'ouvrage de Claude Lévi-Strauss "Les structures élémentaires de la parenté" représente la référence en la matière (Lévi-Strauss, 2002), et cette publication a donné lieu à plusieurs commentaires féministes parmi lesquels ceux de Gayle Rubin (1998) et Nicole-Claude Mathieu (1999), mais il faut également mentionner son article sur "La famille" paru en 1971 (cf. Bibliographie de la thèse).

maisonnée et autres regroupements divers d'individus en fonction des liens de sang, de l'habitat commun ou d'autres critères. Je ne m'attarderai toutefois pas sur de telles variations, car je n'ai pour ma part pas à m'interroger sur ce point : la totalité des familles anniviardes que je côtoie pour cette recherche sont tout à fait représentatives du modèle nucléaire patriarcal le plus répandu dans la société helvétique (OFS, 2017 ; OFS, 2014a). C'est-à-dire qu'elles sont généralement composées seulement des parents et de leur(s) enfant(s). Les quelques exceptions sont représentées par des familles soit recomposées, soit monoparentales lorsque l'un des parents, généralement la femme, élève seul son ou ses enfant(s) suite à un voire plusieurs divorce(s). Dans de rares cas, les parents les plus âgés pris en considération vivent seuls parce que leur(s) enfant(s) ont atteint l'âge de quitter le domicile.

On entend régulièrement dire depuis quelques décennies que la famille a connu "des évolutions notables" (Pailhé et Solaz, 2009 : 461) — et dangereuses pensent certains —, qu'elle est menacée et en crise, voire à bout de course. Certaines évolutions ou "métamorphoses" (Godelier, 2004) sont en effet indéniables quoique non linéaires dans leur évolution et constamment menacée de *backlash* (Faludi, 1993). Que l'on songe au développement de l'accès au travail pour les femmes, à la frontière de plus en plus ténue entre privé et public, aux différentes nouvelles formes de parentalité et de configurations familiales, à l'accession à la parentalité et au mariage pour les personnes homosexuelles, au développement de la procréation médicalement assistée (PMA) ou au phénomène de la gestation pour autrui (GPA), ainsi qu'aux questions d'ordre juridique que les évolutions en cours dans ces domaines — celles touchant à la filiation par exemple — posent à nos sociétés. Il suffit d'évoquer un nouveau paramètre, "une bascule absolument extraordinaire de nos représentations" (Delaisi de Parseval, 2006 : 109-110) dans le domaine de la parenté pour se rendre compte des bouleversements en cours. Aujourd'hui, c'est la mère qui peut être incertaine alors que grâce à la possibilité de vérifier l'ADN, le père ne l'est plus. Il faut toutefois être conscient du fait qu'en Suisse, la famille nucléaire hétérosexuelle demeure pour la plupart des individus à la fois la réalité vécue au quotidien par la majorité des individu·e·s (Rapport sur les familles, 2017 ; OFS, 2016 ; Kellerhals et al. 2008) et le projet de vie de fondamental et souvent idéalisé par de nombreux adolescent·e·s, jeunes adultes (Le Goff et Levy, 2016 ; Schwiter, 2011 et 2014 ; Buscatto, 2014), ou couples déjà établis (Roux, 1999 et 2014). Plusieurs études et statistiques présentées dans ce chapitre sont tout à fait éloquentes sur ce point et le moins que l'on puisse dire en ce début de 21^e siècle, c'est que pas davantage qu'il y a vingt-cinq ans "*We probably have no cause to fear (or hope) that The Family will dissolve*" (Collier et al., 1982 : 80). Si l'on assiste bien aujourd'hui dans nos sociétés à la diversification des modèles familiaux, à l'émergence de nouvelles moutures de la structure familiale hétérosexuelle et parfois à son éclatement, nous verrons qu'il n'en va guère de même en ce qui concerne la répartition des rôles et des tâches à l'intérieur de ces groupes (Moser, 1993: 20), là où les pratiques sont curieusement stables du point de vue des rapports

sociaux de sexe. Le fait qu'une famille soit "recomposée" n'indique en effet en rien une répartition différente des tâches entre hommes et femmes au sein de cette nouvelle entité. Il est donc important de persévérer dans le décryptage des diverses pratiques et représentations des partenaires à propos de leurs modes de fonctionnement dans la sphère domestique. Faire émerger ce qui sous-tend ces manières d'agir et de penser est l'un de mes principaux objectifs en Annivièrs.

Mais la famille n'est évidemment pas qu'un cadre d'étude clos servant à "construire, révéler ou stabiliser l'identité des individus qui la composent" comme l'écrit Kellerhals (2008 : 22). Maillon originel de nos sociétés, ce groupe opère également en tant que "... matrice de schèmes structurant la vision du monde social" (Lenoir, 2000 : 399) et l'on peut considérer avec Commaille (2006 :102) qu'ordre politique et sphère familiale s'influencent mutuellement. Quelle qu'en soit la forme, la famille demeure de toute manière un lieu privilégié de reproduction des rapports sociaux de sexe, et elle constitue bien le terreau de la socialisation aux identités de genre, c'est-à-dire l'endroit où débute dès le plus jeune âge et se perpétue par la suite l'apprentissage des rôles de sexe pour les hommes et les femmes. C'est l'espace privilégié du "*doing gender*" (West and Zimmerman, 1987) au quotidien au sein duquel "chaque sexe devient un dispositif de formation pour l'autre sexe" (Zaidman, 2002 : 28). L'équilibre sur lequel repose ce garant de la stabilité et de la reproduction "de la structure de l'espace social et des rapports sociaux" qu'est la famille (Bourdieu, 1993b : 35), est sans doute instable et injuste, mais il est "précieux" puisque la famille nucléaire traditionnelle est, aujourd'hui encore et pour la plupart des hommes et des femmes en Suisse, la forme de loin la plus commune de vie en commun²⁷ (Conseil Fédéral, 2017 ; OFS, 2017 ;) et le lieu où se développent les liens de solidarité et les rapports privilégiés entre individu·e·s (Schwiter, 2011 ; Kellerhals et Widmer, 2005 : 27). Comme l'écrit Löwy, « *Malgré la publicité accordée dans les médias aux arrangements familiaux non orthodoxes, la majorité des hommes et des femmes aspirent toujours à des relations de longue durée avec un partenaire du sexe opposé et à la parenté* » (2006 : 51) et le récent ouvrage sur l'évolution de la parentalité en Suisse de Le Goff et Levy (2016) abonde dans ce sens.

De la scolarité à la religion en passant par le sport et l'armée, le formatage continu et la socialisation des individu·e·s vers une catégorisation genrée se fait certes au travers de nombreuses institutions mais, pour ma part, c'est plus particulièrement l'impact du programme *Arianna* sur ce haut lieu de la production et de la perpétuation des identités de genre qu'est la famille que j'étudie dans le cadre de cette thèse en observant quelles réactions, quels débats, quelles résistances ou, pourquoi pas, quels soutiens, l'éventuelle remise en cause de la division sexuelle du travail par les participantes provoque chez leurs proches.

²⁷ Voici ce qu'écrivent Kellerhals et Widmer sur cette dichotomie entre imaginaire et réalité sur laquelle je reviendrai : « *Loin de l'idée très médiatique d'une valorisation de l'amour libre, du "vivre ensemble-séparés" ou de la "polyfidélité", les couples restent en grande majorité (plus de 80%) attachés aux formes de vie familiale "traditionnelles" : avoir des enfants, habiter ensemble, être fidèle, et, pour bon nombre d'entre eux, se marier* » (2005 : 27).

Dans quelle mesure, en somme, ce projet parvient-il à bousculer l'ordre du genre dans les familles de ces femmes anniviardes, voire plus largement dans la vallée.

1.1.1. La famille en Suisse et en Valais : bref aperçu historique

Depuis très longtemps en Europe, la famille au sens large s'était construite autour des liens du mariage comme environnement privilégié pour la procréation et institution favorisant l'organisation et les "échanges" entre les différentes communautés constituant la société (Lévi-Strauss, 2002). C'est lors de la révolution industrielle qu'est né le modèle familial, toujours articulé autour du mariage et impliquant un partage des rôles entre la femme et l'homme, qui a globalement prévalu jusqu'à la seconde moitié du 20^e siècle. Alors que jusque là, la famille était souvent l'unique unité de production (agricole, artisanale), le développement du travail en usine a eu pour effet une externalisation de l'activité lucrative, ainsi qu'un mouvement migratoire des campagnes vers les villes. Les femmes ont été fréquemment tenues à l'écart de ces nouvelles sources de gains et consignées au foyer, notamment parce qu'en tant que travailleuses moins payées que les hommes, elles exerçaient une pression à la baisse sur les salaires que combattaient les syndicats. En outre, les conditions de vie ont eu tendance à réduire la famille au sens large à sa version nucléaire (parents et enfants). Au 19^e siècle, le modèle bourgeois de la famille a accentué ce mouvement de polarisation des tâches et des lieux entre hommes et femmes, et cette séparation entre sphères productive et domestique a plongé les femmes dans une situation de dépendance économique vis-à-vis de leurs maris.

Comme partout en Europe, les schémas familiaux se sont profondément modifiés en Suisse au cours du 20^e siècle et du début du 21^e siècle. Les changements socioculturels que constituent l'accès sans cesse croissant des femmes à la sphère du travail professionnel — une étude parue en 2017 montre à ce propos que "La progression la plus importante a été enregistrée dans le canton du Valais" (Giudici et Schumacher, 2017 : 7) —, la généralisation d'un mode de vie urbain, l'affaiblissement de l'influence de la/des religion(s), les revendications et succès féministes, le brassage des populations, etc., ainsi que l'évolution des moeurs (montée de l'individualisme, hédonisme, dissociation de la sexualité et de la reproduction et "uniformisation des comportements procréateurs au niveau national" (Rusterholz et Praz, 2016 : 3), etc.) survenues au 20^e siècle ont eu de profondes répercussions sur la composition et le fonctionnement des familles. On remarque notamment une baisse sensible de la natalité, une légère baisse de la nuptialité et une augmentation des divorces. A titre d'exemple, le taux de divortialité a très nettement augmenté durant les cinquante dernières années. Alors qu'il était de 15% en 1970, cet indicateur atteint aujourd'hui 41,9% divorces pour 100 mariages : « *Ce pourcentage signifie que 42 couples sur 100 sont voués à l'échec, si le comportement actuel par rapport au divorce ne change pas dans le futur* » (OFS, 2016a : 28). On assiste donc à la poursuite du rétrécissement de la famille (père + mère + un ou deux enfants) ainsi

qu'à sa "désintégration", en ce sens qu'elle perd progressivement certaines de ses fonctions traditionnelles (entraide économique notamment), reprises par l'État-providence à travers les assurances sociales²⁸. Mais la famille a aussi subi une privatisation et une perte de son intimité, l'Etat n'attribuant plus de rôle fixe à l'homme et à la femme, du moins explicitement, mais faisant davantage intrusion au sein des familles, en s'appuyant non seulement sur son rôle de protecteur, mais aussi sur celui de payeur.

Les questions de l'intégration de la famille dans la modernité durant les années 1955-1970 — "moment crucial en Suisse, où s'effectue le passage du baby-boom au baby-bust" (Rusterholz et Praz, 2016 :3) — et de la généralisation de la scolarisation post-primaire des enfants dans les années 50-60 ne seront pas non plus sans impact sur l'organisation de la sphère domestique, en particulier au sens où l'importance nouvelle donnée à l'"investissement sur l'enfant" (ibid.), à son bien-être et à son développement nécessitera une attention plus soutenue de la part des parents, et plus particulièrement la « *réaffirmation du modèle de la mère au foyer, fondé désormais sur une légitimation d'ordre scientifique : la presse diffuse largement les théories psychologiques et psychanalytiques de l'après-guerre sur la nécessité de la présence maternelle auprès de l'enfant* » (ibid. : 5). Cette évolution "De l'enfant utile à l'enfant précieux" (Praz, 2005), initiée en Europe au tournant du 20^e siècle, sera perceptible, dans les Alpes valaisannes plus tardivement. Néanmoins, Cretton, Decorzant et Fellay (2016) retracent un cheminement identique qui mène "De l'enfant utile à l'enfant acteur". Ils en font le récit sur une période allant du début du 20^e siècle à aujourd'hui à partir d'une recherche qui s'est déroulée dans les vallées latérales de la région de Martigny, en Valais central.

En Suisse et dans les pays voisins, même si c'est à des degrés divers, les dernières décennies ont été marquées par un relatif éclatement des modèles familiaux (famille "traditionnelle" recomposée, monoparentale, union libre, partenariat, communautés, etc.) alimenté par des aspirations libertaires, égalitaires et individualistes. Ce que relève Marie Buscatto pour la France s'appliquerait également sans problème à la situation suisse actuelle : « *Si les transgressions, toujours minoritaires, n'affectent pas encore l'ordre genré de manière fondamentale, elles n'en présentent pas moins des figures renouvelées des familles contemporaines et ouvrent les possibles pour les unes et les autres* » (2014 : 47-48). Comme corollaire à ces changements, l'idée de famille fondée sur des liens juridiques (mariage + filiation) a évolué vers une conception plus souple ancrée dans les faits réels et les sentiments: la communauté de vie et les liens affectifs l'emportent désormais souvent sur les relations formelles.

Le processus à l'œuvre et la périodisation sont assez semblables dans les vallées alpines valaisannes. Dans un premier temps, en gros jusqu'à la moitié du 20^e siècle, l'agriculture de montagne en exploitation familiale est généralisée et la transhumance des populations et des

²⁸ Pour en savoir davantage sur les assurances sociales en Suisse, y compris sous l'angle du genre, on se référera au lien suivant : <http://www.bsv.admin.ch/?lang=fr>

bêtes, dont Anniviers est une vallée paradigmatique, divise le territoire et le temps au fil de l'année. Dans cette société paysanne où l'économie est le plus souvent de subsistance, la division sexuelle du travail est peu marquée au sein des familles. Comme l'écrit l'anthropologue Thomas Antonietti, « ... il n'y avait, dans l'économie paysanne du Valais, aucun domaine d'activité qui aurait été occupé uniquement par l'homme ou la femme, même si un principe de répartition réglait, selon les sexes, la distribution du travail. Que ce principe ait revêtu des formes différentes ou même antagonistes selon le lieu, l'époque et les circonstances, montre à l'évidence que la division du travail entre l'homme et la femme est un fait culturel et non biologique » (1989 : 26). Femmes et hommes se répartissent les travaux agricoles ou d'élevage et les femmes ont une fonction et un rôle reconnus à l'instar de leur partenaire masculin. Une relative parité dans le travail qu'il ne faut cependant pas confondre avec une véritable égalité, car les femmes restent le plus souvent exclues de la vie politique locale et sont également reléguées dans une position de subordination à l'intérieur même de la sphère familiale.

Dans un deuxième temps, à partir des années 1945-1950, la construction de l'important barrage de Moiry ainsi que les premières industries implantées dans la plaine du Rhône au pied de la vallée offrent aux hommes d'Anniviers l'opportunité d'emplois rémunérés qui vont améliorer le niveau de vie de la famille, mais également modifier la donne des rapports sociaux de sexe. Les Anniviards commencent alors à abandonner ou en tout cas réduire la taille de leurs exploitations agricoles et les femmes se retrouvent de plus en plus "au foyer", dépendantes financièrement de leur mari, ce qui entraîne une dévaluation de leur statut et une plus grande ségrégation entre hommes et femmes. Dès lors, l'unique revenu — ou, dans quelques cas, le revenu *principal* — dont dépend la famille et le prestige qui y est attaché deviennent la part des hommes. C'est le début du modèle du "male breadwinner" dans les vallées valaisannes, tandis que la plupart des femmes sont désormais cantonnées aux soins des quelques têtes de bétail restantes, aux jardins et aux tâches domestiques. Un labeur certainement tout aussi astreignant, mais nettement plus "en retrait" comme le confirme l'historienne Marie-France Vouilloz Burnier qui a mené des recherches à Hérémente dans le val d'Hérens, une vallée voisine de celle d'Anniviers :

« Pendant que les paysans du village se transforment en ouvriers, qu'ils partent travailler au barrage [de la Dixence ici, de Moiry en Anniviers] et qu'ils abandonnent temporairement leurs obligations agricoles, les femmes assument toutes les tâches (...). Dans ce contexte, les femmes sont reléguées aux tâches subalternes qui ne leur apportent ni rémunération ni reconnaissance sociale. (...). Dans la vallée d'Hérémente comme dans le val d'Hérens, l'absence des hommes qui deviennent des salariés au chantier de la Dixence, transforme fondamentalement la répartition des rôles ; les femmes prennent en charge l'ensemble des travaux liés à l'exploitation agricole familiale » (2010 : 248-250).

La même auteure signale bien que certaines jeunes femmes non encore mariées s'engagent parfois à l'extérieur du foyer pour travailler aux vignes, cueillir des fraises dans la plaine du Rhône ou s'engager comme "servantes, sommelières ou femmes de ménage" afin de gagner quelque "argent sonnante et trébuchant" (ibid : 253), mais elle note au point concernant "Les mères au foyer avec une activité rémunérée", et en précisant que de tels cas sont rares, qu'il s'agit alors d'"activités accessoires (...), de travail salarié qui n'exige pas de formation professionnelle et dont la rémunération est peu élevée". Des activités qui sont exercées en sus des tâches incontournables énumérées plus haut. A près de soixante ans de distance le fait que ces femmes "ne recherchent pas de valorisation personnelle, mais plutôt l'obtention d'un mieux être qu'elles partagent avec toute la famille" (ibid. p. 258) entre en résonance, comme nous le verrons plus avant dans la thèse, avec les discours des participantes au *parcoursArianna*. Luigi Lorenzetti confirme l'essentiel de ces propos en soulignant à propos de l'engagement des hommes sur les chantiers ou dans l'industrie naissante que "L'emploi industriel des hommes détermine le transfert de nombreuses charges de travail aux femmes" et que "la féminisation accrue du secteur agricole" est à la fois "à l'origine de la dévaluation de l'activité paysanne et de l'accroissement de la dépendance des noyaux domestiques envers le travail salarié" (2012 : 74)²⁹. Quant à Anne-Lise Head-König, elle précise que si la construction de barrages tels que ceux "de Tigne [France] ou de la Dixence" ont "à terme, permis le développement de nouvelles industries", leurs chantiers ont aussi impliqué que "le père de famille ne pouvait plus assumer (...) les tâches masculines habituelles liées à l'exploitation familiale", ce qui a impliqué "une réorganisation complète de la vie rurale et une division des tâches entre femmes et hommes qui s'accroît" (2010 : 112), et un "intense surmenage de la femme prise entre les charges familiales et ménagères et la conduite de l'exploitation" (ibid.).

Troisième temps : depuis les prémices de l'industrie touristique dans les années soixante, les femmes sont pour une grande partie d'entre elles "ressorties" du foyer pour travailler à temps partiel et jongler bien souvent avec des petits jobs mal payés et subalternes, mais pratiques à moduler qu'offre cette nouvelle manne dans le Val d'Anniviers. Ce sont la plupart du temps les hommes qui accèdent aux emplois les plus rémunérateurs, valorisés et gratifiants, que ce soit dans le tourisme lui-même, dans les petites entreprises qui gravitent autour et en dépendent (souvent dans la construction), ou dans d'autres professions exercées dans les villes proches de la vallée du Rhône. Il faut ajouter pour brosser un tableau plus exact de la situation de l'emploi à cette époque dans les vallées valaisannes que certaines entreprises établies en plaine et parfois hors canton ont essayé, avec plus ou moins de réussite et pour des périodes plus ou moins longues, d'implanter dans des "villages-centres" de montagne "tels que Vissoie, Hérémente, Savièse (...)", des succursales de leurs firmes orientées "vers des

²⁹ A titre indicatif et sur la base d'une large généralisation, la différence des gains journaliers entre un paysan de montagne et un travailleur engagé sur un chantier de barrage était de l'ordre de 1 à 10 (Quinodoz, 2005 : 61).

industries légères : horlogerie, électronique, confection, mécanique de précision ou de travail de matières premières locales (bois et pierre)" (Roh, 1969 : 24-25). De telles entreprises ont alors proposé des postes de travail aux femmes également. A titre d'exemple, et pour rester dans le val d'Hérens mentionné plus haut, l'usine Sodeco qui s'est installée à Hérérence à la fin des années soixante a employé sur place jusqu'à 200 ou 250 personnes (selon les sources) dont bon nombre de femmes. Dans le val d'Anniviers, c'est dans le chef-lieu de Vissoie qu'une usine d'horlogerie a été bien acceptée par la population locale en 1961³⁰. On y comptait 50 à 60 ouvriers et ouvrières, mais l'expérience n'a duré qu'une dizaine d'années du fait des difficultés et du manque à gagner qu'entraînaient à l'époque les déplacements et transports entre la plaine et ce village de montagne.

Il y a pourtant une constante transversale aux différents contextes socio-économiques et périodes historiques : le fait que les femmes assument toujours et quelles que soient par ailleurs leurs autres activités ou statuts, les lourdes charges qu'implique la gestion de la sphère domestique. De ce fait, elles ont beaucoup plus de mal, dans les vallées dites périphériques, à intégrer ou réintégrer le monde du travail puisqu'aussi bien les formations éventuelles que les emplois dignes d'intérêt ou correctement rémunérés auxquels elles pourraient accéder demandent généralement une mobilité et une disponibilité que leur rôle au sein de la famille rend à tout le moins problématique. C'est ce constat qui est à l'origine de la conception du *parcoursArianna*.

Une récente enquête de l'Office cantonal valaisan de l'égalité et de la famille traite de la "conciliation" famille-travail en Valais avec un sous-titre évocateur : "Organisation familiale : entre idéal et réalité". Cette réalité, quelle est-elle ? « *Dans l'idéal, les familles aspirent au modèle d'organisation des deux parents travaillant à temps partiel, alors qu'il est encore bien loin d'être réalisé (5% des couples)* » (Enquête conciliation Valais, 2014 : 3). A ce constat qui ne fait que confirmer la dichotomie entre les aspirations déclarées et leur difficile application le moment venu, l'Office en question déclare : « *Au vu de l'adhésion massive au modèle des deux parents à temps partiel, il est clair que la conciliation travail-famille ne doit plus être portée presque exclusivement par le temps partiel des femmes. Les pères ne doivent pas être oubliés dans les politiques d'entreprises favorables aux familles* » (ibid.). Nous verrons dans la suite de cette thèse, ce qu'il en est *de facto* du partage des tâches en Anniviers en ce début de 21^e siècle.

³⁰ La Télévision suisse romande a réalisé un intéressant reportage sur cette entreprise à la fin des années soixante : <https://www.rts.ch/play/tv/horizons/video/a-latelier-de-vissoie?id=3452519>

1.2. Une analyse féministe matérialiste de la sphère domestique

En préambule à ce point 1.2., je tiens à préciser que le premier pas de mon cheminement conceptuel consiste à m'inscrire dans la mouvance constructiviste, une mouvance qui se déploie bien au-delà du domaine du genre, même si le paradigme constructiviste peut apparaître aujourd'hui comme usé, dilué, affaibli, voire attaqué du fait même de son emploi tous azimuts, de son côté "cliché" (Brubaker, 2006) ou politiquement correct, et des raccourcis erronés auxquels son emploi risque de mener pour l'analyse des actions sociales.

L'idée que les catégories hommes-femmes sont socialement construites est aujourd'hui assez communément admise, voire banalisée — du moins dans l'univers des études genre et hormis par les approches essentialiste, différentialiste ou maternaliste³¹ —, mais il me paraît malgré tout utile d'insister avec Pierre Bourdieu sur le point suivant : "Ce que le monde social a fait, le monde social peut, armé de ce savoir, le défaire" (1993a: 944), autrement dit : « *le patriarcat n'est pas "la nature humaine" ; il n'est pas un fatum : c'est une organisation sociale, qu'on peut changer, qu'on changera par la lutte* » (Delphy, 2012 : 18). Loin de moi l'idée de prétendre à une connaissance exhaustive des nombreuses appréhensions de ce concept "en mouvement"³² et lui aussi chahuté qu'est le "genre", mais je m'intéresse d'assez près aux multiples déploiements, renoncements, récupérations, conflits ou spécificités liées aux différents champs disciplinaires de la nébuleuse féministe que suscite le terme. Comme annoncé dans l'introduction de cette thèse, je me réfère pour ma recherche à une version historiquement située et désormais classique du concept de genre produite par le courant féministe matérialiste³³ parce que, selon moi, cette perspective s'avère la plus opératoire pour comprendre et analyser le champ de la sphère domestico parentale, la division sexuée inégalitaire des activités qui y est encore la règle, et l'articulation entre travail domestique et travail professionnel qui demeure le lot de la majorité des femmes en Suisse et *a fortiori* en Anniviers.

L'une des auteures phares du courant féministe matérialiste est la sociologue Christine Delphy qui a beaucoup théorisé sur cette sphère domestique qui est au cœur de mon étude. C'est à elle que l'on doit le concept de "mode de production domestique" auquel je me réfère pour analyser la division sexuelle des activités au sein de la famille des participantes à la formation. Le point de vue adopté pour mon enquête s'inspire en effet largement — mais pas exclusivement — de l'analyse faite par Delphy et plus largement par le féminisme matérialiste qui considère que la famille est un lieu où s'exercent des rapports de pouvoir, qu'« *A la base des rapports de domination d'une classe de sexe sur l'autre se trouvent*

³¹ « Nous désignons par ce terme ["maternalisme"] l'idéologie et les discours qui exaltent la capacité des femmes d'être mères et qui entendent appliquer à la société tout entière les valeurs rattachées au rôle de mère, soit les valeurs morales, nourricières et de bien-être » (Koven et Michel, 1993 : 4, cités in Toupin, 1996 : 113).

³² *Gender-Genre-Geschlecht : Travelling Concepts*. Colloque international 19-22 septembre 2007-Université de Berne, Suisse.

³³ cf. Delphy, 2002a ; 2001 ; Mathieu, 1991 ; 2014 ; Guillaumin, 1992a ; Tabet, 1998 ; Scott, 1988.

l'appropriation du travail des femmes dans l'espace privé et l'institution du mari comme chef de famille » (Parini, 2006 : 85), et qui dénonce l'indissociabilité pénalisante entre monde du travail et sphère domestique à laquelle les femmes se confrontent dans leurs pratiques et dans leurs représentations. Ce courant, et plus particulièrement Delphy, considère que nos sociétés sont encore largement de type "patriarcal"³⁴ et que les femmes y subissent toujours — certes sous des formes sans cesse renouvelées — les contraintes imposées par les multiples formes que prend la domination masculine. Une relation que l'on ne saurait envisager uniquement sous l'angle de la subordination des femmes — comme c'est fréquemment le cas dans les écrits féministes — en faisant l'impasse par exemple sur les valeurs positives que la majorité des individus continuent à attribuer à l'institution familiale (OFS, 2017 et 2016a ; Knibiehler, 2016 ; Le Goff et Levy, 2016) ou sur la probabilité que, pour certaines femmes, "Devenir mère : [demeure] une aspiration centrale" (Quénart et Vennes, 2003 : 80 ; OFS, 2017 ; Praz et al, 2011 ; Descarries et Corbeil, 2002).

Voici la définition de la notion de "genre" que donne Delphy : « *Le "genre" est le système de division hiérarchique de l'humanité en deux moitiés inégales. Dans mon acception, la hiérarchie est un trait de ce système aussi important que la division, et c'est pourquoi il peut être utilisé comme synonyme de patriarcat* » (2001: 52, note 14). La notion parfois plus explicite de "sexe social" est, elle, favorisée par Nicole-Claude Mathieu³⁵, mais pour ma part j'utilise indifféremment les deux vocables en suivant sur ce point une option prise par différent·e·s auteur·e·s, parmi lesquel·le·s Olivier Fillieule et Patricia Roux (2009 : 14, note 1). Hormis Delphy et de nombreux·ses autres auteur·e·s féministes qui apparaîtront au fil de ce chapitre, j'aimerais mentionner dès maintenant les écrits de la sociologue Patricia Roux concernant la problématique "couple-famille-égalité" dont le travail est d'autant plus important pour ma thèse que l'essentiel de ses publications se basent sur des recherches menées en Suisse et constituent par là même un socle de réflexions sur lesquelles il m'est pratique de m'appuyer, en particulier pour évaluer l'évolution dans le temps des phénomènes que près d'une vingtaine d'années avant moi, elle et ses coauteurs·e·s ont étudiés. Si l'on souhaite suivre la piste des inégalités entre hommes et femmes durant les dernières décennies dans notre pays avec un regard comparatif, il paraît judicieux de consulter aussi une étude moins directement inspirée par la perspective de genre, mais qui constitue un bon état des lieux des modes de fonctionnement familiaux dans les années 1970, celle menée par Thomas Held et René Levy en 1975 et intitulée "Femme, famille et société". Des auteurs qui remarquent à l'époque déjà une antienne que l'on pourrait sans mal reprendre aujourd'hui :

³⁴ Delphy (2013 ; 2012 ; 2004) et Ortner (2014 ; 2015), deux auteures clés pour cette thèse, défendent l'idée que le système patriarcal est aujourd'hui encore une force dominante dans les sociétés occidentales. Voici comment Delphy définit le patriarcat : « *Le "patriarcat" est un mot qui désigne le système d'oppression des femmes ; son sens est à la fois analytique : il s'agit d'un système, et non d'une série de hasards malchanceux, et synthétique : il s'agit d'un système politique, comme le suffixe "arcat", pouvoir, comme dans "archie"- monarchie, oligarchie, etc. le montre* » (Delphy, 2001 : 52, note 14).

³⁵ Mathieu justifie ce choix ainsi : « *J'appelle "sexe social" l'ensemble formé par la définition idéologique et les attributs symboliques qui sont donnés au sexe (ce que peut recouvrir le terme de "genre") d'une part, et par les aspects matériels de l'organisation sociale qui utilisent (et aussi transforment) la bipartition anatomique et physiologique, d'autre part* » (Mathieu, 1998 : 51).

le fossé qui sépare l'égalité formelle, *de jure*, et l'égalité réelle, *de facto*, telle qu'elle se manifeste dans les pratiques des individus au quotidien (ibid. : 10). Un constat qui m'amène à partager le point de vue de Sherry Ortner (2015) quant elle réaffirme dans un article récent à quel point des concepts tels que "domination masculine" et "patriarcat" conservent toute leur acuité politique et heuristique en ce début de 21^e siècle. Dans la continuité de ce paragraphe, j'expose au point suivant le concept analytique de "mode de production domestique" élaboré par Chistine Delphy pour rendre compte de l'inégalité fondamentale qui préside au fonctionnement de l'unité familiale.

On notera pour commencer que c'est clairement à partir d'une rhétorique marxiste détournée, "une lecture féministe, hétérodoxe, de Marx" (Pfefferkorn, 2012 : 26), que Delphy développe une analyse de la famille en tant que système économique, système qu'elle qualifie de "mode de production domestique"³⁶ ou "mode de production familial" (2003 : 52) :

« On constate l'existence de deux modes de production dans notre société : la plupart des marchandises sont produites sur le mode industriel ; les services domestiques, l'élevage des enfants et un certain nombre de marchandises sont produites sur le mode familial. Le premier mode de production donne lieu à l'exploitation capitaliste. Le second donne lieu à l'exploitation familiale, ou plus exactement patriarcale » (Delphy, 2002a : 46).

Il faut donc entendre par là que l'organisation hiérarchique du foyer familial constitue un système économique *per se* au sein duquel les rapports de pouvoir sont manifestement en faveur de l'homme et qui s'appuie sur le travail non rémunéré de la femme. Le rapport dominant/dominé se développe ainsi dans une configuration propre à la sphère familiale, avec des mécanismes particuliers, et "indépendamment" du système économique prévalant dans la société dans laquelle vit ce ménage. Il ne faut toutefois pas se méprendre, si le mode de production domestique forme système par lui-même, il est inscrit dans un système économique global et complexe en évolution qui en modifie en permanence la donne. "Indépendamment" ne signifie certes pas que ce mode de production fonctionne hors contexte et de la même manière dans chaque société³⁷. Delphy précise par ailleurs son analyse des catégories hommes-femmes en tant que classes et castes, et donc en tant que groupes sociaux instituant une hiérarchie. Le point de vue adopté pour mon enquête s'inspire en bonne partie du postulat exposé ci-dessus et plus largement du féminisme radical lorsqu'il considère que la famille est un lieu de pouvoir pour les hommes et de subordination pour les femmes et qu'« *A la base des rapports de domination d'une classe de sexe sur l'autre se trouvent*

³⁶ Les anthropologues Marshall Sahlins et Claude Meillassoux ont utilisé une expression identique, mais dans une acception différente : « *Yet others have emphasized the way that the primary social unit, in both production and consumption, is the household, as with Sahlins' and Meillassoux's "domestic mode of production"* » (Keesing and Strathern, 1998).

³⁷ Delphy précise que "Le patriarcat est le système de subordination des femmes aux hommes *dans les sociétés industrielles contemporaines*" (2002b : 7). Je souligne.

l'appropriation du travail des femmes dans l'espace privé et l'institution du mari comme chef de famille » (Parini, 2006 : 85).

La famille ne représente bien sûr pas qu'un système économique pour le couple qui en est à l'origine et pour ses autres membres. Ce qui induit une différence de taille entre l'oppression telle qu'est vécue par exemple par le monde ouvrier dans la lutte des classes et celle ressentie — ou non — par les femmes au sein du foyer domestique, c'est le type de relation qui existe entre les protagonistes. Dans nos sociétés occidentales, des sentiments affectifs, amoureux, sont généralement à l'œuvre au sein du groupe familial et les conséquences, les implications de cet état de fait plus ou moins pérenne ne sont pas négligeables pour les femmes si l'on en croit Delphy : "On peut considérer que ce rapport amoureux est une condition de l'extorsion du travail ménager" (2001 : 78), et Guionnet et Neveu renchérissent en se demandant qui accepterait d'effectuer gratuitement ce genre de tâches ingrates pour une personne qui lui serait étrangère (2004 : 165). On ferait donc fausse route en imaginant que Delphy ne tient pas compte, pour sa théorie du "mode de production domestique", de la composante affective des relations hommes-femmes. Et c'est bien dans le mariage ou le couple que réside une bonne partie du problème puisque Roux a montré que deux personnes qui partagent un appartement et qui sont simplement cohabitantes ont une répartition du travail domestique plus égalitaire, y compris s'il s'agit d'un homme et d'une femme, que lorsque l'on a affaire à une relation de concubinage ou de mariage (Roux, 2014, 1999 ; Le Goff et Levy, 2016, 2012 : 15 ; Régnier-Loilier, 2009 : 4).

Les écrits de Roux (2014 ; 1999 ; 1996) concernant la problématique "couple-égalité" et la justification par les partenaires des inégalités qui prévalent au sein des ménages mettent en évidence l'importance des composantes affectives inhérentes à la relation de couple en tant qu'empêchement à la prise de conscience de leur domination par les femmes, en tant que frein à leur émancipation, et en tant qu'obstacle à une carrière professionnelle. Plusieurs auteur·e·s se sont arrêté·e·s sur cet aspect de la particularité irréductible de la relation de couple. Parmi elles, Raewyn Connell souligne l'importance de l'attachement émotionnel qu'il nomme "cathexis" (2005 : 73-74) dans ce rapport de pouvoir particulier qu'est la relation amoureuse. Elle écrit que les termes "femme au foyer" et "époux" sont l'expression d'une fusion entre relations émotionnelles, pouvoir, et division du travail et c'est la forme que prend la synthèse de ces trois éléments dans une famille particulière qu'il qualifie de "régime de genre familial"³⁸. Non sans préciser aussitôt que cette alchimie peut provoquer des tensions et conflits. Pourquoi, en effet, les femmes accepteraient-elles ce statut de subordonnées au sein

³⁸ Selon Connell, "On peut appeler "ordre de genre" la structure des rapports de genre dans une société donnée à une époque donnée, et "régime de genre" la structure des rapports de genre dans une institution donnée" (2014 : 248). C'est à ces définitions que je me réfère quand j'utilise la notion de "régime de genre" en considérant la famille comme une institution. Notons que pour Sylvia Walby (2001, p. 16, cité in Giraud et Lucas, 2009 : 19, note 3.), le "régime de genre" renvoie à un ensemble de domaines interdépendants : emploi, travail non rémunéré, violence masculine, État, sexualité et culture, qui s'apparente plutôt au concept d'"ordre de genre" chez Connell.

du couple, ne se révolteraient-elles pas, si elles ne craignaient de subir les conséquences affectives et économiques d'une remise en cause de leur statut ou ne redoutaient de prêter le flanc à une critique de leur capacité à être une bonne épouse et mère. Pour Roux, cette "minimisation de l'inégalité" (1999 : 137) et son corollaire, la surévaluation de la participation des hommes aux tâches quotidiennes, s'expliquent par le besoin essentiel de préserver les relations affectives entre partenaires des conflits et de leurs conséquences potentiellement dramatiques. Les femmes ont ainsi recours à des "mécanismes psychosociaux" qui leur permettent d'accepter et justifier les inégalités à l'œuvre dans la sphère domestique (Roux, 2001 : 122). Et l'un de ces mécanismes est sans doute le refus de considérer les tâches parentales et ménagères comme un véritable travail, mais plutôt comme quelque chose qui ressort de la nature des femmes et de leurs obligations (Delphy, 2003a : 67). C'est dire que l'acceptation par les femmes de leur rôle au sein du foyer ne se passe pas toujours sans heurts. Niant "les différences de positions sociales et de pouvoir entre les partenaires" (Delphy, 2002b : 4), elles ont souvent tendance, comme l'exprime joliment Annie Dussuet, à "... nommer l'amour, et dans le même temps taire le travail" (2005 : 86). Mais si le féminisme matérialiste a relevé un nombre conséquent de mécanismes à l'œuvre au sein de la sphère domestique au détriment des femmes, il s'exprime par contre peu sur le fait qu'en ce début de 21^e siècle en Suisse « *La plupart des femmes continuent à désirer, souvent ardemment, vivre l'amour avec un homme, alors même que le féminisme de la deuxième vague leur a expliqué en long, en large et en travers que les hommes étaient leurs oppresseurs* » (Chaponnière et Ricci Lempen, 2012 : 184). Ce qui nous amène à une spécificité du fonctionnement interne des familles qui semble faire consensus et qui se révélera important dans le cadre de cette thèse comme nous le verrons dans l'analyse des données produites.

Un autre présupposé est rarement remis en cause lorsque l'on aborde le sujet du fonctionnement du foyer domestique hors du champ des études genre : celui de la convergence supposée d'intérêts entre les différent·e·s individu·e·s constituant le ménage (Incirlioğlu, 1991 : 46). Une conception de la famille nommée parfois "familialisme" contre lequel les auteures féministes s'insurgent. On pourrait supposer que, du fait que la femme soit y minimise sa subordination, soit qu'elle n'en prend pas conscience, la famille fonctionne effectivement comme une communauté harmonieuse et qu'en son sein chacun·e participe au bien du groupe en tirant à une seule et même corde sans que personne ne soit ou ne se sente préterité, qu'en quelque sorte la famille pense comme une seule entité pour laquelle existerait une «... *réalité transcendante à ses membres, un personnage transpersonnel doté d'une vie et d'un esprit communs et d'une vision particulière du monde* » (Bourdieu, 1993b : 100) à laquelle Bourdieu ne croit pas du tout.

Il faut pourtant insister sur un point : si l'idée qu'un ménage fonctionne comme une collectivité d'intérêts mutuels réciproques parlant d'une seule voix — celle du père dans la majorité des cas — est communément admise et ravit les partisans d'une vision

fonctionnaliste du couple (cf. Talcott Parsons plus avant dans le texte), cette perception est bel et bien susceptible de recouvrir une fiction comme le pense Heidi Hartmann (1981 : 368 et 376) qui ajoute qu'une dépendance réciproque n'élimine pas la possibilité de phénomène de coercition avant de conclure son argument de la sorte: "This is not to say that such unity can never exist" (ibid.).

La vision classique passe en réalité sous silence les dynamiques de genre internes à la famille, les inégalités dans l'économie domestique, et occulte les conditions de vie dissemblables, les conflits et mécanismes d'exploitation, la répartition non équitable du pouvoir de décision et des temps de travail ou de loisirs, ou encore l'allocation inégale des divers types de ressources, que l'on trouve dans la sphère domestique. Là encore, le contexte dans lequel ce type de conflit risque d'émerger est spécifique à la famille comme l'a relevé Amartya Sen (1987) avec sa notion de "*co-operative conflict*" présentée ici par Caroline Moser :

« *He argues that conflict of interests between men and women are very unlike other conflicts. A worker and a capitalist do not typically live together under the same roof, sharing concerns and experiences and acting jointly. It is this aspect of "togetherness" that gives the gender conflict some very special characteristics* » (1993 : 25).

Si la vision de familles unies dont les membres regardent dans une même direction passe souvent sans trop de mal, c'est qu'aujourd'hui encore, " le modèle prédominant est celui de la complémentarité des sexes" (Roux, 2014 : 53). Qu'il soit question de la gestion au quotidien de la sphère domestique ou, bien au-delà, du monde professionnel et de la marche de la société dans son ensemble, la majorité des individu·e·s persiste à penser qu'hommes et femmes sont différents, mais égaux. Pour bien saisir d'où vient cette fiction tenace, on peut remonter dans le temps jusqu'aux précurseurs de l'anthropologie fonctionnaliste qui, dans la première moitié du 20^e siècle, ont développé ce récit. On retrouve alors les principaux ingrédients de ce qui, de fait, demeure le modèle prédominant de perception du couple et de la famille. Ce sont en effet Reginald Radcliffe-Brown (1940) et Bronislaw Malinowski (1922) — deux précurseurs dont les terrains d'étude se situaient dans les îles Andaman et en Australie pour le premier, et en Mélanésie dans le Pacifique pour le second —, qui sont le plus souvent cités lorsque l'on évoque ce courant fonctionnaliste qui soutient à l'époque une vision holiste et organiciste de la société c'est-à-dire la perception de chaque groupe humain comme un système intégré, stable et cohérent au sein duquel les individus interagissent comme les organes d'un corps humain. À chaque membre d'une communauté est alors attribué un rôle dans une organisation sociale à laquelle chacun adhère pour le bien de tous. Une vision que critiquera par la suite Lévi-Strauss³⁹ : "Dire qu'une société fonctionne est un truisme, mais dire que tout dans une société fonctionne est une absurdité" (cité in Lenclud,

³⁹ Lévy-Strauss, Claude. 1997 (1958). *Anthropologie structurale*. Paris : Plon.

1991 : 288). Notons qu'un autre trait typique de l'approche fonctionnaliste est le caractère anhistorique de son analyse. Les sociétés sont à l'époque étudiées de manière synchronique, pour elles-mêmes, dans leur fonctionnement immédiat. Ce qui est relativement logique puisque ces sociétés "archaïques" sont alors considérées comme circonscrites et stables, du moins jusqu'à l'arrivée d'un facteur déstabilisant qui ne peut qu'être extérieur, les colons par exemple, voire les ethnologues. Si l'on rapporte ce mode d'analyse des sociétés à l'étude de la famille, on rencontre des sociologues tels qu'Emile Durkheim⁴⁰, dans la continuation duquel se situent les ethnologues précités, ou Talcott Parsons⁴¹ dont l'œuvre s'inscrit dans le prolongement des thèses du précédent. Si le premier cité insiste sur l'unité organique de la société conjugale et de la famille reposant sur des rôles sexués prédéfinis (Pfefferkorn, 2010 : 47-48), les travaux du second, dont l'analyse se fonde sur l'étude des classes moyennes urbaines américaines, constituent un chapitre incontournable de la sociologie de la famille, même si ils font l'objet de nombreuses critiques (Fougeyrollas-Schwebel, 2010). Sa vision est encore largement reprise aujourd'hui et sert de modèle aux diverses analyses insistant sur la complémentarité des rôles masculins et féminins.

Dans ce que l'on nomme la "famille parsonienne", l'homme se voit attribuer le rôle de pourvoyeur principal des revenus de la famille (*breadwinner*) (Méda, 2008), alors que la femme remplit prioritairement les rôles d'épouse et de mère au foyer. Sa théorie des rôles conjugaux attribue le "rôle instrumental" à l'homme qui "assure les relations entre la famille et le reste de la société", tandis que le "rôle expressif" (socio-affectif) qui "consiste dans la fonction d'intégration et de maintien des valeurs" est tenu par la femme (Fougeyrollas-Schwebel, 2010 : 124). Pas trace, dans ce type d'analyse véhiculée aussi bien par une partie de la sociologie de la famille que souvent par le sens commun, de rapports de pouvoir ou de domination masculine. Chacun-e tient sa place en fonction de ses qualités et compétences "naturelles", et les deux partenaires devraient y trouver leur compte. C'est ce que Nicole-Claude Mathieu qualifie de "pensée idéaliste d'une symétrie entre dominants et dominés" (1991 : 222) alors que Quéniart et Hurtubise estiment que les "fonctions normatives jugées essentielles par Parsons", sont en réalité "des fonctions aliénantes de la famille, qui favorisent le maintien des inégalités et des inéquités entre les sexes" (1998 : 4).

Concrètement, la notion clé de complémentarité est, aujourd'hui encore, constamment utilisée pour définir les qualités, les compétences, voire les caractères de chaque sexe dans la relation entre hommes et femmes en général dans nos sociétés, et au sein de la cellule familiale⁴² en particulier. Il faut pourtant le rappeler, le mot complémentarité n'est en aucun cas synonyme de ceux d'égalité ou de justice. "Égaux, mais différents", est un vœu pieux qui ne tient pas la route en matière d'organisation de la sphère domestique. Cette perception mène dans les faits à la négation de l'aliénation des femmes, dissimulée dans ce cas derrière une pseudo égalité

⁴⁰ Durkheim, 1967 et 1963.

⁴¹ Parsons, 1955 ; Parsons et Bales, 1955.

⁴² Notons que selon les points de vue, le terme peut être rapporté soit à la biologie, soit au monde carcéral.

qui, en finalité, explique Ortner, en arrive à prétendre que les femmes ne sont pas seulement naturellement subordonnées, mais souvent satisfaites de cette position qui leur permet de maximiser le plaisir maternel (1974 : 71). Mathieu démontre elle aussi de manière fort convaincante que la cohérence, la stabilité structurelle des sociétés, postulées par les fonctionnalistes, ne sont en rien consécutives à une complémentarité "naturelle" entre les sexes, mais bien à un rapport de force imposé par le groupe dominant au groupe dominé dans des sociétés universellement androcentrées (1991 : 222). De cette situation d'oppression des femmes, on peut affirmer que, si les sociétés ou le groupe familial fonctionnent bel et bien, ce n'est la plupart du temps pas de manière harmonieuse, mais au contraire, conflictuelle. C'est ce qui, concernant les rapports hommes-femmes, a été largement occulté par les tenants de l'analyse fonctionnaliste. Leur perception des rôles de chacun·e des partenaires d'un couple hétérosexuel correspond au "modèle de l'équivalence"⁴³ tel que défini par Roux dans un article relativement récent inspiré par une étude par questionnaires réalisée en 2011 en Suisse romande auprès de personnes vivant en couple : « *Ces personnes ont une vision essentialiste des catégories de sexe et s'appuient sur la "nature" de ces dernières pour fixer leur statut et les rôles sociaux de sexe – domestique pour la femme, professionnel pour l'homme* » (2014 : 54-55). Après avoir présenté jusqu'ici les principaux aspects des perspectives féministes et fonctionnaliste sur la famille, je passe au point suivant à l'autre élément déterminant pour la construction et la perpétuation de la division hiérarchique entre hommes et femmes à prendre en compte dans le cadre de cette thèse : le marché du travail.

1.3. La dynamique des inégalités sur le marché du travail

Jusqu'aux années soixante-dix, les sociologues du travail et économistes ont été "aveugles" (Chaponnière et Ricci-Lempen, 2012 : 91) au rôle des femmes dans l'économie et *a fortiori* à leur assignation à la sphère domestique. Comme le résumait Guionnet et Neveu « ... *c'est surtout sous l'impulsion des mouvements féministes (...) que les perspectives vont évoluer [car] ceux-ci soulignent la nécessité de prendre en compte le travail domestique au même titre que le travail salarié* » (2004 : 105), alors que Margaret Maruani évoque de son côté la déconstruction de l'opposition "travail/hors travail" (2003 : 46). Depuis lors, on trouve dans la littérature féministe différentes manières d'analyser cette imbrication entre travail professionnel et travail familial, que l'on trouve également sous la forme "production et reproduction", caractéristique de la situation d'une majorité de femmes en ce début de 21^e siècle — même si travailler, les femmes l'ont toujours fait (Schweizer, 2002 ; Tilly et Scott,

⁴³ Les deux autres modèles définis par Roux (2014 : 54) sont : le "modèle de l'équité, « celui d'une complémentarité des sexes qui se traduit par un temps de travail total, professionnel et domestique, identique pour les deux partenaires », et le "modèle de l'égalité substantielle", qui consiste à attribuer exactement le même nombre d'heures de travail domestique aux deux protagonistes du scénario (...) sans tenir compte ni du temps de travail professionnel des deux protagonistes, ni de la norme habituelle qui fait de l'activité domestique un travail de femme.

2002). Deux approches principales de cette interdépendance sont aisément repérables, des approches qui ne s'opposent pas, mais abordent plutôt l'étude du domaine du travail des femmes avec des priorités différentes.

Depuis les premières critiques féministes, une grande partie des auteur·e·s met l'accent sur l'organisation et la hiérarchisation du travail dans la sphère domestique pour expliquer les inégalités présentes dans la sphère professionnelle et cherche à « *Montrer que tout discours sur l'émancipation par le travail doit prendre en compte l'assignation prioritaire des femmes à la sphère domestique — clé de voûte du système patriarcal* » (Ricci-Lempen, 2007 : 133). Je reviens sur cette perspective plus avant dans le texte. D'autres scientifiques ne remettent pas en question l'imbrication entre sphère domestique et sphère professionnelle mise en évidence il y a plus de quarante ans par les chercheuses féministes, mais elles s'inscrivent plutôt dans un courant qui s'est développé depuis la fin des années 1990 et met davantage l'accent sur les inégalités produites par le marché du travail sans nécessairement en rechercher les racines dans la sphère familiale (Laufer ; Marry ; Maruani, 2003). Ces auteures nous invitent à "passer de l'autre côté du miroir" (Alonzo et al., 2005 : 379) et considèrent que pour les femmes, les conditions défavorables d'accès à l'emploi ou plus généralement au travail professionnel sont un des facteurs déterminants de leur subordination persistante dans la société, car : "la famille et, plus largement, l'univers domestique n'expliquent pas tout" (ibid. : 374). Comme le met bien en évidence Philippe Alonzo (ibid.) l'accent a été principalement mis jusqu'alors sur l'influence que le poids de la division sexuelle des tâches dans la sphère domestique fait peser sur les possibilités professionnelles des femmes (Collectif, 1984 ; Ricci-Lempen, 2007). L'impact du marché de l'emploi sur l'organisation inégalitaire de la sphère familiale a donné lieu à nettement moins d'études et il y a là pour elle matière à un "renversement de paradigme" (Alonzo et al., 2005 : 375) plus heuristique que théorique dans la manière d'envisager cette articulation entre les deux mondes. Tout ne s'explique pas à partir de la sphère domestique et le marché du travail doit prendre davantage de place dans l'analyse de ces interactions puisqu'il ne se contente pas de reproduire les inégalités de la sphère familiale : il est lui-même producteur d'inégalités (Maruani, 2004 : 113). La question n'étant pas tant d'identifier une cause première que d'articuler les deux mondes et de démontrer que la production des inégalités à l'intérieur de l'une des deux sphères rejaillit nécessairement sur l'autre. C'est bien ce que prétend Geneviève Fraisse lorsqu'elle écrit que "La liberté donnée à une femme grâce au travail se joue dans l'articulation entre famille et emploi" (2010 : 323). On constate, par exemple, que dans la définition même de ce qu'est une "qualification" susceptible de faire l'objet de revendications salariales, se jouent d'importantes différences sexuées. La qualification est généralement masculine, tandis que le travail féminin est jugé sans qualité, et cela même si l'organisation du travail connaît d'importantes métamorphoses, liées par exemple à des innovations techniques (Maruani et Drancourt, 1989). C'est en partie sur cette différence de "qualification" que se

base l'argumentaire sur les différences de salaires alloués aux hommes et aux femmes.

Je ne cherche pour ma part pas à me situer par rapport à l'une ou l'autre de ces deux perspectives de toute manière perméables et pas nécessairement antagonistes, ce d'autant plus qu'il paraît en la matière illusoire de chercher à remonter à une hypothétique source originelle du problème. C'est donc surtout *pour tenir compte des objectifs de cette thèse* que l'accent sera plus particulièrement mis ici sur les auteures qui se sont intéressées au fonctionnement de la sphère domestique, à la répartition sexuée et inégalitaire des tâches dans ce cadre, et au "mode de production domestique" tel que le définit Delphy. Mon questionnement porte en effet, je l'ai dit déjà, davantage sur le versant "famille" de l'interface sphère domestique/sphère professionnelle. Mais si la question des inégalités dans l'univers du travail professionnel ne constitue pas l'objet principal abordé dans cet exposé théorique, il n'est pas question pour autant de l'évacuer puisque, comme nous le verrons plus en détail au chapitre 3., la création de microentreprises est bel et bien l'objectif numéro un du *parcours Arianna* dont le projet rejoint la perception largement développée par le courant féministe du travail professionnel comme facteur décisif d'émancipation (Messant et al., 2008). Le contexte du monde du travail dans le Val d'Anniviers constitue certes un terreau peu favorable à l'émancipation des femmes, c'est là l'argument même des instigatrices de la formation étudiée, et cet environnement socio-économique sera bien sûr évoqué en différents lieux de la thèse afin de préciser le cadre dans lequel évoluent les participantes au *PA*.

Rien ne permet cependant d'affirmer que cet environnement a été sensiblement modifié pendant la durée de cette recherche alors que la question des éventuelles dynamiques sociales enclenchées de manière volontariste à l'échelle des familles des participantes fait précisément l'objet de ma thèse.

La situation paradoxale des femmes sur le marché de l'emploi aujourd'hui est largement due au fait qu'elles sont confrontées à une série d'"injonctions contradictoires" des politiques publiques entre le référentiel de "l'émancipation des femmes" et celui de "l'institution familiale" (Commaille, 2001 : 139). Elles sont encouragées à rejoindre le marché du travail, mais avec une moindre légitimité que les hommes. Une fois sur le marché du travail, on attend d'elles qu'elles continuent à assumer seules le travail domestique, tout en répondant aux normes masculines "neutres" du travail salarié qui reposent sur la dissociation nette entre emploi et hors emploi, soit entre les sphères productive et reproductive. Le "paradoxe" de la situation actuelle résiderait alors dans le fait que l'égalité formelle sur le marché de l'emploi s'est, dans les faits, traduite par une extension de la norme du travail masculin à l'ensemble des travailleurs et travailleuses des deux sexes, sans remise en question de la hiérarchie de genre entre travail "masculin" et travail "féminin". Dans les politiques sociales, les représentations de la famille continuent à assigner aux femmes les pratiques de la sphère privée, du travail domestique et des tâches du "care", en particulier les soins aux enfants et aux ascendants.

Une analyse, à la lumière du genre, des transformations du marché du travail, en Suisse comme dans les pays voisins, démontre que la situation des femmes a connu d'importantes avancées depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Cependant, bien loin de l'idée répandue d'une pente naturelle vers l'égalité entre les sexes, ces mutations profondes favorables aux femmes sont allées de pair avec une reconfiguration des inégalités entre les sexes et l'émergence de nouvelles disparités. Différentes explications peuvent être mobilisées pour expliquer la dynamique et la reconduction de ces inégalités sexuées sur le marché de l'emploi, mais voyons, pour commencer, plus précisément ce que l'on entend par "travail professionnel" du point de vue du genre. Il faut tout d'abord noter l'insistance mise dans la littérature féministe sur le travail "payé" ou "salariné", ou sur les "emplois" (Delphy and Leonard, 1992). Comme si les travailleuses indépendantes⁴⁴ — qu'il s'agisse d'une agricultrice, d'une artisane, d'une commerçante, d'une médecin ou de toute autre profession entrant dans cette catégorie — constituaient une catégorie particulière systématiquement favorisée du point de vue du revenu et peu soumise aux contraintes découlant généralement de la double charge — domestique et professionnelle — des femmes. Pour ma part, et sur la base de la réalité vécue par les participantes au *parcoursArianna*, je considère que le travail professionnel ne se limite pas aux emplois salariés.

En Suisse comme dans le reste de l'Europe, les femmes représentent aujourd'hui près de 50% de la population active : « *Entre le quatrième trimestre 2010 et le quatrième trimestre 2015, le nombre d'hommes actifs (hommes actifs occupés et chômeurs au sens du BIT) a progressé de 7,8% (à 2,8 millions), celui des femmes actives de 11,6% (à 2,4 millions). La part des femmes dans la population active a augmenté en cinq ans de 0,9 points à 45,9%* » (OFS, 2016b : 12). À contre-courant des prévisions de certains spécialistes, la crise économique et l'apparition du chômage de masse n'ont pas eu raison de l'emploi féminin. Il semble même s'être largement consolidé depuis, témoignant d'un changement profond et surtout remettant largement en question l'idée d'un travail salariné féminin comme "armée de réserve". Malgré ce changement majeur, cette parité comptable n'a pas débouché sur une égalité entre hommes et femmes au niveau de l'accès et de l'évolution ou du maintien dans le marché de l'emploi. La situation du marché du travail en Suisse est sur ce point similaire à celle des pays qui nous entourent (OFS, 2008b ; Bachmann et al., 2004). De l'après-guerre à nos jours, deux tendances simultanées et apparemment contradictoires caractérisent schématiquement l'évolution du travail féminin comparé avec celui des hommes : convergence et divergence. L'égalité entre les femmes et les hommes se présente donc paradoxalement sous deux aspects irréconciliables. D'un côté, la situation des femmes se rapproche sensiblement de celle des hommes en ce qui concerne le statut de salarié-e, le niveau de formation, l'accès aux postes d'encadrement intermédiaire, aux professions libérales notamment, ou encore à l'éventail de professions — considérées comme masculines ou non — désormais accessibles (Zinn, 2018 ;

⁴⁴ « [En Suisse] En 2016, la population active occupée compte 13% d'indépendants » (OFS, 2018 : 4).

Lapeyre, 2006 ; Maruani et Nicole-Drancourt, 1989). Des progrès durables touchants à l'emploi des femmes dans certains secteurs et à certains niveaux existent indéniablement, aboutissant à une remise en question partielle des inégalités. De l'autre, la divergence est manifeste à plusieurs niveaux : les femmes n'accèdent pas aux mêmes emplois que les hommes et sont beaucoup moins nombreuses dans le haut de la hiérarchie — même si les toujours rares cas de femmes cadres supérieures ou dirigeantes sont constamment mis en exergue, entre autres par l'entremise de ce que Rose-Marie Lagrave nomme "l'entreprise d'obscurantisme orchestrée par les médias": « *La fonction sociale de l'image de la femme entreprenante et performante diffusée par les médias est de cacher la forêt par l'arbre. La réussite des unes est l'envers du décor des autres* » (2002 : 621). Si la valeur d'exemplarité de ce type de battantes qui ont réussi jongler avec leurs nombreuses obligations ne peut être négligée, ces modèles mettent aussi la pression sur d'autres femmes qui n'ont pas nécessairement l'envie, l'énergie ou les moyens de s'y confronter et occupent la grande majorité des emplois à temps partiel dont la quantité continue à progresser, sont très présentes dans les formes d'emploi flexibles et précaires, sont toujours et encore discriminées au niveau salarial⁴⁵ et assument la plus grande partie des charges et responsabilités dans la sphère privée. Elles sont proportionnellement à leur taux d'activité plus nombreuses que les hommes au chômage et plus souvent sous-employées en bonne partie parce qu'après avoir consacré quelques années à l'éducation de leurs enfants, elle peine à retrouver le fil de leur trajectoire professionnelle (OFS, 2008a, Messant-Laurent, 2001 ; Angeloff, 2000 ; Crompton, 1999).

Cette situation paradoxale, qui voit les femmes gagner sur certains plans et perdre sur d'autres, a des implications dans plusieurs domaines. Par exemple, une des ambiguïtés de l'égalité réside dans l'augmentation notable du nombre de femmes dans les positions de cadre et les professions notamment médicales (Rosende et Roux, 2008 ; Le Feuvre et Lapeyre, 2005) alors que leur présence demeure massive dans les postes à temps (très) partiel, à bas revenu dans le secteur des services (Messant-Laurent, 2001).

Au niveau de la relation emploi-formation, il apparaît tout aussi paradoxal de constater qu'à la meilleure réussite scolaire des jeunes filles, avérées depuis la fin des années 1960 (Baudelot et Establet, 1992) ne correspond pas une égalisation plus importante des conditions d'accès à l'emploi et d'évolution professionnelle. En effet, malgré cette meilleure réussite dans les premiers cycles de l'éducation, de fortes inégalités perdurent dans les niveaux supérieurs de

⁴⁵ La progression des salaires féminins est tellement lente que l'on parlera plus volontiers de stagnation : « *En 2012, dans l'ensemble du secteur privé, les femmes gagnent en moyenne 21,3% de moins (moyenne arithmétique) que leurs collègues masculins (2008 : 25,0%). La différence salariale qui existe entre les sexes s'explique en partie par des effets de structure liés à la fois au profil de la personne (âge, formation, année de service), aux caractéristiques du poste occupé au sein de l'entreprise et au domaine d'activité exercé. L'autre partie de l'écart salarial entre les femmes et les hommes reste inexpliquée. Au niveau total du secteur privé, on constate que la part inexpliquée des écarts salariaux entre les femmes et les hommes s'élève en moyenne à 40,9% en 2012 contre 37,6% en 2010 et 39,6% en 2008. Ces pourcentages indiquent une relative stabilité du phénomène sur les quatre dernières années* » (OFS, 2017 : 8).

formation et les orientations professionnelles (Fassa et al., 2010 ; Fassa et Kradolfer, 2010 ; Duru-Bellat, 1993, 1990). Mais surtout, si la généralisation et l'explosion des scolarités féminines sont un des facteurs importants de l'arrivée massive des femmes sur le marché de l'emploi depuis près de 60 ans (Battagliola, 2000), elle ne se traduit pas par une amélioration parallèle de leur situation dans le travail salarié, où elles restent majoritairement cantonnées dans des secteurs d'activité bien distincts et dans des postes subalternes (Löwy, 2006).

A l'échelle macrosociale, on constate, recherches à l'appui (Castel, 2003, 1999 ; Supiot, 1999), que les mutations économiques et sociales de ces quarante dernières années ont pour conséquence une mise en mobilité généralisée des relations de travail, des carrières professionnelles et des protections attachées au statut de l'emploi. Or, même si les critères institutionnels retenus pour comptabiliser les personnes sans emploi sous-estiment plus largement le chômage féminin que le masculin (Maruani, 2002 ; Jobin, 1995), en raison de leur situation sur le marché de l'emploi et de leurs activités domestiques et familiales, les recherches récentes prouvent que les femmes sont particulièrement touchées par l'effritement des droits sociaux, historiquement rattachés à la condition salariée. La pauvreté, et notamment la pauvreté laborieuse, dont on sait dorénavant qu'elle est largement féminine, en est l'une des conséquences (Caritas Suisse, 2001). D'autre part, si l'on s'inquiète régulièrement du chômage des jeunes ou encore du chômage des cadres, le fait que le surchômage des femmes semble encore aujourd'hui frappé d'une certaine "tolérance sociale" (Torns, 1997), témoigne lui aussi de l'attitude ambiguë des institutions vis-à-vis de l'emploi féminin : bien que la féminisation du salariat soit un fait avéré, elles continuent de faire planer un doute sur la légitimité de l'accès des femmes au marché de l'emploi.

Il apparaît enfin que les analyses du monde du travail à l'aune de "la variable sexe" sont en grande partie restées jusqu'alors centrées sur les femmes. Elles ont laissé dans l'ombre les caractéristiques de l'activité des hommes dans la sphère professionnelle qui expliquent, elles aussi, la situation inégalitaire dans laquelle se retrouvent les femmes sur le marché de l'emploi. C'est l'analyse de la construction des systèmes de genre propres aux différents groupes professionnels qui est privilégiée dans cette optique (Le Feuvre et Zinn, 2013). Un des apports de cette approche est d'avoir élargi l'analyse des professions au-delà du cercle des ouvrières et des employées, pour s'intéresser aux professions supérieures, à l'instar des ingénieures ou des professeures du secondaire (Cacouault-Bitaud, 2007 ; Marry, 2004), ou au "plafond de fer" au sein même de l'université (Fassa et Kradolfer, 2010). L'accent est mis sur les caractéristiques des professions concernées et sur les changements potentiels en pointant bien l'idée que les inégalités repérées entre hommes et femmes dans les différents contextes professionnels, mais aussi nationaux ne sont pas les mêmes, n'ont rien de naturel, et peuvent être historicisées comme l'a fait Carola Togni à propos du chômage (2009 ; 2015).

Les quelques analyses résumées ci-dessus révèlent toute la complexité de la problématique des inégalités sexuées devant et dans le marché de l'emploi. Elles invitent en particulier à réexaminer certains concepts généraux des sciences sociales et vont à l'encontre des

représentations univoques de ce que travailler veut dire. La prise en compte des multiples dimensions de l'emploi féminin oblige à faire des allers-retours permanents entre travail et hors travail et conduit ainsi à aller outre l'actuel découpage académique en sous champs de recherche distincts ("sociologie du travail", "sociologie de la famille", "sociologie de l'éducation"...), en dépassant les distinctions arbitraires.

La courte mise en perspective des différents acquis des recherches sur l'accès, l'évolution et le maintien des femmes sur le marché de l'emploi pointe la pénurie d'analyse traitant en finesse des articulations entre fonctionnement du marché de l'emploi et sphère familiale. En effet, à l'heure où le marché de l'emploi connaît d'importants bouleversements, avec comme conséquences une réflexion traitant de manière indissociée les interactions entre sphères productive et reproductive — la "bipolarisation" de l'emploi féminin apparaît comme une solution pertinente pour rendre compte des apparents paradoxes de la situation des femmes sur le marché de l'emploi. Plutôt que d'opposer la suprématie d'une sphère d'activité sur l'autre, il s'agit bien de comprendre la dynamique de la réactualisation/dépassement des inégalités entre hommes et femmes dans le monde du travail en tenant compte parallèlement des enjeux, normes, pratiques et représentations à l'oeuvre dans la sphère domestique.

Pendant longtemps, le travail rémunéré a été considéré comme la principale voie vers l'indépendance pour les femmes et "l'accès majeur à la citoyenneté sociale" (Messant et al., 2008 ; Hirata et Kergoat, 1998 : 96), et cette vision des carrières professionnelles des femmes et des salaires qui s'y rapportent comme "principaux leviers de changement" (Brugeilles et Sebillé, 2013 : 29) demeure prédominante de nos jours. Suite aux constats largement contrastés présentés ci-dessus, quelques auteures féministes commencent cependant à afficher une certaine désillusion face à la persistance des inégalités et aux espoirs sans doute excessifs placés dans le travail féminin comme moyen principal vers l'émancipation des femmes (Bachmann et al., 2004 ; Fougeyrollas-Schwebel, 1996 ; Kaufmann, 1995). Dans le compte-rendu des interventions du colloque "Le travail, outil de libération des femmes ?" organisé par la revue *Nouvelles Questions Féministes* à l'université de Lausanne en avril 2007, Silvia Ricci-Lempen écrit : « *Le féminisme a investi le travail rémunéré, hors du foyer, d'un formidable pouvoir émancipateur, en attendant même des effets décisifs en termes de restructuration de la sphère domestique et de la vie sociale en général : répartition égalitaire des tâches ménagères et éducatives, généralisation, dans tous les domaines, de la mixité et du partenariat entre les sexes* » (2007 : 133).

Il s'agit également de tenir compte de l'inefficacité des politiques publiques de l'égalité qui ont largement échoué à briser les mécanismes des inégalités de sexe. À l'encontre de ceux, critiqués par Roux (Roux et al., 2003), qui s'insurgent contre les "privilèges" sociaux accordés aux femmes, mais aussi contre des analyses trop mécanistes de la reproduction des inégalités, l'hypothèse d'une dialectique des dépassements/reconduction des inégalités sexuées apparaît plus proche de la réalité actuelle de l'emploi féminin. En matière de travail des

femmes, on peut à la fois dire que "tout a changé" et que "rien n'a bougé" écrivait Maruani en 2003. Dix ans plus tard, le bilan qu'elle tire n'est guère meilleur et comme je viens de le faire ci-dessus, elle souligne surtout "la constance d'un certain nombre d'inégalités malheureusement classiques" (Maruani, 2013 : 12). Laure Bereni, à qui je laisse le soin de conclure cette partie du chapitre, nuance tout de même le propos : « ... *bien que le marché du travail reste ségrégué, la progression des femmes dans des professions traditionnellement à dominante masculine est indéniable* » (Bereni et al., 2010 : 143). L'un des éléments qui concourent à la perpétuation des inégalités sur le marché de l'emploi est sans aucun doute le travail à temps partiel, une pratique qui demeure essentiellement l'"apanage" des femmes. Je m'arrête sur ce thème au point suivant.

1.3.1. Le travail à temps partiel, un cercle vicieux

Parmi les spécificités du travail des femmes en Suisse — et Anniviers ne déroge pas à la règle —, le travail à temps partiel est une constante⁴⁶ et "... une des caractéristiques du marché de l'emploi helvétique" (Henchoz, 2014a : 3)⁴⁷. Les chiffres les plus récents sont à ce propos assez évocateurs : « *Le travail à temps partiel est nettement plus répandu chez les femmes que chez les hommes : au quatrième trimestre 2015, 57,3% des femmes actives occupées travaillaient à temps partiel (taux d'occupation inférieur à 90%), contre 16,8% des hommes actifs occupés* » (OFS, 2016b : 12). Voilà qui tend à démontrer que les propos tenus par Margaret Maruani vingt ans plus tôt lorsqu'elle écrivait que "le travail à temps partiel ne désigne pas tant un horaire de travail qu'une forme d'emploi spécifiquement féminine" (1995) sont toujours valables. Cette forme de rapport au travail demeure donc une "prérogative" presque exclusivement féminine au sein des ménages lorsque la motivation est dictée par le désir ou l'obligation de parentage. Ce sont toujours les mères plutôt que les pères qui cessent de travailler ou réduisent leur temps de travail pour prendre en charge les enfants et n'ont alors d'autre possibilité qu'un emploi à temps partiel (Bereni et al., 2010 : 143).

Les implications de cette prévalence du temps partiel et de la discontinuité qu'il entraîne pour les femmes dans leur approche d'un parcours professionnel ainsi que sur leur quotidien et celui de leur famille sont indiscutables et ont été relevées par de nombreuses auteures. Patricia Roux estime que le temps partiel fait office de "garde-fou pour la famille" (1999 : 30) et mentionne trois principales conséquences du temps partiel féminin qui sont liées entre elles :

⁴⁶ Les statistiques de l'Office fédéral de la statistique sont éloquentes tant sur la répartition du temps partiel entre hommes et femmes que sur la progression de ce type d'emploi en Suisse : « *La majorité des actifs occupés travaillant à temps partiel sont des femmes (76%), même si la part des hommes tend à augmenter (...). La généralisation du temps partiel a favorisé la participation des mères au marché du travail. En 2015, 8 mères (entre 25 et 54 ans) sur 10 sont actives professionnellement; et 8 mères actives occupées sur 10 le sont à temps partiel* » (OFS, 2017 : 2-3).

⁴⁷ Sur ce point aussi, les chiffres officiels sont évocateurs, mais, comme souvent, la notion de "temps partiel" recouvre des réalités très différentes. Nous verrons qu'en Anniviers, de nombreuses femmes travaillent à moins de 50% : « *Les postes à temps partiel sont très répandus en Suisse: par rapport à l'Europe des 28, deux fois plus d'actifs occupés, environ, travaillent à temps partiel dans notre pays. Toutefois, tant en Suisse qu'en moyenne européenne, les femmes entre 25 et 54 ans sont à peu près cinq fois plus nombreuses que les hommes du même âge à travailler à temps partiel: 64% des Suissesses actives occupées travaillent à temps partiel, contre 30% au sein de l'Europe des 28* » (OFS, 2017 : 102).

la précarité (les emplois à temps partiel sont moins stables, moins prestigieux et ils freinent les possibilités de promotion) ; le maintien des femmes dans une dépendance financière par rapport à leur conjoint ; et la justification au non-partage des tâches dans les couples en raison de la prétendue disponibilité supérieure des femmes. Selon elle, « *Le temps partiel est donc un moyen performant pour subordonner le parcours professionnel et le mode de vie des femmes aux exigences familiales* » (2006a : 27), autrement dit un renforcement de la "dynamique tendant vers le retour au partage des rôles le plus traditionnel" (Kergoat, 2012 : 173). Quant à Maruani, elle souligne, un effet néfaste supplémentaire : le fait que "le temps partiel semble bien être, en soi, producteur de déqualification (2003 : 102).

Françoise Messant a largement contribué à l'analyse des effets du travail à temps partiel en Suisse et elle soulignait il y a déjà plus de trente ans un phénomène qui n'a que peu évolué depuis : celui du doute qui étreint souvent les femmes quant à la nécessité et à la légitimité de travailler à l'extérieur du foyer (1991 : 54). Ce qui n'est guère surprenant puisqu'en réalité, la majorité des femmes sont tributaires de leur partenaire masculin dans la mesure où leur temps partiel n'est qu'un travail d'appoint (Rosende et Roux, 2008 : 120). C'est bien l'une des particularités de ce type de travail que d'impliquer une certaine contingence qui laisse à penser que le travail des femmes ne va pas de soi au même titre que celui des hommes (Messant-Laurent, 1992 : 4). Selon Rosende et Roux, il faut ajouter à ces divers constats peu réjouissants l'impression malheureuse que la pratique du temps partiel libère du temps libre — ce qui, nous le verrons lors de l'analyse des données, n'est pas systématiquement faux — et "masque ainsi encore plus leur investissement dans le travail domestique et le care" (2008 : 122). En bref, ce mode de travail ne fait qu' "... entériner le processus d'assignation prioritaire des femmes à l'univers domestique" (Pfefferkorn, 2006 : 205).

Danièle Kergoat, qui a surtout inscrit ses recherches dans le monde ouvrier et étend souvent ses commentaires aux femmes occidentales en général, évoque à propos du travail à temps partiel "la désillusion du travail salarié". Elle précise que si l'on se réfère aux chantres de la "conciliation" famille travail, c'est bien l'« ... *investissement familial des femmes qui serait une donnée a priori, quasi biologique, et qui entraînerait le besoin des femmes de diminuer leur temps de travail salarié pour s'occuper des enfants* » (2012 : 170) et constate qu'au sein de l'échantillon d'ouvrières de sa recherche, nombreuses sont les femmes qui vivent mal le fait de ne pas être assez présentes au foyer. Elle souligne également un autre aspect important du cheminement qui amène beaucoup de femmes à ne pas travailler à temps plein : la "flexibilité biographique" — j'ajouterai "et géographique" — dans leur trajectoire professionnelle que le désir de materner leurs enfants impose à ces "actives discontinues" (ibid. : 172). Pour comprendre le temps partiel, il ne suffit donc pas de tenir compte des deux axes usuels, le travail et la famille, mais il faut en ajouter un troisième : le type d'emploi et les conditions de travail spécifiques à ce type d'emploi. Hormis dans certains milieux aisés pour lesquels le travail domestique peut-être externalisé — pratiquement

toujours vers d'autres femmes, on le sait —, la question de l'interdépendance pour les femmes des sphères domestique et professionnelle est donc particulièrement centrale dans le mode de travail à temps partiel. Il y a là un préjudice évident qui ne saurait aller de pair avec une réelle égalité face au monde professionnel.

Certaines auteures insistent sur une typologie binaire du temps partiel : le temps partiel "contraint", soit parce que le type d'emploi l'impose, soit parce que le statut financier du ménage l'exige, et le temps partiel "choisi" qui serait le plus souvent motivé par le désir des femmes de s'occuper de leurs enfants (Bereni, 2008 : 123). Et lorsqu'un aspect plus émancipateur du temps partiel est relevé, c'est encore en relation avec l'emploi plutôt qu'avec un objectif de bien-être ou de préservation de loisirs, c'est-à-dire que les femmes opteraient alors pour le temps partiel afin de se ménager du temps pour d'autres formations, études, ou activités professionnelles (Chartoire, 2013). Cette approche féministe essentiellement critique d'un temps partiel pénalisant pour les femmes est absolument fondée, mais elle fait généralement l'impasse sur une vision alternative plus positive qui existe pourtant. Pour autant que cela soit possible d'un point de vue financier, il est tout à fait légitime pour une femme de faire le choix de privilégier le temps libre et une existence moins axée sur la performance carriériste ou des avantages pécuniaires. Nous constaterons en Anniviers qu'il s'agit de nuancer le propos et de prendre en considération les différentes composantes du choix réel — entre emploi mal rétribué et peu valorisant et envie de passer du temps avec ses enfants — qui se présente à certaines femmes pour lesquelles un travail n'est pas une nécessité absolue. Le temps partiel volontaire devrait également figurer parmi les options offertes aux hommes par le monde du travail — ce qui est loin d'être fréquent —, même s'il est par ailleurs avéré que ceux-ci n'ont pas tous "l'imaginaire" suffisant pour sortir des schémas classiques d'organisation familiale (Roux, 2001 : 120). Martine Chaponnière et Silvia Ricci-Lempen relèvent pour leur part une évolution des discours de certains milieux féministes sur la question du temps partiel. Alors qu'il y a une quarantaine d'années ces milieux réclamaient davantage d'emplois de ce type, la théorie féministe du début du 21^e siècle "s'attache surtout à en analyser les méfaits pour les femmes" (2012 : 95).

Pour clore ce point et ne pas demeurer sur la vision d'un monde du travail figé dans ses lignes de force, notons que Le Feuvre souligne dans un récent et important ouvrage consacré à cette thématique (Maruani, 2018) qu'un "triple mouvement de fond" est en cours dans les sociétés occidentales, soit "le déplacement les injonctions normatives associées à l'accès des femmes à l'emploi rémunéré" ; "la dérégulation protéiforme du marché du travail" ; et "l'adoption de politiques de promotion de l'égalité dans une vaste palette d'espaces professionnels". Elle déduit de ce constat qu'"une révision au moins partielle des outils élaborés au cours des vingt dernières années pour l'analyse féministe du marché du travail" est nécessaire (Le Feuvre, 2018 : 267). Nous verrons dans la suite du travail si ce type d'évolution est également perceptible dans la société anniviarde.

1.4. La division sexuelle du travail : constance et variations d'un phénomène universel

Je préciserai pour débiter ce point et pour le cas où cela n'irait pas de soi, que les divisions/stratifications sociales ne se résument évidemment pas au genre. L'âge ou les statuts sociaux et classes sociales sont, par exemple, d'autres facteurs importants comme l'ont souligné de nombreux chercheurs, de Durkheim et son étude "De la division du travail social" (1967) à Weber et la question de la "sociation" (1995 : 78) et, plus récemment, les théories de l'intersectionnalité. Mais, au travers des analyses de chercheuses féministes comme Delphy, Mathieu, Rubin, Kergoat, Tabet, Roux et tant d'autres, c'est bien la division sexuelle du travail qui occupera une place prépondérante dans mon texte.

L'acceptation de l'idée d'une division hommes/femmes du travail renvoie à l'origine de cette division, car, s'il y a assignation et captation, c'est que la division par sexes soit existante préalablement à l'attribution des tâches, soit est constituée précisément au travers de cette division. Rien ne permet de lier au sexe et à la procréation la différenciation des tâches selon le sexe/genre, observée dans toutes les sociétés, mais avec des modalités variables. Ou plutôt, c'est dans l'ordre inverse de l'idée commune — la division des tâches serait une conséquence des contraintes "objectives" de la procréation féminine — qu'il faut établir la relation. Je ne traiterai pas ce thème de l'"origine" dans ce travail. Fougeyrollas-Schwebel insiste sur la vacuité de la quête ontologique d'un "événement historique fondateur de la domination masculine" (1993 : sans pagination) et Mathieu, ne semble pas davantage considérer comme prioritaire d'entrer en matière puisqu'elle se déclare accablée lorsqu'on la presse d'évoquer ce sujet (2014 :171). J'aborde ce point central pour ma recherche avec la définition que donne Danièle Kergoat de cette division entre catégories de sexe :

« La division sexuelle du travail est la forme de division du travail découlant des rapports sociaux de sexe ; cette forme est modulée historiquement et socialement. Elle a pour caractéristiques l'assignation prioritaire des hommes à la sphère productive et des femmes à la sphère reproductive ainsi que, simultanément, la captation par les hommes des fonctions à forte valeur sociale ajoutée (...) » (2000 : 36).

À partir de cette définition, je me contenterai dans un premier temps d'un rapide survol de la notion de "division sexuelle du travail" avant de poursuivre en situant plus précisément cette division dans le cadre de la sphère domestique. Notons que "division sexuelle" est bien la formulation la plus courante⁴⁸, mais j'aurai pour ma part tendance à considérer parfois — et

⁴⁸ Je conserverai généralement dans cette thèse la formule "division sexuelle du travail" qui est de loin la plus répandue dans les études genre, mais la remarque suivante de Mathieu mérite cependant d'être prise en compte : «... pourquoi appeler division sexuelle du travail ce qui est la répartition des tâches entre les sexes ? Pourquoi l'appeler "sexuelle" puisqu'en fait

en tout les cas sur mon terrain de recherche — l'utilisation exclusive de ce vocable comme un peu réductrice et à lui préférer selon les occasions celui de division sexuelle des "tâches", voire des "activités", tant il est vrai que la ségrégation entre les sexes imprègne l'ensemble du champ social, loisirs compris. Cette remarque s'applique aussi au domaine spécifique de la famille où la définition de ce qui entre ou non dans la case "travail des femmes" est objet d'interprétations, y compris par les actrices elles-mêmes. Pour ne rien dire des hommes pour lesquels le fait de jouer au ballon dans le jardin familial avec ses enfants est parfois pris en compte dans le calcul des heures de "travail" domestico parental effectuées par chaque partenaire du couple.

Pour en revenir aux fondamentaux, on peut considérer que toute division du travail instaure une hiérarchie et que l'infériorisation des femmes dans cette hiérarchie remplit bien une fonction : celle de maintenir la structure d'une société dans laquelle le mâle domine. Il ne s'agit pas de répartir les tâches à accomplir entre hommes et femmes, mais bien d'instaurer un "un tabou contre la similitude des hommes et des femmes" (Rubin, 1998 : 31), de "diviser quelque chose qui ne l'est pas", de "différencier un tout, les humains, en faisant du sexe un critère de différenciation" (Mosconi, 2016 : 45).

Cette division (ou interdiction/assignation) des tâches a été la plupart du temps, dans les études féministes et anthropologiques, mise en lien avec des dichotomies telles que femmes-privé/hommes-public (Touraille, 2011 ; Lucas et Ballmer-Cao, 2010 ; Pateman, 1988), hommes-production/femmes-reproduction (Edholm, Harris and Young, 1982) ou encore femmes-nature/hommes culture (Ortner, 1974) qui seraient aisément repérables dans presque toutes les sociétés selon certain·e·s à l'opinion desquel·e·s je me joins volontiers⁴⁹. Notons au passage que le terme "reproduction" ne s'applique pas ici — et c'est le plus souvent le cas dans la perspective de genre — uniquement à la reproduction biologique, mais également à la reproduction sociale (du système social) dans son ensemble⁵⁰. À moins qu'une acception différente du terme ne soit spécifiée, c'est dans ce sens qu'il faudra l'entendre dans la suite du texte.

L'anthropologue Claude Lévi-Strauss a rapporté un fait capital pour la vision constructiviste des rapports de genre : si l'asymétrie de fonction entre les sexes est universelle, cette asymétrie s'exprime sous des formes très différentes selon les sociétés prises en compte (1971 : 19), ce qui contredit pour bonne part l'idée que la division des assignations imposées aux hommes et aux femmes relèverait, comme l'écrit Geneviève Fraisse, "de la différence des corps" (2010 : 323). Le même Lévi-Strauss souligne également que ce qui est prescrit à l'un est par la force des choses interdit à l'autre, contribuant ainsi à "instaurer un état de

rien ne permet de lier au sexe lui-même la différenciation des tâches, qui est observée dans toutes les sociétés, mais avec des modalités différentes » (Mathieu, 2014 : 180). Bérèni et ses co-auteurs semblent partager cet avis : « *Nous utilisons ici "division sexuée du travail" plutôt que l'expression plus usitée de "division sexuelle du travail" car "sexuelle" tend à renvoyer à la sexualité, alors que "sexué" renvoie plus nettement à la différence des sexes* » (2010 : 113, note 11).

⁴⁹ cf. Mathieu, 1973 ; Ortner, 1974 ; MacKormack, 1980 ; Jackson, 1999.

⁵⁰ Voir par exemple à ce sujet : Edholm, Harris and Young, 1982.

dépendance réciproque entre les sexes" (1971 : 19). Notons que ce fameux anthropologue, dont la théorie de "l'échange des femmes" a fait couler beaucoup d'encre féministe (Rubin, 1998 ; Mathieu, 1991), passe malheureusement sous silence le fait que cette "dépendance réciproque" entre catégories de sexe n'a pas un caractère égalitaire. Une réalité que souligne par contre Delphy avec cette formulation clé : « *Ce système [de division sexuelle du travail] est mal nommé, car il n'implique pas seulement une division technique des tâches, mais une hiérarchie ; c'est avant tout un système d'exploitation* » (2003 : 56). Il résulte de ce qui précède qu'il est nécessaire de dépasser l'analyse de la division sexuelle du travail comme étant une "simple répartition des tâches" (Mathieu, 2014 : 181-182) propre à satisfaire chacun·e et basée sur les qualités complémentaires des femmes et des hommes. Il est évident que certaines tâches sont plus prestigieuses alors que d'autres sont invisibilisées parce que considérées comme "naturelles", allant de soi. Un constat qui s'applique parfaitement à la division sexuelle des activités dans la sphère domestique.

1.4.1. La division sexuelle inégalitaire des activités dans la sphère domestique

Nous l'avons vu déjà, le travail domestique qui est dévolu aux femmes et permet aux hommes de s'investir dans la sphère professionnelle a longtemps été "invisible" aux yeux de la sociologie du travail. Aussi, un des premiers grands apports des études féministes qui se développe dès la fin des années 1970 est d'avoir remis "la maison" au milieu du village et pris en compte le travail domestique en tant que "... fondement d'une analyse de la division sexuée du travail comme nœud de l'oppression des femmes" (Bereni et al., 2010 : 110). Malgré quelques timides indices d'un meilleur investissement des hommes au foyer, la division sexuelle des tâches est fondamentalement demeurée en Suisse la même que celle décrite dans les ouvrages qui ont traité de ce thème il y a quinze, vingt, voire quarante ans (Schwiter, 2014 ; Roux et al., 1999 et 1996 ; Held et Levy, 1975). Ben Salah, Wernli et Henchoz (2017) établissent dans une très récente étude une typologie en quatre groupes des comportements masculins en matière de travail domestique et travail professionnel. Tout en insistant sur les nuances observables, les auteur·e·s démontrent à quel point ce qu'ils et elle nomment le modèle des "hommes orthodoxes"⁵¹ reste prépondérant.

Le modèle de l'"homme inclusif" est le plus proche d'une égale répartition des tâches sans pour autant bouleverser fondamentalement la structure inégalitaire du couple puisque ce groupe prend au sein du couple "la quantité la plus importante de travail rémunéré et la plus faible de travail ménager". (ibid. : 11-12). Les hommes appartenant à ce groupe, les plus rares, ne représentent que 17% de l'échantillon. Et les recherches récentes effectuées en France voisine présentent la même quasi-stagnation (Buscatto, 2014 : 66-67 ; Maruani,

⁵¹ Ce modèle se distingue par «... un investissement professionnel important et une prise en charge à titre principal uniquement des tâches ménagères techniques, considérées comme masculines (les réparations, le réglage du chauffage, etc.). Hormis celles-ci, leur implication dans les tâches ménagères est réduite... ». (Ben Salah ; Wernli et Henchoz, 2017 : 11). Dans cette étude, les chiffres relatifs à la prise en charge des enfants recourent ceux de la répartition des tâches domestiques.

2013 : 9 ; Galerland et Kergoat, 2013 ; Brugeilles et Sebillé, 2013 : 24).

Les statistiques suisses les plus récentes sont également assez explicites sur le sujet. Qu'il s'agisse des diverses tâches liées à la prise en charge des enfants, pour lesquelles les chiffres démontrent clairement que non seulement les mères assurent l'essentiel des soins au quotidien, mais qu'elles sont en plus les seules à gérer les "extras" tels que demeurer à la maison si les enfants sont souffrants (OFS, 2017 : 39), ou du "partage" des tâches domestiques qui demeure le plus souvent asymétriques et inégalitaires. Et ces décomptes ne dépendent que peu du fait que les femmes travaillent à temps partiel ou à temps plein (ibid.). Comme le souligne l'Office fédéral de la statistique⁵², les chiffres varient certes en fonction des activités prises en compte pour le décompte ou des régions et milieux sociaux concernés par l'étude, mais on peut affirmer sans risque qu'en moyenne, la majorité des femmes continuent à consacrer au bas mot le double d'heures que leurs partenaires masculins aux tâches du foyer. Les chiffres annoncés vont même jusqu'à 80% — c'est en gros les pourcentages auxquels je suis arrivé dans ma recherche —, voire 90% pour Delphy (2004). La dissymétrie fondamentale de la division du travail selon les sexes persiste donc, y compris dans les projets de vie en couple de jeunes adultes (Le Goff et Girardin, 2016 ; Schwiter, 2014 : 47-48 ; Fassa, 2013 : 4), et les hommes sont toujours majoritairement dispensés du travail domestique alors que les femmes participent désormais au même titre qu'eux au travail salarié quoique dans des modalités différentes. Dans la même lignée de travaux soulignant l'importance de la prise en compte de la sphère familiale dans l'analyse des inégalités entre hommes et femmes sur le marché du travail, d'autres recherches situent dans la séparation entre sphère productive (travail salarié) et reproductive (famille) le mécanisme à la base des inégalités repérées sur le marché du travail. Dans cette optique, c'est "l'assignation prioritaire" des hommes à la sphère productive et des femmes à la sphère reproductive qui fonde la division sexuelle du travail (Kergoat, 2000) et les analyses pointent la congruence du fonctionnement de la sphère domestique et de la sphère professionnelle dans le maintien des femmes dans une position dominée. Un diagnostic posé depuis longtemps déjà, mais qui perdure : « ... *the division of labor within the gender-structured family raises both practical and psychological barriers against women in all the other spheres of life* » (Moller Okin, 1989 : 111).

Delphy est l'une des rares auteures qui différencient "travail domestique" et "travail ménager"⁵³ (1998b) et son point de vue pourrait se révéler opératoire pour ma recherche

⁵² « La présente étude met en évidence non seulement le partage inégal entre les femmes et les hommes des tâches domestiques et parentales, mais aussi des différences liées à la nature de ces tâches. Les hommes tendent davantage à participer à des tâches plus "agréables", telles que jouer avec les enfants, ou à accomplir des travaux occasionnels de réparation ou d'entretien » (OFS, 2014b : 9).

⁵³ Delphy définit ces deux notions comme suit : « C'est ce travail gratuit réalisé dans le cadre social – et non géographique – de la maison que j'appelle le "travail domestique". Ce mode de production s'applique à n'importe quelle production. La production peut consister en biens et services vendus par le chef de famille, comme c'est le cas des agriculteurs qui vendent le produit du travail agricole de leur femme, des garagistes et autres artisans, des médecins et autres professions libérales, qui vendent le produit du travail de comptabilité, de secrétariat ou d'accueil de leur femme. Cette production peut aussi consister en travail pour la consommation immédiate du ménage : le travail ménager » (2003 : 52).

puisque les activités de certaines participantes du groupe étudié sont précisément réparties entre le foyer et l'entreprise "familiale". Je n'estime pas utile de m'attarder longuement à ce stade sur une description détaillée des occupations différentes des femmes et des hommes dans la sphère domestique — une pratique souvent entreprise en sociologie sous la forme d'un "budget-temps"⁵⁴. L'explication la plus couramment fournie à ce "partage" des tâches, par les auteur·e·s féministes comme par les actrices et acteurs impliqué·e·s, se base sur la décision du couple ou le "choix" de la femme de se retirer complètement ou en partie du monde du travail pour s'investir dans la famille et se centrer sur les enfants durant une période plus ou moins longue (Giraud et Lucas, 2009).

Une décision généralement motivée par le fait que les femmes seraient "naturellement" plus aptes à s'occuper des enfants du couple et/ou par la logique financière qui voudrait que ce soit le partenaire avec le plus bas revenu qui mette pour un temps sa carrière professionnelle en veilleuse dans un tel cas, mais aussi, il ne faudrait pas oublier cet argument, par le simple désir de profiter de ses enfants — et à ses enfants — pendant quelques années. Le fait d'avoir à gérer les soins aux enfants ainsi que leur éducation entraîne toutefois automatiquement une pléiade d'activités ménagères nettement moins enthousiasmantes et "pas inscrites, cette fois, dans les chromosomes [de la femme]" (Chaponnière et Ricci-Lempen, 2012 : 38) tels que lessive, nettoyages divers et préparation des repas. Ceci dit, il est aussi permis de remettre en question un fait qui semble souvent acquis : les enfants sont-ils réellement la cause de la "prise de distance" des femmes avec le monde professionnel ?

De nombreux·ses auteur·e·s — et autant de sources statistiques — mettent en relation le phénomène du retrait des femmes de la vie professionnelle, que ce retrait soit partiel ou total, avec l'arrivée du ou des premiers enfants dans le couple. Parmi ces auteur·e·s, on trouve Henchoz et Wernli qui écrivent que l'écart entre hommes et femmes dans la prise en charge des tâches domestiques "s'accroît avec la parentalité" et que les femmes tendent alors à "augmenter le temps consacré aux travaux ménagers et familiaux" (2010 : 235) ou encore, parmi les études récentes, Manuel Tettamanti dont les résultats «... confirment l'importance de la transition à la parentalité comme principe structurant de la mise en place des inégalités de genre en Suisse » (2016 : 128). La rupture avec la sphère professionnelle qui s'en suit pour les femmes entraîne alors la plupart du temps une polarisation des rôles de sexe dans le cadre familial à leur détriment. Ces mêmes études soulignent à l'inverse que l'agrandissement de la famille n'influence pratiquement pas les trajectoires masculines : « *Le nombre d'heures de ménage effectuées par les hommes suisses semble être peu influencé par la vie conjugale* » (Henchoz et Wernli, 2011 : 731). C'est ce qui ressort aussi d'une étude entreprise par René Levy et ses collègues : « *Les trajectoires de la majorité des hommes (72%) peuvent être regroupées sous un seul modèle dans lequel se succèdent les séquences consacrées à la*

⁵⁴ Held et Levy expliquent la notion de budget-temps ainsi : « *Il s'agit de noter de façon détaillée, pendant 24 heures, toutes les activités d'une journée type de la personne choisie* » (1975).

formation, l'emploi rémunéré à plein temps et la retraite à partir de 60 ans, "tout se passant comme si l'entrée dans une trajectoire familiale poussait les hommes durablement à adhérer au type Plein-temps" » (Levy et al. 2010 : 478-479, cités in Fassa, 2016 : 4).

Peu d'enquêtes statistiques s'intéressent toutefois aux modifications dans l'organisation du couple consécutives à la mise en ménage avant même la naissance d'un ou plusieurs enfants. Une étude de Roux démontre pourtant que c'est bien dès la phase de cohabitation entre l'homme et la femme que ce phénomène de division des tâches se met en place. Selon elle, c'est davantage la mise en ménage elle-même ou le mariage qui polarisent les rôles des deux partenaires et renvoie à des schémas prédéfinis mais le reconnaître serait admettre que la personne ou le couple se plie à des "normes sociales déterminant les comportements" (Roux, 2001 : 121). Sur la base des entretiens produits pour cette thèse, nous verrons que j'ai tendance à m'aligner sur Roux sur ce point.

Rappelons que la sphère domestique assignée aux femmes comprend les tâches tant ménagères qu'éducatives et qu'outre le fait que celles-ci cessent souvent de travailler pour s'occuper des enfants en bas âge, ces mêmes enfants vont — involontairement bien sûr — concourir ultérieurement au renforcement de la division sexuelle des tâches à bien plus long terme. Ce phénomène est repérable à deux niveaux explique Connell : tout d'abord le travail d'éducation des enfants est une tâche qui s'inscrit complètement dans la division sexuelle des tâches et, ensuite, les activités des enfants au foyer et à l'extérieur sont elles-mêmes structurées selon les catégories de genre (1992 : 122). Dominique Meda s'étonne pour sa part que contrairement à ce que la simple justice pourrait laisser supposer, l'arrivée d'un ou plusieurs enfants n'incite pas les hommes à considérer un réinvestissement de leur part dans la sphère domestique, bien au contraire, puisque la tendance est plutôt inverse : "L'arrivée d'enfants accroît le temps de travail [professionnel] des hommes" (2001 : 46). Comme l'exprime parfaitement Delphy, un autre élément pousse à ne pas mettre toute la "faute" de cette pérennisation des rôles de genre sur le compte des enfants : le travail ménager ou de *care* est nécessaire aux adultes aussi et dans la majorité des cas, "les femmes mariées le font pour leurs compagnons-hommes" (2003 : 51).

Force est de reconnaître qu'au-delà des satisfactions que leur procure fréquemment l'activité de maternage, les femmes font également l'objet d'une forte pression et d'un contrôle social permanent de l'entourage — une vallée telle que celle d'Anniviers ne fait certainement pas exception à la règle. En effet, non seulement la maternité apparaît comme un élément clé du statut social pour une femme, mais encore faut-il qu'elle ne prête pas flan aux doutes et réflexions sur ses qualités de mères (Delphy, 2003a : 57). Et précisément, le fait de travailler hors du domicile n'est pas toujours bien vu par cet entourage, particulièrement avec des enfants en bas âge : « *Women, on the other hand, have had to justify why having jobs does not make them bad mothers* » (Coltrane, 1998 : 68). On peut affirmer en résumé que pour la plupart des individus — ainsi que pour certain·e·s psychologues adeptes des théories de l'attachement ou divers courants du féminisme maternaliste — les enfants et la mère

entretiennent un lien particulier, ce qui renforce l'idée que c'est bien prioritairement aux mères de prendre en charge le maternage de leurs enfants.

Mais les soins aux enfants (prise en charge, suivi scolaire, disponibilité affective, transports, etc.) ne sont qu'une des composantes de la lourde charge qui pèse sur les femmes dans le cadre de la cellule familiale, "qu'elles soient femmes au foyer, qu'elles travaillent à temps partiel ou qu'elles se fassent une double journée" (Collectif, 1998 : 58). Le travail ménager s'y ajoute, on le sait (les courses, les repas, la vaisselle, la lessive, le ménage, etc.), et l'impasse est souvent faite sur le poids que représente pour beaucoup la prise en charge de parents âgés, qu'il s'agisse par ailleurs de ses propres parents ou de ceux de son mari ou compagnon. Quant à Scott Coltrane, elle résume la situation en observant qu'aux femmes reviennent les tâches qui réclament le plus de temps et sont les plus pénibles, alors que les tâches des hommes sont peu fréquentes et optionnelles, "... such as playing with the children and barbecuing on week-ends" (1998 : 70) et que, de plus, c'est rarement sans aide féminine qu'ils se chargent de ces activités.

Il ne s'agit pas là que d'une répartition des tâches passagère et sans implications pour le futur qui aurait cours pendant les quelques années durant lesquelles la présence de jeunes enfants au foyer "nécessiterait" la présence de leur mère. Les suites de cette attribution à la femme de l'élevage des enfants qui a pour corollaire un retrait du monde du travail plus ou moins accentué auront un impact à la fois sur la dépendance économique de la femme à son mari et sur les conséquences diverses qui découleront de cette dépendance pour les hommes et les femmes à moyen et long terme (Beck, 2008 : 237). Parmi ces conséquences, Ilana Löwy relève le déséquilibre provoqué dans la relation par cette asymétrie des rôles. Lorsque l'homme est le principal pourvoyeur de gains, écrit-elle, "on devine aisément lequel a le plus de poids dans des décisions soi-disant partagées" (2006 : 211). Une étude récente effectuée en Suisse⁵⁵ ne rassure pas sur l'évolution de la situation et compare le noyau dur des travaux ménagers réservés aux femmes, c'est-à-dire les tâches contraignantes, répétitives et peu gratifiantes déjà citées, à celles auxquelles se consacrent plus volontiers les hommes (tâches administratives, jardinage et travaux manuels) (Henchoz et Wernli, 2013 : 619)⁵⁶.

Il est, je crois, nécessaire de mettre aussi l'accent sur le fait que la responsabilité des femmes n'est pas seulement d'effectuer ces nombreuses tâches, elle est aussi de *gérer* le planning des activités de la famille dans son ensemble. Le tout constitue à coup sûr une "charge mentale" de chaque instant, concept que Monique Haicault a dénoncé en 1984 déjà mais qui n'a rien perdu de sa valeur explicative⁵⁷.

⁵⁵ Pour la France et des résultats assez semblables, on peut se référer à : Brousse, 2000.

⁵⁶ Un aperçu plus détaillé de l'étude de Henchoz et Wernli sur la répartition des tâches en Suisse : « *Tâches ménagères en % de oui : Prépare seul les repas, F 74/H 8 ; Nettoie et range seul, F 71/H 5 ; Fait les courses seul, F 58/H 10 ; Lave et repasse seul, F 84/H 4 ; S'occupe des choses techniques seul F 10/H 73 ; S'occupe des tâches administratives seul, F 40/H 42 ; Aide extérieure pour le ménage F 14/H 14* » (2013 : 626).

⁵⁷ L'état de "charge mentale" est décrit ainsi par Haicault (1984 : 275) : « *La charge mentale est faite ainsi de ces perpétuels ajustements, de la viscosité du temps qui n'est que rarement rythme et beaucoup plus souvent immanence, où se perd le corps, où se tue la tête, à calculer l'incalculable, à rattraper sur du temps et avec du temps, le temps perdu, à faire, à gérer. Elle est lourde aussi de ces minuscules censures qui se disent dans un simple et si fréquent : "je n'ai pas le temps"* »

Le problème des charges mentales et physiques imposées à la femme dans le cadre du foyer peut aussi être vu par l'autre bout de la loupe, celui du temps libre à disposition, du repos possible pour son partenaire masculin. Caroline Moser (1993) ou Maria Puig de la Bellacasa (2012 : 177) ont fait le même constat à près de 20 ans de distance : lorsque les hommes rentrent du travail après une parfois dure journée de labeur, ils ont généralement la possibilité de se déconnecter de la vie active, alors que pour leurs compagnes "domestic labour has no clear demarcations between work and leisure ; caring for young children is without beginning or end" (Moser, 1993 : 30).

En tous les cas, une chose est sûre, les prestations des hommes et des femmes dans le cadre familial ne sont ni égales ni du même ordre. En définitive : « ... on constate que la cohabitation hétérosexuelle signifie un surcroît de travail pour les femmes, et au contraire un allègement du travail pour les hommes » (Delphy, 2003a : 49). Mais cette inégalité dans les faits n'est que rarement contestée, car comme l'écrit Dussuet : « ... les règles de l'échange marchand ne s'appliquent pas à l'intérieur du foyer : l'équivalence entre les prestations de chacun-e n'est pas requise » (2005 : 88). Un constat que l'on fera également en parcourant les passages consacrés au degré de "Satisfaction concernant le partage des soins aux enfants et le partage des tâches domestiques" dans le document de l'Office fédéral de la statistique intitulé "Enquête sur les familles et les générations 2013" (OFS, 2015). Puisque toutes les études indiquent aujourd'hui encore une assignation des femmes à la majeure partie des tâches éducatives et ménagères, comment les couples justifient-ils ces inégalités ? Patricia Roux, qui avait déjà publié un ouvrage important sur ce thème en 1999, a réalisé en 2013 une nouvelle étude sur la perception et l'évaluation par les femmes et les hommes de l'organisation de leur couple dans la sphère domestique (2014 : 45). Elle met en évidence dans cet article le paradoxe entre l'idéal d'égalité proclamé de nos jours par nombre de couples et la persistance de la hiérarchie et des discriminations dans leurs pratiques quotidiennes. Roux décompose dans cet article les mécanismes de justifications des inégalités en quatre phénomènes : la minimisation de la discrimination personnelle ; l'idéologie de la complémentarité des sexes ; l'illusion d'égalité ; et la racialisation du sexisme (ibid., 46) et elle ajoute un élément central déjà repéré dans d'autres études : les hommes surévaluent systématiquement leur participation aux tâches du foyer. On constate donc que ce n'est pas nécessairement d'une prise de conscience interne au couple qu'il faut attendre une remise en cause des pratiques encore clairement majoritaires en matière de division sexuelle inégalitaire des tâches. Évidemment, l'ensemble de ce qui a été écrit jusqu'ici donne une image plutôt sombre du pouvoir d'agir des femmes au sein de la famille. Tout en renvoyant le lecteur au point 1.5. "Interface entre *Structure* et *Agency*", je terminerai donc ce paragraphe avec une touche plus positive issue d'un ouvrage collectif déjà ancien : « *Le travail ménager/éducatif, de même que le travail rémunéré, peuvent apporter des satisfactions aussi bien que des frustrations, être source ou non d'épanouissement (...) Ne faire que l'un ou que l'autre nous semble limitatif* » (Collectif Femmes en grève, 1998 : 58).

1.4.2. De la "conciliation" à l'indissociabilité des sphères

Une forme actualisée de cette dissymétrie hommes-femmes face à l'articulation entre travail professionnel et travail domestique "fait recette" aujourd'hui (Bachmann et al., 2004) : l'impératif qui est fait aux femmes de "concilier" famille et travail professionnel. Cette forme de conciliation n'est pas neutre au regard des rapports sociaux de sexe (Vandelac et Méthot, 1993 ; Lapeyre et Le Feuvre, 2004 ; Junter-Loiseau, 1999) et "le terme est trompeur" (Chaponnière et Ricci Lempen, 2012 : 97). La conciliation est de nos jours une préoccupation des plus hautes autorités du pays⁵⁸ et le "modèle idéal" proposé aux femmes actives (Ricci-Lempen, 2007 ; Messant et al., 2008). Mais en réalité, ce sont elles qui ont à pâtir de cet impératif dans leurs parcours professionnels. Puisqu'elles ont la charge du travail domestique et éducatif, ce sont nécessairement elles, aussi, qui doivent organiser — et souvent surcharger — leur emploi du temps et donc s'efforcer d'articuler travail domestique et travail professionnel (Fraisie, 2010 : 325-326). L'idée que la "conciliation" ne s'applique dans les faits si ce n'est dans les discours qu'aux femmes « ... est fondée sur l'idée d'une "différence incommensurable" entre les êtres mâles et femelles et sur une valorisation sociale de cette différenciation » (Lapeyre et Le Feuvre, 2004 : 48) et découle une fois encore de l'idée que leur travail rémunéré doit pouvoir s'adapter à leurs tâches domestiques prioritaires, elles-mêmes conçues comme découlant logiquement et "naturellement" de leur rôle dans la "production d'enfants"⁵⁹ (Praz et al., 2011). Les employeurs et l'État, mais avant tout les hommes, maris et compagnons, qui échappent ainsi toujours au travail domestique ont tout à gagner d'encourager la conciliation famille-travail pour les femmes (Gani, 2016 ; Bachmann et al., 2004). Pour faciliter cette conciliation par les femmes, l'État, les communes — Anniviers est pionnier en la matière — et les entreprises ouvrent et financent des crèches afin de stabiliser (donc rentabiliser) l'insertion professionnelle des femmes, sans perturber le mode d'organisation conjugale dominant. En 2017 en Suisse, on estime que la majorité des mères qui ne vivent pas seules ont un taux d'occupation réduit et concilient vie professionnelle et vie familiale (Rapport sur les familles, 2017).

L'analyse des implications de la conciliation entre famille et travail est primordiale pour la problématique de cette thèse puisque, comme je l'ai signalé dès l'introduction, l'un des principaux objectifs du *parcours Arianna* est précisément de favoriser un apprentissage axé en bonne partie sur les techniques informatiques qui devrait permettre aux participantes de

⁵⁸ Le Conseil fédéral précise dans son "Rapport sur les familles 2017" que "la priorité va aux mesures permettant de mieux concilier vie de famille et vie professionnelle", et il ajoute qu'il en va de même dans les programmes de soutien aux familles de la plupart des cantons suisses (Rapport sur les familles, 2017).

⁵⁹ Un choix de terminologie expliqué ainsi par Praz et ses co-auteurs : « Dans une société entièrement acquise à l'idée que l'enfant est le pur produit du désir individuel, considérer la mise au monde et l'élevage des enfants comme une "production" déplace l'attention des aspects psychologiques du processus, sur lesquels focalisent les discours médiatiques (enfant comme réalisation de soi, comme accès au bonheur), vers ses aspects économiques » (Praz et al., 2011 : 4).

"concilier famille et travail" en demeurant à leur domicile ou proches de celui-ci. C'est là d'ailleurs un des aspects les plus potentiellement problématiques de ce projet, car il n'est pas envisagé de créer les mécanismes destinés à dépasser la persistance de cette inégalité de la position des femmes dans la sphère domestique. Mon objectif sera donc d'analyser comment les participantes du *parcours Arianna* s'arrangent avec cette injonction à la conciliation ou la remettent en cause et quels sont leurs moyens d'y faire face ou de la contourner, en bref d'observer ce qui advient "lorsque l'on quitte le monde des "fictions de la théorie politique" pour celui de "l'expérience vécue des hommes et des femmes" ?" (Lefaucheur, 1995 : 161). La formation s'adresse, nous l'avons vu, uniquement aux femmes et, comme dans la société en général, c'est donc forcément à elles que l'on parle de "conciliation" dans le cadre du *PA*. De plus, si la possibilité de travailler à domicile offre certes quelques avantages, c'est aussi l'alternative qui expose le plus les femmes à l'isolement, à la rentabilisation de chaque instant, et au jonglage entre les diverses tâches.

Hormis dans certains milieux aisés pour lesquels le travail domestique peut-être externalisé, la question de l'interdépendance pour les femmes des sphères domestique et professionnelle est donc dans le cas de la "conciliation" particulièrement centrale. Cette continuité entre travail salarié et travail domestique est à l'origine d'un préjudice exclusivement féminin qui ne saurait aller de pair avec une réelle égalité face au monde professionnel (Kergoat, 2012 : 209), alors que les hommes sont dispensés de travail au foyer. Si l'on se réfère au "continuum" établi par Rosemary Crompton (1999) pour proposer une typologie des différents modèles de partage des tâches entre hommes et femmes à l'extérieur et au sein de la famille, la norme aussi bien dans le Val d'Anniviers qu'en Suisse se rapporte clairement au modèle du "salaire d'appoint" de la femme. Les autres modèles se déployant du plus traditionnel, l'homme au travail et la femme au foyer, à celui nommé "modèle d'avenir" qui prône une égalité des hommes et des femmes dans le travail et dans la famille et qui demeure, dans nos sociétés actuelles, plutôt anecdotique.

Ce fossé entre les discours sur la conciliation englobant hommes et femmes et la réalité du vécu quotidien des femmes est un fait reconnu et étrangement peu contesté (Gani, 2016). En Suisse en ce début de 21^e siècle, l'interface permanent entre sphères productrice et reproductrice constitue toujours une réalité pénalisante que vivent au quotidien les femmes qui travaillent contre rémunération hors du foyer. Qu'on la nomme "non-séparabilité des deux sphères" (Haicault, 1984 : 275), "imbrication des deux sphères" (Maruani, 2003a : 47), ou encore que l'on évoque des "vases communicants" comme le fait Tremblay (2004 :12), il s'agit bien de s'intéresser *conjointement* aux processus à l'oeuvre dans la famille et sur le marché du travail. Et ce, en partant de l'hypothèse que la situation paradoxale et inégalitaire des femmes est co-construite par les rapports sociaux de sexe dans la sphère familiale et par les discriminations de genre produites par le monde du travail. L'activité des femmes traverse, on le sait, bien plus communément les "frontières" entre privé et public, et est plus transversale à ces deux domaines, dans le sens où elles ne se cantonnent jamais, comme c'est

facilement le cas pour leurs partenaires masculins, à une seule d'entre elles. Lorsqu'elles travaillent professionnellement, elles sont sans cesse préoccupées par la gestion de ce qui se passe ou se passera dans la sphère domestique et n'ont pas d'autre choix que d'adapter leur fonctionnement à cette double charge. Ensuite, lorsqu'elles sont de retour au foyer, commence ce qu'Arlie Hochschild nomme le "Second Shift"⁶⁰ (Hochschild, 2012 ; Bachmann, 2004). Ce n'est pas le cas des hommes qui, lorsqu'ils rentrent du travail, considèrent généralement que leur journée est terminée.

Les interactions entre sphère productive et reproductive font partie des blocages qui contrecarrent les conditions égalitaires d'accès au marché du travail pour les femmes. Les tâches éducatives, domestiques et les soins des proches leur sont toujours principalement assignés, alors que la non-implication des hommes dans la sphère privée, qui reste la pratique la plus courante, et la possibilité de pouvoir "empêcher la famille d'interférer avec l'espace de travail" est de nature à favoriser leurs parcours professionnels (Coltrane, 1998 : 68).

Il en va de nos jours de la "conciliation" comme de l'égalité, il y a le formel, l'idéal, le programmatique, et il y a le réel, ce que vivent concrètement les hommes et les femmes en matière de partage du travail ménager. L'imbrication permanente entre sphères productrice et reproductrice et, dans ce cadre, entre travail salarié et travail domestique, demeure dans les faits une réalité pénalisante que vivent au quotidien l'immense majorité des femmes qui travaillent contre rémunération hors du foyer. De ce point de vue, on constate une certaine aporie de l'idée de conciliation, comme si aujourd'hui, "... les logiques de régulation traditionnelles de l'articulation travail/famille touchent à leur point d'horizon" (Colloque LISE-CNAM, 2010). Galerand et Kergoat (2008) ont réaffirmé avec force l'indissociabilité des deux sphères privée et professionnelle et ont souligné l'importance de prendre pour objet d'étude leurs interrelations. L'"indissociabilité" entre les deux mondes et les deux faces du travail constitue l'un des principaux outils heuristiques utilisés pour l'analyse des données produites sur mon terrain de recherche, car loin de n'être qu'un concept, "c'est une réalité que vivent les femmes" (Messant et al., 2008 : 8).

1.5. L'interface entre *Structure* et *Agency*

Je précise que ma recherche vise aussi à étudier les différentes articulations entre structures sociétales et *agency* des individu·e·s, ce que Philippe Corcuff nomme *l'agencement individu-société* (Corcuff et al., 2010 : 19). Un agencement qui, dans le cadre de cette thèse, s'illustre principalement par les "choix" ou contraintes qui ont amené les participantes à leur situation actuelle dans la société, sur le marché du travail, et au sein de leur famille, ainsi que par les décisions qu'elles seront amenées à prendre au cours de la formation. Il est fait référence dans

⁶⁰ « L'auteure définit le *Second Shift* comme le travail familial qui s'ajoute après une journée de travail professionnel (*First Shift*) » (Bachmann et al., 2004 : 75, note 2).

ce but à la version genrée de la "théorie de la pratique" de Bourdieu (2000) proposée par l'anthropologue américaine Sherry Ortner (2018 ; 2015 ; 2014 ; 2006 ; 1996a ; 1989b) afin d'articuler contraintes sociétales — dans ce cas le système patriarcal et le marché de l'emploi dans leur version locale —, et potentialité d'action des femmes — ici, la marge de manoeuvre qu'elles parviennent à se créer à l'intérieur de ce système pour réarticuler la relation entre famille et travail et bénéficier des apports supposés du *parcoursArianna*, un dispositif précisément élaboré pour inciter au changement. Pour autant, bien sûr que l'on ne considère pas selon une logique néo-libérale l'idée même de système ou de structures sociales contraignantes comme caduque, le positionnement classique en sciences sociales qui voudrait que l'on privilégie dans l'analyse soit le poids de ces structures, soit l'*agency* des individus semble pencher depuis quelques années davantage du côté de la seconde proposition. La littérature féministe n'échappe pas à cette tendance. Mathieu exprimait déjà clairement il y a plus de trente ans son opinion sur ce débat très présent dans les études genre : « *Une grande part du travail des ethnologues femmes (comme des sociologues et des historiennes) a consisté, à juste titre, ces dernières années, à réhabiliter les femmes comme actrices sociales (...). Mais ce bon vouloir a conduit certaines à surestimer le "poids" des femmes dans le fonctionnement social, autrement dit sous-estimer, et parfois nier, leur oppression* » (Mathieu, 1985 : 7). Philippe Cabin semble du même avis quand il souligne le "retour de l'acteur libre et compétent" tout en ajoutant que "le rappel du poids des déterminants sociaux (...) peut-être fécond" (2008 : 39) et Levy oppose les "approches proprement sociologiques" aux "approches volontaristes" "qui exagèrent largement l'agentivité et négligent les influences sociales non seulement normatives, mais aussi et surtout structurelles" (2016 : 299).

En me basant sur l'expérience acquise à ce stade de ma trajectoire de chercheur et ma connaissance du terrain préalablement à mon étude en Valais, je m'efforcerais d'être attentif non seulement aux effets potentiellement émancipateurs⁶¹ du dispositif de formation étudié, mais aussi aux contraintes et empêchements subis par les femmes du *parcoursArianna*, qu'il s'agisse des dispositions incorporées durant leur socialisation primaire déjà, des pratiques quotidiennes vécues jour après jour dans la communauté locale, dans les sphères familiale et professionnelle, ou encore du contrôle social probablement plus pesant encore dans ce type de société alpine que dans le relatif anonymat des zones urbaines. Pour ce faire, j'utilise dans mon appareil théorique les postulats de la "théorie de la pratique" (*practice theory*). Cette approche faisant l'objet d'un nombre considérable de tentatives de définition et d'acceptions théoriques différentes — de Bourdieu (2000) à Giddens (2005) en passant par nombre d'autres auteur·e·s souvent associé·e·s à ce vocable qui mettent plus ou moins l'accent sur le poids des structures ou sur la liberté d'action des individus —, je précise que je me réfère

⁶¹ On pourrait considérer le terme "émancipation" comme un signifiant flottant. Pour ma part j'adhère dans le cadre de cette thèse à la définition suivante de Galerland et Kergoat : « "Émancipation": non pas le renversement ou l'abolition des rapports sociaux de sexe, mais le mouvement par lequel le rapport de forces entre les classes de sexe peut être reconfiguré, les enjeux déstabilisés » (Galerand et Kergoat, 2008 : 67).

prioritairement à la version de la théorie de la pratique énoncée par l'anthropologue féministe Sherry Ortner (2006 ; 1996a ; 1994 ; 1989a ; 1989b). Ortner me paraît opérer une excellente synthèse des divers courants qui s'inscrivent dans le cadre large de la théorie de la pratique en y apportant son point de vue féministe, en faisant une place importante à la question du pouvoir et en insistant sur l'articulation, l'interface, entre les deux concepts-titres, et non pas sur leur aspect dichotomique. Plutôt que de signaler une opposition, la théorie de la pratique opérerait, selon elle — et bien d'autres puisque s'en est là l'esprit même — une synthèse dialectique entre *structure* et *agency* : « *The fundamental assumption of practice theory is that culture (in a very broad sense) constructs people as particular kinds of social actors, but social actors, through their living, on-the-ground, variables practices, reproduce or transform — and usually some of each — the culture that made them* » (Ortner, 2006 : 129). Une synthèse qui s'applique parfaitement à la question du genre, qui ne semble pas très éloignée du concept interactionniste de "*doing gender*" (Fenstermaker and West, 2002), et qui paraît, nous le verrons en détail par la suite, tout à fait pertinente pour rendre compte de la situation de ces femmes avec lesquelles j'ai travaillé durant près de trois ans puisqu'elle permet de penser à la fois les limites qui sont données à leurs actions et le potentiel bien réel qu'elles ont de se mouvoir à l'intérieur de ces limites, voire de les modifier, mais aussi d'entrevoir la part qui est parfois la leur dans la perpétuation du système patriarcal.

La perspective féministe matérialiste qui domine dans l'aperçu de ma "bibliothèque intérieure" (Lahire, 2005 : 47) présentée ici est essentiellement critique et dénonciatrice. On pourrait en forçant un peu le trait la situer dans ce qu'Ortner nomme l'"anthropologie sombre"⁶² (2018, 93) ou "*dark anthropology*" (2016). Il n'en reste pas moins qu'il faut prendre garde à ne pas laisser se dessiner une image des femmes qui ne seraient *que* victimes d'une société patriarcale. D'une part parce que, comme les dernières décennies de combats féministes l'ont amplement démontré, les femmes ont de toute évidence leurs stratégies de lutte, de résistance (Scott, 2008), de contournement de la domination masculine, de revendications ou de "marchandage patriarcal" comme l'écrit Deniz Kandiyoti (1988 : 275) et, d'autre part, en raison du fait qu'en tant qu'actrices sociales, les femmes participent également dans une certaine mesure à la reproduction des pratiques et représentations en vigueur, particulièrement au sein de la famille (Rosaldo, 1980 : 416).

Les résistances à l'instauration d'une réelle égalité entre hommes et femmes dans le cadre de la sphère "privée" comme de la sphère publique (Amrein, 2010) sont à la fois d'ordre institutionnel (structures objectives) et individuel (structures subjectives). Si le cadre des politiques visant à l'égalité entre homme et femmes est fixé par les institutions, les individu·e·s conservent ensuite une marge de manœuvre plus ou moins grande sur l'application de ce cadre. Ces individu·e·s sont de plus en plus exhortés à être autonomes (Le

⁶² Se référant selon Ortner à une "théorie sombre" qui "nous invite à ne voir le monde qu'en termes de pouvoir, d'exploitation et d'inégalités" (2018 : 94) et prendrait ses racines, entre autres, dans les écrits de Marx ou Foucault, le vocable "anthropologie sombre" se réfère à « *une anthropologie qui met l'accent sur les dimensions les plus âpres, douloureuses et brutales de l'expérience humaine, ainsi que sur les conditions structurelles et historiques qui les produisent* » (ibid. : 93).

Feuvre, 2018) dans un contexte où ils n'ont paradoxalement que peu de maîtrise sur les objectifs qui leur sont assignés. Une situation qui a pour conséquence de masquer les inégalités des rapports sociaux de sexe, il s'agira d'y prendre garde dans le cadre du *parcours Arianna*. Pour m'y attacher, je situe en quelque sorte mon travail dans la ligne de Stevi Jackson (2009 : 23) quand elle écrit qu'analyser le sens que les femmes donnent à leur vie n'empêche en rien de tenir compte des schémas structurels de domination et de subordination dans lesquels elles évoluent.

2. Démarche méthodologique et présentation de la recherche de terrain

Cette thèse traite en quelque sorte de deux objets étroitement enchevêtrés : d'une part, un regard critique sur le fonctionnement et les résultats du *parcoursArianna*, un objectif qui, à mon avis, ne présente pas de grosses difficultés du point de vue de la méthodologie et, d'autre part et principalement, l'ambition de saisir au mieux quelles sont les pratiques et représentations en matière de rapports sociaux de sexe des participantes au projet Arianna — que ce soit au sein de leur sphère familiale ou en relation au monde professionnel — et d'en rendre compte afin d'analyser de quelle manière le second objet interfère avec le premier. C'est à propos de ce second projet que les enjeux liés à l'acquisition de connaissances sont les plus marqués.

Le mode opératoire privilégié pour mon enquête empirique s'apparente pour bonne part à un terrain anthropologique "classique". Tout d'abord parce que l'approche choisie est presque exclusivement qualitative⁶³ et se réfère au paradigme interprétativo-compréhensif selon une trajectoire qui relierait Wilhelm Dilthey, Max Weber et Clifford Geertz⁶⁴, mais également parce qu'il s'agit d'un travail de longue durée puisque l'étude de terrain au contact des participantes du *parcoursArianna* s'est poursuivie au-delà des deux ans qu'a duré la formation elle-même. Cet accompagnement de projet sur le long terme et les liens créés avec les protagonistes du *pA* qui en ont découlé sont des éléments clés de l'étude qui l'inscrivent clairement dans le domaine de l'anthropologie sociale. La familiarisation progressive entre chercheur et actrices, et plus largement ce que l'on nomme l'"imprégnation au terrain" (Olivier de Sardan, 1995b : 79), ont eu lieu à la faveur des nombreux moments passés en commun lors des séances de formation elles-mêmes, mais aussi lors de rencontres informelles telles que les fréquentes verrées d'après cours et, surtout, des deux campagnes d'entretiens approfondis — au début de la formation et quelque mois après son terme — avec chacune des participantes.

Mais la recherche ne correspond pas tout à fait à l'idée communément admise d'un terrain anthropologique car, d'une part, et même si je vis à proximité du Val d'Anniviers dans un contexte sociétal très proche, je n'ai pas résidé pendant mon étude *in situ*, dans la "tribu" anniviarde et, d'autre part, la majeure partie des données sur lesquelles je base mes analyses sont issues des entretiens réalisés davantage que d'une réelle observation participante. Non que l'observation, que je qualifie pour l'occasion d'"épisode participant", ait été

⁶³ Si je ne produis pas moi-même de données de type statistiques ou quantitatives et si je n'ai pas travaillé à l'aide de questionnaires, il m'arrive pourtant de me référer à des ouvrages et articles utilisant de telles techniques d'enquête (Roux, 1999) lorsque je l'estime utile à certaines démonstrations. De plus, présenter les données de mon terrain en utilisant des "pourcentages" alors que je n'ai travaillé qu'avec une quarantaine d'actrices ne fait pas sens pour moi.

⁶⁴ Dilthey, Wilhelm. 1992 (1924 pour l'édition originale en allemand. *Die geistige Welt*). *Le Monde de l'esprit*. Paris : Aubier-Montaigne ; Weber, Max. 1995 (1971), (1922 et 1924 pour les ouvrages originaux en allemand ; 1956 pour la version unifiée. *Wirtschaft und Gesellschaft. Grundriss der verstehenden Soziologie.*) *Économie et société 1. Les catégories de la sociologie, Essais sur la théorie de la science*. Paris : Plon, coll. Agora Pocket ; Geertz, Clifford, 1993 (1973). *The Interpretation of Cultures*. London : Fontana Press.

inexistante, mais elle ne s'est réellement appliquée qu'aux séances de cours et autres événements en lien avec la formation et pas du tout — ou plutôt très peu et fortuitement — au sein même des familles des participantes.

J'aurais bien sûr souhaité prendre part davantage au quotidien des familles de la vallée, mais un tel cas de figure, déjà difficilement concevable dans nos sociétés sans risque de biais prohibitifs pour un chercheur ou une chercheuse déclaré·e, est tout bonnement irréalisable si l'échantillon de l'étude est constitué d'une quarantaine de femmes et de presque autant de ménages. Je reviens sur ce point plus avant, mais l'on aura compris que les données de ma recherche sont issues davantage des discours de mes protagonistes que de l'observation de leurs pratiques, bien que ce que j'ai tout de même pu percevoir de ces dernières vient parfois corroborer ou infirmer ce qui est exprimé dans nos conversations.

Afin de souligner les limites de l'approche interprétative et de me démarquer de ce que l'on pourrait qualifier de retour d'une perspective objectivante, je souhaiterais encore situer ma posture de chercheur dans le cadre de ce que Jean-Pierre Olivier de Sardan qualifie d'"Approximative rigueur de l'anthropologie" (2008 : 7) en utilisant un oxymore bien trouvé. Il entend par là qu'il s'agit de "conjuguer le pessimisme de l'approximation inéluctable et l'optimisme de la quête de rigueur" (ibid., 2004 : 39). A quoi pourrait faire écho pour la sociologie l'article de Michel Callon et Bruno Latour (1983) intitulé : "Pour une sociologie relativement exacte". Même si "l'enquête de terrain est d'abord une question de tour de main et procède à coups d'intuition, d'improvisation et de bricolage" (Olivier de Sardan, 1995b : 72), il n'est bien sûr pas question pour autant de prétendre qu'"*anything goes*"⁶⁵ en matière de méthodologie. La plausibilité ou la validité de la recherche qualitative sont fondées sur un certain nombre de conditions incontournables telles qu'une "description minutieuse du contexte de l'action de la définition de la situation par les acteurs"; une imprégnation au terrain suffisante pour "comprendre les significations que les acteurs attachent à leurs actions et suffisamment détachées pour développer une analyse permettant de rendre compte de ce qui est observé" ; et le souci constant de "comparer ses données à d'autres et de questionner ses interprétations par un retour constant à son matériel" (Charmillot et Dayer, 2007 : 128-129, à partir de Groulx, 1999). Avant de poursuivre, j'insiste donc ici sur le fait que je revendique pour mon travail les qualificatifs de "partial et partiel"⁶⁶ (Clifford, 1986 ; Zeytlin, 2009 ; Abu-Lughod, 1991), et que je rejoins David Zeytlin lorsqu'il écrit que « ... *we recognize that we do not and cannot know everything, but that we can have reasons for being confident in the little we know* » (2009 : 209).

En résumé et avant de faire retour sur certains éléments de la recherche de terrain, le dispositif de production des données appliqué pour cette enquête a reposé sur les éléments suivants : présence systématique et prise de notes durant les séances de formation et d'autres rencontres formelles ou informelles en lien avec le *parcours Arianna* telles que participation aux réunions de préparation ou de débriefing des divers cours, pique-nique champêtre de présentation de la

⁶⁵ Lukas (2013 : 640-641), évoquant les thèses de Paul K. Feyerabend.

⁶⁶ L'article de James Clifford (1986) est bien connu, mais Abu-Lughod y apporte un *addendum* : « *James Clifford among others, has convincingly argued that ethnographic representations are always "partial truths". What is needed is a recognition that they are also positioned truths* » (Abu-Lughod, 1991 : 142).

formation à la population de la vallée, etc. —; prise en compte de la rare littérature scientifique se rapportant à l'élaboration ou au décryptage du projet Arianna, ainsi que rencontres avec ses concepteurs-trices et d'autres chercheuses et chercheurs et formatrices impliquées; présentation de mon travail en cours lors de séminaires à l'université de Lugano ; étude du contenu des "laboratoires"⁶⁷ d'apprentissage réalisés par les participantes et, surtout, conduite de deux "campagnes d'entretiens" approfondis avec l'ensemble des actrices (Beaud, 1996 : 232). Il est à noter aussi que cette étude dans le Val d'Anniviers a été régulièrement mise en perspective, à l'occasion de rencontres ou d'articles rédigés en commun, avec une autre recherche de moindre ampleur, mais également entreprise avec une perspective de genre par des collègues sociologues dans le même cadre du *parcoursArianna*, mais au Vallemaggia (Amrein e Testa-Mader 2010, Testa-Mader e Messi, 2005). Ces éléments recourent globalement les critères établis par Stéphane Beau et Florence Weber (1998 : 295) pour définir un terrain anthropologique : le haut degré d'interconnaissance du groupe social étudié, la réflexivité avec laquelle le chercheur ou la chercheuse analyse son travail, et la longue durée de la recherche permettant — du moins l'espère-t-on — d'instaurer des liens propices à l'acquisition de connaissances entre enquêteur ou enquêtrice et enquêté-e-s. Je rappellerai aussi, pour en terminer avec cette entrée en matière, que le *parcoursArianna* constitue en lui-même un excellent laboratoire d'étude pour le chercheur. Il s'agit d'un microcosme bien défini et circonscrit, qu'il s'agisse du nombre des participantes, de la durée du projet ou du territoire où il se déploie et des objectifs fixés dès le départ, même si nous observerons par la suite que ces objectifs peuvent être réévalués en fonction de la tournure imprimée à l'expérience par ses actrices.

L'une des caractéristiques de cette thèse est qu'elle participe d'évidence de ce que l'on nomme l'"anthropologie du proche", et c'est en évoquant quelques implications de ce type de recherche que je poursuis ce chapitre.

2.1. L'anthropologie *at home*, ou l'ailleurs commence ici⁶⁸

Il va de soi que les difficultés d'intégration, de compréhension ou de traduction interculturelle rencontrées par tant d'anthropologues de jadis en étudiant des sociétés éloignées du monde occidental se présentent tout à fait différemment lorsque, comme c'est mon cas, l'on a choisi de travailler — pour cette étude du moins — sur un territoire proche de son lieu de vie et de pratiquer l'"*anthropology at home*" ou comme la nomme Mondher Kilani, "l'anthropologie rapatriée" (1987 : 71). Il y a longtemps en effet, en gros depuis les années 1960-1970, qu'une partie des anthropologues est "rentrée au pays" et s'affaire désormais dans un univers

⁶⁷ Comme décrit au point 3.3., les "laboratoires" s'inscrivaient dans le cadre de l'apprentissage des nouvelles technologies de l'information et de la communication et constituaient en quelque sorte les devoirs individuels à réaliser au domicile.

⁶⁸ Emprunt au titre de l'exposition "*Terre Natale. Ailleurs commence ici*" de Paul Virilio et Raymond Depardon présentée en 2009 à la Fondation Cartier, à Paris.

familier⁶⁹. Il n'en demeure pas moins qu'au sein de la discipline, la majeure partie des ouvrages de méthodologie continuent à évoquer principalement les diverses manières de franchir les barrières culturelles et de faire face à une altérité plus ou moins radicale. Le terrain anthropologique, qu'il soit proche ou lointain, à beau être "actuellement contesté et renégocié", il n'en demeure pas moins une "marque de distinction de la discipline" (Clifford, 1997 : 89, ma trad.). Pour certain·e·s anthropologues, c'est toujours bien "là-bas" que se situe l'essence même de ce qui fait la particularité de la profession, le terrain tenant alors lieu de rite de passage initiatique destiné à être agréé par ses pairs. L'"anthropologie du proche" est de nos jours bien acceptée et le spectre couvert par les différentes thématiques qui s'y rapportent est extrêmement large. Lévi-Strauss l'écrivait en 1950 : « *Toute société différente de la nôtre est objet, tout groupe de notre propre société, autre que celui dont nous relevons, est objet, tout usage de ce groupe même, auquel nous n'adhérons pas est objet* » (2004 : xxix). J'ajouterai que le fait que ma recherche participe de l'"anthropologie du proche" m'exonère — du moins est-ce le cas dans le cadre très spécifique de cette thèse — de bon nombre d'interrogations fréquemment rencontrées aujourd'hui dans les sciences sociales contemporaines en lien à l'hégémonie occidentale, aux revendications postcoloniales, au rapport à l'Autre ou à la traduction interculturelle.

Les habitant·e·s de la vallée valaisanne où j'ai évolué ne présentent évidemment pas le même caractère d'altérité pour moi que les insulaires de Mélanésie ou que les populations Nambikwaras du Brésil étudiés autrefois par les figures tutélaires de la discipline, mais il serait illusoire d'imaginer que le fait de résider de longue date ou depuis toujours sur le territoire où se déroule une recherche garantit une compréhension exemplaire de ce qui se passe sous nos yeux. La mise en garde de James Clifford à ce propos me semble tout à fait exacte : « *I'm certainly not saying that the Native is always right, that inside authority is better than outside authority. All you have to do is to think about your own society, your own limited ability to generalize within your society...* » (2003 : 22). C'est d'autant plus le cas de nos jours, alors que les sociétés sont toujours plus hétérogènes, ce qui est une évidence dans les Alpes également (Cretton, Amrein et Fellay, 2012 ; Amrein, 2014). L'état d'"intimité culturelle"⁷⁰ est sans doute le ressenti premier, mais il est facilement trompeur. Celui ou celle qui oublierait de maintenir son esprit en état d'éveil risquerait bien de souffrir rapidement de ce que Thomas Eriksen appelle "*Homeblindness*"⁷¹. Pour certain·e·s, cette proximité ne facilite pas nécessairement la tâche. Pour Beaud et Weber (1998 : 49), travailler sur des

⁶⁹ Je ne parle pas ici de ce qui ressort de l'ethnographie traditionnelle de type patrimonial et muséal, collecte d'objets ou recension de coutumes, qui, quelle que soit l'appellation choisie, a toujours eu cours au sein de nos propres sociétés.

⁷⁰ Hertzfeld, Michael. 2005 (1997, pour la version originale en anglais). *L'intimité culturelle. Poétique sociale dans l'état nation*. Québec : Presses de l'Université Laval.

⁷¹ "Homeblindness" : « *This problem arise, as the word implies, when fieldwork takes place in a society that the scholar has first-hand experience of. Here, the problem is not so much that the researcher misunderstand because he reads the culture through a distorted lens, but that he misses crucial dimensions because he himself takes them for granted* » (Eriksen, 2001 : 55).

univers inconnus est même sans doute plus aisé, car l'étrangeté suscite la curiosité davantage que le familier. L'une des particularités d'une étude qui se déroule au cœur de sa propre société, difficulté ou stimuli selon les points de vue, est que problématiques et résultats prêtent nettement plus le flanc à la critique que lorsque l'on travaille à l'autre bout du monde, dans une culture peu connue de ses pairs et que l'on détient en quelque sorte l'exclusivité de la fréquentation des populations locales. Faye Ginsburg (1992 : 130) s'exprime avec pertinence sur ce thème dans un article dont le titre "Quand les indigènes sont nos voisins" résume bien la situation.

Notons encore qu'il est possible pour un Occidental de qualifier d'"anthropologie du proche" deux types d'enquêtes : celles que l'on effectue soi-même dans son environnement culturel immédiat, c'est la version la plus communément admise du vocable (Waldis et Wendling, 2002 ; Schippers, 1991), et celles qui sont menées par des chercheurs et chercheuses venu-e-s d'ailleurs pour s'intéresser à nos sociétés. Les recherches entreprises dans quelques communautés alpines valaisannes dans les années 1970 par des ethnologues américains⁷² sont à cet égard fort instructives et la confrontation avec des regards scientifiques étrangers portés sur sa propre société dont on imagine maîtriser les arcanes constitue une expérience plutôt enrichissante de relativisation du savoir.

2.2. La longue durée dans la recherche

J'ai évoqué déjà dans la description de mon "dispositif de recherche" certains aspects particuliers du terrain anthropologique traditionnel, c'est-à-dire la longue durée et l'"imprégnation au terrain" (Olivier de Sardan, 1995b : 79-80). Une approche sensible et progressive des actrices de l'enquête est un de ces éléments. J'entends par là que dans l'optique d'une investigation de plus de deux ans prévue avec un groupe de femmes mariées ou en couple dans une vallée de montagne où le contrôle social est une réalité de chaque instant, tout faux pas méthodologique ou plus simplement relationnel risquait de compromettre l'entier du travail entrepris. C'est d'autant plus le cas lorsque l'on opère avec une perspective de genre et que la recherche porte en bonne partie sur un sujet aussi délicat et "privé" que la sphère familiale. De plus, le fait que le groupe des femmes participant à la formation constitue une microcommunauté d'interconnaissances (*face-to-face society*) rend encore plus délicat le fait de se mouvoir au sein du groupe en conservant si possible la confiance de toutes et en évitant autant que faire se peut tout "enclivage" (Olivier de Sardan, 2008 : 93), c'est-à-dire le risque d'être en quelque sorte accaparé par un groupe particulier, d'être confronté à son seul point de vue, et de se voir fermer d'autres portes.

⁷² cf. Centlivres, 1980 et *Anthropological Quarterly*, 1972.

Le comportement du chercheur est de toute manière soumis au jugement des actrices et acteurs et la possibilité même d'enquêter est tributaire de l'état des relations, négociations et "conventions" préalables ou pas entre les parties en cause (Genard et Roca i Escoda, 2010 : 156-157). Un tel terrain anthropologique de longue durée implique une proximité avec les protagonistes du lieu qui incite le chercheur à un positionnement très différent, beaucoup moins stéréotypé, me semble-t-il, que ce n'est le cas dans d'autres types de recherches. La relation chercheur-actrices y est forcément plus interactive et ne se cantonne pas à l'entretien, à l'observation, au questionnaire ... ou aux rapports de pouvoir à sens unique. Une relation s'établit — divers types de relations plutôt — qui tendent à complexifier les rôles de chacun et à relativiser petit à petit la question de l'asymétrie entre intervieweur et interviewées.

— *Et vous allez continuer de vouvoyer tout le monde, là ?*

— La plupart du temps, on se tutoie, mais des fois, je ne sais pas pourquoi, ça s'embarque sur le vouvoiement...

— *D'accord*

— Mais ça n'est pas forcément à moi, en débarquant ici, à ...

— *Oui, mais nous on se dit toutes "salut" — "salut, ça va ? ", et tout à coup "Monsieur Thierry" !*

— Oui, ça n'a pas grand sens, mais ça n'est pas forcément à moi de prendre l'initiative.

— *Non, c'est vrai* (Henriette)

Habituellement — c'est-à-dire lors d'un terrain lointain —, la longue durée permet également de s'accoutumer progressivement aux règles et normes locales, ou à assimiler davantage la langue du lieu. Dans mon cas ces normes n'étaient pas inconnues, tant s'en faut, mais celles qui se sont rapidement nommées elles-mêmes "les Arianes" ont tout de même formé peu à peu une sorte de petite communauté avec ses pratiques et ses règles auxquelles il m'a fallu adhérer afin de "maîtriser les codes locaux" et poursuivre ma tâche dans de bonnes conditions en ayant accès aux conversations informelles, "souvent les plus riches en informations" (Olivier de Sardan, 1995b : 72-73).

Le fait qu'une recherche se déploie durant plus de deux ans soulève également d'autres questions, plus directement liées à la pertinence des résultats. D'un côté cette présence durable sur place permet à l'anthropologue de se confronter davantage à son objet d'étude, de l'approfondir et d'en étudier la dynamique en prenant conscience que les protagonistes de sa recherche sont des "agents actifs de leur existence et les sujets de leur propre histoire" (Ortner, 1994 : 388). Mais d'un autre côté, rester longtemps sur son terrain peut devenir une "source d'incertitude" (Amrein, 2009b), car à aucun moment cet objet d'étude n'est définitivement stabilisé. Si l'on se réfère par exemple à la relation entre chercheur et actrices, il est significatif que certaines des participantes qui s'étaient montrées les plus réservées lors du premier entretien se révèlent nettement plus expressives et disertes deux ans plus tard.

— *J'ai toujours plein de doutes sur moi, mais quand même moins qu'avant. De ce côté-là, j'ai bien repris confiance en moi. Il y a des petites choses qui ... Comme l'exemple de parler avec toi, avant je paniquais ...*

— Bon, au début j'étais un inconnu moustachu.

— *Oui, c'était terrible [éclat de rire].* (Suzanne)

Le phénomène paraît certes assez normal, mais dans de tels cas, l'analyse des données récoltées en début de formation n'aurait pas abouti aux mêmes conclusions que celles auxquelles je suis arrivé en ajoutant les informations recueillies une fois la relation établie. De toute manière, l'une des particularités du travail de longue haleine sur un même terrain de recherche tient au fait que la pensée et les discours des interlocutrices évoluent avec le temps et qu'il s'agit d'essayer de tenir compte du phénomène pour l'analyse des données. Dans un contexte idéal qui verrait le chercheur éloigné de toute contrainte externe (financement, temps imparti pour la finalisation d'une recherche ou d'un doctorat, plan de carrière académique, persistance de l'intérêt de l'enquête face aux changements sociaux en cours, etc.), disposant d'un temps non délimité pour parvenir à ses fins et uniquement préoccupé par son étude, la question demeurerait de décider à partir de quel moment il est possible de considérer que l'exercice est arrivé à son terme.

Mon objectif de départ étant d'étudier les éventuelles dynamiques sociales et phases de réalisation de projets engendrées — ou non — par la fréquentation de la formation, j'avais pris l'option de suivre l'expérience jusqu'à son terme et même un peu au-delà en espérant pouvoir assister aussi longtemps que possible à d'éventuels rebondissements. J'avais donc prévu une étude de longue durée de type "avant-après" de la vie de ces femmes dans laquelle l'"avant" était connu grâce à ma première campagne d'entretien alors que la durée du "pendant" était clairement délimitée par les deux ans prévus pour la formation. C'est bien la question de l'"après" qui représentait la partie complexe de la recherche puisque fixer un terme à l'analyse des conséquences de la formation sur l'existence des participantes, de leur organisation familiale, ou encore de leur (ré)insertion dans le tissu économique local, est une décision en partie arbitraire. J'ai pour ma part assisté aux quelques réunions organisées pour maintenir la flamme durant la première année de l'après-Arianna et gardé jusqu'à ce jour contact avec une des participantes et une des formatrices locales, toutes deux bien informées des activités de la vallée.

Le problème dans cette recherche n'est donc pas tant le processus itératif somme toute habituel de réévaluation épisodique d'un *work in progress* auquel chaque chercheur ou chercheuse soit confronté sur le terrain, mais bien le fait que ce corpus est instable et potentiellement réorienté en fonction des divers développements, soubresauts ou second(s) souffle(s) à l'œuvre pendant et après le terme du *parcoursArianna*. Ce point de vue qui considère que les résultats d'une étude de ce type ne sauraient être que définitivement

provisoires contredit l'idée même d'une possible "saturation des données"⁷³ qui, pour nombre d'ouvrages de méthodologie (Glaser et Strauss, 2010 ; Mucchielli, 2002 ; Olivier de Sardan, 2008 et autres), signaleraient l'heure du retrait pour le chercheur ou la chercheuse impliqué.e. Mais lorsqu'Olivier de Sardan écrit qu'"on s'aperçoit assez vite quand, sur un "problème", la productivité des observations et des entretiens décroît" (2008 : 87), il ne tient pas compte du fait que de nouveaux mouvements sociaux — en l'occurrence au sein du *pA* — sont susceptibles de modifier les discours et l'agir des actrices. Comme l'écrit Claudine Herzlich, il est pourtant évident qu'"à découvrir sans trêve de nouvelles pistes, le travail devient interminable" (2002 : 78). Pour ma part, je me suis tenu prêt le plus longtemps possible à collecter de nouvelles informations propres à confirmer ou démentir mon argumentation, mais il m'a bien fallu, un jour, "Sortir du terrain, terminer l'enquête" (Becker, 2002 : 78). En "espérant" qu'aucun bouleversement tardif en lien avec le *pA* ne viendrait infirmer *a posteriori* les résultats de mes analyses...

2.3. Des actrices et un chercheur : une configuration problématique ?

Nous avons vu déjà que le cadre social de ma recherche est assez spécifique puisque je suis, pour mon terrain annivard, principalement voire exclusivement en contact avec des femmes, qu'il s'agisse des participantes au *pA* ou de leurs formatrices⁷⁴. Cette arène d'interactions singulière, en réalité la seule véritable particularité de cette étude du point de vue de la méthodologie, m'a amené à penser qu'il y avait là matière à évoquer brièvement certains questionnements théoriques et pratiques en lien avec divers points de vue d'auteures féministes.

Un des enjeux majeurs, *sine qua non*, pour le bon déroulement et l'intérêt de cette étude était bien la possibilité d'accéder en tant que chercheur homme aux discours des femmes participant au *parcoursArianna*, d'en comprendre le sens, et de les restituer au mieux. La question de la compréhension des individu.e.s étudié.e.s est bien sûr inhérente à toute étude de terrain, mais elle se présente ici sous un jour assez particulier et parfois polémique puisque la possibilité pour un homme d'enquêter dans le domaine des études genre est remise en cause par bon nombre d'auteures féministes, du moins lorsque, comme c'est le cas ici, les actrices de l'enquête sont des femmes. Et parmi les scientifiques qui défendent le plus fermement ce point de vue, on trouve du côté francophone celles-là mêmes qui sont au cœur des appuis théoriques que je convoque pour aborder ma problématique de recherche. Si quelques auteures semblent d'un avis moins tranché, et même tout à fait opposé parfois, des féministes

⁷³ Pour Mucchielli, il s'agit du « *Moment lors duquel le chercheur réalise que l'ajout de données nouvelles dans sa recherche n'occasionne pas une meilleure compréhension du phénomène étudié* » (2002 : 204).

⁷⁴ J'évoque plus avant au point 2.5. les raisons qui m'ont amené à faire le choix de ne pas intégrer les partenaires masculins des participantes à ma recherche.

matérialistes aussi reconnues que Mathieu (1991 : 140) ou Delphy perpétuent en effet l'idée que si les hommes souhaitent être partie prenante dans la recherche féministe, ils devraient, dans ce cadre, "rester à leur place" travailler à l'intérieur de leur propre catégorie de sexe sur des objets tels que le masculinisme ou l'homosexualité masculine⁷⁵ : « *Pour ma part, je ne pense pas du tout que les hommes n'aient pas de place dans les études de genre. (...) les hommes ont une place, ils ont des choses à nous apprendre à condition qu'ils restent à leur place. Il faut qu'ils nous apprennent quelque chose de leur place au lieu d'usurper la nôtre d'où ils ne peuvent pas parler* » (Delphy, 2012 : 17).

Je me sens donc directement interpellé par ces affirmations au double titre d'individu construit comme homme et de féministe matérialiste, non pas tellement par mon vécu sur le terrain annivard où ma présence n'a guère fait l'objet de critiques, — du moins de critiques dont j'aurais été prévenu ou conscient —, mais plutôt par une interrogation d'ordre épistémologique qui déborde du cadre particulier de cette étude et m'inspire les deux questions principales suivantes : premièrement, un chercheur est-il légitimé à investiguer dans un groupe de femmes et, deuxièmement, est-il à même d'entendre, comprendre, et restituer le discours de ces femmes ? Autrement dit, peut-il être "proches de l'expérience"⁷⁶ (Geertz, 1974 : 28) de ses sujets d'étude femmes ou, inversons l'interrogation, une femme est-elle "par nature" ou — c'est plus souvent l'argument pris en compte — au nom d'une "commune expérience féminine de dominée", plus qualifiée pour étudier un groupe de femmes et accéder au discours de celles-ci ? Hélène Martin et Patricia Roux posent la question dans une formulation proche... et au féminin : « *En d'autres termes, la posture que l'on adopte dans une recherche (...) reproduit-elle nécessairement la position que l'on occupe structurellement dans une société ? Et, empiriquement, quels outils permettent de se distancier des rapports de pouvoir qui organisent l'expérience de la chercheuse ?* » (Martin et Roux, 2015 : 6)

Il serait possible aussi d'articuler cette problématique en élargissant un peu la perspective en termes d'*emic/etic*⁷⁷ ou d'*insider/outsider*. Travailler au sein d'un groupe de femmes équivaut-il en réalité pour un chercheur à étudier une "culture" ou un vécu différents et inaccessibles ou est-il possible, d'une manière certes un peu volontariste puisque les représentations concernant les rôles de sexe et les pratiques qui en découlent existent bel et bien tant chez les acteurs et actrices que du côté du scientifique que je suis, de dépasser ces *a priori* pour établir une interaction qui irait au-delà d'un tel clivage entre les sexes. En bref,

⁷⁵ Parmi les rares hommes qui s'inscrivent et publient dans le champ du genre francophone, la plupart travaillent sur des thèmes qui les renvoient à leur propre identité de dominant (masculinisme) ou de minoritaire (gay studies, queer studies, etc.) et très peu quittent le terrain qui semble à certaines leur être dévolu, entérinant ainsi le plus souvent cette injonction à travailler dans sa propre catégorie de sexe.

⁷⁶ La notion est expliquée par Clifford Geertz de la manière suivante : « *An experience-near concept is, roughly, one which someone — a patient, a subject, in our case an informant — might himself naturally and effortlessly use to define what he or his fellows see, feel, think, imagine, and so on, and which he would readily understand when similarly applied by others* » (1974 : 28).

⁷⁷ Pour aller au plus court, voici ce que dit Thomas Hylland Eriksen de cette dichotomie : « *The native "point of view" is Emic, whereas the analytical perspectives of the anthropologist is Etic* » (2001 : 36).

qu'en est-il dans la pratique de l'influence des identités hommes-femmes sur la compréhension d'autrui sur le terrain et de la possibilité d'une empathie entre sexes ?

Une des motivations qui m'amène à consacrer ici quelques lignes à ce débat est également la relation qui me paraît conflictuelle entre le paradigme ethnologique du "regard éloigné" (Lévi-Strauss, 1983), la distanciation longtemps considérée comme indispensable à une étude anthropologique de terrain, et l'idée qu'hommes et femmes sont *a priori* plus qualifiés pour enquêter dans leur propre catégorie de sexe. Comme l'écrit Judith Shapiro, « *After all, if it really took one to know one, the entire field of anthropology would be an aberration* » (1981 : 5)⁷⁸. La discipline a été, depuis son origine, travaillée par la question de l'altérité. C'est même autour de ce thème qu'elle s'est construite pendant des décennies dans un contexte colonial qui depuis lors pèse sur la perception de la discipline. Et le fait qu'une bonne partie des chercheurs et chercheuses aient abandonné peu à peu les terrains "exotiques" pour revenir travailler "*at home*" n'a que peu entamé cet intérêt pour l'altérité réelle ou imaginée.

Nous avons donc affaire à une confrontation entre deux paradigmes qui mériterait peut-être d'être développée davantage en un autre lieu que cette thèse : premièrement, celui de la distanciation, qui désigne au sens large une posture de prise de recul vis-à-vis d'une situation ou d'un groupe social, une approche décalée des phénomènes par le chercheur ou la chercheuse. C'est, ou du moins c'était, un aspect fondamental de la démarche anthropologique, le "regard éloigné" de Lévi-Strauss, ce "... décentrement [qui] est au fondement de la méthode anthropologique" (Rey, 2008 : 24), car l'empathie, c'est-à-dire la capacité de pouvoir se mettre "à la place de l'autre", d'adopter autant que possible sa vision du monde dans une démarche compréhensive, exige de ne pas *être* déjà l'autre. Ce que l'on critique en anthropologie en utilisant l'expression "*going native*" est justement à l'opposé de l'idée de distance nécessaire à l'étude.

En second lieu et en opposition à ce qui est écrit ci-dessus, le paradigme de la "*feminist standpoint theory*" ou "*standpoint epistemology*" semble nettement plus proche de la perception d'auteurs comme Delphy ou Mathieu. Si l'on en croit Nancy Harstock (2003), que l'on mobilise en général à ce sujet⁷⁹, les deux éléments qu'il faut retenir à propos de l'"épistémologie du positionnement" sont tout d'abord que les femmes sont seules aptes à comprendre d'autres femmes en vertu d'une "expérience commune", une "expérience féminine partagée de l'oppression" et deuxièmement, que la vision du monde des dominants est nécessairement partielle et faussée. Donna Haraway, qui elle aussi s'intéresse au sujet (2003), relativise toutefois ces propos. Il ne s'agit pas pour elle de dire que le point de vue des

⁷⁸ Bourdieu a lui aussi remis en cause ce point de vue : « *Faudrait-il aller jusqu'à poser que l'appartenance à une catégorie dominée est condition nécessaire, et surtout suffisante, de l'accès à la vérité concernant cette catégorie ?* » (1999 : 230).

⁷⁹ Sur les thèmes de la "*feminist standpoint theory*" (épistémologie de la positionnalité) et de la "*situated knowledge*" (connaissance située), on se référera, en plus de Harstock, 2003, à : Haraway, Donna. 2003. "Situated Knowledges : The Science Question in Feminism and the Privilege of Partial Perspective", in Harding, Sandra. *The Feminist Standpoint Theory Reader: Intellectual and Political Controversies*. London, New-York : Routledge ; Harding, Sandra. 2003. *The Feminist Standpoint Theory Reader: Intellectual and Political Controversies*. London, New-York : Routledge.

assujettis est en soi "plus vrai", mais qu'il est simplement plus pertinent parce que plus critique. La "*feminist standpoint theory*" se heurte toutefois à de nombreuses oppositions puisque le postulat de l'existence d'une expérience de dominées commune à l'ensemble des femmes ne fait de loin pas l'unanimité. Dorlin, par exemple, s'élève avec force contre ce qu'elle qualifie de "romantisme théorique". Selon elle, imaginer que les discours des minoritaires seraient systématiquement plus proches de la vérité reviendrait "à adopter une espèce d'essentialisme critique" (2009 : 14). Avanza, Filleule et Masclet (2015) questionnent également cet argumentaire en arguant d'un postulat pour moi convainquant : si l'on admet que le discours ethnographique est fondamentalement partial et incomplet, "l'idée que les femmes sont dans une position privilégiée pour étudier les femmes est un mythe". Mais c'est du côté de Puig de la Bellacasa que l'on trouve la plus sévère contestation de l'idée de "privilège épistémologique des femmes" (Thiers-Vidal, 2010). Elle construit sa critique des "théorisations de la revalorisation de l'expérience des femmes" en trois points : «... *le risque d'essentialisme ; la tendance à postuler l'unicité de l'expérience des femmes ; et enfin la critique de cette expérience comme "fondement" d'un savoir privilégié* » (2012 :186). Par ailleurs, si les rapports sociaux de sexe sont assurément un des éléments forts de la relation qui s'institue entre chercheur ou chercheuse et actrices ou acteurs durant une recherche, de nombreux autres aspects influencent les possibilités d'accès aux données. Marie Buscatto relève par exemple que "... le genre ne travaille jamais seul le matériau d'enquête" (2005 : 90) et Mélanie Gourarier (2011 : 173) ajoute que "l'identité du chercheur sur son terrain n'est pas une donnée acquise" mais qu'elle est "fonction de la situation d'enquête et des acteurs en présence". Une mise au point sur la flexibilité de l'identité que confirme cet extrait d'un de mes entretiens portant sur le comportement des hommes au foyer : "Toi tu vas peut-être agir différemment, mais t'es pas un homme !" (Jeanne).

Pour ma part, je suis bien conscient que la conviction qu'il est possible de transgresser les catégorisations ne suffit ni toujours ni partout pour accéder aux discours de l'autre sexe sur le terrain. Cet accès est contextuel et la relation entre le chercheur et les femmes du groupe social étudié dans le cadre d'une recherche n'est évidemment envisageable que lorsque le lieu de la recherche ou la spécificité du sujet traité ne rendent pas le rapport entre sexes impossible dans des sociétés plus ou moins ségréguées. Que ce soit en Turquie ou en Suisse, je n'ai cependant eu que rarement l'impression sur mes terrains d'être plus en phase avec les hommes qu'avec les femmes et j'ai le sentiment d'avoir obtenu en Anniviers des résultats dignes d'intérêt malgré la barrière à la compréhension des actrices qu'aurait dû constituer mon sexe biologique. J'espère en tout cas pouvoir « ... *échapper à cet implacable déterminisme qui voudrait a priori que chaque ligne que je m'apprête à écrire devrait être interprétée de par ma seule appartenance au groupe social "homme"* », comme le réclamait Christian Schiess dans son mémoire de licence (2005 : 4).

2.4. Une observation épisodiquement participante

La pratique de "l'observation participante" instituée et théorisée par Malinowski⁸⁰ est ontologique au domaine de l'anthropologie et je ne m'attarderai pas ici sur le fond de cette conception bien connue de la recherche de terrain. Constatons pourtant qu'à quelques exceptions près, Margaret Mead⁸¹ s'il ne fallait en citer qu'une, cette expression emblématique de la profession serait dans le cadre de la problématique hommes-femmes et si l'on tourne son regard vers le passé, avantageusement remplacée par celle "d'occultation participante" — comme nous l'avons vu dans l'introduction de ce chapitre.

Ma présence attentive et discrète durant les phases d'enseignement du *parcours Arianna* n'a, à ma connaissance, posé de problèmes ni aux participantes ni aux formatrices qui me demandaient à l'occasion un feed-back sur le déroulement des séances qu'elles n'avaient pas souvent, impliquées comme elles l'étaient, le loisir d'observer. J'ai donc passé de nombreuses soirées à suivre les divers cours et discussions, les moments de perplexité, de partage ou de fous rires, la restitution des "devoirs" ou, plus tard, l'élaboration en commun des divers projets d'"entreprises". A cette occasion, j'ai été témoin d'événements significatifs pour la recherche sur le (non)partage des tâches au foyer, par exemple l'arrivée régulièrement tardive d'une ou deux participantes qui, au retour du travail ou d'une autre activité, avaient dû préparer en dernière minute le repas familial — sans avoir elles-mêmes le temps d'y participer — avant de repartir en catastrophe vers la séance Arianna du soir. Durant ces soirées, l'observation, simple ou participante selon les cas, tenait de l'évidence, et si ces heures passées en commun m'ont permis de prendre un certain nombre de notes, elles n'ont, je l'espère, guère influencé le bon déroulement du *parcours Arianna* :

— Et que moi je sois là-dedans en tant qu'anthropologue, tu penses que ça peut freiner certaines choses ?

— *Pas du tout, parce qu'on se rend même pas compte. A part que la première fois je me suis dit "alors qui c'est celui-ci !?!". On se rend pas compte que tu es là. T'es mêlé à la foule. Moi en tout cas personnellement, excuse-moi de dire ça, mais tu fais partie du groupe. Je vois pas particulièrement toi ou elle, il y a un groupe, point ! Moi ça ne me dérange pas, non. La première fois, ça m'a fait drôle, je me suis dit "attend, c'est un journaliste ... ?", ça m'a intriguée. Mais tu fais partie du groupe pour moi.*

— Et le côté anthropologue, observateur, c'est pas gênant ?

— *Non, franchement on sent pas ça, on le sent pas du tout. Ça ne me dérange pas en tout cas* (Elodie)

⁸⁰ Malinowski, Bronislaw. 1989 (1922 pour l'édition originale en anglais *Argonauts of the Western Pacific*). *Les Argonautes du Pacifique occidental*. Paris : Gallimard.

⁸¹ Mead, Margaret. 1963. *Mœurs et sexualité en Océanie*. Paris, Terre Humaine. (Réunion de deux ouvrages parus en anglais : 1928, *Coming of Age in Samoa. A Psychological Study of Primitive Youth For Western Civilisation*, et 1935, *Sex and temperament in three primitive societies*).

Procéder de la même manière et instituer le même type de rapports dans le cadre d'une investigation au sein même de la sphère domestique des femmes anniviardes serait une tout autre histoire et disons-le de suite, j'en ai abandonné l'idée dès l'élaboration de la recherche. Je me suis bien sûr interrogé sur la manière la plus appropriée de parvenir à mes fins avec en tête la question suivante : comment est-il possible de produire des données significatives pour l'analyse des rapports sociaux de sexe au sein de la sphère domestique et plus spécifiquement sur la question de la division sexuelle des activités. Les types de connaissances qu'il est possible d'acquérir auprès des participantes au *pA* sur cette thématique sont de deux ordres : d'une part les pratiques effectives du quotidien et, d'autre part, les différents discours, représentations et justifications que les individus qui composent ces familles donnent à la répartition des rôles en Anniviers.

Comme l'écrit Lionel Groulx, le choix des outils de production des données tient souvent d'une "démarche davantage pragmatique où seul le problème à résoudre impose la méthode d'investigation" (1999 : 317) et j'ai estimé pour ma part que la seule voie possible dans le cadre de ma recherche était celle de l'entretien. Il n'est selon moi tout simplement pas pensable pour un anthropologue travaillant dans une vallée alpine au début du 21^e siècle de s'immiscer dans les sphères familiales des habitant·e·s pour vérifier qui fait la vaisselle, qui s'occupe des devoirs des enfants, si l'attribution de ces activités prêtent à discussions et à quelle heure chacun intègre son lit⁸². Hormis quelques interactions ou comportements observés durant les heures passées chez les participantes à l'occasion des entretiens, l'accès direct aux pratiques des unes et des autres dans la sphère domestique s'est par conséquent avéré impossible dans le Val d'Anniviers. Qu'on le déplore ou que l'on s'en réjouisse, la cellule familiale demeure pour la majorité des individus à la fois l'institution d'appartenance prioritaire et un lieu relevant de l'intime où les enjeux affectifs et de pouvoir se mêlent. Des enjeux que l'on préfère généralement préserver d'un regard extérieur, *a fortiori* de celui d'un ou une scientifique.

D'accord sur ce point avec Bizeul⁸³ ou Modak et Palazzo (2002), je prétends donc qu'il n'est pas possible de procéder dans un tel contexte à une observation participante digne d'intérêt dans la sphère domestique, du moins ouvertement, en respectant une certaine éthique scientifique. Je considère que tout travail ethnographique au contact des actrices et acteurs sur des problématiques concernant le fonctionnement interne du couple et du milieu familial tient

⁸² Le contexte de la recherche est, on le sait, primordial pour les choix méthodologiques. Une précédente étude en Turquie (Amrein, 2005), m'avait amené à une conclusion pratiquement inverse. Dans le cadre de ce village méditerranéen ruralo-côtier, les entretiens formels étaient pratiquement impossibles à mener à bien, alors que vivre et observer au sein des familles ne posait guère de problème.

⁸³ Bizeul situe parfaitement le problème de l'observation en milieu familial : « *S'il veut étudier les relations au sein du cercle familial, les pratiques sexuelles, les liens amoureux, l'acte suicidaire, il lui faut se tourner vers d'autres moyens que l'observation directe, sauf cas particulier ou référence à ses propres expériences ou à celles de ses proches. (...) Le chercheur qui prétendrait n'utiliser que de l'observation se trouverait donc confronté à un monde étriqué, morcelé, dépourvu de sens. Il n'aurait affaire qu'à des fragments d'actions dont le dénominateur commun serait la présence de sa personne : avant le moment présent, et hors de sa vue, pas d'existence apte à être certifiée* » (Bizeul, 2007 : 82).

déjà du funambulisme. Bien que le champ du possible soit bien sûr relatif aux thématiques particulières que l'on espère aborder, étudier les rapports sociaux de sexe *au sein même de la sphère domestique* constitue assurément un terrain de recherche sensible pour les sciences sociales (Bouillon et al., 2005), et j'ai jugé que tenter l'aventure aurait probablement compromis l'ensemble de ma recherche.

2.5. Les entretiens ethnographiques

Prolepse : pourquoi ne pas inclure les hommes en tant qu'informateurs dans la production des données ?

Lors des nombreuses occasions où j'ai eu l'opportunité de pouvoir évoquer ma recherche de thèse (colloques, séminaires, écoles doctorales, interventions diverses) et d'en débattre avec les auditrices ou auditeurs, une question est revenue avec insistance : "pourquoi ne t'es-tu pas aussi entretenu avec les hommes pour ton enquête ?" Une question touchant au thème de la triangulation des données⁸⁴ qui ne s'est malheureusement pas posée aux anthropologues pendant des décennies lorsqu'ils faisaient peu de cas des femmes dans les sociétés étudiées (Mathieu, 1991 : 47), mais qui est ici tout à fait pertinente.

Une partie de la réponse tient au fait qu'en prenant l'option de travailler prioritairement avec l'ensemble des participantes du *pA* afin de disposer d'un large spectre d'opinions en relation directe avec ma thématique et compte tenu du fait que j'assumais seul la charge de cette enquête, j'excluais implicitement par simple défaut de temps la possibilité d'élargir le champ de l'étude aux partenaires masculins ou à d'autres femmes et hommes de la vallée non directement concernés par la formation. Doubler le nombre d'entretiens en ajoutant les partenaires des participantes n'était pas envisageable pour un tel projet de recherche. Pour inclure les hommes, il aurait donc fallu changer d'approche et favoriser une étude de cas basée sur quelques familles choisies dès le départ sur je ne sais quels critères. C'eut été possible, ce n'est toutefois pas l'option que j'ai favorisée en regard de ma question de recherche. Mais ce n'est là qu'une réponse pragmatique et en réalité secondaire à cette interrogation méthodologique. Il en existe d'autres : tout d'abord, l'éventuelle prise en compte des partenaires masculins des participantes ne se posait que pour la thématique du partage des tâches au foyer puisque ceux-ci n'étaient pas partie prenante de la formation.

Si l'on revient au côté délicat d'une étude qualitative du partage des tâches dans la sphère domestique mentionné plus haut, il me paraît utile de tenir compte du potentiel de conflits au

⁸⁴ Voici ce qu'Olivier de Sardan nous dit de cette méthode d'approche de la "réalité" sur le terrain : « *La triangulation est le principe de base de toute enquête, qu'elle soit policière ou ethnographique : il faut recouper les informations ! Toute information émanant d'une seule personne est à vérifier : c'est vrai pour un alibi comme pour une représentation rituelle. [...] Mais une certaine tradition ethnologique va parfois contre le bon sens, en faisant d'un individu le dépositaire du savoir de toute une société* » (1995b : 94).

sein de couples qui ne partageraient pas la même évaluation de cette "répartition" — conflits signifiant pour moi si ce n'est la fin de mon travail, du moins une entrave supplémentaire à son bon déroulement. Il n'est pas question de surestimer l'influence du scientifique sur les acteurs et actrices d'une enquête, mais disons que je me suis positionné sur place en tant que chercheur plutôt qu'en tant qu'agitateur de ménages et que je n'ai pas souhaité faire entrer les personnes concernées dans un processus de triangulation dont le plus sûr résultat aurait peut-être été d'installer au sein de certains couples un climat peu favorable à la poursuite de mon étude.

L'objectif n'était pas de faire le tour exhaustif de tous les interlocuteurs et interlocutrices qui auraient quelque chose à dire sur la question de recherche. Sinon pourquoi ne pas étendre l'étude aux enfants, comme se le sont aussi demandé Henchoz et Wernli (2013 : 636), aux grands-parents et aux ami·e·s proches de ces femmes ? On s'approcherait peut-être davantage de la réalité des faits en croisant les divers récits qu'en se restreignant aux femmes et à leurs partenaires masculins. Mais là n'est pas l'objet de mon étude. Il s'agit plutôt pour moi d'analyser ce que disent ces femmes de l'expérience vécue au quotidien et de tenter de les faire s'exprimer sur leur ressenti et leurs représentations. Quelle que soit la quantité d'individus inclus dans une recherche, je me méfie de toute manière du concept de "saturation des données" (Olivier de Sardan, 2008 : 87), davantage encore si la recherche s'étend sur la longue durée (Amrein, 2009b ; Becker, 2016). La relation avec les femmes fonctionne principalement sur la confiance et le fait de chercher à "vérifier/croiser" leurs récits en interrogeant leur partenaire n'est pas forcément une démarche propice au maintien de cette confiance.

Il a été démontré très clairement que lorsqu'elles sont interrogées sur le thème du partage des tâches, les femmes ont tendance à surévaluer le travail accompli au sein de la sphère domestique par leur partenaire et à minimiser l'inégalité en la matière (Roux, 1999 : 137). Un phénomène que Thanh-Huyen Ballmer-Cao qualifie de "stratégies d'autoprotection" (2000 : 46). Une surévaluation de leur propre participation au travail domestique qui est aussi le fait des hommes (Roux, 2014 : 47). Il est donc probable qu'un récit au masculin ne s'opposerait pas radicalement au discours des femmes, mais qu'aucun des deux ne refléterait exactement le déroulement du quotidien des ménages concernés. Je n'aborde de toute manière pas mes interviews dans une perspective de réfutabilité du discours des femmes, mais bien de leur plausibilité. Voyons maintenant comment se sont concrètement déroulés ces entretiens.

Pour cette étude le panel d'actrices pris en compte n'est donc composé que de femmes. Si l'on exclut le questionnement évoqué dans ce prolepse, la sélection des protagonistes de mon enquête a été simple à prendre. Le groupe était en quelque sorte déjà constitué par l'ensemble des femmes ayant fait le choix de s'inscrire à la formation. C'est sur elles que j'allais me concentrer durant ces deux ans et plus pour ne rien manquer du déroulement du parcours et valider ainsi mes résultats. Contrairement à la pratique habituelle du terrain anthropologique

où le chercheur ou la chercheuse se préoccupe de trouver rapidement un-e ou des informateur(s)-trice(s)⁸⁵ du lieu, j'ai donc envisagé d'office de placer toutes mes interlocutrices sur un pied d'égalité. Ceci même si lors de nos discussions les formatrices locales posaient parfois un regard méta sur les comportements de leurs "étudiantes" et amies inscrites au *pA* ou si l'une des participantes était plus encline que d'autres à commenter l'évolution de la formation ou de ses collègues, ou plus douée pour cet exercice.

J'aurais également pu opter pour une étude axée sur les "parcours de vie" et travailler avec quelques-unes seulement des femmes du *pA*, mais de manière plus intense. Si l'idée était bien de m'intéresser à la trajectoire de chacune, c'était avec l'idée de réussir à dégager de ces trajectoires des constantes, d'identifier des habitus incorporés (Bourdieu, 2000 ; Wacquant, 1992 : 35 ; Crehan, 2011 : 28⁸⁶), des "séries" (Young, 2007) et des structures contraignantes, ce qui, selon moi, aurait été moins probant en focalisant sur quatre ou cinq participantes seulement. Dans la même optique, j'aurais pu élargir le groupe étudié en y incluant un certain nombre de femmes ou familles qui ont choisi de ne pas participer au *pA* ou qui, dans la vallée, sont connues pour ne pas fonctionner selon les normes de la famille classique, mais il me semble de toute manière irréaliste de tenter de cumuler toutes les options envisageables sur un terrain de recherche, *a fortiori* en travaillant seul, et une décision prise en matière d'échantillon d'actrices et d'acteurs en aurait nécessairement éliminé d'autres.

Après avoir obtenu l'accord intéressé des cadres du projet et des participantes sans trop avoir à "négocier ma présence" (Genard et Roca i Estrada, 2010 : 157), la recherche de terrain a démarré en même temps que la formation par une première série de quarante entretiens semi-directifs à tendance biographique destinés à évoquer les trajectoires privées et professionnelles des participantes, leurs motivations et attentes face à cette formation, et à entendre ce qu'elles avaient à dire au sujet de l'organisation de leur sphère domestique et de la division sexuelle du travail au foyer. Une des finalités de ce travail étant de connaître les éventuels changements survenus dans la structure familiale des participantes après les deux ans du *parcoursArianna* et au-delà, il s'agissait d'accumuler au cours de nos premières conversations le plus d'informations possible sur leurs parcours de vie avant cette expérience. Autrement dit, cette étape initiale de la recherche avait pour but d'établir un portrait plus précis de ce que Connell (1992 : 120) nomme le "*state of play of gender relations*" au sein de leur famille. Au terme de plus de deux ans de suivi constant de la formation et d'accumulation de données sur les doutes, problèmes et satisfactions des femmes par rapport au *pA*, mon terrain a "pris fin"⁸⁷ — même si "Un entretien n'est pas un dossier fermé, bouclé, mais un

⁸⁵ Plus ou moins l'équivalent de ce qu'un-e reporter appelle un fixe ou une fixeuse sur son lieu de reportage. C'est-à-dire une personne du lieu qui est disposé à collaborer, maîtrise en profondeur les arcanes et le fonctionnement de la société locale, possède les contacts nécessaires pour s'y mouvoir au mieux et les compétences suffisantes pour servir de guide à un individu qui débarque en terre inconnue.

⁸⁶ Kate Crehan relève un aspect important et souvent passé sous silence à propos du concept d'habitus chez Bourdieu : « ... while habitus may focus on fixity, Bourdieu does not see it as rigid and unchanging; in certain respects it is highly flexible. As a system of dispositions guiding behaviour, this system of "lasting, transposable dispositions" is continually having to adapt to specific and, in a sense, unique circumstances » (2011 : 280).

⁸⁷ Amrein, 2009b.

dossier ouvert, qui peut toujours s'enrichir" (Olivier de Sardan, 2008 : 64) — après une seconde série d'entretiens menés avec chacune des vingt-cinq femmes qui ont eu la persévérance et/ou la possibilité pratique de la terminer.

Débutés six mois après le terme officiel de la formation afin de laisser à chacune comme à moi-même le temps de prendre un peu de recul, ces nouveaux interviews avaient pour but de tirer un premier bilan de l'expérience : un bilan qui a été dans une certaine mesure actualisé par la suite à plusieurs occasions avec quelques-unes des anciennes participantes. Cette deuxième campagne d'entretiens a porté d'une part sur les acquis de la formation et sur la manière dont les femmes comptaient alors valoriser ces nouvelles compétences dans le monde du travail et, d'autre part, sur les changements que la fréquentation du *pA* avait provoqués ou non dans la répartition des activités dans la sphère domestique et dans leur perception des rôles hommes-femmes au foyer et plus généralement dans la société. Notons que je me suis efforcé d'interroger également au fur et à mesure de leurs défections les femmes qui, à un moment ou l'autre ont renoncé à poursuivre l'aventure, afin de comprendre quelles étaient les causes de leur décision.

L'opportunité de rencontrer pour la première fois la quasi-totalité des participantes au *parcoursArianna* me fut offerte lors de la séance inaugurale de la formation :

— *Quand on m'a présentée au groupe, j'ai dit "mais le monsieur alors ? Il y a qu'un monsieur qui fait partie du groupe ?" J'avais oublié que c'était un truc de dames exclusivement. Ils m'ont dit "non, il vient pour étudier". J'ai dit "oh la la !".*

— Au début il y en a une qui pensait que j'accompagnais ma femme pour la surveiller.

— *[éclat de rire] Oh mon dieu ! Tu vois la mentalité.* (Iris, qui a manqué la première séance).

C'est également à cette occasion que j'eus la possibilité de brièvement expliquer aux femmes de l'assistance les motifs de ma présence un peu surprenante dans ce contexte exclusivement féminin et l'objet de l'étude que je comptais mener tout en précisant que leur inscription à la formation n'impliquait d'aucune manière qu'elles acceptent de collaborer à ma recherche ou qu'elles répondent à mes questions lors des entretiens envisagés. La qualité d'écoute étant ce soir-là inversement proportionnelle au niveau général de stress, j'ai estimé utile de mettre à disposition après coup sur la plateforme virtuelle d'apprentissage du *parcoursArianna*⁸⁸ un document dans lequel je résumais en quelques lignes mes propos tenus durant la soirée aussi bien sur l'"anthropologie" et "l'anthropologue" lui-même que sur les objectifs de ma recherche. C'est à partir de cette rencontre inaugurale que j'ai pris petit à petit rendez-vous avec chacune des participantes pour la première campagne d'interviews. Une étape importante de la recherche, car comme l'écrit Marieke Blondet « ... *le sexe de l'ethnographe*

⁸⁸ cf. point 3.3. Le *parcoursArianna* dans la pratique : l'exemple du Val d'Anniviers.

a un impact indéniable sur l'expérience qu'il ou elle va vivre et spécialement sur les premiers stades de la relation à l'Autre » (2008 : 78-79). Précisons qu'aucune des femmes n'a refusé de participer à ces entretiens⁸⁹, même si les premières rencontrées ne savaient pas trop à quoi s'attendre, comme le dit bien Suzanne dans l'extrait d'entretien qui suit.

Tout d'abord, et par rapport à nos entretiens, la première fois que tu es venu, je crois que j'ai pas dormi de la nuit du souci que j'avais [éclat de rire].

Le bouche-à-oreille a par la suite rapidement fait en sorte que les discussions avec celui qui était encore un inconnu à ce stade ont perdu très rapidement une bonne partie de leur caractère anxiogène et un peu formel. Sachant que j'aurais l'occasion de rencontrer à nouveau mes interlocutrices, j'ai préféré selon les cas repousser certaines questions au second entretien afin de laisser à une relation de confiance de l'ordre du "régime du proche" (Genard et Roca i Escoda, 2010 : 150) ou du "régime du familial" (Thévenot, 2006 : 102) le temps de s'établir. Mais cette thématique de la division des tâches n'est de toute manière pas tabou et les femmes n'hésitaient guère à évoquer par le menu la répartition des activités au foyer et la genèse de cette répartition des tâches. Il n'y eut sur ce sujet ni méfiance ni retenue particulière.

Ces entretiens ont eu lieu la plupart du temps dans un contexte très favorable, c'est-à-dire en tête à tête au domicile des actrices durant la journée et devant un café, parfois, mais rarement, en présence d'enfants en bas âge — avec le plus souvent bien du temps à disposition et la possibilité pour moi de mettre à profit cet accès momentané au cadre de vie de ces femmes pour adopter, aussi, une position d'observateur puisque "la situation d'entretien est, à elle seule, une scène d'observation" et que "la scène sociale (...) que constitue l'entretien donne des éléments d'interprétation de l'entretien" (Beaud, 1996 : 236). J'ai d'emblée été surpris par l'accueil réservé, la franchise et la spontanéité avec lesquels la grande majorité des femmes se sont exprimées. Lorsque la conversation tardait à se fixer précisément sur la question de la répartition des rôles, je l'abordais par la bande. C'est fou ce que la simple demande d'une description détaillée d'une journée "standard" — ce que l'on nomme parfois un "questionnaire budget-temps" — peut se révéler un excellent point de départ : *Jamais je n'y avais réfléchi comme ça. Jamais j'aurais cru que je faisais autant de trucs !* (Mélanie)

Durant la première phase de cette recherche, mes interviews — envisagés sur le mode de la conversation⁹⁰ — ont toujours été guidés par l'idée, pas toujours partagée par mes

⁸⁹ Deux femmes ont rejoint le *parcours Arianna* plus tard, au fil de la première année de formation, décalant d'autant le moment du premier entretien. Dans un de ces cas, j'ai effectué un long entretien peu avant le terme de la formation au lieu des deux prévus. Une seule des participantes, Corinne, n'a jamais été interviewée, même si elle apparaît bien dans le texte au travers de son rôle dans la formation et le développement de projets. Il s'agit d'une universitaire exerçant une profession indépendante et souvent absente de la vallée. Une succession de difficultés à se rencontrer et d'opportunités manquées d'un côté ou de l'autre a induit une certaine lassitude dans la recherche du bon créneau et, les semaines passant, cette rencontre n'a finalement jamais eu lieu.

⁹⁰ Bourdieu (1993a : 917), de manière significative, préfère parler de "conversation" plutôt que d'"entretien" et Olivier de Sardan adopte le même point de vue : « *L'anthropologue évolue dans le registre de la communication banale, "il épouse les*

interlocutrices, c'est vrai⁹¹, que le discours des femmes sur une telle thématique est parfaitement accessible aux hommes et qu'il est préférable de laisser Mars et Venus⁹² aux astronomes. Il m'a néanmoins été parfois nécessaire d'essayer de briser rapidement les représentations et stéréotypes que mes interlocutrices pouvaient légitimement m'appliquer en tant que membre de l'autre catégorie de sexe afin de libérer autant que possible nos discours mutuels, car "ce que l'enquêté sait d'abord de l'enquêteur, c'est ce que celui-ci lui laisse voir" (Fournier, 2006).

J'ai en outre fréquemment cherché à connaître l'avis des participantes quant à ma présence au sein de leur groupe de femmes ainsi que leur appréciation sur le fait d'être interviewé par un scientifique masculin et les réponses ont été systématiquement positives et rassurantes dans un climat instauré progressivement que je considère comme étant de confiance et de franchise. Une telle affirmation paraîtra peut-être relever du fantasme d'intégration de l'anthropologue, mais j'aimerais tempérer ce soupçon légitime en disant que j'avais une "alliée dans la place" qui me tenait régulièrement au courant de l'évolution des commentaires sur ma présence et ma manière d'être.

Dans le cadre de ces campagnes d'entretiens, la relation d'enquête à long terme sur un sujet comme celui de la répartition des tâches au foyer exige du chercheur un comportement réfléchi et l'établissement d'une ligne rouge à ne pas franchir au niveau des questions à poser s'il ne souhaite pas être amené à interrompre son enquête et à quitter la vallée avant terme. Mais cette relation permet aussi progressivement à celui qui demeure tout de même un étranger de "minimiser son statut de chercheur" (Genard et Roca i Escoda, 2013 : 7).

Il y a donc bien une part d'autocensure dans une telle expérience, mais elle n'est après tout guère différente de la retenue dont il est bon de faire preuve en face de tout nouveau terrain de recherche anthropologique pour s'y faire accepter, voire apprécier. Les participantes ne sont pas ici seules en cause, c'est la population dans son ensemble, partenaires compris, qui observe l'expérience en cours et l'anthropologue n'échappe pas à ce contrôle social.

Si la qualité des entretiens dépend d'une certaine proximité et de la qualité de la relation établie, il n'a pour autant jamais été question de développer avec certaines actrices des relations privilégiées — quoi que l'on entende par là — qui auraient pu prêter le flanc aux commentaires. Si toute pratique de l'entretien implique l'instauration d'un rapport particulier, le conseil de Buscatto⁹³ de "fermer la séduction" semble de bon sens. Et ceci, même si "La sexualisation du lien enquêteur·trice-enquêté·e peut être un atout dans la conduite de l'enquête" (Monjaret et Pugeault, 2014 : 199).

formes de la communication ordinaire, il rencontre les acteurs locaux en situation quotidienne, dans le monde de leur "attitude naturelle" » (1995b : 78).

⁹¹ Pas toujours facile pour le chercheur féministe d'arriver pour un entretien chez une femme plongée avec ravissement dans l'ouvrage d'Eric Zemmour sur le nécessaire retour de la masculinité triomphante : Zemmour, Eric. 2006. *Le premier sexe*. Paris : Denoël.

⁹² Gray, John. 2004. *Les hommes viennent de Mars, les femmes viennent de Vénus*. Paris : Michel Lafon.

⁹³ Communication personnelle. Lors de certains terrains dans le milieu très masculin du jazz français, la sociologue Marie Buscatto s'est parfois trouvée dans une situation "inverse" à celle qui fut la mienne lors de la recherche évoquée ici.

Je ne pense pas que cela représente un réel problème, mais ces entretiens ont parfois pris une tournure "dialogique" où les rôles de chacun·e n'étaient plus si clairement définis. J'ai constamment encouragé, sollicité, cette possibilité pour les interviewées, de me poser elles aussi des questions si elles en ressentaient l'envie ou le besoin. De ce fait, elles peuvent avoir été, à un moment ou un autre, influencées par ma manière de voir les choses. Mais cela ne ressort pas clairement à l'analyse des entretiens et de toute manière la seule façon d'éviter cet aspect de l'interview qualitatif serait probablement le mutisme. Bien que j'aie tenté de poser la plupart des questions de manière ouverte, le seul emploi, le seul choix, d'un terme plutôt que d'un autre est une manière de conditionnement des réponses. Il me paraît difficile d'exclure cet effet performatif de la langue, mais il est assez frappant de constater à quel point les réponses ont tendance à s'aligner sur les propositions faites par l'interviewer. Il est parfois difficile de ne pas "aider" l'interviewée quand elle cherche ses mots, et, dans ce cas, la réponse est presque toujours : — *Oui, exactement, c'est cela !* (sous-entendu : *Que je voulais dire*). D'accord sur ce point avec Beaud, j'estime que la "neutralité de l'enquêteur est un mythe qui a la vie dure" (1996 : 244).

2.6. Les sources écrites

Les publications sur lesquelles il est possible de s'appuyer pour aborder cette thèse sous l'angle spécifique du *parcours Arianna* en Anniviers sont rares. Elles se résument d'une part aux ouvrages théoriques et articles de Dieter Schürch, le principal "idéologue" de ces parcours de formations (cf. point 4.1.) ainsi qu'aux documents traitant plus particulièrement de l'un ou l'autre aspect de ces enseignements et, d'autre part, de rares études économiques parues en prévision du choix d'un territoire pour l'implémentation de la formation en Valais⁹⁴. Il existe également quelques passages sur le *pA* dans le recueil quasi-"posthume" disponible en trois langues qui rend compte des diverses activités de la fondation *movingAlps* ("*Vademecum movingAlps*"⁹⁵) à l'échelle suisse. En dehors de rares parutions déjà évoquées qui traitent du déroulement de la même formation dans le Val Maggia (TI) et des nombreux devoirs thématiques effectués par les femmes durant la formation ainsi que d'un texte en forme de bilan rédigé par l'une des formatrices locales, il n'existe pas jusqu'à ce jour de littérature se rapportant spécifiquement au déroulement du *pA* du Val d'Anniviers.

Les sources sont presque aussi rares si l'on tente d'en savoir davantage sur la vie des femmes de ces régions durant les siècles passés. Dans ce cas, la lecture d'ouvrages historiques se révèle rapidement frustrante pour les motifs d'invisibilisation exprimés plus haut, et c'est donc principalement vers des récits de type parcours de vie (autobiographiques ou biographiques) qu'il faut se tourner, en tout cas pour ce qui concerne le 20^e siècle. Dans ce

⁹⁴ <http://www.movingalpsfoundation.ch/userfiles/file/pdf/de/Der%20regionale%20Wirtschaftskreislauf%20Anniviers.pdf>

⁹⁵ cf. Rieder et Schürch, 2008.

domaine le Val d'Anniviers et le Val d'Hérens voisin sont, il est vrai, assez bien pourvus (Favre, 1999 ; Métrailler et Brumagne, 2006 ; Quinodoz, 2005 ; Wiegandt, 1984). Mais je ne m'attache en réalité que peu à référer l'existence actuelle des femmes en Anniviers à celle de "leurs ancêtres", car, comme je l'ai déjà souligné et comme nous le verrons encore, d'une part les participantes au *pA* sont nombreuses à ne pas être originaires de la vallée et, d'autre part, l'existence des Anniviardes "historiques" — celles dont les familles sont installées dans la vallée depuis plusieurs générations — n'a aujourd'hui plus grand-chose à voir avec celle de leurs aïeules (Antonietti, 1989 ; Crettaz, 2008 et 1989 ; Praz, 2003).

Pour clore ce chapitre, je précise encore que je suis dépositaire d'une grande quantité de "littérature grise", des sources primaires sous forme d'archives constituées de documents qui se rapportent aux *parcoursArianna* d'Anniviers⁹⁶. J'ai donc eu accès aux procès-verbaux des débriefings qui ont eu lieu entre teams de formatrices tessinoises et anniviardes, au suivi des constants échanges entre le LIFI et le team Anniviers qui se sont déroulés par e-mails ou visioconférence et qui portent aussi bien sur des questions techniques que sur des problèmes de fond, ou encore aux programmes des séances de formation où sont décrites les tâches à accomplir par chaque formatrice lors de chaque séance, aux différents bilans rédigés par les personnes impliquées dans l'enseignement, ainsi qu'à d'autres documents plus informels.

⁹⁶ cf. "Archives *parcoursArianna*" sous "Sources primaires" en fin de bibliographie.

3. Le *parcoursArianna* : genèse, modèles conceptuels et objectifs

« *Le parcoursArianna est un projet qui vise à diffuser, développer et consolider l'esprit et la pratique du micro-entrepreneuriat au féminin dans certaines régions de l'arc alpin suisse* » (Giuliana Messi)

Le dispositif de formation *parcoursArianna*, qui constitue le cadre pour ma thèse, est arrivé au terme des deux années prévues pour son déroulement dans le Val d'Anniviers au début de l'année 2008. Il s'agissait en quelque sorte de la modulation destinée exclusivement aux femmes d'un projet plus vaste intitulé *movingAlps* qui affichait l'ambition de contribuer à l'élaboration d'un modèle de développement durable des vallées alpines suisses dites "périphériques"⁹⁷ visant à inverser les dynamiques de centralisation, à encourager un développement économique endogène fondé sur les besoins réels manifestés par les habitant·e·s du territoire⁹⁸, et à prévenir l'émigration des populations de ces régions. Ce qui confirme ce qu'exprime Ollagnier à propos de la France voisine, « *Les actions de "formation femmes" associées à un projet de développement local ont surtout visé à redonner une vitalité à des régions qui ont été victimes d'un exode rural progressif et massif ...* » (Ollagnier, 2014 : 126).

Que l'on parle des objectifs affichés, des pratiques didactiques ou des concepts sur lequel il s'appuie, le *parcoursArianna* s'inscrit totalement dans le projet *movingAlps*. Afin de situer dans ce chapitre le contexte général dans lequel j'ai travaillé, je traite donc dans un premier temps du projet *movingAlps* avant d'aborder plus spécifiquement le *parcoursArianna*. Je tente de résumer la genèse et la ligne stratégique de ces deux dispositifs tels qu'ils sont exposés par leurs créateur et créatrices, en employant surtout leur propre terminologie, et en ne me livrant à ce stade qu'à l'ébauche d'un exercice critique. Celui-ci suivra dans un second temps, mis en perspective à la fois avec le contenu du présent chapitre et avec la réalité du déroulement de la formation sur le terrain.

On aura compris que le topique de cette recherche n'est pas prioritairement de faire une évaluation des qualités et défauts du *parcoursArianna* ou de ses propositions innovantes en matière de didactique. Avant d'analyser les effets sur l'existence des participantes de ce parcours formatif, il m'a toutefois paru indispensable de prendre en compte l'historique de son élaboration, son énoncé théorique et les modalités pratiques de sa mise en oeuvre sur le terrain, c'est-à-dire de la "traduction opérationnelle des idées" qu'implique la notion d'"ingénierie" omniprésente dans le discours de *movingAlps*.

⁹⁷ Voici comment l'initiateur du projet *movingAlps* définit le terme "périphérie" : « *Lieu en marge d'un flux d'activités et de projets qui comptent et font partie du progrès économique et civil* » (Schürch, 2006a : 180, note 6, ma trad.).

⁹⁸ "Territoire" : « *Le terme de "territoire" intègre les personnes qui l'habitent, les activités de travail qui s'y déroulent, la formation et les déplacements qui y ont lieu (et qui y mènent ou en partent)* » (Schürch, 2006a : 168, note 32, ma trad.).

3.1. Le projet *movingAlps*

Divers types de contributions — recherche scientifique, expériences de terrain, apports financiers — convergent dans le modèle *movingAlps* vers la promotion d'un type de développement propre à inverser les dynamiques de centralisation qui tendent à affaiblir les populations et les identités locales ; cette inversion de tendance est réalisée à travers une incitation à la valorisation émique des caractéristiques sociales, culturelles et économiques des régions intéressées. C'est dire que *movingAlps* s'inscrit dans une démarche diamétralement opposée à celle prônée par les milieux qui sont prêts à abandonner certaines régions de montagne défavorisées à leur statut de "friches alpines" (PNR 48)⁹⁹.

L'implémentation de ce projet s'articule en différentes phases adaptées à chaque fois aux spécificités socio-économiques des régions concernées. Après une première expérience dans le Val Bregaglia (Grisons) à partir de la fin de l'année 2000, le dispositif *movingAlps* a progressivement intégré d'autres régions en commençant par le Val Müstair (Grisons), puis le Val Maggia (Tessin) et enfin le Val d'Anniviers (Valais). Le concept impliquait à l'origine que l'expérience soit reproductible ultérieurement "dans d'autres régions et communautés du monde"¹⁰⁰, mais elle est en définitive restée cantonnée aux Alpes suisses. Le projet *movingAlps* a fonctionné de l'automne 2000 à fin 2007 et les institutions suivantes ont oeuvré à sa réalisation instituant ainsi un partenariat de type public-privé : la Fondation Jacobs ; la Fondation Progetto Poschiavo (FPP) ; les Cantons des Grisons, du Tessin et du Valais ; les Régions Bregaglia, Val Maggia et Sierre-Région ; l'Office Fédéral de la Formation Professionnelle et de la Technologie (OFFT) ; le Secrétariat d'Etat à l'Economie (SECO) ; l'École Polytechnique fédérale de Zürich (EPFZ), et l'Université de la Suisse Italienne (USI). Dans sa conception, le projet pilote *movingAlps* peut être considéré comme la continuation naturelle de l'expérience "originelle" du *Progetto Poschiavo* (1995-2001) élargie aux vallées du sud de l'arc alpin. Les principes fondamentaux de *movingAlps* ont été élaborés au sein de ce projet initial dans l'optique de mettre en place une mise en valeur des particularités des régions qui dépassait le concept habituel du soutien financier et la méthodologie d'un programme de développement "clés en main".

⁹⁹ Programme national de recherche PNR 48. Paysages et habitats de l'arc alpin : « *Le Programme national de recherche "Paysages et habitats de l'arc alpin" (PNR 48) a reçu la mission d'acquérir des connaissances relatives aux objectifs et stratégies en vue d'un développement du paysage correspondant à la demande sociale, économiquement viable et politiquement réalisable* ».

<http://www.snf.ch/fr/pointrecherche/programmes-nationaux-de-recherche/pnr48-paysages-et-habitats-de-larc-alpin/Pages/default.aspx> (dernière consultation, 2 mai 2018).

¹⁰⁰ « *Enfin, dans la perspective d'un transfert d'un tel projet dans d'autres régions et communautés du monde, il est fondamental de procéder à une "validation en chemin" et à une adaptation aux aspects particuliers (d'une région) afin de rendre possible un perfectionnement perpétuel du prototype (modèle Poschiavo)* » (in Document "*movingAlps* Synthèse", ma trad.). http://www.movingalps.ch/ITA/O1/novita/documenti/Rapporto_annuale_mA_2005.pdf (Ce site web a été désactivé suite à la non-reconduction du projet *movingAlps*).

Les projets Poschiavo et Vrin

Le Val Poschiavo, est une vallée suisse aux caractéristiques "idéales" pour une tentative de revitalisation. Au milieu des années 90, la vallée semble réunir toutes les caractéristiques justifiant l'implémentation du projet *movingAlps*. Du fait de sa situation au sud de l'arc alpin et à la périphérie du pays, dans une partie de territoire italoophone bordée au sud par l'Italie et au nord par l'Engadine, elle se trouve dans un état d'isolement et de dépendance assez extrême par rapport au reste de la Suisse. Qualifiée d'"île culturelle et linguistique", il s'agit bel et bien d'une enclave limitée par les montagnes qui l'entourent et la frontière avec l'Italie voisine. Le risque d'un dépeuplement y pose concrètement problème. Confrontés à l'absence d'une offre de formation adaptée à la poursuite d'études professionnelles, les jeunes sont le plus souvent contraints d'abandonner leur région ou village d'origine et retournent rarement vivre au pays une fois leurs études accomplies. Outre le dépeuplement, d'autres dangers menacent l'avenir de la vallée puisque les spécificités culturelles locales semblent également destinées à s'étioler sous l'influence de la globalisation et que l'offre d'emploi y est limitée. Ce sont ces diverses raisons qui conduisent, en 1986, au choix de ce territoire pour le lancement d'une initiative sans précédent visant à inverser le cours de cette tendance négative. A partir du constat sommairement dressé ci-dessus, plusieurs partenaires décident de créer et de développer un "projet"¹⁰¹ faisant appel aux nouvelles technologies et à la Communication médiatisée par Computer (CmC), pour réaliser des objectifs de formation d'une part et de développement territorial d'autre part. L'étude de ce premier projet de développement durant les années suivantes et la somme de donnée réunies à cette occasion ont constitué une opportunité unique d'assimiler un capital de connaissances sur les possibilités réelles de survie d'entités périphériques de l'arc alpin suisse.

En parallèle, mais sans lien avec le Projet Poschiavo, l'Institut d'Économie rurale de l'École Polytechnique fédérale de Zürich (EPFZ) effectuait à Vrin, village de l'Oberland Grisons, une étude plus directement centrée sur l'aspect économique du développement local. Je ne m'attarderai pas davantage sur ces deux initiatives, mais les résultats obtenus furent jugés suffisamment positifs pour qu'ils incitent la Fondation Jacobs¹⁰² à proposer aux deux institutions d'associer leurs approches afin de fonder un modèle unique de formation et de développement intitulé *movingAlps* qui pourrait être diffusé dans d'autres vallées alpines. On retrouvera d'ailleurs à la tête de l'expérience *movingAlps* Dieter Schürch et Peter Rieder¹⁰³, les deux professeurs à l'origine respectivement du Progetto Poschiavo et du projet de Vrin.

¹⁰¹ Le professeur Rieder (cf. note 103., ci-dessous) définit le terme de la façon suivante : « *Les projets peuvent être considérés comme des formes de "projection mentale" dans le temps: ils permettent de concevoir un avenir, une dimension du "possible" par rapport à une condition donnée* » (2008 : 46).

¹⁰² http://www.jacobsfoundation.org/cms/index.php?id=project_moving_alps (Cette page du site web de la Fondation Jacobs a été désactivée suite à la non-reconduction du dispositif *movingAlps*. Le site web de la fondation elle-même demeure cependant accessible à l'adresse suivante : <http://jacobsfoundation.org/fr/>)

¹⁰³ Le professeur Peter Rieder est né à Vals, dans le canton des Grisons, en 1940. Il a étudié l'Économie agraire à l'École Polytechnique fédérale de Zürich (ETH). Il fut depuis 1980 professeur ordinaire d'Économie agraire auprès de l'ETH de Zürich et il est désormais professeur émérite depuis mars 2006.

Concepts, organisation et ligne stratégique de *movingAlps*

Le comité directeur du projet *movingAlps* mis en place depuis l'automne 2000 par la Fondation Jacobs regroupe différentes personnalités politiques et représentants des régions impliquées. Ce projet de développement est au départ conçu pour une durée de 5 ans¹⁰⁴ et l'agenda prévoit alors d'investir la somme de 4 155 000 francs suisses dans les dispositifs *movingAlps* durant les années 2001 à 2005¹⁰⁵.

Quantité d'éléments clés du contenu des futurs projets *movingAlps* et *parcoursArianna* apparaissent dès le Progetto Poschiavo puisqu'à la différence de nombreux programmes de développements poursuivant des buts analogues en Europe et dans le monde, leurs concepteurs cherchent en effet à pratiquer une méthodologie de repérage et de soutien à des initiatives et des projets déjà présents sous forme embryonnaire dans la région ou à les susciter, ainsi qu'à lier apprentissage des nouvelles technologies et développement local durable. Cette manière de favoriser une démarche de réflexion s'élargit jusqu'à investir peu à peu tout un territoire qui devrait ainsi progressivement se transformer, dans l'idéal *movingAlps*, en "régionalité apprenante" (Schürch, 2006a : page de garde). Ce projet pilote qui se réclame du domaine de l'écologie humaine¹⁰⁶ tente donc d'instituer un processus de développement local en partant du territoire même.

L'objectif général du projet est formulé de la manière suivante : « *Engendrer des dynamiques d'innovation tout en considérant les ressources existantes afin d'améliorer les conditions de vie (économiques et sociales en rapport avec la protection de l'environnement) dans les vallées périphériques* » (*movingAlps* Anniviers¹⁰⁷). Il s'agit donc, plus précisément, de sauvegarder l'identité d'une région, valoriser l'éducation, promouvoir l'innovation, et assurer à la fois la transformation et la pérennité de cette région périphérique — des ambitions, on le voit, directement inspirées de l'expérience du Projet Poschiavo. Mais le dispositif *movingAlps* n'est pas seulement destiné à rester un projet de développement comme son prédécesseur, il constitue en quelque sorte un "laboratoire à ciel ouvert", c'est-à-dire que les différentes applications locales du projet font en principe l'objet d'investigations constantes afin que les acquis du terrain deviennent des indications concrètes pour le développement du projet lui-même et de ses multiples variations ultérieures. Il s'agit bien de mettre la priorité sur une

¹⁰⁴ Le projet sera reconduit une fois en 2005 pour une durée de deux ans, mais son financement sera définitivement stoppé fin 2007.

¹⁰⁵ http://www.jacobsfoundation.org/cms/fileadmin/jacobs/Documents/Annual_Report_2004.pdf (Cette page du site web de la Fondation Jacobs a été désactivée suite à la non-reconduction du dispositif *movingAlps*).

¹⁰⁶ Selon Dieter Schürch, « *L'Écologie Humaine est une acquisition récente des sciences environnementales qui regroupent diverses disciplines (en particulier : l'économie, l'anthropologie sociale/ethnologie, la psychologie sociale, la biologie). Parmi ses finalités variées, figure celles d'étudier et d'élaborer des instruments pour une analyse de l'environnement de vie dans lequel agit l'homme* ».

<http://www.movingalps.ch/ITA/O1/ecologia.htm>

(Ce site web a été désactivé suite à la non-reconduction du dispositif *movingAlps*).

¹⁰⁷ <http://www.anniviers.movingalps.ch/anniviers/historique.html>

(Ce site web a été désactivé suite à la non-reconduction du dispositif *movingAlps*).

synergie entre recherche scientifique et initiatives locales, dans le but de promouvoir le développement social et la croissance économique des régions de l'arc alpin qui courent le risque d'une marginalisation socioculturelle. *movingAlps* estime en effet qu'il est tout à fait vital de tenir compte des caractéristiques et nécessités locales et tient à adapter de cas en cas les règles générales aux particularismes de chaque région. Autrement dit, le modèle proposé aux régions repérées préalablement et intéressées à une implantation du dispositif sur leur territoire consent à de nombreuses variations en fonction des circonstances complexes et diverses et s'efforce de conférer aux acteurs régionaux eux-mêmes ainsi qu'au contexte historique local une place décisive.

Le comité de pilotage (*Steering Committee*) de *movingAlps* et, en premier lieu, l'Institut d'économie rurale de l'ETH de Zürich, ont commencé par documenter avec tous les outils à disposition et de manière systématique la situation actuelle des 620 communes des cantons du Valais, du Tessin, des Grisons. Grâce à cette documentation associée à une approche du terrain qualifiée d'"ethnologique"¹⁰⁸, il a été possible d'identifier dans un premier temps des régions du sud des Alpes où se manifestent les indices d'une perte progressive d'identité et un processus de marginalisation et d'y analyser les conditions sociales, économiques et structurelles afin de pouvoir cerner ensuite un certain nombre de phénomènes caractéristiques des communautés concernées. Dans un deuxième temps, lorsque le dossier présenté par les autorités d'une des vallées en question est accepté, les personnes et les institutions du lieu qui en manifestent l'envie sont impliquées dans une réflexion sur l'identité de la région et sur son potentiel de développement. Les objectifs étant de faire émerger ainsi les aspirations et les visions des habitants de ces régions ainsi que de promouvoir et soutenir les initiatives qu'elles engendrent pour contribuer à leur évolution en projets de développement. Puisque la mise à disposition des technologies de la communication et de la formation assistée par ordinateur est, nous l'avons dit, un élément décisif des projets *movingAlps*, il est capital pour atteindre les objectifs décrits ci-dessus d'identifier et de former d'emblée sur place des individus aptes à assumer un rôle de référence, à mettre en place un réseau informatisé, et qui sont prêts à en assurer le fonctionnement du point de vue de la technologique et de l'usage pour accompagner le développement futur des projets. Une fois le programme implémenté dans une vallée, chacune des phases du projet est constamment évaluée en vue d'une future application dans d'autres régions. D'où l'accent mis sur la dimension scientifique, interdisciplinaire et dynamique du projet, sur l'étude approfondie des diverses versions de *movingAlps* et sur la nécessité d'interactions aussi bien internes aux régions qu'entre acteurs locaux et chercheurs et chercheuses venu·e·s de l'extérieur. En bref, le projet *movingAlps* est focalisé sur trois points : une base scientifique (analyse des difficultés et besoins des régions périphériques, élaboration de stratégies et de projets) ; le transfert de connaissances (éducation et formation professionnelle) ; et l'implémentation sur le terrain d'initiatives locales de développement.

¹⁰⁸ Bien qu'aucun·e ethnologue ne figure parmi les cadres ou les chercheuses et chercheurs affilié·e·s au dispositif *movingAlps* !

***movingAlps*, une critique des modèles de développement classiques**

Même si cette aide est ciblée sur quelques régions du pays qualifiées de "périphériques", d'aucuns pourraient s'étonner d'apprendre qu'un *pool* mixte privé-public ait estimé que certains territoires d'un État aussi prospère que la Suisse puissent avoir besoin d'une aide au développement. Le Val d'Anniviers est certes confronté comme nombre d'autres vallées alpines à la monoculture économique qu'est le tourisme, mais, à moins de s'en tenir à quelques textes de voyageurs ou scientifiques du 19^e ou du début du 20^e siècle décrivant leur découverte des habitant·e·s de ces terres sauvages¹⁰⁹, il ne donne guère aux personnes qui connaissent la vallée l'image d'un îlot de précarité et, si flux migratoire il y a, celui-ci est depuis une trentaine d'années largement bi-directionnel. Le nombre d'Anniviard·e·s qui quittent la vallée est en effet largement compensé par l'arrivée de personnes non originaires du lieu, qu'ils s'agissent de migrant·e·s "de l'intérieur" (Suisse·sse·s et Valaisan·ne·s) ou "de l'extérieur" (d'origine étrangère). Au contraire, en comparaison avec d'autres régions des montagnes helvétiques, le Val d'Anniviers est entré de plain-pied dans la modernité depuis quelques décennies et parfaitement connecté au monde extérieur. Il appartient aujourd'hui plutôt à la catégorie des "*Alpine Resorts*"¹¹⁰ qu'à celle des "parcs à thème montagnards" évoqués par le géographe Jacques Lévy¹¹¹, même si, comme c'est le cas dans les autres vallées alpines suisses, l'acceptation par le peuple de l'initiative Franz Weber¹¹² en 2012 a fait l'effet d'une douche froide sur l'économie locale. D'après l'anthropologue Mondher Kilani (2000 : 17), qui fait dans ce cas référence à une vallée voisine du Val d'Anniviers, la notion de développement pourrait pourtant s'appliquer aussi bien aux Alpes valaisannes qu'à la Papouasie-Nouvelle-Guinée ou aux oasis du Sud tunisien. La conception du développement d'Olivier de Sardan en tant qu'« ... ensemble des processus sociaux induits par des opérations volontaristes de transformation d'un milieu social, entreprises par le biais d'institutions ou d'acteurs extérieurs à ce milieu, mais cherchant à mobiliser ce milieu, et reposant sur une tentative de greffe de ressources et/ou techniques et/ou savoirs » (1995a : 7), paraît d'ailleurs correspondre tout à fait à la stratégie du projet *parcoursArianna*, si ce n'est le parti pris de cibler exclusivement les femmes plutôt que l'ensemble des habitants des zones périphériques concernées.

¹⁰⁹ Desor, Edouard. 2002 (1855). *Le Val d'Anniviers*. Sierre : Éditions à la carte ; Bruhnes, Jean. 1956. (1910) *La géographie humaine, édition abrégée*. Paris : PUF ; Gyr, Willy. 1994. *Le Val d'Anniviers*. Basel : Francke ; Pitteloud, Antoine. 2005. *Le Voyage en Valais, Anthologie des voyageurs et des écrivains de la Renaissance au XXe siècle*. Lausanne : Ed. L'Age d'Homme.

¹¹⁰ Pour les architectes et urbanistes qui ont réalisé l'étude référencée, « ... les "*alpine resorts*" sont des régions urbaines de montagne qui ne font partie ni d'un réseau de villes ni d'une région métropolitaine et dont le tourisme est la seule fonction économique importante » (Diener et al., 2006).

¹¹¹ « Sept millions et demi de personnes vivent dans le réseau élargi des cinq métropoles, c'est-à-dire autant que d'habitants de la Suisse. Une petite partie d'entre eux se trouve à l'extérieur de ce réseau, au sein du "*parc à thème*" montagnard ou dans ses friches ... » (Lévy, Jacques, in *Le Temps* du 11 oct. 2007).

¹¹² L'initiative, devenue depuis Lex Weber, proposait d'ajouter à la Constitution fédérale un article limitant à 20 % du parc des logements et de la surface brute au sol habitable le nombre accepté de résidences secondaires pour chaque commune helvétique.

Notons au passage que puisque le *parcoursArianna* entre dans la case "projets de développement", l'aborder plus spécifiquement sous l'angle "genre et développement" aurait été une autre option possible pour cette thèse que j'ai d'ailleurs privilégiée dans un article (Amrein, 2013). Mais même si cet aspect de la formation est parfois latent dans le texte, orienter plus directement la thèse vers cette problématique m'aurait trop éloigné du focus mis sur la famille et la sphère domestique. Notons qu'hormis quelques parutions liées au programme *movingAlps* ou au *parcoursArianna* lui-même (Testa-Mader et Messi, 2006 et 2005), la littérature sur des projets de type "genre et développement" mis en oeuvre en Suisse est presque inexistante¹¹³, ce qui n'est guère surprenant puisque le LIFI semble avoir joué un rôle de précurseur pour ce type de dispositifs en lien avec une région considérée comme défavorisée. C'est d'ailleurs un des aspects novateurs de cette thèse que de traiter d'un tel projet.

Si l'on se réfère au discours de ses concepteurs, le dispositif créé par *movingAlps* permet de répondre à une réelle dévitalisation/marginalisation de certaines vallées alpines et à un dépeuplement avéré ou prévisible. Cette proposition d'aide au développement endogène se construit en opposition à diverses autres approches de type "modèle linéaire" dont Schürch déplore les coûts et l'inefficacité (2007 : 28) et à propos desquels il écrit : « *La plupart des systèmes d'action continuent ainsi, de manière systématique et presque pathologique, à ne pas prendre en compte la grande diversité des représentations sociales et, en conséquence, les modalités très différentes par lesquelles les usagers potentiels construisent le sens de tout changement* » (Schürch, 2004 : 173). Il fait allusion ici à une vision du développement régional qui ne tient que peu ou prou compte des "représentations cognitives et narratives des habitants" des régions périphériques alors qu'il est selon lui indispensable qu'à l'hétérogénéité des situations régionales réponde une hétérogénéité des modes d'agir. *movingAlps* oppose ainsi à "l'ingénierie de la subvention" (Schürch, 2006a : page de garde) qui serait imposée depuis le haut et générerait sur place les différentes formes de financement étatiques, une ingénierie du développement régional qui s'efforce à l'inverse de valoriser les ressources et besoins locaux. Selon Schürch l'idée que les incitations financières pouvaient servir de moteur afin de surmonter des conditions locales jugées difficiles a longtemps prévalu, mais l'innovation ne saurait être guidée uniquement par des intérêts économiques. La pensée subjective des acteurs est un des éléments décisifs du développement régional et le cadre sociohistorique local doit également être largement pris en considération.

Après avoir retracé les éléments principaux de l'idéologie de *movingAlps* en matière de développement local, j'expose dans la partie qui suit les principaux fondements de la ligne pédagogique mise en oeuvre dans le domaine de la formation, formation annoncée comme

¹¹³ Un certain nombre de points soulevés dans les ouvrages portant sur le développement et le genre dans les pays en voie de développement peuvent cependant se révéler opératoires dans ce cas aussi, et je m'en suis parfois inspiré (cf. Bannon and Correia, 2006 ; Dauphin et Sénac-Slawinski, 2008 ; DDC, 2003 ; Moser, 1993 ; Olivier de Sardan, 1995a ; Parpart et al., 2002 ; Rist, 2000 ; etc.).

"novatrice" qui constitue l'élément-clé de l'application sur le terrain des différents projets *movingAlps* et *parcoursArianna*.

Une didactique d'inspiration socioconstructiviste

Le système didactique prôné et appliqué par *movingAlps*, mais également, nous le verrons, dans le cadre du *parcoursArianna*, s'inspire fortement de la pensée socioconstructiviste et se décrit comme étant "d'inspiration piagétienne", ce qui n'est guère étonnant lorsque l'on sait que Schürch fut l'assistant de Jean Piaget à l'université de Genève. Cette filiation transparait par exemple dans son appréhension du territoire — une notion clé dans la construction des projets de développement de *movingAlps* : « *Nous ne considérons pas le territoire comme un enfant, nous le considérons, par analogie avec l'approche de Piaget, comme un informateur qui nous permet de connaître* » (Rieder et Schürch, 2008 : 77).

Le type d'enseignement pratiqué cherche donc à activer la capacité d'initiative des individus et met l'accent sur l'apprentissage interactif en groupe ou en réseau, sur l'acquisition participative et contextuelle (culturelle) d'un savoir, les échanges entre apprenants, et sur une construction de la connaissance dans l'action et l'exploration — en bonne partie par l'entremise des moyens informatiques — plutôt que sur un enseignement monodirectionnel ou *ex cathedra*. Le déroulement des séances de formation favorise par exemple souvent les discussions — les conflits sociocognitifs de Lev Vygotski¹¹⁴ — et la construction en commun après débats de certaines connaissances et projets pour l'élaboration desquels les participantes au programme sont appelées à confronter leurs propres représentations des objets traités à celles de leurs collègues d'apprentissage. Ce mode d'enseignement laisse toutefois planer volontairement un flou sur son programme et ses objectifs exacts qui, s'il se justifie dans la logique adoptée par l'idée de co-construction du contenu de la formation et d'émergence endogène de projets, peut parfois dérouter passablement les personnes concernées comme j'ai pu le constater au cours de ma recherche dans le cadre du *parcoursArianna*.

Le sésame informatique : un messianisme technologique ?¹¹⁵

La pensée qui sous-tend la ligne théorique de *movingAlps* et du *parcoursArianna* affirme que les formes de communication recourant aux technologies informatiques seraient capables de réduire de manière significative les phénomènes de dépendance et de marginalisation des régions défavorisées et des personnes qui vivent dans ces régions tout en leur offrant une ouverture sur le monde en général et à des fins professionnelles en particulier.

¹¹⁴ Conflits sociocognitifs : « *The distance between the actual developmental level as determined by independent problem solving and the level of potential development as determined through problem solving under adult guidance, or in collaboration with more capable peers* » (Vygotsky, 1978 : 86).

¹¹⁵ « *Pareille vague de messianisme technologique ne résiste toutefois pas à l'observation et à l'analyse* » (Jambes, 2001 : 135).

C'est effectivement en grande partie sur l'idée du désenclavement possible d'un territoire géographique par l'usage de ces technologies et sur les nouvelles ouvertures professionnelles et de formation qu'offrent les médias numériques que s'appuyaient l'offre de *movingAlps* et plus particulièrement encore celle du *parcoursArianna* : « *Faire en sorte qu'une invention technologique se transforme en véritable valeur ajoutée et devienne ainsi un nouveau moyen de lutte contre les inégalités et les injustices sociales* » (Schürch, 2004 : 171). Une manière pour les habitant·e·s des vallées alpines de s'inscrire dans la logique du "village planétaire" de McLuhan (1967).

L'importance accordée aux nouvelles technologies dans le dispositif Arianna, mais plus largement et à la même période dans de nombreuses réflexions qui associent ces nouveaux outils et l'enseignement, est fondée sur quelques postulats assez fréquemment rencontrés dans la littérature scientifique sur les changements sociaux potentiels ou réalisés grâce à leur utilisation : premièrement, l'usage des nouvelles technologies favoriserait le décloisonnement culturel et fonctionnerait comme multiplicateur d'accès au savoir, à l'apprentissage, et dans l'optique du LIFI, aux opportunités de travail rémunéré. A l'inverse, "leur non-maîtrise se traduirait par une future disqualification professionnelle et sociale (...)" (Fassa, 2002 : 205).

Pour Fassa, "La réflexion se fait dorénavant souvent en termes d'impact des techniques sur le social" (ibid. : 203). Les TIC seraient en elles-mêmes porteuses de changement car elles modifieraient les comportements des usagers, ou génèreraient même "de nouvelles facultés cognitives et interprétatives" (Urry, 2005 : 83). Sherry Turkle estime par exemple que "Computers don't just do things for us, they do things to us" (1995 : 26). Deuxièmement, les possibilités de communication au sein de communautés virtuelles libérées de la nécessité d'une proximité physique entre leurs membres faciliteraient l'émergence de réseaux sociaux ou/et professionnels et, d'une certaine manière, institueraient de nouveaux types de "disjonction" entre voisinages spatiaux et virtuels (Appadurai, 2001 : 266). Le principal théoricien des projets *movingAlps* et *parcoursArianna* partage largement cet espoir investi dans les nouvelles technologies et déclare que la diffusion et l'usage de ces technologies dans tous les domaines de l'existence "influencent clairement les façons de penser et de concevoir les lieux et les temps de vie" (Schürch, 2003 : 7). Il justifie ainsi l'importance accordée aux technologies de l'information et de la communication dans les parcours de formation. Des nouvelles technologies auxquelles il attribue également le pouvoir d'effacer "les distinctions fondées sur le sexe, le genre, la race, l'âge, la classe sociale" (Schürch, 2002 : 439). Tous ces éléments sont synthétisés dans la métaphore du "nomadisme cognitif", un concept central de la didactique élaborée par Schürch : « *La métaphore du nomadisme cognitif ouvre la porte à l'idée d'un déplacement au-delà des frontières physiques. Les frontières du nomadisme cognitif ne préexistent pas à l'action, c'est l'action qui les définit en grande partie* » (2006a : 181).

Pour resituer cette version contemporaine de nomadisme dans le contexte de mon travail, il serait possible de prétendre qu'à l'inverse du cas de la transhumance traditionnelle des anciens Anniviards, devenue paradigmatique de ce type de déplacements où la communauté dans son entier se mettait en mouvement sans que cette "remue"¹¹⁶ corresponde nécessairement à une ouverture sur les autres et sur le monde, l'idée du nomadisme cognitif préconise une multiplication des accès à la connaissance, à la communication globalisée, au travers des nouvelles techniques informatiques. Il s'agirait donc là d'une forme nouvelle d'élargissement de l'"espace d'expérience et de l'horizon d'attente" (Koselleck, 2000), d'un développement potentiel de l'"imaginaire du possible" (Appadurai, 2001 : 95) aussi bien physique que virtuel, propre à reconfigurer les lieux, les actions, les représentations et les aspirations professionnelles. En l'occurrence ceux des habitant·e·s des vallées dites "périphériques" qui ont accès à *movingAlps* ou au *parcoursArianna*.

Je me suis attaché, dans un article s'inspirant de ma recherche dans le Val d'Anniviers (Amrein, 2009a), non pas, bien sûr, à mettre en doute la nécessité pour les habitant·e·s des régions périphériques d'avoir au minimum accès à ces technologies et, si le besoin ou l'envie se manifeste, de pouvoir en approfondir la maîtrise et certains aspects à des fins spécifiques. J'ai plutôt cherché à tempérer cette perception idyllique des nouvelles technologies comme moteur du changement en m'alignant sur Rosi Braidotti : « ... *what I notice is the repetition of very old themes and clichés under the appearance of "new" technological advances. It just goes to prove that it takes more than machinery to really alter patterns of thought and mental habits* » (non daté, référence en bibliographie). Entre autres aspects, j'ai insisté dans cet article sur la non-prise en compte par ces types de discours euphoriques exposés plus haut des conditions d'accès aux outils informatiques et sur les difficultés d'utilisation qu'entraînent au quotidien les contraintes auxquelles sont soumis certains groupes sociaux dominés, en l'occurrence les femmes du *parcoursArianna*. La mise à disposition d'outils numériques et l'enseignement de leur maniement sont assurément des phénomènes positifs, encore faut-il que les usagers disposent des conditions-cadres suffisantes pour profiter pleinement de ce progrès technique.

Les nouvelles technologies comme outils d'émancipation des femmes et moyen de désenclavement de la sphère domestique

C'est en grande partie sur l'idée de dépassement des limites physiques du territoire géographique par l'usage des TIC et sur les nouvelles ouvertures en matière de formation et autres opportunités professionnelles qu'offrent les médias numériques que s'appuie en effet l'offre du *parcoursArianna* : « *Electronic media have undermined the traditional relationship between physical setting and social situation* » (Meyrowitz, 1985 : 7). Quand Schürch écrit à

¹¹⁶ Terme d'ordinaire utilisé par la population anniviarde pour évoquer la transhumance.

propos de l'apprentissage en ligne (*e-learning*) que ce type de réseaux abolit "les distinctions fondées sur le sexe, le genre, la race, l'âge, la classe sociale" (2002 : 439), ou lorsque Joshua Meyrowitz prétend que les médias électroniques rendent caduques les notions de sphère masculine et sphère féminine (1985 : 224), on serait tenté de se réjouir avec eux ... si ce n'est que ce point de vue fait totalement abstraction des raisons mêmes qui contraignent les femmes à rester au foyer. Qu'en est-il des limites et empêchements liés au genre dans la maison familiale et dans les modes de pensées de celles et ceux qui y vivent ? La question n'est en réalité pas tant celle de la maîtrise des outils informatiques que celle du temps à disposition, des conditions de pratiques de l'ordinateur et plus généralement de la disponibilité de celles qui souhaiteraient en faire un usage soit convivial soit professionnel. Elle serait plus judicieusement formulée ainsi : l'émancipation des femmes des vallées alpines passe-t-elle nécessairement par les opportunités numériques, autrement dit, ordinateurs et internet sont-ils réellement pour elles le "sésame mécanique du changement" ? (Jambes, 2001 : 137). Laurence Le Douarin semble penser *a contrario*, que l'objet lui-même n'est pas en soi vecteur d'émancipation : « *Les objets techniques sont donc "flexibles". Ils n'imposent pas leurs "effets", mais dépendent du processus de socialisation propre au milieu qui les accueille* » (2007 : 12). Rien ne garantit en effet à ces femmes qu'elles disposeront, dans une structure familiale et sociétale traditionnelle¹¹⁷ de l'appui nécessaire et des conditions favorables au développement éventuel d'une initiative professionnelle personnelle basée sur l'usage des nouvelles technologies — sans même mentionner les simples difficultés liées à l'accès et au partage de l'ordinateur familial avec partenaire et enfants lorsqu'il s'agit d'apprentissage en ligne. Le Douarin a publié une intéressante étude sur la manière dont "s'articulent les rapports sexuellement différenciés à l'ordinateur" (ibid. : 237) lorsque l'homme est le maître supposé du savoir et sur ce point, nous verrons par la suite que certaines participantes au *parcoursArianna* ont réussi à inverser cette "hiérarchie des compétences entre l'homme et la femme" (ibid.)

***movingAlps* dans le Val d'Anniviers : une chronologie**

Après ces premiers indices qui auront permis, je l'espère, de se faire une idée de l'idéologie mise en pratique dans les quatre régions où le projet *movingAlps* a été implémenté avec plus ou moins de bonheur, j'explique plus concrètement ci-dessous le processus suivi pour son implémentation dans le Val d'Anniviers. Dans un premier temps, soit en 2002, la Fondation Jacobs, à la recherche d'une région disposée à accueillir le projet en Valais, a présenté le projet *movingAlps* à l'ensemble des communes du canton. Suite à l'intérêt manifesté par les présidents des communes d'Anniviers, une séance de présentation plus personnalisée leur fut proposée puis, en mai 2003, une délégation anniviarde se rendit à Lugano pour soumettre

¹¹⁷ Entendons par là une structure familiale dans laquelle l'homme est le principal pourvoyeur de gain et la femme est en charge de la sphère domestique, et ceci même si cette dernière travaille parfois à temps partiel, voire à plein temps.

officiellement à la Fondation Jacobs la candidature du Val d'Anniviers préparée par le bureau SEREC¹¹⁸ de Vissoie, ainsi que quelques premières idées de projets et les attentes du Val d'Anniviers. La qualité du dossier de candidature, le soutien de l'association "Sierre-Région"¹¹⁹ et du conseiller d'Etat valaisan Wilhelm Schnyder¹²⁰, et les conclusions de l'étude socio-économique préalable de l'ETH de Zürich¹²¹ semblent avoir permis au Val d'Anniviers de devenir la quatrième région *movingAlps*. D'autres facteurs ont sans doute été pris en compte, mais je n'ai pour ma part jamais réussi à savoir quelles communes valaisannes avaient réellement postulé ni à connaître les motifs exacts qui incitèrent en définitive le comité directeur de *movingAlps* à prendre sa décision.

S'il s'agissait de privilégier une région parmi les plus défavorisées du canton selon les critères mis en exergue par *movingAlps* pour justifier son action, le Val d'Anniviers était selon moi loin d'être une région prioritaire. J'évoquerais même dans ce cas une "erreur de casting". Un document *movingAlps*¹²² semble le reconnaître puisqu'il y est écrit que si le Val d'Anniviers est bien confronté, comme d'autres régions alpines, à la "monoculture économique qu'est le tourisme", il ne se trouve pas pour autant dans une situation économique défavorable. Mais en s'installant dans la vallée *movingAlps* cherche à "anticiper les problèmes potentiels auxquels la population pourrait être confrontée dans le futur". Quoi qu'il en soit, c'est bien sur Anniviers, et peut-être effectivement dans un esprit proactif destiné davantage à parer aux défis futurs qu'à remédier à ceux d'aujourd'hui, que se porta le choix des décideurs. Les autorités ainsi que les habitant·e·s du territoire qui avaient eu connaissance de la procédure en cours ne purent que s'en réjouir à l'époque.

Il faut signaler qu'à plusieurs occasions durant les années précédentes, diverses commissions s'étaient réunies pour débattre de l'avenir de la vallée et que quelques études sur ce thème avaient été menées¹²³, entre autres par l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL). Les autorités anniviardes étaient donc conscientes depuis longtemps de la nécessité de (re)dynamiser l'économie et d'apporter un nouveau souffle, de nouvelles motivations, à l'ensemble de la population. Les problèmes suivants avaient été soulevés lors de ces rencontres : le manque de places de travail en Anniviers, le manque de diversité en la matière et la mauvaise image des emplois touristiques ; les problèmes de conciliation entre écologie et réalités touristiques ; la nécessité d'avoir une vision à long terme sur le Val d'Anniviers ; le manque d'infrastructures pour les enfants en âge préscolaire et l'encadrement socioculturel insuffisant pour les enfants et les jeunes ; le manque de créativité ou "d'esprit d'entreprendre"

¹¹⁸ Association Suisse pour le service aux régions et communes. <http://www.serec.ch> (dernière consultation, 2 mai 2018).

¹¹⁹ Aujourd'hui dissoute.

¹²⁰ Conseiller d'Etat et Chef du Département des finances, de l'agriculture et des affaires extérieures du Canton du Valais.

¹²¹ cf. Buser; Giuliani et Rieder, 2005.

¹²² <http://www.anniviers.movingalps.ch/anniviers/historique.html>

(Ce site web a été désactivé suite à la non-reconduction du projet *movingAlps*)

¹²³ Parmi ces études, mentionnons : le "Forum des 15-25 ans d'Anniviers et de Vercorin" en mars 1994 et, plus récemment "L'atelier du futur du Val d'Anniviers" organisé par les étudiants en Génie Rural de l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne en septembre 2001, ou le "Questionnaire pour l'évaluation de l'image de la région de Sierre. 2004".

de la région. Les objectifs de *movingAlps* allant clairement dans la même direction que les préoccupations soulevées lors de ces journées de réflexions, il n'est guère étonnant que le projet ait suscité la curiosité puis l'adhésion des divers·e·s responsables de la région.

Le site web de *movingAlps Anniviers*¹²⁴ répertoriait année par année et mois par mois la mise en route puis le fonctionnement de *movingAlps* dans la vallée. Je me contente ici de signaler quelques-unes des principales étapes. L'activité de *movingAlps Anniviers* a officiellement débuté sur le terrain le 1^{er} octobre 2003. C'est à cette date que sont engagés deux coordinateurs locaux : un coordinateur adjoint qui travaille à 20 % et la coordinatrice responsable à 40 %. Les six premiers mois d'activités sont principalement consacrés à la mise en place du siège de *movingAlps Anniviers* et à une initiation à la philosophie *movingAlps* lors de plusieurs sessions, soit à Lugano, soit au Val Mustair, à l'occasion de séances inter-*movingAlps* (rencontre de toutes les régions *movingAlps*). La lecture de nombreux documents, articles de journaux et rapports divers, ainsi que les échanges réguliers avec les accompagnateurs et accompagnatrices de projets de *movingAlps* ont aidé la coordinatrice et le coordinateur à avancer dans le processus d'intégration de cette nouvelle approche.

Les bureaux de *movingAlps* en Anniviers furent installés dans le bâtiment du centre scolaire de la localité de Vissoie et l'aménagement des locaux et l'installation des divers outils de communication nécessaires (matériel de visioconférence, computers, etc.) ont été pris en charge par les six communes du Val d'Anniviers¹²⁵. Il fallut en outre créer toutes sortes de documents informatiques destinés à la gestion des tâches administratives ou à répertorier les idées et projets reçus, etc. Du point de vue financier, les divers coûts engendrés par la présence de *movingAlps* dans la vallée sont partagés entre les communes (frais de bureaux, loyers des locaux, etc.) et *movingAlps* (salaires des collaborateurs de *movingAlps Anniviers* et du webmaster, etc.). Dans un deuxième temps, *movingAlps Anniviers* s'adresse directement aux habitant·e·s de la vallée. Il s'agit maintenant d'entrer dans le vif du sujet et de présenter les objectifs, de commencer à collecter des idées, d'en grouper les initiateurs le cas échéant, et de montrer que *movingAlps Anniviers* est à l'écoute de la population et en a besoin. Au mois de juin 2004, un tout ménage en forme d'appel à contribution est envoyé à la population anniviarde et près de 60 idées et projets sont ainsi récoltés. Tout en continuant le travail de mise en place administrative, *movingAlps Anniviers* commence à étudier les premières ébauches présentées, à répondre aux personnes qui en sont porteuses, à collaborer avec celles dont les projets paraissent réalisables et à chercher des individu·e·s motivé·e·s pour exploiter concrètement ces idées. En plus de ces projets endogènes dont il faut examiner la faisabilité avec soin, *movingAlps* va proposer à la population quelques-uns des programmes déjà appliqués dans d'autres vallées, et parmi ceux-ci, le *parcoursArianna*.

¹²⁴ <http://www.anniviers.movingalps.ch/anniviers/activites.html> (Ce site web a été désactivé suite à la non-reconduction du projet *movingAlps*).

¹²⁵ Au moment de l'arrivée de *movingAlps* dans la vallée, celle-ci comporte encore 6 communes différentes. Suite à la votation populaire de 2006 sur la fusion de ces communes, la "Commune d'Anniviers" voit le jour en 2009.

3.2. Le *parcoursArianna*

J'ai déjà brièvement expliqué dans l'introduction de la thèse ce qu'était le *parcoursArianna* et quels étaient les objectifs de cette formation. J'entre davantage maintenant dans les détails sur le même modèle que j'ai suivi pour aborder le projet *movingAlps*. Je commence par présenter en quelques mots l'Institut universitaire qui en est à l'origine, je retrace ensuite la genèse de ce dispositif conçu pour les femmes des vallées périphériques et porteur "d'un dessein professionnel original apte à transformer, voire à humaniser les entreprises" car, « *grâce notamment à leurs qualités relationnelles, les femmes seraient à même de transformer le travail...* » (Jonas et Séhili, 2008 : 40). J'évoque également les grandes lignes de son organisation et de son déploiement dans le Val d'Anniviers, l'une des deux vallées où cette formation a été mise en oeuvre. Je termine avec quelques premières considérations plus personnelles sur les débuts de cette expérience.

Le Laboratorio di Ingegneria della Formazione e dell'Innovazione

Il est grand temps de s'intéresser de plus près au "Laboratoire d'Ingénierie de la Formation et de l'Innovation" (LIFI) qui faisait¹²⁶ partie de la Faculté des Sciences de la Communication de l'Université de la Suisse italienne à Lugano. J'aurais pu le faire plus tôt puisque cet Institut dont Dieter Schürch est le directeur est impliqué également dans les différents projets *movingAlps*, mais j'ai préféré repousser l'apparition de cette nouvelle institution dans un chapitre qui, déjà, en a mentionné un certain nombre. Il ne m'est cependant plus possible de différer les présentations, car le LIFI en général, et plus particulièrement son "Secteur genre" et Giuliana Messi, la directrice de ce dernier, sont les protagonistes incontournables de l'élaboration du *parcoursArianna*.

Cet institut particulièrement actif se présente comme un espace de réflexion et de recherche, de projection et d'implémentation de pratiques formatives innovatrices. L'objectif de ce Laboratoire tessinois est constitué de projets qui, d'une part, font lien entre la recherche pédagogique et l'application sur le terrain de la didactique, de la technologie, de l'organisation institutionnelle et politique et, d'autre part, tentent de créer des ponts entre formation et communication, en particulier grâce à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication. Ce qui l'inscrit tout à fait dans l'air du temps des tendances de ce début de 21^e siècle et explique sans doute en partie les soutiens financiers dont il bénéficie. Comme l'explique Farinaz Fassa dans un article qui porte sur la nouvelle vision technocentrée de

¹²⁶ Le LIFI a considérablement réduit ses activités dès 2008, si ce n'est pour terminer les différents programmes en cours. Il fonctionnait encore à l'état de veille en 2010, mais a définitivement fermé ses portes — tout comme son site internet — à la fin de cette même année.

l'école vaudoise produite par les "décideurs scolaires" : « *Une nouvelle téléologie, un "Grand Récit" au sens que Lyotard donne à ces termes (1979)¹²⁷, a ainsi été énoncée et elle repose bien souvent sur une perception qui fait dépendre la société de la technologie, tout particulièrement de la technologie numérique* » (2003 : 178).

Les projets du LIFI sont également caractérisés par une perspective de développement, un terme à comprendre aussi bien dans le sens de développement régional (social, culturel, économique, etc.) que de développement personnel (culturel et professionnel) des membres des communautés concernées. Sur la base de concepts communs, chaque projet se situe dans une ligne particulière qui établit sa spécificité. Rappelons que dans le cadre de ses projets, le LIFI collabore avec des institutions publiques et privées actives dans les secteurs considérés, en particulier avec la Fondation *movingAlps*.

Voici comment se présente plus précisément le cahier des charges du LIFI :

- étudier, projeter, réaliser et évaluer des projets de développement régional.
- explorer les horizons de ce que pourrait être la formation/apprentissage dans le futur.
- expérimenter et développer des artefacts technologiques de communication formative.
- accompagner des projets de formation initiale et continue.
- assister les étudiants dans leurs activités de recherche et d'étude.
- élaborer des projets destinés à l'insertion sociale et professionnelle des femmes.

On constatera que ces préoccupations sont très proches de celles de *movingAlps*, même si l'insertion/réinsertion sociale des femmes, que l'on pourrait aussi qualifier d'"activation", est une des missions spécifiques de l'institut tessinois. Nous verrons sous quelle forme après avoir retracé la succession de rencontres et d'événements qui ont donné naissance à cette modulation genrée du dispositif *movingAlps* qu'est le *parcoursArianna*.

Origine du projet *Arianna*

Selon Francesca Di Nardo¹²⁸, proche collaboratrice de Messi et formatrice dans le *parcoursArianna* Anniviers, c'est en 1997 déjà, lors d'un colloque de la Communauté Européenne sur l'*e-learning* que Messi, venue présenter le Projet Poschiavo, et Schürch, alors président de la section tessinoise de l'Institut suisse de pédagogie pour la formation professionnelle prennent note des propos de la directrice du colloque sur l'importance prioritaire accordée dorénavant par la CEE¹²⁹ à l'enseignement en ligne auprès des femmes. Après réflexion, les deux spécialistes du domaine de la formation décident de concevoir ensemble un premier projet dans ce sens, intitulé "Femmes en réseau", qui se propose

¹²⁷ Lyotard, Jean-François. 1979. *La condition post-moderne*. Paris: Minuit.

¹²⁸ Di Nardo, non daté (ma trad.). cf. Bibliographie de la thèse.

¹²⁹ Communauté Économique Européenne.

d'enseigner aux femmes de langue italienne en Suisse qui en ressentiraient le besoin l'usage des technologies de la communication et de l'innovation, ainsi que la langue anglaise. Le projet était destiné à aider ces femmes à conjuguer monde du travail et sphère familiale, mais il n'obtint pas l'appui espéré du Bureau Fédéral de l'Égalité.

Quelques années plus tard, en 2003, Messi fut mandatée pour réfléchir de manière assez générale à un nouveau concept de formation "en réseau" du même type, c'est-à-dire destiné, selon Dieter Schürch, à permettre aux femmes qui ont interrompu longtemps leur activité professionnelle de développer un projet au travers d'un réseau commun qui leur permettrait aussi bien de rafraîchir leurs compétences professionnelles que d'exercer un travail à distance. Tout ceci dans le but de permettre aux femmes « ... *qui se consacrent à leur famille (...) d'assurer depuis leur domicile des obligations professionnelles ou d'y préparer leur retour à une activité professionnelle* » (Schürch, 1998 : 41, ma trad.). Voilà qui résume fort bien le sens principal de cet accent mis en permanence sur le rôle de l'apprentissage des technologies de l'information et de la communication (TIC) que l'on retrouvera à tous les niveaux des projets de développement aussi bien de *movingAlps* que du *parcoursArianna*. Dans un deuxième temps, le projet dans sa version définitive fut ciblé pour le dispositif *movingAlps* du Val Maggia et intitulé "Femmes en réseau" avant de trouver finalement après un *brainstorming* son nom de *persorsoArianna* par analogie entre le parcours de formation et le "fil rouge" du célèbre labyrinthe. Ce "fil d'Ariane" caractérise dans l'esprit des fondatrices du parcours de formation le chemin permettant aux femmes de se diriger vers l'émancipation et le monde du travail malgré les difficultés rencontrées. Si l'on se réfère au mythe lui-même, je ne suis pour ma part pas certain que le nom choisi corresponde tout à fait à l'idée qu'il est censé véhiculer lorsque l'on sait que c'est pour sauver son bien-aimé Thésée, et non pas elle-même, qu'Ariane eut l'idée du fameux fil.

Financements et soutiens

Le projet *parcoursArianna*, proposé initialement aux femmes du Val Maggia (TI) et ensuite à celles du Val d'Anniviers, est soutenu par le Bureau fédéral pour l'égalité entre femmes et hommes (BFEG), le Secrétariat d'Etat à l'Economie (SECO), Swisscom, la Fondation Jacobs, et, plus spécifiquement pour la version implémentée dans le Val d'Anniviers, par le Canton du Valais et le Comité d'appui Val d'Anniviers.

Le *parcoursArianna* dans la théorie

Giuliana Messi, conceptrice de ce dispositif, en décrit les fondements et les objectifs de la façon suivante :

« Le parcours Arianna est un projet qui vise à diffuser, développer et consolider l'esprit et la pratique du micro-entrepreneuriat au féminin dans certaines régions de l'arc alpin suisse. Il est devenu particulièrement difficile pour les femmes, si ce n'est impossible, de concilier travail rétribué et famille et elles sont ainsi contraintes à renoncer dans la majorité des cas à une activité lucrative qui les éloignerait trop, que ce soit du point de vue des distances ou de celui des horaires familiaux. Nombre de ces femmes sont par contre occupées à des activités bénévoles au plan local qui n'influencent pas négativement leurs tâches familiales.

Sans chercher à nier le fait que ces activités volontaires contribuent positivement au maintien d'une identité et d'un bien-être social pour les femmes, il faut néanmoins relever la contribution qu'elles pourraient apporter au développement économique des vallées de l'arc alpin. Le projet se propose de mettre les femmes qui y participent dans les conditions de prendre conscience des nombreuses capacités qu'elles ont développées dans la gestion du foyer familial perçu comme une petite entreprise, de professionnaliser et transférer ces compétences dans des projets innovateurs propres à garantir un revenu financier. (...) L'approche du développement durable proposée par movingAlps souligne au travers de ce sous-projet ou, mieux, de cette ligne stratégique, l'importance de la contribution des femmes à un développement économique équilibré des régions de l'arc alpin »

(Messi, site web de movingAlps¹³⁰, ma trad.)

Plutôt que de projet d'insertion ou de réinsertion, il serait sans doute plus approprié d'évoquer au sujet du parcours Arianna un "programme d'activation" des femmes si l'on considère que « Le mot d'ordre de la politique d'activation à mettre en oeuvre en matière sociale et du marché du travail préconise de lever le frein à davantage d'autonomie des personnes quant à leurs moyens d'existence et d'encourager les femmes et les hommes à prendre davantage leurs responsabilités » (PNR 60 - Égalité entre hommes et femmes. 2014 : 49). A la nuance près que cette terminologie se rapporte habituellement en Suisse à des "stratégies d'activation de l'assurance-chômage et de l'aide sociale" proposées à des "femmes sans emploi et souvent peu qualifiées" (Nadai, 2013) et, plus généralement en Europe, à des "personnes touchées par le chômage, la maladie, l'accident, l'invalidité et, plus généralement, par la pauvreté" (Des catégories de population bien spécifiques dans lesquelles il serait difficile d'inclure les futures participantes au pA qui s'inscrivent à la formation.

Cette précision mise à part, il nous faut constater à nouveau, comme c'était le cas dans le discours de movingAlps, que le projet vise à intégrer les femmes au développement économique des vallées dites périphériques afin que ces régions profitent de leurs qualités et compétences considérées comme spécifiques davantage qu'à leur fournir des outils pour s'émanciper de leur rôle de subordonnées au sein de la sphère familiale. Ce second objectif

¹³⁰ <http://www.movingalps.ch/ITA/O1/progetti/arianna.html>

Ce site web a été désactivé, on n'en retrouve la trace que sur l'Arianna blog qui lui, est encore actif.
http://arianna-anniviers.over-blog.com/pages/Formation_parcoursArianna-234499.html

est peut-être implicite dans la réflexion de certaines membres du secteur genre du LIFI, ce qui m'a amené à parler quelques fois d'un projet cryptoféministe, mais il n'est jamais affiché en tant que tel, sans doute aussi pour des motifs stratégiques. La non-remise en question du rôle des femmes dans la sphère domestique parmi les objectifs du parcours de formation constitue l'une des principales ambiguïtés relevées dans les textes dès le début de ma recherche car comme l'écrit Nicole Mosconi, « *Une des difficultés principales des femmes adultes pour accéder à la formation est leurs responsabilités familiales* » (2014 : 9). L'idéal, dans la philosophie *Arianna*, semble effectivement être qu'une femme au foyer puisse créer sa propre microentreprise grâce à sa formation *sans négliger pour autant ses tâches familiales*. D'où l'intérêt de la promotion des outils informatiques de travail à distance.

3.3. Le *parcoursArianna* dans la pratique : l'exemple du Val d'Anniviers

Le dispositif *movingAlps* est déjà installé et actif dans le Val d'Anniviers depuis 2003 avec des résultats mitigés lorsque ses responsables tentent de susciter l'intérêt des femmes de la vallée pour son programme de formation, le *parcoursArianna*, en distribuant le tout-ménage que l'on découvre à la page suivante

Invite la population du Val d'Anniviers à la présentation du *parcoursArianna*

Mercredi 7 décembre à 20h00, Salle communale de Vissoie

Arianna est un parcours formatif expérimental et innovateur qui vise à améliorer la position de la femme dans les régions périphériques en facilitant l'apprentissage des technologies de la communication pour promouvoir sa présence active dans le développement régional.

parcoursArianna est ouvert à toutes les femmes de la vallée.

Une invitation à ouvrir le tiroir et en sortir le rêve qui sommeille.

Une invitation à réaliser un rêve, une idée, un projet.

Des participantes du *parcoursArianna* au Val Maggia viendront apporter des témoignages de leur expérience.

parcoursArianna est un projet conçu par l'Université de la Suisse italienne

sur mandat de la Fondation *movingAlps*, soutenu par le Canton du Valais, le Bureau Fédéral pour l'Egalité entre Homme et Femme, le Secrétariat d'Etat à l'Economie, la Fondation Jacobs

Décembre 2005 : Invitation à la première séance d'information sur le *parcoursArianna* envoyée par *movingAlps* Anniviers

Hormis les nouvelles membres du team indigène, l'équipe chargée de mettre en place le projet en Anniviers¹³¹ est la même que celle qui en a lancé la matrice dans le Val Maggia plus d'un an auparavant dans le but d'offrir aux femmes une formation et un réseau social pour – à

¹³¹ <http://www.anniviers.movingalps.ch/anniviers/arianna/index.html>
(Ce site web a été désactivé suite à la non-reconduction du projet *movingAlps*)

terme – leur donner le pouvoir de faire en sorte que leurs propres projets professionnels se réalisent. A ce moment, le team des trois accompagnatrices locales du projet composé de Danielle, Séverine et Magali¹³² est également opérationnel après une courte formation organisée et coordonnée par le LIFI, débutée quelques six mois plus tôt et qui se concrétise en novembre 2007 par l'obtention du diplôme cantonal tessinois d'"Accompagnatrice de Projet". Danielle explique dans le document en forme de bilan qu'elle a rédigé au terme de l'expérience annuelle que :

« *Le projet n'est pas facile à comprendre, mais grâce à l'esprit de persuasion des protagonistes et à l'enthousiasme du team Anniviers, commence une période d'organisation et de formation entre le team LIFI à Lugano (personnes de référence), le team Val Maggia (expériences issues du projet pilote), et le team Anniviers (connaissance du territoire) afin d'activer le transfert des expériences* ».

Comme c'était le cas au Val Maggia, le but est dans le Val d'Anniviers qu'une femme au foyer parvienne à développer une microentreprise ou un projet personnel grâce à la formation reçue et au soutien des responsables de l'encadrement du *parcoursArianna*. Les divers enseignements sont dispensés par des personnes qualifiées pour ce type d'activité au sein de la structure *Arianna* ou mandatées pour intervenir sur telle ou telle thématique spécifique. Les conditions de participation sont assez simples : toutes les femmes domiciliées dans une des communes du Val d'Anniviers peuvent participer au parcours, indépendamment de leurs trajectoires socio-professionnelles antérieures, de leur âge, de leurs qualifications ou de leurs connaissances préalables dans les matières qui seront enseignées. Aucun titre d'étude particulier n'est requis puisque le *parcoursArianna* vise à valoriser les capacités et compétences acquises dans des situations de la vie courante et extrascolaires. Une certaine disponibilité est cependant requise afin de pouvoir consacrer du temps au développement d'un projet à partir de la deuxième phase d'apprentissage. Il est demandé en outre de posséder un équipement informatique de base et un ordinateur avec connexion Internet, minimum nécessaire pour être capable de développer depuis chez soi la communication à distance. Mais des solutions sont proposées dans un premier temps pour celles qui ne disposeraient pas de ces éléments de base. Trois derniers points, encore, mais d'importance : la participation au *parcoursArianna* est totalement gratuite ; il s'agit d'une formation d'adulte "non certifiante", c'est-à-dire que les femmes qui la terminent ne reçoivent pas de diplôme reconnu et, finalement, les responsables du projet ne garantissent aucunement l'obtention d'un poste de travail en dehors de ceux que les participantes sont elles-mêmes appelées à créer.

Le programme offre des horaires flexibles et propose quelques slogans du style : "chacune à son rythme", "apprendre en faisant", "construire ensemble", "appartenir au réseau", "analyser

¹³² Les prénoms de toutes les femmes ayant participé au *parcoursArianna*, que ce soit en Anniviers ou au Val Maggia, ont été modifiés. Ce n'est pas le cas en ce qui concerne les différent·e·s membres du LIFI qui apparaissent dans le texte.

pour améliorer", ainsi que des règles de communication à respecter, dont une partie est le fruit des discussions internes entre participantes. Comme ce fut le cas au Tessin, la durée prévue pour le *parcours Arianna Anniviers* est de deux années qui seront structurées en plusieurs phases adaptées au calendrier scolaire régional. Ces différentes phases peuvent en théorie être suivies dans leur totalité ou en partie, selon les besoins et disponibilités de chacune, afin que les participantes puissent concilier famille, travail et formation. Une rencontre "en présence"¹³³ a lieu une fois par mois proposant aussi bien un enseignement technique que des interventions de types théorique et pratique et des travaux de réflexion en groupe. Les différents thèmes abordés en commun durant ces séances sont prolongés dans un second temps par un travail personnel au foyer en lien avec le sujet traité lors de la séance précédente. Ces devoirs, nommés "laboratoires individuels"¹³⁴, sont effectués à distance depuis le domicile des participantes et transmis ensuite par courrier électronique aux responsables du suivi. Ils font l'objet d'un rétrocontrôle (*feedback*) qui sera retourné à la participante par sa personne de référence. Le document est finalement mis à disposition de toutes sur la plateforme virtuelle d'apprentissage par l'administratrice de celle-ci, l'experte en informatique du team Arianna local. Ces laboratoires constituent la base d'un dossier "portfolio personnel des compétences" qui sera restitué à chacune des participantes au terme de la formation et servira à présenter les connaissances acquises tout au long du parcours.

Les femmes qui ont déjà des bases plus solides que d'autres sur certains domaines abordés ou en matière d'informatique peuvent les approfondir, les compléter, en acquérir de nouvelles et, surtout, aider leurs collègues pendant leur apprentissage. Un réseau de savoir-faire s'organise et crée ainsi des interactions enrichissantes et productives en dehors des cours eux-mêmes. Les débutantes ou celles qui auraient manqué l'une ou l'autre des séances sont ainsi soutenues dans l'acquisition des connaissances nécessaires à la poursuite du parcours formatif et peuvent de plus participer selon leurs besoins aux permanences de travail dites "de rattrapage" régulièrement organisées. Je reviens plus en détail sur le contenu des séances et les divers thèmes abordés au chapitre 8. qui rend compte du déroulement chronologique du *parcours Arianna Anniviers* et le commente.

Le parcours se déroule donc à la fois "en présence" et "à distance" (*blended learning*)¹³⁵, et l'adhésion à la formation est flexible puisqu'elle est renouvelée au début de chaque phase par un "accord entre les parties" qui définit l'engagement liant participantes et *parcours Arianna Anniviers* durant la formation, tant du point de vue de l'organisation que du contenu des enseignements. L'engagement requis des participantes pour le travail à domicile durant la période de formation est d'une demi-journée par semaine, c'est le temps de travail minimum

¹³³ C'est ainsi que l'on nomme dans le vocabulaire Arianna les soirées de cours en groupe, par opposition au travail "à distance" effectué par chaque participante à son domicile.

¹³⁴ « Le terme "laboratoire" est employé pour définir les activités effectuées "à distance" qui reprennent les thématiques des journées en présence » (Di Nardo e Bertoni, 2007 : 2, note 5, ma trad.).

¹³⁵ « Par "blended learning", nous entendons l'usage de différents dispositifs de formation qui comprennent les instruments de communication à distance (Plateforme virtuelle d'apprentissage PVA, e-mail, vidéoconférence) et des moments en présence (généralement une rencontre par mois) » (Lombardo et al., 2005a : 4, note 3).

estimé pour suivre le parcours dans de bonnes conditions. Il sera clairement plus important pour celles qui développeront un projet personnel par la suite, à partir de la deuxième phase de la formation.

La partie travail "en présence" a lieu à Zinal, dans la salle officielle du *parcoursArianna*, à raison d'une rencontre en soirée par mois en règle générale¹³⁶. Les participantes ont la possibilité d'utiliser la salle individuellement ou en groupe en dehors des séances elles-mêmes et de profiter ainsi de son équipement technique puisque la salle est dotée d'ordinateurs, d'une imprimante et d'un matériel de visioconférence.

La partie travail "à distance" est gérée directement par les participantes depuis leur domicile grâce au courrier électronique et à la plate-forme virtuelle d'apprentissage¹³⁷, un instrument important du parcours, du moins en théorie comme nous le verrons par la suite. Elle se présente de manière ludique comme un vrai village élaboré pour bonne part en commun durant une séance de formation assez révélatrice. Ce village virtuel comporte des bâtiments privés et publics où chacune peut se rencontrer par l'entremise de son personnage-artefact appelé "avatar"¹³⁸ et y travailler, y consulter les documents stockés, ou y communiquer avec d'autres participantes. Les femmes du parcours ont pu choisir parmi une foule de petits personnages à disposition celui qui les représenterait sur la plateforme. Chaque participante dispose également sur la plateforme virtuelle d'une maison privée où elle peut télécharger ses documents, que ceux-ci soient en lien avec la formation ou d'ordre plus personnel (photos, récits, articles relevés dans la presse, etc.). Les bâtiments publics comme la "bibliothèque", la "maison de l'informatique", la "médiathèque", etc. permettent de consulter différents documents en lien avec la formation. Des "maisons des sessions" — une par soirée de formation — contiennent les documents didactiques relatifs à chaque rencontre et donnent aux femmes qui n'auraient pas pu y participer la possibilité de suivre le fil de la formation à tout moment. Les "maisons des laboratoires" quant à elles contiennent tous les documents réalisés par les participantes, ce qui favorise la mise en commun des connaissances et des compétences tout en renforçant le sentiment d'appartenance à la "communauté apprenante" du *parcoursArianna Anniviers*. Grâce au système de visioconférence, les teams de formation peuvent se rencontrer à distance pour travailler ensemble régulièrement et les participantes ont également accès à des interventions des formatrices du LIFI qui ne se seraient pas déplacées en Valais. Pour autant que la technologie fonctionne, évidemment. Le déroulement du parcours lui-même se décompose en trois phases présentées de la manière suivante dans le programme reçu par les participantes :

¹³⁶ Il est intéressant de constater qu'au Val Maggia, les séances en présence avaient lieu durant la journée. Ce qui indique que les femmes du *percorsoArianna* local étaient moins engagées professionnellement que celles du Val d'Anniviers où seuls des cours en soirées sont possibles puisque bon nombre de femmes travaillent.

¹³⁷ Plateforme virtuelle aussi appelée *Virtual Interactive Environment* (VIE) dans le langage *movingAlps*.

¹³⁸ « Les "avatars" sont des alter ego digitaux ou des simulacres corporels d'identité destinés à une activité en réseau sur la PVA » (Lombardo et al., 2005b : 4).

Phase 01 : "La valise"

- Approche et utilisation des instruments de la communication à distance spécifiques au *parcoursArianna*, en particulier la plate-forme virtuelle.
- Utilisation du courrier électronique, de programmes informatiques et de la plate-forme.
- Prise de conscience de ses propres compétences et de celles du groupe.
- Cheminement de l'idée au projet.

Phase 02 : "Professionnalisation des compétences"

- Professionnalisation des compétences nécessaires pour développer un projet.
- Identification des compétences acquises dans son parcours de vie qui peuvent être transférées dans la réalisation d'un projet de microentreprise ou autre.
- Présentation d'un projet à un public cible.
- Activation des réseaux.

Phase 03 : "L'art de projeter – de la conception à la réalisation"

- Formalisation du projet et approfondissement des instruments nécessaires à la réalisation d'un projet.
- Constitution d'un dossier du projet afin d'en vérifier la faisabilité.
- Interventions ciblées de professionnels.
- Diffusion du projet (presse), prise de contact avec des partenaires potentiels, recherche de financements, organisation, définition d'un calendrier et de tous les aspects concernant la réalisation, éventuellement mise en route du projet.

La version initiale du *parcoursArianna*, telle qu'elle fut appliquée au Val Maggia, prévoyait quatre phases distinctes d'enseignement pour diffuser la formation dans son entier. Celle du Val d'Anniviers a été réduite à trois phases d'une part parce que les participantes ont avancé plus rapidement que leurs collègues tessinoises, d'autre part, et sans doute surtout, parce que le mandat général de *movingAlps* qui se terminait fin décembre 2007 et que chacun·e espérait voir reconduit afin de poursuivre l'expérience dans d'autres vallées alpines, ne le fut pas. Il a donc été nécessaire d'accélérer un peu le mouvement pour terminer dans les délais. J'arrive ici au terme de ces premières explications un peu arides et techniques sur l'organisation du *parcoursArianna* dans le Val d'Anniviers. Une approche plus bucolique est également possible comme en témoigne à la page suivante le texte de l'une des membres du team local évoquant dans un journal de la vallée le cheminement de la formation du Val Maggia au Valais.

"A la découverte du *parcoursArianna*"

Suivez le fil

La route serpente le long de la rivière où l'eau brille au milieu de pierres immenses. Puis d'un coup la vallée s'élargit, verte et douce. Nous sommes au Val Maggia au Tessin, dans une de ces vallées où l'on aimerait tout simplement que le temps coule au même rythme que l'eau sur les pierres, au même rythme des terrasses ombragées au parfum de glycine. Au cœur de la vallée, à Cevio, les femmes du *parcoursArianna* nous accueillent dans une atmosphère débordante d'énergie et d'enthousiasme où le bonheur est au partage. Les explications fusent et petit à petit le fil rouge se dessine. Accompagnées par Giuliana Messi et son team, les femmes du *parcoursArianna* apprennent à se servir des outils nécessaires à réaliser des projets, à créer des micros-entreprises, en participant ainsi activement au développement durable de leur vallée.

Nous sommes là pour comprendre comment s'effectue leur apprentissage. Il s'agit d'un parcours formatif flexible s'articulant sur deux ans qui répond aux besoins des femmes souhaitant concilier vie de famille, travail et formation en valorisant leurs compétences et leurs potentiels. Le projet a été proposé au val Maggia par le laboratoire d'Ingénierie de la Formation et de l'Innovation de l'Université de la Suisse italienne et est soutenu par la Fondation *movingAlps*.

Du Tessin au Val d'Anniviers

Du Val Maggia, le fil rouge d'Arianna se déroule jusqu'ici, il suit les mille lacets des Centovalli, les contours de Niouc et les falaises des Pontis. *parcoursArianna* est en phase de diffusion au Val d'Anniviers. Cette formation expérimentale est ouverte à toutes les femmes de la vallée qui souhaitent acquérir les bases nécessaires pour l'élaboration et la réalisation d'un projet.

Le travail de formation est axé sur l'évaluation des compétences acquises au cours de sa propre expérience de vie et sur l'apprentissage de différents instruments technologiques de la communication. Ce programme conduit à une valorisation individuelle, à une amélioration de la qualité de vie et à la création de synergies favorisant la conception de projets et leur réalisation. *Arianna* est un parcours pour faire croître ensemble des projets. C'est la contribution des femmes à l'identité et au développement de leur territoire.

Une invitation aux femmes

Pour réaliser une nouvelle recette de vie : curiosité et envie d'évoluer, prise de conscience et apprentissage, travail sur soi avec les autres. Pour mieux apprendre à jouer de son instrument avec le désir de créer une musique commune, une musique nouvelle et durable.

Une invitation à toutes les femmes du Val d'Anniviers intéressées par ce parcours. Une invitation à ouvrir le tiroir et en sortir le rêve qui sommeille. Une invitation à réaliser un rêve, une idée, un projet.

Comment ?

... en suivant le fil rouge du *parcoursArianna*

Souvenez-vous : Ariane, fille de Minos, roi de Crète, avait donné un fil à Thésée pour l'aider à sortir du Labyrinthe, après avoir tué le Minotaure. Le fil rouge du *parcoursArianna* vous guidera le long des différentes phases de la formation jusqu'à la réalisation de votre projet.

(Magali, in *Ènn-tchié nô - Journal de la jeunesse, de la culture et du sport en Anniviers*, décembre 2005)

3.4. Quelques premiers commentaires critiques

movingAlps et la question du genre

On constate d'emblée que deux aspects se confondent dans l'énoncé des ambitions du *parcoursArianna*. D'une part l'intérêt affiché pour l'avenir professionnel des femmes elles-mêmes et les vertus supposées émancipatoires de la formation pour les participantes, un objectif que l'on pourrait pour faire court qualifier d'*empowerment* et, d'autre part, l'accent mis sur les avantages que la société de la vallée dans son ensemble peut retirer d'une intégration plus marquée des femmes au tissu économique local grâce à la multiplication des forces vives que ce mouvement entrainerait, mais aussi et surtout, en raison d'une relation au monde du travail considérée comme spécifiquement féminine qui porte à s'interroger avec Nicky Le Feuvre et Cécile Guillaume : « [Il faut éviter l'écueil ...] qui consiste à naturaliser la catégorie "femmes" et à lui attribuer des pouvoirs quasi magiques de transformation des pratiques professionnelles, voire de la société tout entière » (2007 : 11).

A la lecture des extraits de textes évoquant la situation de "la femme" dans les vallées alpines dans la pléthorique production de *movingAlps*, que ce soit à propos du *parcoursArianna* ou non, il est possible de repérer déjà quelques indices qui seront utiles plus tard à l'analyse des résultats de ce programme de formation. Précisons que les extraits de textes cités ici sont presque tous issus d'articles du professeur Dieter Schürch. Nous pouvons noter déjà que si la promotion des femmes est un élément sérieusement abordé dans les écrits de ce dernier, le terme de "genre" n'y apparaît qu'en de très rares circonstances.

On peut par ailleurs se demander sur quelles bases "scientifiques" — puisque l'une des revendications de *movingAlps* est l'appui sur la recherche — les différentes affirmations présentes dans ces articles sur la place particulière des femmes dans le développement local se fondent puisque celles-ci sont rarement étayées par des références bibliographiques et que les études sur ce thème spécifique sont plutôt rares, comme nous le verrons plus bas dans le texte. Les documents promotionnels et explicatifs ou provenant d'enquêtes plus directement en rapport avec le *parcoursArianna* et rédigés soit par Giuliana Messi, directrice à la fois de ce projet et du secteur genre du LIFI, soit par ses collaboratrices ou d'autres chercheuses, seront pris en compte plus avant, selon les occurrences. A mon avis, l'approche de la problématique de l'égalité entre hommes et femmes prônée par *movingAlps* se rapproche sans jamais le nommer du concept sémantiquement flou de *gender mainstreaming*¹³⁹ ou "approche intégrée

¹³⁹ Parmi les innombrables définitions existences de ce terme, je peux adhérer à la suivante qui figure sur le site "UN Women" des Nations Unies : « *Gender Mainstreaming is a globally accepted strategy for promoting gender equality. Mainstreaming is not an end in itself but a strategy, an approach, a means to achieve the goal of gender equality. Mainstreaming involves ensuring that gender perspectives and attention to the goal of gender equality are central to all activities — policy development, research, advocacy/ dialogue, legislation, resource allocation, and planning, implementation and monitoring of programmes and projects* ». <http://www.un.org/womenwatch/osagi/gendermainstreaming.htm> (dernière consultation, le 15 août 2017)

de l'égalité" fréquemment privilégié dans les projets de développement (Amrein, 2013 ; DDC, 2003).

La perception de "la femme" telle qu'elle apparaît en filigrane à la lecture est assez clairement différentialiste et assez ambiguë. D'une part certains mécanismes relevant de la domination masculine sont relevés avec pertinence. Qu'il s'agisse de la marginalisation économique des femmes qui cessent de travailler pour s'occuper de leur famille (Schürch, 1998 : 40, ma trad.), du retrait progressif de la vie sociale que la division sexuelle des tâches peut entraîner (ibid.), ou plus largement du constat d'une persistance de la domination masculine : « *Les données sociopolitiques de notre société sont aujourd'hui encore fortement imprégnées par la domination masculine et ses exigences* ». Mais, d'autre part, on retrouve constamment des clichés tels que "Les femmes sont porteuses d'espoir pour la société dans son ensemble" (Schürch, 2006b : 17, ma trad.), et l'on prête aux femmes de nombreuses qualités considérées comme spécifiques, voire naturelles : "Arianna est un projet de développement de microentreprises *au féminin* [je souligne]", ou encore « *La spécificité comportementale, sociale et culturelle d'une "force" [il faut entendre ici "force féminine"] qui, selon toute probabilité, contribuera à marquer de manière significative les projets de développement régionaux* » (ibid.).

De plus, et comme c'est fréquemment le cas dans la littérature sur l'égalité entre hommes et femmes, l'importance de l'utilisation des compétences acquises par les femmes au travers de leur fonction de gestionnaire de la "petite entreprise" que constituerait la famille est fréquemment soulignée comme c'est le cas dans la longue énumération rédigée par Rieder et Schürch qui se termine ainsi : "En résumé, la femme est capable d'effectuer des tâches d'entrepreneur sans en être consciente" (2008 : 72-73). Il est aussi fait parfois mention de l'appréhension plus "désintéressée" de l'existence par *la femme* et de sa vocation à opérer dans le domaine du social, du relationnel pour le bien de la société dans son ensemble. Les femmes seraient plus qualifiées que les hommes lorsqu'il s'agit de collaborer, partager, ou "affronter des situations qui, parfois, risqueraient de compromettre la vie d'un village (...)" (Schürch, 2006b : 18, ma trad.). Mais quelles que soient les qualités réelles ou supposées, socialement construites ou innées, que Schürch attribue aux femmes, il paraît tout de même conscient des bouleversements que l'arrivée d'un tel projet dans une vallée risque de provoquer dans la communauté locale : « *... peut-être, dans quelques cas, la prise de conscience d'une valeur autrefois oubliée provoque-t-elle quelque perturbation dans l'équilibre familial* » (ibid.). Des propos qui découlent peut-être de la prise en compte de quelques conflits apparus dans les couples de certaines participantes tessinoises durant la première version du *parcoursArianna*.

Intentions prometteuses des créatrices du *parcoursArianna* et didactique novatrice élaborée sur de solides bases conceptuelles et des études empiriques préalables s'inscrivent dans un "ordre de genre" (cf. note 38 p. 42) en définitive plutôt traditionnel puisque la finalité de ce projet serait, nous l'avons dit, qu'enseignements variés et maîtrise des outils informatiques

permettent à une femme de créer sa propre microentreprise *au foyer* ou dans un proche périmètre sans pour autant négliger les tâches qui lui sont assignées dans la sphère domestique. Voilà qui rend ce parcours d'apprentissage plus aisé à présenter, que ce soit à leur partenaire pour les participantes ou aux bailleurs de fonds locaux pour les initiatrices du projet, mais cette imbrication entre travail et famille présente dès le départ bien des ambiguïtés dont il s'agira d'observer les conséquences. Il s'agit là d'une expérience à la saveur plus réformiste que radicale et qui se situe tout à fait dans la ligne actuelle de politiques publiques de l'égalité qui tendent prioritairement à faciliter aux femmes une hypothétique "conciliation" entre famille et travail (Rapport sur les familles, 2017). "Conciliation", ce mot "magique" mais "discriminatoire" (Delphy, 2002c : 74) qui paraît, dans les pratiques si ce n'est dans les textes, rester "naturellement" l'apanage exclusif des femmes. Pas question donc pour le *parcoursArianna* de briser la paix des ménages, mais plutôt d'une part, de voir quelles ouvertures sur le monde (économique, mais pas seulement) il est possible de proposer à des femmes qui souhaitent se réinsérer professionnellement "à partir" du cadre familial dans lequel elles vivent, et, d'autre part, d'imaginer un modèle d'apprentissage propre à leur faire prendre conscience de leurs compétences et à susciter chez elles le désir d'entreprendre. Vu sous cet angle, le projet paraît séduisant, mais il fait abstraction des limites et empêchements liés au régime de genre dans la sphère domestique et dans les représentations de celles et ceux qui y vivent.

Deux remarques encore, concernant l'implantation du *parcoursArianna* en Anniviers : premièrement, du fait de son inscription dans l'aide au développement économique de la vallée, au maintien de la population des territoires alpins et à la préservation d'une identité culturelle régionale¹⁴⁰, le programme a au moment de son implantation relativement bonne presse sur place et n'est la plupart du temps pas perçu comme une intervention "féministe"¹⁴¹, une appellation qui pourrait lui nuire considérablement. De plus, le fait que cette formation soit une offre d'origine exogène et s'adresse à chaque Anniviarde atténue sans doute le choc de l'expression de leur désir de changement par les femmes à leur partenaire. A l'entame de la formation, le *parcoursArianna* intrigue plus qu'il n'inquiète. Mais, simultanément, il met "sous les feux de la rampe" ces femmes qui risquent d'apparaître à la communauté locale comme un groupe à part, presque une secte, ainsi que certains commentaires de comptoir, exprimés sous forme de plaisanteries, l'ont laissé entendre dès le départ de la formation.

¹⁴⁰ Identité culturelle locale dont il resterait à vérifier qu'il ne s'agit pas aujourd'hui d'une fiction. Là n'est pas le propos de cette thèse, mais les lectrices et lecteurs intéressé·e·s par cette problématique se référeront à Amrein, 2014 dans la bibliographie finale.

¹⁴¹ Le terme de "féministe" est demeuré tabou durant toute la durée du parcours de crainte que la rumeur d'une intervention qui aurait pour but de bouleverser l'ordre des rapports sociaux de sexe ne se répande dans la vallée. Lors de la première séance de la formation durant laquelle les participantes devaient se présenter au groupe en quelques mots, l'une des femmes jugea bon d'évoquer son passé de militante féministe. La rapidité avec laquelle la directrice du *parcoursArianna* lui coupa alors la parole pour passer à autre chose démontra assez clairement à quel point les initiatrices du projet étaient conscientes du péril qu'il y avait à voir taxé celui-ci de "féministe"!

Afin d'aider lectrices et lecteur à se familiariser avec le langage conceptuel de Dieter Schürch, directeur du LIFI, et de ses collègues de cet institut à l'origine des programmes *movingAlps* et *parcoursArianna*, je termine ce chapitre en présentant ci-dessous quelques mots-clés que l'on retrouve fréquemment dans leurs ouvrages et projets.

— *L'ingénierie contextuelle* est une approche qui cherche à analyser à quel point il est possible de s'éloigner du *design* architectural pour faire appel à une liberté interprétative contextualisée à chaque projet de développement. Autrement dit, jusqu'à quel point est-il possible de pratiquer une ingénierie qui abandonne une programmation structurée pour se référer à une dimension dialogique avec les habitant·e·s d'un territoire.

— *La narration focalisée* et la "pensée narrative" sont à la base des laboratoires d'apprentissage du *parcoursArianna*. Le moment de la narration fonctionne en quelque sorte comme une "métabolisation" de la vision du monde du sujet — en l'occurrence, les femmes de la formation — et a pour but de mettre en évidence les clés interprétatives personnelles des acteurs et actrices, en lien avec leur vécu et leur environnement social, leur espace de pensée propre ou partagé. L'exercice narratif contribue également à la faculté pour les participantes de parvenir à expliquer leurs propres pensées à d'autres interlocutrices : « *On présume ici qu'il existe un langage personnel intérieur au sujet qui n'a pas forcément trouvé l'occasion, l'espace, pour se manifester* » (Schürch, 2006a : 32). Dans cette perspective, la narration permet également de "voir" où se cachent des projets potentiels dans le discours des femmes du *parcoursArianna*. Notons à ce propos, que les entretiens effectués avec les actrices de ma recherche et destinés prioritairement à la production de données ont pour "effet collatéral" de participer pleinement à cette ambition maïeutique.

— *L'approche ethnographique* est, avec l'analyse économique, l'un des deux éléments indispensables à l'appréhension fine d'une région, "proche de l'expérience" de ses habitant·e·s (Schürch, 2006a : 164, citant Geertz, 1993). Elle a selon Dieter Schürch révélé sa justification tout au long du projet *movingAlps* et a permis de relever en particulier les enseignements suivants : le capital social, humain et professionnel d'une région est en grande partie une réalité submergée qui présuppose une interaction active entre projet et réalité locale ; le lancement d'un processus de changement se fait à travers de petits projets pouvant être largement reconnus localement.

— L'importance des "variables externes" : « *Il est intéressant de constater que dans tous les projets étudiés, le seul mouvement endogène n'a jamais été suffisant pour initier un réel mouvement du contexte. En d'autres termes : la présence d'un facteur externe à la région est un facteur central pour initier un mouvement (...). Les variables "incitatives" suivantes ont été repérées par comparaison entre les résultats des études produites dans de nombreux*

projets : la variable régionale (implication économique-culturelle des régions voisines) ; la variable de l'origine géographique individuelle des habitants (et les liens qu'ils maintiennent avec celle-ci) ; la variable religieuse ; la variable des rapports culturalo-professionnels externes [des habitant-e-s du territoire] ; la "variable de genre" » (Schürch, 2006a : 140-141, ma trad.)

Conclusion de la première partie

Contrairement au contenu des conclusions des parties 2. et 3. de cette thèse qui seront axés sur la mise en œuvre de la recherche de terrain et sur ses résultats, je tente ici de rendre brièvement compte de la phase de construction de l'objet de recherche et d'anticiper les différents enjeux à venir. A de très rares premiers extraits d'entretien près, il n'a donc été question dans cette première partie ni de données produites avec les protagonistes de mon enquête, ni d'observations effectuées *in situ*. J'ai plutôt eu pour but de définir et de défendre les outils méthodologiques mis en œuvre pour produire des données en compagnie des actrices sollicitées pour mon enquête, ainsi que de présenter les bases théoriques sur lesquelles s'appuient aussi bien la construction de mon objet de recherche que l'analyse de ces données. Pour terminer, j'ai présenté les fondements et objectifs du *parcoursArianna* et esquissé quelques premiers commentaires critiques sur la formation à commencer par la vision de l'émancipation féminine qui ressort des textes produits par le LIFI.

Telle qu'elle est conçue, mon enquête anthropologique me permet de proposer une "approche longitudinale"¹⁴² à visée comparative, c'est-à-dire de m'intéresser durant plus de deux ans à "la dialectique entre invariants et variations" dans la division sexuelle du travail des participantes au *parcoursArianna* et à "... l'émergence de nouvelles configurations pouvant tendanciellement remettre en cause l'existence même de cette division" (Kergoat, 2004 : 37) au sein des ménages des participantes à la formation. Selon mon postulat, ces éventuels changements ne proviendraient pas d'une improbable évolution spontanée des pratiques et des mœurs dans le tissu social de la vallée ou de l'implémentation efficace de politiques publiques de l'égalité entre femmes et hommes, mais bien d'un processus initié par ce dispositif expérimental volontariste¹⁴³ de formation à visée émancipatrice. Il s'agirait là d'une version positive des effets de la formation. Dans une version plus négative, j'espère au moins être à même d'identifier dans le cadre du *parcoursArianna* quelques "... récurrences dans les processus de domination, malgré l'appareillage institutionnel et les dispositifs discursifs déployés pour l'égalité" (Benveniste et Miranda, 2011 : 22). La recherche qui aboutit à cette thèse vise bien au renforcement de l'analyse empirique des pratiques genrées dans le cadre de la sphère domestique, et pour ce faire, je me base sur quelques concepts-clés tels que ceux de division sexuelle du travail, de mode de production domestique, d'indissociabilité des sphères, ou de production d'enfants.

¹⁴² « L'analyse longitudinale est quant à elle destinée à confirmer les résultats transversaux, tout en leur donnant une bien meilleure perspective explicative : quels événements, dans quelle chronologie et donc avec quelle causalité, associés à quels critères relatifs à la personne interrogée et à son éventuel partenaire, ont-ils une répercussion sur la distribution du temps de travail ménager au sein des ménages ? » (Henchoz et Wernli, 2010 : 235).

¹⁴³ « ... ces théories partent de l'idée que les acteurs sociaux agissent en tant qu'individus et qu'ils arrivent en général à faire ce qu'ils veulent, c'est-à-dire ce qui correspond à leurs intérêts ou intentions » (Levy, 2016 : 299).

Qu'il s'agisse de mes références théoriques ou de la pratique du terrain, je revendique clairement tout au long de cette thèse une perspective féministe qui pense les catégories hommes-femmes comme des constructions sociales et mon objet de recherche est donc élaboré de manière à pouvoir visibiliser, observer et dénoncer les mécanismes en cause dans la reproduction ou l'évolution des inégalités entre hommes et femmes dans le milieu étudié. Pour ce faire, je m'appuie sur trois des quatre dimensions qualifiées de "centrales pour les études genre" par Laure Bereni et Mathieu Trachman (2014 : 13), soit : une posture constructiviste en rupture avec toute idée essentialiste ; une perspective relationnelle qui considère que "... le féminin et le masculin sont le produit d'un rapport social, et qu'on ne peut étudier un groupe de sexe sans se rapporter à l'autre" — ce qui, précisent les auteur·e·s "... ne veut pas dire qu'on ne peut pas travailler de manière privilégiée sur l'un des groupes de sexe" comme je l'ai fait ; et la prise en compte d'un rapport de pouvoir qui établit une hiérarchie entre les catégories hommes et femmes dans nos sociétés. Comme expliqué précédemment, j'ai par contre estimé que la pertinence du quatrième élément cité par ces auteur·e·s, le concept d'"intersectionnalité"¹⁴⁴, n'était pas suffisamment démontrée dans le cadre de cette recherche pour que je m'y réfère.

Dans l'introduction de la thèse, j'ai présenté le double questionnement sur lequel a été élaboré mon objet de recherche. Un questionnement sur le mode dialectique au sens où je m'efforce d'une part d'analyser les effets du suivi de la formation sur l'existence des femmes, plus spécifiquement sur l'articulation entre leurs sphères familiale et professionnelles et, d'autre part, d'observer dans quelle mesure le régime de genre prévalant au sein de leurs familles influera sur leurs possibilités de mettre à profit cette opportunité que constitue pour elles le *parcours Arianna*. En bref, je m'attache dans la suite du texte à répondre aux interrogations suivantes : premièrement, cette formation qui s'étend sur deux années a-t-elle porté ses fruits à la fois concrètement grâce à la création de microentreprises synonymes d'emplois féminins et, plus largement, à l'échelle d'une émancipation personnelle des participantes dans la "configuration de leurs pratiques"¹⁴⁵ et représentations. Dans l'affirmative je m'efforcerai de découvrir quels types de nouvelles structures ont été mises en place au sein des familles, voire de la société locale, pour concourir à cette avancée vers l'égalité entre partenaires quelle que

¹⁴⁴ C'est-à-dire une approche qui tient compte pour l'analyse de la coextensivité des rapports sociaux de sexe, de classe et de "race". cf. Crenshaw, Kimberlé, 2005. "Cartographie des marges : politiques de l'identité et violences contre les femmes de couleur", in *Cahiers du genre*, n°39, 2005 (publication originale : "Mapping the Margins: Intersectionality, Identity Politics, and Violence against Women of Color", in *Stanford Law Review*, 1991, vol. 43, n°6, p. 1241-1299).

Sur ce thème, je recommande aux lectrices et lecteurs : Fassa et al. 2016. *L'Intersectionnalité : enjeux théoriques et politiques*. Paris : La Dispute ; Falquet, Jules. 2016. "Entretien avec Jules Falquet : Matérialisme féministe, crise du travail salarié et imbrication des rapports sociaux", in *Cahiers du GRM* [En ligne], 10 | 2016, p. 1-16 ; Bilge, Sirma. 2009. Théorisations féministes de l'intersectionnalité", in *Diogenes*, n° 225, janvier-mars 2009 ; Dorlin, Elsa (dir.). 2009. *Sexe, race, classe: pour une épistémologie de la domination*. Paris : PUF ; *Nouvelles Questions Féministes*, Volume 34, n°1, 2015 - Imbrication des rapports de pouvoir, Coordination Patricia Roux et Hélène Martin ; *L'homme et la société*, n° 176-177, 2010/2, Prismes féministes, *Qu'est-ce que l'intersectionnalité ?*

¹⁴⁵ « *To speak of a configuration of practice is to place the emphasis on what people actually do, not on what is expected or imagined* » (Connell, 1996).

soit son ampleur. Si, au contraire, les résultats ne sont pas à la hauteur des attentes, j'essayerai de rendre compte des différents blocages qui sont responsables du peu de résultats acquis au terme de cette expérience, et même un peu au-delà.

Pour étayer les hypothèses de travail qui seront mises à l'épreuve dans les deuxième et troisième parties de cette thèse, je peux m'appuyer aussi bien sur des études qui ont démontré que les formations pour femmes adultes "constitue[ent] un vecteur conséquent pour changer l'ordre établi et pour transformer la dynamique des rapports sociaux de sexe" (Ollagnier, 2014 : 254) et sont à même, parfois, de "modifier l'équilibre du couple" (ibid : 129), ainsi que sur une observation personnelle sur le long terme de l'existence passablement sous pression des femmes mères de famille dans la région alpine concernée.

Partie 2. La recherche de terrain dans le Val d'Anniviers

4. Encadrement et recherche : les protagonistes du *parcoursArianna* impliqués à d'autres titres que celui de participantes

J'ai été durant toute la durée de ma recherche, avec une intensité et une fréquence différentes selon les cas, en contact avec les hommes et les femmes qui ont travaillé pour et au sein du projet Arianna. Du directeur du LIFI qui m'a fait suffisamment confiance pour me laisser m'insérer très librement dans le vaste projet mis en œuvre, jusqu'aux informaticiens de cet institut croisés brièvement lors de mes séjours à l'université de Lugano, en passant par les différentes chercheuses avec lesquelles je me suis entretenu ou les enseignantes de la version "Vallemaggia" de la formation. C'est de ces personnes qui ont toutes, à des étapes et des degrés différents, joué un rôle dans la conception et le déroulement de la formation dont il est question dans ce chapitre.

4.1. Les membres du "Laboratoire d'Ingénierie de la Formation et de l'Innovation" (LIFI)

Nous avons pris connaissance au chapitre 3. des origines, des inspirations et des objectifs de cet institut de l'université de la Suisse italienne à Lugano qui est à l'origine des *parcoursArianna*, mais également de nombreuses autres initiatives de ce type au Tessin comme ailleurs en Suisse. Je présente pour débiter ce chapitre les principales personnalités qui ont élaboré le projet qui fait l'objet de cette thèse puis œuvré à son implémentation et à son bon déroulement sur le terrain.

Le professeur Dieter Schürch

Auteur d'une licence en psychologie génétique à l'Université de Genève, le professeur Schürch est en quelque sorte le maître à penser de *movingAlps*. Il fut l'assistant du professeur Jean Piaget (1969) et le collaborateur de Michael Huberman¹⁴⁶. Il a entre autres postes importants dirigé la section de langue italienne et romanche de l'"Institut suisse de Pédagogie pour la Formation Professionnelle"¹⁴⁷ (ISFPF). Membre du Groupe de projet "Éducation de qualité" de la Commission suisse pour la petite enfance de l'Unesco, il a été chargé d'enseignement dans le domaine des Sciences de l'éducation dans les universités de Lugano,

¹⁴⁶ Michael A. Huberman (1940-2001) fut professeur de pédagogie à l'Université de Genève. Auteur de plusieurs ouvrages dans le domaine de l'enseignement et de l'apprentissage scolaires, il fut également engagé sur le terrain, en France, en Suisse ainsi qu'aux États-Unis, dans des projets expérimentaux visant à améliorer les pratiques pédagogiques.

¹⁴⁷ Désormais nommé "Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle (IFFP)" depuis 2006.

Genève, Paris, Bologne et à la Technischen Hochschule ("Politecnico") de Milan. Suite à la fin des activités du LIFI, il a créé au Tessin le LISS (*Laboratorio Ingegneria Sviluppo Schürch*)¹⁴⁸, qu'il dirige, et il a été nommé en 2013 à la présidence de l'association suisse "Formation des parents.ch"¹⁴⁹.

Pour ce qui concerne plus directement le sujet de cette étude, Dieter Schürch fut professeur d'Ingénierie de l'innovation formative et du développement régional auprès de la Faculté des Sciences de la communication de l'Université de la Suisse italienne. Dans la même université, il a créé et dirigé de 2004 jusqu'à sa fermeture le Laboratoire d'Ingénierie de la Formation et de l'Innovation. Il est chargé d'enseignement auprès des Universités de Genève et Paris X et est l'auteur de nombreuses publications éditées en quatre langues, dont l'ouvrage *Nomadismo cognitivo. Ingegneria dello sviluppo regionale* (2006) auquel je fais référence plusieurs fois dans la thèse. Il est surtout à l'origine du Projet Poschiavo (1996-2002) et, dans la ligne de cette première expérience, il a initié et mis sur pied avec le professeur Peter Rieder de l'École polytechnique fédérale de Zürich (EPFZ) le vaste dispositif de développement des régions périphériques de l'Arc sud alpin appelé *movingAlps* dont le *parcoursArianna* fait partie. Ses domaines de recherche portent sur le développement des régions périphériques et plus spécifiquement sur le rôle des sciences de l'éducation dans ce type de développement régional, la psychologie économique, et le développement scolaire.

Le professeur Schürch, grâce à l'ouverture d'esprit et à la curiosité duquel ma recherche dans le Val d'Anniviers a pu avoir lieu, est un prolifique initiateur de projets doté de connaissances impressionnantes dans ses domaines de prédilection. Il n'est pas à proprement parler un spécialiste du genre, mais a néanmoins fréquemment mis l'accent dans ses articles sur l'importance du rôle des femmes dans le développement régional. La création du secteur *Gender* du LIFI est une preuve supplémentaire de cet intérêt. Il me semble toutefois que davantage qu'une réflexion sur l'émancipation des femmes des vallées concernées ou les divers processus visant à une amélioration de l'égalité entre hommes et femmes, c'est avant tout la place et l'apport des femmes dans le développement économique local et l'expérimentation en matière de didactique qui sont visés au travers des programmes de formation que lui et ses collègues élaborent.

Giuliana Messi et le secteur *Gender* du "Laboratoire d'Ingénierie de la Formation et de l'Innovation"

Giuliana Messi, fut la conceptrice, la responsable et la coordinatrice du *parcoursArianna* et par conséquent l'un des personnages clés de ce dispositif de formation. Enseignante d'anglais de formation et formatrice pour adultes elle s'est spécialisée sur les questions touchant au "*blended learning*" — y compris à l'aide des nouveaux médias tels que les plateformes

¹⁴⁸ <http://www.myliss.ch> (dernière consultation, 2 mai 2018).

¹⁴⁹ <https://www.formation-des-parents.ch/fr/> (dernière consultation, 2 mai 2018).

virtuelles d'enseignement. Elle a, entre autres activités, collaboré pendant des années à l'"Institut suisse de Pédagogie pour la Formation Professionnelle" (ISPPF). Créatrice de parcours de formation en apprentissage mixte sur plateformes virtuelles, elle travaille avec Dieter Schürch au LIFI depuis 2004. En tant que responsable du secteur *Gender* de ce Laboratoire de 2004 à 2008, elle a élaboré, mis en oeuvre et géré divers projets de développements destinés aux femmes et a mené les recherches sur le fonctionnement ou les résultats de ces projets.

Hormis le *parcoursArianna* qui nous intéresse au premier chef, Messi et son équipe du LIFI ont en effet conçu d'autres projets tels que "*WomenALP-net*"¹⁵⁰, initiative née dans le cadre de la Communauté Européenne et issue d'un partenariat entre pays de l'Arc alpin qui a tenté entre 2004 et 2006 de promouvoir la participation des femmes aux processus économiques en cours dans ces régions en partant de l'idée que leur présence active dans les économies locales dépendait d'au moins quatre conditions essentielles: la possibilité d'accéder à l'information; la possibilité d'accéder aux ressources; l'opportunité de créer un réel développement professionnel individuel (élargissant ainsi des choix de carrières personnelles et dépassant les stéréotypes et les facteurs discriminants) et la recherche d'une coopération forte et d'actions intégrant le genre aux niveaux institutionnels et socio-économiques. Mandatées par la Commission *Gender* de l'Université de la Suisse italienne (USI), Giuliana Messi et son équipe sont aussi à l'origine de "*Wisegirls*"¹⁵¹, un projet de mentoring en cascade soutenu et financé par la Conférence Universitaire suisse (CUS) ainsi que par le Programme Fédéral pour l'Égalité des chances entre femmes et hommes dans les hautes écoles spécialisées et dans les universités.

Messi joua un rôle déterminant tant dans l'implantation que dans le déroulement du *parcoursArianna*, dans le Val d'Anniviers comme auparavant dans le Val Maggia, et fut l'une des rares formatrices — si ce n'est la seule — à en maîtriser totalement à la fois les concepts et leur application pratique sur le terrain. Ses qualités d'enseignante, son enthousiasme empathique et sa personnalité stimulante furent pour beaucoup dans l'attrait qu'a pu présenter cet apprentissage pour les femmes d'Anniviers. Son absence pour des raisons officiellement médicales pendant une partie de la dernière phase de la formation a été fortement ressentie parmi les divers protagonistes, qu'il s'agisse des participantes ou des autres formatrices.

Les autres membres du secteur *Gender* du LIFI sont les deux collaboratrices principales de Messi : Pepita Vera Conforti et Paola Maeusli Pellegatta, ainsi que plusieurs stagiaires et

¹⁵⁰ <http://www.alpine-space.org/2000-2006/women-alpnet.html> (dernière consultation, 2 mai 2018).

¹⁵¹ « "*Wisegirls*" est un projet de mentoring en cascade qui s'adresse à des étudiantes de divers degrés scolaires. Son but est de contribuer à les rendre capables de consolider et d'accroître leur autonomie et leur prise de responsabilité, leurs compétences en communication et la constitution de réseaux relationnels, en encourageant des formes de mentoring entre pairs et entre étudiantes de niveaux d'études différents, ainsi qu'avec des enseignantes et d'autres personnes s'étant affirmées dans leur carrière professionnelle. » Direction du projet : Anita Testa Mader, sociologue affiliée au LIFI. https://www.swissuniversities.ch/fileadmin/swissuniversities/Dokumente/Forschung/Chancengleichheit/good_practice_fr.pdf (dernière consultation, 2 mai 2018).

étudiantes dont Saskia Bertoni et Francesca Di Nardo qui ont travaillé au sein du team d'enseignement du *parcoursArianna* Val d'Anniviers dont il est question au point 4.2. Des chercheuses comme la sociologue Anita Testa-Mader ou la psychologue Leda Lombardo sont également associées au secteur *Gender* du LIFI et participent occasionnellement aux études menées dans ce cadre.

4.2. Les différents *teams* en action dans le *parcoursArianna*

Trois *teams*¹⁵² de travail et d'accompagnement étaient mobilisés pendant le *parcoursArianna Anniviers*. Le premier provenait du secteur *Gender* du LIFI à Lugano. En faisaient partie Giuliana Messi ainsi que Francesca Di Nardo et Saskya Bertoni, ses jeunes assistantes. Le second groupe était formé par Noémi, Giovanna et Eva, trois participantes du *parcoursArianna* du Val Maggia qui ont contribué activement au transfert du projet en apportant leurs témoignages et expériences. Le troisième team comprenait trois femmes du Val d'Anniviers.

Le *team* Anniviers

Le concept du *parcoursArianna* implique un constant recours aux ressources humaines du territoire où la formation est implémentée et suppose la création d'un "team local d'enseignement" issu de la population des vallées choisies. Il n'y a pas eu d'appel d'offres pour les trois emplois à temps partiel à pourvoir et le mode de sélection des trois femmes appelées à jouer ce rôle d'enseignante, de référence pour leurs futures collègues, et de "témoins interface"¹⁵³ entre le *parcoursArianna Anniviers* et le LIFI n'a jamais été clairement défini. Ce sont en définitive surtout le coordinateur et la coordinatrice *movingAlps* de la vallée qui ont présenté aux responsables tessinois·es les profils de candidates potentielles, c'est-à-dire des femmes aptes à remplir cette fonction avec des compétences ou des qualités considérées comme complémentaires (informatique, enseignement, facilité de contact, etc.), une bonne intégration dans la vallée, et de solides connaissances sur le fonctionnement de la société locale. Le choix s'est donc fait par cooptation, réseau et suggestions croisées. Ce flou du système de sélection a donné lieu par la suite à quelques rares contestations de la part des participantes sans emploi qui s'estimaient suffisamment qualifiées pour faire partie du groupe de formatrices locales, mais n'avaient jamais eu la possibilité de postuler pour le poste.

¹⁵² J'utilise au long du texte le terme "*team*" plutôt que ses équivalents français d'"équipe" ou de "groupe" parce qu'il fait partie du langage (ou jargon) interne de la formation *Arianna*.

¹⁵³ « *La fonction du témoin-interface est avant tout de traduire, de faire comprendre le langage local – dans le sens culturel du terme – à ceux qui appartiennent à la culture externe de référence. Sa fonction est aussi de reformuler et traduire les concepts "externes" en les adaptant au niveau de compréhension de ceux qui vivent à l'intérieur du territoire social* » (Rieder et Schürch, 2008 : 44).

L'équipe du Val d'Anniviers était composée de trois femmes vivant dans la vallée et qui ont donc été choisies en raison de leur « ... *vaste connaissance territoriale : elles connaissent les traditions, les potentialités, les besoins et les nécessités. Elles ont en outre la possibilité d'instaurer une relation avec les Arianes*¹⁵⁴ présentes sur le territoire et de devenir ainsi un point de référence, aussi physique, pour elles » (Di Nardo, 2007 : 4). Notons tout de même pour nuancer ce dernier point que parmi les trois femmes du Team Anniviers, on trouve deux *Amoïches*¹⁵⁵ et une Anniviarde ayant passé une partie de son existence hors de la vallée.

Après leur engagement, Séverine, Magali et Danielle, les trois femmes sélectionnées, furent invitées pour une visite de deux jours dans le Val Maggia où elles eurent l'occasion de s'initier au fonctionnement du *parcoursArianna* et de discuter aussi bien avec des participantes tessinoises qu'avec les formatrices en charge du projet. Ces femmes salariées par *movingAlps* à raison d'un poste à 100% divisé par trois en fonction du travail de chacune, ont été ensuite initiées à leur futur rôle par le LIFI durant l'année précédant le début du programme de formation. Un apprentissage appelé à se poursuivre pendant le *parcoursArianna* et qui consistait à intégrer les principes pédagogiques du LIFI et à étudier l'organisation et la matière des cours, mais aussi à s'initier à l'usage de la vidéoconférence ou aux autres nouvelles technologies de l'information qui prendraient une place prépondérante dans le système d'enseignement. Comme les femmes du team Anniviers ne possédaient pas nécessairement, lorsqu'elles ont été choisies, davantage de compétences ou de connaissances que bon nombre des futures participantes à la formation, il leur a, à quelques reprises, été difficile d'affirmer leur légitimité ou, plus rarement, leur autorité auprès de femmes parfois plus à l'aise que leurs formatrices dans l'un ou l'autre des domaines enseignés, tels que l'informatique par exemple.

Le team "Transfert Val Maggia"

C'est donc dans la vallée tessinoise italophone du Val Maggia que le premier *parcoursArianna* (*percorsoArianna*) a démarré un an environ avant le coup d'envoi de la formation dans le Val d'Anniviers. Partant de l'idée que l'expérience déjà acquise par les Tessinoises pourrait se révéler utile aux "nouvelles venues" valaisannes, un groupe de trois femmes du Val Maggia — tentées par cet échange et parlant suffisamment le français — fut constitué. Une ou deux d'entre elles au moins, et parfois les trois en fonction de leurs disponibilités, ont régulièrement effectué le parcours de quatre à cinq heures entre les deux régions pour passer deux jours en Anniviers, participer aux séances, présenter de brefs

¹⁵⁴ Le nom "Ariane" est peu à peu devenu une manière courante de s'auto-désigner pour les participantes du *parcoursArianna*. Je l'utiliserai par conséquent moi aussi à l'occasion. La variante "Arianas" faisait également partie du vocabulaire de certaines.

¹⁵⁵ "Amoïches" : Terme du patois local désignant les vaches des troupeaux extérieurs à la vallée venant paître en été dans les alpages anniviards. Par extension, le mot est couramment appliqué aussi aux femmes "étrangères" ayant épousé un homme de la vallée et, renversement du stigmate, facilement utilisé par ces femmes elles-mêmes.

exposés thématiques et, surtout, faire part de leurs découvertes ou difficultés à leurs collègues valaisannes : "La contribution importante qu'amène ce team est l'expérience" (Di Nardo, 2007 : 4).

Ces échanges faisaient également partie des tentatives d'établir à plus long terme un réseau de femmes inter-vallées. Ces connexions se révélèrent utiles dans un premier temps et se soldèrent par la naissance de quelques liens d'amitié, mais on peut d'ores et déjà révéler que ce réseau ne subsista guère au-delà du terme des deux formations, en partie parce que Noemi, Eva et Giovanna ne disposaient pour leurs visites en Valais que du minimum de temps utile à leurs tâches au sein de la formation, mais insuffisant pour faire réellement connaissance avec leurs *alter ego* locales et profiter de la région. Ces trois femmes tessinoises me servirent également d'informatrices — soit lors de leurs passages en Anniviers lors de visites de ma part dans leur vallée — et m'aidèrent ainsi à mieux comprendre le fonctionnement du *parcours Arianna* au Val Maggia et à établir certaines comparaisons aussi bien entre les contextes socio-économiques locaux assez différents des deux formations qu'entre les deux groupes de femmes qui s'y étaient engagées.

Le team d'enseignement

Les enseignantes actives *in situ* dans la formation peuvent se diviser en deux groupes : d'un côté les intervenantes du LIFI à Lugano, c'est-à-dire Giuliana Messi et ses deux jeunes collaboratrices étudiantes et "formatrices multimédias" très compétentes dans l'usage des nouvelles technologies et, d'autre part, le team local. Ce *team* s'occupe de l'analyse du premier *parcours Arianna* dans le Val Maggia en vue d'une adaptation à d'autres régions tel que par exemple le Val d'Anniviers. C'est à ce team qu'incombe l'élaboration du parcours formatif, de son contenu, de la structure des cours et de sa présentation (Di Nardo, 2007 : 3-4). Le team local est lui-même supervisé par les intervenantes du LIFI régulièrement présentes sur place dès la veille de la séance de formation pour sa préparation en commun et, le lendemain des cours, pour un débriefing du déroulement de cette séance.

A ces six personnes actives durant les séances "en présence" de la formation viennent parfois s'ajouter pour un cours particulier une autre membre du secteur *Gender* du LIFI ou, à partir de la deuxième phase de la formation, une invitée extérieure experte dans tel ou tel domaine comme la médiatisation de projets ou la conception d'entreprises. L'assistance se divise souvent par groupes pour les divers cours, ce qui justifie la présence de plusieurs enseignantes — soit environ une formatrice pour cinq participantes. C'est d'autant plus le cas pendant la première année destinée pour bonne part à l'apprentissage de l'informatique et durant laquelle les compétences de trois ou quatre personnes n'étaient pas de trop pour répondre aux sollicitations permanentes d'"apprenties" confrontées chacune à un problème spécifique derrière son ordinateur, ceci même si le cours était basé aussi sur l'entraide entre femmes de niveaux différents dans leur maîtrise des outils informatiques.

Les personnes de référence pour les "Laboratoires"

Lors de la phase d'apprentissage des outils informatiques, toutes les femmes engagées dans la formation se sont vues attribuer une personne de référence à qui elles devaient envoyer leurs travaux (les "laboratoires"¹⁵⁶) effectués à domicile. Elles recevaient ensuite pour chacun de ces laboratoires un feed-back de la part de leur correspondante. Ces personnes de référence étaient soit l'une des six formatrices, soit l'une des membres du team de transfert du Val Maggia.

4.3. Chercheuses et chercheur

J'ai été surpris dès le début de mon étude par le fait qu'aucun suivi sérieux n'avait été prévu pour analyser le déroulement puis les résultats du *parcoursAriannaAnniviers* lui-même — confirmant ainsi un sentiment assez vite apparu que le LIFI était davantage intéressé à créer et mettre en place des projets qu'à en étudier de manière empirique et approfondie l'apport réel pour les populations concernées. Quelques autres recherches de dimensions variables et dans diverses disciplines ont tout de même eu lieu sur la thématique des *parcoursArianna*, généralement sur un aspect particulier de ce dispositif tel que par exemple l'usage de la plateforme virtuelle, l'intérêt des portfolios de compétences ou la formation pour adulte dans le cadre du *parcoursArianna*. La plus importante à mes yeux, ou du moins la plus utile pour mon travail à titre comparatif, est l'enquête produite par Anita Testa-Mader et Giuliana Messi sur les femmes du Val Maggia en général et principalement sur celles d'entre ces femmes qui ont pris part à la formation *Arianna* dans cette vallée tessinoise (2006 et 2005). On trouvera en bibliographie les autres principaux articles ou ouvrages portant sur le *parcoursArianna*. Un certain nombre d'analyses économiques portant sur les vallées où se sont déroulés les *parcoursArianna* ont aussi été publiées par des chercheurs de l'ETH¹⁵⁷ de Zürich. En ce qui concerne Anniviers, on se référera à Benjamin Buser et al. (2005) en bibliographie.

Quant aux analyses et réflexions qui figurent dans les documents publiés en cours de "parcours" ou dans la synthèse finale que constitue le *Vademecum movingAlps* (Rieder et Schürch, 2008), elles soulignent à mon avis surtout les aspects positifs de l'implantation des dispositifs *movingAlps* en faisant l'impasse sur les échecs ou les remises en cause de certains éléments des projets. Malgré ses qualités indéniables, ce dernier ouvrage m'est apparu par certains aspects davantage comme un outil promotionnel que comme un compte-rendu réellement représentatif. Ce travers déjà repéré dans d'autres documents produits par le LIFI

¹⁵⁶ Je reviens sur ces "laboratoires" au chapitre 8.

¹⁵⁷ École polytechnique fédérale de Zurich.

est sans doute l'un des effets pervers de la perpétuelle recherche de fonds qu'implique la création de nouveaux projets. Il ne justifie toutefois pas, me semble-t-il, ce manque de réflexivité critique dans les analyses scientifiques sur le déroulement et les résultats de l'important dispositif mis en place en Anniviers et dans d'autres vallées.

Mon intégration au projet *Arianna*

J'ai signalé dans l'introduction de la thèse, que les contreparties à mon acceptation au sein du groupe Arianna par son directeur étaient d'une part que je fasse partie de l'équipe de chercheuses et chercheurs gravitant autour de la formation et plus généralement du LIFI et, d'autre part, que je rédige après le terme du *parcoursArianna* une sorte de bilan/évaluation de l'expérience valaisanne. Si j'ai bel et bien participé à plusieurs rencontres ou colloques à Lugano et produit quelques textes dans ce cadre, la publication principale destinée au LIFI ne verra, elle, jamais le jour puisque tant cet institut que le dispositif *movingAlps* et, par conséquent, les *parcoursArianna* qui en faisaient partie ont cessé d'exister au terme de l'expérience anniviarde faute de financement, rendant ainsi moins utile aux responsables de ces programmes mes considérations sur le sujet. Il va par contre de soi que j'ai intégré un certain nombre de données produites dans ce but à la présente thèse lorsque ces données faisaient sens pour mes questions de recherche, ce qui est souvent le cas. J'ajouterai encore que les textes fondamentaux sur lesquels s'appuient aussi bien *movingAlps* que le *parcoursArianna* insistent constamment sur l'approche interdisciplinaire et sur l'importance du regard ethnologique sans que, à ma connaissance, aucun-e ethnologue/anthropologue n'ait jamais été intégré à l'élaboration de ces projets, confirmant ainsi l'idée que l'ethnologie est un champ que beaucoup s'approprient volontiers. Ma présence réparait quelque peu cet oubli. Je termine ici cette partie sur les "seconds rôles" du *parcoursArianna* et j'entame au chapitre qui suit ce qui constitue le corps de ma recherche : la présentation des femmes du Val d'Anniviers ayant participé à cette formation et l'étude des conséquences qu'ont eu pour elles cette expérience de deux ans dont les effets se sont probablement fait sentir à plus long terme pour une bonne partie d'entre elles.

5. Les participantes du *parcoursArianna* : données sociodémographiques, formations et emplois

Dans ce chapitre, je présente les actrices de mon enquête, leurs pratiques et leurs représentations sur la base des entretiens effectués et je commente ces données selon une perspective critique de genre, particulièrement dans la partie 5.2. Cette analyse se développera au long des chapitres suivants. L'objectif de ma recherche de terrain est, rappelons-le, d'étudier sur le mode avant/après les éventuelles dynamiques sociales initiées dans l'existence des participantes par leur fréquentation de cette formation, plus particulièrement dans leur organisation familiale et leur vie professionnelle. Je postule dans cette thèse que pour atteindre les objectifs du *parcoursArianna* — professionnalisation des compétences acquises durant leurs parcours professionnels et familiaux et création de microentreprises ancrées dans le cadre du développement durable du territoire — les femmes participant à la formation devront nécessairement modifier l'organisation genrée de leur sphère domestique. Pour confronter ultérieurement cette hypothèse à la réalité des faits, il s'agissait donc d'accumuler au cours de nos premières discussions le plus d'informations possible sur leurs parcours de vie avant cette expérience. Qu'il s'agisse de leurs activités professionnelles ou bénévoles ou, surtout, de la manière dont le "mode de production domestique" (Delphy, 2002a et chapitre 4. de cette thèse) opérait à ce stade au sein de leur couple/famille ainsi que leurs propres considérations sur ces divers aspects de leur existence, cette étape initiale tente d'établir un portrait plus précis de ce que Connell nomme le "*gender regime*"¹⁵⁸ au sein de leur famille à l'entame de ce *parcoursArianna* appelé à durer deux ans — et à se poursuivre sous d'autres formes si les résultats escomptés sont au rendez-vous.

Les extraits d'interviews et commentaires déployés ci-dessous sont issus de la première campagne d'entretiens avec les Anniviardes qui ont démarré le *parcoursArianna*. Si ce qui est écrit dans ce chapitre reflète autant que faire se peut les données produites durant nos conversations, les différents pourcentages et chiffres proposés selon les thèmes sont parfois approximatifs en raison des changements qui se sont produits durant les deux ans de la formation, que ce soit au niveau de la situation professionnelle ou de la configuration familiale des actrices de mon enquête¹⁵⁹. C'est là une des conséquences inévitables d'une étude à la fois d'accompagnement et d'impact étalée sur plusieurs années.

¹⁵⁸ Connell décrit les trois composantes de ce qu'il nomme le "*gender regime*" d'une institution, en l'occurrence la famille, de la manière suivante : « *The very ideas of "the housewife" and "the husband" are fusions of emotional relations, power and the division of labour. The gender regime of a particular family represents a continuing synthesis of relations governed by the three structures* » (1992 : 125).

¹⁵⁹ J'utilise par exemple le facteur "enfant(s) au domicile" pour évaluer la charge de travail qui incombe à la mère de famille, mais une zone grise peut exister lorsque les enfants vivent et étudient pour un temps ailleurs en Suisse, mais rentrent régulièrement à la maison (week-end, vacances, etc.) avec leur linge à laver et l'envie de goûter aux repas préparés par leur mère, provoquant alors pour elle un surcroît de travail et une nécessaire réorganisation du quotidien.

5.1. Profil sociodémographique des femmes du *parcoursArianna*

Partant de l'idée qu'il est important de collecter un maximum de connaissances sur les femmes engagées dans le *parcoursArianna*, leurs couples ou leurs familles avant d'approfondir les éléments se rapportant plus spécifiquement à la thématique de ma thèse, je commence par dérouler sous ce point divers aspects de leur existence d'Anniviardes. Au démarrage du *parcoursArianna*, ces femmes constituaient un groupe plutôt hétérogène si l'on se penche sur leurs origines sociales et géographiques, leurs itinéraires formatifs et professionnels, leur capital social et culturel, ainsi que les motivations qui les ont amenées à fréquenter la formation et l'énergie qu'elles comptaient y consacrer. Hormis le fait que les participantes au *pA* vivent toutes dans la commune alpine d'Anniviers — avec les composantes politiques, professionnelles, climatiques, de mobilités et, dans une faible mesure, culturelles que cela implique — c'est avant tout leur choix de participer au *parcoursArianna* qui a constitué la première caractéristique commune prise en compte pour cette thèse.

Sans autres indications, les informations, chiffres et commentaires présentés tiennent compte des 39 participantes qui ont significativement pris part au *parcoursArianna* selon mes critères, c'est-à-dire qui ont au minimum terminé la première des deux années de formation. J'englobe dans ce nombre les trois formatrices locales puisqu'elles sont confrontées à des difficultés d'organisation et à des choix de vie semblables aux autres participantes et que leur temps de travail de formatrice à 30 ou 50% les situe dans la moyenne des autres femmes prises en compte pour cette étude. Ce salaire représente par contre une motivation à l'investissement dans le *parcoursArianna* qui leur est propre. Je signale d'ores et déjà que 27 d'entre ces femmes poursuivront la formation jusqu'à son terme avec plus ou moins d'assiduité. Les douze qui n'iront pas jusqu'au bout ont arrêté entre la première et la deuxième phase ou durant la seconde phase pour des raisons diverses sur lesquelles je reviendrai plus avant.

Le chiffre de 39 participantes est élevé et assez inattendu, autant en regard de la population globale de la vallée que par rapport au nombre plus bas de femmes ayant pris part au dispositif similaire dans le Val Maggia¹⁶⁰. Les organisatrices elles-mêmes ne manquèrent pas d'être surprises puisque le seuil minimum pour entamer la formation avait été fixé à 12 femmes.

On trouve souvent dans les documents produits par le LIFI ou dans les articles de presse basés sur les données fournies par cet institut des chiffres plus élevés concernant les femmes qui auraient participé au *parcoursArianna* (de 42 à 46, selon les cas). L'écart avec mon propre décompte tient au fait que bien qu'effectivement inscrites, quelques femmes n'ont en réalité soit jamais pris part à la formation, soit assisté à une ou deux séances seulement. Je n'ai pas

¹⁶⁰ Une vingtaine d'inscriptions pour une population d'environ 5'500 habitant·e·s en 2000. C'est à dire moitié moins de participantes qu'en Anniviers pour une population de plus du double (Val d'Anniviers, environ 2'500 hab. au moment de la recherche).

réalisé d'entretiens avec elles et je ne les prends donc pas en compte dans les données statistiques. D'après les informations que j'ai recueillies, on peut toutefois considérer que ces femmes n'avaient assisté au(x) premier(s) rendez-vous que "pour voir" ou pour accompagner une amie, ou qu'après s'être inscrites, elles ont été d'emblée découragées par l'accent mis sur l'informatique dans le *parcoursArianna* ou par un empêchement d'ordre personnel. L'une d'entre elles a par exemple dû abandonner ses collègues à contrecœur sur conseil de son médecin en raison de problèmes aux yeux incompatibles avec l'usage intensif de l'ordinateur. Une autre femme a appris peu après son inscription que sa fille attendait un enfant et a décidé de privilégier son rôle de jeune grand-mère plutôt que de s'investir dans le projet *Arianna*. Si l'on peut regretter pour ces femmes qu'elles n'aient pas été en mesure de poursuivre le parcours ou qu'elles aient choisi de ne pas le faire, il faut reconnaître qu'il s'agissait généralement des aînées du groupe et qu'elles ne présentaient pas pour mon étude la même pertinence que les membres de la classe d'âge qui était à la fois au centre de ma problématique et la plus représentée au sein de la formation. J'entends par là les Ariannes ayant encore des enfants au foyer — ou dont les enfants avaient quitté le foyer récemment — et s'interrogeant sur leur avenir professionnel et plus largement sur leur rôle en tant que femme au sein de la constellation familiale ou de la société locale.

En résumé¹⁶¹ :

— 39 femmes (36 participantes plus les 3 formatrices locales) ont au minimum suivi une partie du *parcoursArianna*. Ce sont les données concernant ces 39 femmes qui sont analysées dans ce chapitre.

— de ces 39 femmes, 6 ont bien effectué la première phase de la formation, mais n'ont pas entamé la deuxième phase. Après un an, il restait donc 33 femmes engagées dans le parcours.

— de ces 33 femmes, 6 ont quitté à leur tour la formation durant la deuxième phase. On peut donc considérer que 27 Anniviardes ont pris part à l'ensemble des trois phases du *parcoursArianna* (24 participantes plus les 3 formatrices locales).

5.1.1. Répartition par classes d'âge et désir de réinsertion dans le monde du travail

La ventilation par âge des 39 participantes se décompose de la manière suivante : aucune d'entre elles n'est âgée de moins de 30 ans. Rien là d'étonnant puisque la catégorie d'âge des 20-30 ans est souvent encore en formation ou en premier emploi et généralement au début seulement de son expérience familiale, c'est-à-dire que la perspective d'une éventuelle réinsertion dans le monde du travail n'est pas pour elles une priorité. On dénombre toutefois 7 femmes entre 30 et 35 ans et 7 aussi entre 36 et 40 ans, soit 14 dans la trentaine. Les participantes de la tranche 40-50 ans sont les plus représentées avec 19 personnes — soit 9 entre 40 et 45 ans et 10 entre 45 et 50 ans — ; le groupe des plus de 50 ans, dont les trois

¹⁶¹ Un tableau récapitulant les principales données sociodémographiques sur les participantes en relation avec les pseudonymes que je leur ai attribués figure en Annexe de la thèse.

formatrices locales, comporte 6 femmes dont les âges se répartissent entre 51 et 58 ans. Les femmes qui ont arrêté rapidement de suivre la formation et ne sont pas prises en compte dans cette étude avaient toutes dépassé la cinquantaine.

La quantité élevée de femmes entre 35 et 45 ans n'est guère surprenante puisque, les enfants étant de plus en plus autonomes, c'est bien cette tranche d'âge qui se montre surtout concernée par un repositionnement socioprofessionnel, un désir de réactualisation des connaissances, une réintégration à la vie sociale et économique... ou en raison d'un "simple" malaise existentiel. Le *parcours Arianna* entendait bien laisser la porte ouverte à toutes les femmes intéressées, mais il est évident qu'il s'adressait implicitement avant tout à cette catégorie d'âge. Les manières d'évoquer ce désir de changement sont variées, besoin de combler un vide après le départ des enfants, nécessité financière ou besoin d'autonomie, voire appréhension de retrouver la vie à deux. Cette insatisfaction, cette lassitude peut désormais plus "légitimement" s'exprimer au grand jour puisque la mission dévolue a été menée à bien. De nombreux passages évoquent durant les entretiens le désir de se réinsérer dans la société qui s'est peut-être manifesté plus tôt, mais qui s'exprime plus ouvertement lorsque les mères estiment que leurs enfants sont aptes à se débrouiller sans elles. Qu'elles soient ou non au bénéfice d'une formation solide, ces femmes "ont interrompu leur activité professionnelle pour élever leurs enfants, ce qui handicape leur réinsertion", et elles devront très probablement continuer à "jongler avec famille et profession, ce qui les oblige à ne travailler qu'à temps partiel ... " (Praz, 2003 : 214). Séverine a cherché à anticiper cette période de possible désarroi.

C'est vrai que ça fait déjà six ans que j'avais commencé justement le travail dans cet établissement, déjà dans le but de ... Mon fils était encore à l'école, mais c'était trois après-midi par semaine. Ça m'intéressait pas de faire plus, mais j'avais déjà envie de préparer l'après. Pas de me retrouver avec mes gamins qui sont loin et puis tout à coup tu te dis "qu'est-ce que tu fais ?" (Séverine)

Quant à Fabienne, après une période euphorique au foyer, consécutive à la naissance de son fils, elle a réalisé que "mes quatre murs et mon bébé, c'était pas suffisant". Comme son amie Mélanie qui ne pouvait plus "tourner en rond avec le ménage", elle avait clairement besoin de "s'aérer la tête". Dans les deux cas, la motivation tenait bien plus du désir d'activités extrafamiliales — professionnelles ou non — que d'un besoin d'indépendance financière. Dans le cas de Joanna, qui prévoit de se trouver un emploi prochainement, les raisons s'additionnent.

— Ça serait pour moi, l'équilibre surtout, mais ça serait aussi financier. Parce que c'est vrai que c'est pas facile. Mon mari, il est très bien payé, mais c'est vrai qu'ici, la vie est un peu plus chère que chez nous.

— Mais ça ne serait pas seulement par besoin d'argent ?

— *Non, c'est parce que je suis pas faite pour rester tout le temps à la maison.* (Joanna)

Henriette relève à quel point les mamans de sa connaissance ont "beaucoup vécu pour leurs enfants" et tout en insistant sur la nécessité de recommencer à travailler, elle met l'accent sur un autre aspect de cette longue période de maternage intensif : "on s'implique trop pour les gamins et on laisse tomber un peu le mari. Et c'est peut-être ce qui pose problème à un moment donné". Marilou, qui a passé quatre ans au foyer et précise qu'un tel retrait professionnel était devenu "lourd et ingrat", estime même avoir "sauvé son couple" en entamant une formation. Mais c'est bien Caroline qui exprime son récent rejet du maternage de la manière la plus radicale dans l'extrait suivant.

— *Je commence à me dire que ça fait 20 ans que mes enfants m'empêchent de vivre ma vie. C'est mauvais ce que je dis là, et pis c'est pas la faute des enfants, mais j'ai vraiment besoin d'autre chose maintenant, ça ne me suffit plus. (...) Ah, mais je suis contente d'élever moi-même mes enfants hein. Je suis contente de dire que c'est moi qui l'ai fait.*

— Et ça s'est bien passé ?

— *Oui oui, ça se passe bien. Ma vie est mise de côté, mais ça ...* (Caroline)

Difficile, on le constate, de ne pas se lasser au bout de quelques années de vie au foyer et de démarrer une nouvelle existence moins axée sur les enfants. Ce ras-le-bol s'exprime parfois de manière assez directe, mais un peu paradoxale aussi, comme dans le cas de Caroline chez qui ce besoin de soulever le couvercle couvrait sans doute depuis un certain temps déjà, mais qui a pourtant tenu absolument à mener à bien l'éducation de ses enfants avant d'envisager de penser davantage à elle. Mais ce désir de se réinsérer dans la société locale et/ou de retrouver un emploi va se heurter à plusieurs obstacles que le concept du *parcours Arianna* tente précisément de parer. Parmi ceux-ci, on peut relever l'absence prolongée du monde du travail¹⁶² consécutive à la mise en ménage ou à l'arrivée d'un ou plusieurs enfants dans le couple¹⁶³ qui nécessite par la suite une importante mise à niveau des compétences — certaines participantes évoquent cet aspect en relation avec leur inscription au *pA* —, mais aussi, et il faut remonter là à la période de formation, une tendance forte et toujours actuelle à anticiper les implications de son futur rôle de mère lors du choix d'une profession : « *Les filles sont*

¹⁶² « *Avant d'occuper à nouveau un emploi, les mères passent en moyenne 5,4 ans hors du marché du travail. La pause familiale (...) diminue avec le niveau de formation* » (OFS, 2016c : 8).

« *Pour 76% des femmes, devenir mère va de pair avec des taux d'activité de moins de 70% ou une inactivité professionnelle* » (OFS, 2017 : 37).

¹⁶³ [A propos d'une recherche menée en 2000 sous l'égide du Bureau valaisan de l'égalité et de la famille]

« *Destinées à une carrière d'épouse et de mère, ces femmes n'ont pas investi dans une longue formation leur assurant un métier plus qualifié ; elles ont interrompu leur activité professionnelle pour élever leurs enfants, ce qui handicape leur réinsertion ; elles doivent jongler avec famille et profession, ce qui les oblige à ne travailler qu'à temps partiel pour un salaire insuffisant et une protection sociale réduite* » (Praz, 2003 : 214).

socialisées pour anticiper les contraintes liées à la conciliation entre vie professionnelle et familiale. Celles qui souhaitent fonder une famille et travailler à temps partiel aspirent à des métiers plus féminisés, qui facilitent de facto le travail à temps partiel » (Gianettonni et al., 2015 : 8).

5.1.2. Statuts familiaux

A une ou deux exceptions près, les 39 femmes dont il est question dans la première partie de cette enquête vivent en ménage ou ont vécu en ménage au moins une fois dans leur vie et sont mères d'un ou plusieurs enfants. Le nombre d'enfants par famille varie entre 1 et 4, le plus souvent 2 ou 3. Seules trois d'entre les 39 Arianes ne sont pas mariées ou ne l'ont jamais été, mais ces trois femmes vivent tout de même en couple avec enfant(s). Une seule des participantes vit en couple sans enfant.

A l'entame de la formation, 33 femmes vivaient en couple marié ou non marié (3 des 33) et 5 étaient divorcées ou séparées. Une des participantes est veuve et retraitée.

Parmi les 33 femmes vivant en couple marié ou non marié, 24 ont un ou des enfants vivant au domicile et 9 n'ont plus d'enfant(s) vivant au domicile.

Quant à celles qui sont divorcées ou séparées, 4 sur 5 ont un ou des enfants à charge au domicile et la dernière vit seule, mais a des enfants adultes. La femme qui est veuve n'a plus d'enfants au domicile.

Si l'on se fie aux statistiques récentes de l'OFS, on constate déjà à la lecture de ces chiffres que le groupe Arianna s'inscrit plutôt bien dans la moyenne de la population suisse quant au nombre de femmes mariées ou en couple et au fait que la plupart de ces couples sont parents. En effet, on peut considérer qu'en 2017 en Suisse, "l'envie de fonder une famille n'a pratiquement pas faibli au cours des dernières décennies" (Rapport sur les familles, 2017 : 11) et que "la cellule familiale traditionnelle (biparentale) reste le modèle familial dominant" (ibid. : 26).

5.1.3. Provenance géographique des participantes et de leurs partenaires

La question du lieu d'origine des femmes du *parcoursArianna* est intéressante à plus d'un titre. Tout d'abord parce que moins de 50% des participantes sont natives de la vallée, une proportion qui souligne une tendance démographique en hausse depuis quelques décennies dans le Val d'Anniviers (Chauvie et Gabbud : 2002), mais plus largement repérable dans certaines vallées alpines suisses : la forte croissance des individu·e·s de l'extérieur qui décident de faire leur vie dans ces communes de montagne, recherchant les régions touristiques ou, au contraire, tentant de leur échapper (Perlik, 2011 ; Cretton ; Amrein et

Fellay, 2012). A tel point que l'équilibre entre Anniviard·e·s "de souche"¹⁶⁴ et "étrangers ou étrangères"¹⁶⁵ plus ou moins récemment installé·e·s dans la vallée n'est plus très éloigné d'une parité de 50/50. Une évolution importante assez peu relevée par les médias ou la recherche scientifique, mais qui bouscule l'idée d'une spécificité culturelle alpine, d'une identité collective homogène et d'un territoire préservé fleurant bon l'authenticité. Sans doute parce qu'il est plus aisé et plus profitable pour l'industrie touristique et pour certains partis politiques de continuer à produire des stéréotypes "groupistes" (Brubaker, 2006) et d'insister sur le fameux caractère anniviard — l'adjectif "valaisan" conviendrait aussi — que de se demander qui sont réellement les Anniviard·e·s d'aujourd'hui. Ce à quoi je me suis attaché dans un texte relatif au vote de 2006 sur la fusion des communes du val d'Anniviers (Amrein, 2008).

Ce constat d'une mixité toujours plus importante de la population anniviarde amène à s'interroger sur l'accent mis par *movingAlps* et le *parcoursArianna* sur la préservation — certes conçue comme dynamique — du patrimoine local, sur un développement économique endogène basé sur les particularismes du contexte socio-économique régional et sur la narration "ancrée" d'interlocutrices à même d'expliquer aux intervenant·e·s extérieur·e·s le fonctionnement, les usages et les besoins d'une vallée avec lesquelles elles seraient en situation d'"intimité culturelle" (Hertzfeld, 2005)¹⁶⁶. Une catégorisation entre indigènes et individus du dehors qui part sans doute d'une bonne intention, mais finit par poser problème. En réalité, les seuls liens qui réunissent les Arianes sont le contexte environnemental, politique, et socio-économique dans lequel elles vivent aujourd'hui et leur participation au *parcoursArianna*. Compte tenu du fait que plus de la moitié des participantes ne sont pas Anniviarde·s d'origine, évoquer dans leur cas un système culturel partagé en faisant référence à des traditions et à un passé commun ne fait pas grand sens. Suivant en cela Rudaz et Debarbieux (2012), je ne me réfère donc en aucun cas à une communauté imaginaire de "*mountain women*".

Il s'agira par conséquent de ne pas surévaluer pour l'analyse des données de recherche des éléments tels que la faible offre locale en matière de formation, l'histoire des communautés alpines valaisanne, le poids du catholicisme rigoriste auquel ont été soumises jusqu'au milieu du 20^e siècle les populations des montagnes valaisannes (Antonietti, 1989 ; Crettaz, 1989 ; Vouilloz Burnier et Guntern Anthamatten, 2009), ou encore le machisme anniviard, pourtant souvent dénoncé sur un ton mi-amusé mi-sérieux par mes interlocutrices, qu'elles soient de l'extérieur ou Anniviarde·s historiques. Une influence religieuse qui, bien qu'elle subsiste dans la vallée, paraît selon certaines de mes interlocutrices plus prégnante de nos jours dans d'autres régions du pays, entre autres au Val Maggia. Selon Séverine, les mentalités seraient

¹⁶⁴ Pour une réflexion critique sur cette expression, on se référera à : Le Bras, 1998.

¹⁶⁵ Dans la suite du texte, j'emploie le mot *étrangère* sans guillemets lorsque je tiens à préciser qu'il s'agit d'une personne originaire d'un autre pays que la Suisse. J'utilise les guillemets quand il faut prendre le terme dans le sens généralement privilégié par les Anniviard·e·s, c'est-à-dire toute personne non originaire de la vallée, peu importe qu'elle provienne du Valais, d'un autre canton suisse, ou d'un autre pays.

¹⁶⁶ cf. Point 4.2., p. 130. : "Le team Anniviers".

encore "beaucoup plus fermées" dans cette région du Tessin, ce qui réduirait l'accès au marché du travail pour les femmes. Hélène souligne tout de même que certains Anniviards sont encore "vachement macho", une appréciation confirmée par Raphaëlle, qui est originaire du lieu. Les témoignages de Séverine et Hélène sont instructifs car elles s'accordent à dire que l'évolution des mentalités dans une telle vallée peut advenir par l'entremise de personnes — en l'occurrence des femmes — venues de l'extérieur. Ces commentaires sont d'autant plus précieux qu'il sont le fait à la fois d'une "étrangère" et d'une Anniviarde. La vision qu'elles donnent des hommes anniviards paraît certes un peu stéréotypée et globalisante, mais les anecdotes qui suivent sont tout de même révélatrices de l'état d'esprit de bon nombre d'entre eux.

Je donne un exemple : on cherchait une voiture et pis c'est moi qui fais les services car je connais très bien [ce domaine]. Plus que mon mari parce que mon papa était mécanicien. Alors quand on cherchait cette voiture, on voulait acheter dans la vallée, il y a deux garages qui en vendent. J'ai dit "c'est moi qui vais chercher". Donc j'ai téléphoné aux deux. J'ai dit ce que je voulais et le garagiste a dit "je retéléphone à ton mari pour lui dire !". L'autre, il m'a retéléphoné, mais quand il a envoyé l'offre, c'était à mon mari, pas à moi (...)

— Tu trouves le comportement des hommes ici plutôt traditionnel ?

— *Oui, je trouve ... oui.* (Mélanie)

Elodie renforce le propos en remettant en cause une idée répandue dans la vallée : les femmes auraient joué un rôle décisif dans le récent vote positif — une surprise de taille — sur la fusion des communes anniviardes.

— *Alors c'était des femmes très libérées, parce que si tu as marié un Anniviarde ... t'as pas le droit de vote [rires].*

— Tu es incluse d'office dans le pack familial ?

— *Moi normalement on me marquait le nom sur le billet quand j'allais voter. Bon, donc j'ai jamais été voter, on est bien d'accord. Mais on m'attrapait dans la rue pis on me mettait le nom dessus directement. Donc j'imagine des femmes de l'extérieur qui marient des Anniviards qui sont comme ça...* (Elodie)

En réalité, la question n'est pas de récuser la description faite ici par les actrices de ma recherche que j'aurais tendance à corroborer. Il s'agit plutôt de ne pas tomber dans un travers récurrent, avant tout chez les chercheurs et chercheuses, mais pas seulement, qui laisserait à penser qu'une réflexion, un comportement ou une tradition sont typiques d'un lieu parce que, victime de la focalisation sur son terrain, on a omis de comparer ces phénomènes avec ceux souvent identiques de la vallée voisine. L'Anniviarde est peut-être "macho", mais probablement pas davantage qu'on ne l'est dans d'autres régions du canton ... et bien au-delà.

En ce qui concerne la répartition par provenance géographique, l'échantillon des 39 actrices de mon enquête est constitué d'environ 2/5e de femmes originaires des communes de la vallée (16) et 3/5e de femmes non originaires du lieu (23) dont l'ensemble se décompose de la manière suivante : Valaisannes non anniviardes, 4; Suissesses non valaisannes, 9; femmes d'origine étrangère 10, dont 8 devenues Suissesses par mariage.

En anticipant un peu, on constate que les proportions resteront identiques parmi les vingt-sept femmes qui termineront la formation : soit 11 Anniviardes historiques et 16 "étrangères" dont 2 Valaisannes non anniviardes; 7 Suissesses non valaisannes et 7 femmes d'origine étrangère, dont 5 Suissesses par mariage.

Il serait tentant à partir de ces chiffres d'extrapoler sur un intérêt plus marqué pour la nouveauté chez les femmes non originaires de la vallée ou sur un besoin plus affirmé chez elles de se créer des opportunités professionnelles en arrivant dans une région nouvelle après avoir peut-être abandonné un emploi en même temps que leur précédent domicile. Ou alors, en changeant de focale, de considérer que les habitantes originaires du lieu sont plus conservatrices, moins disposées à s'intégrer à un projet novateur, *a fortiori* s'il est d'origine exogène. Si l'on se réfère à une étude démographique du Val d'Anniviers parue au début des années 2000 (Chauvie et Gabbud, 2002), on s'aperçoit cependant qu'une telle analyse n'est pas forcément pertinente puisque le pourcentage de femmes de l'extérieur qui font partie du *parcoursArianna* correspond dans les grandes lignes à la proportion d'individus d'origine étrangère par rapport à la population totale de la vallée. Il faut cependant noter, parce que cela revient fréquemment dans les discours, qu'aux yeux de certaines femmes non originaires de la vallée, le "carcan" en bonne partie d'origine religieuse dans lequel ont vécu les Anniviardes ne facilite pas leur émancipation.

Qu'en est-il maintenant de l'origine des partenaires masculins des femmes du *parcoursArianna* ? Je me base ici sur les 33 maris ou compagnons des Ariannes qui vivent en couple au moment du démarrage de la formation. Leur origine, d'abord : 21 sont Anniviardes "de souche"¹⁶⁷ alors que 12 ne sont pas originaires de la vallée. De ces 12 hommes non originaires du Val d'Anniviers, un seul est Valaisan, 8 sont Suisses de divers cantons, et 3 sont étrangers.

Les origines des participantes à la formation et de leurs partenaires s'articulent donc comme suit au sein des 33 couples existants : dans 12 cas, les deux partenaires sont d'origine anniviarde. Dans 9 cas, aucun membre du couple n'est originaire du Val d'Anniviers et parmi ceux-ci on dénombre 3 couples dont les deux partenaires sont étrangers. Enfin, 12 couples sont "mixtes", c'est-à-dire composés dans 9 cas d'un Anniviard et d'une non-Anniviarde et

¹⁶⁷ Là encore, certains cas peuvent être difficiles à classer. Tel celui de cet homme dont la famille est bien originaire de la vallée, mais qui n'y a lui-même pas vécu jusqu'à son retour après son mariage.

dans 3 cas d'une Anniviarde et d'un non-Anniviard. La dernière donnée est révélatrice puisque ce sont bien le plus souvent les hommes qui restent sur "leurs terres" et les femmes qui s'expatrient. Chez nous aussi, la virilocalité¹⁶⁸ demeure une pratique usuelle. Je reviens sur les conséquences pour les femmes de ce phénomène souvent négligé au point suivant.

— Il y a beaucoup plus de femmes de l'extérieur qui ont épousé des Anniviards que l'inverse, n'est-ce pas ?

— *Oui oui, c'est la majorité quand même. Mais il y a eu beaucoup du fait qu'elles venaient travailler pour une saison, la saison d'hiver en station surtout. Ils se sont rencontrés comme ça. Ou alors qui venaient en vacances avec leurs parents. Ben nous, on n'a pas été chercher si loin ! [rires]* (Alice, mariée à un Anniviard du même village).

A l'instar d'autres participantes, Nina, originaire d'un pays voisin et tombée amoureuse d'un indigène alors qu'elle travaillait en Anniviers, est représentative d'un phénomène très fréquent dans les vallées touristiques : les jeunes femmes attirées par des jobs saisonniers pourtant pénibles et mal rémunérés — salaires et taux de change sont toutefois souvent avantageux pour les femmes venues de France ou d'Italie voisines — mais à la fois faciles à trouver en stations de montagne et propices aux rencontres.

Parmi les ex-partenaires des 5 femmes divorcées ou séparées, on comptait 4 Anniviards et un Suisse non anniviard. Le mari décédé de l'unique femme veuve était lui aussi Anniviard. S'inscrivant tout à fait dans les moyennes helvétiques et abstraction faite de 2 d'entre eux qui sont à la retraite, la totalité des partenaires des 33 femmes du *parcours Arianna* qui vivent en couple, travaille à plein temps, avec quelques nuances à la hausse ou à la baisse selon les périodes car les professions du bâtiment sont soumises aux variations saisonnières, en montagne davantage encore qu'ailleurs. De ces 31 hommes actifs professionnellement, 14 sont indépendants et 17 sont salariés, ce qui donne une bonne idée du nombre de petites entreprises présentes dans ce type de vallée.

5.1.4. Virilocalité

Quelles qu'aient été les professions et occupations des deux membres du couple lors de la mise en ménage, c'est presque toujours en fonction des opportunités professionnelles du partenaire masculin ou de son attachement à sa région d'origine qu'a été choisi le lieu de domicile commun. Et ceci même si la femme est alors obligée de quitter un travail apprécié, parfois mieux rétribué et à plus fort potentiel de progression professionnelle que celui de son

¹⁶⁸ Je préfère ce terme à celui, plus usuel en anthropologie, de "patrilocalité".

partenaire, comme c'est le cas de quelques femmes du *parcoursArianna*, ou en tout cas plus satisfaisant que les emplois existants dans le nouveau lieu de vie.

— Avec tes études, tu aurais pu avoir une carrière d'universitaire. Je ne sais pas de quel type, mais ...

— *Nous, c'était aussi géographique. C'est que lui, il imaginait pas du tout de quitter la vallée, c'était exclu de quitter le Valais. Et puis moi, le boulot c'était qu'à Neuchâtel, donc voilà.*

— Oui, ça c'est une autre constante : dans presque tous les cas, c'est la femme qui bouge.

— *Exact, c'est vrai. Et ça, moi je sais que je lui en ai voulu longtemps. Et je crois qu'encore maintenant quelque part ... Moi je suis rancunière, donc au fond de moi il y a encore celle-là : "tu m'as forcé à arrêter mon travail parce que tu as pas voulu venir chez moi". Parce que j'avais 35 heures par semaine avec un joli salaire. Bon, je sais aussi que je me faisais beaucoup d'illusions parce que je me disais que j'arriverais à tout faire. Parce que tu bosses, oui, mais avec 35 heures par semaine, tu fais pas les enfants, la maison ... Si tu veux, ça n'a pas été forcément mon choix de plus travailler quand j'ai eu les enfants. Ça a été un choix qui s'est fait par rapport à la distance de mon travail. Donc j'ai arrêté ce travail et après, honnêtement, ici ... (Amélie)*

L'arrêt de travail d'Amélie a instillé en elle un ressentiment vis-à-vis de son mari qui perdure des années plus tard. Accéder à la "demande" de l'autre à un moment donné peut entraîner pour la femme une cascade de conséquences à très long terme dont il est difficile de prendre la mesure sur l'instant. Amélie en est tout à fait consciente aujourd'hui. Elle avait auparavant un poste qui lui plaisait beaucoup, mais elle n'a plus occupé d'emploi depuis son déménagement en Anniviers malgré une tentative de formation universitaire à distance à laquelle elle a fini par renoncer : "Alors je suis contente d'avoir ça [le *parcoursArianna*]. Ça me sort. Je regrette pas". Jeanne, d'origine étrangère, a vécu un parcours du même type après sa mise en ménage : "Ah, mais j'avais pas envie de venir en Suisse. Je me suis mariée avec un Suisse, et c'était évident que je devais le suivre. Lui, il s'est pas posé dix minutes la question". Peu de considération de la part de son partenaire. Les discussions sont réduites au strict minimum et la femme cède à la pression et aux normes sociales... en tout cas pour un temps.

Et donc, on vit deux ans à Viège¹⁶⁹. Imagine-toi, à Viège ! Moi qui parlais pas l'allemand ! Donc après, au bout de deux ans à Viège, j'ai dit "moi je vais aller finir mes études, je pars avec les gamins, fais ce que tu veux". Et là, lui, quand même, il m'a suivie. (Jeanne)

¹⁶⁹ Petite ville industrielle valaisanne située dans la partie germanophone du canton.

Mais la question de l'emploi ne constitue pas le seul problème lié au phénomène de virilocalité. Si la femme contrainte de déménager se réjouit parfois de la découverte d'un nouveau cadre de vie, elle peut au contraire, et plus fréquemment dans un premier temps, souffrir d'un déracinement déstabilisant que ce soit à l'échelle environnementale, culturelle et communautaire ou à celle plus intime de la famille ou des ami·e·s. Trouver sa place parmi les relations locales de son mari n'est pas forcément chose aisée. Notons que ce type de difficultés sont aussi présentes lorsque — phénomène beaucoup plus rare — c'est la femme qui est originaire d'Anniviers et son partenaire qui doit s'y ajuster, mais les cas sont nettement plus rares.

La vie ici pour nous, ça a pas été facile. Mon mari vient de l'extérieur. On fait pas partie d'un clan ou d'un parti de famille ou quoi que ce soit. Ce qui n'est pas forcément évident non plus.
(Fabienne)

5.1.5. L'impact de l'habitat en milieu alpin sur l'existence des femmes

Qu'elles soient nées en Anniviers ou originaires d'ailleurs, les participantes au *parcoursArianna* sont confrontées aux mêmes avantages et inconvénients que constitue, avant tout pour les femmes, l'habitat dans une vallée alpine. Une analyse de l'échantillon en fonction des villages où sont domiciliés les individus n'est guère pertinente du point de vue socio-économique puisque l'ensemble de la vallée est désormais tributaire du tourisme à un titre ou à un autre. Dans un passé récent, il aurait été plus opératoire de prendre en compte la différence géographique entre les stations touristiques d'altitude et les villages de moyenne montagne situés plus bas dans la vallée — deux types d'habitats entre lesquels les femmes de la formation se répartissent à parts relativement égales — mais la contrainte à la mobilité est aujourd'hui telle en Anniviers qu'il y a de moins en moins de raisons d'établir une claire dichotomie entre ces lieux. Que l'on parle de trajets pour rejoindre son emploi, d'accessibilité des commerces ou du transport des enfants vers les établissements scolaires, le choix du lieu de résidence n'est plus aussi déterminant qu'il a pu l'être autrefois. La principale différence subsistante se situe sans doute dans la longueur du trajet entre le domicile et la vallée du Rhône pour celles qui seraient prêtes à travailler en plaine. L'effort quotidien est indéniablement plus conséquent pour une habitante de la station de Zinal (altitude, 1'670 m. ; parcours de 28km/env. 40mn) que pour quelqu'un vivant à Vissoie (altitude, 1'200 m. ; parcours de 16km/env. 25mn). Une situation qui s'accroît durant l'hiver.

Il faut en effet souligner les difficultés particulières que la vie dans une telle région alpine implique en raison des distances à parcourir, que ce soit dans la vallée même ou pour atteindre les centres urbains les plus proches tels que Sierre ou Sion. Les trajets sont effectués en voiture, le plus souvent, ou avec les transports publics, parfois, lorsque les horaires de ceux-ci le permettent. Malgré un excellent réseau routier, ces déplacements sont nombreux et

parfois pénibles et la disparition des commerces locaux ou la centralisation des administrations et autres offices postaux n'arrange, on s'en doute, rien à l'affaire. Les femmes sont dans ce domaine particulièrement mises à contribution. Que ce soit pour leurs activités professionnelles, parce qu'elles ont elles-mêmes tel ou tel rendez-vous ou obligation ou, plus fréquemment, parce qu'elles fonctionnent en tant que "mamans taxi", comme elles le disent joliment, pour les nombreux cours et activités de leurs enfants dans la vallée et en plaine.

— *Et puis à part ça, j'ai trois enfants, pis maintenant, je sers beaucoup de taxi, je trouve.*

— Ah oui ? Et ils bougent beaucoup ces enfants ?

— *C'est terrible ! Cet automne, ça devient presque galère, oui. Entre ce qu'eux font et ce que moi je fais, c'est vrai que l'organisation devient ...*

— Parce qu'on ne peut guère compter sur les transports publics ?

— *Non, et pas tellement sur les maris non plus ! (Amélie)*

On constate ci-dessus que la division sexuelle des tâches dans le domaine des transports de personnes est claire pour Amélie. C'est un peu moins le cas pour Suzanne qui ne dément pas être responsable de véhiculer les enfants à gauche et à droite, mais affirme pouvoir compter sur son partenaire, du moins pour un dépannage si besoin est. Et le fait que celui-ci soit indépendant est clairement un avantage dans cette éventualité. Quant à Hélène, elle commence à se lasser de ces éternels trajets.

Là, cet été, je descends trois ou quatre fois en plaine, chez le médecin, chez le dentiste, chez ceci, chez cela. Pour une demi-heure ça te prend un temps fou. Et tu n'arrives pas toujours à grouper, donc ... Et ça je commence à le ressentir plus fort maintenant. (Hélène)

On réalise que non seulement les femmes, censées être disponibles en permanence, ont la charge du transport des enfants, mais que l'organisation de ces déplacements leur incombe également. Puisque le partenaire travaille généralement aussi à bonne distance du domicile, les nombreux trajets quotidiens imposent la possession et l'emploi de deux véhicules par famille pour celles qui en ont les moyens, c'est-à-dire la grande majorité des ménages de la vallée. Autre difficulté liée à la vie en périphérie, les problèmes rencontrés par les habitantes d'Anniviers pour suivre des stages professionnels ou envisager de nouvelles formations sont aussi une réalité. Le phénomène, qui touche avant tout celles qui ont des enfants, est l'une des raisons invoquées par le *parcoursArianna* pour justifier sa présence dans la vallée qui est confirmée par mes interlocutrices.

— *Justement, mon mari, lui, il peut beaucoup plus se consacrer à ce qui est professionnel, il a tout le temps des cours, des perfectionnements, et pis moi jamais. Donc je me dis "pourquoi pas ?", c'est vrai. [Pourquoi pas le parcours Arianna ?]*

— Vous n'avez pas l'occasion d'y participer ?

— *Mais j'aurais l'occasion. Tout à coup ils me disent "tu as une semaine de cours, tu dois aller à Berne". Alors moi je ne peux pas.*

— Parce que ?

— *Parce que j'ai des devoirs, parce que j'ai ci, j'ai ça, et pis je le fais jamais, et pis je ne peux pas.*

— Ça n'est pas que ces cours sont réservés aux hommes ?

— *Non non non, c'est que j'ai jamais l'occasion de ...*

— La situation de mère de famille ?

— *Voilà, exactement. On a des responsabilités quand même, tous les jours. (Raphaëlle)*

Aux indéniables difficultés objectives s'ajoute parfois un désir assumé de ne pas s'éloigner de ses enfants qui empêche de nombreuses mères d'envisager d'éventuelles solutions de remplacement.

— *C'est vrai que maintenant j'aurais plein d'idées de formations, mais je me dis "non, je peux pas". Enfin, il y a certaines qui arrivent à tout gérer, mais moi pas, quoi.*

— Il y a des domaines qui vous intéresseraient plus que d'autres, si vous viviez ailleurs ?

— *Ah oui, c'est vrai que maintenant j'aurais plus d'envies (...). Et pis j'ai dit "non, je pourrais pas placer mes enfants ailleurs, non". (Suzanne)*

Les propos de Suzanne ci-dessus expriment une certaine ambiguïté que l'on retrouve fréquemment chez d'autres Arianes. Quand elle dit "je ne pourrais pas placer mes enfants ailleurs", il ne s'agit pas uniquement d'un problème d'organisation et/ou de non-implication du père, ou encore d'un manque de crèches à dispositions dans la région concernée, mais également de sa difficulté à se séparer de ses enfants, à lâcher prise, comme d'autres passages de notre entretien le démontrent clairement. Ménissier a précisé en 2016 qu'en France l'externalisation des tâches de maternage est «... encore le fait d'une minorité et que les activités domestiques et parentales restent perçues comme majoritairement familiales, traduisons donc, maternelles » (2016 : 163) et le moins que l'on puisse dire, c'est que la perception est la même en Anniviers. On découvre dans le document produit par l'OFS en 2017 sur "Les familles en Suisse" que "Quel que soit le type de garde, c'est dans les grandes villes que le recours à l'accueil extrafamilial ou extrascolaire est le plus important" (2017 : 47) et que le Valais se situe donc dans la moyenne plus basse des cantons non urbains pour les pourcentages de recours à une aide extérieure pour la garde des enfants, que celle-ci soit institutionnelle ou non (OFS, 2017 : 45-51).

L'occasion m'est donnée ici de faire remarquer à propos des politiques publiques de l'égalité que si l'augmentation du nombre de crèches dans le pays est absolument nécessaire, il ne résoudrait pas pour autant l'ensemble des problèmes liés à la garde des enfants en bas âge puisque certains parents, c'est-à-dire généralement des mères, renoncent à profiter de tels services publics. Quitte à prêter pour un temps les opportunités de travail qui se présenteraient à elles. A ce sujet, l'approche de la question des crèches par Delphy me paraît pertinente.

« On a souvent l'impression qu'aux yeux des politiques ou même des intéressées, les équipements sociaux se substituent au travail ménager. Mais c'est totalement faux. Les crèches et autres "équipements sociaux" ne réalisent la prise en charge des enfants que pendant les heures de travail (...). Les équipements sociaux permettent certes aux femmes de quitter la maison pour aller travailler au-dehors pendant une partie de la journée. Ils ne se substituent pas au travail qui reste à faire quand les adultes rentrent du travail et les enfants de la crèche ou de l'école. Ils "permettent" aux femmes de travailler, mais ne réduisent en rien le travail à la maison. Le problème du travail ménager reste donc entier » (2003 : 63).

Que les familles recourent ou non aux crèches, le problème concernant le temps restant à disposition des femmes pour l'apprentissage demeure donc plus ou moins le même. Il me semble également intéressant de retenir de cet extrait un élément soulevé en passant par Suzanne, mais qui ressort régulièrement lors des entretiens : l'exemplarité de la "femme-orchestre" (Pérodeau et Côté, 2002 : 137) qui se joue du "triple rôle" (Moser, 1993 : 27) ou "triple challenge" (Jonas et Séhili, 2008 : 39-40) consistant pour les femmes à se consacrer à la fois à une carrière professionnelle, "au couple relationnel, et au nouveau travail maternel" avec une égale réussite ne fait pas nécessairement recette chez les participantes au *pA*.

Nonobstant les contraintes et difficultés décrites sous ce point 5.1. (déterritorialisation des femmes, machisme ambiant, contraintes aux déplacements, difficulté de concilier enfants et formation, etc.), les femmes de l'extérieur venues s'installer en Anniviers s'intègrent le plus souvent fort bien à la communauté locale, même si un temps plus ou moins long d'adaptation semble nécessaire à beaucoup. Les différents facteurs d'intégration dans les vallées valaisannes ainsi que les stratégies mises en œuvre par les nouveaux habitants pour trouver leur place dans les sociétés locales ont fait l'objet d'une recherche menée par Cretton, Amrein et Fellay (2012). Il ressort de cette étude qu'une intégration en région périphérique alpine prend sans doute davantage de temps que ça n'est le cas en zone urbaine, mais que si une période initiale difficile est surmontée avec succès, l'intégration est ensuite plus réelle sur le long terme. Sur le territoire étudié pour cette thèse, il est apparu que même après une séparation d'avec un partenaire indigène, il n'est souvent pas question pour les Arianes de quitter la vallée.

Ah, ici, pour moi c'est le paradis. Quand j'ai divorcé d'avec mon mari, tout le monde me disait "Tu vas faire quoi ? Tu vas repartir ?" — "Repartir où ?" — "Ben je sais pas, tu retournes pas chez toi ?". Ben j'ai dit "attend, ça fait 15 ans que je suis partie de chez moi ! Pis faire quoi chez moi ?" [rires]. Si je veux recommencer à zéro ? Non non, moi je suis bien ici, j'ai mes amies, j'ai un travail, je suis bien, je trouve que c'est un endroit idyllique. (Pascale, non originaire d'Anniviers)

Idyllique la vie en Anniviers ? En partie, mais pas seulement. Il faut supporter l'hiver qui s'éternise, l'horizon que l'on souhaiterait parfois plus dégagé — "Rasez les Alpes, qu'on voie la mer !", s'exclamait voici quelques années un chanteur helvétique —, le manque d'offres culturelles, une mixité sociale assez restreinte et un accueil qui n'est pas toujours chaleureux si l'on tente de se mêler de politique locale. Pour Hélène, qui est loin d'être la seule à soulever ces difficultés, les deux aspects les plus négatifs rencontrés en Anniviers par une personne non originaire de la vallée sont la pauvreté de l'offre culturelle et le mur auquel est confronté-e l'"étranger-ère" qui souhaiterait prendre une part plus active à la vie de la communauté. Comme l'exprime aussi Maïté, mieux vaut donc conserver une certaine mobilité et être prête à quitter de temps à autre la vallée quand le désir d'ailleurs ou d'autres activités est trop fort.

Qu'il s'agisse des femmes originaires d'Anniviers ou de celles qui ont décidé de s'y établir pour diverses raisons, la plupart des femmes d'Arianna semblent au bout du compte apprécier la qualité de vie anniviarde et l'environnement alpin. Elles en profitent lorsque leurs existences agitées leur en laissent le loisir pour se balader, skier, cultiver leurs jardins ou ramasser des herbes comestibles et plantes médicinales ou autres, et paraissent peu désireuses de quitter le Val d'Anniviers pour aller chercher du travail ailleurs. Les avantages d'un mode de vie proche de la nature et d'un environnement favorisant la liberté de mouvement des enfants semblent peser plus lourd dans la balance que les inconvénients évoqués ci-dessus. Une seule d'entre mes interlocutrices, originaire d'une vallée proche, souhaitait ardemment quitter les lieux et l'a du reste fait par la suite, mais plus à cause d'un contexte familial difficile et du contrôle social omniprésent dans les villages qu'en raison d'une incompatibilité avec l'existence dans une vallée alpine.

Étonnamment — ou non —, celles que l'on nomme sur place les "amoïches" paraissent souvent concernées davantage encore que les femmes originaires de la vallée par la préservation ou la revitalisation du patrimoine local. Peut-être parce que tout comme on prétend volontiers que l'on choisit ses amis, mais pas sa famille, les femmes de l'extérieur ont, davantage que celles qui sont nées sur place, décidé de s'installer en Anniviers après avoir vécu ailleurs. Toutes se réjouissaient par conséquent au début du parcours que cette formation soit "venue à elles". Sur ce point au moins, le *parcours Arianna* a touché juste.

5.2. Formations – Professions – Emplois

Avec le point 5.2., nous en arrivons à la première partie du binôme auquel je fais référence en utilisant le concept d'"indissociabilité des sphères" (Galerand et Kergoat, 2008 ; Messant et al., 2008). Loin de l'image de la ménagère recluse dans sa sphère privée, la plupart des participantes au *parcoursArianna* sont très présentes et actives dans l'espace public. Elles ne sont donc rarement *que* femmes au foyer¹⁷⁰. La plupart de ces femmes ont effectué une ou plusieurs formations et travaillent d'une manière ou d'une autre hors du cadre strictement familial, même si ce n'est qu'exceptionnellement à temps plein. Qu'elles "fassent le bureau" de la firme de leur mari¹⁷¹ ou gèrent de concert avec lui une entreprise familiale, qu'elles aient un emploi salarié fixe ou qu'elles jonglent avec les petits jobs¹⁷² saisonniers peu gratifiants et mal payés, ces Anniviardes sont assez représentatives d'une classe moyenne des vallées alpines à vocation touristique où le cloisonnement physique des épouses au domicile est un vieux souvenir si tant est qu'il n'ait jamais existé¹⁷³. Mais avant d'aller plus avant dans le vif du sujet, j'entame ce point par un domaine non professionnel mais très absorbant et chronophage pour beaucoup de femmes d'Anniviers en général, et de participantes au *pA* en particulier, celui du bénévolat. Une thématique qui "a traditionnellement été pensée par les sociologues comme relevant du "hors travail" (Simonet, 2004 : 141) et dont il faut absolument tenir compte pour appréhender de manière globale l'emploi du temps des Arianes.

5.2.1. Une culture du bénévolat

Salariées ou non, ces femmes anniviardes multiplient en outre les activités extérieures occasionnelles — et le plus souvent bénévoles — qui généralement bénéficient à la communauté locale. Le bénévolat est probablement une réalité plus présente dans les villages alpins que dans les zones urbaines, mais il paraît quoi qu'il en soit considérablement sous-estimé dans les statistiques de l'OFS qui évoquent le chiffre d'environ une heure et demie par semaine¹⁷⁴, ce qui correspond à peine pour une femme habitant la vallée à un aller-retour en plaine pour amener l'un de ses enfants chez le médecin ou faire quelques courses. Comme c'est le cas dans les autres vallées valaisannes, beaucoup d'habitant·e·s d'Anniviers s'investissent dans une ou plusieurs sociétés locales. De la fanfare au consortage d'alpage, du

¹⁷⁰ Contrairement à l'expérience tessinoise où les cas de femmes travaillant exclusivement au foyer étaient plus nombreux.

¹⁷¹ Hormis les activités directement liées au tourisme, le tissu économique local est constitué en bonne partie de petites entreprises du domaine de la construction en lien la plupart du temps avec le développement touristique de la vallée.

¹⁷² Il est très courant en région touristique de montagne que les habitant·e·s soient contraints à multiplier les activités rémunérées au gré des saisons.

¹⁷³ Un cas de figure que l'on a en réalité pu observer dans les vallées alpines valaisannes que durant une courte période entre la fin de l'agriculture de montagne généralisée et les débuts de l'accès des femmes au monde de l'emploi.

¹⁷⁴ « Les mères vivant dans un ménage de couple dont l'enfant le plus jeune à moins de 15 ans investissent 69,6 heures par semaine dans le travail rémunéré et non rémunéré (tâches domestiques et familiales, bénévolat). Cette charge comprend 52,8 heures de tâches domestiques et familiales, 15,4 heures de travail rémunéré et 1,4 heure de travail bénévole » (OFS, 2017 : 1).

foot à la chorale, en passant par les membres des comités de paroisse ou de l'université populaire, ces diverses institutions sont les piliers d'une convivialité communautaire qui n'existerait pas sans le travail de personnes bénévoles. Et les femmes prennent largement leur part de ces responsabilités, même si quelques participantes du *pA* manifestent un certain ras-le-bol face à ce type assez contraignant de vie associative, tout comme c'est le cas parfois de leur partenaire.

En fait j'ai beaucoup d'activités, soit du bénévolat, soit... Maintenant la commission scolaire c'est un peu rémunéré. C'est pas dans ce but-là, pour moi c'est l'intérêt, mais ça fait déjà des années que je suis là-dedans. Pour ça, mon mari a toujours été vraiment ... Il m'a toujours encouragée, il m'a jamais dit "t'en fais trop". Pourtant maintenant ça arrive. Ce printemps, j'avais huit soirs d'affilée, j'étais pas un soir à la maison, alors pour finir il a dit "oui, elle travaille pas, mais elle est jamais là !" (Amélie)

C'est souvent en relation avec les loisirs de leurs enfants que les parents s'engagent gratuitement dans telle ou telle société locale. Si ce type d'accompagnement apparaît pour beaucoup comme une évidence pendant quelques années, par exemple pour le job de maman taxi, il arrive un moment où trop c'est trop. Louise l'exprime clairement : "C'est vrai qu'au bout d'un moment, quand on fait beaucoup de bénévolat, on a l'impression qu'on est pompée". Pour d'autres femmes, c'est un véritable ras-le-bol qui se manifeste. Avec en plus, un début de prise de conscience des abus qu'induit ce type de relations. Pour Betty, il n'y a qu'un pas entre le bénévolat et le fait d'être sous-payée, exploitée. Elle ne peut plus se le permettre, car elle a charge de famille et s'insurge : "Maintenant "basta !".

Le bénévolat n'est pas critiquable en lui-même, mais il est assez révélateur d'observer qui s'implique le plus souvent dans ce type d'activité souvent atreignantes même si elles ont "traditionnellement été pensé par les sociologues comme relevant du *hors travail*" (Simonet, 2004 : 141). Ce sont presque toujours les femmes et il semble assez clair que cet apostolat dans lequel certaines auteures pourraient identifier une forme d'éthique du *care* initiant une nouvelle forme plus désintéressée de vivre ensemble (Gilligan, 2008) est basée en bonne partie sur l'idée que se font les hommes — et les autorités locales — du rôle de la femme dans la société et d'une identité féminine moins axée sur les gains et "naturellement" disposée à aider d'autres membres de la communauté.

Moi, c'est pour ça que je me suis bagarrée avec la commune. Le magasin, c'est bénévole, les produits du terroir, c'est bénévole, d'accord, mais quand je travaille pour la commune, c'est pas bénévole. (Virginie)

Une vision reprise parfois par d'autres femmes. Séverine, par exemple, qui relève également le fait que pour certaines, le bénévolat est *a minima* une manière de s'inscrire et d'agir au sein

du groupe mais qui, d'autre part, sera la seule à aborder le thème du salaire maternel, un thème cher au féminisme maternaliste "fondé sur l'idée que l'activité maternelle et le travail domestique sont un vrai travail qui mérite d'être subventionné par l'Etat" (Collin et Laborie, 2004 : 110). Mais lorsque sur la base de mes observations et des précédents témoignages, je pose les questions de manière plus orientée, certaines femmes relativisent, un peu, ma vision manichéenne. Pour elles, les bénévoles sont aussi parfois des hommes.

[Au moins, si tu fais quelque chose pour la communauté, il faut] ... que ce soit rémunéré, au moins ça, oui, ça c'est vrai. Ici, je vois ceux qui sont dans notre coopérative, le comité, c'est du bénévolat, hein. C'est des hommes et puis ils font aussi du bénévolat, j'entends. Il n'y a pas que les femmes qui font du bénévolat. (Gwendolyne)

Quoi qu'il en soit, la société locale aurait bien de la peine à fonctionner sans s'appuyer sur le travail non rétribué des nombreuses femmes, "et de quelques hommes" comme tiennent donc à le préciser deux ou trois de mes interlocutrices. Le bénévolat est une réalité omniprésente dans la vie de bon nombre des Arianes qui trouvent parfois la charge lourde, mais voient aussi là une occasion de socialisation favorablement connotée. Les avis semblent partagés entre celles qui perçoivent ce service offert comme une activité typiquement féminine et d'autres qui soulignent dès que possible le fait que des hommes aussi s'engagent pour la communauté. Mais si la question du bénévolat revient maintes fois dans la conversation et que le terme est bien compris au sens de travail volontaire et utile à la collectivité dans le cadre d'une société locale, il n'est jamais directement rapporté — comme le font les auteures féministes matérialistes — aux multiples fonctions non rétribuées qu'entraîne le rôle attribué à la mère dans la sphère domestique auprès de son partenaire, de ses enfants, voire des grands-parents quand cela s'avère nécessaire (Brugère, 2014 : 4^e de couverture).

5.2.2. Les formations suivies

Voyons maintenant plus en détail quels sont les différents parcours formatifs des femmes d'Arianna. En ce qui concerne les diverses études suivies, 5 femmes ont un cursus universitaire¹⁷⁵ ; 5 aussi ont une formation d'enseignante soit à l'école publique, soit dans le privé dans des domaines tels que la musique ou la sophrologie ; 11 ont une formation de type commerce et/ou secrétariat ; 6 ont été formées pour des professions touchant au *care* (aide-infirmière, nurse, éducatrice de la petite enfance, etc.) ; 4 autres ont suivi des enseignements dans divers domaines thérapeutiques ou des cours de massage ; une possède un CFC¹⁷⁶ de peintre en bâtiment ; et 7 n'ont aucune formation, ce qui n'exclut bien sûr pas une expérience

¹⁷⁵ Aucune des femmes ayant un parcours universitaire n'est originaire de la vallée. Une des cinq est valaisanne et les quatre autres sont d'origine étrangère.

¹⁷⁶ Certificat fédéral de capacité.

et des compétences acquises dans certains domaines. Ce sont là les formations principales annoncées, mais certaines femmes ont bien sûr plusieurs cordes à leur arc ce qui dans le domaine de l'emploi ne constitue pas nécessairement une valeur ajoutée. Si l'on entre dans les détails, il devient assez flagrant à la lecture de leurs témoignages que bon nombre d'Ariane ont suivi des parcours formatifs en zigzag, au coup par coup et rarement thésaurisables, assurément trop divers pour qu'ils se révèlent payants sur le long terme, et qui laissent présager des trajectoires professionnelles compliquées.

— Mais sur un CV, tes qualités n'apparaissent pas vraiment ?

— *En tout cas pas dans un sens d'une formation officielle. J'ai fait plein de choses, mais j'ai toujours appris sur le tas. J'ai travaillé dans l'agriculture, j'ai appris sur le tas. (...).*

— Dans le fond tu pourrais faire des tas de choses, mais si tu te cherchais vraiment un job, tu aurais ...

— *Le travail dans un bureau non, je peux pas. Parce que j'ai aucun papier complet.* (Séverine)

Ces cheminements¹⁷⁷ fragmentés et indécis, souvent interrompus par la mise en ménage ou des périodes de maternage, ces parcours professionnels peu cohérents — du moins du point de vue du marché du travail —, ne faciliteront sans doute pas les recherches d'emplois ultérieures. Rosende et Roux relevaient une amélioration relative de la situation en 2008, soit la période correspondant à celle de ma recherche de terrain :

« Bien qu'elles aient aujourd'hui des parcours professionnels beaucoup plus continus qu'auparavant, faisant moins d'aller et retour entre le foyer et le marché du travail [l'emploi des femmes] reste suspendu aux exigences familiales, des exigences qui sont réellement vécues ou qui sont projetées comme devant nécessairement s'imposer un jour » (2008 : 120).

Pour ma part, je constate que ce type de difficultés est loin d'avoir disparu dans le territoire étudié et à en croire Blöss, qui évoque la situation en France, le processus en cause traverse les frontières aussi bien géographiques que sociales. Selon lui, le rôle maternel agit toujours en 2016 "comme une force de rappel à la volonté d'émancipation" des femmes (2016 : 50). Voici quelques exemples de ces itinéraires à formations et/ou emplois multiples qui sont parfois revendiqués même s'ils paraissent plutôt erratiques et rarement favorables à la poursuite d'une carrière professionnelle. Même si dans le cas de Magali, une femme d'origine étrangère venue s'installer en Anniviers il y a longtemps déjà avec son partenaire également non Anniviard, la succession de multiples engagements professionnels, apprentissages et

¹⁷⁷ Pour Farinaz Fassa, « Réfléchir en termes de cheminements et non de trajectoires permet d'adopter une position de l'entre-deux qui prend en considération tant les normes professionnelles que les manières dont les individus des deux sexes composent avec les prototypes de référence dans la profession et/ou les stéréotypes sexués » (2016 : 3)

lieux de vie ne semblent pas avoir entamé son enthousiasme. Elle paraît en tous cas satisfaite de l'emploi qu'elle occupe à l'époque du *pA*. Après avoir raconté son existence antérieure déjà pleine de rebondissements, elle évoque ci-dessous sa trajectoire dans la vallée.

En arrivant ici, j'ai fait plusieurs boulots, c'est même difficile pour moi de me rappeler. J'ai travaillé dans un magasin de sport pendant une année, j'ai travaillé aussi aux remontées mécaniques (...). Et puis j'ai pris des cours comme photographe et puis surtout j'ai appris en pratiquant pendant deux ans en Anniviers. Et puis le parcours a continué à un moment donné avec l'envie d'aller travailler sur les bateaux de croisières. Je travaillais à l'accueil, l'information, j'étais responsable des langues latines, traductions, tout ce qui était nécessaire à bord. Et ça je l'ai fait pendant deux ans. Maintenant je travaille dans un Office du tourisme. Ça me permet toujours de pratiquer les différentes langues que je parle, de connaître des gens que je ne connais pas parce que j'aime communiquer. (Magali)

Pour Magali, la naissance d'un enfant ne semble pas avoir été un facteur déterminant dans la succession d'emplois exercés — d'ailleurs elle n'en fait pas du tout mention ci-dessus. Barbara est l'une des très rares autres femmes pour lesquelles devenir mère n'a pas représenté un obstacle majeur à la poursuite d'un parcours professionnel. Elle qui avait auparavant enchaîné emplois et formations en Suisse et à l'étranger, en conservant une certaine ligne directrice, n'a en effet pas cessé ses activités. Même si sa mobilité s'est passablement réduite pendant un temps, elle a tenté d'adapter son avenir professionnel à sa situation nouvelle avec un certain succès. Notons tout de même que les partenaires de ces deux femmes forment exceptions parmi les conjoints des participantes et qu'elles ont en partie pu compter sur leur aide dans la gestion des enfants et du foyer. Ceci expliquant sans doute cela. A l'inverse des exemples précédents, le cas d'Iris est assez représentatif des parcours de vie de plusieurs Arianes. Dans un autre type de société favorisant la flexibilité et la polyvalence, son parcours diversifié pourrait constituer un atout, mais en réalité sa trajectoire hésitante est davantage perçue comme une forme de dilettantisme peu propice à la recherche d'un emploi stable et correctement rémunéré.

J'ai tenté de finir mes études jusqu'à 18 ans en France, ensuite je suis revenue sur Genève. Je suis partie de la maison et j'ai essayé de me débrouiller. Les études, ça n'a pas marché, (...). Je suis retournée en Bourgogne. J'ai fini mes études là-bas, baccalauréat, j'ai commencé une école d'éducateur, pis là je me suis dit "ras le bol l'école, je m'en vais dans la vie active". Je suis plus avec ma famille du tout, hein, je me débrouille, et puis des petits boulots par-ci, par-là, très intéressants, très enrichissants, mais beaucoup de différentes choses. Sur le moment tu te dis "mais c'est quand que je vais trouver le truc qui me plait vraiment ?". (...). Et puis je suis rentrée et j'ai fait une école de massage. (Iris)

Puisque nous en sommes à évoquer les diverses formations des participantes, il faut relever qu'il existe dans la vallée une école très fréquentée d'"accompagnateur·trice·s en moyenne montagne". Elle a même été créée, je l'ai dit, par une des Arianes, et deux femmes du *parcoursArianna* en ont suivi le cursus complet. Une profession certes reconnue, mais qui dans la plupart des cas ne procure qu'un revenu accessoire et saisonnier comme le précise Virginie non sans raison : "Je sais pas s'ils ont l'honnêteté de dire aux gens qui commencent "on va vous donner une formation, mais après, financièrement, vous oubliez !". C'est le cas aussi des formations plus ou moins reconnues dans le domaine de thérapies alternatives ou des massages divers très prisés des participantes à l'instar de nombreuses autres femmes de la région. Chacune est pourtant consciente que dans une telle vallée et si l'on tient compte de l'offre de plus en plus prolifique en la matière, tenter sa chance dans ce domaine ne peut amener dans le meilleur des cas qu'un petit salaire d'appoint.

Un autre phénomène bien connu est repérable chez certaines Arianes elles-mêmes ou, plus fréquemment, chez leurs parents se rapporte à l'idée que le type et la qualité des formations privilégiées par les jeunes femmes n'ont de toute manière pas autant d'importance pour elles que pour les jeunes hommes. De ce fait, elles ne sont pas toujours suffisamment encouragées dans la voie des études ou de l'apprentissage puisque comme le relève Roland Pfefferkorn « ... *l'investissement professionnel des femmes reste secondaire relativement aux exigences de son rôle attendu de mère et d'épouse et entérine le processus d'assignation prioritaire des femmes à l'univers domestique* » (2006 : 205). Henriette a été confrontée au phénomène, mais elle a réussi à le dépasser.

— *J'ai fait les écoles primaire, secondaire, et puis moi j'aurais voulu faire infirmière parce que mon papa, il travaillait à la clinique. (...) Il avait évolué, il travaillait dans le milieu médical et j'aimais bien ce côté-là, social. Mais mon père avait pas envie que je fasse ça.*

— Il fallait se plier un peu à ses désirs ...

— *Oui, mais j'ai quand même insisté parce que je voulais vraiment et j'ai pu faire l'école de nurse qui était à Sierre.* (Henriette)

Farinaz Fassa (2013 : 4), Karin Schwiter (2013) et Lavinia Gianettoni (2015) relèvent également à quel point les jeunes gens se projettent déjà dans leurs rôles sexués respectifs au sein de leur(s) futur(s) couple(s) au moment d'entamer une formation. Les femmes prévoyant le plus souvent d'avoir à articuler un jour travail et famille alors que les hommes visualisent plutôt un emploi à plein temps garantissant leur position de chef de famille : « *Celles qui souhaitent fonder une famille et travailler à temps partiel aspirent à des métiers plus féminisés, qui facilitent de facto le travail à temps partiel* » (Gianettoni et al., 2015 : 8). Dans le cas des participantes au *pA*, l'anticipation de leur probable rôle de mère au foyer dans le

choix¹⁷⁸ d'une profession n'est pas ouvertement exprimée durant les entretiens. Mais quelle que soit leur décision et les souhaits exprimés avant la mise en ménage à propos d'un futur engagement professionnel, leur futur couple a de fortes probabilités de vivre un "basculement au niveau des conduites des partenaires" qui "contraste singulièrement avec les convictions égalitaires affichées" des années auparavant (Le Goff et Levy, 2016 : 13).

Nous avons remarqué également, et les phénomènes sont liés, que ces formations et les emplois occupés ensuite par les participantes à la formation s'apparentaient souvent aux professions du *care* au sens large, c'est-à-dire dans des domaines faisant appel à la sollicitude (Brugère, 2014; Halpern, 2014 ; Bruyer, 2013; Gilligan, 2008 et 2009), tels que les soins infirmiers, l'enseignement primaire, l'éducation de la petite enfance, ou les thérapies parallèles/naturelles. Des métiers souvent "routiniers" et "peu valorisés" et souffrant parfois d'un "dénî de reconnaissance" (Benelli et Modak, 2010 : 39-40) du fait de leur "imprégnation par l'idéal du modèle vocationnel incarné dans l'idéal maternel (don, amour, responsabilité sans limites)" (ibid. : 41). Si l'inscription professionnelle dans des métiers du *care* est une tendance forte, des exceptions existent toutefois au sein du groupe, tel que cette Ariane titulaire d'un CFC de peintre en bâtiment, une orientation professionnelle sans doute judicieuse dans le tissu économique de la vallée, cette autre qui a exercé la profession de médecin avant d'élaborer diverses formations, ou encore une femme historienne d'art indépendante.

A en croire Henriette, le choix d'une profession dite "féminine" ne garantissait pas pour autant l'appui parental dans une société conservatrice comme celle d'Anniviers lorsqu'elle était enfant. Résultat pour elle et pour plusieurs autres collègues ayant suivi un cursus identique telles Louise, Anouk ou Elodie : elles resteront nurses ou se spécialiseront au gré d'éventuelles circonstances favorables une fois sorties du giron familial, mais sans forcément obtenir le diplôme qui validerait leurs compétences. Il serait toutefois faux de rapporter le manque d'ambitions des parents pour le futur professionnel de leurs filles aux vallées valaisannes. Caroline, originaire des îles britanniques, fait à peu près le même récit de ce qu'elle a vécu dans son adolescence. En Anniviers comme ailleurs, il y a cependant des exceptions notoires et des individus plus ou moins ouverts aux changements. Alice a eu la chance de pouvoir compter sur un père avant-gardiste pour son temps.

Papa a eu le premier tracteur dans le Val d'Anniviers et il y a été paysan de montagne pur et dur, mais avec toujours l'esprit d'ouverture. Il a toujours amené le plus possible le progrès,

¹⁷⁸ La question du (non)choix revient souvent dans la littérature féministe et les arguments de Maruani font bien écho aux problèmes des femmes d'Anniviers : « *Il est donc grand temps de tordre le cou à l'idée de "choix". Temps choisi, temps subi : en dépit des apparences, telle n'est pas la question pertinente. Que signifie "choisir" quand les pressions sont tellement fortes qu'il n'y a pas d'autres solutions ? Quand les emplois qui sont proposés ne sont jamais à temps plein ? Quand les contraintes de la vie familiale deviennent trop complexes ?* » (Maruani, 2003b : 4-5)

en accord avec maman. Ils étaient paysans de montagne tous les deux. Après, nous on était 5 enfants, pis ma première sœur, elle a fait l'université. Elle est professeur de mathématiques, physique et géographie. Deuxième sœur, infirmière. Moi j'arrive en troisième, je voulais faire nurse et papa me disait : "Quoi ? Que nurse ?" [rires]. J'ai dû défendre ma place, je voulais faire que nurse. Mais qu'on soit fille ou garçon, papa a toujours voulu qu'on ait quelque chose. (Alice)

En raison du manque de possibilités de formations dans la vallée — et, dans le cas de Suzanne ou d'autres, de l'attachement aux siens et à la région qui les empêchait d'aller tenter leur chance ailleurs — certaines ont opté sans trop de conviction pour des professions qui, quelques années plus tard, ne les satisfont plus du tout. Suzanne se demande justement ce qu'elle va faire après le départ de ses enfants et regrette de ne pas avoir d'autre qualification que celle de secrétaire-employée de bureau : "Moi j'ai vraiment fait ça parce que quitter la vallée c'était hors de question".

Autre réalité pour certaines Arianes, l'opportunité de travailler dans l'établissement familial dans leur jeunesse représentait peut-être une solution aisée et satisfaisant tout le monde au départ, mais elle se révèle en définitive un handicap puisque nul certificat ou diplôme n'a résulté de ces emplois précoces. C'est ce que réalisent aujourd'hui Maïté, qui a travaillé dans le commerce de ses parents puis chez un oncle, ou Marianne, au parcours similaire si ce n'est qu'après avoir oeuvré dans le bistrot de ses parents sans obtenir le moindre diplôme, elle a tout de même fini par suivre le cours de cafetier avec succès. Le manque de formation est certainement un handicap pour qui cherche du travail, mais Maïté ne paraît pas trop en souffrir. A cette période de son existence et avec un partenaire qui gagne correctement sa vie, la recherche d'emploi n'est visiblement pas une priorité.

— En ce moment, vous ne suivez pas d'autre formation que le *parcoursArianna*, mais cela vous est-il arrivé ?

— *Oui, j'ai fait des cours d'informatique, pour voir. Des petites choses comme ça. (...) Moi j'aime bien faire des cours pour bricoler, des choses comme ça, mais pour travailler pas vraiment. (Maïté)*

Dernier élément de cette partie du texte consacrée aux parcours formatifs des Arianes : il y a tout de même une prédominance nette, plus marquée encore chez les femmes originaires de la vallée que chez les autres, à envisager des apprentissages puis des professions dans des domaines touchant au *care* au sens large, et celles qui ont entrepris des formations supplémentaires ou sont en train d'en suivre se dirigent très souvent vers les soins-thérapies-massages ou les professions qui ont un lien avec la petite enfance. En somme, des professions habituellement considérées comme typiquement féminines qui, du fait même qu'elles sont effectivement pratiquées par des femmes sont dévalorisées du point de vue du salaire.

« ... tout jugement émis quant à la place relative réservée aux femmes au sein d'un espace professionnel donné (...) tend à s'inscrire dans un processus de spécification des qualités, compétences, savoir-faire attribués aux femmes et par leur généralisation à l'ensemble de leur catégorie de sexe » (Le Feuvre, 2016 : 185).

Si on y ajoute les réalités de l'économie locale et l'envie très répandue de rester au pays, on dispose des principaux critères qui ont dicté les décisions des jeunes femmes ou de leurs parents en matière de formation et par conséquent d'emplois. Des critères qui demeurent le plus souvent valides lorsqu'il s'agit de se recycler deux ou trois décennies plus tard après avoir élevé ses enfants. La question du choix libre ou "induit par idéologie" d'une profession en fonction du sexe (Chaponnière et Ricci Lempen, 2012 : 104) — rappelons que toutes les participantes ont effectué une formation postscolaire — constitue un chapitre important des écrits féministes (Le Feuvre et Zinn, 2013). Y compris lorsque l'on traite du "dépassement" de ces prescriptions professionnelles genrées (Le Feuvre et Guillaume, 2007).

Je me réjouissais d'observer durant le *parcours Arianna* si les projets qui se dessineraient ou, mieux encore, se concrétiseraient, dans ce cadre annoncé comme novateur, seraient eux aussi orientés dans ce sens ou si l'ouverture d'esprit que la formation était supposée apporter aux femmes d'Anniviers les mènerait à sortir davantage des rails. Nous verrons au chapitre 8. ce qu'il advint de cette problématique.

5.2.3. Activités professionnelles

On constate en s'intéressant aux différents parcours professionnels des participantes que ceux-ci sont souvent aussi "alvéolés" (Nicole, 1986 : 167) et sans logique de carrière que ce ne fut le cas pour leurs formations, mais la situation n'est guère plus enviable pour les quelques femmes qui peuvent de prévaloir de meilleures qualifications ou sont titulaires d'un diplôme universitaire. Comme je l'ai déjà signalé, l'offre d'emploi pour les femmes est insuffisante sur ce territoire où l'industrie touristique et les petites entreprises du bâtiment qui lui sont liées dessinent la trame du tissu économique local. Si ces données ne constituent pas un facteur stimulant la recherche ou la création d'emplois pour les femmes qui sont dans l'obligation de travailler pour des raisons financières, elles le sont encore moins pour celles qui ont le choix. Le recours au cumul de petits jobs — les participantes au *pA* du Val Maggia parlent de *lavoretti* — est une particularité des emplois féminins en région de montagne et une grande partie des Arianes jouent de cette diversité ou, selon les cas, en subissent les contraintes. Hormis quelques postes d'enseignantes ou d'éducatrices de la petite enfance, les emplois existants sont généralement liés de près ou de loin au tourisme : dans des agences immobilières, des commerces, ou plus directement en lien avec les sports d'hiver, comme le service dans la restauration ou dans l'hôtellerie ou, pour les plus jeunes, quelques jobs de

monitrices de ski, etc. Quant aux quelques femmes qui ont travaillé ou travaillent toujours en plaine — deux ou trois au début du *parcoursArianna* — l'éventail de professions qui leur est offert n'est pas très différent. Trois premiers points frappent d'entrée quand on écoute les récits des unes et des autres. Tout d'abord la forte quantité d'Ariannes qui exercent une activité professionnelle — même si c'est le plus souvent à temps partiel et généralement à un faible taux horaire comme le confirme Séverine : "Dans le *parcoursArianna*, il y a beaucoup de femmes qui travaillent, pis qui ont vraiment un métier, qui sont enseignantes, infirmières, aides-soignantes". En deuxième lieu, la difficulté de trouver un emploi un tant soit peu valorisant et stable dans la vallée.

— S'il fallait vraiment gagner sa vie ici, pour une femme ça serait dur.

— *Oui, effectivement, c'est vrai. La question se pose toujours différemment, mais c'est vrai que c'est pas possible, très très dur. Et puis qu'est-ce que tu veux créer comme entreprise ? Je veux dire, les entreprises ici qui gagnent leur vie, c'est tout lié au bâtiment. Ou au tourisme, les hôtels, les restaurants, mais autrement...* (Fabienne)

Fabienne souligne aussi la troisième réalité de l'emploi en région touristique de montagne : la quantité de travail est très variable selon les périodes et demande souvent un engagement très lourd durant la haute saison que certaines ne sont pas ou plus prêtes à assumer : "Il y a quoi ? Des ménages, la restauration, ou même les remontées mécaniques". Elle précise toutefois que la situation n'est pas meilleure pour certains hommes. Quant à Suzanne, elle met en exergue ci-dessous une évolution des sociétés alpines évoquée d'habitude avec une certaine nostalgie par les personnes des générations antérieures à la sienne.

Mais c'est vrai que maintenant je pense que c'est aussi les réalités économiques qui font que ... t'as plus le temps d'être solidaire. C'est bête à dire, mais chacun jongle comme il peut, court dans tous les coins pour essayer de tourner, et pis t'as de plus en plus de complications, et pis ça devient difficile de vivre simplement, à moins d'habiter un mayen perdu je sais pas où. Je me dis que ça devient difficile de retrouver cette espèce de simplicité où tu dis "on prend le temps, on s'arrête". Et ben non, t'as pas le temps, faut courir, des fois t'es prise là dedans. Pis souvent pour des raisons économiques. T'as de plus en plus de femmes qui travaillent parce qu'elles sont obligées, parce qu'un salaire, ça ne suffit plus. (Suzanne)

Les ancien·ne·s ne regrettent certes pas la pénibilité des activités d'autrefois, mais soulignent que la marche vers la modernité s'est faite au détriment de la convivialité qui caractérisait les relations villageoises d'autrefois et les tâches à effectuer en commun. Ce sont les aspects positifs de cette époque désormais lointaine que semblent poursuivre — souvent en vain — les néo-montagnard·e·s venant s'installer dans les vallées alpines comme c'est le cas de Pascale : "Ce que j'aimerais surtout, pour l'été, c'est prendre un commerce à mon compte.

L'idéal, pour moi, ce serait une cabane ou une buvette de montagne". Malheureusement pour elle, ces temps semblent bel et bien révolus.

La difficulté de trouver un emploi satisfaisant est naturellement accentuée par l'absence de formation adéquate et la perte de repères professionnels qu'induit chez les femmes l'habituelle interruption de travail pour cause de maternité. Certaines habitantes de la vallée n'ont pas le choix. Elles sont obligées de cumuler les places de travail pour obtenir un revenu décent. A commencer par les participantes à la formation qui sont divorcées ou ne sont pas/plus en couple. C'est le cas de Pascale lorsque je la rencontre pour un premier entretien. Elle "jongle toujours entre différentes places dans divers établissements", à tel point que certain-e-s client-e-s lui demandent parfois si elle possède un don d'ubiquité. En bref, comme le dit Suzanne : "Il y a de plus en plus de femmes seules qui doivent se débrouiller, avec les divorces, les séparations et tout ça. Pis là, je pense, c'est pas mal galère". En réalité, des femmes comme Pascale, Suzanne, ou encore Carine ou Iris sont dans une situation similaire. Elles ont certes de nombreuses capacités, mais leur profil ne correspond pas pour autant à celui recherché par les employeurs, ce qui entraîne une quête de solutions nouvelles. C'est le cas d'Iris, au bénéfice de plusieurs formations dans le domaine des thérapies et massages, mais qui souhaiterait "reprendre les études". Pour quelques-unes d'entre elles, la multiplication des activités professionnelles relève davantage d'un désir de diversification que d'une contrainte financière.

Si maintenant je fais un bilan de ce que je fais au niveau du travail (...), j'ai gardé des remplacements dans une institution à Sion, là où je travaillais auparavant, et j'ai les cours de sophrologie, individuels et collectifs. Et puis j'ai ce nouveau poste de travail de coordinateur pour le projet Ponchet¹⁷⁹. (Barbara)

A ce stade, peu de mes protagonistes prétendent être professionnellement épanouies, mais il est évident que ce constat ne vaut que pour les actrices de ma recherche et que, comme le précise Kergoat, il faut encore chez certaines « ... différencier le rapport à l'emploi du rapport au travail, car, si elles tiennent absolument à être actives et à garder cet emploi, pour autant, elles n'aiment pas leur travail » (2012 : 150). Quant aux femmes de la vallée qui apprécient leur activité professionnelle et font carrière d'une manière ou d'une autre — il en existe évidemment —, mais soit elles n'avaient alors aucune raison de s'inscrire au *pA*, soit elles ne disposaient pas de suffisamment de temps libre pour suivre la formation.

Au-delà de l'éventuel plaisir de l'exercer et/ou des revenus que l'on peut en retirer, un emploi constitue aussi un stimulant dans l'existence et un pas vers la reconnaissance sociale. Erika et Joanna, pour laquelle "C'est pas facile, mais je crois que si tu travailles, tu as aussi plus

¹⁷⁹ Nom d'un alpage du Val d'Anniviers qu'une association dont Barbara fait partie a revitalisé avec un projet de buvette et résidence d'artiste.

d'énergie", font partie des rares femmes à soulever ce point sur lequel je m'arrête à plusieurs reprises dans la suite du texte. Rappelons que si les Anniviardes qui annonçaient leur détermination à créer des entreprises étaient rares au départ de la formation, la majorité d'entre elles affichaient un clair besoin de saisir cette occasion pour se réinscrire dans la communauté locale et prendre un peu de distance avec la cellule familiale. Joanna comprend très bien que certaines femmes puissent s'épanouir au foyer, mais affirme que pour elle travailler, sortir de la maison et rencontrer des gens "lui amène un certain équilibre". Selon elle, une femme comblée professionnellement serait même plus efficace au foyer. Le schéma devrait dans ce cas s'appliquer aussi aux partenaires masculins satisfaits de leur emploi, mais l'éventualité n'est pas évoquée ici. Un curieux argument à rebours des théories sur les compétences acquises au foyer et applicables en entreprise que je n'ai entendu que de sa bouche. Usuellement, la question est plutôt posée "en termes de transférabilité de compétences d'une sphère (familiale) à l'autre (professionnelle)" (Benelli et Modak, 2010 : 41).

Le mouvement féministe a beaucoup insisté sur l'importance pour les femmes de l'accès au travail rémunéré, sur ses vertus émancipatoires en matière d'indépendance en général et d'autonomie vis-à-vis du partenaire en particulier — des revendications presque inexistantes dans les discours des Arianes —, ou encore de participation à la sphère publique. Comme l'écrit Geneviève Fraisse, "le travail c'est la liberté, au sens où il est la garantie d'une liberté de relation" et "un moyen de subsistance hors du pouvoir du mari ou du père ou de l'amant, au mieux un accès à une indépendance moderne" (2010 : 322). Dans une certaine mesure, on retrouve cette idée dans l'objectif de professionnalisation des compétences des participantes mis en avant par le *parcoursArianna*.

Il ne s'agit pas de remettre ici en question, en faisant fi de plusieurs décennies de luttes et d'acquis féministes, le fait qu'« *Historiquement déjà et aujourd'hui, l'emploi salarié est un facteur incontestable d'émancipation des femmes* » (Messant et al., 2008 : 5), mais de s'interroger sur un aspect beaucoup moins fréquemment rencontré dans la littérature, la notion de plaisir au travail pourtant régulièrement mise en avant par mes interlocutrices lorsqu'elles comparent les avantages d'un emploi rémunéré dans la vallée à ceux procurés par le maternage au foyer. Confrontées à une « ... *fracture de plus en plus grande entre les univers professionnel et privé, laquelle contraint les femmes, et les femmes seulement, à une alternative qui n'en est pas une : renoncer à des projets professionnels qui contribueraient à leur émancipation, ou renoncer à tout projet privé ou familial qui ferait obstacle à une carrière selon le modèle masculin (dissocié)* » (Praz et al., 2010 : 10), une bonne partie d'entre celles dont les partenaires gagnent suffisamment pour faire vivre la famille, semblent en effet préférer s'émanciper *du* travail que de s'émanciper *par* le travail.

Voyons à présent quels sont les facteurs importants qui "pilotent l'enchaînement" (Levy, 2015 : 43) menant les femmes au travail à temps partiel ou à l'abandon total, et généralement

provisoire, de ses activités professionnelles. C'est-à-dire d'une part — nous l'avons vu plus haut — la décision d'entreprendre des formations qui "se transforme en inégalité dès l'entrée au marché du travail", mais surtout et nous y venons, «... *les interruptions professionnelles, typiques des parcours féminins (et absentes des parcours masculins) en faveur de la prise en charge du travail familial (care) qui reste l'apanage des femmes* » (ibid.).

5.2.4. Le travail à temps partiel, "piège ou panacée"¹⁸⁰

Au moment du démarrage du *parcoursArianna*, 7 des 39 participantes n'ont ni emploi rémunéré ni travail indépendant. 4 d'entre ces 7 femmes ne sont *que* femmes au foyer, alors que les 3 autres effectuent aussi des tâches de secrétariat ou comptabilité pour l'entreprise de leur mari. On peut donc considérer que 32 femmes ont un emploi salarié ou un travail indépendant. Parmi celles-ci, 16 travaillent à 50% ou moins; 13 à plus de 50% ; 3 seulement travaillent plus ou moins à temps plein¹⁸¹. Une des femmes qui a un emploi indépendant donne aussi, en parallèle, un coup de main non rémunéré à l'administration de l'entreprise familiale.

De ces 32 femmes qui ont une activité professionnelle, 11 sont indépendantes, 9 sont à la fois indépendantes et salariées (guide de moyenne montagne *et* employée d'un parc naturel ; secrétaire du bureau des guides *et* thérapeute ; photographe *et* employée d'office du tourisme, pour ne citer que trois cas) ; et 12 sont uniquement salariées tout en additionnant parfois plusieurs postes de travail.

Des 24 femmes en couple qui ont encore un ou des enfants au domicile, c'est-à-dire qui vivent en famille pendant la durée de la formation, 13 travaillent à moins de 50%, 4 travaillent à 50% ou plus, et 7 n'ont pas d'activité professionnelle.

2 des 5 femmes qui ne sont pas/plus en couple et sont chargées de famille travaillent de 80 à 100%, les 3 autres de 60 à 80%. On constate donc aisément que les femmes cheffes de famille monoparentale travaillent à un taux horaire plus élevé que la plupart des autres participantes à la formation, ce qui recoupe les données de l'OFS sur ce point (Rapport sur les familles, 2017 : 5).

Des 10 femmes qui n'ont plus d'enfants au domicile, 3 sont sans emploi, une seule travaille à moins de 50% et 5 ont un emploi à plus de 50%. L'unique femme veuve est retraitée et l'épouse du seul couple sans enfant est une universitaire indépendante qui travaille sur mandats, plus ou moins à temps complet.

Ces chiffres démontrent à quel point le travail à temps partiel est la règle chez les femmes du *parcoursArianna* et l'importance de la prise en compte pour l'analyse de cette réalité que l'on retrouve à l'échelle nationale : «... *les mères en Suisse se caractérisent également par le*

¹⁸⁰ Messant-Laurent, et al. 1991. "Temps partiel: piège ou panacée", in Béatrice Despland (Éd.), *Femmes et travail*, Lausanne : Réalités Sociales, p. 163-169.

¹⁸¹ Un pourcentage exact est impossible à établir. Mais en moyenne annuelle, leur taux d'activité approche ou dépasse les 100%.

travail à temps partiel : avec 82,7% des mères actives occupées ne travaillant pas à temps plein, la Suisse occupe le 2e rang du classement européen des mères travaillant à temps partiel » (Giudici et Schumacher, 2017 : 4). Il n'en va d'ailleurs pas autrement chez les femmes du *pA* du Val Maggia puisque toutes celles qui ont participé à l'étude de Testa-Mader et Messi et exerçaient une activité professionnelle rétribuée au moment des entretiens "travaillent à temps partiel, généralement durant des temps qui vont de peu d'heures par semaines à un maximum de 50%"¹⁸² (Testa-Mader e Messi, 2013 : 2).

A propos de la définition de ce qu'est le travail à temps partiel, il est intéressant de noter que selon les modèles de décompte, on entre déjà dans cette catégorie avec un taux horaire extrêmement bas : « Sont considérées comme actives occupées les personnes qui, au cours de la semaine de référence ont travaillé au moins une heure contre rémunération... » (OFS, 2016c : 12). Il est par conséquent nécessaire d'aborder avec énormément de précautions toute statistique sur l'emploi des femmes qui ne fournirait pas suffisamment de précisions quant au pourcentage d'activité professionnelle, de peur de se faire une image biaisée de cette problématique. Annoncer par exemple que 32 des 39 femmes du *pA* ont un emploi ne serait révélateur en rien de leurs réelles conditions de vie ou possibilité d'articuler famille et travail.

Il faut remarquer qu'en plus d'être en moyenne peu élevés, le taux d'activité des participantes n'est pas toujours aisé à comptabiliser, y compris par les actrices elles-mêmes. Les hésitations découlent du fait qu'en région alpine à économie touristique, une bonne part du travail salarié ou indépendant est déterminée par l'alternance entre hautes et basses saisons ou même par le climat. Comme le précise Séverine, c'est souvent le cas pour les femmes du *parcoursArianna* : "Le presque 60 ou 70% des femmes de la vallée, elles travaillent à l'extérieur [de la famille], hein. Elles sont à 20, 30, 40 ou 50%, mais elles ont pratiquement toutes un truc" (Séverine). Certaines d'entre elles sont occupées à 120% en pleine saison d'hiver (gérante ou employée de restaurant ou d'auberge, secrétaire de l'office du tourisme, etc.) ou d'été (guide de moyenne montagne, etc.), mais beaucoup plus libres en mai ou novembre. Précisons encore que même une femme qui travaille à moins de 50% peut cumuler plusieurs petits jobs pour atteindre ce pourcentage.

— Et l'ensemble de ton travail, tu pourrais le chiffrer en temps ? Tu as une idée, en gros ?

— *C'est une bonne question, j'ai jamais vraiment regardé... [elle essaie de faire le compte]. Je sais pas, je dirais que je travaille à 30-40%. Parce que je donne aussi beaucoup de cours un peu bénévoles quand les gens ont besoin de coups de main. (...) Je dirais que maintenant c'est presque un 50%, mais ça dépend des périodes.* (Mélanie, qui donne des cours de langue en privé)

¹⁸² Les extraits des textes en langue italienne se rapportant à cette étude (Testa-Mader, 2005 et 2013) qui figurent dans cette thèse sont traduits par son auteur.

Nécessité financière pour le couple et/ou envie de rester au foyer avec les enfants, par plaisir et par devoir à la fois, les facteurs qui poussent les femmes à tenter de "concilier" travail, un peu, et famille, beaucoup, sont toujours multiples et ils impliquent nécessairement le travail à temps partiel. Mais le fait même qu'elles optent pour un travail à temps partiel sous-entend implicitement qu'elles ne sont pas responsables de familles, ce qui paraît être une bonne raison de les sous-payer comme dans le cas de Viviane qui a d'ailleurs conscience d'être exploitée, mais semble se contenter de son sort.

Moi j'ai aussi la chance d'avoir ce petit apport dans le tourisme, hein, qu'on m'a donné. Mais c'est vrai que je travaille beaucoup plus que ce pour quoi je suis payée, hein. Parce que de mi-juin à mi-septembre, je tourne à coin tout le long. Alors que je suis payée deux heures par jour, tu vois. (Viviane, qui suit une formation de thérapeute)

Nous avons là la parfaite illustration de ce que nous dit Delphine Roy à propos de l'apport du salaire de la femme au sein du couple : « [ils] sont faibles, bien plus bas que ceux des hommes, mais cette pauvreté salariale est dissimulée par l'agglomération des revenus au niveau du "ménage" » (2006 : 102).

Les statistiques helvétiques montrent une nette amélioration de l'intégration des femmes au monde du travail durant les dernières décennies — le Valais qui accusait un retard conséquent dans le domaine a enregistré une impressionnante progression entre 1980 et 2014¹⁸³ —, mais en majeure partie en raison de la nette prédominance chez elles du temps partiel, elles occupent une position "d'autant plus précaire qu'elle est systématiquement subordonnée aux exigences conjugales et familiales" (Roux, 2000 : 5). Concrètement, le travail à temps partiel est en lui-même producteur de déqualification en agissant "sur les carrières, les trajectoires" et en touchant "à la valeur du travail" (Maruani, 2003 : 102). C'est bien là ce à quoi le *pA* s'est donné pour objectif de remédier en incitant à la création de microentreprises, mais nous verrons par la suite que les freins à la réussite de cette initiative sont nombreux à commencer par les deux facteurs repérés par Rosende et Roux, soit « ... le manque d'intérêt que présentent les emplois qu'elles ont occupés ou qu'elles peuvent espérer occuper et la conception qu'elles se font, tout comme la société, de leur rôle d'épouse ou de mère » (2008 : 121). Lorsque l'on discute avec les participantes au *pA* qui ont privilégié soit le temps partiel, soit l'arrêt de travail, on réalise que si cette option "satisfait certes nombre de mères de famille", ces dernières ne semblent pas prendre en compte les "gros risques de précarisation" sur lesquels alertent Chaponnière et Ricci Lempen (2012 : 103) qui ajoutent : "Les mères de famille en savent quelque chose". Un constat que nous ferons aussi dans le cadre de notre enquête. Dans le fond, le travail à temps partiel réunit contre lui un grand nombre de mauvais points — Levy (2015 : 42) insiste de son côté sur le manque de perspective d'avancement, les

¹⁸³ « Le canton du Valais, qui présentait l'un des taux les plus bas en 1980 (avec 18% de mères actives) et qui est passé à 69% en 2010-2014 pour se retrouver alors à la cinquième position » (Giudici et Reto Schumacher, 2017 : 7)

bas salaires et les mauvaises perspectives dans le système suisse des trois piliers — mais de nombreuses Arianes y trouvent, elles, suffisamment d'avantages et contribuent ainsi de plus ou moins bon gré à perpétuer le modèle de la "famille traditionnelle modernisée" qu'Isabel Valarino décrit de la manière suivante.

«... désigne une division du travail où l'homme est le pourvoyeur principal de ressources financières et où la femme, bien qu'étant également insérée dans le marché de l'emploi, est en charge du travail domestique et des soins aux enfants ; son activité professionnelle est subordonnée aux responsabilités domestiques et familiales » (2016 : 238).

Dans la catégorie "travailleuses à temps partiel", il est également possible d'inscrire les deux autres actrices de mon enquête qui "donnent un coup de main" — bel euphémisme dans la plupart des cas — dans l'entreprise de leur partenaire durant la période de la formation. Il est difficile de délimiter avec précision où commence et où s'arrête une telle collaboration, mais celles qui ont connu cette pratique à un moment ou l'autre de leur vie sont plus nombreuses. Les modalités de l'arrangement diffèrent d'un cas à l'autre selon qu'elles se situent plutôt sur le versant travail ménager ou travail domestique de l'utilisation par le conjoint de la force de travail de la femme¹⁸⁴ (Delphy, 2003a : 52).

Suzanne travaille occasionnellement pour son mari et elle a la "chance", dit-elle aussi, d'être payée pour le faire. Ce qui n'est pas toujours le cas : "Pis je me dis que maintenant il a besoin de moi là. Je peux pas non plus aller travailler je sais pas où...". L'avantage par rapport à une autre place peut-être plus valorisante étant qu'en travaillant au foyer — dans son cas le bureau de l'entreprise jouxte le domicile —, elle reste au contact de ses enfants. Ce qui constitue pour elle une priorité : "Moi, c'est plus par rapport à mes filles, mes enfants. Je serai là, à côté. J'aurais pas envie de laisser filer toutes ces années". Maïté effectue également les travaux administratifs de l'entreprise de son mari, mais celui-ci se déclare prêt à se passer de ses services si elle trouve une opportunité plus intéressante ailleurs.

— *Oui, un travail à mi-temps ça serait envisageable. Et puis même, si tout d'un coup je décidais de faire quelque chose ou quoi, je sais que j'aurais pas de problèmes. Quitte à ce que mon mari engage quelqu'un. (...) Si je me trouve quelque chose...*

— Ce n'est pas lui qui va te freiner ?

— *Non non, au contraire.* (Maïté)

Pour d'autres, la solution du travail dans l'entreprise du partenaire ne s'est pas vraiment révélée satisfaisante. Elle requiert davantage de disponibilité qu'un autre poste puisque l'on n'y est pas tributaire d'horaires officiels. Même si dans le cas de Marie, l'informatique a

¹⁸⁴ Pour la définition de ces deux types de travail, on se référera à la note 53, page 59.

simplifié une partie des tâches qui lui sont dévolues. Quant à Louise, elle a cessé sa collaboration avec son mari après leur troisième enfant. Elle n'arrivait plus à faire face à ses différentes fonctions.

Notons que cinq Arianes participent aux tâches dans l'entreprise familiale commune et ce parfois au même titre que leur partenaire en ce qui concerne la charge de travail et les responsabilités. Qu'il s'agisse d'un Café/Restaurant/Auberge pour trois d'entre elles, ou d'une ferme d'élevage pour deux autres. Et ceci en sus ou non d'autres activités professionnelles. Il s'agit alors d'une configuration différente des cas où les femmes travaillent plus ou moins bénévolement pour "donner un coup de main" dans la firme de leur conjoint puisque là, elles sont indépendantes, propriétaires, et intéressées au même titre que lui à la bonne marche d'un établissement commun. Avec le cas qui suit, celui de Francine, on constate que la division des tâches par sexe peut fluctuer selon le contexte.

En 88, on a construit l'étable et depuis 90, on a fait que les vaches. Parce qu'avant, il continuait aux remontées mécaniques (...) Lui, il travaillait aux remontées pis moi je lui aidais le matin. Pis après une fois il a été malade. C'est le papa qui est venu m'aider, mais moi je savais pas traire. Alors j'ai dit "tu m'apprends à traire, moi je veux savoir". On trayait à la main, on avait pas tant des machines pour cette histoire. Aider de temps en temps, ça va, mais c'est pas pareil quand il faut le faire tous les jours. (Francine)

Une chose, encore. Je relevais au chapitre "Formations" que les femmes qui, au lieu d'un apprentissage en bonne et due forme, avaient travaillé dans leur jeunesse dans le commerce familial ne disposaient en général d'aucun diplôme ou autre papier. Il en va généralement de même des activités exercées dans l'entreprise commune ou celle du mari. Ce type de travail ne renforce pas le cursus professionnel et n'est guère reconnu dans un curriculum vitae. Pour voir les choses sous un angle plus positif, je remarquerai toutefois que, comme certaines femmes me l'ont d'ailleurs exprimé, cette expérience dans l'entreprise familiale peut tout de même représenter un acquis pour le cas où elles démarreraient leur propre projet comme l'encourage le *parcoursArianna*.

La rareté des postes à pourvoir dans la vallée est une réalité, mais certaines des Arianes ont aussi des exigences en matière d'arrangements famille-travail qui ne facilitent pas la recherche d'emplois. On peut citer à titre d'exemple le cas de Caroline qui s'efforce depuis un certain temps de trouver le "job idéal" qui lui permettrait de ne pas travailler durant les vacances scolaires. Lors de notre dernière entrevue, elle me confirme avoir démarré la formation de conductrice de bus de ramassage scolaire, probablement sa seule chance de satisfaire à ses exigences dans la vallée avec ses maigres qualifications.

Avant de passer aux motifs qui ont amené les femmes du *pA* à diminuer leur taux d'activité ou à se retirer complètement pour un temps du monde du travail, il faut préciser encore que si elles se situent dans la moyenne suisse en ce qui concerne l'activité professionnelle à temps

partiel¹⁸⁵, le faible pourcentage d'heures effectuées, le cumul de différents emplois, et l'irrégularité du marché du travail en fonction des saisons touristiques sont par contre des spécificités de la région alpine où elles vivent.

5.2.5. Arrêt total ou réduction du temps de travail

Si les participantes au *pA* travaillent pour la plupart à temps partiel, c'est parce que dès leur l'installation du couple dans un domicile commun, un passage semble-t-il obligatoire, ou au plus tard lors de la naissance d'un ou plusieurs enfants, là encore une étape incontournable, l'organisation genrée du couple et la division sexuelle des tâches qu'elle implique ont éloigné temporairement, partiellement ou parfois totalement, ces femmes du monde du travail et que cet éloignement s'est révélé pénalisant pour leur avenir professionnel. Ce qui correspond à un phénomène connu aussi bien dans la littérature féministe¹⁸⁶ qu'au travers des statistiques les plus récentes à l'échelle européenne¹⁸⁷, ou nationale¹⁸⁸ : « *La norme de famille en Suisse demeure basée sur un partage traditionnel des rôles, dans lequel l'homme reste le principal pourvoyeur de revenu et la femme travaille à temps partiel pour pouvoir assumer l'essentiel du travail domestique* » (Gani, 2016 : 10). Indubitablement ce phénomène de repli sur la famille "constitue une bifurcation entre les parcours des femmes et des hommes" dont les conséquences à long terme s'avèreront plus lourdes pour les premières que pour les seconds (Koncilja-Sartorius et Sauvain-Dugerdil, 2016 : 162).

Nous avons vu plus haut qu'à l'époque de leur mise en ménage — toutes les participantes au *pA* sont ou ont été mariées, ou vivent en tout cas en couple —, la majorité des femmes (32 sur 39) étaient au bénéfice d'une formation et exerçaient une activité professionnelle rétribuée. 4 femmes sans formation travaillaient également. Seules 4 des 39 femmes étaient sans emploi et 3 d'entre celles-ci n'avaient suivi aucune formation.

Des 35 femmes sur 39 qui avaient un emploi lors de leur mise en ménage, seules 4 n'ont pas réduit leur temps de travail dès ce moment ou après la naissance de leur premier enfant. 12 femmes sur 39 ont diminué de manière significative leur temps de travail ; 21 ont arrêté toute activité professionnelle, mais ont repris un travail à temps partiel après quelques années et 2 ont complètement cessé de travailler, comme c'est le cas d'Henriette. On constate que ces chiffres recourent en bonne partie les récentes statistiques concernant "les mères sur le marché du travail" en Suisse (OFS, 2016c).

¹⁸⁵ « *Le temps partiel est particulièrement répandu chez les mères ayant un partenaire et de jeunes enfants. La plupart des mères d'aujourd'hui, à moins qu'elles ne vivent seules, concilient vie professionnelle et vie familiale en ne travaillant pas à plein temps* » (Rapport sur les familles, 2017 : 17).

¹⁸⁶ Löwy, 2006 ; Silvera, 2005 ; Maruani, 2005, 2003 et 1998 ; Bachmann, 2004 ; Messant-Laurent, 2001 ; Angeloff, 2000 ; Jenson, 1995.

¹⁸⁷ OFS, 2016b ; OFS, 2008b.

¹⁸⁸ OFS, 2017 : 37-38 ; OFS, 2016a : 18-23.

— *Après, je me suis mariée à vingt ans, j'ai eu trois enfants, et pis je suis restée à la maison.*

— Alors là, vous avez arrêté complètement de travailler.

— *J'ai arrêté, oui. Puisqu'on est venu habiter ici, déjà.*

— C'est à ce moment que vous avez déménagé ?

— *Quand je suis tombée enceinte en fait, durant ma grossesse j'avais un peu du mal, pis travailler en salle d'opération c'était pas évident [Henriette est nurse/aide-soignante de formation] ... Alors j'ai arrêté, on est venu ici, j'ai eu mes trois filles, et puis quand la dernière est allée à l'école, je me suis dit "je vais reprendre quelque chose". Et pis c'était pas évident de trouver vu que j'avais quand même qu'un papier de nurse. (Henriette)*

L'exemple d'Henriette confirme qu'un arrêt de travail provoque une déqualification alors qu'elle aurait sans doute été en mesure, si elle avait poursuivi sa carrière, de valider des compétences qui allaient au-delà de sa formation initiale. Au lieu de cela, elle est confrontée désormais à la nécessité de suivre de nouvelles formations pour réactualiser ses connaissances ou, plus radicalement, pour se réorienter professionnellement. Quant à Virginie, qui était enseignante primaire dans un autre canton romand avant de suivre son mari valaisan de retour au pays, elle aurait bien poursuivi sa carrière en Anniviers s'il avait été possible de le faire à mi-temps. Mais avec deux enfants en bas âge qu'elle ne souhaitait pas faire garder par d'autres, son choix n'a pas été long à se dessiner.

A la maison, je voulais personne, c'est mon caractère, je voulais pas une bonne à la maison. J'ai dit "moi j'ai 25 ans, j'ai pas envie d'en avoir une de 18 à la maison". Pour ça eh ben on a dit que j'allais pas enseigner. Je pense qu'avec le mi-temps, je l'aurais fait. (Virginie)

Comme la plupart des autres femmes du *parcoursArianna*, Virginie n'a jamais envisagé sérieusement de faire appel à une aide extérieure. A l'époque où la question s'est posée pour elle, il n'existait pas de crèche dans la vallée et le travail à temps partiel n'était pas encore entré dans les mœurs. Mais comme nous le confirme Suzanne un peu plus loin, la génération suivante ne pense pas autrement. Les femmes plus jeunes rechignent elles aussi à déléguer les tâches parentales. Une décision plus souvent guidée par l'envie de s'occuper de ses enfants et le souci d'apparaître comme une "bonne mère" que par la crainte de les confier à autrui. La pression sociale à la maternité est en effet forte dans les villages de la commune et être perçue par ses voisins ou ses proches comme une "*Rabenmutter*" (Schwiter, 2013 : 510), une mère qui favorise ses propres activités au détriment de ses enfants, pourrait prêter le flan aux critiques puisque le modèle traditionnel de la "mère idéale" n'a pas disparu (Ménissier, 2016 : 180). La majorité de mes interlocutrices semble en effet avoir intégré l'"idéologie de la maternité intensive" selon laquelle, "if you are a good mother you must be an intensive one"

(Hay, 1996 : 176). Delphy explique fort bien l'enjeu lié à ce statut : « ... *devenir mère est un élément déterminant de statut social, de respect par son entourage* » même si cet aspect positif « ... *est mitigé par le soupçon qui pèse sans cesse sur elle qu'elle ne mérite pas son statut, qu'elle n'est pas une assez bonne mère* » (2003 : 57). A l'instar de beaucoup de participantes du *parcoursArianna*, on sent chez Marilou, ci-dessous, à la fois un réel désir d'élever ses enfants et une quête de satisfactions professionnelles qui occasionne une certaine culpabilité vis-à-vis des attentes des autres membres de la famille. Comme toujours, la prise en charge des problèmes posés par l'articulation entre famille et profession est bien "une affaire de femmes" (Gani, 2016 : 82).

Ensuite j'ai rencontré mon mari, (...) et là j'ai arrêté mon travail quand j'ai eu mes enfants. Je me suis dit que ça passe tellement vite que je vais essayer de rester à la maison pour m'occuper des enfants le plus longtemps possible. (...) Ça m'a perturbé tout ça, je me sentais ... comment dire ... C'est pas péjoratif et c'est pas méchant, ce que je vais dire, mais je sentais que je m'épanouissais plus à la maison. J'avais un métier, je voulais aller plus loin dans le tactile, le toucher, et mes enfants étaient un peu là [elle montre son ventre], je me sentais oppressée. Alors j'ai continué les deux en parallèle, plus pour aller vers le travail que pour rester à la maison. Ça fait environ sept ans que je suis indépendante, tout en conciliant mon travail d'épouse, de mère. C'est pas facile, tout ça, hein !" (Marilou)

Selon Suzanne, ses six copines les plus proches ont toutes arrêté de travailler pour prendre en charge leur(s) enfant(s) en attendant de retrouver, progressivement, des "petits jobs" à temps partiel, autrement dit le type même d'emploi qui enferme les femmes dans "une position plus précaire que les hommes (travail à temps partiel et autres formes de travail atypiques, emplois moins rémunérés et subalternes, chances de promotion réduites, etc.)" (Roux, 2000 : 5, se référant à Maruani et Nicole Drancourt, 1989). La trajectoire est habituelle et elle est la même pour les participantes à la formation que pour la plupart de leurs amies de la vallée : faire une pause de quelques années pour se consacrer à la famille, puis tenter de retrouver un emploi quand les enfants grandissent. L'expérience et les difficultés des unes en la matière ne semblent pas éviter aux autres d'enclencher le même processus quand vient leur tour d'être mère. La majorité des actrices de l'étude favorisent clairement leur rôle de mère et responsable de famille par rapport à une éventuelle carrière professionnelle. Du moins pour un temps, ce qui risque d'hypothéquer lourdement les futures opportunités de trouver des débouchés satisfaisants. Mais qu'en serait-il si l'offre d'emploi était plus variée et intéressante dans la vallée ? On peut bien sûr légitimement se poser la question, mais dans la pratique, les femmes du *parcoursArianna* affirment le plus souvent que de toute manière, s'occuper de leurs enfants était ou demeure une priorité. En réponse à une de mes questions, Suzanne nous dit tout d'abord que la décision de quitter un emploi peut aussi dépendre de l'intérêt ou non

pour sa profession : "Moi je dis pas, si j'avais eu un super boulot qui me plaisait, peut-être que j'aurais dit "moi je veux pas arrêter". Mais quand ton boulot, il te plaît pas ... Je pense que ça joue quand même un rôle". Mais, plus tard durant l'entretien, la même tient un discours un peu contradictoire avec ses propos précédents. Quand je lui demande si elle pourrait imaginer d'échanger les rôles avec son partenaire à la faveur d'un emploi plus intéressant, elle commence par soutenir que "Par rapport à ça, je suis assez ouverte... Pourvu que ça fonctionne bien !", puis enchaine en évoquant une amie dont le mari est père au foyer : "Je ne suis pas du tout choquée, tant que ça se passe bien, mais moi-même je ne pourrais pas" (Suzanne). Encore faut-il qu'une femme qui se met en ménage peu après ses vingt ans ait eu le temps de se décider pour une profession gratifiante et de s'investir suffisamment dans son travail pour avoir à hésiter à le quitter. Sarah appréciait la voie qu'elle avait choisie puis commencée à approfondir, et pourtant ...

J'ai fait des études de musique. Un diplôme pédagogique d'enseignement de la musique pour les petits enfants.

— Tu avais toujours pratiqué la musique ?

— *Oui, j'ai fait du chant classique, un petit peu de piano. Ensuite j'avais commencé une autre formation d'interprète pour les enfants sourds. J'étais en Valais, j'enseignais au conservatoire. Entre-deux... j'ai... on a attendu le premier.* (Sarah)

Si la reprise d'une ou plusieurs activités professionnelles après un arrêt de travail complet ou partiel s'avère le plus souvent compliquée, Raphaëlle prouve que cela reste possible en fonction des ambitions de chacune. Elle-même a totalement cessé toute activité professionnelle pendant cinq ans, mais depuis elle travaille à 50% sur l'année (100% en saison hivernale et pratiquement pas à durant d'autres périodes). En réalité, le cantonnement au foyer "ne lui correspondait pas du tout" et si aujourd'hui l'aspect financier est plus important, c'est au départ surtout "le besoin de voir autre chose" qui l'a décidée à chercher un emploi. On le voit, la grande majorité de mes interlocutrices privilégient l'investissement dans la vie familiale pour un temps plus ou moins long. Beaucoup se rendent cependant compte plus tôt que prévu que la vie au foyer ne les comble pas autant qu'elles l'avaient imaginé. Sarah l'exprime de manière forte et claire dans l'extrait qui suit, mais elle n'est de loin pas la seule à avoir ressenti un tel phénomène de ras-le-bol.

J'ai pétié un plomb après la quatrième, hein. J'étais crevée et il y a eu tout d'un coup dans une conversation une fois avec une mère au foyer qui a 53 ans, qui a ses enfants qui partent, qui fait une dépression et qui m'a dit "je me suis sacrifiée pour ma famille". Et moi je me suis dit "m.... , je prends exactement le même chemin !". Et j'ai complètement perdu les pédales, pétié un plomb. Et j'ai juste appris ça, à exiger comme on doit le faire,

hein. Parce que comme tu dis ça ne va pas de soi, à demander et à dire "moi samedi après-midi, je vais skier, je me casse", et à le faire sans culpabilité aucune. C'est-à-dire avoir des choses-ressources, ça peut être un travail, un loisir, un truc, pour être zen ensuite le reste de la semaine pour la famille. Et pas continuer de puiser, de puiser, et de s'enfoncer. (Sarah)

Lorsque je l'interviewe pour la première fois, Sarah est en *stand-by* parce que dépendante du futur emploi de son mari. La famille déménagera bel et bien dans un canton germanophone deux ans plus tard, déstabilisant une nouvelle fois mon interlocutrice qui, au bout de quelques années, s'était parfaitement intégrée en Anniviers et avait même retrouvé un petit emploi dans son domaine de prédilection. Tout comme pour Marilou auparavant, le témoignage de Sarah nous confirme qu'il est possible de réagir après avoir pris conscience, par soi-même ou, dans ce cas, grâce à des amies, des dangers qu'implique un surinvestissement sur la famille et les enfants. En l'occurrence, cette remise en question passe par la recherche de plages de loisirs, plus que par une réorganisation en profondeur des tâches dans la sphère domestique : si elle a besoin d'un "truc" à elle, c'est pour pouvoir s'occuper de manière plus détendue de sa famille durant la semaine. Mélanie aussi avait une profession qui lui plaisait et sa voie était déjà bien tracée. Mais la décision de quitter son pays d'origine pour suivre son mari en Suisse et le fait d'avoir ensuite tardé à relancer sa carrière en Valais parce qu'elle a eu des enfants l'ont condamnée à repartir très bas dans la hiérarchie de l'emploi malgré son dynamisme. Migration/déracinement et arrêt de travail, le réveil est rude pour elle.

— Si tu avais continué ta carrière, ...

— *J'aurais très bien gagné, c'est sûr.* (Mélanie)

5.2.6. Le salaire d'appoint des femmes, une pratique admise

En définitive, et même si leur point commun est de presque toutes travailler à temps partiel, il est possible de classer les Arianes en trois catégories en ce qui concerne leur rapport à l'activité professionnelle : tout d'abord le groupe des femmes, minoritaires, dont les revenus représentent un apport indispensable pour le budget familial. Fabienne en fait partie.

Ici, c'est pas évident au niveau du boulot, hein. Il y a déjà ça, aussi. T'as des gens qui ont de la chance, qui ont une place à l'année. Nous on est pas dans ce cas-là. Donc ce qui fait qu'on doit jongler entre deux boulots. En tout cas au niveau de mon mari. Un boulot l'été, un boulot l'hiver. Donc tes quatre semaines de vacances, en règle générale... Oui, c'est pas facile. (Fabienne)

Deuxièmement, les femmes qui travaillent parce qu'elles ressentent le besoin de ne pas rester cantonnées au foyer, de disposer d'un espace de vie propre et d'être davantage reconnues socialement, mais pour lesquelles l'aspect financier n'est pas déterminant au moment de ma recherche. C'est dans cette catégorie que Testa-Mader et Messi situent la majorité des Tessinoises du *percorso Ariana* Maggia (2013 : 2).

— Ça signifie que financièrement, tu n'as pas besoin de bosser. Par rapport à la famille ?

— *Non, j'aurais pas besoin.*

— Et en même temps, tu es contente d'avoir une activité extrafamiliale ?

— *Oui, je crois que je pourrais pas rester sans arrêt à la maison. En même temps, je suis un peu compliquée parce que j'ai envie d'avoir du temps pour moi.* (Julie)

Troisièmement, le groupe conséquent de celles qui, si elles sont contentes de travailler un peu, ne souhaitent pas forcément s'investir davantage professionnellement. Pour leur famille, leur apport financier n'est pas indispensable. Le gain d'indépendance par rapport au partenaire que pourrait procurer un revenu n'est par ailleurs jamais un élément avancé par les actrices durant les entretiens et lorsque j'aborde moi-même le sujet, je ne rencontre que peu d'écho.

Au contraire, pour l'instant j'ai trouvé que je suis bien comme je suis. J'ai un travail l'hiver qui me convient parfaitement et qui me permet d'avoir un petit gagne-pain qui me suffit parce que j'ai un mari qui travaille. Et puis à côté de ça, c'est le bien-être de la famille et moi je trouve que c'est vachement important. (Henriette)

Tout comme Henriette, beaucoup des participantes à la formation, loin de ressentir le besoin d'un emploi à l'extérieur, considèrent le fait de pouvoir s'occuper de leur famille grâce aux revenus du mari comme un privilège, une grande chance. Et la perception du couple comme entité pérenne demeure étonnamment fréquente. Virginie est, je crois, la seule à l'avoir relevé spontanément durant mes dizaines d'heures d'entretien : "Je trouve qu'une femme qui est relativement jeune et pis qu'arrête vraiment complètement, c'est quand même un danger. Maintenant on sait jamais jusqu'à quand on est encore marié".

Cet aveuglement ou ce déni devant la réalité des statistiques en matière de divorce et la situation souvent problématique des familles monoparentales est tout de même surprenant. A moins qu'il ne s'agisse là d'un sujet tabou que l'on préfère ne pas aborder avec un étranger, fut-il chercheur, ou d'une perspective que l'on préfère exorciser en ne s'en préoccupant pas. Si l'on se réfère à la grande majorité des entretiens, la dépendance financière ne semble donc pas poser de problème particulier aux femmes du *parcours Arianna* qui travaillent peu ou n'ont pas du tout de revenus. La réaction de Mélanie montre toutefois qu'il existe chez certaines une sensibilité sur ce thème à ne pas trop titiller.

Une fois, il a fait une remarque, récemment, et c'était en rigolant, mais au fond ça m'a dérangé. Il a dit "mais de toute façon c'est moi qui gagne et toi qui dépense, ah ah ah". J'ai dit "aouh !", ça m'a dérangé. Et je le lui avais dit. Avec toutes les tâches que je fais !

Ou alors, comme c'est le cas de Viviane qui prétend en riant "vivre pour l'instant au crochet de son mari", ne pas avoir à travailler pour un temps permet de souffler un peu et parfois d'entreprendre une formation — dans ce cas, de thérapeute en médecine alternative — dans le but de retrouver par la suite une activité professionnelle, indépendante si possible. Ce que propose, en somme, le *parcoursArianna*.

Les questions auxquelles répondent les extraits d'entretiens présentés dans ce premier chapitre de la deuxième partie de la thèse étaient destinées à nous permettre de faire mieux connaissance avec les femmes d'Anniviers qui ont participé à la formation. Quels premiers enseignements peut-on en tirer ?

Tout d'abord, qu'il est aisé de trouver de nombreux points communs entre ces femmes, mais qu'elles se distinguent aussi sur quelques éléments de leur parcours de vie. Elles sont évidemment toutes domiciliées dans la vallée, puisque c'était pratiquement là la seule exigence pour s'inscrire au *parcoursArianna*, mais une majorité d'entre elles n'en est pas originaire et s'est installée dans cette région alpine soit par goût personnel, soit pour suivre ou rejoindre son partenaire. Si la majorité d'entre elles s'inscrivent dans la tranche d'âge prioritairement visée dans le cadre de la formation, en gros entre trente-cinq et cinquante ans, certaines s'en éloignent déjà ou ne l'ont pas encore atteinte. Mariées ou en couple, elles le sont toutes ou l'ont toutes été un jour. A une ou deux exceptions près, ces femmes ont des enfants, souvent encore au foyer, dont elles ont tenu à s'occuper même si elles avaient toutes suivi une ou des formations et exercé une profession auparavant. Hormis les quelques participantes à la formation séparées ou divorcées, elles sont donc la plupart du temps dépendantes financièrement de leur partenaire et c'est bien le modèle "Monsieur gagne-pain, Madame gagne-miettes" (Pérvier, 2013) qui est le plus répandu. Une situation lourde de conséquences pour leur avenir professionnel comme nous le verrons plus avant, mais qui ne semble guère les préoccuper et qui explique, en partie, mais en partie seulement, leur désir de suivre la formation proposée.

Si certaines occupent bien un emploi à temps partiel, parfois à 50%, mais le plus souvent à un taux horaire moins élevé, le travail hors foyer ne paraît pas être une priorité pour les Arianes qui n'y sont pas financièrement contraintes. Bien loin d'être cantonnées au foyer, ces Anniviardes, qu'elles aient un emploi ou non, sont toutes très actives dans divers types d'activités, extrafamiliales ou non, personnelles ou communautaires, et souvent bénévoles. Il s'avérera au chapitre 6. que ces activités tous azimuts les épuisent souvent plus qu'elles ne les satisfont vraiment.

La plupart des femmes du *parcoursArianna* sont, comme j'ai pu le constater ne serait-ce que pour trouver l'occasion d'un entretien et comme elles le reconnaissent elles-mêmes,

constamment occupées. Jusqu'au trop-plein dans certains cas. C'est d'autant plus le cas si l'on ajoute à un fréquent emploi à temps partiel et un foisonnement d'activités déployées plus ou moins volontairement dans la sphère publique, celles, omniprésentes, auxquelles elles ne peuvent échapper dans le cadre de la sphère domestique. La double journée (Kergoat, 2012 ; Delphy, 2003 ; Roux, 1998) ou "second shift" (Hochschild, 2012 ; Bachmann, 2004) constitue pour elle la règle, mais l'on pourrait sans aucun doute évoquer pour certaines une triple journée (Moser, 1993 : 27). Ici "les femmes, elles courent !", résume Joanna et lorsque l'une ou l'autre des femmes ne parvient plus à donner le tour, elle ne se plaint pas, mais estime plutôt ne pas être à la hauteur de sa mission au foyer. Un type de réaction qu'illustre bien Amélie : "Moi je pense que je suis une mauvaise gestionnaire du temps, très mauvaise. C'est dans mon caractère". Quant à Suzanne, elle décrit l'emploi du temps des "dames" de la région de la manière suivante.

Oui, tout le monde est surchargé. C'est vrai que moi je travaille pas à côté [du foyer], je pense que les dames qui travaillent quand même à 40%, même que deux jours par semaine, après, entre les enfants et tout, tu cours tout le temps. Beaucoup de dames, je pense qu'on fait partie de sociétés. Ici on en a pas mal. On fait toutes soit du chant, soit de la danse, de la gym, toutes sortes de trucs, des comités à droite à gauche, ça prend du temps. Et pis les réunions de l'école (...). Tu vois, c'est tout des petites choses, quoi, mais tu es en route tout le long. Après, entre le médecin, le dentiste, les activités des enfants, tu cours aussi.

Il est à remarquer qu'aucune femme n'a mentionné durant cette première série d'entretiens la possibilité ou le désir que son partenaire réduise son temps de travail afin de la décharger peu ou prou des tâches ménagères et de lui laisser davantage d'opportunité/flexibilité pour trouver un emploi satisfaisant. Dans l'esprit de mes interlocutrices, c'est clairement à elles de concilier travail et famille. Avec l'aide ou non de la famille élargie pour celles qui en ont la possibilité.

5.2.7. Importance du réseau familial pour la garde des enfants

Pour les Arianes — et pour les femmes d'Anniviers en général — qui ont des enfants en bas âge au foyer et qui désirent ou sont contraintes de travailler, l'accès au monde de l'emploi est en bonne partie tributaire des solutions qu'elles parviennent ou non à mettre en place pour la prise en charge de leurs enfants. On relèvera à ce sujet que "Le rapport sur les familles 2017 du Conseil fédéral"¹⁸⁹, auquel je me réfère parfois, aborde sur la base de rapports produits par l'Office fédéral de la statistique (OFS) et par l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS)

¹⁸⁹ cf. Bibliographie de la thèse : Rapport sur les familles, 2017 et OFS, 2017.

des questions telles que le recours aux offres d'accueil extrafamilial, le désir d'enfant(s), ou plus généralement l'attitude de la population par rapport à différents aspects des relations hommes-femmes et de la vie de famille.

Le Val d'Anniviers est en avance par rapport à d'autres régions du Valais en ce qui concerne les horaires en vigueur dans les établissements scolaires. L'horaire continu est une pratique désormais bien établie et les enfants terminent leur journée d'étude au Centre scolaire de Vissoie à 14h30. Seul·e·s quelques élèves qui habitent à proximité immédiate rentrent donc au domicile pour le repas de midi, les autres profitent plutôt de la cantine du Centre scolaire. Ce système ne dispense cependant pas forcément les mères de la préparation conventionnelle du repas de midi, car il arrive souvent qu'un autre des enfants mange à la maison, de même d'ailleurs que le partenaire. La formule de l'horaire continu est généralement appréciée par les familles, mais elle présente aussi des inconvénients pour les femmes. D'un côté, cela leur permet de disposer d'une bonne partie de la journée pour leurs diverses activités, professionnelles, ménagères ou autres, mais de l'autre, une telle formule leur impose d'être présentes en milieu d'après-midi pour prendre en charge leur(s) enfant(s) au retour de l'école ou de s'organiser pour qu'une autre personne les attende. Ce qui condamne souvent toute velléité de travail l'après-midi.

La différence significative entre les mères habitant la vallée pour ce qui touche à la question de la garde des enfants est évidente : que ce soit pour leur travail durant la journée ou pour d'éventuelles sorties le soir, seules ou en couple, celles qui sont originaires du lieu ou dont le mari est Anniviard peuvent le plus souvent compter sur l'aide de la famille au sens large dont de nombreux membres résident sur place. A l'échelle du canton, les derniers chiffres évoquent clairement l'importance du réseau familial :

« Qui prend en charge les enfants ? Près de la moitié des familles (44%) recourent aux grands-parents pour garder les enfants, environ un quart (26%) des familles utilisent des crèches ou garderies. Viennent ensuite les parents de jour et les infrastructures parascolaires. Le plus souvent, c'est un mixte de plusieurs solutions qui est réalisé. Pour les enfants de 0 à 4 ans, plus de la moitié (57%) des familles recourent à des structures payantes » (Enquête Conciliation Valais, 2014 : 2).

Pour celles et ceux qui ont la possibilité d'en profiter, il y a donc toujours moyen de s'arranger avec la mère ou la belle-mère, ou de s'entraider à tour de rôle entre sœurs ou belles-sœurs, etc. Dans le cas de Raphaëlle, tout se passe très bien. Sa mère prend en charge la plus petite de ses filles, et c'est une voisine qui s'occupe de l'autre. Pour Suzanne, il n'y a aucun problème non plus si elle et son mari souhaitent partir en week-end, aller manger en ville ou s'offrir une séance de cinéma. Les femmes qui sont originaires de la vallée ont clairement l'embarras du choix. Lorsque les deux partenaires sont Anniviards, les possibilités d'arrangements sont même doublées. Celles qui ne sont pas de la vallée et n'ont, de plus, pas

épousé un partenaire anniviar, ont par contre nettement plus de difficultés à gérer la question. Voici ce qu'en dit Julie qui a réagi pour faire face au problème.

J'ai eu mon idée de baby-sitting parce que j'avais eu d'énormes problèmes pour faire garder la petite. C'est vrai qu'heureusement qu'il y avait une amie, mais régulièrement elle me disait qu'elle était overbookée et qu'il y avait beaucoup de demandes. La crèche prenait les enfants qu'à partir de 18 mois, mais pour les mamans qui doivent bosser pour subvenir à leurs besoins ...

— Oui, et en plus vous n'êtes d'ici ni l'un ni l'autre donc tout le support familial habituel, vous ne l'avez pas.

— *On a aucune famille. Alors c'est vrai que les mamans anniviar, eh ben elles ont beaucoup d'avantages d'avoir les grands-parents ... enfin les parents. Parce que je vois qu'il y a beaucoup de petits copains de ma fille qui vont chez les grands-parents. Ça aide bien, hein. (Julie)*

Nous verrons dans un prochain chapitre que Julie est l'une des instigatrices d'un projet de centrale de baby-sitting pour toute la vallée. Elle et Patty, dont la situation est encore plus complexe en raison de la différence d'âge entre ses enfants, sont toutes les deux étrangères et leur partenaire aussi. La configuration la plus défavorable en ce qui concerne la question de la garde des enfants. En effet, s'il n'est déjà pas simple de s'organiser avec un seul enfant, le fait d'en avoir plusieurs dans des écoles différentes de la vallée avec à chaque fois un horaire particulier rend la vie des femmes assez complexe. Sauf pour quelques événements bien spécifiques, personne ne m'a parlé de pères qui auraient à gérer ce problème.

Remarquons que si l'entraide entre voisines ou amies est courante pour ce qui concerne la garde ou le transport des enfants, l'externalisation des tâches domestiques est un phénomène encore pratiquement inexistant parmi les femmes du *parcoursArianna* : "Je voulais pas de bonnes, pour moi c'était clair" (Virginie). Certaines sont plutôt de l'autre côté de la barrière, en tant qu'employées au nettoyage des chalets pour vacanciers par exemple. C'est le cas de Nina, toujours sur la brèche en saison touristique.

Ce phénomène est moins dû à un problème financier qu'à une réticence à confier à autrui une tâche que l'on est capable d'effectuer soi-même, que cette décision résulte d'un choix personnel ou de la crainte du regard d'autrui sur son aptitude à gérer le foyer familial : « ... interdisant à celles qui en ont les moyens de déléguer les tâches et les activités dont l'accomplissement témoigne précisément de la "bonne" maternité » (Praz et al., 2011 : 6). Les seules exceptions au sein du *parcoursArianna* sont le fait d'une ou deux femmes étrangères — telle que Patty, déjà mentionnée — habituées à cette pratique et qui souhaitent conserver quelques moments de loisir dans leur nouvelle existence de montagnardes. On ne saurait à ce propos considérer comme un hasard le fait que ce soit un groupe de femmes de l'extérieur, des "amoïches", qui ait réussi après bien des peines, refus de notables locaux ou, plus

surprenant, oppositions de certaines femmes de la vallée, à mettre en place dans les années quatre-vingt la première version "garderie" de ce qui deviendra en 2004 la désormais très sollicitée et performante crèche d'Anniviers.

La première société qu'on a créée, où c'était que des femmes, c'était la garderie. Et au début, c'était pas accepté du tout ! A la fois par les hommes et par certaines femmes parce que des femmes seules qui font quelque chose, c'était pas imaginable. On a eu des réflexions de femmes qui disaient "Vous devriez avoir un monsieur comme caissier", comme si on était pas capables de faire des comptes.

— S'occuper des enfants, c'était normal, mais ...

— *C'était normal, mais s'occuper de gérer sans mecs, c'était pas possible ! (...) Et puis alors cette garderie, c'était toutes des mamans qui venaient de l'extérieur. Des mamans qui avaient pas leur maman ici pour leur garder leurs enfants ou ... Des belles-mères, ça va pas toujours. Et puis d'autres, elles avaient vraiment personne. (Séverine)*

La création de la crèche de Vissoie ne fut visiblement pas une sinécure, et le récit de la naissance de la succursale de Zinal — ouverte en saison touristique seulement — en dit long sur la détermination de certaines femmes venues de l'extérieur à se battre contre le système patriarcal régnant alors dans la vallée, mais aussi contre la résistance d'autres femmes.

Je sais pas si je t'avais déjà raconté, quand on avait travaillé pour l'ouverture d'une garderie d'enfants à Zinal. On avait eu une séance avec la société de développement, qui était composée essentiellement d'hommes, bien sûr. Et pis je crois qu'on était deux, peut-être trois femmes. Et pis bon, on avait avancé le fait qu'il y avait beaucoup d'enfants à Zinal et que ça serait important d'avoir une garderie sur place, en tout cas à temps partiel. Mais avec une personne responsable payée, salariée. Il y en a une qui était d'accord de faire bénévole au départ, mais on lui a dit "tais-toi, surtout tais-toi !". Et il y a un grand ponte de la vallée qui est plein aux as et a un pied dans tous les conseils d'administration qui lance le truc "on a tous fait du bénévolat, dans la vallée". Et pis moi je l'ai regardé pis j'ai dit "oui, je suis pas contre le bénévolat, mais avant de faire du bénévolat on doit gagner sa vie, et je pense que toi, tu gagnes bien ta vie". Il a plus rien dit et on s'est battues becs et ongles pour avoir un salaire, c'est juste normal. Et non seulement un salaire, mais un salaire correct. Je crois qu'on avait réussi à décrocher 3'500 francs par mois, brut. Pour une personne qualifiée. C'est rien, mais en même temps on était contente parce que ça avait été accepté. Après, la personne qui avait voulu bosser bénévolement, elle était toute contente d'être payée, hein, je peux te dire. (Hélène)

J'ai remarqué très rapidement à l'occasion de cette première phase d'entretiens que mon pré-supposé initial fondé sur une bonne connaissance personnelle de l'existence des femmes

de ces régions de montagne ainsi que sur mes lectures sur ce thème était parfaitement valide : s'il semble imaginable que les participantes à la formation dégagent d'une manière ou d'une autre les quelques heures nécessaires au suivi de la première partie du *parcoursArianna* consacrée principalement à l'apprentissage des techniques informatiques¹⁹⁰, il est en revanche difficilement envisageable en l'état que ces femmes déjà suroccupées parviennent à trouver davantage de temps ultérieurement pour concevoir puis gérer une microentreprise et s'y investir professionnellement. A moins que stimulées par les enseignements et l'envie d'atteindre sous une forme ou une autre les objectifs *du parcoursArianna*, elle parviennent à reconsidérer dans une certaine mesure avec leur partenaire la division sexuelle des tâches dans leur sphère domestique. Après les avoir évoqués dans ce chapitre de manière périphérique ou implicite, j'aborde plus spécifiquement dans le suivant les agencements familiaux des femmes du *parcoursArianna* en mettant le focus sur la division sexuelle des tâches et les inégalités de genre que cette division entraîne. Nous constaterons par la suite qu'il s'agit là d'un chapitre clé pour la compréhension des questionnements portés dans le cadre de cette thèse.

¹⁹⁰ Pour mémoire, le temps de travail au foyer dans le cadre de la formation est estimé par les organisatrices à environ quatre heures par semaine

6. L'organisation genrée de la sphère domestique des participantes

J'ai déjà présenté au chapitre précédent un certain nombre d'indices sur ce thème, mais c'est avec le chapitre 6 que j'approfondis le cœur même de la problématique de recherche, c'est-à-dire le versant "sphère domestique" de l'étude du binôme famille-travail dont le *parcoursArianna* constitue la toile de fond. Je me concentre ici sur le thème qui me sera immédiatement utile : celui de l'organisation genrée de la sphère domestique, c'est-à-dire les rôles sociaux de sexe, la division sexuelle des tâches parentales et ménagères dans le cadre familial, et les obstacles que ces éléments pourraient constituer pour les femmes dans l'optique d'une possible articulation entre le modèle familial traditionnel qui prévaut chez la quasi-totalité des actrices de ma recherche et le projet de formation du *parcoursArianna*.

6.1. Division sexuelle du travail dans la sphère domestique

Bien qu'elles disposent d'une relativement grande liberté d'action et de mouvement dans leur vie quotidienne, la quasi-totalité des participantes à la formation vivent ou ont vécu pour les plus âgées du groupe, dans le cadre du modèle familial hétérosexuel toujours dominant aujourd'hui, j'entends par là une structure nucléaire hétérosexuelle comportant sous un même toit femme, mari/partenaire et enfant(s), dans laquelle l'homme est l'unique ou le principal pourvoyeur de gain et la femme est en charge de la majeure partie des tâches dans la sphère domestico parentale tout en exerçant une profession à temps partiel — le plus souvent à faible taux horaire dans le cas des participantes au *pA*. Une configuration que l'on pourrait rapprocher, parmi les "Sept modes d'organisation conjugale" établis par Roux et ses collègues (1996 : 46-53), des modes "carrière masculine" et "travail d'appoint de la femme"¹⁹¹ ; de la catégorie "salaire d'appoint" chez Crompton (1999)¹⁹² ; du type "modèle bourgeois contemporain" de Pfau-Effinger (2000)¹⁹³, ou encore de la "famille traditionnelle modernisée" (Valarino, 2016 : 238). En quelque sorte, et comme l'écrivent Levy et al., « ... *the sexist*

¹⁹¹ « Mode 5 : carrière masculine : Ce sont des couples caractérisés par leur hétérogamie, les femmes assurant une fonction essentiellement domestique. Celles qui travaillent professionnellement y consacrent peu de temps » (Roux et al., 1996 : 50).
« Mode 7 : travail d'appoint de l'épouse. Ici ce n'est pas le projet professionnel masculin qui prime, mais l'équilibre familial. Pour maintenir celui-ci, l'activité professionnelle de l'épouse, malléable au gré des événements familiaux, doit pouvoir compléter celle du mari. C'est pourquoi nous considérons ces couples comme étant organisés sur la base du "travail d'appoint de l'épouse" » (Roux, ibid. : 52).

¹⁹² Le modèle "salaire d'appoint" de Crompton s'étend du modèle où les mères n'exercent que des petits boulots jusqu'au modèle où elles travaillent de manière discontinue en passant par le modèle de l'engagement à temps partiel ou celui de l'emploi stable family-compatible, moins payé mais plus flexible. Cette logique du "salaire d'appoint" est non alternative dans la mesure où elle ne remet pas en cause les fondements sexués de la division des activités socialement utiles.

¹⁹³ « Le modèle du pourvoyeur unique avec conciliation ou également appelé modèle bourgeois contemporain dans lequel la mère travaille à temps partiel, sont les modèles les plus répandus dans plusieurs sociétés modernes industrialisées d'Europe de l'Ouest » (Pfau-Effinger, 2000).

gender order in the family has become flexible, but it remains largely alive in a modernized form » (Levy, Widmer et Kellerhals, 2002 : 31). Carine décrit la situation qui prévaut dans sa famille de la manière suivante.

— Ce qui m'intéresse beaucoup, c'est l'organisation interne de la famille. Qui fait quoi, quand et comment ?

— *La femme, elle fait touuuuuuuuuut !* [rires]

— Bon, et bien je peux arrêter là, j'ai eu ce que je voulais [rires]. Je me suis dit que si plein de projets démarraient dans le cadre du *parcoursArianna*, cela voudrait dire que les femmes ont modifié leur organisation familiale, sinon ...

— *Pas forcément changé, mais "rajouté" quelque chose. Chez nous c'est ça, on fait un truc de plus, on le rajoute. On n'enlève pas une autre chose, on le rajoute et puis c'est clair que des fois, ça pose problème.* (Carine)

Je m'intéresse dans ce sous-chapitre à une partie tout à fait centrale pour cette thèse : le temps et l'énergie dont les participantes disposent pour suivre la formation lorsqu'elles en ont terminé avec les diverses obligations professionnelles, ménagères ou éducatives auxquelles elles sont astreintes en vertu de la division sexuelle des activités au sein de leur couple. Des éléments de réussite pour moi primordiaux, mais qui ne sont à aucun moment pris en considération dans le discours du *parcoursArianna*. La question pour les protagonistes de cette enquête n'est pas — ou n'est plus — d'avoir le droit, la permission ou le désir d'exercer telle ou telle activité et de quitter pour un temps son foyer, elle est plutôt d'en avoir terminé avec les obligations familiales avant de pouvoir entreprendre quoi que ce soit d'autre. La règle telle que je l'ai perçue correspond exactement à ce que décrit Delphy en quelques mots : "Ainsi les femmes sont libres de faire ce qu'elles veulent, une fois qu'elles ont fait ce qu'elles doivent" (2001 : 34). Dans le fond, et même si une telle perception n'est que rarement verbalisée par mes interlocutrices, "les modalités concrètes de la division socio-sexuée du travail prennent la forme d'une hiérarchisation" (Mathieu, 2014 : 20), et non pas d'une simple répartition des tâches entre hommes et femmes qui attribuerait à chaque sexe "du pouvoir dans son domaine" (ibid. 181-182) en fonction de capacités physiques spécifiques à chaque sexe dont Goffmann nous dit avec raison, qu'elles "sont en elles-mêmes très peu pertinentes pour les capacités humaines requises dans la plupart de nos entreprises" (2002 : 89) comme l'ont largement démontré les ancêtres des Annivardes actuelles qui était soumises, il n'y a pas si longtemps encore et à l'égal des hommes, à des conditions de vie très rudes (Antonietti, 1989 ; Crettaz, 1989 ; Annales valaisannes, 2018 ; Vouilloz Burnier, 2009). C'est ce mode de fonctionnement qui attribue au travail professionnel des hommes une valeur supérieure au

labeur domestique et au travail professionnel des femmes que Françoise Héritier nomme la "valence différentielle des sexes"¹⁹⁴.

Avant de poursuivre et dans le but de parer à toute exotisation des vallées alpines, j'aimerais mettre ci-dessous en perspective ces premières remarques sur la division sexuelle du travail dans les ménages de mes protagonistes et les données récentes de l'OFS sur la même thématique au niveau national (Rapport sur les familles, 2017 ; OFS, 2017) qui sont nettement moins encourageantes que ce que l'on cherche parfois à nous faire accroire. Voici ce que disent ces documents, du partage des tâches domestiques et des soins aux enfants.

« Dans la plupart des ménages, la responsabilité principale des tâches ménagères et des soins aux enfants incombe aux femmes. Les tâches ménagères sont accomplies principalement par les femmes dans près de deux tiers des ménages de couples (63%) où les deux partenaires ont entre 25 et 54 ans, et principalement par les hommes dans seulement 5,1% de ces ménages (...). Les soins aux enfants sont souvent du ressort de la femme : dans quatre cinquièmes des ménages de couples avec des enfants de moins de 13 ans, c'est la plupart du temps la mère qui reste à la maison lorsqu'un des enfants est malade (81%). Ce sont également les mères qui s'occupent la plupart du temps d'habiller les enfants ou – lorsque ceux-ci sont plus âgés – de veiller à ce qu'ils soient convenablement habillés (71%). Il en va de même pour les tâches consistant à emmener et aller chercher les enfants à la crèche, à l'école ou à des activités de loisirs (54%). Dans les ménages comptant deux enfants, la contribution des mères est même un peu plus importante : la part des ménages où c'est principalement la mère qui reste à la maison lorsqu'un enfant est malade se monte à 82%, alors qu'elle se situe à 77% dans les ménages avec un enfant » (OFS, 2017 : 39).

En réalité, le mode de production domestique régit toujours les rapports sociaux de sexe dans les familles des participantes toujours en couple, et si des aménagements positifs pour les femmes sont parfois trouvés, le système demeure, sur le fond, le même. Les données recueillies lors de mes interviews avec les actrices de ma recherche montrent qu'elles sont en charge de plus de 80% des tâches domestiques et du temps consacré à la prise en charge des enfants. Ceci en tenant compte des phénomènes de survalorisation de la contribution des partenaires — par les deux membres du couple — mis en évidence par Roux (2014 : 47 et 1999 : chp. II), et des "stratégies de minimisation des inégalités" (Roux, 1999 : 137) ou "stratégie d'autoprotection" (Ballmer-Cao, 2000 : 46), et indépendamment du fait que la femme a elle aussi une activité professionnelle ou non et des heures de travail que cet emploi requiert. Concrètement, le "partage des tâches" dans les foyers de mes interlocutrices se résume la plupart du temps à une collaboration occasionnelle du partenaire pour la cuisine, la vaisselle ou les devoirs des enfants durant la semaine, et à une prise en charge de ces derniers par les pères un peu plus accentuée le week-end. Ce que Xavier Molénat confirme sur la base

¹⁹⁴ Héritier, 2002.

d'une large enquête de Sara Brachet et Anne Salles menée à la fois en France et en Allemagne¹⁹⁵ : « [les rôles souhaités par les nouveaux pères] passent moins par une présence de tous les jours que par le partage de quelques moments choisis, généralement le week-end, où ils se consacrent entièrement à leurs petits, le temps d'une balade en forêt ou d'une partie de foot » (Molénat, 2014 : 227). Pour revenir au val d'Anniviers, voici comment Mélanie perçoit la participation de son mari aux activités du foyer.

— C'est ça le thème de ma recherche. Comment en tant que femme, tu arrives à gérer la famille et les éventuelles autres activités que tu pourrais avoir, y compris la formation. Ce qui est en général un peu différent de la situation des hommes qui sont bien occupés aussi, mais souvent avec un seul côté de ce qu'on appelle la "conciliation" famille-travail.

— *Oui, ils rentrent à la maison et c'est fini !* (Mélanie)

Percutant résumé ! Il arrive que la réponse soit bien plus brève que la question. Lors d'un entretien, Mélanie, affirme avoir décidé très tôt de tenter de ne pas reproduire l'existence harassante de sa propre mère, une mère usée par ses obligations parentales et ménagères, constate-t-elle, "... mais en même temps je vis une vie plus traditionnelle que j'ai pensé. Des fois je regarde et je me dis "mais comment c'est arrivé ?". Elle aborde là un point important de l'évolution somme toute assez classique entre les bonnes résolutions prises lorsque le projet familial en est encore à ses balbutiements et l'alignement sur les normes sociales qui prend le dessus au fil des années (Levy et Le Goff, 2016 : 14). "Une forte différence (...) entre les anticipations des couples et la réalité des pratiques" repérable également dans le domaine des soins aux enfants (Tettamanti, 2013 : 116). Elle fait partie de ces femmes qui "prennent en charge malgré elles l'essentiel du travail domestique et parental alors qu'elles aspirent à une répartition plus égalitaire de ce travail entre elles et leur conjoint" (Court, 2016 : 73). C'est une évolution qui reviendra à d'autres reprises dans les propos de quelques Arianes, mais Mélanie a une perception critique de l'existence de sa mère et de ses parents qui n'est pas le fait de chacune. Une fois le mécanisme de division sexuelle des tâches lancé, il sera pourtant difficile de faire machine arrière. Dans le cas d'Henriette, dans la cinquantaine, le débat avec son mari fut vite réglé : "Si tu veux aller travailler, tu peux, mais moi, à la maison je fais rien". Au moins, dans son ménage, on ne fait pas dans le non-dit. Le point de vue de son mari ne lui laisse malheureusement que peu d'espoir de changement et par conséquent, de s'investir pleinement dans le *parcours Arianna*. Selon elle, ce type de fonctionnement est généralisé parmi les hommes de sa génération. Elle est même incapable de se remémorer un exemple qui infirmerait la règle parmi ses connaissances. Chez Maité, plus jeune, l'évocation même d'une aide au ménage du partenaire provoque une hilarité que je me remémore très bien. Comme si j'avais posé une question absurde.

¹⁹⁵ Brachet, Sara et Anne Salles. 2011. "Être père en France et en Allemagne : entre représentations et pratiques", in *Informations sociales*, n° 163, 2011/1.

Quant à Patty, anglophone plutôt émancipée aux yeux de ses collègues de la formation, la préparation des repas deux ou trois fois par jour qui s'ajoute aux autres tâches quotidiennes est bien "*a restriction*". Disposer de quelques moments de loisir le matin ou l'après-midi, "c'est pas assez pour faire grand-chose", dit-elle. Les contraintes associées à la division sexuelle des tâches ne semblent donc pas plus aisées à dépasser pour une étrangère cosmopolite que pour une femme originaire de la vallée. Nous verrons plus avant qu'à défaut de persuader son mari de prendre davantage part aux tâches domestiques, Patty sera plus tard la seule à faire appel aux services d'une femme de ménage. Sarah, est l'une des rares Arianes mariées à afficher ouvertement son mécontentement face à l'attitude de son partenaire, et elle surenchérit en toute connaissance de cause.

— Si les femmes ne s'occupent pas du ménage et des enfants, le système s'écroule...

— *T'es gentil ! Le ménage, les mômes, le budget, la comptabilité, euhhh ...* (Sarah)

Une telle critique provient d'habitude plutôt des femmes séparées ou divorcées, comme c'est le cas de Pascale ci-dessous.

— Avant, quand vous étiez mariés, vous vous répartissiez un peu les tâches ?

— *Non, alors ça, ça a toujours été un problème dans notre couple [rires]. (...) J'ai toujours tout fait, le ménage, la cuisine ...*

— Et ça vous paraissait normal ?

— *Ben, au début ça m'a pas dérangée outre mesure, et puis il est arrivé un moment où je pense que j'ai saturé. Et pis là, ça a commencé un petit peu à se dégrader parce que j'ai dit "stop, je suis pas là pour faire la bonne, maintenant il faut qu'on se partage les tâches".*

— Et lui, il travaillait ?

— *Il travaillait à 100% et moi je travaillais 4 mois l'hiver, 2 mois l'été, voilà. Mais même quand je travaillais l'hiver, je faisais tout hein ! [rires]. Je travaillais à 100%, mais je faisais tout, quoi. Mais même quand notre fils est né, hein, je faisais tout tout tout. Et pis j'avais pas d'aide du tout.* (Pascale)

Pour expliquer l'absence de partage des tâches ménagères, Suzanne, qui est femme au foyer, se réfère à une autre page du registre des "justifications" (Boltanski et Thévenot, 1991 ; Roux, 1999 ; Mougel-Cojocar et Paris, 2007 ; Gaviria et Letrait, 2007) sur lequel je reviens plus spécifiquement au point 6.4., celui de l'équité, soit "un mode de distribution *inégal-mais juste* des tâches domestiques, pratiqué et valorisé par une large majorité des couples" (Roux, 2008 : 120). Puisque son mari est actif à plein temps dans son entreprise, il est tout à fait normal pour Suzanne qu'elle soit en charge du travail ménager et de la gestion des affaires familiales, "... parce que je me dis que c'est mon job, quoi !". Il ne serait selon elle et bien d'autres Arianes pas juste d'exiger en plus que leur partenaire s'investisse dans les activités

ménagères. Une équivalence des rôles et un arrangement *win/win*, en quelque sorte, mais un "arrangement" dont les dés sont pipés puisque "La différenciation des rôles ne se discute pas" (Roux, 1999 : 44).

Tant que les hommes travaillent à plein temps, comme c'est le cas en Anniviers et ailleurs, on peine à imaginer comment ils parviendraient à s'investir davantage dans les tâches domestico parentales. Bien qu'elle n'ait plus d'enfants à la maison, Marie confirme la difficulté d'un partage plus ou moins égalitaire des tâches dans ces conditions, qui plus est lorsque le partenaire est appelé à gérer sa propre entreprise : "*La vie est toujours plus compliquée pour une femme que pour un homme. On est encore loin d'avoir l'égalité, moi je trouve. Je vois en tout cas dans mon contexte, là, ça prend tellement de temps et d'énergie à mon mari, cette menuiserie, que tout le reste, la maison, les repas, c'est moi*". (Marie)

Pourtant, lorsque ce sont les femmes qui ont une activité professionnelle à taux horaire élevé — ce qui n'est qu'exceptionnellement le cas des actrices de ma recherche —, elles ne sont le plus souvent pas exemptées des tâches ménagères.

— A part les périodes où la cabane est fermée¹⁹⁶, ton homme ne dispose pas de jours entiers pour prendre en charge la petite ?

— *De jours entiers, non. En saison, de toute façon c'est exclu. Peut-être rentrer plus tôt un soir pour les devoirs depuis l'année prochaine. Mais ça, je ne sais pas du tout comment on va faire (...). Quand il faut chercher quelqu'un, c'est moi qui m'en occupe. Là, samedi prochain, j'ai personne. Eh ben il va falloir que je ... Alors dans ce cas-là, s'il y a personne, il l'emmène quand même à la cabane.* (Julie)

On le voit, la gestion et le planning de l'"entreprise familiale" sont en général aussi l'affaire des femmes. Au sein de leurs ménages, ce sont dans la majeure partie des cas elles qui sont affectées à la gestion quotidienne des enfants et à leur éducation — ou qui revendiquent ce rôle. Julie prétend pouvoir compter sur son compagnon en cas de difficulté particulière, mais c'est bien sur elle que repose l'essentiel des activités en lien avec la sphère domestico parentale. De fait, Roux pouvait écrire, en 2014 encore, que « ... *le partage des tâches ménagères est un modèle qui fait plus référence dans les médias et les discours politiques que dans les foyers* » (2014 : 53). Encore un type d'organisation assez traditionnel et révélateur de la charge mentale qui incombe aux femmes, certes en Anniviers, mais sur toute la planète si l'on en croit la perspective universaliste de Maruani.

¹⁹⁶ Le partenaire de Julie est gardien d'une cabane de montagne, mais cette dernière est facilement accessible depuis leur domicile en environ 45mn de trajet.

« Les écarts de salaire, la précarité et le chômage féminin, la ségrégation des emplois, la division sexuelle du travail prennent des formes différentes selon les pays, mais on les rencontre partout. De fait, un certain nombre de noyaux durs de discriminations existent sous toutes les latitudes, mais avec des déclinaisons bien diverses. Le travail domestique et le travail des domestiques, les soins aux enfants et aux personnes âgées — tout ce que l'on nomme aujourd'hui le care — demeurent des domaines réservés aux femmes dans le monde entier » (Maruani, 2013 : 9).

Double journée et charge mentale¹⁹⁷

Même si nous avons vu que rares sont les Arianes qui enchaînent travail à plein temps et tâches du foyer, ce qu'Arlie Hochschild appelle le *second shift*¹⁹⁸ alors que Monique Haicaut préfère le concept de "charge mentale"¹⁹⁹ (1984 : 275), les témoignages issus de mon corpus de données qui illustrent dans des tonalités légèrement différentes cette même réalité persistante de la surcharge de travail qu'occasionne le cumul des activités professionnelles et domestiques sont très nombreux et explicites. Il est évident que le concept de charge mentale développé par Haicault il y a plus de trente ans conserve aujourd'hui toute sa valeur heuristique en Anniviens aussi.

« La charge mentale est faite ainsi de ces perpétuels ajustements, de la viscosité du temps qui n'est que rarement rythme et beaucoup plus souvent immanence, où se perd le corps, où se tue la tête, à calculer l'incalculable, à rattraper sur du temps et avec du temps, le temps perdu, à faire, à gérer. Elle est lourde aussi de ces minuscules censures qui se disent dans un simple et si fréquent : "je n'ai pas le temps" » (1984 : 275).

Le fait d'avoir un emploi à temps partiel, quel qu'en soit le pourcentage, ne dispense en effet en rien les Arianes de la responsabilité de la gestion de tâches domestiques et ce constat s'applique à l'ensemble des femmes suisses comme cela apparaît clairement dans les statistiques de l'OFS (2018, 2017). Mélanie ci-dessous décrit à sa manière le concept féministe de charge mentale que cette double tâche entraîne.

— Les enfants, ça impose un cadre quand même ? Ils vont à l'école le matin.

— Ils vont à l'école tous les matins et l'un d'eux l'après-midi aussi. Donc j'essaie de finir les choses qu'il faut avant qu'ils rentrent à la maison. Ça veut dire les travaux domestiques, mais

¹⁹⁷ Ce concept féministe a connu une deuxième jeunesse et une large diffusion en dehors des réseaux scientifiques en 2017 grâce à Emma, une dessinatrice de bandes dessinées qui publie sur son site web :

<https://emmaclit.com/2017/05/09/repartition-des-taches-hommes-femmes> (dernière consultation, 2 mai 2018).

Ses ouvrages intitulés "Un autre regard" (Tome 1. et 2.) évoquent entre autres le leit motiv masculin "Fallait demander !".

¹⁹⁸ « L'auteure définit le "Second Shift" comme le travail familial qui s'ajoute après une journée de travail professionnel (First Shift) » (Bachmann, 2004 : 75, note 2).

¹⁹⁹ Plutôt que de "simplement" les additionner, les femmes sont, selon Haicault, amenées à superposer des charges incompatibles entre elles (Tahon, 2016 : 5).

aussi planifier les cours d'anglais, les choses comme ça qui prennent beaucoup de temps. J'essaie de planifier (...). Pis aussi, ils ont des activités donc il faut courir à gauche, à droite. (Mélanie)

Sarah est encore plus explicite quand elle évoque son existence et celles de ses consoeurs. Même en travaillant à temps partiel, cumuler les tâches est loin d'être une sinécure. Réussir chaque jour à jongler avec les différentes activités est déjà difficile, mais avoir sans cesse l'esprit taraudé par un possible oubli, un objectif non atteint ou les courses encore à faire dont dépend le prochain repas familial est extrêmement énergivore.

Bon, on dit rien si la femme travaille à 50 ou 60%, mais c'est encore une fois elle qui doit se démerder, trouver l'énergie pour garder ses enfants, pour organiser des trucs, les machins, pour pouvoir aller travailler. (Sarah)

Il y a toutefois quelques exceptions à la règle de l'attribution aux femmes de l'ensemble de ces tâches, ou du moins des bémols. Mais ça n'est le cas que si les conditions de travail du partenaire masculin sont la plupart du temps particulières.

— Ça veut dire qu'à la maison, vous vous partagez un peu le boulot ?

— *Ah oui, mon mari cuisine beaucoup et il s'occupe beaucoup de notre fille. Et pis ça, c'est essentiel. Si ce n'était pas comme ça avec lui, moi je ne pourrais pas faire Arianna. Parce que lui, il est vraiment très présent et puis il a aussi un emploi du temps souple. Si moi je ne suis pas là, lui il se débrouille pour être là, et puis vice-versa. Voilà. Et puis ça c'est essentiel parce que moi, maintenant, je travaille trois jours, la petite elle va à l'école, elle revient à 15 heures. Après il faut faire les devoirs donc il faut que quelqu'un soit là. Pis nous, on a eu une fille assez tard, et on a envie de s'en occuper (...)*

— Oui, mais par rapport aux femmes qui participent au *parcoursArianna*, beaucoup ont quand même une répartition des rôles à la maison qui est assez classique, non ?

— *Oui, je pense. A ce niveau-là, les hommes ... Non, c'est sûr que lui il est pas du tout typique. (Magali)*

Pour une fois les tâches sont partagées, mais ce partage requiert, en sus de la bonne volonté du partenaire, que celui-ci exerce l'une de ces rares professions qui autorisent une certaine souplesse dans les horaires de travail. Magali est une des formatrices locales et sa charge de travail pour la formation est nettement plus élevée que celle qui est requise des participantes à ce stade de la première phase du *parcoursArianna*. Ce n'est que parce que son partenaire participe de manière significative aux travaux domestiques que ce travail est possible pour elle et c'est bien là un des problèmes que je soulève dans cette étude : les conjoints des participantes se montreront-ils aussi disposés à réévaluer leur rôle lorsque le rythme de la

formation exigera de leurs femmes un investissement plus conséquent ? Leur activité professionnelle leur en laissera-t-elle la possibilité ? Hormis Magali, une ou deux autres participantes au *PA* ont posé leurs conditions avec un relatif succès. Il arrive donc tout de même qu'une certaine pression porte ses fruits et que le partenaire accepte de reconsidérer quelque peu sa position.

— Donc vous fonctionnez un peu à 50/50, pour l'entretien de la maison aussi ?

— *Oui, la moitié oui, mais ça se passe pas facilement, un homme il a pas ... Pour lui, au début, c'était "l'enfant est arrivé, moi je vais travailler, toi tu restes à la maison". Moi j'ai lutté deux mois pour dire "non non non, moi je veux continuer de travailler, c'est 50/50 !". Pis c'est très stressant pour l'homme, ça aussi, parce que tout à coup il se dit "mais moi je sais pas faire, je sais pas m'occuper de l'enfant". (...) Moi, un moment, j'ai dit "ben écoute, si tu peux pas le faire, il faut que quelqu'un d'autre le fasse, parce que moi je le fais pas !", voilà. (Barbara)*

Barbara a pour une fois eu gain de cause et chez elle le partage des tâches s'est équilibré : "C'est bien de voir que dans le fond, on peut insister un peu et après ça se passe". Mais les négociations ont été âpres et facilitées par le statut d'indépendant de son partenaire. Son insistance à se démarquer d'une attitude trop radicale est pourtant manifeste : "C'était pas pour faire la révolution, un conflit, mais c'est comme ça. J'ai tant de temps dans la journée et je ne veux pas faire que maman [rires]". Car comme le précise Yvonne Knibiehler (2016 : 732), au surmenage s'ajoute souvent la culpabilité de ne pas assumer totalement son rôle de mère ou de négliger son foyer. Sa remarque sur la difficulté qu'auraient les femmes à "lâcher prise" pour confier certaines responsabilités ménagères ou parentales à leur partenaire reviendra plusieurs fois dans les discussions. Cette manière de considérer que les femmes auraient une tendance à s'accaparer la sphère domestique et à ne pas laisser de place à leur conjoint est toujours ambiguë, elle ne présage en tout cas en rien de la volonté du mari de prendre effectivement à son compte certaines activités si sa femme lui en laisse le loisir. En réalité, le fait que cet échange des fonctions n'ait pour ainsi dire jamais lieu laisse à penser que les hommes ne font pas d'efforts démesurés pour convaincre leur épouse de leur laisser leur part de tâches ménagères ou usent même volontiers de "la stratégie du mauvais élève" qui "consiste à éviter d'apprendre à exécuter les tâches jugées rébarbatives" (Modak et Palazzo, 2002 : 29). A petites doses, certains partenaires des Arianes paraissent cependant aptes à gérer le foyer. Hélène, qui s'absente parfois le week-end pour un stage, confirme qu'il est tout à fait possible d'habituer les siens à se débrouiller de temps à autre en son absence, pour autant que cette nouvelle répartition temporaire reste exceptionnelle.

Iris est l'une des plus jeunes participantes à la formation. Pas question pour elle de tout faire au foyer même si son compagnon accepterait sans doute volontiers ce cas de figure. Il n'en reste pas moins que le partage n'est pas total, "le ménage, c'est plutôt pour elle". Joanna a

moins de chance, mais elle soulève sans le savoir un autre particularisme souvent relevé du travail effectué au foyer par les femmes : l'invisibilisation du travail ménager et parental, sa non-reconnaissance. C'est en bonne partie sur cette non-reconnaissance, ce "dénî de valeur" (Chaponnière et Ricci Lempen, 2012 : 92), qu'a porté le combat féministe dans les années soixante-dix (cf. point 1.3.). Mais près de cinquante ans plus tard, il n'est pas rare de retrouver l'argumentation qui nie la réalité de la somme de travail effectuée au foyer par les femmes et justifie que ce celui-ci ne soit pas rétribué, « ... *le travail au foyer ne mérite pas salaire puisque les femmes n'y accompliraient que des travaux qui pour elles sont naturels et non productifs, ...* » (Modak, 2011). Il reste de toute évidence à poursuivre dans ce domaine "un important travail sur les représentations et les discours" (Delphy et al., 2002 : 61) afin de "dénaturaliser" ces tâches sexuées, ce "*caring labour*" (Molinier, 2004 : 24). Précisons encore que si ce labeur quotidien et répétitif demeure souvent invisibilisé ou nié, ce sont les hommes qui y sont aveugles, "les femmes voient très bien tout ce qu'il y a à faire pour que les choses roulent, y compris quand elles exercent une profession à plein temps" (Roux, 2014 : 48).

Ben des fois, les hommes ils comprennent pas ça, je dois dire. Des fois mon mari il me dit "toi tu fais rien", comme ça. Je sais pas pourquoi il dit ça. Il devrait rester deux ou trois jours avec les enfants, après il verrait que je travaille. (Joanna)

Il arrive aussi que dans certains ménages la répartition des tâches évolue au fil du temps, malheureusement pas toujours en faveur de la femme. Un pas en avant, deux pas en arrière, le refrain est connu (Rapport sur les familles, 2017 : 27) et entraîne en général un "renforcement considérable du modèle des *statuts maître sexués*²⁰⁰" (Levi et Le Goff, 2016 : 13). Certains témoignages évoquent une dégradation du "partage" des tâches lorsque les "obligations" professionnelles, communautaires ou politiques du partenaire le poussent à augmenter son temps de travail hors du foyer. Là aussi, la démarche ne semble pas prêter à discussion même si la femme en subit clairement les conséquences. L'histoire récente de Sarah est un bon exemple de ce type de *backlash* (Faludi, 1993) qui remet en cause une organisation domestique qui laissait à la femme davantage de liberté d'action.

Maintenant que mon mari bosse à plein temps tout redevient normal. Il fait de moins en moins de choses. Avant, le mercredi c'était mon jour de congé. J'arrivais à onze heures et quart, j'avais fini mes cours, je prenais le journal et j'allais lire au salon, voilà. Eh ben je peux pas dire que ça me manque pas, hein. Le soir il avait fait les devoirs, réuni les enfants, il était allé les promener... Moi je pouvais aller marcher quand j'avais fini ou j'enchaînais avec d'autres

²⁰⁰ Cette notion chère à Le Goff et Levy postule que le principe de base de l'ancienne ségrégation des rôles sexuels masculins et féminins n'a pas perdu sa force structurante dans la situation actuelle, et "se manifeste avant tout par l'assignation prioritaire des femmes au champ familial et celle des hommes au champ professionnel" (Levy et Le Goff, 2016 : 14).

choses. Je m'occupais pas de savoir s'il y avait du souper ... rien ! (Sarah, après un changement d'horaires de travail de son mari).

Sarah est un peu à cran, ce jour-là, et j'en profite pour rappeler deux particularités du travail d'interview : le discours des actrices et acteurs sociaux est forcément tributaire du contexte et de la temporalité dans lequel il s'exprime et la recherche de longue durée permet également de mieux "interpréter" les discours des interlocutrices. La connaissant, je sais que j'aurais probablement obtenu un récit assez proche de sa part un autre jour, mais le fait qu'il y ait eu quelques frictions dans le couple la veille donne à mon interlocutrice l'occasion de durcir davantage le propos. Erika a elle aussi été confrontée à un désengagement de son mari et elle ne l'a pas bien vécu. Même si, comme ce fut souvent le cas pour d'autres, elle s'est finalement adaptée aux nouvelles circonstances tout en lui tenant rigueur de ce passage en force.

— Donc la question du partage des tâches au foyer va être vite traitée ?

— *Oui [rires]. Mais avant, c'était quelqu'un qui était hyper présent à la maison, jusqu'à quand on a eu la troisième. Au point où j'attendais qu'il rentre pour baigner le bébé. Parce que je me sentais pas du tout sûre de moi et lui avait eu des petits neveux et c'est quelqu'un de très à l'aise dans ce domaine-là. Et là, il m'a beaucoup aidée. Et ensuite est arrivé le troisième en juin et en octobre on est venu lui proposer de prendre des responsabilités dans son travail. Ben là, je me suis sentie abandonnée complètement.*

— Ça a drôlement changé la donne.

— *Oui alors ça, ça a été dur pendant quelques années. Inconsciemment, sans le faire exprès, j'ai eu des attitudes qui ont montré que je lui en voulais. C'était vraiment pas évident. Tu te retrouves avec trois petits enfants qui n'ont pas tout à fait deux ans chaque fois entre-deux ... Peut-être que quand tu as eu un mari qui n'a jamais rien fait, c'est normal. Mais lui, il participait énormément, du style on faisait le ménage ensemble. Je pouvais partir, il s'occupait des enfants, il faisait tout, quand tout à coup ... Oui, pour moi ça a été dur, là. Maintenant j'ai appris à gérer.* (Erika)

Les statistiques suisses ont d'ailleurs mis en avant cette diminution progressive de l'aide des partenaires masculins à partir de la naissance du premier enfant (Le Goff et Levy, 2016 : 16 ; Henchoz et Wernli, 2010 : 236). Une aide inversement proportionnelle à l'implication croissante des mères. Dans le cas d'Erika, c'est lors de la naissance du troisième enfant et en raison d'une nouvelle sollicitation professionnelle que son mari a décidé d'en revenir à une répartition des rôles plus traditionnelle. Il n'en demeure pas moins que comme l'écrivent Koncilja-Sartorius et Sauvain-Dugerdil: "l'arrivée de l'enfant constitue une bifurcation entre les parcours des femmes et des hommes" (2016 : 162). Une bifurcation qui semble donc s'accroître après la naissance d'autres enfants.

Une note originale en forme d'hommage au travail de l'homme pour en terminer avec ce point. C'est à Marilou qu'on la doit et, pour être juste, je dois préciser qu'il s'agit là d'un point de vue tout à fait marginal parmi les réponses que j'ai reçues lors de mes entretiens.

Oui, je me plains beaucoup. Mais justement on en a discuté avec une amie qui est venue me trouver il y a deux semaines et elle me disait "c'est vrai qu'on fait que se plaindre, mais par exemple quand ton mari se lève tous les jours le matin, est-ce que tu lui dis merci avant qu'il parte ?". Et c'est vrai que je me suis dit "non, je lui dis jamais merci pour ce qu'il fait, c'est tout à fait normal". (Marilou)

6.2. Indissociabilité des sphères domestiques et professionnelles

A la lecture des transcriptions d'entretiens, il apparaît rapidement que l'organisation au quotidien de l'existence des actrices de ma recherche, la soi-disant conciliation entre travail familial et travail professionnel qui ne "s'adresse qu'aux femmes et à elles seules" (Delphy, 2001: 34) et consiste en général davantage à cumuler qu'à concilier (Devreux, 2005b), représente un problème très concret pour les actrices du *parcoursArianna*, du moins pour celles qui seraient tentées — ou contraintes pour des raisons financières — d'exercer une activité rémunérée. Leurs partenaires masculins travaillant de toute manière quasiment tous à temps plein et ne cherchant par ailleurs guère à imaginer et mettre en pratique des alternatives au mode de fonctionnement familial, on serait bien en peine d'apercevoir des signes de réel changement du côté du partage du temps de travail entre hommes et femmes dans le Val d'Anniviers. C'est pourtant bien cette "conciliation", évoquée déjà au chapitre 4. de cette thèse et largement malmenée dans la littérature féministe²⁰¹ qui mène à « ... *la chasse aux temps morts et la recherche du cumul des tâches avec une alternance subtile de tâches domestiques et de tâches salariées, avec des moments de cumul des deux* » (Commaille, 1993 : 31) que préconisent et tentent de favoriser les conceptrices du *parcoursArianna* lorsqu'elles prétendent que les femmes du parcours pourraient conjuguer au mieux vie de famille et activités professionnelles grâce à l'élaboration de microentreprises *in situ* et grâce à l'usage des nouvelles technologies.

Il est en effet en permanence question durant les conversations avec les Arianes qui exercent une activité professionnelle, que ce soit en filigrane ou plus explicitement, de la charge permanente qu'imposent les tentatives d'articuler travail éducativo-domestique et travail professionnel et des difficultés que représentent pour elles la tentative de dissocier les deux domaines. C'est ce qu'à la suite de Galerand et Kergoat (2008) nous nommons l'"indissociabilité des sphères", un phénomène d'"enchevêtrement de la sphère familiale et de

²⁰¹ Pailhé et Solaz, 2010 ; Drancourt, 2009 ; Ricci-Lempen, 2007 ; Bachmann et al., 2004 ; Tremblay, 2004 ; Lapeyre et Le Feuvre, 2004 ; Junter-Loiseau, 1999 ; Vandelac et Méthot, 1993.

la sphère de l'activité professionnelle" (Pfefferkorn, 2012 : 257) auquel les hommes ne sont que rarement confrontés puisque pour eux les obligations familiales n'interfèrent pas avec le temps professionnel (Coltrane : 1998 : 68). Certaines femmes qui en ont la possibilité matérielle semblent avoir renoncé à cette inatteignable ubiquité, à cette injonction que certaines auteures qualifient de "double" (Praz et al., 2011 : 6) ou de "contradictoire" (Commaille, 2001).

Je l'ai écrit déjà dans le chapitre consacré aux références théoriques convoquées pour ce travail, le concept d'"indissociabilité" entre sphère domestique et professionnelle (Galerand et Kergoat, 2008) représente un des principaux outils d'analyse auquel je me réfère pour mon travail car cette réalité en forme d'injonction à l'ubiquité que vivent les femmes au quotidien me paraît être un frein indiscutable à leur émancipation. Il est d'ailleurs intéressant de constater à quel point ce concept scientifique émerge souvent du discours des actrices de ma recherche, davantage d'ailleurs que celui de conciliation.

La femme, elle a toujours ce petit coin soucieux de dire "ah, je dois organiser, placer les enfants là". Je sais pas moi, la femme, elle a toujours quand même un petit souci. Même en travaillant à 100%, elle a toujours un petit souci. "Mes enfants ils reviennent à quelle heure ?". Tandis que l'homme, il part travailler sans soucis. Et si on lui a dit de faire le souper ou de s'occuper des enfants, il le fera. Mais ça ne vient pas automatiquement. Et pis la femme qui va travailler ... Et ben moi je sais que je les ai envoyés à l'école, qu'ils sont à l'école jusqu'à trois heures, mais tout est comme ça. L'homme, il revient à six heures, il a pas pensé vraiment aux enfants. Si à quatre heures ils avaient le dentiste, tout ça. C'est pas leur souci. (...) C'est clair qu'il y a des hommes qui font la cuisine, des hommes qui font ... Je suis d'accord, mais le souci, l'organisation, c'est quand même la femme qui l'a. (Carine)

Rien à rajouter, tout y est ! Carine explique à sa manière ce qui a été conceptualisé par Messant : « *L'indissociabilité des sphères n'est pas un outil conceptuel pour rendre compte de l'interdépendance des sphères privée et professionnelle, c'est une réalité que vivent les femmes. Dans la "vraie" vie des femmes, les deux mondes ne sont pas dissociables* » (2008 : 8). Nous avons bien là les deux expressions, scientifique et profane, d'une même problématique. Hélène décrit aussi les différents degrés de responsabilisation entre elle et son mari. Il est d'accord de donner un coup de main, pour autant qu'elle le lui rappelle. La gestionnaire, c'est bien elle. A l'instar de Sarah qui tient un discours similaire en admettant toutefois bénéficier dans son métier très exigeant de quelques plages d'isolation complète pendant lesquelles elle "oublie ses enfants", certaines arrivent pourtant à trouver des échappatoires pour un temps, à préserver des périodes de tranquillité dans un monde "à soi"²⁰² ou des espaces privilégiés pour leurs activités personnelles à l'extérieur. Mais pour elles, ces

²⁰² Woolf, Virginia. 1998. *Une chambre à soi*. Paris : Denoël. (Édition originale en anglais : *A Room of One's Own*. 1929. London : Hogarth Press)

moments sont rares et nécessitent une excellente organisation préalable. C'est le cas par exemple d'autres participantes comme Nina qui parviennent parfois à s'éclipser du foyer pour un temps, non sans avoir anticipé les manquements de leur partenaire, par exemple dans le domaine de la préparation des repas, en congelant à l'avance un certain nombre de mets à réchauffer : "Ça demande une énergie terrible d'exiger et de dire *cette plage-là, elle est pour moi*. Et pis la plage elle peut vite disparaître" (Sarah). Laissons le mot de la fin à Amélie qui exprime à sa manière et très simplement le concept d'indissociabilité des sphères professionnelle et domestique.

Cette semaine je me disais qu'au fond, les hommes — et en parlant avec des amies je pense que ce n'est pas seulement le mien —, ils travaillent beaucoup et ça leur prend beaucoup de temps. Mais tout ce qui est à côté — mon mari dirait l'"intendance" — c'est moi qui dois m'en occuper. Et quelque part, c'est pas le temps que ça me prend, c'est le tourment que ça me met dans la tête. De dire "j'ai pas encore"... D'ailleurs je n'ai pas encore organisé demain ! [rire] (Amélie)

Voici qui confirme de belle manière la persistance en ce début de 21^e siècle du phénomène de "non-séparabilité"²⁰³ des sphères domestique et professionnelle proposé par Haicault il y a plus de trente ans (Haicault, 1984 ; Pailhé et Solaz, 2010) et même par Virginia Woolf dès l'année 1938 quand elle écrivait « *L'univers de la vie privée et celui de la vie publique sont inséparablement liés. Les tyrannies et les servilités de l'un sont aussi les tyrannies et les servilités de l'autre* » (1978 : 250). Et le mot "tourment" utilisé par Amélie, est très évocateur de cette charge mentale, souvent appelée stress par d'autres, qui constitue bien, avec une intensité variable, le lot de la majorité des protagonistes de ma recherche et que leurs partenaires ne connaissent qu'exceptionnellement sous cette forme.

6.3. La participation des hommes aux tâches domestiques selon leurs partenaires

Difficile d'aborder le thème du partage des tâches sans s'intéresser plus en détail à la participation des partenaires masculins des femmes du *parcours Arianna* aux diverses activités domestico parentales. A l'échelle nationale, les données les plus récentes sur ce thème montrent que l'on peut interpréter les mêmes données de l'Office fédéral de la statistique de diverses manières. Dans le rapport publié en 2017 par le Conseil fédéral, on découvre la phrase suivante :

²⁰³ Plutôt que de "simplement" les additionner, les femmes sont, selon Haicault, amenées à superposer des charges incompatibles entre elles (Tahon, 2016 : 5).

« S'il est un fait incontestable, c'est bien que les hommes — en tant que pères — sont plus engagés familialement qu'auparavant. C'est en particulier le cas dans les couples avec de jeunes enfants, où le temps qu'ils consacrent à la famille est passé de 7 à 8 heures hebdomadaires en 1978/1980 à 31 en 2013. Les pères s'occupent donc davantage de leurs enfants que précédemment » (2017 : 20).

Trente et une heures par semaine, soit environ trois heures trente par jour seulement pour les tâches parentales pour des hommes dont l'immense majorité travaille à plein temps, voilà qui est surprenant. Particulièrement si l'on se réfère aux statistiques qui ont inspiré ce rapport :

« Dans la plupart des ménages, la responsabilité principale des tâches ménagères et des soins aux enfants incombe aux femmes. Les tâches ménagères sont accomplies principalement par les femmes dans près de deux tiers des ménages de couples (63%) où les deux partenaires ont entre 25 et 54 ans, et principalement par les hommes dans seulement 5,1%²⁰⁴ de ces ménages. Dans les ménages restants, les deux partenaires effectuent ensemble ces travaux » (OFS, 2017 : 39).

En ce qui concerne le partage des tâches, le discours des Arianes sur l'apport de leur partenaire à la tenue du ménage ou aux activités de parentage est bien plus proche des 5% cités ci-dessus que des trente et une heures du rapport du Conseil fédéral. Il peut aussi se révéler ambigu. D'un côté, elles soulignent souvent à quel point l'homme du foyer donne volontiers un coup de main. Autant qu'il le peut et en tous cas bien plus que ça n'est le cas chez leurs proches — les phénomènes de survalorisation et de justification par comparaison sont connus (Roux, 2008 : 120) —, mais d'autre part, elles ne semblent pas vraiment le croire lorsqu'il prétend être prêt à échanger les rôles et elles pensent qu'il n'en serait de toute manière pas capable.

Moi je ne travaille plus depuis 94, donc ça fait un bail. (...) Une fois j'ai dit "ah, moi j'en ai marre de la maison !". Il m'a dit "je t'ai posé une fois la question si tu voulais que je reste moi à la maison". Et pis moi j'avais l'impression de pas m'en souvenir. Je m'en souvenais, mais quelque part, dans ma tête, c'était plus possible de tout remettre en question. (...) C'est vrai que j'étais pas capable de tout d'un coup m'arrêter et de dire : "je trouve un boulot et pis toi tu restes à la maison". D'ailleurs, je sais pas s'il en aurait été capable. De le dire, oui, ... (Amélie)

Après une période difficile et alors qu'une amélioration de ses conditions de vie se dessine parce que les enfants sont moins présents au foyer, Amélie a des doutes sur ses envies réelles.

²⁰⁴ Un chiffre qui n'a augmenté que de 0,1% par rapport au 5% annoncés dans l'étude précédente de 2015 (OFS, 2015 : 14).

Après une si longue absence d'activités professionnelles, et devant le peu d'opportunités offertes dans la vallée à l'universitaire qu'elle est, une réinsertion dans le marché de l'emploi local lui paraît difficile à envisager. Elle semble de toute manière penser que l'alternative proposée par son mari était surtout virtuelle. D'autres hommes plaisaient sur ce thème.

— Vous n'avez pas eu à discuter vraiment de qui allait rester à la maison, ça s'est fait de soi-même, non ?

— *Oui, voilà, mais c'est vrai qu'on a eu plaisanté sur ça. Pis mon mari, il disait "oui, ben le jour où tu gagnes pour faire vivre toute la famille...". Mais en étant à 50%, je peux pas faire vivre la famille. C'était plutôt sur le ton de la plaisanterie, mais je suis très bien dans ce confort-là aussi, à quelque part.* (Erika)

A nouveau, lorsqu'une discussion s'amorce sur le thème du partage des tâches, elle ne va pas très loin. Là encore, les méfaits du cercle vicieux décrit par Cattaneo sont démontrés : «... l'assignation prioritaire des femmes à la sphère domestique les oblige à travailler à temps partiel, et le fait d'être à temps partiel les renvoie en toute logique dans la sphère domestique » (1996 : 159). Une fois que le phénomène de la diminution du temps de travail de la femme est amorcé, il est difficile de faire machine arrière.

— C'est-à-dire que la maison, c'est toi, quoi ?

— *Oui, c'est moi.*

— Au mieux, tu dirais quoi ? Que ton mari fait parfois la vaisselle ...

— *Alors j'ai de la chance parce qu'il aide, c'est vrai, tous les jours il aide. Après le repas, c'est lui qui a fait la vaisselle hier soir. (...) Je dis pas que c'est quelqu'un qui fait rien, parce qu'il aide. Des fois c'est moi qui ...*

— Qui pousse un peu ?

— *[rires] ... oui.*

— Mais sinon, ménage, gestion des enfants, organisation des activités pendant la semaine ...

— *C'est moi, c'est clair, et lui, souvent, il ne sait même pas ce qui se passe, franchement.* (Mélanie)

Mélanie estime qu'elle "a de la chance". Son mari lui donne un coup de main de temps à autre, même s'il manque un peu d'initiative. Le partenaire de Joanna se charge aussi de quelques menus travaux au foyer, mais il faut prendre garde à ne pas trop exiger de lui, "Pas trop demander, pas trop forcer, parce qu'après, ça devient trop". Celui de Patty n'a pas du tout le loisir de l'aider pendant la semaine, "mais le week-end, il est magnifique avec les enfants, vraiment bien". Il en va de même pour le mari de Marilou qui prend en charge les enfants lorsqu'elle s'absente parfois pour des formations en fin de semaine. Rien de très étonnant puisque c'est en effet durant cette courte période que les pères

interviennent le plus volontiers dans la vie de leur progéniture (Bachmann et al. 2016 : 72 ; Molénat, 2014 : 227 ; Pailhé et Solaz, 2010 : 35). Notons au passage que les femmes ne profitent que rarement de ces moments pour se livrer à des activités extra familiales de repos ou de loisirs, mais les mettent plus facilement à profit pour s'employer à des tâches domestiques en retard ou inachevées. Ces moments sont généralement comptabilisés dans les heures de travail effectuées au foyer par les hommes sans trop tenir compte de la différence entre jouer au jardin ou aller skier avec les enfants et se charger de la lessive familiale, par exemple. En réalité, cuisiner et faire parfois la vaisselle sont les activités "domestiques" que les femmes d'Arianna mentionnent le plus fréquemment lorsqu'elles font le compte de l'aide apportée par leur partenaire. Notons tout de même que Marilou a réussi à dégager une plage de temps suffisante durant les week-ends pour aller suivre une formation. Ce qui n'est de loin pas le cas de toutes celles qui désireraient en faire autant. Mais, répétons-le, il s'agit bien la plupart du temps d'aide ponctuelle qui ne remet pas en questions la structure fondamentale de la division sexuelle des tâches. Ne noircissons toutefois pas le tableau, certains pères sont vraiment actifs, que ce soit pour les tâches domestiques ou pour s'occuper des enfants. Le compagnon de Magali "cuisine beaucoup et il s'occupe beaucoup de notre fille", nous a-t-elle dit. Mais s'il peut le faire, c'est parce que ses horaires de travail sont flexibles, quelque chose de rare en Anniviers. Auparavant, celui de Sarah prenait tout en charge pendant un jour par semaine, y compris les repas : "C'est toujours meilleur que moi, parce que c'est papa qui fait" [rires]. Et dans la famille de Jeanne "il y avait un partage des tâches", même si "c'est vrai que c'était pas complètement équitable". Il est vrai qu'un partage n'est pas nécessairement équitable, c'est même tout le problème.

J'ai entendu parler à de nombreuses reprises par les participantes au *parcours Arianna* de la bonne volonté affichée par leur partenaire pour aider autant que faire se peut aux travaux ménagers, de leur désir affiché de s'investir davantage à ce niveau, voire de leurs propositions épisodiques de carrément échanger leur rôle de "monsieur gagne-pain" avec celui de "madame gagne-petit"²⁰⁵ de leur femme. Des efforts qu'elles "valorisent" volontiers (Roux, 2009 : chp. 2 et 2014). J'ai aussi écouté lorsque ces mêmes femmes prenaient la défense de leurs partenaires. "Il travaille déjà à 150%, je ne vais pas en plus lui demander de passer l'aspirateur" ou "il n'y peut pas grand-chose, il a été gâté par sa mère, élevé ainsi".

J'ai pris note du fait que dans les rares couples où l'homme participe réellement aux travaux du ménage et déleste quelque peu sa femme des charges qui d'habitude lui reviennent, il peut le faire parce qu'il est indépendant ou exerce une profession avec des horaires souples. Il y a donc bien un lien de cause à effet entre le type d'emploi occupé par l'homme et sa capacité à

²⁰⁵ "Monsieur Gagne-pain et Madame Gagne-petit" ; titre d'un débat organisé par le MAGE en juin 2011 à l'Université Paris-Descartes.

contribuer aux travaux domestico parentaux²⁰⁶. Pour autant qu'il le souhaite réellement, bien sûr comme le fait remarquer Jeanne lorsque j'évoque avec elle les entretiens menés avec ses collègues du *pA*.

— Et après, on me cite toujours un exemple : "en tout cas, s'il arrive assez tôt, c'est lui qui fait la vaisselle ou même le repas !"

— *Mais il ne fait rien pour arriver assez tôt !* (Jeanne)

Les contributions masculines restent de toute manière minimales dans la majorité des cas et le conjoint constitue dans le meilleur des cas un "parent d'appoint" (De Singly, 2013 : 86). Comme l'écrivait Anne-Françoise Praz en 2011, "L'implication des pères (...) reste problématique" (Praz et al., 2011 : 9) et le changement depuis lors n'est pas plus perceptible en Anniviers qu'ailleurs en Suisse. Que les Arianes se débrouillent seules ou qu'elles reçoivent une aide effective de leur partenaire, principalement pour « *les activités domestiques considérées comme les plus agréables (le bricolage ou le jardinage), celles qui se déroulent à l'extérieur du foyer (les courses) ou qui impliquent une relation ludique ou éducative avec les enfants* » (Brousse, 2015 : 133), que leurs discours sur la volonté de collaboration de leur mari soient à charge ou à décharge, le résultat est en définitive le même : "L'asymétrie des rôles parentaux" (Blöss, 2016 : 56) demeure la norme et si les mères sont mises sans cesse à contribution au quotidien, "l'intervention masculine se distingue par son caractère ponctuel" (ibid.). Chacune des participantes reste bien assignée à la sphère domestique et à l'éducation des enfants, avec de temps à autre l'appui plus ou moins convaincant de son partenaire. Le cas inverse n'existe pas.

6.4. Processus de justification et légitimation de la division sexuelle des tâches

Nous avons bien compris que la division sexuelle inégale des activités était une réalité vécue au quotidien par l'immense majorité des participantes du *parcours Arianna* au sein de leur ménage et/ou de leur famille. Les Arianes paient donc jour après jour un lourd tribut au phénomène d'indissociabilité des sphères auquel leurs partenaires échappent. Comment ces femmes justifient-elles cette séparation des tâches très marquée ? Comment parviennent-elles à intégrer à leur vision du couple ce phénomène d'indissociabilité des sphères dont elles sont les seules à souffrir ?

²⁰⁶ C'est ce que démontrent également les chiffres de l'OFS : « *Comme pour les soins aux enfants, le partage des tâches domestiques dépend également du modèle d'activité professionnelle. Lorsque l'homme travaille à plein temps et que la femme n'exerce pas d'activité lucrative ou une activité à temps partiel, les tâches domestiques sont principalement accomplies par la femme dans la grande majorité des ménages (83 et 76% respectivement)* » (OFS, 2015 : 14-15).

Quatre principaux types de justifications peuvent être identifiés : cette répartition des tâches est normale et/ou naturelle²⁰⁷, et de toute manière difficile à remettre en cause ; il s'agit d'une reproduction des modèles acquis dans le cadre familial — d'un "habitus" dirait Bourdieu (Bourdieu, 2000 : 256 ; Wacquant, 1992 : 25-26) ; l'explication en forme d'auto-persuasion par les "compétences féminines" supérieures est également présente dans les discours ; finalement on découvre une posture plus critique chez certaines femmes séparées ou divorcées qui réalisent qu'il n'y a rien d'intangible dans cette division des tâches. L'idée d'une complémentarité entre femmes et hommes est convoquée par quelques-unes de mes interlocutrices, mais comme c'est rarement le cas et qu'en plus je m'attarde sur ce thème au point 6.7., je ne fais ici que le mentionner. Bien sûr, rares sont les témoignages qui ne se réfèrent qu'à l'une ou l'autre de ces explications. Elles s'entrelacent souvent et parfois même de manière apparemment contradictoire comme nous le constaterons chez Carine un peu plus bas. Il faut donc appréhender cette approche axiologique comme une tentative d'organiser l'éventail d'arguments exposés par les Arianes plutôt que de ramener ceux-ci de manière figée à des individus spécifiques.

Une division des tâches normale ou du moins difficilement contestable

Julie est l'une de mes plus jeunes interlocutrices. Elle n'est guère satisfaite du rôle qui lui est attribué dans son ménage, mais elle la trouve pourtant équitable puisque son partenaire travaille à l'extérieur et pourvoit aux besoins financiers de la famille.

Des fois, je pète les plombs parce que j'ai l'impression de m'occuper de tout alors que, entre guillemets, j'ai l'impression que lui s'occupe que de son travail et un petit peu de notre fille quand même, et que moi j'ai toutes les choses de la maison : le repassage, le ménage ... Mais bon, il me semble quand même juste que ce soit moi qui m'occupe du foyer. (Julie)

Sa représentation des fonctions de chacun·e au sein du couple reste assez normative. Elle évoque le cas de connaissances proches chez qui les rôles traditionnels sont inversés, mais ne s' imagine pas du tout dans cette situation. Selon Julie, l'homme doit tout de même représenter le pôle fort du couple, "physiquement et mentalement", et être apte à prendre les choses en main en cas de besoin. En bref, il doit jouer son rôle masculin de responsable de famille. Elle souhaiterait tout de même plus de coopération de sa part au foyer tout en jugeant important de s'occuper elle-même de sa fille. Quant à Fabienne son opinion sur les causes de l'interruption de l'activité professionnelle chez les femmes semble faite.

²⁰⁷ On notera que l'usage des termes "normal" et "naturel" prête facilement à confusion dans les propos retranscrits. "Naturel" signifie la plupart du temps "normal", c'est-à-dire que le second terme fait en général davantage référence aux conventions et normes en usage qu'à une perception essentialiste des comportements.

— *Mais tu ne crois pas que c'est une question de nature, finalement ?*

— C'est un peu ma question.

— *Je pense que c'est quand même une question de nature.* (Fabienne)

Les propos de Carine vont en partie dans le même sens que ceux de Fabienne, mais ils paraissent si ce n'est contradictoires, du moins en évolution au fil de notre discussion. Elle évoque pour commencer l'influence du modèle parental — un argument sur lequel je reviens plus bas —, puis prétend en se basant sur sa propre expérience qu'hommes et femmes sont fondamentalement différents : "Avant j'étais naïve et je pensais qu'on avait peut-être des ressemblances, mais je crois qu'on a vraiment tout différent [rires]". Ce constat est à mettre peut-être en perspective avec la rupture récente de son couple. Elle affirme pour terminer "que c'est l'homme qui s'est dit que c'était la femme qui devait faire ça, et pis voilà". En quelque sorte une amorce de critique de la domination. L'intérêt de l'entretien ethnographique me paraît clair dans ce cas. Confrontée à une ou des question(s) en partie nouvelles avec l'espace suffisant pour y penser, l'actrice évolue "en direct" dans son appréhension du problème évoqué. Ce qui ne facilite par le travail classificatoire du chercheur, mais reflète sans doute mieux la réalité d'une réflexion *in progress* et la complexité de la problématique. Qu'elles considèrent ou non que la répartition des tâches entre elles-mêmes et leur partenaire est juste, toutes les participantes ne se sentent pas nécessairement compétentes pour le rôle qui leur est dévolu par tradition sexuée. Amélie en est une excellente illustration.

— *Non, mais après, tu sais, des fois je me pose la question. Je ne suis pas toujours à l'aise dans mon rôle de mère. Je vais mieux maintenant, mais j'ai l'impression d'être un peu foireuse, aussi bien pour le ménage que pour l'éducation, etc.* (Amélie)

Parfois mal à l'aise dans son rôle maternel, Amélie juge tout de même que sa présence au foyer est indispensable au développement des enfants. Plus exactement, elle précise que peu importe de quel parent il s'agit, l'important est que quelqu'un soit présent pour eux. Mais si je me réfère à son couple ou aux autres ménages de mon enquête, ce quelqu'un est bel et bien la mère dans la quasi-totalité des cas. Joanna estime pourtant que son mari serait plus apte à s'occuper du ménage qu'elle-même, "mais bon, c'est seulement qu'il veut pas faire" [rires]. Elle adopte une position fataliste et semble avoir peu d'espoir quant à un prochain revirement de son partenaire : "Je pense qu'on n'y arriverait pas. Parce que lui, il est pas assez ouvert pour ça, tu sais. Il a ses idées, il change pas d'idées. Moi j'aimerais bien, mais lui il y arrive pas". Il y a de la résignation chez Joanna qui semble avoir abandonné tout espoir de négociation. Pour elle, la question du partage des tâches dépend de l'accord et de la bonne volonté de l'homme et en l'absence d'évolution notable, les

femmes font ce qu'il y a à faire même si c'est une double journée²⁰⁸ (Kergoat, 2012 ; Hochschild, 2012 ; Delphy, 2003 ; Roux, 1998) qui attend celles qui désireraient trouver un emploi. "Donc ça sera une chose de plus, mais j'arriverai bien à le faire vu que si je veux travailler, c'est comme ça !". Pour Fabienne, la situation est différente puisqu'elle est dans l'obligation de travailler à temps partiel pour que le couple s'en sorte économiquement. Mais là encore, l'impression demeure. Ce sont en définitive les hommes qui décident : "Je pense que c'est à chacun de voir son truc. Si l'homme est d'accord de faire, mais il y a peut-être des hommes qui sont pas d'accord de s'impliquer à ce niveau [du travail domestique]". Si l'organisation patriarcale de la famille des Arianes admet quelques nuances, elle semble dans la majorité des cas intangible sur le fond. Mais comment on est-on arrivé à cette situation de blocage ?

Une explication par la socialisation différenciée en milieu familial

L'éducation différenciée entre garçons et filles est l'argument le plus fréquemment mis en avant par mes interlocutrices qui rejoignent en cela Martine Court : « ... *les conduites des individus sont en effet déterminées pour une part importante par les habitudes constituées au sein de la famille au cours de l'enfance et de l'adolescence* (2016 : 73).

— Ça te semble normal que cela soit l'homme qui travaille à l'extérieur à plein temps et que la femme s'occupe du foyer ?

— *C'est lié à ce que j'ai toujours entendu dans ma famille, quoi. Au boulet qu'on traîne de génération en génération. C'est les mêmes schémas qui se reproduisent chaque fois. Je crois que c'est naturel pour nous.*

— Parce qu'en fait, on aurait pu imaginer que tu sois indépendante financièrement et que la situation soit inversée.

— *Mais non, ça s'est pas posé comme ça...* (Marilou, résignée)

La fin de l'extrait d'entretien de Marilou reflète bien la tendance forte qui se dégage du questionnement sur la division sexuelle du travail dans ces entretiens. Les femmes peuvent en théorie tout à fait concevoir un autre mode de partage, mais dans les faits, il est exceptionnel que les choses changent. Quant à Joanna qui, nous l'avons vu, ne place guère d'espoir dans la capacité — ou à la volonté — de changement de son mari, les causes de ce manque de souplesse sont pour elle assez évidentes : "Si tu penses, déjà depuis tout petit, on voit que le papa il part et qu'on est tout le temps avec la maman. C'est une histoire d'éducation, hein". (Joanna)

On trouve dans les entretiens quantité d'explications au comportement du partenaire ou de l'ex-partenaire : ici l'exemple parental, mais aussi la mentalité anniviarde, la surprotection de

²⁰⁸ cf. "Double journée et charge mentale", p. 187.

la mère. Mais identifier les causes n'est pas toujours suffisant pour préserver le couple des conflits. Chez Jeanne, Pascale ou encore Betty, la répartition des tâches était par trop inégale et ce phénomène a largement contribué à la séparation. Pourtant, selon Mélanie et bien d'autres, les hommes ne sont *a priori* pas moins compétents dans la gestion du foyer et pour le parentage que les femmes et il n'y a, en dehors de la perpétuation des normes et des modèles intégrés dès la petite enfance, pas de raison pour que ce système perdure. Il n'empêche que comme c'est souvent le cas, il y a un pas entre représentations et mises en pratique. Chez la majorité des participantes au *pA*, les normes sont parfaitement respectées. On constate donc que la justification des comportements dans la sphère domestique par l'imprégnation du modèle parental traditionnel chez leur mari est très présente chez les Arianes. Nous verrons au point suivant que certaines d'entre elles sont également conscientes de jouer un rôle identique dans l'éducation de leurs propres enfants.

L'effet performatif du concept de "compétences féminines"

Il est souvent difficile de faire la part des choses entre l'envie pour certaines femmes de conserver la main mise sur la sphère domestique — en partie en se persuadant qu'elles sont de toute manière plus qualifiées pour gérer cet espace —, et l'envie ou la nécessité de déléguer certaines tâches à leur partenaire. C'est une thématique qui revient de temps à autre dans les entretiens. Anouk, par exemple, ne se résout pas abandonner "son domaine" et se moque d'elle-même à ce sujet. Les pratiques d'évitement, conscientes ou non, de leurs partenaires n'améliorent certes pas les choses. Peu importe que ceux-ci s'empressent de se montrer peu qualifiés pour effectuer telle ou telle tâche ou, qu'effectivement, ils soient particulièrement malhabiles pour s'attaquer aux activités du foyer, c'est bien sûr le manque de pratique plutôt qu'une réelle incapacité qui est en cause. Le résultat est pourtant le même : la femme conserve son rôle et Joanna n'est de loin pas la seule à subir les conséquences de ce phénomène dont elle décrit fort bien les deux composantes mentionnées ci-dessus.

C'est vrai qu'il y a des trucs que nous déjà, dans notre tête, on dit "non, ça je fais moi parce que je le fais mieux que lui". Parce que j'ai toujours fait moi et que c'est clair que si lui il commence ... Moi je me souviens que mon mari, pour mon premier enfant, il a jamais changé une culotte si j'étais pas là. Mais c'était rare que j'étais pas là, tu vois. Parce que lui il me disait "non, fais toi parce que moi j'ai peur de ...". Et je disais "oui oui, laisse". (...) Alors pour le deuxième, il a un peu plus participé. (Joanna)

Dans le cas de Sabine, ce sont ses filles qui ont attiré son attention sur son comportement vis-à-vis de son mari en soulignant que : "c'est ta faute parce que quand papa il faisait, c'était pas assez bien pour toi". Et Patty va dans le même sens lorsqu'elle soutient qu'"il y a des femmes qui ne donnent pas la chance aux hommes, aux maris, pour faire ça. Parce qu'ils sont

vraiment capables". Rappelons-nous tout de même pour confronter discours et pratique qu'elle nous a confirmé plus tôt que le partage des tâches institué avec son propre époux avait échoué. Jeanne, mère de quatre enfants, a de son côté plutôt tendance à "absoudre" son ex-partenaire. C'est surtout elle qui aurait dû s'y prendre d'une autre manière et, comme d'autres femmes l'ont dit déjà, le "laisser faire" davantage.

Je me dis rétrospectivement qu'à quelque part, j'ai une responsabilité dans le fait d'avoir gardé beaucoup de prérogatives familiales et ménagères, plus le travail (...). Par exemple, pour le ménage c'est vrai qu'il disait "mais pourquoi tu m'as pas dit ? Fallait le dire !". Mais ça se peut bien aussi que moi, j'avais l'impression qu'il devait voir tout seul. (Jeanne)

On le voit, une ambiguïté ressort fréquemment des entretiens menés avec les participantes au *pA* entre l'envie affichée de ne plus prendre en charge l'ensemble des tâches domestico parentales et la crainte fondée sur les nouvelles injonctions à l'égalité d'"une dépossession par la société et par la science des prérogatives maternelles" (Ménissier, 2016 : 174). Des prérogatives qui sont à la fois revendiquées par les femmes au prétexte de compétences supposées supérieures en matière de ménage et rejetées par lassitude d'avoir à effectuer quotidiennement des tâches somme toute de peu d'intérêt. Des prérogatives qui ne sont de plus, on s'en doute, peu contestées par leurs partenaires.

Une position critique ... *a posteriori*

Si l'on se fie à ce qu'expriment Betty et Elodie lors de nos conversations, elles ont suffisamment appris de leurs mauvaises expériences précédentes — les deux sont séparées — pour éviter de reproduire une organisation domestique aussi inégalitaire dans le futur si elles se remettent un jour en ménage. La première admet qu'elle était "plus vieille à 20 ans qu'à quarante" et que pour elle "c'était une évidence, si j'avais des enfants, c'était pour rester à la maison", alors que la seconde analyse rétrospectivement son ex-existence de femme mariée, tout en mettant en exergue les difficultés rencontrées dans son actuelle famille monoparentale.

— *Bon, ben c'est aussi parce qu'on a encore toujours quand même le modèle de couple, quoi. On a encore dans l'idée que l'homme gagne notre vie. Moi je suis [désormais] complètement hors de ça et pis en plus, j'ai fait des choix. Mais c'est compliqué et je me rends bien compte que gagner sa vie, c'est pas évident.*

— C'est juste, mais ce qui est étonnant c'est que cette prise de conscience ne survienne qu'après un crash familial. Tout à coup on est confronté à cet état de fait. Mais avant, c'est comme si ...

— *Mais parce que la femme dans le couple, elle ne se rend même pas compte [rires]. (Betty)*

Pascale est également divorcée, mais elle est depuis deux ans avec un nouveau partenaire qui paraît très différent de son ex-mari. Elle est en tout cas convaincue qu'il est possible de trouver avec lui un arrangement plus équitable. Comme nous le verrons dans la deuxième série d'entretiens, le partage s'avèrera plus compliqué par la suite : *"Moi, quelques mois après que j'ai divorcé, j'ai rencontré quelqu'un. J'ai un copain depuis deux ans. On vit pas ensemble et lui, il est complètement à l'opposé [de l'ancien partenaire]. Il fait tout"*.

Un regard réflexif

Après avoir présenté les principaux éléments des discours de justifications des femmes sur la division sexuelle du travail dans leur couple, voyons encore comment mes interlocutrices relèvent parfois par elles-mêmes le rôle qu'elle joue dans la reproduction de certaines pratiques inégalitaires au sein de la famille. Je me réfère volontiers à la "théorie de la pratique" (Bourdieu, 2000 ; Ortner, 2006) pour articuler structures sociétales — en l'occurrence, patriarcales — et potentialités d'action des acteurs et actrices à l'intérieur de ces structures. J'entends par là que si les actrices et acteurs sociaux sont modélé-e-s par des systèmes, ils et elles contribuent en retour à la reproduction et/ou à la modification de ces systèmes contraignants. Connell et Messerschmidt l'ont bien signalé : *« Comme les recherches fondées sur des histoires de vie l'ont bien montré, les femmes occupent une position centrale dans de nombreux processus qui participent à la construction des masculinités, en tant que mères, camarades de classe, petites amies, partenaires sexuelles ou encore épouses »* (2015 : 177).

J'ai relevé parmi les témoignages de mes interlocutrices quelques explications autoculpabilisatrices et/ou simplement réflexives qui, si elles sont le fruit d'excellentes analyses, ne paraissent pas pour autant porteuses de changement. Pour commencer, on peut évoquer une certaine perpétuation au quotidien des inégalités par la mère de famille. Amélie et Mélanie sont tout à fait conscientes de leur rôle dans la perpétuation de la division des tâches et, si elles décryptent fort bien la situation, elles ne semblent pas en mesure de modifier leur manière d'agir pour autant. La première semble même y avoir renoncé.

Par rapport à l'éducation de mes fils, je trouve que je leur laisse pas assez faire [dans le domaine du ménage] et que je suis une grosse bécasse de m'étonner après qu'ils le fassent pas naturellement. Je continue des fois à attendre, là, et puis ça vient pas [rires]. Donc voilà, je pense que je vais éduquer des machos comme ma belle-mère a éduqué mon mari, comme ma mère a éduqué mon frère, voilà. (Amélie)

La seconde tente d'améliorer les comportements de ses enfants pas à pas, mais entre désir d'évolution et constat du fonctionnement traditionnel de sa propre famille, il est difficile de savoir où elle se situe vraiment : "Oui oui, des fois je réalise que le modèle qu'on donne à nos enfants à la maison c'est important pour leur vie avec leur future femme. Donc moi je suis pas sûre que je suis le bon modèle parce qu'on est assez traditionnels" (Mélania). Mosconi s'est posé la bonne question à ce propos : « *D'où vient que beaucoup de personnes interrogées aujourd'hui reconnaissent que la féminité et la masculinité ne sont pas naturelles mais culturelles, et cependant, quand elles deviennent parents, retournent à la croyance que les différences qu'elles observent entre leurs filles et leurs fils sont naturelles, ne viennent pas de l'éducation puisqu'elles les ont élevées, croient-elles, de la même façon* » (2016 : 11).

Il est évident que la posture et les discours de nombreuses participantes au *parcoursArianna* reflète toute la complexité qu'il y a pour les femmes à articuler la perception d'un changement sociétal et l'envie fréquente d'en être partie prenante, avec la difficulté d'échapper plus concrètement à un fonctionnement familial très traditionnel bien rôdé dans les pratiques du quotidien dont l'équilibre serait menacé par trop de remises en question. Les diverses justifications apportées par les participantes à la division sexuelle des tâches dans leur couple/famille ne s'inscrivent qu'imparfaitement dans les "trois principaux facteurs expliquant la répartition du travail domestique" présentés par Henchoz et Wernli (2010 : 237-239). C'est-à-dire les facteurs "interactionnels ou conjugaux", qui implique que la répartition des tâches résulte d'une interaction ou négociation entre conjoints, les facteurs "contextuels ou structurels" qui s'imposent en fonction des opportunités et contraintes externes (cultures, politiques publiques, développement économique et social local), et les "facteurs individuels", pour lesquels le sexe, l'âge, le nombre d'enfants, la formation, la situation professionnelle et les revenus sont pris en compte pour établir comment sont réparties les tâches entre hommes et femmes. En réalité, la situation au sein des ménages de mes interlocutrices pourrait plutôt se résumer, comme le fait Roux, par le dicton "faire de nécessité vertu" (1999 : 24).

6.5. Des parcours similaires qui forment système

J'ai été frappé, tout au long du travail d'analyse de la première série d'entretiens, par les nombreuses similitudes rencontrées dans l'organisation des systèmes familiaux des 39 femmes du *parcoursArianna*. Ce corpus tend en effet à démontrer qu'en dépit de leurs origines diverses, de l'échelle de leurs âges qui s'échelonne nous l'avons vu de trente à environ soixante ans, ou encore des diverses étapes qui ont jalonné leur vie jusqu'à ce jour de l'hiver 2006 où elles se sont inscrites à la formation, les femmes du *parcoursArianna* constituent quand j'entre en contact avec elles un groupe homogène du point de vue de leur configuration familiale et de la structure des rapports sociaux de sexe au sein de leur couple.

A partir de leur mise en ménage et jusqu'aux modalités actuelles de la division sexuelle des tâches dans leur sphère domestique, les parcours de vie des unes et des autres sont en effet très semblables. L'analyse de la somme des discours des Arianes n'étaye en tous les cas guère l'idée dominante dans la société d'une évolution lente, mais inéluctable vers l'égalité de fait entre hommes et femmes et tend plutôt à démontrer que "la réalité est celle d'une révolution inachevée, d'un blocage généré par l'autonomie du privé" (Kaufmann, 1995 : 203), et qu'"il n'y a pas de pente naturelle vers l'égalité" (Maruani, 2003a : 4). Maruani qui, forte de son expérience et s'appuyant sur de nouvelles recherches réitère ses propos quinze ans plus tard :

« Mais non, il faut le dire et le répéter, il n'y a pas de pente naturelle vers l'égalité. C'est l'inégalité qui demeure l'évidence. Ses frontières sont mouvantes, certes, mais elles se déplacent plus qu'elle ne s'effacent. Elles cumulent, s'entrecroisent et se redéplient » (2018 : 10).

L'un des phénomènes qui ressortent avec force de ces conversations est l'aspect totalement normé, impensé et non négocié du "choix" de la personne qui, au sein du couple, mettra sa profession en veilleuse pour s'occuper du ménage familial et des enfants et, par conséquent, de celle qui s'investira dans le monde professionnel. Dans l'immense majorité des couples des participantes, c'est en effet la carrière de l'homme qui a été privilégiée au détriment de celle de sa partenaire ou épouse lors de la mise en ménage et le modèle "deux personnes, une carrière" (Crompton, 1999) fonctionne à plein régime. A de très rares exceptions près, cette manière de faire semble aller tellement de soi qu'il n'a même pas été utile d'en débattre au sein du couple. Voici quelques illustrations de ce phénomène qui n'est pas nouveau, mais ne semble pas évoluer (Henchoz et Wernli, 2010). Roux le dénonçait il y a plus de dix ans et elle n'était ni la première, ni la seule : *« En Suisse, à peine leur mariage prononcé, les femmes diminuent leur temps de travail salarié et les hommes réduisent leur temps d'investissement domestique ! »* (2006b : 14)

— Et quand vous vous êtes mariés, tu avais une activité professionnelle ?

— *Non.*

— Vous n'avez pas vraiment eu de discussions sur "qui fait quoi maintenant ? »

— *Ben moi de toute façon je voulais des enfants tout de suite et ... Voilà, moi je savais que ce que je voulais faire, c'était m'occuper de mes enfants. Pour moi, c'était le plus important. C'est ce que j'ai fait, d'ailleurs.*

— Et lui, il avait de toute façon son boulot.

— *Lui, il gérait son entreprise et moi je lui ai toujours donné des coups de main. (...)*

— Il n'y a pas eu de discussion sur qui fait quoi ?

— *Non.*

— Et toi, tu n'as pas regretté de ne pas avoir fait de carrière professionnelle ?

— *Non. Maintenant, par contre, j'ai envie de faire des choses. Mais non non, ça c'était un choix. Moi j'avais la possibilité, je voulais rester avec mes enfants, ça c'est sûr.*

— Et tu l'as bien vécu ?

— *Ouais, je l'ai bien vécu. Je pense que j'aurais très mal vécu le fait de devoir travailler et pis de m'occuper encore des enfants, ça, je l'aurais mal vécu. Pour moi, le stress, c'est quelque chose ... J'ai eu la chance de pouvoir rester à la maison.*

— Tu le vois comme ça ?

— *Pour moi, oui, je le vois comme ça. Parce qu'il y a des gens qui n'ont pas le choix. Qui aimeraient rester à la maison. Il y en a peu actuellement, hein. Mais je connais quand même des femmes qui disent "moi j'aimerais rester à la maison, mais on peut pas". Financièrement, moi j'ai eu la chance de pouvoir le faire. Faut pouvoir choisir. (Maïté)*

Chez Maïté, la question ne s'est pas posée. Contrairement aux exemples suivants, elle n'a pas eu à interrompre son parcours professionnel lorsqu'elle s'est mariée puisqu'elle ne l'avait pas entamé. L'envie d'exercer une activité professionnelle ne paraît pas prioritaire pour elle, tout comme la perspective d'avoir à "concilier" famille et emploi. Comme l'écrit Bachmann, il n'est toujours pas admis que les femmes se consacrent entièrement à leur profession. Elles "ont ainsi tendanciellement moins d'attentes envers leur travail salarié que les hommes" et "leurs priorités demeurent souvent familiales" (2009 : 28). A en croire Maïté, certaines femmes qui sont, elles, obligées de travailler seraient même heureuses d'avoir sa chance. Pas de grands débats non plus dans le couple d'Anouk qui a quitté son emploi de nurse dans un EMS sans hésitation. Elle n'a regretté sa décision à aucun moment : "J'aime être une femme d'intérieur. Non non, faire carrière, alors pas du tout". Notons qu'elle a depuis lors recommencé à travailler et qu'au moment de la seconde campagne d'entretien, c'était l'une des rares Arianes à se déclarer pleinement satisfaite de son job dans une crèche de la commune.

Dans le cas de Fabienne, c'est l'argument des gains supérieurs de l'homme qui a justifié la décision de diminution du temps de travail de la femme alors que les deux avaient un emploi à plein temps. "Même si on bossait les deux à plein temps. Il y avait quand même beaucoup d'écart". L'explication fournie paraît rationnelle à certains économistes qui parlent pudiquement de la "discrimination statistique des femmes" (Levy, 2017, sans pagination) et l'enchaînement qui a mené à la situation actuelle de Fabienne est tout à fait classique : du fait de l'interruption de sa trajectoire professionnelle, elle ne peut plus prétendre actuellement à un revenu équivalent à celui de son mari et c'est donc lui qui travaille à temps plein. Une fois de plus, la décision prise "... implique le sacrifice de la carrière d'un des conjoints au profit de celle de l'autre" (Pailhé et Solas, 2009 : 474). Si les Arianes se retirent généralement du monde du travail pour s'occuper de leur famille, elles ne font que très peu valoir des arguments tels que les "coûts indirects rattachés à l'emploi féminin" (frais de garde des

enfants, crèches, impôts sur le revenu cumulé des époux) (Henchoz, 2014a : 7) ou "les économies que procurerait son maintien à la maison" pour le couple (Delphy et al., 2002 : 53).

Pour Henriette, la question s'est posée différemment, mais la décision fut la même. Elle a abandonné le métier "bien payé avec des horaires intéressants" d'instrumentiste en chirurgie après son mariage, avant même de tomber enceinte. Son salaire et son potentiel de carrière n'étaient en rien inférieurs à ceux de son mari, mais il n'y a eu à aucun moment de débat sur qui allait poursuivre sa carrière. Depuis lors, Henriette a développé une vision plus critique de ce phénomène. Quand je lui demande si ses amies de l'époque ont vécu le même processus, elle répond :

Il y avait celles qui voulaient quand même continuer de travailler, mais si elles travaillaient, elles devaient se débrouiller avec les enfants. Alors ces femmes, elles étaient hyper stressées parce qu'il fallait se lever tôt le matin pour préparer les gamins, les amener à gauche, à droite, rentrer, faire le ménage, la cuisine, la lessive, les gamins ... pendant que monsieur lisait le journal. Non, moi ça me révolte ! (Henriette)

Henriette avait un bon job, mais elle a perdu tous les bénéfices de son parcours d'avant le mariage en cessant de travailler. L'exemple de ses amies surmenées amenées à négliger leurs enfants parce qu'elles souhaitent poursuivre leur carrière et ne recevaient pas de soutien au foyer justifie pour elle son expérience *a posteriori*. Mais à aucun moment elle ne se pose la question du "choix" initial : pourquoi n'est-ce pas son mari qui a renoncé à sa carrière ? Louise raconte à peu de choses près la même histoire. Si ce n'est que dans son cas, la justification vient du fait que son mari a ouvert sa propre entreprise l'année même où elle a mis au monde son premier enfant. Il n'était dès lors plus imaginable de partager les rôles différemment. "Et comme il était patron, ça se justifiait pas que lui il reste une journée à la maison pour garder les enfants". Julie tient à peu près le même discours : "C'était exclu que lui, en tant qu'indépendant ayant déjà plusieurs salariés, s'arrête de travailler. Moi j'étais salariée, c'était presque normal". Avec toutes les nuances qu'impliquent ces près de quarante parcours individuels, les différents récits présentent, on le voit, d'indiscutables similarités. Si presque toutes les femmes affirment que la décision de cesser partiellement ou complètement de travailler pour s'occuper des enfants allait de soi sur le moment, il y a toujours des explications après coup. Mais ces reconstructions tendent systématiquement à justifier le choix, à trouver des explications rationnelles à la poursuite de la carrière du partenaire masculin.

Oui, on était les deux à plein temps, hein. J'ai toujours bossé à plein temps et le jour où j'ai été enceinte, là il m'a dit "tu peux travailler moins". Pis moi j'ai sauté sur l'occasion. Mais tu vois, c'est un peu le truc où ... Moi ça ne me serait pas venu à l'idée de lui dire "ah non, toi t'as qu'à travailler moins et moi je bosserai à plein temps". (Hélène)

Et ce n'est pas du côté des hommes qu'il faut chercher une remise en cause de ce fonctionnement quasi automatique.

— *Et pis lui, il avait non plus pas envie que je fasse garder les petites par je sais pas qui. Il est très papa poule.*

— Il n'a pas poussé à ce que tu travailles.

— *Non non non, lui il est heureux que je sois là et ça lui va bien.*

— Mais jamais vous n'avez abordé le sujet de qui allait rester au foyer ?

— *Non non.* (Suzanne)

Suzanne nous dit que son mari est un "papa poule" et qu'il n'aurait pas voulu faire garder les enfants. Mais qui est-ce qui s'en occupe ? Heureusement, c'est aussi ce qu'elle souhaitait. Bien souvent les femmes confirment qu'il n'y a pas eu de dialogue à propos du partenaire qui serait chargé de la sphère domestique, mais aussi que c'était un choix de leur part. Un "choix" relatif, dans le cas de Mélanie ci-dessous, et en tout cas une lourde hypothèque sur son avenir professionnel. La phrase suivante est tout à fait exemplaire : "J'ai décidé avec mon mari qu'un de nous deux resterait à la maison. Donc j'ai quand même arrêté". "On" décide parfois, mais c'est toujours la femme qui reste.

De temps à autre, une voix un peu discordante s'imisce tout de même dans le discours dominant : "Mais moi j'ai été formatée pour ça. J'ai été formatée pour grandir, me marier, avoir des enfants, être femme au foyer". Intéressante nuance apportée par Elodie, "c'était mon choix ..., mais j'ai été formatée". Structures contraignantes, agencité des actrices ? En deux phrases, nous voici en plein dans l'interface entre pouvoir d'agir (*agency*) et structures sociétales présenté en fin de chapitre théorique. L'attitude réflexive d'Elodie n'est pas courante, même si elle n'est pas la seule à s'exprimer de la sorte. Mais contrairement à son amie Sarah qui est en crise suite au même constat, comme nous le verrons quelques pages plus loin, Elodie paraît "malgré tout" satisfaite de son sort.

C'était primordial de rester à la maison avec mes enfants. Même si, des fois, je les aurais balancés par la fenêtre, je les aurais vendus au marché, j'aurais tout fait, pour moi c'était un cadeau. Si je dois remercier mon ex-mari, c'est d'avoir gagné sa vie pour que je puisse rester à la maison. (...) Et j'étais pas quelqu'un qui avait envie d'être reconnu professionnellement. Je voulais juste être mère, point ! (Elodie)

Et lorsque la femme s'interroge sur le bien-fondé de cette "décision commune" — Amélie est l'une des rares à l'avoir tenté —, ses modestes revendications ne trouvent guère d'écho chez son partenaire à l'argumentation imparable.

C'est vrai que pour moi, ça n'allait pas de soi, mais je suis pas une bagarreuse donc ... J'aurais voulu dire "écoute, je gagne aussi bien ma vie que toi, il y a pas de raisons qu'on puisse pas ...". Mais alors ça, c'était hors de son entendement, je veux dire [rires]. Il me disait "mais c'est toi qui fait les enfants !" et je me disais "ah oui, c'est moi qui fais les enfants, c'est vrai". Mais je pense que pour un homme, c'est pas évident non plus de dire "je reste à la maison, ma femme gagne plus que moi". (Amélie)

Amélie a bien considéré un instant que cette "décision" ne tenait pas de l'évidence, mais manquant de confiance dans ses arguments, elle n'a pas contesté vraiment le point de vue naturaliste de son partenaire. Elle est aussi l'unique femme d'Arianna à soulever un point pourtant important : même si un homme avait réellement envie d'échanger les rôles et de gérer foyer et enfants alors que sa femme, devenue pourvoyeuse de gains, travaillerait à plein temps, il devrait encore assumer le regard critique des autres hommes et de la communauté dans son entier. Séverine confirme quant à elle que certains hommes de la vallée tentent de s'éloigner quelque peu du stéréotype du macho de montagne, mais que cela nécessite une certaine force de caractère et une capacité à faire fi du qu'en-dira-t-on, de la pression sociale. A propos des hommes hors normes, Henriette me raconte une histoire déjà ancienne qui ressemble à un conte, mais dont elle m'assure de la véracité.

— Ma belle-mère, elle était en admiration devant son papa. Et pis un jour, j'ai quand même été lui poser la question. Et elle me disait "ma maman, elle avait un enfant par année, pis on était neuf. Elle était épuisée". Elle a dit "mais mon papa, lui, il était particulier". Et j'ai réussi à comprendre pourquoi. Elle a dit "la nuit, quand tout le monde dormait, c'est lui qui prenait le linge et qui allait le laver en bas au bassin. Pour pas que les gens le voient".

— Génial !

— Et elle a dit "il aidait maman au ménage, mais fallait pas que ça se sache". Tu vois, ça existait déjà des hommes comme ça, mais fallait pas que ça se sache. (Henriette)

Le mythe de la négociation

Il est clair pour moi que le mode de division sexuelle des activités au sein des couples de mes interlocutrices et le "choix" de la personne appelée à prendre en charge l'essentiel des tâches domestico parentales n'ont qu'exceptionnellement été le fruit d'une discussion approfondie entre partenaires. Les justifications apportées à cette "décision" sont de plusieurs types, mais sont généralement plaquées *a posteriori* sur un épisode de la vie du couple qui semble être "allé de soi" sur le moment. Les mécanismes qui mènent 5, 10 ou 20 ans plus tard à une claire séparation des domaines d'activités féminins et masculins selon une découpe qui ressemble

aujourd'hui encore à celle établie par Zarca²⁰⁹ il y a près de trente ans (1990 : 30) sont étrangement semblables d'un couple à l'autre, et fonder une famille et avoir des enfants paraît être toujours le projet principal de la grande majorité des Arianes.

Comme l'écrit Devreux, les théorisations qui mettent l'accent sur la dimension contractuelle des rapports conjugaux ne tiennent pas compte de la réalité des rapports sociaux de sexe dans le couple (2000b : 68-69). La négociation entre conjoints, si importante pour les tenants d'une approche qui cantonne la sphère domestique au domaine du privé (Devreux, 2005 : 66), ne résout que rarement les difficultés rencontrées par les femmes dans cet espace. Et lorsqu'elles seraient tentées par une nouvelle répartition plus égalitaire des rôles, « ... *elles ne parviennent pas à le faire individuellement, dans le cadre des "négociations de couple" tant vantées par certain-e-s auteur-e-s* » (Delphy, 2003 : 66). La discussion n'est en tout cas pas la solution pour Carine à qui son mari rappelle les termes du "contrat".

— *Si je lui dis "aujourd'hui, ça me ferait plaisir que tu passes l'aspirateur", il va me dire "moi j'ai travaillé toute la journée, toi t'as rien à faire, tu peux le passer toi-même", quoi.*

— Tu n'as jamais réussi à obtenir quelque chose par la négociation ?

— *Non non.* (Carine)

Patty et sa famille sont arrivés récemment en Anniviers en provenance d'une trépidante métropole anglophone pour passer une ou deux années plus ou moins sabbatiques au calme. Le séjour se prolongera bien au-delà de ce laps de temps, mais là n'est pas le propos. Du fait de son intégration tardive dans la formation, elle est une des dernières femmes avec qui j'ai une discussion et a sans doute eu vent des thématiques que nous allons aborder par des amies.

— Tu peux me dire comment vous êtes organisés à la maison ? Quel est le *deal* actuellement ?

— *Plutôt désorganisés [rires]. Ça c'est la raison pour laquelle j'ai peur que tu m'en parles [rires].*

Lors de leur arrivée en Anniviers, Patty et son mari ont négocié une liste de répartition des tâches : "Notre théorie c'était "on partage". Malheureusement, l'arrangement s'est étioilé petit à petit jusqu'à ce qu'au bout de six mois, elle dise "écoute, (...) il faut trouver quelqu'un pour m'aider à la maison". Les habitudes sont bien ancrées et le contrat passé entre elle et son mari

²⁰⁹ Zarca (1990) distingue trois pôles d'activités ménagères qui restent d'actualité : le pôle masculin (bricolage, manutention des combustibles et des objets lourds, l'entretien de la voiture) — qui demeure le plus valide à mon avis —, les tâches négociables (la vaisselle, les courses, la cuisine, le ménage) et le pôle féminin (lessive, linge, nettoyage des sanitaires, ...). Mais il ajoute comme pour détruire aussitôt sa propre typologie que dans tous les cas, une forte majorité de femmes est en charge des tâches féminines *et* des tâches négociables. Ce qui correspond aux données de ma recherche. Notons que ses statistiques ne prennent pas en compte le très lourd poste de la prise en charge des enfants.

n'a pas tenu bien longtemps. Plutôt que de prendre en charge à elle seule les tâches qui auraient dû être l'affaire du couple, elle a exigé une solution à laquelle on a très peu recours dans la vallée²¹⁰ : l'externalisation d'une partie du travail ménager.

Lorsque Karin Schwiter écrit en 2013 que les jeunes hommes et femmes interviewé·e·s pour son étude effectuée en Suisse alémanique « ... *no longer regard the division of labour in the family as a given, but as something that the couple must negotiate* », elle ajoute aussitôt "It remains to be seen whether the young adults' notion of the carer as 'a parent' will include both mothers and fathers when the time comes for them to actually make decisions on the division of labour in their family » (2013 : 513). C'est une bonne question à laquelle Schwiter elle-même semble répondre un an plus tard quand elle écrit "on observe que les normes de genre continuent d'orienter les décisions" (2014 : 47). Et Modak appuie ce constat en soulignant le fossé évident entre un idéal égalitaire partagé par tous les milieux sociaux et sa très rare matérialisation dans les pratiques (2013 : 60). Elle le constate après d'autres, "la famille reste l'univers par excellence de reproduction du système de genre" (ibid. : 61). Comme nous l'avons vu avec Carine un peu plus haut, la citation suivante de Delphy fut confirmée à de nombreuses reprises lors des entretiens que j'ai menés.

« La double journée des femmes les mène au bord de l'épuisement. Cet épuisement peut lui-même déboucher sur une colère qui les pousse à exiger le "partage des tâches". Mais de qui doivent-elles l'exiger, et comment ? Quelles sont leurs possibilités de négociations dans le ménage ? Elles ne sont pas nulles, mais elles sont faibles » (2003 : 64).

Et Kergoat fait à peu près le même constat lorsqu'elle écrit que beaucoup de femmes comptent en vain sur la discussion pour résoudre la question du partage des tâches (2012 : 127). Fort heureusement, d'autres hommes sont plus coopératifs que le partenaire de Carine. A en croire Amélie, il existe même des machos larges d'esprit comme son mari qui lui laisse la liberté d'avoir plein d'activités "à côté", c'est-à-dire en plus des exigences qu'impose la cohabitation avec "quatre hommes, dans un univers assez machiste" [son mari et trois jeunes garçons]. Joanna est actuellement femme au foyer et son partenaire est à ses yeux très traditionnel dans sa conception du couple. Elle ne désespère cependant pas de reprendre une activité à temps partiel quand les enfants seront plus âgés, mais "ça ce sont des décisions qu'on doit prendre à deux parce que ... Peut-être qu'il dit "non, écoute pour moi je préfère que tu restes à la maison et pis ...". Joanna est tout à fait paradigmatique de ces femmes qui attendent que leurs enfants soient suffisamment autonomes pour envisager une réinsertion professionnelle, soit le cœur de cible du *pA*. Si ce n'est que dans son cas, il faudra encore, le moment venu, convaincre son mari.

²¹⁰ Exception faite des commandos de femmes de ménage occupées durant la saison touristique par les agences immobilières ou les touristes eux-mêmes.

En résumé, la question de l'arrêt de travail de la femme ne donne qu'exceptionnellement lieu à une discussion dans les couples et lorsque discussion il y a, le résultat est identique : c'est systématiquement la femme qui reste au foyer — en continuant parfois à travailler à temps partiel — et la carrière de l'homme qui est privilégiée. Ce non-choix n'a pas vraiment dérangé les Arianes, car la plupart d'entre elles avaient pour priorité de s'occuper de leurs enfants. Sur le moment, elles étaient même tout à fait satisfaites de la solution adoptée. Aucune de ces femmes ne regrette le fait d'avoir mis au monde et élevé ses enfants — un phénomène qui peut exister à en croire les études d'Orna Donath (2014a, 2014b) — mais certaines d'entre elles réalisent cependant des années plus tard les implications à long terme de cette décision : "Aucune femme ne regrette de s'être occupée de ses enfants, mais tu peux regretter d'avoir perdu quelque chose. Au moment où tu serais de nouveau disponible pour faire quelque chose, tu n'es plus rien" (Séverine). Rogers Brubaker l'exprime très bien, la division sexuelle du travail qui imprègne les sphères domestique et professionnelle produit de l'inégalité selon des temporalités étroitement liées : « *The anticipated future gendered division of household labor shapes women's occupational aspirations, and educational investments ; the current gendered division of household labor limits the time and energy they have for a paid work ; while the past gendered division of household labor affects earnings by virtue of having limited the continuity and duration of women's work experience* » (2015 : 24-25).

Il peut arriver qu'un couple revienne, bien plus tard, sur le sujet du partage des tâches, mais après les nombreuses années écoulées, il est souvent un peu tard. Ce qui occasionne chez certaines femmes quelques regrets, voire du ressentiment. Le cas de Mélanie est frappant. Etrangère et universitaire, elle n'a pas cherché à faire valider ses diplômes lors de son arrivée en Suisse car son mari pourvoyait aux besoins de la famille et les enfants constituaient sa priorité. Des années plus tard elle réalise dans quelle dépendance financière à son partenaire elle se trouve et s'agite, sans doute trop tard, pour retrouver un emploi digne de sa formation.

J'ai dit maintenant à mon mari "alors je t'ai suivi partout, maintenant tu prends un tout petit peu de temps pour moi et tu m'aides". Parce que si quelque chose lui arrive, moi je suis mal barrée, hein. (Mélanie)

Bereni et al. prétendent que "... la disposition d'un revenu de travail propre (...) améliore la capacité de négociation des femmes dans le couple" (2010 : 116) mais, pour ma part, je n'ai rien constaté de tel au sein des ménages des participantes au *pA* qui travaillent à l'extérieur. On le constate chez de nombreuses Arianes, se remettre dans le bain après avoir passé plusieurs années au foyer qui ont généré un phénomène de déqualification professionnelle n'est pas aisé, et c'est en bonne partie pour cette raison que la piste du *parcoursArianna* a été choisie, avec plus ou moins de détermination, par ces femmes de la vallée. Je remarque toutefois très rapidement durant la lecture de mes interviews — et si l'on en revient à mon

postulat initial, ce n'est pas de très bon augure —, qu'à aucun moment une réorganisation des tâches domestico parentales entre partenaires n'est spontanément évoquée ou envisagée lors des entretiens. L'idée serait plutôt pour ces femmes de se débrouiller au mieux à partir du système tel qu'il existe, ce qui n'exclut bien entendu pas une part importante d'agencéité. Cette manière de penser les relations familiales fait d'ailleurs écho au type d'approche non-interventionniste sur le milieu familial qu'implique la conception même du *parcours Arianna*. Dans le fond, si l'on se réfère au régime de genre qui prévaut dans les ménages des participantes, on ne peut que s'accorder à penser que le revenu de l'homme est toujours primordial alors que celui de la femme — quant il existe — a davantage le statut d'aide temporaire (Henchoz, 2008 : 32). Et quand Delphy affirme en 2002 que "travailler est un impératif social pour un homme, mais n'est que facultatif pour une femme" (Delphy et al, 2002 : 53), force est de reconnaître que ses propos conservent toute leur actualité pour les femmes du dispositif de formation étudié.

6.6. Plaisir revendiqué du maternage.

S'il paraît donc objectivement compliqué pour les Ariennes d'articuler famille et activité(s) professionnelle(s), il faut insister sur le fait que leurs réponses à mes questions mettent en avant un nombre incalculable de fois leur désir d'enfants "depuis toujours", leur souhait de pouvoir s'en occuper — lorsqu'elles n'ont pas besoin de travailler, elles se montrent souvent reconnaissantes envers leur partenaire de cette opportunité —, et leur conviction qu'il est important de les accompagner durant les premières années de leurs existences. Travailler oui, pourquoi pas, mais pour autant que cela soit compatible avec le rôle prioritaire de mère. Il faut bien sûr, nous l'avons dit déjà, mettre en perspective cette indéniable envie d'assumer sa maternité avec les faibles possibilités de trouver dans la vallée un travail satisfaisant et correctement rétribué, mais cette envie de maternité paraît la plupart du temps prendre le pas sur un quelconque projet professionnel et ne semble pas uniquement dépendre ou découler du marché de l'emploi local.

« Pour proposer une théorie cohérente de la maternité, il nous faudra aussi comprendre comment et pourquoi, en dépit des contraintes et des coûts personnels et sociaux de l'expérience maternelle et du maintien de la division sexuelle du travail, le rapport aux enfants est et demeure une puissance, une force motrice, un désir et une passion incontournables et de longue durée pour la plupart des femmes » (Descarries et Corbeil, 1994 : 87).

Il est en effet apparu durant les entretiens que l'envie de maternage et l'importance d'une présence parentale — c'est-à-dire la plupart du temps maternelle — pour l'équilibre et le

bien-être des enfants étaient très clairement revendiqués, bien avant tout désir d'émancipation professionnelle et parfois même en réaction à la prescription — perçue par certaines comme une nouvelle doxa — désormais faite aux femmes d'exercer une activité professionnelle afin d'être "autonome financièrement (De Singly, 2013 : 86) et socialement reconnues. Ce qui, dans les fait, revient à une "double injonction, à la carrière et à la maternité" (Praz, Modak et Messant, 2011 : 6). Une injonction qui, à en croire un article de Nicky Le Feuvre tout juste sorti de presse, serait en train de changer de nature. La sociologue soutient que le tournant individualiste de nos sociétés "postfordistes"²¹¹ mènerait à la généralisation du modèle de l'*adult worker*, cet individu·e de plus en plus asexué·e «... dont le devoir est de subvenir à ses propres besoins (actuels et futurs) par l'exercice d'une activité professionnelle rémunérée (de manière continue et de préférence à temps plein), par l'élaboration d'un projet de développement personnel et par l'adoption d'une série de mesures individuelles de protection contre les risques de la vie quotidienne » (Le Feuvre, 2018 : 271) . Quant à Palazzo-Crettol, elle semble aller dans le même sens que Le Feuvre quand elle évoque le "modèle normatif du travailleur et de la travailleuse adulte qui a remplacé celui de l'homme gagne-pain et de la femme au foyer", mais elle ajoute aussitôt que ce modèle "n'a pas tenu ses promesses pour une bonne partie des femmes" (2018 : 12). Ce phénomène de modification des normes s'adressant aux femmes constituerait certes une avancée intéressante du point de vue de l'analyse du monde du travail, mais si je me réfère aux résultats de ma recherche, à ceux de l'enquête de même type menée dans le Val Maggia, et aux statistiques sur la répartition des tâches au sein des familles helvétiques²¹², il s'avère probablement plus identifiable pour le moment dans certains cercles ou couches sociales bien précises de nos sociétés avancées que dans les vallées alpines ou l'"idéologie de l'homme en tant que principal pourvoyeur économique est très fortement assimilée par les deux conjoints" (Bachmann, 2009 : 31) paraît encore bien enracinée.

Dans le cas du Val d'Anniviers, les femmes sont généralement bel et bien en charge de la sphère domestique, et les participantes au *pA* qui exercent aussi une activité professionnelle sont toujours soumises à ce que Commaille appelle les "injonctions contradictoires" des politiques publiques entre appel à l'émancipation et rappel aux obligations familiales (2009 : 39), alors que De Singly évoque l'"injonction paradoxale" (2013 : 86) qui consiste à exhorter à la fois à sortir du foyer et à y demeurer. Il n'est donc pas difficile de comprendre que les Arianes qui en ont la possibilité refusent de se soumettre à ces injonctions au travail professionnel qui ne feraient qu'alourdir leur fardeau puisqu'« *il n'y a pas besoin d'avoir un doctorat en sociologie pour savoir que la personne qui reste à la maison pour s'occuper d'un bébé est aussi celle qui, pendant que le bébé dort (ou pleure), fait la lessive, nettoie*

²¹¹ Selon Le Feuvre, le «... *compromis fordiste (...)* se caractérise par un double principe d'échange : force de travail contre salaire familial masculin, d'une part, et subordination salariale contre protection sociale, d'autre part » (2018 : 268).

²¹² « Actuellement, 6 femmes qui exercent une activité professionnelle sur 10 ont un emploi à temps partiel, contre seulement 1,7 homme sur 10. Le travail à temps partiel est ainsi une caractéristique de la vie professionnelle des femmes » (OFS, 2018)

l'appartement et prépare le dîner ... » (Chaponnière et Ricci-Lempen, 2012 : 38). Dans la littérature féministe, la quasi-totalité des auteures partent de l'idée que si les femmes ne travaillent pas, c'est qu'elles en sont empêchées d'une manière ou d'une autre, et elles s'efforcent d'analyser aussi bien les causes de ces difficultés que les diverses politiques publiques qui pourraient faciliter leur entrée ou leur stabilisation sur le marché du travail. Ce n'est pas forcément ce qu'il faut retenir des entretiens menés avec mes interlocutrices.

C'était ma priorité. D'ailleurs moi j'avais quitté [mon travail à] l'hôpital de Sierre au moment de la première naissance. Pour moi, c'était un choix de rester à la maison avec les enfants. Ça se posait même pas, la question. (...) J'ai eu de la chance pour ça, oui, parce que j'ai pu rester à la maison et élever mes enfants. (Alice)

Qu'il s'agisse d'Alice, de Louise, ou de bien d'autres, les enfants sont clairement au centre de la vie des Arianes. Être mère est "un rêve qui se réalise" et elles ont la ferme intention de ne pas passer à côté de ce rêve : "Oui oui, toujours. C'était clair et net que je ferais des enfants un jour" (Carine). Elles sont de plus réticentes à l'idée de les confier à d'autres afin de poursuivre une carrière, — "Aller travailler à Sierre, ça impliquait de donner mes enfants à gauche et à droite et pour moi c'était prioritaire d'être avec eux" (Louise) —, et même si toutes ne sont pas satisfaites du partage des tâches au foyer, elles ne considèrent le plus souvent pas les devoirs qu'implique la maternité en l'état actuel des rapports sociaux de sexe dans leur couple comme une charge imposée.

Ah ouais, moi avoir des enfants et pouvoir s'en occuper c'est un rêve qui se réalise et pis je me verrais pas partir, non, je pourrais pas. En tout cas maintenant, ces deux ou trois ans à venir, je pourrais pas partir de la maison, non. Je me verrais pas avec quelqu'un là pour venir me remplacer (...). Après je dis pas, si j'ai besoin de faire quelque chose, mais dans l'immédiat, non. (Suzanne)

De plus et comme nous nous en sommes déjà rendu compte, les femmes qui ne peuvent pas jouir pleinement de la présence de leurs enfants parce qu'elles doivent ou souhaitent travailler sont plus souvent plaintes qu'enviées : "Et pis après aussi la chance de pouvoir le faire, hein. Parce qu'il y en a aussi qui ne peuvent pas le faire. Les jours où je me dévalorise un peu, je me répète ça. Je le prends comme cadeau, d'avoir la chance de pouvoir m'occuper de mes filles". (Suzanne)

A en croire beaucoup de mes interlocutrices, c'est donc un choix, une chance et un privilège de pouvoir rester à la maison pour s'occuper des enfants. C'est ce qu'ont remarqué aussi Testa-Mader et Messi chez leur interlocutrices du Val Maggia où "le fait de pouvoir ne pas travailler est considéré comme un privilège" (2013 : 3). Une opportunité que certaines, obligées de travailler pour des motifs financiers, n'ont pas. Pour celles qui ont un emploi à

temps partiel, l'activité professionnelle est plus souvent considérée comme une agréable diversion ou un petit apport au budget familial que comme un facteur d'émancipation, et l'envie de profiter *de* ses enfants et *à* ses enfants côtoie parfois une critique dure des femmes qui ont pris une option différente. Cette critique porte sur les conséquences pour leurs filles et garçons de ce qui est considéré comme un manque d'investissement maternel.

Mais déjà quand moi j'étais mère au foyer, on me disait "tu fais rien". C'est vrai que là, j'étais pas bien parce que je me disais "elles, elles sont capables d'aller travailler en plus des enfants". Je suis presque devenue agressive dans l'autre sens, si tu veux. De me dire : "elles sont pas foutues de s'occuper de leurs gamins, elles lâchent leurs botches aux structures d'ici, elles démissionnent, et pis en plus ça va peut-être devenir des enfants à problèmes qui auront besoin d'un suivi plus tard", tu vois (...). Mais mon cœur de maman, il hurle quoi ! [outrée]. Je comprends pas (...) Je me demande pourquoi ils font des enfants ? Une copine, elle me disait "je ne suis pas du tout maternelle". Alors pourquoi ? Je comprendrai qu'elle me dise "je suis pas du tout maternelle, j'ai pas envie d'enfants", mais "je suis pas du tout maternelle, mais j'ai deux gamins !" (Henriette)

Deux thèmes s'entremêlent dans les paroles d'Henriette. D'une part le sentiment qu'elle-même n'est peut-être pas capable de cumuler les fonctions de mère et de professionnelle alors que d'autres y parviennent et, d'autre part, une incompréhension devant ces femmes qui "démissionnent" de leur rôle de mère et "se débarrassent" de leurs enfants dans les crèches. Une incompréhension que l'on pourrait mettre sur le compte de l'âge d'Henriette (50 ans), peut-être un peu vieux jeu, si l'on ne retrouvait pas ce discours chez les jeunes adultes interrogés par Schwiter dont elle résume les propos ainsi : "En ce qui concerne la parentalité, cela signifie par exemple que les couples qui prennent la décision délibérée d'avoir un enfant doivent en assumer toutes les conséquences". L'un de ces jeunes émet un jugement péremptoire sur le sujet : "On ne fait pas d'enfant quand on n'est pas prêt à faire des sacrifices" (Schwiter, 2014 : 48). On sent que les mêmes reproches sont exprimés par Sarah, "Pour moi c'est important d'être là. Je me donne une importance considérable, mais bon...", ou par Virginie, "Pour moi, c'était le *nec plus ultra* de rester avec mes enfants à la maison. Contrairement aux gens pour qui c'est le *nec plus ultra* de fiche le camp". L'importance pour les enfants de la présence d'"un parent" au domicile est également soulignée par Mélanie qui, comme d'autres femmes de la formation, travaille dans une crèche de la région.

Quand j'ai eu les enfants, j'enseignais en cinquième année et en enfantine et j'ai remarqué qu'il y avait une différence entre les enfants qui ont ou non un parent à la maison, où les parents sont investis, voilà. (Mélanie)

En bref, un bon nombre de participantes se demandent avec pas mal de véhémence pourquoi

faire des enfants si l'on ne souhaite pas s'en occuper, en tout cas pas suffisamment selon leurs critères. Plutôt que d'argumenter sur le manque de structures d'accueil, institutionnelles ou non, dans une vallée plutôt gâtée en la matière, la décision de ces femmes et peut-être de ces couples paraît surtout découler d'une "volonté d'assurer une stabilité affective à l'enfant" (Quéniart et Vennes, 2003 : 87). Dans l'extrait suivant, on constate à quel point la notion de responsabilité est présente chez certaines dans la perception de leur rôle de mère en plus du désir/plaisir du maternage affiché par ailleurs. Nous sommes là clairement dans une attitude qui se rapporte au *care* tel qu'il est défini par Hochschild (2012), soit « ... *un travail de création d'un lien émotionnel, mental, matériel et d'une responsabilité à l'égard d'une personne qui, placée dans une situation de vulnérabilité, n'est pas en mesure, momentanément ou définitivement, de répondre elle-même à ses propres besoins* » (Modak, 2011 : 2).

C'est une responsabilité qu'on a prise quand elles sont nées, quand on les a conçues, alors voilà. Non, je me dois d'être là. Mais ça, c'était clair dès le départ. C'est un choix dès le départ. C'est pas toujours évident, mais ... Notamment côté financier. C'est clair que ça serait mieux pour moi d'aller bosser à plein temps... (Fabienne)

Mais si cette conscience de la responsabilité qui incomberait aux mères — le statut paternel n'est jamais évoqué — peut être considérée comme inhérente à la fonction parentale, l'attitude affichée ci-dessus par Fabienne appelle des interrogations plus complexes sur le rapport entre mère et enfant(s). Comme le soulignent Quéniart et Vennes à propos de leur enquête consacrée à la maternité chez des jeunes Françaises de moins de 25 ans, "Certaines répondantes affirment même que la petite enfance "appartient à la mère" et est d'abord "sa responsabilité" » (2003 : 86). La disponibilité de tous les instants qu'une telle astreinte requiert et le "contrôle total sur l'enfant" (ibid.) qu'elle suppose questionne davantage, à commencer par le rôle de *gatekeeper* (ibid. : 75) qu'une telle revendication implique. Dire que "la petite enfance appartient à la mère" énonce peut-être une réalité vécue par ces femmes, mais le propos reflète aussi une vision du rôle maternel à la fois contrainte et complexe. Delphy analyse bien ce type de problématique dans son article intitulé "Libération des femmes ou droits corporatistes des mères ?" (2002c). A contre-courant des tendances pro-maternité, — cette "maternité comme pouvoir aux mains des femmes" (Masclat ; Messant et Modak, 2018 : 134) —, elle évoque "un corporatisme des mères" doublé d'une "appropriation des enfants" (Collin et Laborie, 2004 : 113), reprenant ainsi la terminologie que Guillaumin applique à la domination des hommes sur les femmes (1992a : 16).

Parmi mes interlocutrices, quelques rares voix évoquent le conditionnement social, la "programmation" qui a mené à ce désir d'enfants. Pour Louise, le terme est synonyme d'inéluctable ou d'incontournable. Quant à Sarah, plusieurs enfants et une crise existentielle plus tard, elle paraît aujourd'hui réaliser à quel point elle a été depuis sa plus tendre enfance

orientée par ses proches sur le chemin de la maternité, "On te le repasse tout le long de ta jeunesse, tout le long, hein. On te dit "mais toi, tu es faite pour ça". Voilà une explicite démonstration du fait que lorsque ce ne sont pas les jeunes femmes elles-mêmes qui se projettent dans les "obligations" de la maternité, les normes sociales les poussent également dans ce sens (Fassa et al., 2010 : 4-5) quand ce ne sont pas plus directement leurs parents ou proches qui s'en chargent, que ces suggestions ou injonctions s'appliquent aux études ou aux divers apprentissages envisagés.

Pour elle aussi, la maternité était un rêve, un rêve qu'elle a bien vécu pendant un certain temps et auquel elle s'est entièrement dévouée. Elle tente désormais de corriger le tir et de s'occuper — aussi — un peu d'elle même. Tout comme Sarah encore, ci-dessous, d'autres femmes le précisent et voient dans cette intensité relationnelle entre mère et enfants des aspects parfois aliénants.

En même temps, c'est important d'avoir quelque chose à soi. C'est-à-dire qu'il me faut surtout quelque chose de cérébral parce que sinon ... J'adore être maman à la maison, c'est super, mais on fait que penser, penser, pis on devient maniaque, on devient ... Moi je trouve que je suis beaucoup sur les enfants parce que j'ai que ça à faire. Et pis vraiment que ça à faire, à penser. (Sarah)

Joanna ose exprimer que le "seul" travail domestique remplit déjà bien les journées et que les moments de solitude sont rares pour des mères sur lesquelles la pression est quasi-constante et les journées parfois à rallonge. Et comme elle le raconte à propos du devoir de couvrir les livres scolaires, ce sont parfois les enfants eux-mêmes qui, sans doute habitués à disposer de leur mère à leur guise, lui mettent la pression. Une autre Ariane exprime à sa manière assez radicale l'importance d'avoir d'autres motivations et activités dans la vie que ses seuls enfants : "Si je me lève le matin juste pour les enfants, j'ai juste envie de me recoucher, mais si je sais que je pars travailler, je saute sur mes pieds !" (Caroline). Caroline est un cas à part dans ce *PA*, la seule à ouvertement se plaindre — du moins auprès de moi — de sa condition de mère, à exprimer son besoin de s'extraire de cet univers du foyer par le travail. En cela, elle aurait été sous certains aspects l'une des rares Arianes à pouvoir participer à l'étude déjà citée de Donath "*Regretting Motherhood : A Sociopolitical Analysis*" (2014b), un travail qui confirme que « ... s'il est loisible de ne pas avoir d'enfant, il n'est pas loisible de le déclarer, et surtout de considérer ce non-désir, ou ce désir négatif comme aussi légitime que le désir positif » (Delphy, 2002c : 80).

Le prochain élément qui ressort des entretiens est une forte perception de la dévalorisation du statut de femme au foyer et de la pression normative à cumuler les rôles de mère et de femme professionnellement active. Un bon nombre de participantes du *parcoursArianna* relèvent en effet la difficulté qu'il y aurait de nos jours à assumer cette revendication à la maternité et le fait de ne pas avoir d'emploi. Elles expriment même un agacement perceptible face à la

pression constante — de la société, des médias ou même de leurs voisines ou amies — qui les incite au cumul des activités familiales et professionnelles. A les entendre, on a parfois le sentiment qu'elles souhaitent prendre le "contre-pied de ce regard extérieur dévalorisant, en soulignant les aspects positifs de l'organisation que le couple est parvenu à mettre en place" (Roux, 1999 : 86). Henriette, dans la cinquantaine, relève que cette manière de penser n'est pas le fait que de femmes de sa génération : "Ma fille, elle a les mêmes valeurs à ce niveau-là. Elle veut être maman au foyer. Et ce qui est dommage, c'est que c'est pas reconnu (...). T'amènes beaucoup à tes enfants, tu apprends beaucoup toi-même, et il y a rien qui est reconnu". Et j'ai noté ce type de propos dans d'autres bouches. Suzanne, pourtant dans la trentaine seulement, affirme que ses propres amies plus jeunes ont une manière différente d'envisager les choses :

— *Franchement, maintenant c'est vraiment l'image des femmes qui gèrent tout, qui ont toutes un super job, qui gèrent les enfants, tout. Et quand tu dis que ... J'ai jamais reçu de remarques désobligeantes, mais ...*

— Il y a une espèce de pression ?

— *Oui, parce que la première question qu'on te demande, c'est "salut comment ça va, tu fais quoi, tu bosses dans quoi ?*

Quoi qu'il en soit, la norme paraît bel et bien avoir changé de camp et Sarah relève que cette profonde inversion de tendance se serait produite sur une ou deux générations. Pour elle, il y a un problème de reconnaissance sociale.

Nos mères, si elles disaient qu'elles allaient travailler, elles étaient montrées du doigt, mais alors maintenant, quand tu dis que tu es mère au foyer, c'est toi qui es montrée du doigt. Je dirais "je suis femme de ménage", on me dirait "ah ouais, super". Mais mère au foyer, c'est "ah bon !?! Ça c'est difficile des fois".

Fabienne abonde dans ce sens, mais elle est une des seules à insister sur le fait que les compétences acquises en tant que responsable du foyer et mère de famille devraient être davantage reconnues sur le marché de l'emploi. Un argument d'origine maternaliste, qui constitue pour Toupin un "retour à la case départ" (1996 : 128 ; 2014), que l'on rencontre parfois dans les écrits féministes (Ollagnier, 2014 ; Gouthro, 2005 ; Maruani, 2003) ou dans les publications du LIFI²¹³ (Rieder et Schürch, 2008 : 72 ; Schürch, 2006b : 2 ; Schürch, 1998 : 40), mais qui est aujourd'hui tombé dans l'oubli et dont Suzanne tempère un peu les objectifs ...

²¹³ [Après évocation dans le texte de Rieder et Schürch d'études internationales sur lesquelles s'appuient le créateur et les créatrices du *pA*] « Ces études mettent en évidence diverses compétences que les femmes ont l'occasion d'acquérir à travers leur activité au sein de la famille. Ces compétences se superposent, parfois de façon spectaculaire, aux énoncés les plus avancés de certaines conceptions de développement économique » (Rieder et Schürch, 2008 : 72).

— C'est toi qui organises le fonctionnement de l'entreprise familiale ?

— *Oui oui, c'est moi la directrice* [rires].

— C'est ça. Justement, dans le *parcoursArianna* ils parlent toujours de "professionnalisation des compétences acquises au foyer". Après, où les professionnaliser, c'est une autre histoire.

— *Oui, moi c'est à la maison !* [rires] (Suzanne)

A ce stade de la recherche, on ne peut qu'espérer que la plaisanterie à caractère réaliste de Suzanne ne préfigure pas de l'avenir de la formation. Nous verrons au chapitre 9. que certaines femmes ont apprécié cette mise en valeur lors d'une soirée de formation des compétences acquises ou développées dans la sphère familiale. Fabienne poursuit : "Ce qui est pas facile, c'est que si tu restes à la maison, tu es pas valorisée. Le travail que tu as fait pendant toutes ces années n'est pas valorisé". Elle est en cela tout à fait dans la ligne du *parcoursArianna* et des discours de beaucoup d'autres institutions qui interviennent dans le cadre de la réinsertion professionnelle des femmes. Faut-il soutenir ce type de revendications et encourager la maternité qui constitue « ... *tout à la fois une spécificité valorisée — le pouvoir de donner une vie —, une fonction sociale au nom de laquelle revendiquer des droits politiques ou des droits sociaux et une l'une des sources de l'oppression* » (Quéniart et Vennes, 2003 : 109). Delphy pense en tout cas qu'une telle reconnaissance de la place éminente des femmes dans la parentalité "en compensation, pourrait-on dire, de leur infériorité dans le reste de la structure sociale" (Delphy, 2002c : 81) ne ferait que leur donner une illusion d'équilibre face à une situation défavorisée au sein du couple. Le sujet s'impose aussi de manière plus large aux chercheurs et chercheuses féministes qui travaillent sur le thème du travail féminin ou aux conceptrices et formatrices du *pA* quand elles incitent à la création de microentreprises en Anniviers : « ... *faut-il aider les femmes les moins qualifiées à faire reconnaître et valider leurs expériences dans le domaine de l'aide à domicile, dans une période où les emplois se font rares, ou faut-il au contraire les en dissuader en arguant que ces métiers perpétuent une division sexuelle du travail préjudiciable à l'ensemble des femmes* » (Cresson et Gadrey, 2004 : 40).

Notons encore que quand les femmes parlent de "s'occuper des enfants" et du bonheur ou de la charge de travail attachés à ces activités, elles font toujours référence à elles-mêmes, jamais à leurs partenaires masculins. Comme si elles avaient parfaitement intégré le fait que c'est bien à elles qu'incombe prioritairement l'activité parentale. Quant à Betty, elle exprime un point de vue plus marginal et relativise cet enthousiasme quasi général pour le rôle de mère au foyer qu'elle a elle-même vécu tout en portant après coup un regard critique sur cette fonction : "C'est pas possible que ça convienne à toutes. Mais par contre, on ne doit pas vouloir toutes les bousculer parce qu'il y en a qui sont heureuses là-dedans".

Une dernière remarque, qui concerne le désir d'enfant et fait lien avec le point suivant. Lorsqu'il est question de l'envie d'avoir un enfant *pour un couple*, on utilise le plus souvent le terme de "projet" d'enfant, un projet toujours fondateur pour les familles contemporaines (Buscatto, 2014 : 53) qui est abordé de manière rationnelle et réfléchi par les futurs parents. Mais quand c'est plus spécifiquement *des femmes* qu'il s'agit, c'est le mot "désir" d'enfant qui est privilégié. Un terme qui se rapporte à des facteurs psychologiques, qui est "totalement sexué (...) puisqu'on ne l'utilise pas pour les hommes", et qui renvoie à "quelque chose qui est conçu comme en deçà, en amont de la société" (Delphy, 2002c : 68). C'est-à-dire que l'on bascule alors dans une vision du phénomène qui n'a plus rien de sociologique (ibid. : 69).

6.7. Une naturalisation des rôles à la fois admise et contestée

Bien que ma recherche ait davantage porté sur les modalités pratiques que les femmes de la formation mettent en oeuvre au quotidien pour parvenir à gérer à la fois leur sphère domestique et, le cas échéant, leurs activités professionnelles, j'ai tenu à interroger mes interlocutrices sur leurs perceptions des analogies et différences entre hommes et femmes. Sur ce thème, un élément important a retenu mon attention durant l'analyse de ces premières données : si la plupart de mes interlocutrices n'ont en général pas d'objection de principe à un partage plus égalitaire des tâches domestiques — rares sont celles qui évoquent encore à ce propos des différences "naturelles" entre les sexes justifiant l'attribution de ces tâches aux femmes — ou à une répartition différente du temps de travail salarié entre elles-mêmes et leur partenaire, force est pourtant de constater que malgré cette évolution dans les représentations, le schéma d'organisation le plus classique perdure dans et hors de la sphère domestique dans la réalité du quotidien.

— Maintenant je souhaite aborder ce que l'on nomme la "modification des valeurs".

— *Des valeurs ?*

— Oui, sur les rôles hommes-femmes, etc. ?

— *Mais tu es toujours rôles hommes-femmes, toi !*

— C'est que c'est là l'objet de ma recherche [rires].

— *Eh ben on est toujours dans la même mouise, dans les rôles hommes-femmes !* (Betty)

La controverse nature/culture²¹⁴, quasiment ontologique aux études sur le genre et qui s'appuie, pour faire bref, sur l'idée que *la femme* est proche de la nature et *l'homme* proche de

²¹⁴ La lecture des textes suivants cités en bibliographie permettra une bonne approche de cette opposition femmes-nature/hommes-culture sur laquelle de nombreux auteur-e-s ont travaillé : Lévy-Strauss, 2002 ; Mathieu, 2000 et 1973 ; Rubin, 1998 ; Ortner, 1996b ; Gossez, 1982 ; Rosaldo and Lamphere, 1974 et 1980.

la culture, ne semble pas nécessairement devoir être mobilisée pour expliquer cette distinction qui perdure en Anniviers entre rôles masculins et féminins, du moins si l'on se réfère me réfère directement aux discours des actrices de l'étude. J'aimerais citer ici trois extraits de nos conversations qui sont assez symptomatiques du trouble que peut provoquer la question de la cause de la division des rôles et activités entre hommes et femmes lorsque le sujet est abordé à brûle-pourpoint lors d'un entretien.

La femme, elle a quand même cette ... cette éthique, je crois, de prendre soin. Je crois que c'est féminin parce que comme t'as un enfant, tu dois avoir ce soin. Parce que sinon, les gamins on les paumerait. Comme de temps en temps chez les animaux, t'en as qui mettent bas et qui s'occupent pas des autres. Ça arrive, mais bon, la nature a fait que comme c'est nous qui portons les enfants, il faut quand même s'en occuper, les protéger. Et c'est peut-être cette qualité qui peut devenir un défaut. Quand la femme est avec quelqu'un, elle a plutôt cette tendance elle-même d'en faire trop. Bêtement, parce que c'est comme ça. (Séverine)

Prendre soin, c'est "naturellement" le lot de la femme, prétend tout d'abord Séverine ci-dessus, s'inscrivant sans le savoir dans la ligne de l'éthique du *care* de Carole Gilligan (2008, 2009). Lorsqu'elle poursuit, son discours se trouve pourtant quelque peu en porte-à-faux avec le début de ses propos. En tout cas si l'on se réfère à son vécu personnel puisque comme enfant, elle a au contraire été exposée à l'exemple d'un père qui prenait en charge ses enfants, préparait les repas, aidait pour les devoirs, s'occupait en bref de tout sauf du ménage. Une expérience précoce qui, nous l'avons vu plus haut, sert souvent par la suite de référence et de justification à l'organisation genrée de la famille. Mais l'assertion est ici démentie quand je lui demande si elle a reproduit ce schéma quelque peu hors normes dans sa famille : "J'aimerais bien, mais franchement, là, avec mon mari, ça ne marche pas du tout [rires]". De son côté, Sarah énonce d'abord des lieux communs essentialistes sur la différence des sexes, avec toutefois une bonne dose de réflexivité. Mais lorsqu'elle personnalise sa réponse, c'est pour constater à son tour que son propre couple fonctionne à rebours de la norme qu'elle a elle-même énoncée : "Tu sais, dans cette maison, celle qui va tourner le jardin et qui plante les clous, c'est maman, c'est pas papa, hein !". Quant au dialogue qui suit, il est assez typique d'une certaine confusion qui peut régner entre les stéréotypes auxquels on se réfère par habitude et la réalité vécue au quotidien, entre l'inné supposé et ce qui ressort de l'éducation. Dans le fond, Elodie identifie elle-même dans son entourage immédiat deux contre-exemples évidents à ses propos — son compagnon ici et l'un de ses fils ailleurs dans l'entretien — mais cela n'influence pas sa manière de penser plus largement la différence.

— Parce que tu as l'impression qu'il y a vraiment des caractères féminins ou masculins que l'on peut clairement distinguer ?

— *Ah oui, pour moi oui. Mais je suis tombée sur le cas, ou peut-être le 5%, je ne sais pas, d'un gars qui a une sensibilité féminine [Elodie, divorcée, est depuis quelque temps avec un nouveau partenaire]. Il comprend les femmes comme jamais, quoi. Et moi, pour me comprendre, c'est compliqué, je peux te dire, parce que je suis une nana très complexe.*

— Mais tu ramènes quand même ça à une dualité féminin-masculin, ça n'est pas une histoire d'individus ? Tu penses qu'il y a une manière de vivre, de penser, qui est différente selon les sexes ?

— *Oui, je pense que c'est déjà dans l'éducation.*

— C'est un peu différent si ça vient de l'éducation ou si c'est une féminité qui est "naturellement" différente.

— *Non, alors je pense que ça vient de l'éducation une partie, ça vient de l'individu une autre partie, et pis ça vient de la société, la troisième partie. Si tu mets tout ça ensemble, ils ont pas beaucoup de chances, les hommes. On en a beaucoup plus qu'eux. (...) C'est pas une règle absolue, mais quand même, les hommes habitent Mars, les femmes Vénus, ça c'est vrai. Tu n'as pas lu le bouquin ?*

— Si si ! Tu serais assez d'accord avec ça ?

— *Peut-être que je suis vieux jeu, je sais pas, mais je suis assez d'accord avec ça (...). Et c'est pas compliqué finalement quand on lit le bouquin de comprendre comment ça se passe. Donc il y a aussi des histoires de vie qui sont différentes après, tu vois. Mais je reste quand même persuadée que l'homme et la femme, on est différent. Et tant mieux. Si on est différents, c'est pour mieux s'entendre (...).*

— Avec ton partenaire actuel, tu as l'impression que les histoires de masculinité ou féminité sont très marquées ?

— *Absolument pas ! (Elodie)*

Changement de registre avec les extraits suivants qui mettent en avant une différence physiologique entre hommes et femmes. A ma remarque sur le fait que ce sont toujours les femmes qui élèvent les enfants alors que les hommes travaillent à l'extérieur, Gwendolyne me répond en riant, "Bon, l'homme il peut pas accoucher", et Virginie va plus loin dans la métaphore naturalisante : "La femme, c'est quand même elle qui porte. Regardez voir une brebis, hein. J'avais un bouc, hein, eh ben j'ai jamais vu le bouc qui gardait les agneaux. C'est quand même intéressant de voir ça, non ?". Virginie se réfère ci-dessus à un domaine qu'elle connaît bien, l'élevage, pour établir un lien entre comportements humains et monde animal. Un type d'analogie déconstruit par Colette Guillaumin dans un article intitulé "Des harengs et des tigres. Remarques sur l'éthologie" (1992b).

D'autres femmes situent nettement l'origine de la division sexuelle des rôles du côté de la socialisation et l'analyse de la construction sociale qui mène à ce modèle généralisé de

répartition des rôles est faite par certaines participantes : "Moi je pense que c'est le modèle qu'on a depuis le départ. Donc pour beaucoup de femmes, c'est naturel parce qu'on a toujours vécu ça, on a toujours vu ça. Pour moi, non. Je pense qu'un homme, il est aussi capable qu'une femme à la maison" (Mélanie). Une fois encore, une évolution des comportements paraît appartenir au domaine du possible en paroles, mais c'est pourtant bien une division sexuelle du travail plutôt figée qui l'emporte dans la réalité quotidienne. C'est là un élément marquant de mes nombreuses conversations avec les femmes du *PA*.

Entre complémentarité, équité et inégalité

Une autre thématique en lien avec l'idée d'une indépassable différence de nature entre femmes et hommes apparaît dans les extraits d'entretien suivants : l'idée d'une complémentarité entre les sexes qui "dans la pratique quotidienne", demeure pour Roux le "modèle prédominant" dans notre société (2014 : 53). Un mode de fonctionnement qui, s'il semble bien modeler la division sexuelle des activités dans leur couple ou famille, est toutefois rarement exprimé sous cette forme précise par les Arianes. On retrouve pourtant avec le concept de complémentarité des sexes tout un pan de la réflexion savante aussi bien que de la perception profane des rapports sociaux de sexe. Des postulats fonctionnalistes d'Emile Durkheim (1967) ou Talcott Parsons (Parsons, 1955 ; Fougeyrollas-Schwebel, 2010) jusqu'au féminisme différentialiste (Touraille, 2011 ; Parini 2006 : 88), au "french feminism" (Delphy, 2001), ou encore à certains courants de l'éthique du *care* (Molinier, 2013; Hochschild and Machung, 2012 ; Gilligan, 2008 ; Cresson, et Gadrey, 2004), en passant par des ouvrages grand public et les magazines féminins. Toutes formes de réflexions qui considèrent avec d'infinies variations qu'il existe des différences essentielles entre femmes et hommes et que de ces différences découlent des "rôles de genre" différents et complémentaires, à commencer par celui du rôle maternel, "naturellement" attribué aux femmes aussi bien par les courants différentialistes et maternalistes (sur ce thème, on lira Bachmann et al. 2016 ; Cardí et al. 2016 ; Toupin, 1996 ; Parsons, 1955), que par des psychologues de la petite enfance comme Bowlby (2002 et 2007) ou Pierrehumbert (2013).

Je pensais être confronté plus souvent à cette vision des relations entre hommes et femmes abordée au point 1.2., mais ce n'est en définitive que rarement le cas, du moins de manière explicite. On découvre tout de même dans les entretiens quelques occurrences de cette manière d'aborder les identités et rapports hommes-femmes. La notion de complémentarité est apparue spontanément dans le discours de Fabienne.

On est pas faits pour être égaux, on a une différence, elle est là [rires et geste évocateur], donc faut être complémentaires. C'est comme ça qu'on fonctionne. (Fabienne)

Différents et complémentaires, mais inégaux, nous dit-elle. On peut retourner sa formulation dans tous les sens, elle sonne curieusement et s'inscrit un peu à contre-courant du sens commun : "différents, mais égaux" est une formule plus couramment entendue. La notion de complémentarité constitue même une forme de leitmotiv pour Fabienne : "On est vraiment complémentaires. Autant lui il peut s'impliquer dans le ménage que moi je peux aller m'impliquer dans ses travaux. A mon sens, c'est comme ça que tout le monde devrait être". Mais comme pour la plupart des autres Arianes qui emploient ce terme, il est davantage question de répartition du travail ménager en fonction des disponibilités de chacun·e et de ses aptitudes en tant qu'individu·e que de l'usage habituel de cette notion qui implique, elle, une différence naturelle et incommensurable entre le masculin et le féminin. Nous sommes en réalité plus proche ici des concepts d'"équivalence" ou d'"équité" (Delphy, 2001 : 284-286 ; Roux, 2022 : 8). Il n'empêche que chez Fabienne comme chez ses collègues de la formation, la femme est bien la gestionnaire du foyer, même si elle travaille à temps partiel, alors que son mari demeure le principal pourvoyeur de gain. Que l'on évoque une complémentarité par nature ou basée sur les qualités propres des individu·e·s la répartition est la même et le partage équilibré des tâches dont Fabienne se réjouit est réservé aux soirées et périodes de loisirs. En dehors de ces moments particuliers, la participation de son mari employé à plein temps demeure, au mieux, une aide. Là encore, le système familial reste fortement genré mais l'idée d'équivalence vis-à-vis du partenaire qui, lui, travaille pour nourrir sa famille, fait en quelque sorte écran à une prise de conscience de l'asymétrie des rôles. Dans la même veine, Elodie me dit : "Du temps que j'étais mariée, c'était tout moi qui faisait quand même. Et pour moi, c'était normal de le faire. Je ne travaillais pas, c'était la moindre des choses que je le fasse". Elle était alors femme au foyer et on peut comprendre sa manière d'évaluer une certaine égalité des tâches, un point de vue totalement partagé par Anouk : "C'est moi qui me dis qu'il y a aucune raison qu'il le fasse puisqu'il travaille déjà toute la journée". Mais les trois autres femmes citées ci-dessous tiennent pourtant un raisonnement similaire sans prendre en compte le fait qu'elles aussi travaillent à l'extérieur. A commencer par Mélanie, qui souligne la bonne volonté de son mari.

— Donc c'est quand même toi qui gère la partie domestique ?

— *Absolument, oui.*

— Lui, il ne participe pas tellement aux travaux du foyer ?

— *Euh ... C'est moi qui fais le grand. Quand il est à la maison, il fait volontiers la vaisselle, il met la table pour le petit-déjeuner chaque matin ... Il aide volontiers, mais il est très très pris avec le boulot.* (Mélanie)

Nous sommes là typiquement dans ce qu'Henchoz qualifie de forme de "contre-don à la générosité masculine" (2014 : 92). Pour Mélanie, il est normal de prendre la majeure partie

des tâches domestiques en charge, même si ces tâches ne sont pas rémunérées²¹⁵. Quant à Julie, nul ne sait ce qui se serait vraiment passé si elle avait pris au mot son conjoint lorsqu'il a proposé de faire le ménage à sa place. Elle ne s'est pas donnée cette chance car, pour elle aussi, il y a équivalence entre le travail professionnel et le travail domestique : "Après je me suis dit "mais Julie, il a déjà assez à faire avec son travail, qu'est-ce que tu lui imposes de faire le ménage !". Nous avons vu auparavant qu'Amélie a eu la même réaction, si ce n'est que dans son cas, un gros doute planait sur les réelles capacités de son mari à assumer les tâches du foyer. Dans le fond, la légitimisation de la division sexuelle des rôles dans la famille cache bien une "monétarisation des tâches domestiques et familiales" qui, bien que "rarement revendiquées ouvertement, permet de les faire entrer dans le système de l'équilibre conjugal" (Henchoz, 2008 : 107) et "conduit [les femmes] à ne pas être considérées et/ou se considérer comme une personne dépendante" (ibid.)

Autre exemple de récit sur la complémentarité entre les sexes : « *Les hommes et les femmes se complètent pour apporter des supports variés et constructifs du fait que les ressentis, les sensibilités et les compétences sont souvent dissemblables* » écrit Danielle, formatrice locale, dans son document "Compte-rendu" rédigé au terme de la formation. Quant à Julie, elle illustre par deux ou trois exemples tirés du best-seller "*Les hommes viennent de Mars, les femmes viennent de Vénus*" l'idée de différence fondamentale entre hommes et femmes. On constate que l'ouvrage de John Gray, déjà mentionné par Elodie et par d'autres Arianes aussitôt que j'abordais le sujet différences/similarités, a décidément causé bien des ravages et conforté pour un temps parmi ses lectrices et lecteurs l'idée essentialiste d'une indépassable et nécessaire différence entre les sexes. Thomas Laqueur (2013) a produit une excellente historicisation du processus qui a mené à la représentation somme toute relativement récente de sexes masculins et féminins incommensurablement différents et sa démonstration²¹⁶ n'est pas si éloignée de l'affirmation de Delphy quand elle prétend que "le genre précède le sexe" (Delphy, 2001 : 230-231). Comme ce fut le cas d'autres participantes auparavant, Mélanie, découvre à la page suivante que parmi ses propres enfants un cas contredit l'idée de bicatégorisation basée sur la nature propre de chaque sexe. Mais les stéréotypes ont la vie dure et je ne suis pas du tout certain que ces contre-exemples suffisent à modifier les discours.

— *On fonctionne quand même différemment, hein, les hommes et les femmes !*

— Ah oui ?

— *Bien sûr, toi tu sais ça.*

— Je ne sais pas, non.

²¹⁵ « Par travail non rémunéré, on entend les activités non rétribuées qui pourraient théoriquement être accomplies contre rémunération par une tierce personne: travail domestique et familial, activités bénévoles au sein d'associations et d'organisations et aide aux connaissances et à la parenté » (OFS, 2018 : 10).

²¹⁶ Pour celles ou ceux qui hésiteraient à aborder directement l'imposant ouvrage de Laqueur, signalons que l'article d'Elsa Dorlin "Autopsie du sexe" qui lui est consacré en permet une première approche (cf. Dorlin, 2002).

— *NOOON !?! Tu penses pas ?*

— Je pense que ce qui fonctionne différemment est construit socialement. Je ne crois pas qu'il y ait des différences de comportement "naturelles". Mais je suis prêt à écouter toute opinion contraire [rires]. Même dans les études genre, on trouve tous les courants.

— *C'est vrai, moi j'ai lu un livre, c'était sur la culture des hommes. Parce que moi, j'ai deux garçons, et puis c'est dur, ce que les sociétés obligent pour être un homme, et tout ça. Moi je vois mon fils de huit ans, il est très sensible, mais il n'ose pas pleurer à l'école, il n'ose pas être lui-même. Et c'est triste. Pis comme maman, je ne sais pas quoi dire. Des fois je dis "écoute, tu peux pleurer, tout le monde pleure, on est tous triste". Mais j'ai dit "si tu fais ça à l'école, les autres ils vont venir après toi".*

— C'est intéressant ...

— *Donc j'ai dit "pleure, c'est bien, mais peut-être que tu dois pleurer tout seul... Parce qu'après, c'est vrai, il va être ridiculisé par des autres.*

— Et ici, c'est sûrement encore assez fort, ça.

— *Oui oui.* (Mélanie)

Je prends prétexte de l'extrait précédent pour relever un élément de la discussion qui relève davantage de la méthodologie. J'ai en effet souvent été confronté, en tout cas durant la première période de l'enquête, au fait somme toute peu évitable d'être perçu par les Arianes comme un homme tenant le discours attendu des hommes. Un biais dans les entretiens qui ressort bien du dialogue ci-dessus. Mélanie est vraiment très surprise que j'exprime une idée opposée à celle qu'elle prévoyait. Et les doutes que j'exprime libèrent probablement sa parole qui devient plus personnelle.

Ceci dit, et pour en terminer avec la thématique de ce point 6.7., force est de constater qu'une bonne partie des actrices de ma recherche semblent évoluer avec une certaine aisance entre des représentations sur les identités hommes femmes qui semblent avoir dépassé une catégorisation par sexe qui se réfère à la nature, et des pratiques au sein de leur sphère domestique qui persistent pour l'essentiel à s'aligner sur une division sexuelle des activités traditionnelle. Un phénomène que je rapporterais à la force d'inertie du système patriarcal. Bachmann et al. écrivent en 2016 que "... la dénaturalisation de la parentalité reste, dans une large mesure, à faire" (2016 : 154), mais si je me base sur mes propres données de recherche, j'aurais plutôt tendance à penser que le processus de dénaturalisation est déjà bien avancé. Ce qui fait défaut aujourd'hui en Anniviers, c'est plutôt la traduction en acte de cet éloignement de la référence à la nature dans les représentations. Comme l'écrit Lenoir (2000 : 425), "Il ne suffit pas de socialiser la nature pour se défaire d'une vision substantialiste de la réalité".

6.8. Travail et famille, un état des lieux à l'orée de la formation

En rédigeant le projet de leur dispositif de formation, les responsables du LIFI étaient bien conscients des problèmes rencontrés par les femmes sur le marché du travail dans les vallées alpines — à vocation touristique ou non —, et du rôle secondaire qu'à quelques exceptions près celles-ci tiennent dans l'économie du Val d'Anniviers :

« *Souvent, la femme remplit un rôle que la société juge implicite et peu significatif par rapport au développement social et économique d'une région. C'est là une erreur de perspective que movingAlps a essayé de corriger en lançant et expérimentant le projet percorsoArianna* » (Rieder et Schürch, 2008 : 72)

C'est précisément ce qui a motivé l'idée ambitieuse de faire élaborer par les participantes du *parcoursArianna* ancrées dans le territoire des projets novateurs de microentreprises plutôt que de chercher à les intégrer dans un tissu économique déjà existant, mais pauvre en emplois féminins convenablement rémunérés et un tant soit peu gratifiants. La réalité des contraintes qu'entraînent au quotidien pour les femmes leurs emplois actuels et, surtout, le rôle qui leur est assigné — ou qu'elles revendiquent — au sein de la famille n'ont par contre pas du tout été pris en compte dans le discours de *movingAlps/Arianna*. Mon questionnement pour cette recherche paraît donc tout à fait pertinent.

Ce premier bilan effectué au début de la formation laisse en effet à penser que si l'envie de changement social — de "dynamique sociale", écrivait Balandier (2004) et le terme me paraît plus pertinent ici²¹⁷ — est forte, mais mal définie pour les femmes d'Anniviers inscrites au *parcoursArianna*, le contexte familial dans lequel la plupart d'entre elles vivent n'est pas vraiment propice en l'état aux nouvelles perspectives encouragées dans le cadre du *parcoursArianna* — l'élaboration de projets de professionnalisation des compétences —, et aux futurs développements espérés — la création de microentreprises et donc d'emplois.

Si je devais ne retenir qu'un élément à ce stade de l'enquête, j'aurais tendance à penser que chez de nombreuses participantes à la formation, les représentations sur les rapports sociaux de sexe ne correspondent plus vraiment aux stéréotypes en la matière. Mais cette évolution des représentations n'a que très peu d'impact sur les pratiques concernant les rôles dans le couple et la répartition des tâches dans la sphère domestico parentale. La discrédence entre l'évolution de la perception des différences entre hommes et femmes et la persistance des schémas classiques les plus traditionnels dans l'organisation familiale ne peut qu'interpeller même si le constat a déjà été fait, entre autres par Roux qui se demandait en 2014 "... comment les couples rendent cette organisation [inégalitaire] compatible avec l'idéal d'égalité qui semble aujourd'hui partagé" (2014 : 45). On remarque de plus très rapidement

²¹⁷ Au sens où un "changement social" peut donner le sentiment d'une transformation aboutie alors qu'une "dynamique sociale" signale plutôt un mouvement en train de se faire.

qu'à aucun moment une réorganisation des tâches entre partenaires n'est spontanément évoquée ou envisagée lors des entretiens et que d'évidence "il n'y a pas de comptabilité ouverte de ce qui est échangé, ni dans l'ordre affectif, ni dans l'ordre matériel" (Dussuet, 2005 : 88). Pour "être gardé vivant", écrit Boltanski, "l'amour doit être maintenu dans l'incommensurable qui est son élément" (1990 : 181), du moins, comme je l'ai constaté, jusqu'à ce qu'une dégradation de la relation rompe le charme.

Dans le fond, une émancipation qui passerait par l'univers professionnel est loin de constituer une priorité pour les Arianes et beaucoup d'entre elles considèrent même comme une chance le fait de ne pas être contraintes de travailler pour des motifs financiers et de pouvoir ainsi s'investir autant qu'elles le souhaitent — c'est à dire intensément — dans le maternage. Je ne peux qu'être d'accord avec Henchoz lorsqu'elle nous dit que "l'apprentissage de la dépendance est aussi celui de la maternité" et que "certaines femmes y trouvent les gratifications suffisantes pour ne pas voir leur manque de revenus comme un inconvénient" (2008 : 103). Voilà qui invite à investiguer davantage dans le sens de quelques réflexions relativement récentes (Messant et al., 2008 ; Ricci-Lempen, 2007 ; Galerand et Kergoat, 2008) ou plus anciennes (Delphy, 2002c ; Descarries et Corbeil, 2002 ; Fougeyrollas-Schwebel, 1996) sur cet attachement — ou ce repli — apparemment indéfectible au rôle de mère, au bonheur du maternage, et plus globalement au milieu familial. Si je la relie aux récits des actrices de mon étude, la question posée il y a plus de quinze ans déjà par Francine Descarries et Christine Corbeil (1994) et mise en exergue ici par Françoise Armengaud me semble plus que jamais pertinente : « *Les auteures déplorent que le discours féministe sur la maternité ait été trop souvent cantonné aux deux pôles d'interrogations suivants : doit-on interpréter la maternité comme "lieu de l'aliénation des femmes", ou, au contraire, comme "lieu privilégié d'expression de leur identité, de leur culture, de leur éthique, et comme la source de leur pouvoir" ?* » (Armengaud, 1994 : 7).

Pour compléter l'"état des lieux" effectué à l'entame du *parcours Arianna* sur lequel je m'appuierai par la suite pour en analyser l'impact sur la division sexuelle des activités dans la sphère domestique des participantes, je m'intéresse au chapitre suivant aux raisons qui ont poussé une quarantaine de femmes du Val d'Anniviers à entreprendre ces deux ans de formation et à quelques autres points en lien avec leur perception des premiers mois d'apprentissage.

7. Motivations et attentes des participantes vis-à-vis du *parcoursArianna*

Afin d'être en mesure d'analyser les apports du *parcoursArianna* pour les participantes au terme des deux années d'apprentissage, il était important de connaître les différentes raisons qui les avaient décidées à s'engager dans la formation. Bien que déclinées dans un ordre de priorité différent, on retrouve chez la plupart de mes interlocutrices des réponses très similaires. Avant de détailler et commenter leurs propos, il me semble utile de signaler que les futures participantes n'avaient qu'une assez vague idée de ce qui les attendait quand elles ont fait ce choix de s'inscrire dans le bref délai imparti. Une large part de flou — un *teasing*, en quelque sorte — avait été intentionnellement maintenue avant le démarrage de la formation sur le contenu exact et le déroulement de ce projet²¹⁸ dans l'optique que les participantes le "co-construisent" par la suite avec les formatrices à partir de leurs besoins et envies propres et de leur compréhension du contexte socio-économique du territoire anniviarde.

7.1. Pourquoi s'être inscrites au *parcoursArianna* ?

Les motivations exprimées par les Ariennes lors des interviews sont grossièrement classables en deux groupes principaux : d'une part, et surtout, un important désir de sortir du foyer, de faire de nouvelles rencontres qui élargiront le réseau social actuel, une grande envie de socialisation, voire d'homosocialisation puisque nous verrons que l'idée de se retrouver entre femmes est perçue favorablement par beaucoup de participantes. Un désir, pour faire court, de changer quelque chose à son existence que l'on pourrait décrire, sous un jour plus sociologique, comme une tentative d'accroître son capital social²¹⁹ et de réintégrer la société. Ce qu'Ollagnier résume à sa façon : "Participer [à une formation], c'est sortir de la maison, c'est avoir un rôle reconnu pour son environnement socio-économique et politique" (2014 : 20). Après une expérience plus ou moins longue de relatif retrait de la vie active, c'est aussi pour l'apprenant·e l'occasion d'être à nouveau "considéré comme sujet et acteur et non plus comme objet passif" (ibid. : 74).

D'autre part, et plus en adéquation avec les objectifs du *parcoursArianna*, l'ambition d'apprendre à maîtriser l'ordinateur, de rafraîchir ses connaissances en la matière ou de les perfectionner pour celles qui sont déjà des usagères confirmées et, plus vaguement, d'acquérir

²¹⁸ cf. Encadré au point 3.3. : "Invite la population du Val d'Anniviers à la présentation du *parcoursArianna*".

²¹⁹ Pour mémoire, Bourdieu définit ce concept de la manière suivante : « *Le capital social est l'ensemble des ressources actuelles ou potentielles qui sont liées à la possession d'un réseau durable de relations plus ou moins institutionnalisées d'interconnaissance et d'interreconnaissance* » (1980 : 2).

de nouvelles connaissances pour se repositionner professionnellement. Il va de soi que chaque actrice met en avant d'autres facteurs secondaires de décision, mais ce sont là les plus déterminants. Sarah et Amélie résumant fort bien les différents motifs d'adhésion que j'ai recueillis.

Ce qui ressort en tout cas dans les discussions, à la Coop ou comme ça, c'est qu'on est quand même énormément à s'être engagées dans ce cours pour rencontrer plus de gens plus que pour trouver une activité professionnelle. C'est d'abord ça, et après c'est le côté informatique. Pis peut-être en tout dernier, certaines ont quand même l'espoir que ça débouche sur quelque chose. (Sarah)

Voilà, qu'il y ait une motivation pour casser le train-train du quotidien. (Amélie).

La plupart des actrices manifestent donc de façon assez directe leur principale attente vis-à-vis de la formation : sortir du foyer, changer d'univers pour un temps, voir "autre chose" que la maison. Il est accessoirement intéressant de souligner que dans les extraits d'entretiens présentés, la sphère domestique, le travail ménager ou la parentalité ne sont pas directement nommés. Ils n'apparaissent qu'en creux : la formation permet de penser à "autre chose" que ... , ou de faire "autre chose" que ... Pour Marie, "C'est un bol d'air ! J'ai toujours envie de découvrir autre chose" et, de ce point de vue, Sarah semble très satisfaite des premières soirées de formation.

Et pis c'est vraiment un moment où tu pars de ta maison, et pis t'es tout de suite dans un autre truc. Et pis t'es "pffhhh"... T'oublies. Là on pense à autre chose, on fait autre chose, et pis en plus c'est drôle. Et ça, c'est super. (Sarah)

Il arrive toutefois que le problème de la monotonie de la vie de femme au foyer soit plus explicitement énoncé.

Je crois que, justement comme on disait au début, c'est parce que les femmes, il y en a beaucoup qui sont à la maison, qui ont leurs travaux ménagers, et ça les sort aussi de ce schéma-là. Toujours à la maison, les enfants, le ménage ... Et puis là, elles peuvent faire autre chose à côté. Bon, moi c'est pas un problème, mais pour d'autres femmes, ça doit être une bouffée d'air quoi, de participer à ça, de voir autre chose. (Pascale)

En dehors de l'intérêt du discours lui-même, on découvre aussi chez Pascale un phénomène qui se manifestera chez quelques femmes lors des interviews : celui de mise à distance ou de regard en surplomb sur les autres participantes. Le genre d'attitude que l'on attendrait d'une "informatrice" sur un terrain anthropologique. Ce qui ne signifie pas, bien sûr, qu'il faille

mettre en doute ses propos lorsqu'elle nous dit que pour elle le confinement au foyer "c'est pas un problème".

Les femmes soulignent abondamment cette lassitude du travail quotidien, répétitif et astreignant, dans la sphère domestique. Une "sphère domestique" à entendre ici non pas au sens strict et géographiquement situé de domicile familial, mais qui recouvre toutes les activités en lien avec la famille, quel que soit le lieu où elles se déroulent. Les Anniviardes, nous l'avons vu, sont loin d'être cloîtrées au foyer. Elles sont au contraire très souvent actives dans la sphère publique. Mais lorsqu'une femme sort de chez elle pour faire les courses ou amener l'un de ses enfants à l'école, au cours de violon ou à l'entraînement de hockey, il s'agit bien, là aussi, de tâches domestiques qui lui sont réservées. On consultera à ce propos la dichotomie qu'établit Christine Delphy entre tâches domestiques et tâches ménagères (2003a : 52). Je considère pour ma part que la division par sexe est aisément repérable dans la majorité des activités en lien avec la famille, y compris celles de loisirs, et j'utilise par conséquent souvent le vocable "activités" domestiques plutôt que celui, plus usité, de "travail" ou "tâches" domestiques.

Entrer en relation avec d'autres femmes de la vallée, ou apprendre à mieux connaître celles que l'on croise de temps à autre brièvement dans les commerces de la vallée ou à l'école, sont d'autres aspirations omniprésentes dans le discours des Arianes : "Je l'ai plus fait pour pouvoir mettre des noms sur des visages que je connaissais, pour rencontrer des gens que pour une formation quelconque" (Sarah). Voilà qui paraîtra un peu surprenant pour qui aurait des rapports sociaux dans les villages de montagne une image quelque peu idyllique et en opposition à l'anonymat urbain. Il ne faut pas oublier que d'une part les activités et tâches communautaires d'autrefois ont quasiment disparu au profit d'un repli sur la famille cellulaire et que, d'autre part, la population est beaucoup moins homogène que par le passé en raison des nombreuses familles "étrangères" venues s'installer dans la vallée. Le *parcoursArianna* représente donc une excellente opportunité de créer des liens, de mélanger les femmes d'Anniviers, ce qu'aussi bien les autochtones que les nouvelles venues font remarquer. C'est d'autant plus le cas si l'on considère le brassage de générations et la diversité sociale des participantes.

C'est ces deux choses-là, l'idée de la formation déjà au départ, gratuite, accessible, à distance aussi, et puis l'idée du réseau, rencontrer d'autres personnes, d'autres énergies. Voilà quoi. (Hélène)

Hélène fait bien de le rappeler, il est important de garder à l'esprit que la formation est totalement gratuite. Ce qui a sans doute joué un rôle — difficilement quantifiable — dans le nombre élevé d'inscriptions.

Pour Michelle, l'apprentissage des TIC n'est pas la motivation première, "je fais de l'informatique depuis très longtemps donc c'est pas ce côté qui m'intéressait, c'est plus le

concept et puis le fait que j'aime travailler en groupe, en équipe". L'apprentissage du maniement des outils informatiques n'est peut-être pas prioritaire pour toutes les femmes, mais c'est un motif de participation décisif pour un grand nombre d'entre elles. L'enseignement est conçu de manière suffisamment individualisée pour qu'il soit possible d'en profiter quel que soit le niveau de départ. Pour certaines, fâchées parfois avec l'informatique depuis longtemps, il s'agissait de faire les premiers pas dans ce cadre convivial, alors que d'autres possédaient déjà d'excellentes connaissances. Une des conditions tacites de participation à la formation était l'entraide entre participantes et les cours d'informatique représentaient une bonne opportunité de mettre ce principe à exécution.

C'est pour ça que je me suis dit "ben, ce parcours, ça me permet quand même de me tenir un petit peu au goût du jour au niveau informatique et tout". Et puis je sais pas, on verra, ça va peut-être m'apporter quelque chose à l'avenir. (Suzanne)

Sans plus de précision, Suzanne et Maïté, qui "se cherche un peu", imaginent que les acquis de la formation leur seront peut-être utiles un jour. Pour d'autres, l'implantation du parcours en Anniviers tombe exactement au bon moment. C'est le cas pour Raphaëlle qui a saisi cette opportunité dans une période où elle a "l'impression de faire du surplace dans mon travail, j'évolue pas, je fais tout le temps la même chose". L'idée de développer un projet dans le cadre du parcours, qui est tout de même à la fois l'objectif final envisagé et le programme pédagogique de la deuxième phase de la formation, émerge bien dans certains cas, mais davantage sous la forme d'un vague désir que d'une ambition précise.

— *Moi c'est vraiment peut-être pour l'élaboration d'un projet. C'est clair que ça, ça m'intéresse, oui. Au niveau du bien-être, de la santé. Ça alors ça me tient à cœur. Ce dont parlait Jeanne, là. [Allusion au projet "Formation Itinéraire Santé", cf. p. 270]*

— *Donc tu n'avais pas une idée précise de projet en entrant, mais l'idée de participer au "projet" d'une autre t'intéresse.*

— *Ça m'intéresse, oui, pis l'échange. (Marilou)*

D'autres femmes ont bien un objectif un peu plus précis derrière la tête, mais pas du tout sous la forme que cherchent à promouvoir les initiatrices de la formation, c'est-à-dire une professionnalisation des compétences et la création d'emplois.

Moi ça me dirait bien de mettre quelque chose en piste, mais c'est encore très flou, un projet de lecture entre générations. Des grands-papas, des grands-mamans qui liraient des histoires aux petits et qui feraient lire aussi. De type atelier de lecture. J'en parlais avec Giuliana [Giuliana Messi, la directrice du pA]. La première remarque qu'elle me fait, c'est "Mais tu peux pas en retirer de l'argent !!!". J'ai dit "euhh, ça m'a même pas effleuré l'esprit !".

Je sais pas pourquoi elle m'a dit ça. (...) Moi, dans ma tête, le mot "projet", ça veut plutôt dire des choses comme ça, de service. (Sarah)

On constate dans l'extrait ci-dessus qu'à l'opposé du concept même du *parcoursArianna* qu'elle ne semble pas encore avoir assimilé, c'est à nouveau vers une forme de bénévolat au féminin — une mise au service de la communauté dont elle serait cette fois l'initiatrice — que tend Sarah. A défaut de projet de microentreprise, on décèle souvent dans les paroles des femmes une grande curiosité, un besoin d'apprendre, d'entreprendre même parfois, mais sans finalité particulière. Pascale espère " qu'à long terme ça va m'apporter quelque chose" et que "toute expérience est de toute façon bonne à prendre", mais elle insiste sur l'importance pour elle de "rencontrer des femmes". La formation est aussi pour certaines des participantes les plus âgées, une bonne occasion d'acquérir des connaissances "sur le tard" et de prendre une revanche sur les graves manquements de l'école d'autrefois dont elles sont conscientes d'avoir été les victimes. De mauvais souvenirs pour Sabine qui avoue avoir des lacunes impressionnantes et que ses filles ont dû motiver longuement pour qu'elle ose se lancer dans l'aventure Arianna, et des regrets pour Marianne ci-dessous.

Moi j'ai fait l'école obligatoire et ici on avait tous les degrés dans la même classe. Donc les premiers enseignaient aux petits. (...) C'est dommage parce qu'on a perdu des tas d'années. Ça nous a aussi appris peut-être autre chose. (Marianne)

Trois des cinq participantes qui ont fait des études universitaires, Jeanne, Corinne et Barbara, tout en suivant la formation au même titre que leurs amies, espèrent y trouver des collaborations pour des projets qui étaient déjà en gestation avant l'implémentation d'Arianna en Anniviers. Nous verrons plus tard de quoi il s'agit et dans quelle mesure le passage par la formation a contribué ou non à la réalisation de ces initiatives.

[Je me suis inscrite ...] Par rapport au projet Ponchet²²⁰, pour faire connaissance des femmes d'Anniviers. Et tout le travail, maintenant, c'est d'aller chercher des forces féminines pour mettre en route des actions. (Barbara)

Il arrive aussi que mes interlocutrices mettent l'accent sur les difficultés auxquelles les Anniviardes sont confrontées, bien plus que les hommes selon elles, et soulignent l'importance d'un programme destiné à les soutenir, justifiant ainsi le choix de *movingAlps* de démarrer le *parcoursArianna* dans cette vallée.

²²⁰ Projet de mise en valeur/revitalisation à but culturel et touristique des bâtiments de l'alpage de Ponchet, près de Chandolin, dans le Val d'Anniviers.

Surtout dans les vallées périphériques, hein. La femme elle est là pour faire à manger, faire le ménage. Alors qu'il y a d'autres trucs qui pourraient sortir, je trouve qu'il y a une autre sensibilité [chez les femmes]. (Hélène)

Hélène partage le point de vue des instigatrices de la formation. Selon elle, les projets "au féminin" seraient sans doute différents de ceux élaborés par les hommes. Plusieurs contenus d'entretiens dénotent à quel point les Arianes ont une conscience aiguë d'être défavorisées, prétéritées si ce n'est par rapport à leur partenaire en particulier, en tout cas par rapport aux hommes de la vallée en général. Elles expriment également leur confiance quant aux aptitudes créatives et entrepreneuriales des femmes pour autant qu'on leur donne les moyens de les exprimer. Elodie a toujours pensé qu'"il manque quelque chose, il faut vraiment faire quelque chose pour les femmes", et Betty résume bien et en mode optimiste le ton quasi général des commentaires exprimés sur le sujet de l'implémentation du *pA* dans la vallée.

Moi j'ai pris ça comme un cadeau pour les femmes qui habitent dans les vallées alpines. Qui sont retirées et pis qu'ont pas forcément ou la chance, ou l'énergie, ou l'occasion d'accéder à des cours, ou de se former, ou de ... oui, ou de réaliser leurs rêves. Pis tout à coup, il y a un truc qu'arrive là, comme ça. Pour moi c'est comme un cadeau quoi. Un cadeau qui coûte rien, qui nous est offert. Et toutes ces femmes qui ont sûrement eu des rêves, mais qui ont jamais osé, qu'ont jamais trouvé la possibilité. Ah ouais, moi je pense que ça va se faire et qu'il y aura des beaux projets parce qu'on a tout ici et des fois, ça dort un peu, quoi. (Betty)

Dans les deux passages suivants, plusieurs femmes insistent sur le plaisir ressenti devant cette ouverture possible vers une activité non pas familiale, non pas avec ou pour le partenaire masculin et/ou la famille, mais bien "à elles". Pouvoir, pour une fois et grâce à Arianna, ne pas se montrer altruistes au sein de sa famille ou en faveur de la communauté. Si le terme de "sacrifice" n'est pas clairement prononcé, on sent pourtant chez certaines une fatigue physique et mentale de fond par rapport au don de soi qui caractérise au quotidien le fonctionnement de la mère au sein de sa famille. Un don de soi, une pratique de la sollicitude, vécus non pas comme un renoncement à une carrière professionnelle — à l'opposé des cas décrits par Bachmann (2009 : 28 ; 2016 : 73) ou Pailhé et Solaz (2009 : 474), très peu le formulent ainsi —, ou à une hésitation par rapport à une "solidarité familiale" qui, si elle "occulte le plus souvent le système de genre" pour les féministes (Palazzo-Crettol et al., 2018 : 9), semble parfaitement assumée par mes interlocutrices. C'est davantage la recherche d'un espace de liberté et de temps libre propices au développement d'actions personnelles qui est mise en exergue dans leurs propos.

L'aspect positif de ce dispositif consacré spécifiquement à l'émancipation des femmes est ici ramené par Fabienne de l'échelle de la société locale à la dimension plus restreinte du couple "C'est toujours les idées à mon mari qui ont passé avant, tu vois ! (...) Pis là je me suis dit

"ah, ben génial ! Peut-être que je vais pouvoir enfin faire mon truc". Voilà, c'était ça". Fabienne paraît en plus heureuse de pouvoir s'appuyer sur l'encadrement du *pA* pour faire passer son message auprès de son mari et pour légitimer ses envies d'entreprendre elle aussi. Jusque là, il paraissait beaucoup plus dans l'ordre des choses que ce soit les initiatives de son partenaire qui soient privilégiées. Un autre élément, qui prendra plus d'importance par la suite, est déjà mis en avant par Amélie à ce stade initial de la formation : "Et aussi pour l'estime de soi, comme on disait, "je suis capable de faire ceci, même si je fais pas fortune, j'arrive à quelque chose". Elle aborde ici un point important puisque les femmes du team de transfert du Val Maggia que j'ai eu la chance de rencontrer dès le début de la formation en Anniviers m'ont signalé qu'au Tessin, c'était avant tout cet aspect "confiance en soi" (*autostima*) que les femmes mentionnaient comme un acquis alors que la formation était là-bas proche de son terme. Gardons aussi à l'esprit pour le futur que pour Amélie et beaucoup d'autres, la satisfaction d'"arriver à quelque chose" ne semble pas nécessairement passer par la case "revenus".

Quels que soient leurs motifs, une quarantaine de femmes du Val d'Anniviers ont donc décidé rapidement de se lancer dans cette aventure et ont pris les dispositions nécessaires pour être en mesure de débiter la formation. Voilà qui dénote, à défaut de projets professionnels bien précis à ce stade, du moins un fort désir de changer quelque chose à leur vie et de profiter de l'opportunité qui leur est offerte dans la vallée. Le projet d'émancipation inhérent au *parcoursArianna* ne passe peut-être pas — pas encore ? — par un objectif financier, mais sous d'autres formes, il est déjà bien réel. Et l'engagement pris vis-à-vis de la formation en était le premier geste même si la décision ne s'est pas toujours faite sans mal.

Et puis, j'ai hésité hein, deux mois j'ai hésité, "comment je vais faire ?". Je suis prise par le travail à 120%, l'hiver. Et je veux encore faire du sport, si je peux pas faire de ski, je suis malheureuse ... Et sortir, danser, et tout ça. Un moment donné, je me disais "les jours, il faudrait qu'ils aient 30 heures". Alors faire encore ça, quatre heures par semaines. Je me suis dit, "non, non, si tu veux persévérer, faire quelque chose, il faut y aller". Je me suis motivée, quoi. (Nina)

C'est ce désir même de participer au projet *Arianna* qui crée la tension sur laquelle s'appuie cette étude : sans l'expression de cette envie de changement social, encore mal définie mais bien réelle, la question de recherche ne ferait pas sens. Une des spécificités de cette étude tient bien au fait que toutes les participantes du *parcoursArianna* ont signifié, du simple fait de leur inscription et chacune avec un espoir différent en tête, un besoin de modifier quelque chose à leur existence de femme Anniviarde. Même si à ce stade, l'objectif de création de microentreprise et de professionnalisation des compétences est rarement exprimé. Quelles que soient les motivations exactes des unes et des autres, la conclusion s'impose. Elle est

réjouissante, même si à en croire mes interlocutrices, un certain nombre d'Anniviardes tentées par la formation n'ont en définitive pas osé s'y inscrire. Je laisse le soin à Amélie de conclure ce point avec ses propres termes.

Mais bon, il faut croire justement que les femmes ont quand même faim puisqu'il y en a autant qui ont répondu. (Amélie)

J'aborde au point suivant, et un peu en marge du questionnement sur les motivations des femmes, un aspect de l'engagement des participantes que je considère comme crucial en relation aux hypothèses de travail de cette thèse. Je postule en effet que l'acceptation, le soutien, ou au contraire la résistance des maris et partenaires des femmes vis-à-vis de leur parcours dans la formation sont des facteurs déterminants pour la réussite de ce parcours d'apprentissage.

7.2. L'avis des partenaires sur la participation de leur femme au *parcoursArianna*

J'ai attiré l'attention au début de ce chapitre sur le fait que les participantes étaient loin d'avoir saisi tous les tenants et aboutissants du *parcoursArianna* lorsqu'elles ont pris la décision de s'y inscrire. Il n'est dans ces conditions guère surprenant qu'elles aient eu des difficultés à expliquer à leur partenaire de quoi il s'agissait.

— Et l'inscription au *parcoursArianna*, vous en avez discuté avant avec votre mari ?

— *Oui ... Non, mais très peu, parce que je lui ai dit "écoute, je me suis inscrite à ce parcours". Pis lui (...) il savait pas trop ce que c'était non plus. Même moi au départ, je ne savais pas trop dans quoi j'allais me lancer, quoi. Alors voilà.* (Maïté)

Lorsque les maris ou compagnons des Arianes saisissent à peu près de quoi il retourne, la formation leur inspire dans un premier temps souvent davantage de moquerie ou de scepticisme que de curiosité et de soutien. C'est ce que confirme Louise dont le mari, tout comme ceux de Henriette, d'Amélie ou d'Anouk dans des termes proches, a qualifié le *pA* de "truc de bonnes femmes", un cours qui à l'instar de ceux offerts par l'Université populaire d'Anniviers "ne servent à rien, mais qui les occupent un peu".

Moi je sais pas. L'impression que j'ai eue avec mon mari et d'autres, mais c'est peut-être des extrapolations fondées sur pas grand-chose, j'ai l'impression qu'ils prennent ça un peu à la légère. C'est un truc de filles. Comme l'Unipop, il y a que des filles, il y a pas un mec qui

rentre, c'est des cours de filles, des histoires de filles, on les laisse faire. C'est du temps où elles n'embêtent personne [rires]. (Amélie)

Le démarrage du *parcoursArianna* a en réalité occasionné moins de bruit, suscité moins de commentaires dans la vallée que je ne l'avais imaginé. Mais quand le sujet survient durant une conversation de bistrot ou est abordé lors d'une réunion de famille, les réactions de certains hommes — parents ou non des participantes — sont parfois agressives, notamment parce qu'ils ne supportent pas d'être exclus de la formation offerte.

— Tu as entendu des échos sur le *parcoursArianna* ?

— *Oui oui : "c'est quoi ce truc ? C'est bizarre. Pourquoi que des femmes, pourquoi nous on a pas le droit aussi ? Pourquoi ça serait réservé plutôt aux femmes ?"* (Erika)

Ce phénomène à tendance révisionniste a été repéré maintes fois dans d'autres cas de figure et il est ici résumé par Martin et Modak: « *[Les politiques d'encouragement en faveur des femmes] ... peuvent également susciter des sentiments d'injustice de la part des hommes qui se sentent à leur tour discriminés, ne bénéficiant pas de politiques spécifiques ou s'estimant défavorisés comparativement aux femmes* » (2015 : 3). On le constate même lorsque l'une des formatrices locales participe à un événement officiel destiné à présenter le concept de la formation à quelques notables du canton ou de la commune d'Anniviers, qui font pourtant partie des bailleurs de fonds du *pA*, le ton narquois et méfiant est de rigueur dans la mâle assemblée.

Il y avait une réunion avec Jean-Michel Cina²²¹, Simon Epiney, Christian Melly, tous les présidents de commune d'Anniviers. (...) Il y avait Claudio del Don [du LIFI] qui présentait ce qu'était movingAlps et puis Giuliana Messi qui présentait le parcoursArianna. Et puis moi j'étais là pour parler un peu du départ de la chose. Et puis il y a une réflexion qui est sortie : "ah, les femmes d'Anniviers veulent apprendre (ou s'instruire) pour pouvoir divorcer après", par exemple, tu vois ! Donc ça voulait dire : elles veulent travailler pis après elles veulent renvoyer le mari". (Séverine).

Il semblerait tout de même que soit les conceptrices de la formation n'ont pas réussi à diffuser avec assez de clarté leur message à la population de la vallée, à expliquer la raison de cette exclusivité donnée aux femmes, soit, et c'est plus probable, certains Anniviards n'adhèrent que moyennement au concept présenté. Mais après tout, peu importe les réactions quelque peu rétrogrades de quelques hommes de la vallée puisque du côté des principaux concernés, les partenaires masculins des Arianes, il n'y a, à en croire les femmes, pas de blocage

²²¹ Conseiller d'État valaisan.

explicite. Dans quelques couples, c'est même plutôt l'inverse. Henriette, que j'ai rencontrée après déjà quelques mois de *parcoursArianna*, relève pour sa part un élément sur lequel il vaudra la peine de revenir par la suite puisqu'il marque les prémices d'un revirement de position chez nombre de partenaires des Arianes : "Par rebond, il en profite aussi, de ce que j'ai appris". Après une phase initiale où la condescendance virile le dispute à un paternalisme dubitatif, constater les progrès effectués en informatique par leur femme change un peu la donne dans certains esprits chagrins.

— Avant de t'inscrire, tu en as parlé avec ton mari ?

— *Oui, j'ai expliqué, informatique, PowerPoint, il m'a dit "super, tu m'expliqueras !". Mais lui, il est super, génial ce gars, toujours content ... Pis il me demande, et je lui montre, il est super.*

— Il ne va en tout cas pas te freiner ?

— *Jamais, jamais.* (Marilou)

Tout comme c'était le cas plus haut du mari d'Hélène, les conjoints de Marilou, Fabienne, dont le mari "la pousse plutôt qu'il ne la freine", Maité, Amélie ou Hélène semblent également considérer que les nouvelles connaissances de leurs femmes pourraient leur être utiles par la suite. Que ce soit dans la sphère privée ou au sein de leur entreprise. Des partenaires a priori très ouverts et plutôt encourageants, donc. Mais rappelons que ces entretiens ont été réalisés au début de la formation alors que d'éventuelles difficultés que la fréquentation du *pA* pouvait impliquer pour le couple n'étaient pas encore apparues. L'assentiment des partenaires masculins ne paraît de toute façon pas/plus forcément nécessaire même s'il règne parfois une certaine ambiguïté à ce sujet dans les propos. Caroline déclare se passer volontiers de l'avis de son mari lorsqu'elle souhaite entreprendre quelque chose et Marie sait se montrer convaincante.

Moi de toute manière, je lui dis et pis je fais comme je veux, hein. Il m'a dit "mais qu'est-ce que c'est, encore ?". Moi j'ai dit "écoute, moi ça me fait du bien, j'y vais, quoi". (Marie)

Bien sûr, je ne parle ici que des femmes qui ont suivi la formation et je n'ai connaissance que d'un cas où le conjoint d'une habitante de la vallée s'est opposé avec succès à son inscription. Mais en ce qui concerne les participantes, leurs partenaires ont finalement si ce n'est toujours encouragé du moins accepté la participation de leurs épouses ou compagnes à cette formation. Ce qui ne signifie pas non plus que les hommes se soient toujours montrés enthousiastes à l'idée que leur femme allait être encore plus sollicitée et moins disponible qu'elle ne l'était déjà. Les maris d'Henriette, Sabine et Séverine s'en plaignent volontiers. Un aspect intéressant, encore, apparaît de manière évidente dans les prochains extraits. La non-mixité de la formation avait ses détracteurs et détractrices, j'aborde ce sujet au paragraphe suivant, mais

ce parti pris semble avoir au contraire joué en faveur de quelques femmes dont les conjoints semblent avoir été favorables à la non-mixité pour des motifs moins avouables. Caroline le déclare ouvertement : "Bon, lui il était d'accord. Si c'était des hommes, il aurait pas été d'accord [rires], et Henriette a été confrontée au même problème.

Je me demande si mon mari, il se serait pas plus posé des questions en se disant "ah bon, c'est un truc mixte, est-ce que je vais te laisser passer toutes ces soirées avec des hommes ?", tu vois ?

— Ah oui, cet aspect-là ?

— *Oui. Je pense qu'il aurait peut-être été plus réticent. Je peux me tromper. Non, le fait que c'est que des femmes, il n'a pas de soucis.* (Henriette)

Appréciations sur la non-mixité du parcours Arianna

Pour rester sur la question de la non-mixité, j'ai trouvé intéressant de m'enquérir aussi de l'opinion des participantes sur l'option prise par les conceptrices du projet Arianna de proposer ce dispositif de formation et d'incitation à la création d'entreprises exclusivement aux femmes. J'imaginai que ce questionnement serait peut-être une manière d'engranger quelques indices supplémentaires sur leur perception des rapports sociaux de sexe. J'ai mené la majorité des premiers entretiens alors que les Ariannes avaient déjà eu l'occasion de tester cette formule non mixte à l'occasion d'une ou plusieurs séances du parcours. Les réponses sont par conséquent de deux ordres : parfois de principe, parfois dictées déjà par les premières expériences vécues.

Il ressort des interviews que la majeure partie des participantes était favorable à cette non-mixité de la formation. Ollagnier l'a remarqué aussi à d'autres occasions, « *La non-mixité, aux dires des formatrices comme des participantes, contribue à leur permettre de trouver ce potentiel d'énergie* » (2014 : 137). Une large majorité de femmes considèrent que l'idée est tout simplement excellente, sont enchantées de se retrouver entre Anniviardes et sont de plus convaincues de la force d'un tel collectif féminin. Quant à celles qui n'auraient pas vu d'inconvénients à la présence d'hommes dans un tel groupe, la question ne les préoccupait sans doute pas suffisamment pour qu'elles cherchent à entrer en matière sur ce thème lors de l'une ou l'autre des discussions critiques qui avaient lieu pendant les séances de formation. Je présente ci-dessous les différents types d'arguments évoqués, des plus favorables aux plus réservés.

— Tu as réfléchi au fait que ce parcours est réservé aux femmes ?

— *C'est clair que j'y ai réfléchi.*

— Et alors ?

— *Mais c'est extraordinaire, tu te rends compte la valeur... C'est comme on entend parler de cette fusion [des communes de la vallée]. C'est fusionnel, on va être un noyau fort. C'est magnifique.*

— Tu trouves que c'est une bonne chose, ou ça t'aurait semblé pareil de le faire mixte ?

— *Noooooon, rien à voir ! Mais ça va ?!? Non, c'est génial de rassembler les femmes, on a tellement d'idées. Non non, avec les hommes ça n'aurait pas été la même chose, non non.* (Marilou)

Comme nous l'avons vu auparavant lorsque j'abordais avec mes interlocutrices les motifs qui les avaient poussées à participer à la formation, la nécessité de donner pour une fois leur chance aux femmes est un point de vue qui revient fréquemment dans la conversation. On retrouve chez Mélanie ou Marie l'idée que la société en fait bien assez pour les hommes, que "dans une vallée, on a pas les mêmes ouvertures qu'en ville", et "qu'il y a moins d'opportunité pour les femmes". Le simple plaisir d'être entre femmes est aussi relevé par Maïté ou Joanna. Entre femmes et hors du cadre familial habituel. "Pouvoir se rencontrer, partager, apprendre, malgré les parcours différents. C'est ça qui est bien, je trouve" (Maïté). Une large majorité des protagonistes de mon enquête soulignent à quel point la présence d'hommes durant ces cours très interactifs aurait constitué un frein pour la prise de parole et la libre expression de beaucoup d'entre elles. Sans doute parlent-elles d'expérience puisque de la Coopérative laitière à la fanfare, la mixité est la règle dans les nombreuses sociétés locales dont elles font partie. Chapponière et al. (2017 : 8) ont fait le même constat dans les milieux militants en Suisse alors que Bruyer et Van Enis étendent la problématique au niveau des projets proposés à la subsidiation au niveau européen : « *Puisque l'égalité-est-déjà-là, il n'est plus nécessaire de mettre en place des politiques spécifiques. Sous le vocable de "genre", on prône la mixité et on gomme trop souvent la différence entre les sexes et l'inégal accès au pouvoir* » (2010 : 6).

— Et le côté "il n'y a que des femmes" ? Tu trouves cela plutôt sympa ?

— *Écoute, moi à Châteauneuf²²², on était que des femmes. A la clinique, on était que des filles. Moi ça me gêne pas du tout. Pis je trouve que ça fait aussi du bien des fois. (...) Là, on a pas de gêne. Avec des hommes on oserait moins.* (Francine)

Certaines sont plus absolues dans leurs propos, parmi elles Gwendolyne qui répond : "Moi je pense que si ça avait été mixte, je serais peut-être même pas venue". D'autres mettent le doigt sur un autre aspect négatif de la mixité, l'approche différente de l'apprentissage par les deux sexes. Pour Louise, les hommes seraient plus préoccupés par la performance : "Nous, on voit pas tout de suite le rendement. Je pense que des hommes ils seraient impatientes, il leur

²²² L'École ménagère rurale de Châteauneuf, était située dans les environs de Sion. Créée en 1884, elle a changé d'affectation en 2001.

faudrait du rendement, quelque chose de concret". Quelques rares Arianes pensent à l'inverse qu'une présence masculine pendant la formation n'aurait pas posé de problème, voire même aurait dans certains cas représenté un apport bénéfique à la dynamique du groupe.

— Qu'est-ce que tu penses du fait que ce parcours soit réservé aux femmes ? Tu y as réfléchi ?

— *Ça me générerait pas du tout qu'il y ait des hommes.*

— Qu'ils participent aux séances ?

— *Oui, alors pas du tout.* (Sabine)

Elodie est d'avis que dans le cadre du travail, l'homme est un élément "stabilisateur" et Suzanne "aime assez le contact aussi des hommes, je crois que ça pourrait amener quelque chose de différent", elle pense que "ça serait presque mieux des fois mélangé que juste des femmes". De son côté, Barbara soutient que "dans la nature, il y a des mâles et des femelles, il y a des hommes et des femmes. Quand on veut mettre en route des projets, qu'on soit homme ou femme, pour moi il y a pas à séparer les genres". Elle ajoute qu'"on peut pas laisser les hommes de côté, parce que les hommes font partie de la vallée, du territoire". Mais elle comprend toutefois que "Peut-être que pour des femmes, il y a pas possibilité de laisser émerger la force créative dans un milieu d'hommes, parce que l'homme va l'empêcher".

L'argument sur le développement nécessairement mixte de projets dans une vallée où vivent des hommes et des femmes est intéressant, mais Barbara ne relève pas la norme inverse qui prévaut la plupart du temps. Si la formation tente de promouvoir les projets "au féminin", c'est bien parce qu'en Anniviers l'entrepreneuriat est le plus souvent une histoire d'hommes. Son discours se situe clairement dans une approche fonctionnaliste décrivant hommes et femmes comme différents, mais égaux. Une perception de la complémentarité entre les sexes bien connue et dont nous avons parlé au chapitre précédent, même si elle apparaît dans le fond assez peu dans les conversations avec les femmes d'Arianna.

Après la conclusion de la deuxième partie de la thèse qui suit, j'analyserai dans la troisième partie le déroulement du *parcours Arianna* et les effets qu'a entraîné pour les protagonistes de ma recherche leur participation à ce dispositif de formation.

Conclusion de la deuxième partie

Ma recherche se situe à l'intersection de deux axes étroitement imbriqués, la sphère domestique et la sphère professionnelle. Quelles principales tendances peut-on dégager de cette thématique double au terme de la première partie de ce travail empirique sur le terrain anniviarde et quels indices les données produites nous donnent-elles quant à un futur investissement conséquent des femmes dans la formation et dans la réalisation des objectifs du *parcoursArianna* visant à leur émancipation ? Pour le savoir et puisque mon travail a pour ambition de repérer et analyser les éventuelles dynamiques sociales initiées par la fréquentation de ce parcours formatif, il était capital dans une optique comparative que je commence par accumuler le plus possible de connaissances sur les histoires de vie des actrices jusqu'au démarrage de la formation. Je me suis alors concentré sur les thématiques qui faisaient sens pour ma recherche — formation(s), emploi(s), relations de couple puis familiale, mise en ménage, cohabitation et division sexuelle des tâches au sein du ménage — tout en laissant à mes interlocutrices une grande liberté de parole puisqu'en plus de la production de données, se jouait aussi durant ces conversations mon insertion dans la nouvelle communauté Arianna et l'établissement d'une relation de confiance avec ces femmes pour les deux années à venir. L'idée n'étant pas de répéter ici dans les détails le contenu des chapitres qui précèdent, je me contente d'en restituer quelques éléments importants. Pour commencer, le chapitre consacré à la motivation et aux attentes vis-à-vis de cette expérience nouvelle et à ce stade, encore assez mystérieuse, que constitue le *parcoursArianna* m'a permis de faire quelques découvertes intéressantes.

Premièrement, hiatus ou étape prévisible pour les responsables de la formation, les premières informations recueillies montrent qu'il existe un fossé entre les objectifs de ce projet ambitieux, coûteux, mobilisant une infrastructure conséquente et soutenu par d'importantes institutions, et les attentes et espoirs *a priori* plus modestes et encore souvent mal identifiés d'une majorité de participantes. Malgré les difficultés bien réelles en matière d'emplois auxquelles les femmes de la vallée sont confrontées, très peu de mes interlocutrices manifestent en effet à ce stade un réel désir de se lancer dans la création d'entreprise. Il est en tout cas permis au terme de cette première série d'entretiens, de s'interroger sur la clause du besoin qui avait présidé à la décision de proposer aux Anniviardes ce parcours formatif. J'entends par là que dans le cas d'Anniviers, les attentes des femmes auxquels *movingAlps* et le LIFI tentaient de répondre étaient davantage imaginés ou espérés qu'empiriquement démontrés. N'oublions toutefois pas que, comme l'exprime son programme, le *parcoursArianna* a précisément pour but de faire naître de nouvelles ambitions professionnelles chez les femmes qui le suivent. Reste à savoir si ces "rêves enfouis" — l'expression apparaît dans le jargon de la formation — finiront par émerger et prendre forme grâce à la didactique appliquée dans le cadre du *parcoursArianna*, à un contexte

d'apprentissage favorable, à l'effet de groupe, et à la stimulation chez les participantes d'un processus narratif dont les formatrices attendent beaucoup.

Deuxièmement, la "résistance des hommes"²²³ à l'investissement de leur femme dans le *parcoursArianna* n'est pas du tout aussi évidente que je l'avais imaginé. A l'aube des deux années prévues, une majorité de participantes affirment donc être, si ce n'est aidées, du moins plutôt encouragées par des partenaires masculins pourtant assez septiques sur les résultats de l'exercice. Reste à observer sur la durée du parcours formatif si paroles et actes se rejoignent, si le soutien des hommes se traduira au quotidien par une redéfinition minimum du partage des tâches, si, en bref, le travail indispensable à un suivi sérieux de la formation se fera *en plus* ou *à la place* d'une partie des activités qui, déjà, emplissent les journées des femmes au profit des autres membres de la famille. C'est là, selon moi, une condition *sine qua non* pour que le *parcoursArianna* aboutisse à quelques résultats bénéfiques pour elles.

Troisièmement, il est à remarquer qu'en dépit du flou volontairement entretenu par les initiatrices du *parcoursArianna* quant aux modalités exactes de la formation et, dans une certaine mesure, sur sa finalité, la motivation et l'enthousiasme des participantes sont évidents à ce stade initial. Après quelques mois d'apprentissage en commun, tout semble encore ouvert. Aucune des Arianes ne sait réellement où cette aventure va les mener — ce qui est également mon cas —, mais les premiers acquis sont assez convaincants et l'avenir suffisamment excitant pour maintenir le groupe en haleine.

En ce qui concerne le chapitre selon moi le plus important pour la suite de la thèse, celui consacré à l'organisation genrée de la sphère domestique des participantes, j'ai noté tout d'abord que le mariage hétérosexuel et la fondation d'une famille demeurent les formes les plus courantes et prisées d'union entre hommes et femmes parmi les protagonistes du *parcoursArianna*. Le modèle du *male breadwinner* prédomine toujours largement au sein de leur cellule familiale alors que les femmes restent en charge de la majeure partie des tâches domestiques et parentales. Des phénomènes qui, on en conviendra en prenant connaissance des statistiques les plus récentes (OFS, 2018 ; 2017 et 2016), ne sont en rien typiques de l'échantillon d'actrices étudié.

En somme, cette première série d'entretien valide pleinement le récent constat de Lévy et Le Goff : « *En ce qui concerne plus particulièrement la Suisse, on peut affirmer que malgré certaines tendances à la déstandardisation, les parcours masculins et féminins suivent des modèles clairement profilés et différents* » (2016 : 11). De plus, les récits faits par chacune des différentes étapes qui ont mené à cette configuration familiale sont très proches les uns des autres, laissant percevoir derrière une série de décisions qualifiées de "personnelles" les

²²³ La formule est empruntée à Anne-Marie Devreux qui a publié plusieurs articles sur la question des "nouvelles paternités" : « *Parler de "résistances" des hommes au changement social permet de désigner les phénomènes de freins répétés au quotidien, observables au niveau microsociologique des pratiques individuelles des hommes et tendant à protéger leurs privilèges et les bénéfices qu'ils tirent personnellement de l'exploitation collective et individuelle du travail des femmes* » (2004 : 12).

traces assez évidentes d'un "système de genre"²²⁴ (cf. Parini, 2006) qui perpétue le "dispositif de différenciation" entre les sexes (Mosconi, 2016 : 243).

Le moins que l'on puisse dire après avoir pris connaissance de ces témoignages, c'est que comme le signale Delphy (2003a : 49), l'action de se mettre en ménage modifie les modes de vie des hommes et des femmes de manière radicalement différente par rapport à leur existence antérieure de célibataire ou, du moins, de non-cohabitants. Ou, plus précisément, que cette étape de la vie du couple bouleverse essentiellement l'existence des femmes tout comme cela sera le cas ensuite lors de la naissance du premier enfant puisque de la fondation d'une famille découle systématiquement pour ces Anniviardes un retrait total ou partiel du monde du travail. Cette manière habituelle de procéder entraîne les femmes de la formation dans un engrenage fait le plus souvent de vie au foyer, de quelques périodes de loisirs, et de petits boulots dont il sera par la suite ardu de s'extraire — pour celles qui en manifesteront l'envie en tout cas —, et que la fréquentation du *pA* aura probablement du mal à briser. Le corollaire de cet enchaînement étant l'installation à long terme de la femme et de son partenaire dans le modèle "*two-person's, single career*", c'est-à-dire qu'au sein de ces couples priorité est donnée à la carrière de l'homme. Il est toutefois important de relever que rares sont mes interlocutrices qui se plaignent de cet "arrangement" rarement négocié, ou le considèrent comme problématique. Roux l'avait déjà relevé en 1999, et le phénomène n'a que peu évolué depuis : « *De toute évidence, l'inégale répartition des tâches ménagères provoque peu de conflits. Dans 60% des couples, les choses s'organisent d'elles-mêmes, il est inutile d'en parler* » (1999 : 45).

Si, comme je l'ai relevé, la posture des partenaires masculins s'est révélée moins directement "interventionniste" que je l'avais prévu lorsque leur conjointe a décidé de s'inscrire à la formation, c'est probablement qu'en réalité la structure même de la famille constituée à la fois un frein pour les femmes et un atout pour les hommes. Une fois cette structure mise en place petit à petit selon le schéma récurrent de "L'amour en plus mais l'emploi en moins" (Nicole, 1986), que l'on trouve dans les familles de la quasi-totalité des actrices de mon étude avec certes quelques nuances, tout "fonctionne" et il sera sans doute difficile de remettre en cause la division sexuelle des activités au sein de l'institution familiale pour s'investir pleinement dans la formation. A lire leurs réponses à mes questions, et au-delà d'une indéniable liberté d'action et de mouvement, les participantes au *pA* semblent en effet — qu'elles aient en parallèle un emploi à temps partiel ou non — être constamment et où qu'elles se trouvent,

²²⁴ Lorsque j'utilise moi-même le vocable de "système de genre" que la lectrice ou le lecteur a déjà croisé dans les citations de nombreuses auteures qui figurent dans cette thèse, c'est en me référant aux définitions féministes matérialistes telles que celles que l'on trouve chez Delphy : « *On doit donc considérer le système de genre comme le creuset de toute activité genrée, et donc aussi de la maternité ; et réciproquement, voir le système de genre comme la somme des pratiques individuelles et collectives, privées et publiques, qui expriment et construisent la division de l'humanité en deux groupes* » (Delphy, 2002c : 69). La "Plateforme" de la revue *Nouvelles Questions Féministes* offre une bonne synthèse des différentes versions : « *... le matérialisme suppose de penser les "femmes" et les "hommes" comme des catégories sociales produites par, et dans, des rapports de pouvoir organisés en système: le système de genre ou patriarcal* ».

occupées et préoccupées par la charge de la sphère domestique et des tâches parentales. Une injonction chronophage qui, d'une part, morcelle leurs journées, les contraint à faire vite, à organiser beaucoup et à se mettre le plus souvent à la disposition des autres membres de la famille, mais qui, d'autre part, semblent leur amener beaucoup de satisfactions en tant que mères. Libre à elles, ensuite, de s'occuper comme elles l'entendent, y compris en suivant la formation implémentée en Anniviers. On pourrait donc à ce stade de la recherche prétendre avec Bourdieu que "Ce qui fait problème, c'est que, pour l'essentiel, l'ordre établi ne fait pas problème" (1997 : 213).

On sait de longue date que pour les femmes, l'activité professionnelle demeure dans la plupart des cas subordonnée aux contraintes parentales et domestiques. Et j'ai insisté sur ce point à propos de la division sexuelle des activités chez actrices de ma recherche. Mais faut-il parler seulement de contraintes ? Il me paraît important de prendre en compte un autre élément plus troublant par rapport aux discours féministes des dernières décennies — en premier lieu celui du féminisme matérialiste qui constitue la principale base théorique sur laquelle se développe l'analyse de mes données de recherche — sur l'accès au travail rémunéré en tant que facteur émancipatoire déterminant pour les femmes. Il apparaît en effet qu'au-delà du manque bien réel d'emplois attractifs dans la vallée, la grande majorité des femmes du *parcours Arianna* privilégient la relation mère-enfant et placent la famille au centre de leur existence, au moins pendant quelques années et au détriment de toute ambition professionnelle. Une préférence qui, qu'elles en soient conscientes ou non, va largement hypothéquer leur avenir dans l'éventualité où elles chercheraient à réintégrer le monde du travail quelques années plus tard. Éventualité confirmée durant les entretiens soit avec les femmes en âge d'avoir des enfants plus autonomes, soit avec celles, plus jeunes, qui avaient sous-estimé la lassitude résultant d'une existence presque exclusivement consacrée aux enfants et au foyer et, surtout, par celles qui sont désormais à la tête d'une famille monoparentale.

Partie 3. Déroulement de la période de formation et réactions des participantes.

8. Récit commenté du déroulement du *parcoursArianna*

Dans ce chapitre je retrace les principales péripéties des différentes étapes qui ont jalonné les deux ans qu'a duré la formation et les mois qui ont suivi. Je ne décris pas chaque soirée de cours ou d'autres événements en détail — ce qui n'amènerait pas grand-chose à l'objet de cette thèse —, mais j'évoque en les commentant les enjeux, les tendances, les succès, les doutes et les remises en question qui ont marqué ce parcours aussi bien du côté des participantes que de celui des formatrices. Dans l'ensemble, le contenu du chapitre est inspiré par les observations et réflexions découlant de mon accompagnement de la formation, ainsi que par la lecture de documents internes des responsables du LIFI²²⁵. Même si j'utilise déjà certains extraits de la seconde campagne d'entretiens pour illustrer les propos de ce chapitre, c'est principalement dans le suivant que je me référerai au bilan entrepris avec les femmes au terme de la formation.

8.1. Première année : l'apprentissage des outils informatiques

Que l'on puisse expliquer cet engouement par la force de persuasion des oratrices de la soirée de présentation à la population de décembre 2005, par un fort besoin qu'enfin quelque chose soit proposé aux femmes d'Anniviers ou par l'indéniable effet boule de neige au sein des réseaux d'amies de la vallée et l'efficace prosélytisme des formatrices locales, le nombre d'inscriptions à la formation a dépassé toutes les espérances des conceptrices du *parcoursArianna*. Pour mémoire, celles-ci avaient fixé le pour démarrer l'expérience à douze femmes, quarante-six se sont inscrites malgré le court délai de réflexion à disposition. En proportion à la population concernée, le nombre de participantes est nettement supérieur à celui rencontré au Tessin (Val Maggia) un an plus tôt.

Après bon nombre d'échanges, soit entre futures participantes qui s'interrogent sur ce qui les attend, soit entre ces dernières et les responsables du *pA* pour obtenir davantage d'éclaircissements, ou encore entre les femmes inscrites et celles de leurs amies qui hésitent à franchir le pas, la date du démarrage de la formation est fixée au 4 avril 2006.²²⁶

Les séances en présence

La séance inaugurale, où la quasi-totalité des inscrites est présente, commence par quelques mots de bienvenue et la présentation des divers membres de l'équipe enseignante... et de

²²⁵ cf. "Archives du *parcoursArianna* 2005 à 2008 " en fin de bibliographie.

²²⁶ Je ne reviens pas ici sur l'ensemble des fondements théoriques ou sur le dispositif d'enseignement implémenté en Anniviers. Le lecteur ou la lectrice se référeront pour des éclaircissements aux chapitres 3. et 4. de la thèse.

l'anthropologue "embarqué"²²⁷. On entre ensuite de plain-pied dans cette première année de formation avec l'explication de la notion de "mot-clé", puis l'on s'intéresse à l'instrument de travail privilégié que devrait constituer la plateforme virtuelle d'apprentissage du *pA*. Des groupes sont constitués et chacun d'entre eux doit en quelque sorte élaborer selon ses envies un village virtuel sur ce territoire encore vierge et imaginer comment disposer les maisons individuelles ainsi que les bâtiments publics (maison des laboratoires, bibliothèque, maison de la vidéo, café, routes, arbres, etc.) que les participantes, ou plutôt leurs avatars, seront appelés à fréquenter. Pour conclure cette première moitié de la soirée, une porte-parole de chaque groupe résume quels éléments importants sont ressortis du travail en commun. Pour ma part, je remarque surtout que face à ce territoire où toutes les fantaisies semblent techniquement possibles en matière d'"urbanisation", la tendance est curieusement à la reproduction du réel, du quotidien vécu²²⁸.

Jusqu'à ce stade, tout se passe bien et les femmes semblent aussi intéressées qu'intimidées. Bien qu'il ait été annoncé dans la convocation, l'objectif fixé pour la deuxième partie de la soirée provoque davantage d'agitation : il s'agit maintenant pour chacune de se présenter devant l'assemblée en deux-trois minutes à l'aide d'un objet symbolique ou en tout cas représentatif de ce qu'elles souhaitent transmettre d'elles-mêmes aux autres femmes présentes. En parallèle, il est demandé aux spectatrices de prendre des notes sur les prestations, notes qui serviront de base au premier "laboratoire" à réaliser à la maison.

Une bonne partie des *Ariannes* se connaissent, se côtoient, voire sont amies, et j'imagine alors que l'effort demandé ne devrait pas poser de gros problèmes. Première erreur d'appréciation de ma part²²⁹. C'est précisément en raison de ce lien existant à des degrés divers que l'exercice de se résumer en quelques mots, de donner à voir quelque chose de plus intime de soi-même, est ardu. Comme le précise l'une d'entre elles : "Décider de participer à ce fameux *parcoursArianna* implique d'être d'accord de m'exposer dans une communauté nouvelle à construire" (Jeanne). Malgré les encouragements bienveillants des formatrices et en particulier de la très expérimentée Giuliana Messi, cheffe du projet venue du Tessin avec ses deux assistantes comme cela sera à chaque fois le cas, c'est plutôt une certaine panique qui règne dans la salle. Et ce ne sont pas celles qui ont pour réputation d'avoir la parole facile qui sont le plus à l'aise. L'une après l'autre, les femmes finissent cependant par se lancer et lorsqu'elles n'en ont vraiment pas le courage ce soir-là, elles se voient offrir la possibilité de repousser l'exercice à la séance suivante.

²²⁷ Je précise que j'ai également mis à disposition des participantes sur la plateforme virtuelle d'apprentissage un court document explicatif sur l'anthropologie, le genre et, surtout, mon projet de recherche parmi elles.

²²⁸ La plupart des femmes ont tenu à faire figurer sur la plateforme virtuelle la montagne fétiche du Val d'Anniviers, le Besso. Une tâche qui a occasionné un certain nombre de difficultés pour les informaticiens du LIFI tant il fut ardu de produire une version ressemblante de ce sommet.

²²⁹ Je profite de ce constat pour réaffirmer que je n'ai ni formation ni compétences particulières dans le domaine de la didactique ou de l'enseignement aux adultes et que mes quelques commentaires sur les modèles pédagogiques appliqués dans le *parcoursArianna*, s'ils sont bien dictés par le suivi de cette expérience, demeurent ceux d'un béotien en la matière.

Globalement, on peut classer ces brèves présentations de soi et les objets qui les illustrent en trois catégories principales : celles qui mettent l'accent sur la famille — les femmes soulignent alors à quel point les enfants, beaucoup, et le partenaire, un peu, sont au centre de leur existence — ; celles qui manifestent des désirs de voyage et d'ailleurs et, enfin, celles qui évoquent plutôt leurs loisirs préférés, souvent liés à la pratique de la montagne ou à la musique puisque les formations musicales, chorales, fifres et tambours voire même fanfares sont très présentes dans les vallées valaisannes. Une fois l'exercice accompli, le soulagement immense montre à quel point la prise de parole en public n'est de loin pas une performance habituelle : "Juste le fait d'avoir eu à m'exprimer debout devant tout le monde. Moi, c'était une chose qui était ma hantise ... mais qui continue, si tu veux" (Amélie).

Le dépassement de soi dont il a fallu faire preuve ce soir-là alimentera les conversations durant quelque temps et j'en entendrai maintes fois parler durant les entretiens. Mais ce premier pas difficile semble avoir constitué un rite de passage assez efficace, propre à libérer les énergies et décriper l'ambiance.

Après la fin de l'exercice d'autoprésentation des femmes et le résumé des points étudiés lors de la première soirée, c'est à la prise de possession des locaux destinés à l'apprentissage informatique²³⁰ qu'est consacrée un mois plus tard l'étape suivante de ce début de formation. Le premier cours donné dans ce lieu illustre tout à fait l'esprit que les formatrices espèrent insuffler au *parcours Arianna*. Difficile d'imaginer l'excitation positive qui règne lors de cette deuxième soirée. Les deux jeunes étudiantes expertes du LIFI expertes en informatique font le maximum pour courir d'un poste de travail à l'autre au gré des multiples demandes de précision ou besoins d'aide, alors que les participantes les plus expérimentées dans la maîtrise de l'ordinateur s'efforcent de conseiller celles qui n'ont parfois aucune idée du maniement de ces objets, et même les craignent²³¹ : "un outil qui me faisait très très peur" (Anouk), "l'ordinateur, c'est ma bête noire" (Viviane). Ce mode de faire basé à la fois sur un enseignement donné par des professionnelles sur un mode détendu et sur une entraide entre femmes ayant un niveau de connaissance différent fonctionnera remarquablement durant toute la première année de la formation. De plus, les séances de rattrapage ("permanence informatique") qui sont organisées systématiquement dans la salle du *pA* pour les Arianes qui n'auraient pas pu être présentes ou n'auraient pas bien compris l'un ou l'autre des points enseignés, leur permettent de se mettre régulièrement à niveau. Comme nous le verrons plus avant, l'acquisition de compétences informatiques sera d'ailleurs bien l'un des succès majeurs du *pA* : "Deuxième point positif, tout ce qui est informatique. C'est vrai que je m'y suis bien remise et que j'ai appris beaucoup de choses. Je me sens de nouveau un peu dans l'air du

²³⁰ Dans un premier temps, la formation se déroule au Centre scolaire de la vallée à Vissoie et ces cours ont lieu dans la salle informatique de cette école. Dès octobre 2006, un local destiné spécifiquement au *pA* est mis à disposition dans la station plus excentrée de Zinal.

²³¹ Il a été précisé lors des inscriptions que si la formation offerte est bien gratuite, l'entraide entre participantes est considérée comme l'une des conditions de cette gratuité.

temps [rire]. C'est vrai que ce côté-là, c'était chouette" (Sarah). Je ne m'attarderai pas sur cet aspect spécifique de la formation, si ce n'est pour évoquer ailleurs dans le chapitre les thèmes sur lesquels étaient basés les devoirs "techniques" à effectuer au foyer.

Durant les rencontres qui, chaque mois, réuniront la plupart des participantes avec un taux de fréquentation élevé, l'intérêt des femmes ne se démentira pas et l'ambiance restera stimulante, même si certaines se sentiront plus concernées que d'autres en fonction de leurs connaissances préalables dans les différentes thématiques abordées.

Le contenu des séances de la phase 1., construites généralement sur le même schéma²³², est le plus souvent et plus ou moins ouvertement dirigé vers les buts suivants : l'acquisition de bonnes bases dans le domaine des TIC, le développement de la confiance en soi, la mise en valeur des compétences de chacune, et l'avancée pas à pas et de manière non frontale vers l'objectif principal de la formation qui demeure, à ce stade, l'élaboration de projets visant à la création d'emplois. Les séances 5. et 6. (cf. ci-dessous) et le laboratoire intitulé "le rêve dans le tiroir" qui en est issu, sont de bons exemples de la démarche du *pA* qui consiste à essayer dans un premier temps de faire émerger des rêves ou désirs enfouis, pour, dans un deuxième temps, en faire retravailler certains sous forme de projets susceptibles d'aboutir à la création de microentreprises. Et les mottos restent les mêmes : tout d'abord, "à chacune son rythme" et, ensuite, l'insistance sur le souhait que les projets espérés soient issus du "territoire apprenant", c'est-à-dire des participantes à la formation. Je passe rapidement en revue ci-dessous, en restituant les formulations originales, les principaux points abordés au fil des rencontres de cette première année du *parcoursArianna* :

- *Avril et mai 2006, séances 1. et 2.* : cf. plus haut dans le texte.

- *Juin 2006, séance 3* : apprentissage de l'élaboration de cartes cognitives (sur ordinateur), et poursuite de la prise en main de la plateforme virtuelle.

- *Septembre 2006, séance 4* : initiation au concept de "communauté apprenante" suivi d'une visioconférence entre Vissoie et le Val Maggia avec témoignages des trois femmes du team transfert *percorsoArianna* Val Maggia sur ce thème ; poursuite de l'apprentissage informatique.

- *Octobre 2006, séance 5* : retour sur l'objectif premier du *pA* : la microentreprise ; *brainstorming* suite au visionnement d'un petit film sur une femme qui concrétise son rêve de création de petite entreprise ; poursuite de l'apprentissage informatique.

²³² Partie "théorique", explication de la thématique du jour, témoignages d'invitées, travail en groupe, mise en pratique sur ordinateurs, etc.

- *Novembre 2006, séance 6* : approche du "portfolio de compétence" ; apprentissage de l'autoévaluation de projet. Deux femmes du Tessin sont présentes pour évoquer la réalisation d'un rêve professionnel ainsi que le travail au sein du *pA* dans le domaine de la pédagogie ; poursuite de l'apprentissage informatique. En dernier lieu, Barbara, l'une des participantes, vient parler du projet "Ponchet"²³³.

- *Décembre 2006, séance 7* : Giuliana Messi aborde la notion de "compétences" ; chacune doit évoquer ce qu'elle considère être son principal acquis durant la première phase de formation ; quelques femmes du Val Maggia témoignent sur le même thème en visioconférence ; pause apéro de Noël ;

Je ne développe pas davantage cette première phase qui se termine donc en décembre 2007 avec des résultats appréciables et un degré de satisfaction élevé, que ce soit du côté des enseignantes ou des participantes. Il sera demandé aux femmes qui comptent poursuivre la formation de se réinscrire officiellement pour la phase 2. A ce stade, je demeure moi-même assez positif sur la suite des événements.

Les travaux à distance ou "laboratoires"

Je rappelle ici que les laboratoires sont des exercices pratiques à effectuer au domicile sur son propre computer et qu'il s'agit pour chacun de ces laboratoires de mettre en application les derniers acquis techniques à partir d'un thème en relation avec le contenu des cours en présence. Ces travaux sont ensuite envoyés par les participantes à leur personne de référence pour un feed-back²³⁴. Il serait fastidieux de dresser la liste exhaustive de ces laboratoires, mais j'en présente un à la page suivante dans son énoncé original afin que lecteurs et lectrices puissent se faire une idée de leur contenu et du ton utilisé²³⁵ :

²³³ Barbara participe, en parallèle au *pA*, à un projet communautaire de revitalisation culturelle d'un alpage abandonné. Elle quittera assez tôt le *pA* pour, entre autres raisons, se consacrer davantage à ce "projet Ponchet".

²³⁴ Ces personnes de référence sont soit les formatrices locales (du Tessin ou du Valais), soit les deux étudiantes du team LIFI.

²³⁵ Pour information, voici la totalité des intitulés des laboratoires de la phase 1 : Labo 1 : « Commencer à se connaître » ; Labo 2 : « Mieux se connaître » ; Labo 3 : « Les mots clés » ; Labo 4 : « Rendez-vous sur la plateforme » ; Labo 5 : « Carte cognitive » ; Labo 6 : « Balade sur la PVA » ; Labo 7 : « Quelque chose a-t-il changé ? » ; Labo 8 : « Derrière l'image » ; Labo 9 : « Quoi de neuf sur la PVA ? » ; Labo 10 : « Le rêve dans le tiroir ».

Phase 01 - laboratoire 07 - "Quelque chose a-t-il changé ?"

Contexte :

En commençant le *parcoursArianna*, tu as décidé de participer à une nouvelle formation et depuis le mois d'avril nous avons déjà fait un bout de chemin ensemble. Le long de ce chemin, il y a peut-être eu pour toi des changements comme cela arrive dans la vie.

Partie 1. : décrire un changement, même petit, que tu as remarqué depuis que tu as commencé *parcoursArianna*.

Comment faire le laboratoire :

- Etape 01 : repenser au *parcoursArianna* en visualisant un moment de changement. Par exemple, j'ai appris quelque chose de nouveau : « *Maintenant je sais me servir du mail* » ou « *Quelque chose a changé en moi. Je me sens plus à l'aise* ».

- Etape 02 : sur un document Word, écrire le changement que tu as envie de décrire.

Partie 2. : décrire un changement, même petit, que tu as remarqué dans ton parcours de vie.

Comment faire le laboratoire :

- Etape 1. : repenser à sa vie en visualisant un moment de changement. Focaliser une situation, une lecture, une personne, un film ou un achat qui pour une raison ou une autre a été important et a contribué à un changement dans son parcours de vie.

- Etape 2 : sur un document Word, écrire le changement qui revient à l'esprit, tel quel, simplement. Le souvenir remonte à la surface comme un flash, parfois c'est une image rapide qui disparaît aussitôt. Exemple : « *Moi, par exemple, je me vois à 20 ans à l'Innovation de Bellinzona en train d'acheter un manteau noir, long, avec de la fausse fourrure, je prends mon portefeuille et paye... la somme de Fr.150.-. C'était ma première paye !* »

- Etape 3. : si tu veux, tu peux observer le moment qui est remonté à la surface en essayant de focaliser et identifier les changements, grands ou petits, qui lui ont fait suite, à brève ou longue échéance.

Exemple : « *Pour moi l'achat de ce manteau est devenu le symbole de l'indépendance financière par rapport à ma famille. Ceci a provoqué plusieurs changements dans ma vie. Changements immédiats : pour la première fois, je ne devais pas demander à mes parents la permission d'acheter quelque chose et je pouvais choisir selon mes goûts.* »

- Etape 4. : envoyer le document à sa personne de référence.

Premiers départs

Sans prendre en compte les 3 formatrices locales, on peut considérer que 36 femmes d'Anniviers ont réellement suivi la première partie du *parcoursArianna*. De ces 36 participantes, 6 n'ont pas entamé la deuxième phase. Après un an, il restait donc 30 femmes engagées dans le parcours.

De ces 30 femmes, 6 ont quitté à leur tour la formation durant les premiers mois de la deuxième phase. On peut donc considérer que 24 Anniviardes ont suivi l'ensemble du *parcoursArianna*.

Hormis quelques rares cas particuliers (problèmes oculaires qui ne permettent plus de consacrer le temps nécessaire aux travaux sur ordinateur, femme qui décide de consacrer son temps libre à ses petits-enfants nés après le démarrage de la formation), celles qui ont abandonné le *pA* au terme de la première phase d'apprentissage proprement dite ou pendant

les premiers mois de la deuxième phase l'ont fait pour deux motifs principaux : les unes s'étaient inscrites avant tout pour profiter de l'enseignement en informatique gratuit proposé dans un environnement connu, mais sans autres ambitions à plus long terme. Dans leur cas, on ne peut que constater que le *pA* n'a pas réussi à les motiver suffisamment pour qu'elles poursuivent la formation. Les autres espéraient pouvoir prolonger l'expérience, mais se sont rendu compte qu'elles s'étaient fait quelques illusions sur l'extensibilité de leur temps disponible lorsque l'investissement requis est devenu plus important. Autrement dit, elles n'ont pas considéré le *pA* comme prioritaire par rapport à d'autres activités familiales ou extrafamiliales auxquelles elles tenaient :

Moi je crois que j'ai arrêté au moment où il a fallu commencer à concrétiser un projet, hein. Là, on s'est dit "ouh la la, maintenant il va falloir vraiment s'y mettre et s'investir", et je me suis dit "bon, là on arrête, je ne vais pas m'investir dans quelque chose pour rien". Au départ, j'avais quand même l'idée d'un projet²³⁶. Mais comme ce projet dépendait du consortium de l'alpage et pis qu'ils veulent pas avancer, donc je l'ai abandonné complètement. (Pascale)

8.1.1. Bilan intermédiaire à mi-parcours

A l'issue de cette première partie de la formation qui s'est pour l'essentiel déroulée conformément aux attentes aussi bien des formatrices que des participantes, il a été possible de dégager déjà quelques "tendances" propres à confirmer certaines interrogations ou à faire naître de nouvelles pistes de recherche. Les femmes inscrites au *pA* ont appris ou perfectionné l'usage des outils informatiques pour travailler et communiquer à distance. Elles ont ensuite récapitulé les diverses compétences et connaissances acquises aussi bien durant leur parcours de vie que lors de cette première phase du *pA* afin de pouvoir les intégrer à un futur projet puis elles ont démarré l'élaboration par petits groupes d'un tel projet grâce à l'accompagnement des formatrices ou d'expertes invitées. C'est à ce moment que le nombre de participantes a le plus fortement diminué — plus du quart d'un effectif jusqu'alors plutôt stable. Trouver le temps nécessaire à la fréquentation des séances "en présence" un ou deux soirs par mois et pour les devoirs à effectuer "à distance" sur son ordinateur²³⁷ ne posait jusque là pas de problèmes majeurs à la majorité d'entre elles, même si certaines, à l'instar de Suzanne, ont pu considérer le rythme imposé comme un peu rapide.

Mais la nouvelle étape de la formation s'annonçait clairement plus exigeante. Il s'agissait dorénavant d'investir davantage d'heures et d'énergie créatrice dans l'aventure.

²³⁶ Avant même son inscription au *pA*, Pascale avait élaboré le projet de transformer une cabane d'alpage en buvette d'altitude avec vente de produits naturels et locaux pour les promeneurs et promeneuses de la région. Mais elle n'a pas réussi à obtenir l'autorisation des propriétaires de la cabane en question.

²³⁷ Le programme de formation prévoyait un minimum de quatre heures de travail à domicile par semaine.

Les retours positifs sur la phase 1. de la formation

Une des forces du projet, c'est en tout cas ce qui ressort d'entretiens réalisés à cette époque dans le Val Maggia²³⁸ avec des femmes qui en étaient, elles, à la dernière étape du parcours, serait de provoquer une importante amélioration de la confiance en soi (*autostima*), la stimulation du goût d'entreprendre, une plus grande aisance pour la prise de parole dans l'espace public et l'engagement social. J'ai pu constater par moi-même au Tessin qu'il ne s'agissait pas là de paroles en l'air et que de telles modifications comportementales étaient susceptibles d'entraîner d'autres bouleversements dans la vie de ces femmes. Il était, à ce stade, possible d'affirmer que dans cette vallée d'Anniviers où, contrairement au Val Maggia, nombre des participantes travaillaient déjà auparavant, le projet avait clairement fonctionné durant sa période initiale comme un fort stimulant pour des femmes qui affirmaient également ressentir déjà entre elles un réel fort effet communautaire d'appartenance au *pA*. La dynamique de groupe avait fonctionné à plein régime et de nouvelles compétences dans les domaines enseignés étaient clairement acquises.

Les aspects négatifs de la phase 1.

Mais derrière cette façade plutôt réjouissante, une certaine dichotomie, un presque malentendu, commence à voir le jour entre les buts et attentes des instigateurs·trices de ce projet relativement coûteux demandant la mise en place d'une infrastructure importante et les attentes et espoirs *a priori* plus modestes d'une majorité de participantes. L'ambiguïté déjà pointée du doigt dans le chapitre de cette thèse consacré aux motivations des femmes pour s'inscrire au *pA* devient peu à peu évidente et le fossé menace de s'élargir entre l'objectif initial du LIFI — le lancement de microentreprises créatrices d'emplois —, et la "simple" envie de participer à la création de projets éventuellement profitables à la communauté, mais sans visée financière. A ce stade de la formation, l'espoir demeure cependant que la didactique mise en oeuvre et les divers enseignements encore à venir provoquent de nouvelles ambitions chez ces femmes et les incite à élargir leur "horizon d'attente" (Koselleck, 2000) ou à développer leur "imaginaire" (Appadurai, 2000), voire aboutisse à cette remise en cause des normes et pratiques de genre régissant les rapports hommes-femmes dans le milieu familial qui fait partie de mes hypothèses de recherche. Rappelons que les normes sont les règles indissociables d'un ordre de valeurs qui, dans chaque société, orientent les comportements des acteurs et des groupes et régissent les conduites individuelles et collectives. Organisées en système, elles forment un mode de régulation sociale. En l'occurrence, pour ce qui concerne les normes de genre, le système de référence est le système patriarcal.

²³⁸ Je me réfère ici à l'ouvrage de Testa-Mader et Messi : "*Vita quotidiana e aspettative delle donne dell'arco alpino : le donne della Vallemaggia si raccontano*". 2006. Lugano : LIFI, ainsi qu'à quelques entretiens que j'ai moi-même menés sur place.

8.2. Deuxième année : phase de professionnalisation des compétences

Si la première année était essentiellement basée sur un enseignement technique "éclairé" donnant déjà quelques pistes pour la suite, la deuxième phase du parcours Arianna annonçait des objectifs plus ambitieux, c'est-à-dire une approche progressive menant à la réalisation de microentreprises — et donc d'emplois — par le truchement des projets issus des désirs des participantes et de leur connaissance du territoire. Et ceci grâce à l'appui des teams d'enseignement déjà actifs, mais également au travers de cours plus spécifiques donnés par des professionnelles — toujours des femmes. A ce stade, le LIFI envisage encore que « *la participation des femmes au développement local renvoie au champ de la création d'activité entendue comme création d'entreprise* » (Ollagnier, 2014 : 125). Comme l'écrit Ollagnier « *Les actions de "formation femmes" associées à un projet de développement local ont surtout visé à redonner une vitalité à des régions qui ont été victimes d'un exode rural progressif et massif* » (ibid. : 126).

Reformulation des objectifs de la formation : de l'idée de professionnalisation des compétences à celle de projets émancipateurs

Suite au constat des quelques aspects négatifs présentés à la fin du point précédent — constat partagé par les diverses responsables impliquées et qui provoque de nombreuses discussions internes —, les discours vont se modifier peu à peu et l'on assistera à l'entame de la deuxième année du *pA* à une réorientation plus ou moins affichée, et provisoire espère-t-on encore, de la finalité de la formation. Le poids n'est plus mis principalement sur la création d'emploi, mais bien sur l'élaboration et la concrétisation de projets en tant que tels. Une modification plus ou moins explicite des objectifs du *pA* justifiée par le fait que le dispositif lui-même prévoyait une adaptation de la formation aux besoins exprimés par les participantes des différents territoires où elle était implémentée.

Parallèlement ou consécutivement à ce début d'inflexion des objectifs, la situation commence à se dégrader peu à peu au sein du *parcours Arianna* sans que le bon déroulement des différentes séances de la formation ne soit réellement remis en cause. Les difficultés se situent non pas entre les participantes — de ce côté les problèmes internes seront minimales jusqu'au terme de la formation —, mais surtout au Tessin, dans les coulisses du LIFI, entre la direction de l'institut et le secteur "gender". En réalité, depuis le printemps 2007 environ, le climat devient délétère sur place, car l'existence même de cet institut atypique et novateur est remise en question, tout comme le sont ses financements publics ou privés pour les divers projets de développement dans les régions alpines mis en œuvre dans ce cadre. Et le fait de sentir que bon nombre de ces initiatives locales appelées en principe à être reproduites et reformulées dans d'autres lieux risquent d'être condamnées n'est guère propice au maintien d'une

collaboration stimulante entre les différents acteurs et actrices dans les locaux du LIFI. A cette époque, j'écris dans mes notes "une crise est-elle en vue dans le *parcoursArianna* ?", et j'identifie les problèmes suivants : premièrement, et comme je l'ai dit à plusieurs reprises déjà, le *pA* est un dispositif expérimental qui est censé évoluer grâce à l'articulation entre les concepts élaborés par le LIFI et les "réponses" locales des femmes des régions concernées. Le projet est séduisant, mais c'est sans doute là que le bât va blesser le plus malgré les retours d'expérience du Val Maggia où la formation touche à sa fin. Car, en Valais plus encore qu'au Tessin, la tendance forte de cette réponse des femmes est d'imaginer des projets qui peuvent certes se révéler bénéfiques pour la société de la vallée, mais qui ne ressemblent que de loin, voire pas du tout, à l'idée que l'on peut se faire d'une microentreprise. Les questions-clés de la création d'emplois et de la professionnalisation des compétences, ne paraît être la priorité que de très peu d'Anniviardes actives dans le *pA*.

Mais l'on peut également remarquer d'autres aspects mal maîtrisés de la formation. Par exemple, les outils technologiques mis à disposition et supposés constituer des éléments importants de l'approche pédagogique prônée par le LIFI, des outils dans l'élaboration desquels les informaticiens tessinois de l'institut ont investi beaucoup de temps et d'énergie, semblent voués à tomber en désuétude (Amrein, 2009a). D'une part, plus personne ne paraît convaincu de l'intérêt de la plateforme virtuelle d'apprentissage (VIE) une fois passée la curiosité du début et, d'autre part, le *website* du *pA* est proche de l'abandon total après quelques mois de suivi régulier. Mes statistiques démontrent qu'il y a également un relâchement progressif dans la réalisation des laboratoires à domicile alors que durant la première phase, les Arianes s'appliquaient beaucoup à les rédiger et à les rendre dans les délais²³⁹. Dans une moindre mesure, l'ambiance connaît également des hauts et des bas entre les trois formatrices locales en Anniviers, d'une part en raison d'un manque de définition des rôles de chacune — pour ne pas entrer dans les détails —, mais aussi parce que leur crédibilité vis-à-vis des autres femmes est un des éléments qui commencent à soulever de l'inquiétude. Malgré leur immense investissement dans la formation, leur bonne volonté et des compétences certaines, la question de leur légitimité commence en effet à être posée par certaines participantes. Comment pourrait-il d'ailleurs en être autrement puisque les trois formatrices n'ont en réalité que quelques mois d'avance sur leurs "étudiantes"... et encore, cela dépend des domaines traités²⁴⁰. Ces femmes mises parfois en cause sont bien conscientes du problème, mais que faire ? La fonction semblant créer la distance, elles remarquent de plus que les Arianes ne se confient plus trop à elles à propos de leurs questionnements sur l'évolution du *pA*.

²³⁹ La moindre fréquentation de la plateforme virtuelle peut d'ailleurs être mise en lien avec cet élément. En effet, l'une des principales raisons de se rendre sur cette plateforme était liée au fait qu'il était possible de consulter dans la "médiathèque" du village virtuel les laboratoires des autres participantes. Si ces laboratoires sont de moins en moins nombreux, l'intérêt pour cet Anniviers virtuel diminue en proportion.

²⁴⁰ Chacune d'entre elles possède un ou des champ(s) de compétences spécifique(s), souvent liés à leur univers professionnel propre, mais il n'est, on s'en doute, pas possible pour ces femmes elles-mêmes nouvelles venues dans le monde du *pA* de maîtriser l'ensemble des connaissances enseignées.

Ce qui me paraît à ce stade de plus en plus évident, c'est que malgré le souci fondé, voire essentiel, d'ancrer le *pA* dans le territoire, l'idée du team local formé au fur et à mesure se révèle quelque peu problématique. En vérité, seule Giuliana Messi, à la fois directrice du secteur *Gender* du LIFI et âme et moteur de l'expérience en cours, possède la vision d'ensemble du *parcoursArianna* ainsi que le charisme suffisant pour mener la barque. Ses jeunes assistantes issues du LIFI sont certes très qualifiées dans leur domaine — les nouvelles technologies —, et aptes à contribuer au bon déroulement des séances, mais elle seule est à même d'établir son autorité, d'apporter ses connaissances, de transmettre de manière crédible les objectifs de la formation et, surtout, de motiver le groupe lorsque le doute s'installe — doute auquel elle n'échappe d'ailleurs pas toujours elle-même. Au-delà de la personnalité de cette femme, on peut considérer cet état de fait comme un dysfonctionnement structurel. Et son absence pour maladie durant plusieurs semaines durant la phase cruciale de la formation ne va pas aider à résoudre les difficultés qui commencent à poindre. Une réalité relevée aussi par Caroline durant cette période : "Ça a beaucoup changé depuis qu'elle n'est plus là. Elle au moins savait nous motiver, nous faire croire que nous étions capables d'arriver à quelque chose". La morosité ambiante commencera même à déteindre sur la directrice du projet à l'approche de la fin de la formation.

Pis c'est vrai qu'un truc qui m'a un peu déçu, c'est de voir l'enthousiasme qu'avait Giuliana au début, comme elle était super, et pis les dernières fois qu'elle est venue, je la sentais à cran. (Suzanne)

Il semblerait en effet que les Arianes aient tendance à "perdre le fil" durant la seconde année de la formation, à ne plus très bien savoir où elles vont — pour autant qu'elles ne l'aient jamais su avec précision puisque progresser pas à pas fait partie des concepts pédagogiques appliqués. Il serait sans doute nécessaire d'aborder régulièrement cette question lors des soirées pour faire le point et revenir aux fondamentaux, mais en même temps, le principe de base du *pA* qui préconise de laisser émerger de la base les idées de projets et, surtout, de microentreprises parasite selon moi le discours du team LIFI qui se cantonne à sa position non directive. De plus, le peu de temps à disposition lors des différentes rencontres très minutées ne laisse que peu d'espaces de réflexivité pour prendre le pouls du groupe des participantes. La tendance est de suivre le programme point par point, un peu dans l'urgence, sans prendre le temps de "resituer" idées et concepts de base.

Pour résumer, je dirais que plutôt que d'essayer de remettre la formation sur les rails, la tendance dominante au début de la deuxième année est donc à une adaptation aux ambitions des participantes s'accompagnant d'une réorientation du discours vers un éloge de l'élaboration de projets comme première étape prometteuse vers la potentielle création, plus tard, de microentreprise. Rien ne l'indique à ce stade, mais l'espoir demeure. Peut-être, les fruits de ces projets seront-ils, à plus ou moins long terme, aussi réjouissants que ce que laisse

entendre Ortner dans la citation suivante : « *The agency of projects (...) is about people having desires that grow out of their own structures of life, including very centrally their own structure of inequality ; it is in short about people playing, or trying to play, their own serious games even as more powerful parties seek to devalue and even destroy them. I said earlier that in some ways the notion of projects is perhaps the most fundamental dimension of the idea of agency* » (2006 : 147).

Réorientation partielle de mon étude

Le bilan entrepris au terme de mes observations de terrain et de l'accompagnement régulier de la formation ainsi qu'à la suite de l'analyse de ma première série d'entretiens n'est par ailleurs pas sans incidence sur mon propre travail et certaines de mes suppositions initiales semblent déjà remises en cause. J'ai par exemple été amené à réorienter en partie mon angle d'approche, car, comme je l'ai noté déjà au chapitre 7., la résistance des hommes à la participation de leur partenaire au *pA* ne semble pas aussi explicite que je l'avais prévu ou que l'avaient laissé entendre quelques remarques de mes interlocutrices — principalement celles qui ne sont pas originaires de la vallée — sur les Anniviards en tant qu'individus particulièrement machos. Pas de traces pour le moment de ce que Devreux nomme « ... *des phénomènes de freins au changement quasiment directs et explicites, conscients et volontaires de la part des hommes* » (2004 : 13). Et ceci, même en tenant compte de la "minimisation" par les femmes des inégalités dont elles sont victimes au sein de leur couple, un fait abondamment documenté par Roux (1999 : chp. V, et 2014). Il y a bien ça et là quelques indices d'interventions peu enthousiastes ou moqueuses des maris²⁴¹, mais c'est davantage à l'échelon des contraintes et empêchements inhérents au système patriarcal de la société en général et de la famille en particulier, et plus particulièrement dans les représentations que femmes et hommes peuvent se faire de leur "rôle de sexe" au sein de cette institution, qu'il me faudra investiguer. Ou alors, si l'on privilégie l'*agency* des individus par rapport aux structures sociétales, il s'agira de comprendre pourquoi la plupart des participantes ne parviennent pas ou ne souhaitent pas s'investir davantage dans l'expérience proposée.

J'ai insisté ci-dessus sur les interrogations et menaces qui pèsent sur la formation au seuil de la deuxième phase du parcours. Il faut cependant admettre qu'en dehors de ces soucis et remises en question qui concernent avant tout les différent-e-s responsables de la formation, l'expérience ira jusqu'à son terme dans de relativement bonnes conditions, du moins sans que l'assiduité des femmes à suivre les cours ou leur envie d'élaborer des projets en commun ne

²⁴¹ Lors de la soirée de remise des diplômes du *pA* en décembre 2007, j'ai eu l'occasion de discuter avec le mari de l'une des participantes qui m'a confié, en jouant sur la "complicité masculine", que quelques partenaires d'Arianes ainsi que d'autres hommes de la vallée n'avaient jamais cru à la possibilité que ce programme aboutisse réellement à quelque chose pour les femmes. Ils considéraient cette formation comme une occupation du mardi soir durant laquelle "ils avaient la paix". En fait, certains hommes sont probablement très heureux que le *pA* ne débouche sur pas grand-chose, ce qui confirme leur scepticisme du départ.

se démente. Comme je l'ai fait pour la phase une, je décris ci-dessous plus en détail le contenu des différentes séances en présence.

Les séances thématiques des phases 2. et 3. de la formation

Je précise qu'il a bien existé, officiellement du moins, trois phases. Mais selon moi, les phases 2. et 3. n'en forment en réalité qu'une seule du point de vue de leur contenu et je ne les sépare pas toujours dans mes propos.

Phase 2.

En abordant la deuxième phase du *parcoursArianna*, les femmes entrent dans le vif du sujet armées des connaissances acquises lors de la première étape. Elles vont désormais être confrontées à davantage de travail et à un engagement plus exigeant. Il ne s'agit plus uniquement de suivre des cours et de travailler sur ses laboratoires seule à la maison, mais de s'investir très concrètement au sein d'un groupe dans l'élaboration d'un projet.

Si jusqu'alors les discours des formatrices et les exercices requis des participantes tournaient un peu autour du pot, l'énoncé des rencontres à venir ou des laboratoires à effectuer devient nettement plus explicite comme on peut le constater ci-dessous²⁴².

Voyons pour commencer sous forme d'extraits tirés des convocations aux soirées de cours quels types d'enseignements sont offerts durant ces phases 2 et 3 de la formation :

Février 2007, séance 1

Après avoir écouté une formatrice expliquer en quoi consiste le concept de "professionnalisation des compétences", les participantes assistent à une présentation/discussion de la sociologue Anita Testa-Mader, associée au LIFI, sur le thème "*Le travail en famille, la femme manager à la maison ? Valeur sociale et économique du travail de la femme au foyer*".

Mars 2007 : séance 2

Cette séance est consacrée dans un premier temps aux "Règles de base pour présenter un projet à un public cible. De quoi dois-je tenir compte pour faire une bonne présentation ? ». Dans la deuxième partie de la soirée, l'assemblée s'intéresse à la signification du concept de "projet de microentreprise" puis étudie les éventuelles synergies imaginables entre les divers

²⁴² Pour information, les titres des laboratoires des phases 2 et 3 en lien avec les séances en présence sont :

- Phase 2 / Labo 1 : « Le travail au foyer » ; Labo 2 : « Comment présenter le *parcoursArianna* ? » ; Labo 3a – « J'évalue ma présentation... » ; Laboratoire 3b : « Chercher des publics cibles réels » ; Labo 4 : « Activation du réseau » ; Labo 5a : « Description d'un projet » ; Labo5b : « Créer une Carte cognitive du projet ».
- Phase 03 / Labo 1 : « Rédiger un communiqué de presse ».

projets des participantes. Dans la partie "apprentissage technique", les formatrices du LIFI expliquent en quoi consiste l'élaboration d'une présentation *PowerPoint*.

Avril 2007, séance 3

Chacun des cinq groupes qui sont prêts présente son projet aux autres participantes. Cet épisode est suivi d'un feedback en plénum. Ensuite, une membre du team du Val Maggia vient expliquer comment les participantes du pA tessinois ont créé et activé un réseau local. Il est aussi question de la participation de quelques Arianes qui vont participer à la journée de la famille à Sierre au titre d'ambassadrices du pA ;

Mai 2007, séance 4

La soirée tourne essentiellement autour des thématiques de choix d'un public cible pour les différents projets, des modalités pratiques de présentation de ces projets et de leur évaluation. La phase 2 du pA se termine avant l'été 2007 et la dernière étape (phase 3) débute à la rentrée de septembre. Ces pauses durant l'été s'alignent sur les vacances scolaires afin que la formation n'empiète pas sur le rythme de vie des familles.

Phase 3.

Notons tout d'abord que la dernière étape de la formation a été fortement condensée, car si la matière enseignée correspond bien à celle prévue initialement, le *parcoursArianna* lui-même s'est vu amputé de ses derniers mois en raison des problèmes de financement évoqués plus haut. Une décision dictée par les événements qui contribuera à désorienter certaines participantes.

— *Après, ça a fait bizarre aussi quand ils ont dit "et bien écoutez, c'est terminé !". Alors là, ça m'a fait quand même un peu ... un peu ... bizarre.*

— *En fait, ça, c'est terminé un peu plus vite que ce qui était censé être le cas.*

— *Que prévu, oui. Un peu en queue de poisson, je dirais ! (Fabienne)*

— *Ils ont fini au mieux, mais je pense que cela aurait été différent si ...*

— *S'il y avait eu trois ou quatre mois de plus.*

— *Oui, et s'ils avaient su que la formation allait être reproduite ailleurs et qu'ils allaient pouvoir tirer des enseignements de ce qui se passait ici. Là, c'était "bon, ok, on termine et ..."
En fait, ils ont voulu nous rendre service en nous donnant tout ce qu'ils avaient à donner, mais de manière un peu ... On remplit le chariot et faite ce que vous voulez avec ce qu'on a mis dedans. (Amélie)*

Voici en quelques mots quel fut le contenu de ces dernières soirées de formation un peu "précipitées" pour lesquelles une intervenante externe au pA et experte dans les domaines

traités dirige à chaque fois la manœuvre. Il s'agit avec cette dernière étape de la formation de rendre les projets plus concrets et les femmes du *parcoursArianna* plus performantes dans la création de microentreprises.

Septembre 2007, séance 1.

Guidés par une spécialiste en communication, les différents groupes commencent par travailler à la rédaction d'une description succincte et efficace de leur projet, puis ils passent sur cette base à la rédaction d'un communiqué de presse destiné à promouvoir et faire connaître ce projet. Finalement, l'experte du jour explique comment instaurer un bon contact avec les journalistes.

Octobre 2007, séance 2.

Une autre professionnelle — pour ces formations spécifiques, les intervenantes sont également toujours des femmes — est présente pour expliquer en quoi consiste un *business plan* et l'importance d'un tel outil pour le développement d'une entreprise.

Novembre 2007, séance 3.

Pour cette dernière séance d'enseignement, une spécialiste en marketing évoque l'importance de l'image pour promouvoir la microentreprise : création de l'image de l'entreprise, nom, logo, graphisme, etc. L'idée est d'apprendre comment donner une identité et une visibilité à l'entreprise pour la promotion et la publicité.

Décembre 2007, séance 4. :

Soirée de clôture et de remise des diplômes dont voici le texte de présentation :

« parcoursArianna se termine, mais nous sommes certaines que les projets en route vont se réaliser... tout en étant bien conscientes que cela demande du temps ! Nos trois charmantes femmes du team Anniviers seront toujours là pour vous aider et le fil rouge créé pendant ces deux années de travail ensemble continuera à se dérouler »

Pour clore cette brève présentation des différentes matières nécessaires à la création de microentreprises abordées durant la formation, je m'arrête encore sur le laboratoire 1. de la phase 2. intitulé "Le travail au foyer" et relatif à la première rencontre de cette deuxième phase. Il s'agit selon moi d'un bon exemple de l'approche que je qualifie de "crypto féministe"²⁴³ qui sera la règle pendant la totalité du *pA*. Même si Anita Testa-Mader, la sociologue affiliée au LIFI qui intervient sur la thématique du jour, axe plutôt son exposé sur l'importance des compétences requises au foyer et leur transférabilité dans l'univers

²⁴³ Comme je l'ai déjà mentionné au point 3.2., j'entends par là que certaines thématiques propres à faire prendre conscience aux femmes de leur position dans le couple ou la société sont abordées sans qu'à aucun moment des termes comme "domination", "subordination" ou "féminisme" ne soient prononcés.

professionnel, l'idée est aussi de faire prendre conscience aux femmes de l'inégale division du travail dans la sphère domestique. La plupart des participantes n'apprécieront cependant pas cette approche "parce que tout ça, on le sait bien !". A tel point que cette soirée donnera lieu au seul clash notable entre participantes et entraînera même — cumulé à d'autres facteurs²⁴⁴ — le départ du *pA* de l'une des femmes qui s'est sentie dévaluée dans sa décision d'être mère au foyer. Pour ma part, je perçois là un indice supplémentaire d'une part du fait que le discours féminisant a du mal à passer la rampe dans ce type de population et, d'autre part, que la plupart des Arianes estiment avoir dépassé le stade de la femme victime et en ont visiblement assez d'entendre rabâcher des idées qu'elles jugent stigmatisantes sur ce qui, pour elle, demeure un choix de vie : celui de s'occuper du foyer à temps complet ou, plus souvent, à temps partiel.

Énoncé interne au *pA* du Laboratoire "Travail au foyer" (Phase 02 – Laboratoire 01)
(travail à effectuer au domicile)

Contexte :

Pendant la dernière soirée en présence, vous avez eu l'opportunité d'assister à la présentation de la chercheuse Anita Testa-Mader sur le travail de la femme au foyer.

Consigne : repenser à la présentation et répondre sur un document Word étape par étape.

Comment faire le laboratoire :

Étape 1 :

1. Repense à la présentation d'Anita Testa-Mader
2. Pense au travail au foyer que faisait ta mère
3. Mets-le en relation avec le travail que tu accomplis aujourd'hui, en tenant compte de ce qui a été exposé le 6 février
4. Selon toi, le travail au foyer a-t-il augmenté ou diminué ? Au niveau de quelles tâches a-t-il changé ?

Étape 2. : Maintenant, mets par écrit dans un document les résultats de tes réflexions.

Suggestions : En plus du document Word, tu peux te servir d'un tableau pour mieux mettre en évidence les différences. Tu peux aussi utiliser des photographies pour montrer les tâches que tu accomplis, par exemple dans l'éducation des enfants, le ménage...

- Comme dans la première phase tu devras envoyer ton laboratoire à ta personne de référence.

Notons que ce laboratoire porte sur le travail de la femme au domicile et que le rôle de l'homme n'y est à aucun moment mentionné

Les projets élaborés durant la deuxième année de formation

Durant cette deuxième année de formation, près de vingt-cinq Anniviardes parviendront grâce aux enseignements suivis à initier des projets très concrets, ou en tout cas à contribuer à leur développement. Ces divers projets collectifs, à défaut d'être pensés comme créateurs d'emplois ou source de revenus, peuvent tous sous divers aspects être considérés comme potentiellement utiles à la société locale et en lien avec le vécu et le développement d'un

²⁴⁴ Cette participante en recherche d'emploi n'a ni compris ni accepté le mode de sélection mis en œuvre pour le choix des trois formatrices locales qui ont bénéficié à la fois d'une formation avant le démarrage du *pA* et d'un salaire pendant son déroulement. Elle a estimé n'avoir pas eu ses chances malgré le fait qu'elle ait eu les capacités pour postuler.

territoire auquel les femmes paraissent très attachées.

Ces projets, combien sont-ils et quel est leur contenu ? J'estime à 4 ou 5 le nombre de ceux qui ont été sérieusement imaginés, conçus et travaillés selon les attentes des formatrices en suivant les différentes étapes requises. Le nombre exact est difficile à cerner, car, des ébauches proposées et discutées, mais sans lendemain, au seul projet réellement finalisé, en passant par ceux dont la durée de vie fut plus ou moins brève ou le contenu modifié, tout dépend des éléments pris en compte. J'ai fait le choix de présenter ici les projets les plus "aboutis", même si ce terme ne se révèle, je l'ai dit, pas tout à fait exact. J'utilise parfois, entre parenthèses, les énoncés des participantes elles-mêmes.

a. Le livre de contes et légendes du Val d'Anniviers

« Le projet consiste à publier un livre sur les contes et légendes du Val d'Anniviers pour les enfants, illustré par des enfants. Il s'agit d'un ouvrage interactif qui permet : de découvrir en profondeur notre belle vallée ; d'avoir un but didactique ; de s'adresser aux indigènes, mais aussi à nos hôtes en mettant en valeur notre patrimoine et notre culture. Notre groupe a constitué une association. Son but est de mettre en valeur les contes et légendes qui font partie intégrante du patrimoine du Val d'Anniviers et de les transmettre aux jeunes d'ici et d'ailleurs par le biais d'un livre ». Les contes et légendes sont choisis en fonction de différents lieux de la vallée et se rapportent à des balades à faire sur le terrain. Une carte géographique du Val d'Anniviers guide les lectrices et lecteurs sur les lieux supposés des différents récits et un CD met en valeur leur caractère oral. Chaque conte se termine par un appendice didactique qui permet de faciliter sa compréhension.

« Ce livre permet la découverte du Val d'Anniviers avec un autre regard tout en établissant un pont entre le passé et le présent, le monde de l'imaginaire et la réalité. Il permet également de mieux comprendre comment vivaient les habitants de cette vallée, quels étaient leurs rêves, leurs peurs, qui étaient ces sorcières, vouivres et follatons qui peuplaient leur monde. Mieux comprendre le passé c'est lui donner une nouvelle vie en l'intégrant à la sienne ». Cet ouvrage est paru à la fin novembre 2008.

b. Le Centre de compétences en Architecture et Patrimoine d'Anniviers (CAPA)

Il s'agit d'une initiative née au sein d'un groupe sous la houlette de l'une des participantes ayant un parcours universitaire dans le domaine ciblé par le projet.

« Partant du constat qu'il n'y a "pas d'avenir sans passé", le but de ce groupe est de créer une plate-forme d'échanges dans le but de rassembler un réseau de personnes et de personnalités motivées et prêtes à s'engager dans la préservation et la valorisation du patrimoine naturel et bâti (architecture), ainsi que des biens culturels présents sur le territoire annivierd. En parallèle, l'équipe souhaite sensibiliser la population locale et l'initier à une nouvelle culture d'architecture et d'habitat par le biais d'expositions, de conférences, de films et de cours d'histoire de l'art ». Il est également question de répertorier

et d'archiver les principales ressources du patrimoine bâti de la vallée, voire de publier quelques brochures à ce sujet pour les habitant-e-s et les touristes de passage.

c. Le projet "Centre intergénération"²⁴⁵

Ce projet ambitieux — trop, sans doute, pour les compétences professionnelles de ses conceptrices qui, en cas de réalisation, auraient sans doute été dépossédées de leurs responsabilités — visait, à l'instar de ce qui a déjà vu le jour dans d'autres communes valaisannes sous une forme ou une autre, à la conception d'un bâtiment, ou plutôt d'un quartier entier selon les versions, qui pousserait au développement de synergies entre les différentes générations et comporterait : un Home pour personnes âgées ; un foyer de jour ; des appartements dominos ; des appartements de location à loyers modérés ; des maisons privées ; une crèche ; un centre d'accueil pour écoliers ; une maison des jeunes ; et un espace culturel, artisanal et de services. Il s'agit bien entendu d'un projet à long terme et très coûteux et c'est pourquoi les objectifs sont à la fois de trouver des appuis auprès de la commune d'Anniviers, des professionnel-le-s intéressé-e-s, et de mettre en œuvre des recherches visant à mieux cerner les besoins de la population. Voici ce qu'en dit sa conceptrice :

Je suis partie avec cette idée de projet intergénération qui est un projet un peu idéaliste et quand tu as un projet idéaliste, tu sais que ça va prendre longtemps. Donc, mon petit espoir, c'est que dans cinq ans [rires], il y aura encore ça qui va bouger. Mais je me suis rendu compte que ce genre de projet, ça va très lentement. Parce qu'il faut que ça passe dans la tête des gens, qu'il y ait un besoin qui soit ressenti et puis manifesté. Et puis il faut l'intérêt de plusieurs partenaires. Et comme moi j'ai pas un intérêt immédiat, c'est vrai que je consacre pas suffisamment de temps pour faire avancer les choses plus vite. Alors que si j'étais partie avec un plus petit projet et qu'il était pour tout de suite, j'aurais avancé plus vite. Ce qui est arrivé avec le service de baby-sitting, c'était pas un grand projet, mais ... (Louise)

Le groupe, et principalement la leader de l'équipe, s'est effectivement attaché à concrétiser une première phase de réalisation répondant aux besoins urgents des habitant-e-s : un service de baby-sitting désormais opérationnel dans la vallée. Pour le reste, l'initiative du groupe "Centre intergénération" n'a pas paru totalement crédible aux yeux d'autres Arianes. Qualifié de "génial", mais aussi de "monstrueux" dans ses ambitions par Fabienne, il paraît irréaliste pour Mélanie

Alors tout de suite, j'ai vu que c'était un projet un peu "rêvé". Une bonne idée, une très bonne idée, mais un rêve. (Mélanie)

²⁴⁵ On accède à des détails sur ce projet avec le lien suivant : http://infusion.anniviers.org/pdf/Projet_inter_generation.pdf (dernière consultation, 2 mai 2018).

d. Le magasin "deuxième main" de vêtements et de jeux pour enfants

Ce projet avait pour ambition l'ouverture d'un commerce "*second hand*" de vêtements et de jouets à Vissoie, le chef-lieu de la vallée. Une initiative qui correspondait à un besoin repéré par les femmes du groupe au sein de la population locale. L'idée était bienvenue et a plu aux participantes, mais une fois l'étude bien avancée, personne n'a souhaité prendre l'affaire en main et s'investir davantage. De plus, la prévision des gains potentiels étant qualifiée de faible, l'initiative ne sera pas développée au-delà de la phase d'élaboration de projets. Même l'initiatrice du projet n'y croyait pas vraiment : "Le bug, c'était qu'il fallait un investissement à long terme et pis que moi je me voyais pas du tout m'engager là-dedans à ce moment-là" (Suzanne), et la viabilité économique d'un tel commerce était largement mise en question.

Mais pourtant, il y avait des idées magnifiques. Comme le magasin de seconde main. C'est génial parce qu'on est toutes à aller en plaine, finalement, hein [pour trouver un commerce similaire]. Mais tu peux pas gagner ta vie là-dessus, non, c'est vraiment tous des trucs d'appoint. (Fabienne)

Quelques projets supplémentaires ont bien été ébauchés, mais soit ils n'ont pas reçu l'appui de suffisamment de participantes, soit ils ont été abandonnés en cours de route pour divers motifs. Parmi ceux-ci, on trouve :

Comment "voir" la montagne à Zinal

L'Association "Les Amis du Vieux Zinal" avait proposé, en 1995 déjà, un projet de musée de la montagne. Les autorités politiques avaient à l'époque préféré privilégier d'autres propositions. Depuis, les années ont passé, la clientèle de la station de Zinal a augmenté, et de nombreux touristes qui séjournent dans le Val d'Anniviers ont manifesté le souhait d'avoir davantage de lieux culturels à visiter en plus des activités sportives proposées. C'est la raison pour laquelle le projet "Espace montagne - Centre d'interprétation" a été relancé par l'une des Arianes.

Le "Parcours fitness Arianna"

Un groupe de femmes a étudié la possibilité de mettre sur pied le long de sentiers de balades dans la nature un parcours d'entraînement (type parcours VITA) comprenant divers postes d'exercices physiques le long duquel seraient disposés des panneaux didactiques attirant l'attention sur divers aspects culturels ou naturels intéressants de la vallée. Les autorités communales ont été approchées pour le financement d'un tel projet, mais sans autres résultats que des encouragements et une manifestation d'intérêt sans suite.

Il faut signaler aussi que l'une des participantes du *pA*, médecin de profession, a mis à profit le grand nombre de femmes motivées "à disposition" dans le cadre de la formation pour concrétiser avec certaines d'entre elles une idée qu'elle élaborait depuis un certain temps et

qui s'est développée en quelque sorte en marge du *pA* : une "Formation Itinéraire Santé" qu'elle présentait ainsi : « *Le projet "Formation Itinéraire Santé" (FIS) doit permettre aux femmes des communautés alpines d'acquérir des connaissances et des compétences afin de savoir comment gérer au mieux le capital santé de leurs communautés, géographiquement éloignées des centres de santé et de formation* ». Après avoir rencontré un certain écho auprès des femmes de la vallée et des médias régionaux, cette formation n'est plus en activité aujourd'hui. Deux autres femmes, stimulées, disent-elles, par leur fréquentation du *pA* et la prise de conscience de leurs capacités qui en a découlé, ont entamé les études dont elles avaient envie depuis longtemps.

Hormis les éléments déjà soulevés à propos du réajustement des objectifs de la formation en cours de route, j'aimerais relever encore quelques éléments d'analyse à propos de ces projets. Tout d'abord, et à défaut de s'inscrire concrètement dans le tissu économique local, ils sont au minimum l'occasion pour les Arianes de prendre des initiatives hors du cadre domestique, c'est-à-dire d'exprimer le "je" de l'individu plutôt que le "nous" familial et d'avoir un espace d'action et de pensée propre. Mais, d'un autre côté et du fait même qu'il n'est jamais question dans leur énoncé de rétribution ou de travail salarié, ils semblent perpétuer l'idée que les femmes sont au service de la communauté : *"Pour l'instant, c'est vraiment que du jeu, que du bénévolat"*. (Amélie).

Là n'était pas, tant s'en faut, le but initial du *parcours Arianna*. Ces projets sont certes variés, mais ils concernent tous plus ou moins directement soit le domaine du *care* au sens large, soit le secteur du tourisme. S'ils sont tous ancrés dans le territoire de la vallée, un des désirs des initiateurs et initiatrices du LIFI, nul ne semble viser une ouverture économique et culturelle vers l'extérieur, des objectifs qui font pourtant également partie de la rhétorique du *pA*, en particulier du concept fondateur de "nomadisme cognitif"²⁴⁶ lié à l'usage des TIC et cher au directeur du LIFI. En lien avec le point précédent, on remarquera aussi qu'aucunes de ces initiatives n'est basée sur l'utilisation des outils informatiques, voire ne les mentionne simplement dans l'énoncé du projet. Ce qui, là aussi, est assez surprenant si l'on considère la place prise par cet appareillage dans le discours et la pratique didactique du *pA*.

Il y eut bien, pendant les deux ans qu'a duré la formation, quelques opportunités d'entreprendre quelque chose en commun à l'échelon de la vallée, par exemple cet hôtel mis en vente pour une somme relativement modique par lequel a été tentée l'une des participantes.

Nous, on avait 58 ans, j'ai dit à mon mari : "mais c'est pas possible, à 58 ans on va pas racheter un hôtel". Surtout quand vous avez déjà une entreprise et des bêtes. Mais pour dire le sentiment, moi ça me rendait malade. (...) Pour 250'000, vous pouvez louer, habiter et tout. C'est un Belge qui a acheté et qui a tenu ça n'importe comment. Ici au village ! C'est pour

²⁴⁶ cf. point 3.1., p. 94.

dire, il y a plus aucune énergie pour s'investir. (...) Si vous êtes à plusieurs, vous louez l'appartement et un peu les chambres et vous arrivez déjà à couvrir les intérêts. (Virginie)

L'idée lancée par une autre Ariane enseignante de langue étrangère n'a pas non plus rencontré d'écho favorable.

Les projets qui auraient pu amener de l'argent, elles [les autres participantes] n'ont pas été intéressées de les développer. Moi je regrette que j'avais pas un peu poussé ce camp d'apprentissage de langues aussi. Parce que de nouveau, je ne l'aurais pas fait pour l'argent, mais je ne l'aurais pas fait gratuitement non plus. Mais si on l'avait développé, on aurait pu faire aussi plusieurs langues. Commencer avec l'anglais, après l'italien, après... C'est quelque chose qu'on aurait pu développer, mais personne n'était intéressé. (Mélanie)

Même si le bilan tiré peu après le terme du *parcoursArianna* par Magali (cf. encadré page suivante), la plus optimiste et engagée des formatrices locales, laisse encore à ce stade davantage d'espoir que j'en ai moi-même quant à l'avenir de certains de ces projets, il faut bien reconnaître que cet espoir se révélera assez rapidement vain à une exception près. Tous les autres groupes qui manifestent encore des signes d'activité au terme de la formation s'étioleront durant les mois qui suivent, par abandon successif des membres ou/et par lassitude devant l'ampleur des tâches requises et le manque de soutien des administrations locales.

Le futur des projets Arianna décrits par Magali, formatrice locale du pA

Les projets issus de la formation *parcoursArianna* en Anniviers poursuivent leur chemin. Qu'il s'agisse de projets à long terme, tels que les projets Intergénération, Capa et Espace montagne ou à court terme, tel que le projet du livre qui sera publié à la fin de cette année, ils franchissent tous des étapes importantes.

— **Projet Capa**, Centre de compétences en Architecture et Patrimoine – Anniviers : une présentation aux commissions œuvrant pour la *commune d'Anniviers* est en préparation, le groupe se prépare également à *participer* à Vissoie à l'événement « *Si l'église m'était contée* » qui se déroulera dans le courant du mois de mai.

— **Projet Intergénération** : une première étape de réalisation répondant aux besoins spécifiques des habitants a été la mise en place d'un service de baby-sitting par des jeunes ayant obtenu un certificat de la Croix-Rouge.

— **Projet Espace Montagne**, Centre d'interprétation : le dossier suit son cours et tout particulièrement les demandes de financement. Le choix des locaux se précise.

— **Projet Livre de contes et légendes d'Anniviers** pour enfants : des sous-groupes travaillent à la réécriture des textes, les illustrations, le CD, la maquette et la recherche de fonds.

Le livre sera présenté aux Féeries de Grimentz en décembre de cette année, accompagné d'une exposition des dessins réalisés par les enfants.

Les groupes de projet Capa et du Livre ont accueilli avec beaucoup de plaisir et d'enthousiasme l'équipe de la Télévision suisse italienne (TSI) présente dans le cadre d'un tournage en Anniviers sur les projets *movingAlps*.

Le Blog Arianna Anniviers²⁴⁷ permet de suivre l'évolution des projets et d'alimenter le réseau constitué.

Deux présentations du *parcoursArianna* sont prévues en mai et juin (2008) :

- La 1^{re} à l'Espace interculturel de Sierre en vue d'une mise en place éventuelle de la formation pour les femmes migrantes.

- La 2^e sur invitation du Bureau du Serec* de Vissoie dans le cadre d'un *Séminaire capitalisation sur le thème de la gouvernance* de la DDC*. Afin de faire le point sur les connaissances disponibles et échanger leurs expériences, une cinquantaine de représentant-e-s de tous les continents vont se rencontrer à Zinal du 1 au 5 juin 2008. Les coordinatrices *Arianna* interviendront au sujet de : *Genre dans la décentralisation et la gouvernance locale - femmes dans la politique et parcoursArianna, un projet pour les femmes au Val d'Anniviers (objectifs du projet, mise en œuvre, résultats, reproductibilité)* (Magali)

*Serec, association secondant les collectivités publiques et les ONG dans leurs efforts de développement et de bonne gestion.

* La DDC (Direction du développement et de la coopération) est l'agence de coopération internationale de la Confédération suisse rattachée au Département fédéral des affaires étrangères (DFAE)

²⁴⁷ <http://arianna-anniviers.over-blog.com/>

Un seul projet finalisé avec succès ... et sans suite

En réalité, le seul projet labellisé *pA* qui soit réellement arrivé à terme, de plus avec un certain succès, est le "Livre de contes d'Anniviers", ce bel ouvrage multimédia pour les enfants intitulé "*Rozinna, raconte-nous Anniviers*"²⁴⁸. Contrairement à ce que l'on aurait pu espérer compte tenu des connaissances acquises et du travail fourni par les 6 ou 7 femmes impliquées à des degrés divers, cette production très professionnelle et ayant bénéficié d'une certaine médiatisation au niveau romand n'a pas connu d'autres suites que la satisfaction de la parution et l'étonnement devant les ventes réalisées.

— Personne n'a parlé d'une suite ? De refaire quelque chose comme ça ?

— *Non, je ne pense pas. C'était un très bon projet, ça a duré deux ans de travail, et je pense qu'on peut faire des autres histoires, ou les mêmes en italien avec Joanna ou en anglais avec moi. Mais je pense que pour le moment, c'est assez. C'était un monstre travail. Et c'était une bonne expérience, mais après je pense que ...* (Patty)

Que ce soit au moment du lancement du projet ou, plus tard, de sa réalisation, il n'a en effet jamais réellement été question d'emploi ou même de gains, sauf de la part de deux des membres du groupe — elles-mêmes professionnelles expérimentées et reconnues dans leur domaine — dont les questions sur ce thème se sont vu opposer une fin de non-recevoir.

Avec le livre, c'est bénévole. On gagne rien. Pour moi on gagne des autres choses, oui, bien sûr, mais j'ai quand même dit "et qu'est-ce qu'on va faire pour vendre ces livres quand il seront finis ? Et qu'est-ce qu'on fait avec l'argent, après ? (...) Et ça, c'est une question que personne a posée [rire incrédule]. (...) Si elles gagnent quelques sous aussi, est-ce que c'est mal ? Mais c'est vrai que les femmes sont pas attirées par gagner de l'argent. (Patty)

En définitive, la vente des ouvrages a bien rapporté une somme rondelette, mais cette somme n'a pas été réinvestie dans la pérennisation du projet sous une forme ou une autre — pourquoi ne pas envisager de reproduire le même modèle dans d'autres lieux ou d'au moins envisager la création d'une petite maison d'édition et de quelques emplois. Quant à Fabienne, initiatrice et principale protagoniste du groupe, elle est ressortie de l'aventure heureuse d'avoir atteint son but et enrichie par cette expérience de gestion de projet, mais totalement épuisée par l'ampleur de la tâche menée en parallèle à ses occupations professionnelles et domestiques et loin d'être motivée à poursuivre l'exercice, du moins dans un futur proche.

²⁴⁸ En vente depuis décembre 2008 : "Association Contes et Légendes d'Anniviers. 2008. *Rozinna, raconte-nous Anniviers*. Vissoie : Imprimerie de la vallée".

Notons qu'au sein du projet jumeau du Val Maggia également, un seul projet a été finalisé. Mais contrairement à ce qui s'est passé en Valais, celui-ci a perduré. Cinq femmes du *parcoursArianna* tessinois ont créé dans cette région touristique des locaux mitoyens un double magasin d'artisanat et de produits alimentaires locaux qu'elles gèrent entièrement et qui fonctionne bien depuis des années au profit des producteurs et artisans de la région²⁴⁹. Mais les revenus qu'elles en tirent sont, là encore, anecdotiques, et leur rôle tient plutôt du bénévolat au profit de la communauté.

8.3. L'après-formation

Comme déjà signalé au chapitre consacré à la méthodologie mise en œuvre pour ma recherche de terrain, j'ai fait le choix de laisser aux actrices quelques mois de réflexion après le terme de la formation avant de tirer avec chacune d'elles un bilan de cette expérience. J'avais projeté de mettre ensuite fin à la période de production des données de cette recherche tout en gardant le contact avec mes principales informatrices sur place durant un certain temps pour ne pas manquer des événements ultérieurs. Au vu des laborieuses dernières semaines du *pA*, je n'envisageais guère de rebondissements spectaculaires dans un futur proche. J'en avais donc terminé depuis quelques mois avec ma deuxième campagne d'entretiens et, par conséquent, avec l'essentiel de mon travail de terrain lorsqu'activé par l'une des combattives formatrices locales et quelques ex-participantes qui ne se résolvaient pas à en rester là et à voir tout le réseau mis en place se déliter, un petit groupe de réflexion s'est constitué au début 2009, soit près d'un an après la fin du *parcoursArianna*. Qu'il s'agisse là d'un dernier soubresaut ou d'un nouveau départ, nul ne le sait encore à l'époque, mais l'ambition de ce comité restreint est d'essayer de donner une nouvelle dynamique aux initiatives en veilleuse et, plus largement, aux activités des femmes dans la vallée, en insistant auprès de la commune d'Anniviers²⁵⁰ pour obtenir un soutien et, si possible, la création d'un poste salarié qui ferait office de secrétariat d'un réseau post-*Arianna*.

Fabienne, elle a même imaginé un lieu, un centre, un espace qui serait un peu commun pour tous les projets [des femmes] ici au Val d'Anniviers. (Magali)

J'ai d'ailleurs été convié à ces séances auxquelles je me suis empressé d'assister, ce qui confirme que ma présence durant la totalité de la formation fut bien acceptée. Un des phénomènes principaux apparus de manière assez virulente lors des premières réunions de ce

²⁴⁹ <http://www.artisvallemaggia.ch> (dernière consultation, 2 mai 2018).

²⁵⁰ En raison du vote favorable sur la fusion des communes de la vallée fin 2006 qui n'est effective que depuis début 2009, toute décision d'importance a été "gelée" au niveau des autorités durant les deux années écoulées. Ce qui a constitué un indéniable handicap pour le développement de certains des projets *Arianna*.

groupe de cinq ou six femmes est un ras-le-bol par rapport au bénévolat féminin que je m'attendais à voir émerger bien plus tôt et qui m'aurait échappé si, comme c'était planifié, j'avais cessé d'investiguer quelques mois auparavant. Ce déclic tardif est provoqué par le fait que les édiles de la commune, intéressés par plusieurs des projets issus du *pA* qui leur ont été soumis, rechignent à payer le prix des services demandés²⁵¹. Je relève à ce propos que les rares femmes du conseil communal ne se sont pas nécessairement montrées les plus intéressées par le *parcoursArianna* et ses suites éventuelles.

A ce moment, je me dis que si ce petit groupe de femmes motivées parvient à faire passer son message aux nouvelles autorités locales récemment élues, les réponses que je commence alors à apporter à mes questions de recherche risquent d'être en partie remises en cause. Magali, formatrice locale, gardait aussi espoir.

Un moment donné, je voyais vraiment le feu. Comme s'il suffisait de mettre des bouts de bois dedans pour qu'il reprenne, tu vois. Maintenant, je serais au stade où je ne vois plus le feu, mais je vois encore des braises [rire]. Et je me dis "si ces quelques braises sont encore là, peut-être bien que les petites brindilles que je mets dedans vont contribuer à quelque chose. En tout cas à susciter quelques réflexions, quelques ...". (Magali)

Mais l'envie de poursuivre ou de prolonger l'aventure du *pA* sous d'autres formes ne suffit pas, et devant les difficultés à convaincre d'autres femmes de la vallée et le manque d'écho rencontré auprès des autorités, ce nouvel élan est vite brisé. Ce qui, malheureusement, m'épargne de nouvelles analyses. Il s'avèrera finalement qu'il s'agissait bien là des derniers soubresauts du projet Arianna, du moins sous l'angle de l'expérience collective.

C'est bien, c'est super la façon dont vous avez dit qu'on devrait se revoir régulièrement, mais ... Tu vois que les gens, ils ont peut-être le désir, mais après il y a pas de suivi. Il y a eu deux rencontres qui se sont faites. Moi, la première, je sais plus pour quelle raison, mais je pouvais pas y aller. La deuxième je me suis forcée à y aller parce que j'avais déjà loupé la première, mais on était quand même pas très nombreuses. Et je pense que nous, peut-être, on a un projet qui avance²⁵², c'est plus motivant que pour celles qui n'ont plus de projet. (Amélie)

On peut dès lors considérer qu'à part d'éventuelles futures démarches individuelles s'en réclamant et le blog du *parcoursArianna* Anniviers qui existe encore aujourd'hui à l'état de veille²⁵³, le *parcoursArianna* et ses quelques rebondissements n'auront pas existé au-delà du

²⁵¹ Par exemple, un recensement des chapelles de la commune que le groupe CAPA (cf. p. 267.) aurait eu les compétences de mener à bien.

²⁵² Amélie fait partie du groupe du "Livre de contes d'Anniviers" dont la réalisation n'est alors pas terminée.

²⁵³ <http://arianna-anniviers.over-blog.com> (dernière consultation, 2 mai 2018. La dernière activité sur le Blog, remonte au printemps 2013).

printemps 2009. L'exemple du groupe du "Livre de contes d'Anniviers" est pour moi assez révélateur des formes différentes qu'aura pris l'après-*pA* pour les femmes qui seront arrivées à son terme. Au pire, cela restera pour elles une riche expérience, grâce à laquelle elles auront développé leur réseau social et bon nombre de compétences, mais sans lendemains concrets. Au mieux, il s'agira du premier pas vers le développement, "un jour", de futures initiatives du même type. Mais de ces initiatives inspirées par le *parcoursArianna*, je n'en ai pas vu la trace durant les années qui ont suivi et, de toute manière, comment serait-il possible d'évaluer, des années plus tard, la part de l'héritage de la formation dans les éventuelles actions des ex-Ariannes. Comme le dit bien Betty, "*De toute façon, ça bouge, ça évolue. Est-ce qu'on saura si c'est dû au pA ou pas ?*".

Durant la période-clé qui a suivi la fin de la formation et de mes entretiens, la question des apports du *parcoursArianna* pour les participantes restait pour moi en suspens. Quelques années plus tard, au moment où j'en termine avec la rédaction de ma thèse, je sais que ces questions demeureront pour l'essentiel sans réponses. A moins d'envisager une improbable *re-study* sur cet échantillon de population alpine, je ne peux émettre que d'éventuelles suppositions fondées sur les données produites dans le cadre de ma thèse.

J'ai bien reçu, au détour de conversations quelques nouvelles des ex-actrices de ma recherche. L'une d'entre elles aurait divorcé puis, après avoir été employée dans un commerce, l'aurait repris à son compte. Une autre serait complètement rentrée dans le moule qu'elle souhaitait si ce n'est quitter, du moins reconfigurer. L'on ne saurait exclure que certains de ces apports aient entraîné ultérieurement d'autres bouleversements dans la vie des femmes d'Anniviers qui ont suivi la formation, mais il existe aussi un risque que pour certaines, ce moment privilégié, cet *empowerment* passager ait occasionné dans un deuxième temps une phase de découragement lorsqu'elles ont été confrontées, à nouveau, à une certaine routine du quotidien à laquelle beaucoup disaient justement vouloir échapper en s'inscrivant à la formation ?

Cette expérience n'a-t-elle constitué pour les participantes qu'une conviviale et instructive parenthèse comme ce fut le cas déjà pour celles qui ont quitté le *pA* en cours de route ? Une sorte de stage de développement personnel et d'initiation à l'informatique sans conséquences significatives sur leur existence et la structure familiale dans laquelle elles vivent ? Les femmes ont-elles au minimum acquis des compétences qui leur auront été utiles professionnellement par la suite ? Séverine semblait alors en douter : "On a appris plein de choses, mais pour moi elles sont pas utilisables, je sais pas dans quoi je pourrais les utiliser".

Auront-elles été, comme je me le demandais déjà au début de ma recherche, assez motivées, soutenues par leur partenaire, la famille et les autorités locales pour valoriser un jour leurs acquis dans un nouveau projet, voire pour créer sous une forme ou sous une autre l'une de ces microentreprises escomptées par les initiatrices du *pA* ? Ou retrouveront-elles, une fois

encore, mais sous une forme actualisée et avec un bagage plus riche, plus utile, ce rôle de bénévoles dans lequel la société les maintient volontiers en arguant de l'ordre des choses ou d'une soi-disant "nature féminine" ? Le prochain chapitre consacré à l'analyse de la seconde campagne d'entretiens apportera, je l'espère, certaines pistes de réflexion supplémentaires sur le peu de résultats concrets obtenus dans le cadre de la formation et sur les éventuelles suites auxquelles l'on pourrait s'attendre, mais je présente déjà ci-dessous, pour clore celui-ci, les principaux points sur lesquels un regard critique sur le *parcours Arianna* lui-même s'impose.

Le bilan des deux années de formation paraît *a priori* assez simple à tirer. Dans un sens, ce dispositif fut un relatif succès, du point de vue de l'apprentissage technique et en ce qui concerne les effets de socialisation pour les participantes et du bol d'air que l'expérience leur a procuré par rapport à la sensation de cloisonnement au foyer souvent exprimée et mise en exergue au chapitre "motivations" de la première série d'entretiens. D'un autre côté, la majorité des éléments critiques exposés dans le chapitre théorique de cette thèse, à commencer par la division inégalitaire des tâches domestico parentales ou le concept d'indissociabilité des sphères professionnelle et domestique, mais aussi l'insistance des femmes sur la priorité qu'elles accordent à la famille et aux enfants, sont manifestement pour quelque chose dans le peu de résultats obtenus. Passer de l'exercice de style qu'a constitué le développement de projets à l'utilisation des compétences dans une optique de professionnalisation semble avoir constitué un objectif trop élevé pour des femmes déjà très actives et peu habituées à réfléchir en termes de création d'entreprise.

J'ai considéré pour commencer que les structures organisationnelles du dispositif de formation étaient trop floues et la pyramide décisionnelle trop complexe. Les réseaux activés se sont parfois révélés inextricables et les femmes impliquées ont souvent eu de la peine à s'orienter parmi les multiples contacts existants, ou s'en sont lassées. En matière de communication, le trop peut être l'ennemi du bien. La chaîne de décision-communication-transmission s'est avérée trop lente et pas toujours efficace, et les retours du terrain à la direction du LIFI à Lugano n'ont que trop rarement rencontré l'écoute espérée, comme s'en sont d'ailleurs plaintes quelques participantes.

Il semblerait qu'il y ait aussi eu un réel problème entre l'appel à l'autonomie et à la créativité locales figurant dans les concepts affichés par le *pA* et *movingAlps*, et le peu d'intérêt manifesté envers les initiatives prises par les actrices locales. Plus qu'un parti-pris des dirigeant·e·s de la formation, ces négligences ont probablement découlé du besoin d'aller rapidement de l'avant pour compléter le programme ambitieux prévu durant les deux ans à disposition. C'est sans doute aussi en raison du rythme de travail imposé et de la quantité d'enseignements prévus que les organisatrices et formatrices ont eu tendance à avancer les yeux fermés, sans assez prendre le pouls de ce qui se passait sur place. En bref, si les enseignements dispensés m'ont paru de bonne qualité, les possibilités de feed-back de la part des participantes ont malheureusement été négligées au sein de l'institution même et

l'ensemble du projet a sans doute perdu ainsi en investissement des femmes, en dynamisme et en efficacité.

Par ailleurs et comme je l'ai signalé précédemment, le lieu d'échange en ligne que devait constituer la fameuse "Plateforme virtuelle d'apprentissage"²⁵⁴, est peu à peu tombé en désuétude et si la partie apprentissage des TIC a été un succès, l'usage de ces outils numériques a fait long feu dans le cadre des projets développés au sein de la formation (Amrein, 2009a). Il me semble juste de prétendre que les opportunités numériques ont été sous-exploitées par les participantes et la mise en application de l'attrayant concept de "nomadisme cognitif" développé par Dieter Schürch dans son ouvrage fondateur pour le *pA* (2006) a connu bien moins de succès auprès des femmes d'aujourd'hui que les transhumances annuelles n'en avaient connu — par nécessité, avouons-le — auprès des paysan·ne·s anniviard·e·s d'autrefois. Le *pA* préconisait l'usage des TIC pour favoriser une ouverture sur le monde à partir du foyer et entendait "réinterroger la répartition des activités entre la sphère publique et la sphère privée" en proposant aux femmes "un moyen d'accéder à un travail à soi, pour soi, sans culpabilité d'absence de son foyer" (Ollagnier, 2014 : 45). Dans les faits, j'ai plutôt constaté au terme de l'expérience un désir de replis sur le proche, la communauté et des contacts bien réels en *face to face* dans les bistrot de la vallée. On peut même considérer que l'étude et l'usage des TIC ont surtout servi, dans le cas du *pA*, à renforcer les liens de proximité. Étrangement, les instigateurs de la formation semblent avoir pressenti cet effet paradoxal allant à l'encontre de leurs objectifs : « *Les technologies de la communication les plus raffinées et les plus modernes accentuent le besoin de dialogue et de rapport au niveau interpersonnel en présence* » (Rieder et Schürch, 2008 : 11).

Mais au-delà des inévitables problèmes organisationnels rencontrés dans un tel prototype novateur de projet de développement, j'ai relevé, et c'est peut-être pour moi le point à la fois le plus problématique et le plus difficile à contrecarrer, l'ambiguïté constante bien qu'explicable d'un discours qui tout en promouvant l'émancipation des femmes, prend soin de ne jamais ou presque parler de genre et d'inégalités, ni dans la société, ni *a fortiori* au sein du couple. La seule soirée plus explicite sur ce point n'a d'ailleurs pas été très bien reçue (cf. "Phase 3, Séance 4", p. 265). Il ne faudrait pas pour autant jeter la pierre au "Secteur genre" du LIFI à l'origine de ce projet, car il paraît ardu d'échapper à ce cercle vicieux : si les concepteur·trice·s d'un tel programme de développement s'efforcent bel et bien de contribuer à l'*empowerment* des femmes, un discours trop ouvertement féministe leur fermerait la porte d'accès à de nombreuses subventions et, tout simplement, à l'implantation dans les vallées concernées avec l'accord voire l'appui des autorités locales. Il s'agissait donc d'"avancer masqué", ce qui a selon moi nui considérablement au bon fonctionnement de la formation et, peut-être, mais je n'en aurai jamais la preuve concrète, à ses résultats. Il me paraît toutefois

²⁵⁴ Plateforme virtuelle aussi appelée *Virtual Interactive Environment* (VIE) dans le langage *movingAlps*.

possible de considérer à partir de certains passages d'orientation différentialiste relevés dans la littérature produite par le LIFI (cf. Chp. 3) que ce projet issu de l'université du Tessin est révélateur d'une tension entre intention de réduire les inégalités au sein du couple et désir "plus discret et probablement plus ambigu" de préserver les identités et spécificités des deux sexes (Blöss, 2016 : 48). Tout n'a donc de loin pas été parfait dans le déroulement du *pA* et, dans le pire des cas, on peut même imaginer qu'à plus long terme, les maigres résultats obtenus débouchent pour les Arianes sur des effets paradoxaux tels qu'une certaine frustration qui participerait du phénomène relevé par Farinaz Fassa dans un contexte plus général : « *Sachant que ces dernières [les femmes] ont moins accès à la formation continue qualifiante (OFS, 2006) que les hommes, qu'elles sont généralement assignées à la "conciliation" travail rémunéré-travail domestique, il est fort à parier que pour elles la formation tout au long de la vie ne se transforme en une injonction impossible* » (Fassa et al, 2010 : 15).

9. Le bilan du *parcoursArianna* tel qu'exprimé par ses actrices

Comme je l'ai déjà précisé, la seconde série d'entretiens menés pour cette thèse eut lieu pendant une période se situant entre six et neuf mois après le terme du *parcoursArianna*, et le choix de ne pas interroger les participantes "à chaud" s'est révélé à double tranchant. D'un côté, il m'a sans doute permis de laisser redescendre un peu l'excitation — pas toujours positive — consécutive aux dernières péripéties de la formation et de recueillir des discours plus réfléchis que c'eût été le cas si je m'étais efforcé de capter les impressions des unes et des autres plus tôt. D'autre part, le soufflé du *pA* était déjà passablement retombé — ce d'autant plus que les succès à mettre au compte de ces deux ans d'étude en commun étaient rares. Les femmes, qui avaient pour la majorité d'entre elles déjà passée à autre chose ou, plus exactement, qui étaient retournées à leurs affaires courantes, m'ont certes répondu avec application et sympathie, mais sans l'enthousiasme et l'espèce d'effervescence qui avait caractérisé la première campagne d'interviews. Dans le fond, ma thématique n'était alors déjà plus vraiment d'actualité pour la majorité d'entre elles.

Lorsque j'ai défini l'ordonnancement de la recherche de terrain, je comptais sur la seconde série d'entretiens pour mettre à l'épreuve mon postulat initial concernant l'importance pour les participantes de modifier la répartition des tâches dans leur couple afin d'atteindre les objectifs fixés dans le cadre du *parcoursArianna*. Mais le moment venu, mes questions sur d'éventuels changements de l'organisation domestique tombaient presque à plat tellement il était évident pour mes interlocutrices que les pratiques étaient demeurées les mêmes au sein de leur espace familial. Il faut en effet être clair sur cette question, la fréquentation du *pA* n'a influencé l'organisation domestique des participantes que dans quelques rares cas et dans des proportions infimes. Au-delà du constat plutôt décevant du chapitre précédent et à ce dernier stade de l'étude de terrain l'enjeu de la thèse consistait désormais pour moi à tenter de mieux comprendre les raisons — choix rationnel, manque de motivation, difficultés diverses, impossibilité pratique — du peu d'impact que ce programme de développement avait eu sur l'existence des participantes.

Voyons maintenant, thème par thème²⁵⁵, quels sont les principaux éléments qui ressortent de cette ultime série d'interviews avec les nombreuses femmes qui sont parvenues jusqu'au terme de l'expérience. En se référant aux chapitres 5. et 6., il sera aisé de constater que malgré les deux ans passés au sein du *pA*, bon nombre des réponses concernant l'organisation de la sphère domestique sont proches voire identiques à celles obtenues lors de la première série d'entretiens. En réalité, on pourrait considérer que les données produites lors cette nouvelle campagne sont surtout exploitables pour vérifier l'analyse des résultats de la première.

²⁵⁵ Comme ce fut le cas pour la première série d'interviews, je me base pour ce faire sur les catégories de questions présentes dans mon canevas d'entretien.

9.1. Données concernant le déroulement de la formation

Tout d'abord, et pour faire retour sur la genèse du *parcours Arianna*, le choix du Val d'Anniviers pour implémenter la formation paraît justifié si l'on s'en tient à l'analyse du marché du travail local fait par les Arianes. A commencer par l'obligation de se déplacer vers la plaine du Rhône ou plus loin pour suivre des cours professionnels ou une formation ou le fait que l'offre d'emploi sur le territoire est nettement plus orientée vers les hommes. A moins de se débrouiller avec des jobs à temps partiel rarement perçus de manière aussi positive que ce qu'Hélène nous en dit.

Il y a déjà peu d'emplois intéressants dans la vallée, t'as un monde qui est hyper macho, je veux dire. Si maintenant, je cherchais un emploi plus régulier, 50% à 60%, et bien dans la vallée, tu oublies. (...) Alors je jongle. Je suis de nouveau dans ce rythme petits boulots. C'est des petits boulots que j'adore, qui sont super gratifiants, mais je trouve que c'est dur au niveau de l'organisation. (...) Donc c'est beaucoup de petites choses qui prennent beaucoup de temps, mais qui rapportent rien parce que je peux pas compter les heures. (Hélène)

Fabienne abonde dans le sens d'Hélène quant à la difficulté de trouver un emploi, mais avec un regard plus sombre : "Soit on a du bol, et pis on a un job à l'année, ou alors c'est quoi ? Des ménages, dans la restauration, ou même aux remontées mécaniques". Après des années de galère, Anouk a eu cette chance de finalement accéder à un poste qui la comble peu après avoir démarré le *pA*, et son récit illustre aussi bien les difficultés de la recherche de travail dans la vallée que l'importance d'un tel emploi pour son propre équilibre, un élément qui, pour de nombreuses Arianes, prévaut sur la question financière quand elles tentent de trouver un travail.

J'ai vraiment trouvé le boulot dont je rêvais [éducatrice de la petite enfance dans une crèche de la vallée]. J'ai rêvé toute ma vie de faire ce que je fais maintenant, alors là, franchement, ... Je faisais des petits boulots de ménage, dans les bistrots, mais j'ai galéré, galéré. Jusqu'au jour, ça fait pas si longtemps... (Anouk)

Bien sûr, la diversité d'emplois possibles dans la vallée est un peu plus riche aujourd'hui qu'il y a encore quelques dizaines d'années, mais lorsqu'une possibilité d'embauche se présente, c'est le salaire qui ne suit souvent pas. Mélanie, dont nous savons déjà qu'elle est arrivée de l'étranger avec des diplômes universitaires pour lesquels elle n'a pas obtenu d'équivalence, se plaint ouvertement d'être sous-payée dans ses différentes activités, mais d'autres paraissent se satisfaire de leurs conditions de travail et d'un coup de pouce financier bienvenu. C'est le cas

de Viviane qui assure que "Ça m'apporte un petit quelque chose pour mes cours parce que les putains de cours que je prends, ils sont chers".

Pour certaines, la question du salaire est carrément secondaire. Si elles sont venues, seules ou en couple, de l'extérieur pour s'installer en Anniviers, elles ont pris cette décision en connaissance de cause et leur choix pourrait s'inscrire dans ce que certains auteurs ont appelé des "migrations d'agrément" (Perlik, 2011 ; Debarbieux, 2008), c'est le cas de Séverine : "C'est pas pour le travail ou tout ça, c'est pour avoir une qualité de vie". Elle a pourtant apprécié son dernier job de salariée du team Arianna local, mais la fin de la formation la laisse à nouveau sans emploi et dubitative sur la suite de sa vie professionnelle : "c'était un job qui m'a pris beaucoup beaucoup de temps et d'énergie et j'ai réalisé à quel point je supportais peu le stress".

9.1.1. Les points forts du *parcoursArianna*

Si l'on se réfère au contenu des entretiens, trois principaux apports positifs du *pA* reviennent régulièrement dans les réponses des participantes : la création ou la revitalisation de réseaux de femmes dans la vallée, sous forme de "communauté apprenante", d'abord, mais plus largement comme liens d'amitié et d'entraide; l'apprentissage des TIC, ensuite, qui constituait un des fondements de la formation et, pour terminer, une amélioration notable de la confiance en soi. Mais pour chacun de ses points, les femmes émettent quelques bémols qui en atténuent la portée réelle. Voyons plus en détail ce qu'elles en disent.

Socialisation et réseau

Pratiquement toutes les femmes mettent en avant, dans des modulations légèrement différentes, les excellentes relations sociales entre les participantes et l'intérêt d'avoir pu développer de nouveaux liens grâce à la formation ou, du moins, d'avoir élargi ou approfondi ceux déjà existants. Pour certaines, le *pA* a rempli sa mission dans ce domaine. C'est le cas de Suzanne, Betty, Maïté ou encore Sarah : "Pour moi, l'objectif des Ariannes qui a été atteint, ce que j'en attendais au départ, c'est rencontrer des gens, faire mieux connaissance avec les femmes que je croisais". Henriette ajoute à ce tableau l'idée que le réseau constitue clairement une ressource : " Moi maintenant j'ose aller demander à des gens que je sais qu'ils sont plus compétents que moi", alors qu'Hélène a même trouvé du travail chez une autre participante grâce au *pA*. Cette dernière souligne par ailleurs à quel point l'on peut se sentir seule chez soi, même dans ces villages de montagne où l'on a parfois le sentiment que l'esprit communautaire est plus développé que dans les centres urbains. Il faut noter que la formation fut aussi utile à l'intégration dans la vallée de deux femmes étrangères récemment installées en Anniviers : Joanna et Patty qui le dit elle-même, "Avec le *pA*, j'ai fait beaucoup de

connaissances et ici c'est vraiment nécessaire de connaître les gens. Et de parler en français quand même..."

Mais si chacune semble ravie des quelques nouvelles relations établies, l'utilité concrète de ce réseau n'est pas forcément soulignée et l'enthousiasme initial cache parfois quelques bémols. Pascale, par exemple, souligne que pour elle l'intérêt du *pA* s'est arrêté là : "Ce que j'aimais, c'était la rencontre avec ces femmes, mais mis à part ça...", et si Anouk a apprécié ces nouveaux contacts, elle doute qu'ils lui amènent quelque chose dans le domaine professionnel. De son côté, Joanna pointe du doigt le côté éphémère de ces relations "C'est pas que ça reste des contacts forts" alors que Virginie n'a pas l'impression d'avoir réellement élargi son cercle d'amies, "Moi je dirais que ça a soudé le réseau existant, celui qu'on avait déjà, c'est tout, voilà". Quant à Viviane, elle a beaucoup aimé les "contacts intenses" entre Arianes, mais regrette clairement le côté fugace de ces nouveaux liens : "Moi je déplore qu'on ait plus de contacts".

Parmi les éléments positifs de ce réseau de femmes, les avantages de l'homosociabilité et de la mixité sociale, déjà mis en exergue plus sur le principe que sur la pratique durant la première série d'interviews, sont largement confirmés au terme de la formation. C'est Louise qui résume le mieux des propos fréquemment entendus chez d'autres.

Ce qui me plaisait, c'était la dynamique de groupe, une dynamique de femmes, une opportunité de rencontrer des femmes qui habitaient en Anniviers, mais qui étaient de milieux différents. (...) C'était intéressant parce que c'était des femmes aussi de l'extérieur et pis des femmes de différents âges. Parce que souvent, de par les étapes de la vie, tu te cantonnes à des réseaux du même milieu pis tu oublies en avant ou en aval parce que quand tu as des enfants petits tu côtoies des mamans qui ont des enfants petits et puis... (Louise)

Elle met même l'accent de manière assez pertinente sur une transition dans les parcours de vie précisément ciblée dans le discours du *pA*.

Là, tout à coup, c'était une étape dans ma vie d'être tout à coup dans un moment "femme" puisque ma carrière de "mère" est déjà un peu avancée [rire]. (Louise)

Pour ma part, et fort de mon suivi post-formation, je considère à l'instar de quelques-uns des témoignages qui précèdent que si ces réseaux et nouveaux liens ont bien fonctionné durant la formation, les femmes se sont par la suite retournées peu à peu vers les groupes de relations — en bonne partie familiaux — qu'elles entretenaient avant le *pA*. Pour que les dynamiques instituées durant ces deux années perdurent, il aurait sans doute été nécessaire qu'elles trouvent à s'incarner dans un projet commun à long terme. Ce qui, précisément, ne fut pas le cas.

Apprentissage des outils informatiques

Le second point fort de la formation touche davantage à l'acquisition de compétences techniques et je l'ai déjà évoqué plusieurs fois puisque l'apprentissage des outils informatiques a constitué l'essentiel de la première année de cours. Bien que les niveaux de connaissances des participantes en la matière aient été très différents au moment du démarrage de la formation, la majorité des femmes — et, nous l'avons vu déjà, de leur partenaires — paraît enchantée des progrès effectués.

Oui, pour moi les apports étaient surtout techniques, et je pense que c'était le cas pour beaucoup de gens. (Virginie)

Ce qui tombe bien, puisque certaines, comme Anouk ou Henriette, avaient déclaré d'emblée qu'elles suivaient avant tout la formation pour progresser dans ce domaine : "Moi le développement personnel, l'informatique, tout ça, ça m'intéressait, mais pour le reste, j'en attendais pas grand-chose" (Henriette). Viviane fait partie des quelques femmes qui se réjouissent d'avoir pu traduire tout de suite leurs nouvelles capacités en bénéfice professionnel : "Moi j'étais ravie d'acquérir des outils informatiques pour le bureau où je travaille", alors que pour d'autres, l'application de ces compétences n'était pas si évidente. Ce fut le cas pour Cathy qui, si elle confirme avoir maintenant "beaucoup de connaissances supplémentaires en informatique", n'a guère découvert comment les mettre en pratique hormis pour surfer sur le net ou rechercher des exercices pédagogiques pour son enfant. Force est donc de relever une fois encore au travers de cet exemple annivard que la vieille problématique de l'emprise masculine sur le terrain des technologies est aisément dépassable²⁵⁶. Si "dans les couples qui s'adonnent à une division traditionnelle des rôles, les femmes ont tendance à déléguer à leurs époux la sphère technique" (Le Douarin, 2017), on peut mettre au crédit du *pA* que cette répartition des tâches n'est plus d'actualité chez les participantes après la première année de cours. Les partenaires masculins "réfractaires à l'idée d'intérioriser de nouvelles contraintes à domicile" (ibid.), délèguent même volontiers à leur

²⁵⁶ Concernant la maîtrise prétendument genrée des techniques, on lira parmi d'autres ouvrages :
- Chabaud-Rychter, Danielle et Gardey Delphine. 2000. "Techniques et genre", in Hirata ; Laborie ; Le Doaré et Senotier *Dictionnaire critique du féminisme*. Paris : Presses universitaires de France, p. 215-220.
- Cockburn, Cynthia et Marie Ploux. 2004. "Le matériel dans le pouvoir masculin", in *Cahiers du Genre* 2004/1 (n° 36), p. 89-120.
- Tabet, Paola. 1998. *La construction sociale de l'inégalité des sexes. Des outils et des corps*. Paris : L'Harmattan.
- Wajman, Judy. 2013. "Genre, technologie et cyberféminisme", in Maruani, Margaret. (sld). *Travail et genre dans le monde. L'état des savoirs*. Paris : La Découverte, p. 428-436.
— 1991. *Feminism Confronts Technology*. Cambridge : Polity Press.
Et plus spécifiquement sur le thème des TIC et du genre.
- Le Douarin, Laurence, 2007. *Le couple, l'ordinateur, la famille*. Paris, Payot Rivages.
- Turkle Sherry, 1995. *Life on the Screen*. New-York ; London : Simon & Schuster.

femme les outils électroniques de gestion du quotidien du couple tels qu'agendas, calendriers, listes, pense-bêtes, livres de compte, classement et rangement des papiers administratifs, etc. J'ai observé par moi-même qu'en dehors des rares femmes qui avaient débuté la formation avec un riche bagage dans le domaine informatique, les Arianes avaient considérablement progressé dans le maniement de leur ordinateur et que même celles qui semblaient terrifiées par l'objet lors des premières sessions en faisaient désormais volontiers usage dans leur sphère privée. Il faut d'autant plus s'en réjouir que cet apprentissage a eu lieu *in situ*, dans la vallée, et que beaucoup d'entre elles n'auraient probablement pas voulu ou réussi à faire l'effort de descendre régulièrement le soir dans la plaine du Rhône pour suivre des cours de ce type dans une ambiance plus anonyme. Sur ce point, les intuitions du LIFI ont été confirmées. Par contre, l'objectif principal énoncé par les théoricien-ne-s du *pA*, celui de l'investissement dans l'ordinateur et les TIC à des fins professionnelles n'a trouvé que très peu d'écho.

Confiance en soi

La maîtrise des outils informatiques en est un exemple, mais, plus largement et tout comme ce fut le cas dans le contexte du *pA* tessinois (Testa-Mader et Messi, 2013 : 11), un des bénéfices que les femmes attribuent à la fréquentation de la formation est une nette amélioration de leur confiance en elles-mêmes, de l'affirmation de soi, et d'une certaine valorisation d'elles-même vers l'extérieur — à commencer, parfois, par la reconnaissance de leurs nouvelles compétences par leurs partenaires —, des phénomènes généralement retenus lorsque l'on cherche à définir le concept d'*empowerment* (Bacqué et Biewener, 2015). Après avoir connu la majorité d'entre elles presque paralysées à l'idée de s'exprimer en public, j'ai eu moi-même l'occasion d'observer les effets du *pA* quand une délégation des participantes d'Anniviers et Maggia se sont confrontées avec aplomb à diverses personnalités de l'université ou de l'économie dans les "Workshops" d'un colloque organisé à l'Université de la Suisse italienne à Lugano²⁵⁷. Elodie se montre plutôt élogieuse sur le côté désinhibant de ce dispositif de formation.

Je suis quand même arrivée au pA avec un arrêt de travail et j'étais sûre que j'étais plus bonne à rien. J'avais pas un moral extraordinaire dans le sens que je me disais "qui va engager une vieille de 48 ans ?", etc. Plein de questions. Et ça, ça m'a donné quand même une impulsion, je pense, l'impulsion de s'en sortir. (Elodie)

Beaucoup d'autres femmes affirment qu'elles ont vaincu leur crainte de s'exprimer en public, de défendre une idée ou un projet ou encore de rédiger des textes destinés à être lus par

²⁵⁷ Convegno "La crisi dei confini. Verso un'ingegneria dello sviluppo regionale", 20 e 21 settembre 2006. Università della Svizzera italiana. Lugano

d'autres, bref de dépasser un certain nombre de blocages. Il apparaît même que quelques participantes ont également retrouvé le goût d'entreprendre.

Et pis j'ai plus de projets, j'ai plein de choses en tête. J'arrive à me dire "oui, tu es capable de le faire". Je vais aller travailler cet hiver dans un magasin de sport en station, et pis ça, c'est vrai que franchement je pense qu'avant Arianna, je l'aurais jamais fait. J'aurais pas osé. (Maïté)

Une rencontre ultérieure me confirmera que Maïté a bien trouvé un emploi de vendeuse à temps partiel dans un magasin de sport local. Amélie confirme cette amélioration de l'estime d'elle-même, mais ce pas en avant ne paraît pas s'appliquer à tous les terrains.

Dans l'idéal, c'est vrai que cette formation est très bienfaisante pour les femmes. Parce que tu apprends des choses, ça te conforte sur certains domaines techniques où tu as moins de connaissances. Mais même au niveau de la confiance en soi, ça fait du bien.

— Et c'est quelque chose que tu ressens aussi un peu dans ta famille ?

— *Par rapport à la confiance ? Euhhh ... J'ai pas tellement l'impression que ça a changé grand-chose, non.*

— Deux femmes du *pA* tessinois m'ont dit "oui, maintenant je me laisse aussi moins marcher dessus chez moi".

— *Écoute, moi je pense que je vais continuer à me laisser marcher dessus [rires]. (Amélie)*

J'ai noté lors de la seconde série d'entretiens effectués quelques mois après la fin de la formation qu'une partie des participantes qui étaient parvenues à terminer le parcours étaient en effet "reboostées" au niveau des ambitions personnelles et de l'affirmation de soi. J'ai eu l'occasion de rencontrer récemment encore l'une de ces femmes qui m'a déclaré avoir changé d'emploi et être convaincue de l'importance qu'à eu pour elle la formation dans ce nouveau projet professionnel. Elles sont sans doute quelques-unes dans ce cas. C'est là un discours encourageant, mais cette anniviarde fait plutôt partie des exceptions. Pour la plupart des Arianes valaisannes ou tessinoises, les effets du *pA* sur leur existence étaient nettement plus flous et difficiles à énoncer ou à identifier lorsque je les ai vues pour la dernière fois pour cette thèse. Il serait sans doute intéressant de retourner en rencontrer certaines sur le terrain pour en apprendre davantage, ce que j'ai renoncé à faire afin de mettre un terme arbitraire mais nécessaire à cette recherche (Becker, 2016 : 202-211 ; Amrein, 2009b).

De l'idée de professionnalisation à celle de projet

Comment les Arianes ont-elles vécu de l'intérieur cette réorientation des objectifs du *pA* évoqué au chapitre précédent dont une partie d'entre elles ont été les initiatrices ? Pour

commencer, précisons que lorsque j'évoque une réorientation des objectifs, c'est bien de ceux affichés par les responsables de la formation que je parle. Si l'on se réfère à la première série d'entretiens (chp. 7.), on se souvient que les buts des participantes n'étaient de loin pas aussi clairs. Les plus actives ou entreprenantes n'ont cependant pas forcément apprécié ce tournant.

Je trouve qu'on s'en est trop vite éloignées [des objectifs initiaux du pA](...). Qu'on soit bien d'accord, pour moi, c'est quand même très décevant, ce qui en est sorti. (Betty)

Mais à écouter bon nombre de participantes, il est assez difficile de discerner quel fut précisément la raison de ce revirement. Leurs discours se construisent parfois comme si le pA n'avait pas eu lieu, comme si elles n'y avaient pas participé ou ne se sentaient pas concernées par les commentaires ou critiques qu'elles émettent. Une parole en surplomb ou non impliquée, en quelque sorte, comme si elles faisaient parfois une juste analyse de ce qu'aurait pu leur amener le pA sans en avoir réellement profité le moment venu alors qu'elles étaient impliquées. Amélie, par exemple, qui était l'une des membres du groupe "Livre de contes", considère l'abandon de l'idée de microentreprise comme un problème, sans évoquer le fait qu'elle est elle-même l'une des composantes de ce problème, l'une des femmes qui auraient pu faire prendre au pA une autre direction. La même Amélie règle d'une phrase la question de l'apport économique du pA à la région — souvenons-nous que ce point est à la base même des dispositifs *movingAlps* et *Arianna*.

C'est vrai que chez nous, tu vois, il y a rien qui est rentable. Dans nos projets ici pour l'instant. Le côté, disons "économique", et bien il n'y a personne [dans le pA] qui fait quoi que ce soit pour l'économie. (Amélie)

Certaines Arianes soulignent à nouveau le flou entretenu par la direction du LIFI et les diverses enseignantes du pA quant à la finalité de la formation qui a régné durant les deux ans. Le concept de co-construction de la formation avec les participantes n'a probablement pas été suffisamment explicité ou n'a, à tout le moins, pas convaincu la majorité des participantes. Comme le dit Suzanne, "On ne savait jamais si ces projets n'étaient là que comme exercice ou s'ils voulaient vraiment quelque chose de concret" (Suzanne).

La tendance forte a plutôt consisté à s'aligner sur le discours optimiste du pA en espérant jusqu'au dernier moment un effet étincelle de la formation. Tout comme Élodie ou Hélène, j'ai moi-même envisagé longtemps, voire encore au terme des deux ans d'apprentissage, que de nouvelles initiatives post-Arianna puissent surgir dans les mois ou les années suivantes. Hélène précise encore, soulignant ainsi un aspect peut-être utopique du pA : "Il faudrait déjà étudier combien de temps tu mets pour créer une entreprise". C'est en effet le maximum de ce que l'on peut encore espérer à ce stade. Comme cela avait été le cas lors de la première

campagne d'entretien, quelques femmes expliquent le peu d'empressement à se lancer dans la création d'entreprises par le fait que plusieurs participantes sont déjà très absorbées par leur(s) emploi(s) actuel(s). C'est sûrement le cas pour Louise, à plus de 60%, mais elles ne sont pas légion à travailler autant.

Mais elles le font déjà. Elles l'ont déjà leur travail ! Si tu prends Sabine, elle a commencé le parcours, elle a dû arrêter parce que son boulot, elle l'a déjà. Elle doit faire marcher son entreprise, c'est elle le moteur de tout ça, donc voilà. C'est une Ariane, mais elle, elle l'a déjà son boulot. Pascale, elle a son site, elle a ses propositions de balades, elle est branchée avec l'Office du tourisme. L'hiver, elle a son job à la buvette. Betty, elle a son travail en plaine. Elles ont toutes des jobs ... (Séverine)

Le fait est que ces professionnelles à temps partiel, sous-estimant sans doute la charge de travail à venir dans le contexte du *pA*, se sont tout de même inscrites à la formation. Quoiqu'il en soit et quels que soient les espoirs ou désillusions quelques mois après le terme de l'expérience, une chose n'est pas contestable : aucune entreprise ou poste de travail n'a vu le jour durant le *parcoursArianna* ou durant les premières années qui ont suivi. Peut-on se contenter de ce constat brutal comme l'a fait le principal financier de *movingAlps* qui, suite à un audit réalisé par un institut de l'université de Saint-Gall, a cessé de soutenir le projet entraînant ainsi la mort clinique du LIFI ? Voyons peut-être quels autres critères d'évaluation pourraient être pris en compte.

Attitude du partenaire

Comme ce fut le cas lors de la première série d'entretiens — mais à l'époque il s'agissait plutôt d'une prophétie autoréalisatrice — beaucoup de femmes affirment à nouveau deux ans plus tard avoir été largement soutenues par leur mari ou compagnon durant la formation. Maïté, Henriette, Suzanne, Fabienne ou Hélène se sont plutôt senties encouragées que freinées, même si bien sûr, cette liberté d'action a exigé parfois quelques petits arrangements.

Mais j'ai dû aussi me battre pour aller à des soirées en présence parce que c'était pas le bon moment, hein ! "Moi j'y vais, je prépare le souper, c'est déjà pas mal. Pis après, vous vous débrouillez ! " Je me suis aussi battue pour ça. Alors il me disait pas directement "je veux pas que tu y ailles", mais tu as toujours des allusions, des ... tu vois ! (Hélène).

Globalement les critiques à l'encontre de l'attitude du partenaire sont donc rares, mais ce soutien ne signifie en aucun cas que les hommes se sont impliqués davantage dans les tâches du foyer. Si certains paraissent avoir joué le jeu, ça n'était pas forcément désintéressé puisqu'ils ont fréquemment profité des nouvelles connaissances acquises par leur épouse ou

compagne. Le mari d'Henriette, par exemple "utilise mes compétences en informatique pour tout ce qu'il a besoin. (...) Il me disait "tu lâches pas, hein, quand je vois tout ce que t'apprends, c'est formidable", et pis il est tout fier aussi" (Henriette).

L'intérêt des hommes pour l'apprentissage de leur femme n'est pas que de l'ordre du privé, les entreprises familiales en profitent également. Selon Sarah, ses amies de la formation déclarent toutes avoir fait de grands progrès en informatique, mais quand elle leur demande "et ça vous sert à quoi ?", elle répondent : "ah, eh ben pour l'administration ou la comptabilité de l'entreprise de mon mari". Les petites et moyennes entreprises sont nombreuses dans la vallée et nous avons vu déjà que plusieurs femmes du *pA* sont appelées à "donner un coup de main" à leur mari dans ce cadre. Ce qui si l'on se réfère à la distinction entre travail domestique et travail ménager théorisée par Delphy les situe du côté de la première notion et les inscrits bien dans le mode de production domestique puisqu'à deux exceptions près, elles travaillent alors gratuitement au profit de leur partenaire qui lui-même revend leur production.

9.2. Retour sur la division sexuelle du travail dans la sphère domestique

Sous ce point, je présente et commente des extraits d'interviews qui sont moins directement liés au déroulement ou aux résultats de la formation, mais qui touchent davantage aux questionnements et hypothèses principales de ma thèse. C'est-à-dire que l'on retrouve pour l'essentiel les problématiques traitées dans l'analyse de la première série d'entretiens au chapitre 6. et qu'il est à nouveau question ici d'organisation familiale, de division sexuée du travail, d'autonomie des femmes et de maternage.

Du travail domestique au travail rémunéré. Un pas vers la reconnaissance sociale qui n'est pas toujours souhaité.

Je débute par un constat fait à plusieurs reprises durant ces deux années : le souci pour un nombre non négligeable de participantes de valoriser le travail des femmes au foyer et de ne pas déconsidérer — comme c'est selon elle de plus en plus le cas dans la société ou les médias — celles qui prennent l'option de cesser de travailler pour se consacrer à leur famille. Clairement, certaines participantes en ont assez d'avoir à se justifier sur leur décision ou d'être critiquées à ce sujet. Ce qui, compte tenu du concept Arianna auquel elles sont censées avoir souscrit, peut paraître quelque peu paradoxal.

Ce que j'ai trouvé bien [dans le pA], c'est qu'ils nous valorisaient pas mal, les mères au foyer, et ça, ça fait du bien de l'entendre. (Suzanne)

Suzanne parle là de reconnaissance du travail domestique, et Henriette l'approuve. Pour elle il faut "Dire à toutes celles qui ont envie d'être maman à la maison *vous n'êtes pas des nulles !*, franchement [rire]". Mais en réalité, ce sur quoi les formatrices Arianna ont insisté à de nombreuses reprises, c'est sur les compétences qu'une femme acquiert en tant que responsable des tâches parentales et domestiques et qui pourraient lui être utiles *hors du foyer*, c'est-à-dire professionnellement. Si certaines ne semblent pas l'avoir intégré, Fabienne et Henriette l'ont bien relevé. La première affirme que la gestion d'un foyer pendant des années n'est guère valorisée dans la recherche d'emploi alors que selon elle une telle responsabilité a largement valeur de diplôme, et la seconde abonde son sens. Voici la position tranchée de Virginie sur la question :

« Mais la femme elle gère tout, parce que c'est quand même toujours un peu la femme hein ! Une femme à la maison, c'est une entreprise. Et une femme qui a bien géré sa maison, je lui confierais plus facilement une entreprise qu'à un ouvrier qui a toujours travaillé pour son patron » (Virginie)

Les concepteurs de *movingAlps*, soit pour mémoire le directeur du LIFI Dieter Schürch et son collègue Peter Rieder, économiste à l'ETH Zürich, semblent parvenir à la même conclusion en se basant sur des sources plus scientifiques. Ils précisent même quelles seraient ces compétences issues de la gestion du foyer familial :

- *Organiser la vie des divers éléments de la famille;*
- *Concilier les rapports internes de la famille pour en préserver l'identité;*
- *Interpréter, valoriser et promouvoir le développement des enfants en fonction des différentes phases de leur croissance;*
- *Interagir avec les éléments d'une communauté locale dans la recherche de solutions aux nombreux petits problèmes affectant la vie quotidienne: de l'achat de biens de consommation au rapport avec l'autorité scolaire;*
- *Planifier scrupuleusement les temps de la vie en parcourant sans cesse les espaces du privé et du sans solution de continuité;*
- *Pratiquer différentes formes de communication en s'adaptant aux divers interlocuteurs que la femme rencontre le long de son parcours* (Rieder et Schürch, 2008 : 72-73).

En résumé, *la femme* (je souligne) est pour eux "capable d'effectuer des tâches d'entrepreneur sans en être consciente" (ibid.). Le foyer serait donc "un lieu conséquent d'apprentissage" (Ollagnier, 2014 : 207), et Maruani ajoute à la liste qui précède quelques facilités féminines telles que "la capacité d'effectuer plusieurs opérations à la fois, (...) de la dextérité, de la rapidité et de la minutie" (2003 : 44). Quant à Ollagnier, elle évoque ce que d'aucuns estiment

être des qualités innées comme la disponibilité, la patience, la minutie ou l'empathie ou encore l'aptitude à rendre des services nombreux et simultanés, de changer rapidement de tâche, de porter attention aux personnes, d'écouter, et de transmettre des savoirs et savoir-faire (2014 : 207).

Je me rendais pas compte à quel point, tout ce que tu es capable de faire quand tu es maman à la maison. Et puis tout ce que tu apprends dans le courant de la vie, si tu veux. Et le pA a vraiment mis en évidence tout ça (...). (Henriette)

De son côté, Mosconi précise que si certains acquis du travail dans la sphère privée sont bien transférables dans des activités rémunérées, "toute une démarche est nécessaire et seul un accompagnement formel peut l'offrir, ou un bilan de compétences" (2014 : 12). C'est ce cadre que souhaitait offrir le *parcours Arianna*.

Le problème lié à la question de ces capacités féminines qui font "qu'on les embauche pour des travaux parcellisés et répétitifs" (Maruani, *ibid.*) ou/et des professions liées au *care*, c'est bien qu'elles sont le plus souvent considérées comme des "qualités naturelles" plutôt que comme des qualifications professionnelles découlant des divers "apprentissage" que leur fonction de responsable du foyer implique (Ollagnier, 2014 : 207). A la suite de Maruani qui est déjà intervenue sur la différence fondamentale entre qualités "naturelles" et qualifications professionnelles (2003 : 44), Galerand et Kergoat soulignent un élément important en matière de terminologie : « *Dire que les compétences acquises dans la sphère domestique sont des compétences réelles revient à refuser de les laisser considérer comme des qualités naturelles qui ne justifieraient ni reconnaissance sociale, ni reconnaissance salariale. Ces compétences peuvent alors être revendiquées comme des qualifications* » (2008 : 70). Elles paraissent toutefois considérer ici l'acquisition de ces compétences comme systématique, laissant à penser que les connaissances découlent de la fonction. Ce travers semble partagé par beaucoup de monde, y compris par certaines féministes qui prônent une meilleure prise en compte par le monde du travail de ces compétences parentales et domestiques. Il s'agit donc d'être très précis sur les mots lorsque l'on aborde cette question de peur de retomber dans le travers naturalisant que l'on dénonce. Une approche généralisante qui ne coïncide d'ailleurs pas toujours avec le discours moins convaincu de certaines de mes protagonistes quant à leurs propres talents de gestionnaire du foyer.

Si l'on étend la réflexion au type d'emplois auxquels on pense le plus souvent quand il est question de validation des apprentissages de la sphère domestique, on retrouve le plus souvent la galaxie des métiers du *care*, ceux d'éducatrice de la petite enfance, d'aide ménagère, d'aide-infirmière, etc., par exemple, qui ne sont le plus souvent ni valorisés, ni suffisamment rétribués (Molinier 2003; Hochschild 2003a, 2003b ; Ehrenreich & Hochschild 2003). Des

professions que les femmes du *PA* sont nombreuses à exercer. D'une part, ce type d'emplois ne "bénéficient ni du même prestige ni d'une reconnaissance similaire aux professions des hommes" (Fassa et al., 2010 : 5) et demeure "pour les théoriciennes féministes du travail de care, [...] un *sale boulot*, toujours délégué à plus faible que soit" (Modak, 2011 : 2) et, d'autre part, il est assez équivoque d'insister sur « *la reconnaissance des compétences des femmes au sein de l'entreprise*" *puisque une telle attitude risque de renforcer des stéréotypes et par conséquent de les marginaliser encore davantage* » (Ollagnier, 2014 : 200).

Qu'il s'agisse ou non de mise en valeur des compétences engrangées au foyer, les commentaires sur les difficultés à retrouver un travail pour les femmes qui ont cessé de travailler afin de se consacrer pour un temps à leur famille sont également bien présents. Séverine en a fait l'expérience et Carine, récemment séparée de son partenaire et qui a la garde de ses deux enfants, est tout à fait explicite sur le thème des difficultés que connaît la femme quand elle se retrouve en quête d'emploi.

J'ai 40 ans cette année. Alors c'est vrai que j'ai arrêté de travailler à 24 ans, et comme j'ai fait des saisons comme vendeuse, j'ai pas d'expérience dans mon métier. Je me serais séparée à trente ans, je refaisais une autre profession. (...) Il y a plein de trucs, quoi. J'aime bien la comptabilité, mais c'est quatre ans d'école. Tous les vendredis, tous les samedis. Qu'est-ce que je fais le samedi ? Je peux pas pendant quatre ans tous les samedis me consacrer à ça. Même si c'est pour moi. Avec les enfants, c'est hors de question. Je pense que notre génération, si tu n'as pas fait des études un peu plus élevées, on a des salaires de misère, hein. (...) Moi, c'était ça mon problème. Je me dis : "t'as 40 ans, tes enfants tu les as encore dix ans pour la plus petite". Après il faut s'assurer d'avoir un job et un peu de réserve. (Carine)

Séverine ou Fabienne, qui ont réfléchi à la question, soulignent un autre obstacle rencontré par les couples qui désireraient partager différemment les rôles au foyer. L'absence d'emplois à temps partiel pour les hommes dans le tissu économique particulier d'une telle vallée alpine : "Ici, un gars qui a une entreprise, il peut pas travailler à 50 ou 80%. C'est pas possible. Il travaille à 120%" (Séverine). On constate ici que la problématique du travail non qualifié (Méda et Vennat, 2005 ; Benelli, 2011a ; Le Feuvre et al., 2012) qui, s'il touche principalement les femmes, n'épargne pas toujours les hommes non plus dans ce type de territoire alpin. Que l'on parle des patrons de petites entreprises ou de leurs employés, le problème est identique. En ce qui concerne les Arianes, rappelons que la grande majorité d'entre elles ont une formation, ce qui n'implique pas pour autant qu'elles ont accès en Anniviers à des emplois en relation avec leurs qualifications. Anouk a eu cette chance juste avant le démarrage de la formation. Elle s'en réjouit davantage pour la valorisation d'elle-

même que ce job lui procure que pour l'aspect financier tout en soulignant l'indépendance que ce travail lui procure.

— *J'ai un salaire qui n'est pas famineux, mais je peux faire des petites économies à côté, j'ai une indépendance que je n'ai jamais eue avant depuis que je suis mariée. En tout cas, ça m'a fait un bien énorme moralement de me sentir valorisée.*

— Et reconnue !

— *Déjà reconnue par mon mari ! [rire]. (Anouk)*

La perception qu'avait son mari du désir de travailler d'Anouk semble avoir changé. Jusque là, "Tous les boulots que je m'échinai à faire, c'était vraiment très pénible, il voyait pas. C'était elle le veut bien, elle a pas besoin de le faire, c'était pas reconnu".

Cet extrait de mon second interview avec elle incite à évoquer la reconnaissance sociale qu'apporte un emploi, pour soi-même d'abord — c'est l'estime de soi que nous avons déjà abordée auparavant, mais aussi par rapport aux membres de la famille comme Anouk le souligne avec humour, ou en relation avec d'autres actrices ou acteurs de la société y compris d'éventuel-le-s futur-e-s employeurs et employeuses. La confiance en soi est indubitablement un élément clé lorsque l'on s'efforce de réintégrer le monde du travail après avoir subi durant les quelques années consacrées aux tâches parentales une certaine dévalorisation au niveau social et une rapide déqualification sur le plan professionnel que mes interlocutrices soulignent fréquemment. Le *pA* s'est précisément donné pour cible de "rebooster" les femmes d'Anniviers en prévision d'une réinsertion professionnelle par la création de microentreprises. Mais la confiance en soi est plus un processus à entretenir qu'un acquis. Amélie émet à sa façon des réserves sur la pérennisation d'un tel sentiment s'il ne trouve pas à s'incarner rapidement dans une action concrète et je partage ses doutes : "Ça retombe vite, ça, je pense. Si c'est face à ton rôti, dans ta cuisine, que tu continues à l'avoir, la confiance ...".

Persistance du modèle de la "famille traditionnelle modernisée"²⁵⁸

L'humour noir d'Amélie ci-dessus nous renvoie à un des résultats importants de ma recherche. J'ai déjà abordé cette thématique auparavant en interrogeant les participantes au *pA* lors de la première campagne d'entretien, mais je suis revenu sur ce sujet lors de la deuxième série pour en apprendre davantage et j'ai à nouveau été surpris de voir à quel point peu de femmes se sont souciées lors de leur mise en ménage ou questionnent aujourd'hui le fait que leur partenaire masculin demeure l'unique ou principal soutien financier de la famille. Un constat confirmé par Betty, mais qui ne semble pas poser problème à Suzanne :

²⁵⁸ cf. Point 5.2.4., p. 163., et Valarino, (2016 : 238).

Bon, ben c'est aussi parce qu'on a encore toujours quand même le modèle de couple, quoi. On a encore dans l'idée que l'homme gagne notre vie" (Betty)

— Et ça te semble ok, le fait que ce soit ton mari qui gagne l'essentiel de l'argent du ménage ?
— *Oui oui.* (Suzanne)

Tout comme c'est le cas ailleurs en Suisse, telle demeure bien la norme en Anniviers au début du 21^e siècle et, pour beaucoup, le leitmotiv est "mon mari gagne assez, je n'ai pas besoin de travailler", une réflexion également entendue dans sa version italophone dans le Val Maggia "*fortunatamente non ne ho avuto il bisogno*" (Testa-Mader e Messi, 2013 : 11). Henriette nous dit par exemple à propos de sa fille adulte : "Donc elle a pas besoin de travailler financièrement. Pour elle, c'était pas une question de finance, c'était une question de dire "je veux être maman, je veux m'occuper de mes enfants"".

Elle confirme ainsi qu'il ne faut pas voir là une question de génération. Il s'agit d'un cas isolé, mais comme nous l'avons vu plusieurs fois, la littérature récente se rapportant aux projets des jeunes adultes ne dit pas autre chose (Le Goff et Girardin, 2016 : 106 ; Gianettonni et al., 2015 : 8 ; Schwiter, 2014 : 47-48). Quant à Henriette elle-même, elle a "... un travail l'hiver qui me convient parfaitement et qui me permet d'avoir un petit gagne-pain qui me suffit parce que j'ai un mari qui travaille". Amélie paraît consciente des problèmes que peut poser un tel fonctionnement asymétrique du couple, mais son souci est davantage lié à la lassitude provoquée par le relatif cantonnement au foyer que par la question des revenus de la femme :

Moi je disais à mon mari qu'en fait, ne pas avoir d'activité rémunérée, c'est ne pas avoir d'existence sociale. (...) Si t'as pas d'activités annexes, t'as l'impression d'être inexistante. Pis lui, il me dit "c'est pas du tout vrai !" .

On retrouve cette ambiguïté chez Julie quand elle me confie : "Je crois que je pourrais pas rester sans arrêt à la maison". Curieusement, c'est de la bouche de l'une des femmes les plus âgées de la formation que vient le premier commentaire critique sur ce qui semble être une position très répandue parmi les participantes.

Le fait de dire "mon mari gagne assez", c'est quand même très dangereux. C'est celles qui tombent des nues parce qu'elles disent "à moi, jamais !" [... cela n'arrivera que mon mari me quitte]. (Virginie)

Quant à Betty, elle est assez énervée quand elle évoque certaines autres femmes du *pA*. Et le fait qu'elle soit divorcée avec ses enfants à charge n'y est sans doute pas étranger. Elle a

parfaitement analysé — et vécu — le danger que représente l'illusion de ne pas avoir à se préoccuper de son indépendance, même lorsque tout se passe bien dans le couple.

Ce qui me dérange, c'est le discours. C'est que même si elles décident d'aller travailler, elles acceptent n'importe quel salaire parce qu'elles disent "j'ai pas besoin d'argent parce que de toute façon, mon mari gagne bien sa vie". C'est comme si elles avaient honte de ramener plus d'argent. (...) Alors que ça change la vie ! Si c'est le tien ou si c'est le sien, ça transforme tout, ça, c'est sûr ! (Betty)

Mais si elle s'agace de certaines attitudes de ses amies de la vallée, elle n'épargne pas les hommes non plus. Elle souligne en effet une autre réalité parfois rencontrée dans les ménages : le fait que certains d'entre eux encouragent, pour d'évidentes raisons et plutôt sur le ton de la complicité, leur partenaire à rester au foyer.

Combien de fois tu crois que des femmes qui restent à la maison entendent "mais qu'est-ce que tu veux aller travailler alors que t'en as pas besoin ? Reste à la maison, t'as pas besoin de gagner ta vie !". (...) Donc c'est aussi pour ça qu'elles disent "moi j'ai pas besoin de gagner de l'argent, moi je veux juste aller voir des gens et m'épanouir", tu vois ? (Betty)

C'est tout à fait le cas d'Amélie, une ex-universitaire qui donne parfois des cours de langues et qui, lorsqu'elle trouve un petit job dans ce domaine, est presque gênée d'avoir à se faire payer. Elle a toujours "l'impression de trop demander, de pas savoir combien je peux gagner". Bon nombre de participantes à la formation ne sont donc pas "obligées" de travailler ou alors, dans quelques cas, disposent d'un emploi à temps (très) partiel pour contribuer à une certaine qualité de vie de leur famille. Pour financer les vacances, par exemple, comme c'est le cas d'Hélène qui travaille à environ 30%. D'autres femmes, une minorité, n'ont pas le choix, elles sont contraintes de travailler. Fabienne est claire sur ce point : "Ah oui, ça, c'est sûr. A moins qu'on gagne à la loterie ou que mon mari obtienne une super promo".

En réalité, la problématique qu'induit la persistance du modèle de l'homme pourvoyeur de gain est celle de la dépendance financière de son épouse ou partenaire. Les cours suivis durant la formation n'ont en rien modifié la manière de penser et la situation parmi les femmes du *PA* n'est pas très différente du modèle le plus répandu dans le pays: « *En Suisse, la répartition traditionnelle des tâches et des responsabilités inhérentes à la construction familiale entraîne, dans la plupart des couples, la dépendance économique des femmes ainsi qu'une réorientation de leurs activités* » (Henchoz, 2008 : 102)²⁵⁹.

Une fois encore, les Arianes semblent se satisfaire de leur statut actuel et s'inscrivent complètement dans le commentaire suivant de Laurence Bachmann : « L'idéologie de

²⁵⁹ L'article de Ben Salah ; Wernli et Henchoz (2017) confirmera ce constat près de dix ans plus tard.

l'homme en tant que principal pourvoyeur économique est très fortement assimilée par les deux conjoints » (2009 : 31). Du moins est-ce le cas, comme nous l'avons vu auparavant, tant que le couple demeure uni. A tel point que lorsque j'évoque l'accès à une certaine indépendance financière, les réponses se réfèrent davantage à l'argent de poche qu'à une possible et réelle autonomie.

Oui, alors que ça te donne une certaine indépendance, je veux dire. Moi quand je gagne mes petits sous, j'en fais ce que j'ai envie. J'ai pas besoin de dire à mon homme ... Moi un truc que je déteste, c'est être dépendante de mon mari, moi je supporte pas. (Hélène)

La même femme évoque avec pertinence un passé lointain — une époque où les divorces étaient rares parce qu'une femme seule n'aurait pas pu assurer son autonomie — sans avoir conscience de la persistance du phénomène de nos jours. Et lorsque Pascale se félicite de sa propre autonomie... c'est grâce à un emploi dans l'entreprise de son partenaire qu'elle l'obtient, "Moi je suis complètement indépendante financièrement. Mais bon, par contre, lui il m'emploie dans son entreprise, tu vois". Tout ceci ne vient que confirmer ce qui était déjà ressorti de la première série d'entretien deux ans auparavant. Ce modèle classique du salaire d'appoint de la femme qui était quasiment généralisé au sein du groupe des Arianes avant le début de la formation demeure en tous points identique après. C'est ce qui transparait par exemple dans les propos de Mélanie.

— C'est toujours ton mari qui gagne l'argent du ménage ?

— *Ah oui, moi je gagne rien du tout. Je gagne des cacahouètes à côté (...)*

— Et ça t'a déjà posé des problèmes de te dire "en fait, je suis dépendante financièrement de mon mari" ?

— *Non, ça me dérange pas (...).* (Mélanie)

En réalité, et comme l'exprime bien Bachmann : « *Même si l'organisation économique de la famille est, de fait, traversée par de l'intérêt et du calcul, elle est définie socialement comme la sphère du désintéressement (...). Les intérêts économiques sont constamment refoulés, l'argent est dénigré : en famille, on ne compte pas* » (2009 : 27-28). Dans l'esprit des femmes du *pA*, le salaire de l'épouse est toujours considéré comme un salaire d'appoint, une participation financière au revenu familial — rarement destiné à des activités ou achats personnels — et cela ne leur pose que peu de problèmes. Elles reconnaissent *de facto* que leur investissement professionnel reste secondaire, mais jugent que leur prise en charge de la sphère domestique rend la division sexuelle des tâches relativement équitable (Pfefferkorn, 2006 : 204).

Il ressort également de cette série d'entretiens que les actrices de ma recherche sont souvent partagées, dans leur approche du maternage, entre le plaisir ou l'obligation morale de

s'occuper de leurs enfants et les manques que le fait de rester au foyer crée chez elles. Rappelons-nous que l'envie de vivre autre chose que ce quotidien-là était l'un des principaux motifs d'inscription à la formation. Parmi celles qui expriment le mieux ce dilemme constant, on trouve Hélène.

Moi je suis toujours partagée. Je suis ces cours, ça veut dire que je m'épanouis, j'en ai besoin, je pourrais pas rester à la maison tout le temps. Tu essaies de trouver un équilibre, de t'épanouir dans un truc, mais tu sais que tu dois quand même ... T'as choisi d'avoir une famille, des enfants et tout, tu dois aller jusqu'au bout. (Hélène)

L'hypothèse de la monoparentalité

Roux l'a écrit en 1999, la répartition des tâches entre les membres du couple « ... occupe une place extrêmement secondaire dans leurs préoccupations. La différenciation des rôles ne se discute pas, elle va de soi » (1999 : 47). Et De Singly réitère cinq ans plus tard le même constat "le partage du travail domestique ne constitue pas un critère décisif pour choisir son partenaire" (2004 : 225). La non prise en compte de l'hypothèse d'une séparation future du couple, un phénomène à envisager pourtant sérieusement au vu du taux de divortialité actuel, constitue l'un des évidents questionnements posés par cette acceptation du modèle de l'homme pourvoyeur principal de gain, car "le mari n'est plus un placement sûr" (Roy, 2006 : 115). Quelques femmes relèvent bien les risques qu'implique cette configuration habituelle de la famille, mais même les plus critiques du système n'y échappent pas pour autant.

Le divorce, c'est une catastrophe financière, hein. Tu passes d'un foyer qui roule — attention ils ne roulent pas tous bien, hein —, à deux individus qui périssent. Les femmes sans formation qui se retrouvent sommelières. (Sarah)

Sarah est l'un des cas les plus représentatifs au sein du *PA* d'abandon d'une profession gratifiante qui lui plaisait beaucoup afin de se consacrer à l'éducation de ses enfants. Elle oublie de préciser que cette "catastrophe" n'est pas forcément de même ampleur pour les deux sexes. Et c'est encore plus vrai lorsque, comme c'est souvent le cas pour les Arianes, c'est l'homme du couple qui est originaire du lieu où la famille s'est installée. Car comme le souligne Carine, les hommes du terroir séparés de leur compagne sont immédiatement pris en charge dans le cadre familial élargi dont ils disposent sur place : "Il n'y a pas de soucis. Il y a maman qui lui fait à dîner, la soeur qui lui fait à souper...". Bereni et al. le disent très justement, la situation délicate des femmes divorcées est visibilisée au moment de la séparation, mais cet épisode douloureux "ne fait que révéler une situation plus structurelle de dépendance économique" (2010 : 116) que j'ai abondamment illustrée dans cette thèse.

Parmi les quatre modes de gestion de l'argent familial relevés par Roy²⁶⁰ c'est, à en croire les actrices de ma recherche, le premier qui prévaut dans les couples des participantes, celui du "... compte commun, associé à un discours du *tout ce qui est à toi est à moi*" (2006 : 108). Toutes se situent dans une optique de famille fusionnelle renforcée, nécessité fait foi, par le fait que leur propre emploi ne leur permettrait de toute manière pas à la grande majorité d'entre elles de gagner suffisamment pour faire vivre une famille, même monoparentale. Anne-Françoise Praz évoquait en 2003 une recherche du "Bureau de l'égalité de l'état du Valais"²⁶¹ publiée trois ans plus tôt qui révélait le visage de la nouvelle pauvreté dans le canton, "... celui d'une femme, souvent chargée d'un voire de plusieurs enfants, exerçant une profession rémunérée qui lui assure un revenu insuffisant" (Praz, 2003 : 14). Je n'ai pas trouvé de statistiques plus récentes qui démentiraient cette perception de la situation de mères cheffes de familles monoparentales qui, après avoir vécu des années en couple sous le régime de l'*Agapè* ou retrait des équivalences²⁶² (Boltanski, 1990 : 170), "se rendent compte qu'elles sortent perdantes sans possibilité de retour" (Levy, 2017) et que "les illusions partagées se dissipent" (Löwy, 2006 : 228). Il paraît évident pour quiconque n'est pas émotionnellement impliqué que le travail à temps partiel, particulièrement à un faible pourcentage horaire comme c'est le cas de la plupart des participantes au *parcours Arianna*, "comporte de gros risques de précarisation" (Chaponnière et Ricci Lempen, 2012 : 103). Les chiffres sont aujourd'hui assez édifiants en Suisse sur ce point : le chiffre de 40 divorces pour 100 mariages est annoncé comme relativement bas en comparaison internationale (OFS, 2017 : 100), mais il n'en demeure pas moins qu'"un ménage sur sept est une famille monoparentale" (Rapport sur les familles, 2017 : 3).

Reproduction de l'organisation genrée de la sphère domestique des participantes

Les contenus des points déployés jusqu'ici dans ce chapitre convergent vers une évidence : la fréquentation du *pA* n'a modifié l'ordre du régime de genre dans les couples et familles des participantes que de manière périphérique et difficilement objectivable. Le constat est vite fait et l'extrait suivant résume parfaitement la majorité des réponses obtenues à mes questions qui, du coup, ont suscité nettement moins d'intérêt sur le thème de l'organisation familiale que lors de mon premier passage : Amélie est claire sur ce point "Non, ça n'a pas changé grand-chose, non". Et il en va de même pour Mélanie.

²⁶⁰ « [On peut distinguer] quatre modes de gestion de l'argent : un seul compte commun, associé à un discours du "tout ce qui est à toi est à moi"; deux comptes séparés, et un partage des dépenses seulement, associé à un discours sur l'"équité" du partage ; l'existence simultanée de comptes individuels et d'un compte commun, celui-ci servant à payer les "dépenses communes" définies par les deux conjoints ; ou enfin, l'absence de compte commun et un transfert d'argent de l'homme vers la femme. Il n'y a pas, au premier abord, de lien évident entre le statut matrimonial des conjoints et l'une ou l'autre de ces configurations » (Roy, 2006 : 108-109)

²⁶¹ Devenu depuis lors et sous forme de rappel des priorités de ce bureau : l'"Office" de l'égalité et de la famille" (je souligne). <http://www.egalite-famille.ch/violence/office-cantonal-egalite-famille-41.html>

²⁶² C'est-à-dire une vie de couple où l'amour l'emporte sur le calcul dans une relation qui ne dépend d'aucun calcul, et qui au don, n'oppose pas le contre-don.

— Tu as l'impression que depuis mon passage il y a deux ans, quelque chose a changé dans la répartition des tâches ?

— *Non, rien. C'est la même chose.*

— C'est-à-dire que la maison, c'est toi ?

— *Oui, c'est moi. Mais j'ai de la chance parce qu'il aide, c'est vrai, tous les jours il aide. Après le repas, c'est lui qui a fait la vaisselle hier soir. Des fois aussi, moi je le regarde et je dis "alors, tu peux mettre les enfants au lit, tu peux faire la vaisselle" [rire]. Je dis pas que c'est quelqu'un qui fait rien, parce qu'il aide. Mais des fois c'est moi qui ...*

— Qui pousse un peu ?

— *[rire] ... oui !*

— Mais sinon, ménage, gestion des enfants, organisation des activités pendant la semaine ...

— *C'est moi, c'est clair, et lui, suivant, il ne sait même pas ce qui se passe, franchement. On est pire que les autres couples (...)*

— Une répartition des tâches complètement classique donc.

— *Assez classique, oui.*

Lorsque je poursuis la conversation avec cette même Mélanie, je constate que de la prise de conscience à la modification des pratiques, le cheminement est long. Je ne suis pas sûr que "la lucidité des femmes en matière de domination masculine n'est toujours que partielle", comme le prétend Bachmann (2009 :177), mais il est certain qu'entre la force d'inertie du système patriarcal et leur crainte de mettre en péril un nécessaire équilibre familial, il paraît difficile et périlleux de contrecarrer les normes et pratiques établies. C'est le cas même pour la dizaine de protagonistes de ma recherche qui ont un regard plus acerbe que leurs collègues sur les inégalités dans leur ménage et en ont décelé quelques mécanismes et effets. Pour ces quelques femmes, la question posée par Roux est pertinente "... comment les couples rendent cette organisation compatible avec l'idéal d'égalité qui semble aujourd'hui partagé ?" (2014 : 45). Mélanie, qui est d'origine étrangère, prétend que l'organisation familiale n'est pas remise en cause chez ses amies d'Anniviers. Elle pense avoir une perception plus critique que d'autres, mais constate avec dépit qu'elle n'a pas pour autant réussi à modifier les règles en vigueur "Même si moi j'ai peut-être des idées différentes, je vis plus comme ça que beaucoup de femmes ici". Cette perpétuation de la division sexuelle des tâches après la fréquentation du *PA* se retrouve chez Anouk, Julie ou Henriette, "Peut-être qu'il me demande plus mon avis pour certaines choses". Certaines Arianes ont tout simplement de la peine à concevoir un autre mode d'organisation familial.

— Tu pourrais imaginer de bosser à plein temps alors que ton homme reste au foyer ?

— [temps de réflexion] *Non. Je crois même que je culpabiliserais par rapport aux enfants.*

— Il y a quelque chose là-dedans qui relève d'un comportement "normal" ?

— *Il me semble, oui, il me semble.* (Julie, l'une des plus jeunes parmi les femmes d'Arianna).

Amélie fait partie des Arianes qui sont tentées par un réinvestissement professionnel plus conséquent quand les enfants seront plus âgés — "Oui, bon, encore cinq ans ici, au bas mot, qu'est-ce que je pourrais faire ?" —, mais les obstacles semblent nombreux et, à nouveau, le fait d'avoir une simple activité hors foyer prend le pas sur l'idée d'autonomie financière : "C'est juste pour ma tête, pour mon bien-être". Lorsque Mélanie confie son envie de retravailler plus activement, la question du salaire est à nouveau secondaire. La véritable motivation, c'est qu'elle a "besoin de faire quelque chose pour moi, je peux pas rester ici à tourner en rond avec le ménage". Quant à Suzanne, ses brèves expériences professionnelles la confortent paradoxalement plutôt dans son envie d'être femme/mère au foyer.

J'ai fait un stage en plaine, une semaine au foyer Saint-Joseph²⁶³. Et ça m'a fait du bien de voir aussi un peu partout que c'était pas évident, hein. J'ai quand même pris conscience que j'étais super bien à la maison [rires]. (Suzanne)

C'est bien là une des interrogations majeures à laquelle j'ai été confronté dans cette enquête en milieu relativement favorisé : pourquoi les femmes se préoccuperaient-elles de trouver un emploi — a fortiori si celui-ci ne les satisfait pas — ou, dans le cas précis qui constitue l'objet de cette thèse, de créer une microentreprise, alors qu'elles prennent plaisir à s'occuper de leurs enfants à la maison, ne manquent pas d'activités, et ne ressentent souvent ni le besoin ni la nécessité de travailler. Une analyse qui correspond tout à fait aux résultats de l'étude de même type menée dans le Val Maggia (Testa-Mader e Messi, 2013 : 2).

Expérience professionnelle peu convaincante qui pousse au retour au foyer, procrastination par rapport à la recherche d'un nouvel emploi" que l'on envisage de toute manière davantage comme une occupation que comme une source de revenus, prise de conscience de l'absence fréquente d'un conjoint et père peu concerné qui ne change rien au quotidien d'une des Arianes pourtant les plus lucides sur les failles de leur organisation familiale, on découvre dans les extraits précédents un concentré de phénomènes qui ne concourent pas à laisser penser qu'un véritable changement structurel est pour bientôt. A l'évidence et compte tenu de leur qualité de vie souvent jugée *in fine* appréciable par les femmes et de la pauvreté de l'offre d'emploi local, le *statu quo* est de mise. L'agencement des rôles de chacun·e dans la sphère domestique semble assez figé, et la lassitude parfois décelable dans les propos ne suffit pas à enclencher des modifications significatives. Si l'on se réfère au chapitre sur les motivations des femmes à s'inscrire à la formation (chp. 7.), il faut avouer que si un désir de "changement" peu défini s'était déjà manifesté, les signes d'un réel désir d'entreprendre étaient assez rares. S'il fallait opter pour l'une des définitions de l'égalité entre hommes et femmes dans la typologie établie par Delphy (2001 : 273-276) que résumant Martin et Modak

²⁶³ Home pour personnes âgées dans la région sierroise.

(2015 : 2), le groupe des participantes au *PA* oscillerait entre le mode de l'"équité" ou "égalité des chances", soit l'idée que de différences naturelles entre les sexes naissent des entraves sociales contestables, et celui de l'"égalité féministe" qui affirme que "les différences biologiques n'ont aucune signification dans l'explication des inégalités, de même qu'elles ne justifient pas toute une série de différences de rôles sociaux, notamment les rôles parentaux". Parmi les actrices de mon enquête, la nature n'est plus que rarement convoquée comme facteur explicatif de la division sexuelle des activités entre leur partenaire masculin et elles-mêmes, mais cette division paraît tout de même "consubstantielle à leur identité" (Delphy et al. 2002 : 53), même si l'on parle là d'identité sociale.

L'homme partage les tâches ... quand il a le temps

Lors de cette seconde série d'interviews, je suis revenu aussi sur la part prise par les hommes dans les tâches à effectuer dans la sphère domestique et parentale. Comme cela a été repéré depuis longtemps dans le cadre des études genre, et l'analyse demeure valide aujourd'hui, les femmes autant que leurs partenaires masculins ont tendance à surévaluer cette part. Au point de minimiser les inégalités (Roux, 1999 : 137 ; Ballmer-Cao, 2000) et d'affirmer "que leur couple partage à égalité la responsabilité de l'organisation quotidienne des tâches" (Roux, 2014 : 47) alors que tous les chiffres démontrent le contraire (OFS, 2018 ; OFS, 2017 ; Rapport sur les familles, 2017). Joanna n'entre pas dans cette catégorie, on le voit dans ses propos clairement désenchantés.

« Je te dis pas les sauts qu'on faisait pour arriver aux réunions [du groupe du livre de contes Arianna], en haut à Zinal (...). Moi j'essayais tout pour être libre pour huit heures, parce que si tu as les enfants, t'as les devoirs, tu dois les laver, tu dois tout préparer pour manger, tu dois ... Après, oui, le mari il te fait la vaisselle, merci, mais le reste, tu as tout fait toi, tu vois ? »

Elle poursuit en comparant les exigences de son mari et ses envies propres. Se référant au modèle de sa propre mère, celui-ci aime que tout soit en ordre à la maison, ménage, repassage, etc. "Et pis moi, j'arrive pas. Parce que je préfère aller faire un tour", dit-elle, partagée entre culpabilisation et revendication. De son côté, Pascale considère que le comportement de son nouveau partenaire est bien différent de ce qu'elle a connu dans sa relation précédente. Mais si l'on met en perspective ses dires avec l'extrait d'entretien ci-dessous, le changement ne paraît pas si évident. Elle y précise à propos de la répartition des tâches dans la villa de celui-ci en plaine.

Il a énormément de boulot, oui. C'est vrai que quand je suis en bas, je suis toujours en train de faire quelque chose, parce que tu commences quelque part ... Il y a trois étages. Mais bon, il fait pas mal de choses quand même ... quand il a le temps. (Pascale)

Elodie travaille à temps partiel. Elle aussi a retrouvé un partenaire après une séparation douloureuse. Son commentaire est encourageant quant à un partage plus égalitaire des tâches dans cette nouvelle relation même si sa dernière phrase nous ramène un peu sur terre : "On se pose pas la question de *qui fait la lessive* ? Bon, pour la lessive, évidemment, je suis là parce qu'il travaille".

Ce qui semble clair, c'est qu'il est d'autant plus compliqué pour les femmes de modifier les pratiques domestiques qu'elles ont tendance à les considérer comme légitimes. Visiblement, ces importants changements dans les comportements masculins auxquels les médias cherchent souvent à nous faire accroire ne constituent pas encore la nouvelle norme dans le Val d'Anniviers, mais une fois encore, ce que j'observe dans cette région dite périphérique ne se distancie guère des statistiques récentes au niveau national²⁶⁴.

parcoursArianna ou pas, c'est donc une lutte constante contre ce qui est toujours considéré comme la norme, même lorsque quelques partenaires paraissent en mesure d'intégrer la fameuse catégorie des "nouveaux pères" (Amrein, 2018 ; Molénat, 2014 ; Devreux, 2005a, 2004.). Ce sont d'ailleurs toujours les mêmes rares hommes qui me sont cités en exemple lors des entretiens. Parmi ceux-ci, le mari de Suzanne, semble faire l'unanimité : "C'est un papa qui s'occupe de ses enfants. Elle peut partir, il reste le soir à la maison. Il va pas les fourguer à la grand-mère pour aller au bistrot, tu vois", raconte Séverine qui ajoute, "En plus ils ont trois filles, alors je te dis pas !". Encore faut-il que les circonstances soient favorables, sinon le retour au cours "normal" des choses est rapide et la participation du partenaire aux tâches ménagères un combat de chaque instant pour la femme. Sarah se lance volontiers dans le prochain extrait d'entretien sur ce thème en confirmant là encore une réalité souvent vécue par les femmes : si leurs partenaires leur donnent un coup de main, c'est sur leur insistance et sous leur contrôle, en mode "fallait demander"²⁶⁵.

Hier, entre les gens qui étaient partis et ceux qui arrivaient [le couple a cumulé les invitations le jour précédent l'entretien], *j'ai dit "est-ce que tu pourrais s'il te plait passer l'aspirateur sous la table ?". Ça a été toute une histoire. Parce qu'après j'ai dit "ah, mais tu aurais aussi pu faire l'entrée parce qu'il y avait des trucs qui trainaient", il m'a dit "ah ! J'ai pas vu". Je lui ai dit "oui, alors la prochaine fois je te fais une liste, je te dis attention, ce mètre carré là, il y a pas besoin, voilà".*

²⁶⁴ OFS, 2015, Chapitre 2., p. 12-17.

²⁶⁵ cf. Emma, note 197., p. 187.

J'ai dit "merde, j'ai pas envie que notre vie de couple se résume à ça", voilà. (...). C'est vrai, selon lui j'ai que ça à foutre, quoi ! Et j'ai pas envie que ça devienne normal. (Sarah)

Cette aide masculine se limite le plus souvent aux "activités domestiques considérées comme les plus agréables (le bricolage ou le jardinage), celles qui se déroulent à l'extérieur du foyer (les courses) ou qui impliquent une relation ludique ou éducative avec les enfants" (Brousse, 2015 : 133). Dans le même sens, Henchoz et Wernli (2013 : 625-626) présentent un découpage par sexe tout à fait explicite des différentes tâches ménagères effectuées au sein des couples. Une participation aux tâches domestico parentales sélective qui ne satisfait ni Sarah, ni beaucoup d'autres femmes à en croire les considérations du Conseil fédéral dans son Rapport sur les familles (2017 : 21) : « *Les sujets qui donnent le plus souvent lieu à des discussions et à des désaccords sont l'éducation des enfants, la répartition des tâches domestiques et l'organisation des loisirs* » (Rapport sur les familles, 2017 : 21). Mais le regard des Arianes n'est paradoxalement pas forcément bienveillant lorsque la norme s'inverse. Amélie me confie que l'une de ses sœurs fait "bouillir la marmite" alors que son mari, artiste, demeure à la maison et gère ce domaine. Elle voit les regards critiques que portent l'ensemble de sa famille sur cette situation inédite, "et quelque part il y a le mien aussi", avoue-t-elle, "des fois je me dis que je voudrais pas vivre à la place de ma sœur". Dans le cas de Mélanie, le sujet d'un possible équilibre des rôles ou même d'un échange a aussi été abordé. Là encore davantage sur un ton badin qu'en envisageant sérieusement la chose.

Avec mon mari, on a toujours dit "celui qui gagne le plus va travailler". Et puis maintenant, c'est rigolo parce que lui, il dit : "alors maintenant que les enfants sont grands et que tu essaies d'avoir tes équivalences, dès que tu as un boulot, moi j'arrête, hein". Mais je le connais et je sais qu'il ne serait jamais content en restant à la maison. Il pourrait pas ! (Mélanie).

Impossible d'évaluer la véracité de sa proposition, mais si son mari se dit prêt à échanger les rôles, elle-même n'y croit guère : "Il ne pourrait pas". De toute manière, il ne prend pas un grand risque d'avoir à quitter son emploi puisque la probabilité qu'elle gagne un jour davantage que lui est devenue quasi inexistante alors qu'elle avait devant elle une carrière professionnelle potentiellement intéressante avant la naissance des enfants. Pas question par contre de se demander si elle-même le "peut" vraiment puisque les compétences de la femme pour la gestion du foyer vont de soi. Elle est pourtant clairement surmenée au moment où je l'interviewe. Nous avons là un cas intéressant de ce que je nommerais la maîtrise d'un nouveau discours d'égalité chez certains hommes qui, s'ils ne changent que peu leurs pratiques au foyer, paraissent connaître les éléments de langage bienvenus dans les discussions sur ce thème. Si l'on élargit la problématique au-delà du cas de Mélanie et que l'on prend en compte le fait que "Seul un père actif occupé sur neuf (11,4%) ne

travaille pas à plein temps" (OFS, 2016 : 3), — on s'interroge sur les réelles opportunités de partager des tâches pour les huit autres hommes et l'on réalise que le discours récent sur l'avènement des "nouveaux hommes" et des "nouvelles familles" peut être opposé aux expériences concrètes des couples dans lesquels nous vivons" (Löwy, 2006 : 212). En l'état, la participation des conjoints aux tâches du foyer a augmenté de 1,7 heure par semaine entre 2010 et 2016 (OFS, 2017 : 1).

La domination masculine est peut-être bon enfant au sein des familles des participantes, elle n'en est pas moins imparable. Hormis les deux ou trois cas cités, il est illusoire de chercher à découvrir parmi les partenaires des Arianes une tendance à la "nouvelle paternité" sur laquelle je reviens plus avant dans le texte. Malgré une période initiale de la vie du couple parfois prometteuse, les hommes ne tiennent pas la distance et rechignent par la suite de plus en plus à participer aux tâches ménagères ou parentales. Le constat établi par Levy semble clair, "... la présence d'enfants ainsi que le mariage renforcent l'insertion professionnelle des hommes alors qu'elles réduisent celle des femmes" (2018 : 7). Bien souvent, une suite de "décisions" aisément retraçables a mené à ce que "logiquement", ce soit à la femme de s'occuper de la sphère domestique. Certaines seraient prêtes à envisager un autre type de partage des rôles ... mais elles acceptent pourtant assez mal d'être confrontées chez des proches à ce type de situation. De toute manière, elles paraissent prêtes à admettre un certain degré d'inégalité pour préserver l'essentiel, c'est-à-dire une famille unie et le bonheur de la parentalité.

Les enfants comme priorité

Selon moi, l'un des aspects les plus instructifs de l'analyse des données produites pour ma thèse, que ce soit dans la première série d'entretien ou dans la seconde, un aspect qui, de plus, questionne en profondeur les théories féministes sur l'émancipation par le travail et met en évidence le peu d'études récentes sur le désir de maternage, est l'importance primordiale accordée par la majorité des femmes du *pA* à la famille et, surtout, à la "production d'enfant" (Praz ; Modak et Messant, 2011) et à la relation mère-enfants. Séverine, membre du team de formation local, situe bien la problématique rencontrée en Anniviers, même si l'article de presse qui l'a interpellée concernait un cadre différent.

Moi j'ai été choquée par un article de l'Hebdo²⁶⁶ qui avait fait un sondage sur les étudiantes pour leur demander quel était leur rêve. Alors elles ont la possibilité de tout faire et leur rêve c'est quoi, aux jeunes filles de vingt ou vingt-cinq ans, maintenant ? C'est d'avoir des mômes et de pouvoir rester à la maison pour s'en occuper. C'est quand même fou. (...) C'est vrai,

²⁶⁶ Hebdomadaire suisse romand qui a cessé de paraître début 2017.

quoi, tout d'un coup tu as toutes ces femmes qui ont fait la révolution féministe, elles ont donné vie à des filles dont le rêve, maintenant, c'est d'avoir un mari qui gagne suffisamment bien sa vie pour qu'elles puissent rester à la maison. (Séverine)

L'envie de rester au foyer pour s'occuper de ses enfants et les accompagner dans la vie est omniprésente durant les entretiens — que ce soit à plein temps ou à temps partiel, mais en tout cas suffisamment pour en profiter et les voir grandir. Ce désir se décline sous plusieurs formes qui ne sont bien sûr pas exclusives les unes des autres et recoupe tout à fait le constat établi au Val Maggia²⁶⁷ dans un contexte et avec un échantillon de femmes relativement similaires, mais également à l'échelle beaucoup plus large de la Suisse où « ... *la notion de parentalité dissimule le fait que pères et mères ne se considèrent pas, ni ne sont considérés par les institutions de protection de l'enfant, comme identiques face aux responsabilités parentales* » (Bachmann, Gaberel et Modak, 2016 : 669), et où, loin d'évoluer de manière linéaire du point de vue de l'égalité entre les sexes, "les rapports familiaux font l'objet d'une certaine retraditionnalisation" (Rapport sur les familles, 2017 : 27).

Cette nécessaire et désirée présence — selon les paroles de mes interlocutrices — souvent exprimée comme "parentale" même si dans les faits ce sont surtout les femmes qui en ont la charge, s'explique d'abord à travers les mots des Arianes par l'utilité décisive d'une présence au foyer pour l'équilibre et l'éducation des enfants. L'exigence de proximité apparaît dans les mots de Sarah qui ressent très fort à quel point il est important qu'*un des parents* soit présent lorsque les petits rentrent de l'école. Mélanie renforce le propos à partir de son expérience d'enseignante : "Si tu vois vraiment comme enseignante ce qui se passe à l'école chez les enfants, tu vois que c'est important d'être là pour eux". Pour elle, peu importe s'il s'agit du père ou de la mère ... mais en l'occurrence, c'est la femme qui remplit ce rôle. Il y a donc dans ce cas comme dans bien d'autres une dichotomie marquée entre des discours qui ne dénie pas aux hommes la capacité de s'occuper du foyer et des enfants et se plaignent de leur manque d'engagement — le plus souvent à demi mots puisqu'en règle générale "le patriarcat, c'est les autres" (Roux, 2014 : 51) —, et la réalité des pratiques quotidiennes où les femmes continuent à gérer la majeure partie des obligations parentales. Ce qui pose quelquefois problème car la limite entre assignation au maternage et "revendication maternelle"²⁶⁸ est parfois ténue (Delphy, 1991 : 95). Du fardeau d'"une disponibilité de tous les instants" au souhait d'un "contrôle total sur l'enfant" (Quéniart et Vennes, 2003 : 86), de la "rationalisation après coup" ou de l'"expression d'un *état de fait objectif*" (ibid. : 80), il est

²⁶⁷ « *Si è già parlato della grande importanza attribuita da molte delle donne intervistate (...) ai valori della maternità e del lavoro di cura...* » (Testa-Mader et Messi, 2013 : 10).

²⁶⁸ Au-delà de la question de la "maternité" (Delphy, 1991 : 96 ; Masclat ; Messant et Modak, 2018 : 134), Delphy s'attaque là aux idéologies de la différence en général : « *La revendication maternelle est donc une revendication de spécificité fondée sur la maternité ; réciproquement, la maternité serait spécifiante. Cette réciprocité illustre bien le problème central posé par toute idéologie de la différence — qu'elle s'applique au groupe des femmes ou à d'autres groupes : la spécificité permet de demander des droits exorbitants (au sens juridique, c'est à dire excédant le droit commun), non concédés à d'autres ; mais cette même spécificité exige, c'est le revers de la médaille, de renoncer à tous les autres droits — au traitement commun* » (ibid. : 95).

parfois difficile de faire la part des choses dans les paroles exprimées. Pour le chercheur ou la chercheuse féministe matérialiste formé·e·s aux concepts de structures sociales contraignantes, de système patriarcal et de socialisation sexuée des individus, il demeure de toute manière difficile de se confronter à des discours qui pour la majorité des interlocutrices "expriment que devenir mère constitue l'aspiration centrale et dominante (...) de soi ou de soi et du couple" (ibid.). Un investissement indéfectible qui pour le groupe qui nous intéresse, risque d'avoir un effet négatif sur l'engagement assidu dans la formation du *parcours Arianna*. En tous les cas, le rôle des partenaires masculins dans la prise en charge des enfants n'apparaît qu'à dose homéopathique dans les entretiens — que ce soit pour s'en réjouir ou pour s'en plaindre —, et c'est généralement parce que j'ai moi-même tenté de ramener l'homme dans le jeu. C'est ce que confirment Amélie qui est presque toujours chez elle pour accueillir ses enfants de retour des classes, Fabienne qui nous dit : "Je dois concilier. J'ai vraiment toujours envie d'être à la maison pour les enfants, parce que c'est quand même important", ou encore Julie qui assure que "le rôle de parent, c'est quand même d'être là" en parlant avant tout d'elle-même.

Pour beaucoup d'Ariannes, il n'est pas question d'avoir d'autres priorités dans l'existence tant que les enfants sont jeunes. "J'aurais pas envie de laisser filer toutes ces années", dit Suzanne. En plus d'un évident plaisir, accompagner ses enfants durant leurs premières années est également une responsabilité, "Je pense que si je le faisais pas ... j'aurais l'impression de manquer à mon devoir" (Fabienne). Un désir, toujours, un devoir pour beaucoup, une obligation, aussi. Cette charge parentale prétérite, on s'en doute, les possibilités de trouver un emploi, mais cela demeure possible selon Virginie, une des femmes les plus actives du *pA* qui s'exprime du haut de son expérience.

Moi je pense que tes enfants, si tu restes vraiment avec eux, ça te mange peut-être un 50-70%, mais tu as encore un pourcentage de libre. Donc il y a quand même des possibilités [de travailler]".

L'estimation temps de Mélanie est à peu près semblable, elle imagine pouvoir envisager un emploi à 50%, "mais pas plus parce que les enfants, c'est quand même une priorité pour moi". De son côté, Virginie met tout de même en garde : "Ce que je dirais aux jeunes femmes, c'est que je trouve que des fois c'est un peu exagéré le boulot, et que les enfants en souffrent un peu". Même si elles constituaient le cœur de cible du projet Arianna, on comprend bien qu'il serait assez ardu pour les participantes au *pA* dont les enfants sont encore au foyer de trouver les forces et les espaces suffisants pour s'investir dans la création d'entreprise. Et il semblerait également que même si — rêvons un peu — les pères parvenaient à libérer une partie de leur temps de travail pour partager davantage les tâches dans la sphère domestique, le problème ne serait pas réglé pour autant puisque leur femme ou compagne disent qu'elles tiennent à vivre intensément et au plus près de leurs enfants cette période de plusieurs années. L'analyse de la

construction sociale qui mène à ce modèle généralisé de répartition des rôles est faite par certaines participantes.

— Tu penses quand même que c'est super important que durant les deux ou trois premières années ce soit la femme qui reste au foyer ?

— *Non, non non, non. Moi je pense que c'est le modèle qu'on a depuis le départ. Donc pour beaucoup de femmes, c'est naturel parce qu'on a toujours vécu ça, on a toujours vu ça. Pour moi, non. Je pense qu'un homme, il est aussi capable qu'une femme à la maison. (...) Il peut faire le travail aussi bien qu'une femme à la maison. Moi j'aurais pas du tout un problème avec ça, non non.* (Mélanie)

Comme nous l'avons déjà vu, une vie de mère de famille dans une telle région alpine est probablement encore plus compliquée à gérer que dans bien des zones urbaines. Principalement au niveau des différents horaires scolaires à faire coïncider et des multiples déplacements nécessaires dans la vallée. En attendant, les années passent et les difficultés liées à une éventuelle réinsertion dans le monde professionnel augmentent : Moi, je me dis : "t'as 40 ans, tes enfants tu les as encore dix ans pour la plus petite. Après il faut s'assurer d'avoir un job et un peu de réserve" (Amélie). Ce type de problèmes, notons-le une fois encore, ne se pose qu'aux femmes. Les hommes d'Anniviers travaillent presque systématiquement à temps plein, sans autre interruption de carrière que celles liées, pour certains d'entre eux, à l'obligation de servir sous les drapeaux, et n'ont pas à se préoccuper de ces aspects de l'organisation familiale.

La priorité accordée aux soins et à l'éducation de leurs enfants par la majorité des nombreuses femmes du *parcoursArianna* qui ont la possibilité matérielle de s'y consacrer et les difficultés que cette option de vie revendiquée risque d'impliquer à moyen et long terme pour leur réinsertion dans le monde du travail sera l'une des pistes suivies pour expliquer la faillite du *parcoursArianna* aussi bien dans les paragraphes qui constituent la fin de ce chapitre, que dans la conclusion de la thèse.

9.3. Des résultats prévisibles et quelques surprises

Au terme de ce chapitre où je me suis efforcé de présenter au mieux les discours produits par les actrices de ma recherche lors de la seconde campagne d'entretiens, je prétends en renvoyant à la première campagne que les dés étaient en bonne partie pipés dès l'entame du *parcoursArianna*. La quasi-totalité des femmes ayant suivi la formation n'étaient pas en position favorable pour se transformer en deux ans en créatrices d'entreprises pour les raisons mêmes qui les ont poussées à s'y inscrire. La division sexuelle des tâches ménagères et parentales qui, malgré l'enthousiasme exprimé au début, est souvent devenue pesante pour les

femmes après quelques années, a motivé au même titre que le désir de se repositionner dans le monde du travail l'engagement de nombre d'entre elles dans cette expérience. Les exigences que ces tâches imposent aux protagonistes de mon enquête ainsi que leur fort investissement dans la parentalité ne leur ont cependant pas permis de profiter plus intensément d'un tel projet. Ce premier constat, auquel je m'attendais puisque j'en avais fait un postulat de départ de ma recherche, n'explique cependant qu'en partie le relatif fiasco du *parcoursArianna*.

Lorsque j'analyse l'ensemble du contenu de cette seconde série d'entretiens approfondis en la mettant en lien avec les données très semblables récoltées plus de deux ans auparavant, je relève quelques principaux phénomènes liés à la sphère domestique qui constituent le corpus principal des résultats de cette thèse. Certains confirment — à l'encontre de bien des discours sur l'égalité acquise — la pérennité des éléments clés de la critique féministe de la sphère domestique, mais d'autres mettent en exergue certaines faiblesses ou négligences de cette critique ou des éléments nouveaux à prendre en compte. Tous sont intimement liés au concept d'hégémonie en général, telle qu'elle est exposée par plusieurs auteur-e-s sur lequel-le-s je reviens ci-dessous, mais principalement sous la forme de l'"hégémonie masculine" que défend Connell (1992 :184). J'ai plusieurs fois évoqué auparavant le système patriarcal ou la domination masculine, mais j'estime que le terme d'hégémonie possède une acuité heuristique plus fine dans le cas de cette thèse, pour autant que sous le poids de l'idéologie dominante perce une certaine liberté d'agir sur cette hégémonie pour la combattre ou la détourner, comme le soulignent les écrits des auteur-e-s auquel-le-s je me réfère, à commencer par Messerschmidt qui a récemment "reformulé" et "amplifié" ce concept d'hégémonie masculine qui, selon lui, est régulièrement renouvelé, défendu, limité ou modifié par l'action sociale (2018 : 122).

Trouver chaque cinq ou dix ans depuis des décennies des paragraphes plus ou moins semblables chez différent-e-s auteur-e-s féministes démontrant que "le travail domestique représente l'univers où les avancées en matière d'égalité entre les femmes et les hommes sont particulièrement faibles" (Rosende et Schoeni, 2012 : 143) serait chose aisée. Il serait également difficile de ne pas faire au terme du *parcoursArianna* le constat de la persistance d'une claire division sexuelle des tâches entre hommes et femmes au sein des ménages et la pérennisation de la famille comme centre du monde social des participantes à la formation. Ce qui reflète à tout le moins une forte inertie du système patriarcal à toutes les étapes de leur existence comme je me suis efforcé de le démontrer.

J'ai relevé lors des entretiens menés pour cette recherche deux types distincts de positionnement en relation avec l'organisation sexuée de la société et de la famille — des positionnements qui, notons-le, ne paraissent pas avoir influencé différemment l'attitude des femmes par rapport à la formation suivie. D'une part, une bonne partie des Ariannes ont manifesté une certaine conscience du caractère inégal de la division sexuelle du travail dans la société et dans leur couple/famille et quelques-unes ont même exprimé le sentiment de s'être

fait piéger par leur partenaire. La question n'est dès lors plus tellement que les Anniviardes sont les victimes inconscientes, voire consentantes, de la domination masculine (Bourdieu, 1998; Godelier, 1978a et 1978b; Mathieu, 1991), mais plutôt que tout en percevant de manière plus ou moins disparate quelques éléments de cette domination et de leur rôle de subordonnées dans la société et surtout dans la famille — plus intensément, d'ailleurs, chez les autres femmes que dans leur propre foyer —, elles continuent à la subir sans vraiment réagir en préférant probablement maintenir autant que faire se peut "l'illusion d'égalité dans les couples" (Roux, 2014 : 55). Dans l'ensemble, cette prise de conscience entraîne d'ailleurs davantage de tentatives d'"arrangements" (Goffman, 2002), "de justifications" (Roux, 1999 : 82) ou de "minimisation" (Roux, 1999 : 137 ; Ballmer-Cao, 2000 : 46) du problème destiné à maintenir la cohésion familiale que de réelles négociations ou une remise en cause radicale de leur statut. Les couples "bricolent le plus souvent, dans l'à peu près" (Henchoz, 2014b : 89), mais puisque le principe d'égalité est généralement admis, la femme valorise les efforts de son conjoint alors que celui-ci s'engage à en faire davantage "dès que sa situation (professionnelle notamment) le lui permettra" (Quéniart et Vennes, 2003 : 80). Sur ce point, les résultats de ma recherche correspondent toujours au constat établi par Roux il y a près de vingt ans lorsqu'elle écrit que "la conscience de l'inégalité ne suffit donc pas à changer les pratiques" (1999 : 138).

Le discours des autres femmes reflétait assez fidèlement l'idée de complémentarité des rôles de sexe au sein de la sphère domestique ou de la société, ceci même si peu d'entre elles évoquaient encore une explication "naturelle" à leur affectation aux tâches du foyer et de l'éducation des enfants. Cette répartition des activités leur paraissant somme toute normale, ou du moins explicable par la balance à respecter quant à l'investissement de chaque partenaire en faveur de la famille. En réalité, trois des "quatre mécanismes de la pensée ordinaire qui permettent d'expliquer certaines contradictions entre idéal d'égalité et pratiques inégalitaires" présentés par Roux dans un article récent ont été repérés durant les interviews des participantes : « ... *la minimisation de la discrimination personnelle ; l'idéologie de la complémentarité des sexes ; l'illusion d'égalité* »²⁶⁹ (2014 : 46). A quoi il est sans nul doute nécessaire d'ajouter le phénomène de l'"*innamoramento*"²⁷⁰ (Guionnet-Neveu, 2004 : 158) ainsi que le constat établi que pour la plupart des femmes, l'engagement pris envers un partage équitable des tâches au foyer n'est pas un critère pris en compte dans le choix d'un compagnon (De Singly, 2004 : 225) car "en famille, on ne compte pas" (Bachmann, 2009 : 28).

Cette asymétrie entre partenaires qui paraît évidente au regard des chercheuses et chercheurs n'étant en définitive qu'assez rarement formulée par les participantes encore en couple en termes de pouvoir, de domination ou de subordination. Ce qui pose par ailleurs la fameuse

²⁶⁹ Le quatrième de ces mécanismes est "la racialisation du sexisme".

²⁷⁰ « ... *la mise en couple est aussi le temps de "l'innamoramento", et l'installation dans des situations d'inégalité sur une tâche précise peut être vécue sans déception* » (Guionnet et Neveu, 2004 : 158).

question de la prétention du chercheur ou de la chercheuse à rendre compte du discours emic des actrices de son terrain alors que sa propre analyse l'amène à considérer ces propos comme étant en partie biaisés par le cadre sociétal patriarcal dans lequel elles s'expriment ou par l'absence de recul scientifique sur l'objet abordé. Un dilemme que Bourdieu, parmi d'autres, a théorisé en parlant de "catégories de pratique" et de "catégories d'analyse" (Brubaker and Cooper, 2001 : 69) alors que Roux (1996 : 152) s'interroge sur la légitimité qu'aurait le ou la sociologue à qualifier une situation d'inégalitaire lorsqu'actrices et acteurs réfutent le terme. Une dernière question à laquelle elle répond par l'affirmative dans le même sens que Mathieu Trachman lorsqu'il se réfère à "un ensemble de critères d'objectivation conventionnellement reconnus dans le monde académique" (2014 : 29). Comme on l'aura constaté, c'est sur ce point de vue partagé aussi par Eric Fassin²⁷¹, que je m'aligne dans le fragile exercice qui consiste à tenter de rendre compte au mieux de ce que j'ai vu et entendu tout en m'efforçant d'interpréter les données produites à l'aide de mes connaissances scientifiques, de mon expérience de chercheur, et en assumant le constat de Luc Boltanski : « *Ce que le sociologue considérera, dans une optique critique, comme étant une relation de domination n'est pas nécessairement présenté, ni encore moins vécu, par les acteurs dans ce registre, et ces derniers peuvent même se montrer offensés par une telle description* » (2009 : 32).

En réalité, si la grande majorité des femmes du *PA* ne semblent pas *a priori* tenir un discours d'opposition sur la division des rôles dans leur couple, elles se montrent par contre souvent critiques lorsque les questions se font plus précises. Un peu comme s'il y avait, pour les individus en présence et à propos de leur propre couple, à la fois "du lien et de l'antagonisme" (Hirata et Kergoat, 1998 : 96) et, surtout, une crainte à révéler devant les autres, mais sans doute également à soi-même, une faille dans la relation avec le partenaire qui pourrait mener à une remise en question plus fondamentale du fonctionnement familial.

J'aimerais aussi mettre en avant l'importance de l'envie de "faire famille" et du plaisir du maternage dans l'acceptation d'une situation que je qualifie d'inégalitaire. J'ai insisté, tant dans la partie théorique de cette thèse que dans l'analyse des nombreux entretiens effectués, sur les divers mécanismes qui concourent à la perpétuation de ce système genré. Les explications sont multiples qui, de la socialisation dès la petite enfance aux contraintes imposées par le monde du travail en passant par les errements institutionnels ou les normes persistantes de la vie de couple, expliquent le centrage sur la famille traditionnelle et sur l'enfant. On peut bien prétendre en empruntant à Judith Butler (2005 : 110) que la famille est une des "fictions régulatrices" utiles à la fabrication des catégories hommes-femmes, ou persister avec Ortner (2015) à considérer que l'empreinte du système patriarcal est toujours

²⁷¹ Fassin s'exprime sur la question de la manière suivante : « *Au-delà de cette rupture avec les fausses évidences du sens commun, qui est la condition première de la science...* » (Fassin, 2014 : 91).

marquée sur nos sociétés occidentales — la communauté anniviarde ne faisant évidemment pas exception au propos :

« *Just bringing back the word patriarchy can be a good thing. It hasn't been around, everybody stopped using the word. But actually it's a good word. It goes to the point that this is not a matter of just some retrograde individual men, but an ongoing system of power* » (2015).

Il n'en demeure pas moins que le chercheur féministe est assez emprunté lorsqu'il est confronté à des actrices qui s'emploient à lui faire comprendre que le maternage est un bonheur dont elles n'aimeraient se priver pour rien au monde, pas même pour un travail gratifiant et payé correctement. Dans la mesure où elles ont la possibilité matérielle de ne pas travailler, bien sûr, ou de travailler peu. La majorité des femmes du *PA* pour lesquelles la question de la gestion des enfants au foyer se pose encore ou se posera à nouveau paraissent décidées avant tout à profiter au maximum de cette période de maternage sans trop se préoccuper ni de la charge de travail supplémentaire occasionnée — principalement pour elles (Henchoz et Wernli, 2010 : 253) — par les enfants, ni des répercussions de cette décision sur leur existence future. Knibiehler (2016 : 5) a fort bien souligné le fossé qui peut exister entre l'aspect "extrêmement gratifiant" que représente la maternité pour de nombreuses femmes et le fait que les écrits féministes ne font qu'exceptionnellement allusion à ce "bonheur affectif (...) puissamment motivant" qualifié de "régime de plaisir" par Löwy (2006 : 49), mais qui n'en présente pas moins un "caractère paradoxal" parce que cette expérience est "à la fois source d'autonomie et de reconnaissance sociale mais aussi de repli sur soi, voire d'isolement social" (Quéniart et Vennes, 2003 : 77). Quoi qu'il en soit, le "centrage"²⁷² sur l'enfant est un phénomène toujours d'actualité comme le découvre dans le "Rapport sur les familles 2017" du Conseil fédéral : « *Chez les femmes surtout, la naissance d'un premier enfant (à la différence de celle des enfants suivants) est associée à une satisfaction générale dans la vie particulièrement élevée, notamment parce qu'aujourd'hui, la naissance d'un enfant est la plupart du temps souhaitée et prévue* » (Rapport sur les familles, 2017 : 21).

Il paraît légitime de s'interroger sur le fait que ces femmes se sont inscrites à un programme de formation dans l'optique de réintégrer le monde du travail salarié tout en estimant qu'il est vital pour l'avenir de leurs enfants — et, disent-elles souvent, pour leur propre épanouissement — qu'elles restent au foyer. Descarries et Corbeil (1994 : 87) avaient déjà

²⁷² On trouve ce terme décrit comme suit dans le récent un important ouvrage de Bachmann, Gaberel et Modak consacré aux perspectives critiques sur les parentalités : « *Le phénomène de centrage sur l'enfant, c'est-à-dire l'alignement de la famille et des institutions en général sur les besoins, les droits, le souci de l'enfant fait de ce dernier un acteur majeur de la construction, déconstruction, reconstruction de la famille dès lors qu'il devient précieux (Praz, 2005 ; Zelizer, 1985) et que son intérêt et son bien-être deviennent objet de protection (...). En quelque sorte, on peut avancer avec prudence que c'est l'enfant qui de nos jours fait la famille* » (2016 : 20-21).

insisté il y a plus de vingt ans et avec peu d'écho sur l'importance d'un travail de réflexion menant à une "théorie cohérente de la maternité" qui expliquerait cette situation paradoxale, manifeste chez les femmes du *pA*, entre les "coûts personnels et sociaux de l'expérience maternelle" et "la passion incontournable" que cette expérience suscite. Parmi les rares auteures qui se sont penchées sur ce thème depuis lors, on mentionnera Bachmann et al. (2016) ; Knibiehler (2016) ; Méniissier (2016) ; Praz et al. (2011) ou Descarries et Corbeil (2002, 1994).

Bien sûr, les femmes pourraient être soulagées d'une partie des charges "parentales" — un terme cache-sexes par excellence — par leurs partenaires qui, selon bon nombre d'Ariannes, font de leur mieux pour donner un coup de main au foyer. Mais au-delà des discours et des relatives bonnes volontés, l'égalité dans le partage des tâches est malheureusement loin d'être au programme lorsque l'on s'attarde plus précisément sur les activités de chacun·e dans le cadre familial, comme l'ont fait remarquer après d'autres Bachman et al. en 2016 : « *La faible implication des pères dans la parentalité n'est pas problématisée en tant que problème public, et l'on peut s'en étonner (...) puisque la neutralité du terme contient implicitement le fait qu'un tel partage existe* » (Bachmann et al. 2016 : 71).

Les "nouveaux pères" : réalité observable ou envahissement idéologique ?

En miroir à ce désir de s'occuper autant de leurs enfants, manifesté par une majorité des femmes du *parcoursArianna*, il vaut la peine, je pense, de s'arrêter à nouveau brièvement et en quelque sorte "par défaut" sur l'un des sujets en vogue dans les médias en général²⁷³ et dans la presse féminine "compradore" en particulier, celui qui tend à souligner — ou à surévaluer plutôt — les notables changements de comportement des hommes des nouvelles générations dans la sphère domestique. Des hommes qui, après avoir pris bonne note de certaines revendications féministes concernant le partage des tâches, commenceraient à les mettre en pratique avec bonheur au sein de leur famille. Je dresse à partir des données empiriques de ma recherche un rapide constat à ce sujet qui rejoint celui de Ben Salah et al. (2017 : 19) lorsqu'ils constatent "le faible impact de l'idéologie de genre sur les masculinités".

Qualifier de "nouveaux pères" ou de "pères engagés"²⁷⁴ les partenaires des actrices de mon enquête tiendrait, à de très rares exceptions près²⁷⁵, de la mystification ou d'une tentative de

²⁷³ Le qualificatif "envahissement idéologique" présent dans le sous-titre de cette partie du chapitre est emprunté à Devreux : « *Néanmoins, examiner de près ce qui, concrètement, se cache derrière les discours sur le changement des pratiques masculines dans la sphère domestique constitue un garde-fou par rapport à l'envahissement idéologique par la "nouvelle paternité"* » (Devreux, 2005a : 57).

²⁷⁴ « *Par "pères engagés", on entend les pères qui consacrent davantage de temps à ces tâches que les trois quarts de tous les pères* » (OFS, 2013b : 5).

²⁷⁵ Mes diverses interlocutrices ont toujours fait référence aux mêmes deux ou trois cas référencés dans la vallée de couples dont l'homme s'occupe en partie du foyer pendant que sa femme travaille à temps plein à l'extérieur. Je ne pense pas pour autant que ces exceptions à la règle — dont le mari d'une femme du *parcoursArianna* — représentent l'amorce d'une nouvelle dynamique sociale significative.

prophétie autoréalisatrice dont l'action performative reste malheureusement à démontrer. A moins que l'on ne confonde les apparences, les discours tenus, ce qui est "acquis dans les esprits" (Praz et al., 2011 : 9) avec la réalité du temps effectivement consacré aux enfants ou, plus largement, à une participation moins anecdotique aux tâches ménagères (Ben Salah et al. 2017). Oui, certains pères vont parfois chercher les enfants à la sortie de l'école ou sont même prêts à les amener un soir à l'entraînement de leur club de football lorsque leurs femmes ne peuvent le faire ... mais celles-ci ont alors tout intérêt à leur rappeler l'échéance auparavant comme me l'ont dit quelques Ariane. Il s'avère en tout cas que la répartition concrète des divers travaux ménagers ou des activités liées à la parentalité n'évolue guère dans la sphère domestique de la quarantaine de femmes avec lesquelles j'ai travaillé. Nous sommes dans la plupart des cas proches de la « ... *position très ouverte sur le plan du discours qui s'accompagne d'un net immobilisme sur le plan des comportements masculins* » dont parle Beck (2008 : 228-229).

On le voit, il faudrait être bien optimiste pour distinguer parmi les quelques démonstrations aussitôt commentées de changement de comportement masculin les indices d'une émergence notoire de "nouveaux pères" dans la vallée, comme sans doute ailleurs dans les Alpes. Quand bien même certains hommes manifesteraient le désir sincère d'être plus présents et actifs au foyer et se montreraient prêts à dépasser l'"investissement ménager masculin maximum non négociable" évoqué par Henchoz et Wernli (2010 : 253), le modèle économique local basé sur des entreprises de construction de petites dimensions liées au secteur touristique ne leur offrirait que difficilement la possibilité d'envisager un travail à temps partiel. De plus, la force de l'"hégémonie masculine" (Connell, 1992 ; Connell et Messerschmidt, 2015 ; Demetriou, 2001) qui imprègne la société anniviarde ainsi que les regards goguenards de ses congénères rendrait très compliquée pour un homme la volonté de modifier son comportement afin de s'impliquer davantage dans la vie familiale. Certaines interlocutrices me l'ont rappelé. Au quotidien, que l'on soit en présence de "nouveaux pères" ou pas, le (non)partage des tâches se résume la plupart du temps à une collaboration occasionnelle et "choisie" (Modak et Palazzo, 2002 : 28) pour la préparation des repas, la vaisselle ou les devoirs des enfants durant la semaine et à une prise en charge de ces derniers un peu accentuée durant le week-end. De toute manière, tant que les hommes travailleront à plein temps, comme c'est généralement le cas des conjoints des femmes du *parcours Arianna*, il n'y aura guère d'illusions à se faire sur leur participation significative aux tâches ménagères ou sur leur faculté à pouvoir, eux aussi, concilier travail et famille.

Quid du désir d'émancipation et d'autonomie ?

Parmi les éléments forts à retenir de cette recherche qui, de plus, présentent un caractère de nouveauté, il me semble nécessaire de relever qu'aucune participante n'a évoqué d'elle-même durant les entretiens une quelconque recherche d'indépendance réelle ou d'autonomie par

rapport à leur partenaire masculin. Non pas celle qui permet d'aller boire un café après les courses avec ses amies, de se rendre à la chorale le jeudi soir, ou de remettre à plus tard telle ou telle tâche moins urgente pour se livrer aux plaisirs de la randonnée à pied en été ou en peaux de phoques en hiver, souvent en se déplaçant avec son propre véhicule, gage de liberté de mouvement dans les vallées alpines. Tout cela semble acquis. Mais celle qui rendrait possible le fait de vivre en couple ou en famille, sans dépendre financièrement d'un partenaire masculin. Caroline Rusterholz et Anne-Françoise Praz faisaient un constat similaire en 2016 sur la base d'un échantillon de femmes et d'hommes vivant dans les villes de Fribourg et Lausanne et ayant été parents entre 1955-1970 : « *Si ces femmes expriment parfois leur envie de sortir "des quatre murs", de combler l'ennui ou le vide qu'elles ressentent, témoignant ainsi d'une forme de résistance au modèle de la mère au foyer, elles ne légitiment jamais le travail rémunéré par le seul besoin d'épanouissement ou d'autonomie financière. Leur revenu est d'abord destiné à relever le niveau de bien-être de la famille, et surtout des enfants...* » (2016 : 9).

Entre report d'une réflexion approfondie sur leur propre avenir professionnel et non prise en compte des conséquences d'une possible dégradation de la relation de couple, d'un divorce statistiquement prévisible ou même d'un accident ou décès de leur conjoint (Levy, 2017 : 1), les femmes d'Arianna semblent admettre une certaine forme d'"équilibre", un *modus vivendi* familial acceptable qu'il serait risqué de remettre en cause. « *Sortir du monde clos de la maison, accéder à l'autonomie financière, se définir en tant que productrice et non plus seulement en tant que reproductrice — travailler "à l'extérieur"* » (Ricci-Lempen, 2007 : 133), seules les actrices divorcées ou séparées de cette recherche m'en ont parlé, de manière réflexive et avec conviction, en analysant comment s'étaient déroulées leurs années de vie commune et, justement, l'abandon progressif de cette autonomie dont la majorité d'entre elles avaient joui pour un temps avant la mise en ménage. La dépendance matérielle et affective à laquelle elles sont contraintes ne pose problème qu'épisodiquement aux Arianes, à l'occasion d'une dispute ou d'une période plus tendue au sein du couple.

Le caractère surprenant de ce manque d'intérêt pour l'émancipation vis-à-vis de son partenaire masculin paraît également aller à l'encontre d'une "évidence" présente dans la pensée féministe matérialiste des dernières décennies : celle qui prône l'emploi ou le travail rémunéré en général comme des voies incontournables vers l'émancipation et "clé de l'autonomie individuelle, dimension centrale de l'égalité" (Henchoz, 2010 : 1). Si la majorité des Arianes ne semblent pas considérer l'autonomie financière dans le cadre du couple et de la famille comme une nécessité personnelle, on se doute bien que l'investissement dans un projet professionnel ne paraît pas aussi essentiel à leur équilibre et à leur avenir que ce que l'on a coutume de théoriser depuis des décennies dans les écrits féministes ou certains ouvrages se rapportant à la sociologie du travail. Il me semble donc particulièrement important de mettre en évidence ici la remise en cause partielle ou contextuelle du pouvoir

émancipateur du travail rémunéré par les actrices de ma recherche, un phénomène que de rares auteures ont commencé à prendre en considération depuis quelques années. Face aux "injonctions contradictoires" (Commaille, 2001 : 129 à 148) auxquelles elles sont confrontées ou à l'injonction paradoxale qui leur dit "Sortez de chez vous, mais c'est aussi important de rester chez vous !" (De Singly, 2013 : 86) — ce que recouvre en d'autres termes le programme du *parcoursArianna* —, la majorité des participantes à la formation ont opté pour "le référentiel de l'institution familiale" plutôt que pour "celui de l'émancipation [par le travail]" (Commaille, 2001 : 139). Dans nos sociétés, l'autonomie procurée par un emploi demeure bien "une obligation économique qui s'impose à toutes et à tous", "une composante incontournable de la réalisation de soi et de l'existence sociale" (Praz et al., 2011 : 5), et "la clé de l'autonomie individuelle, dimension centrale de l'égalité" (Henchoz, 2010 : 1). Mais l'expérience maternelle semble apporter aux actrices de ma recherche suffisamment de contreparties pour qu'elles ne souffrent pas du manque de revenus personnels. Dans ce sens, Messant et Modak évoquent les tensions qui ont existé et existent encore entre le rôle maternel et le féminisme, et soulignent "l'illégitimité pour les féministes de dire le bonheur et l'intérêt de s'occuper d'un·e enfant ?" (Masclat ; Messant et Modak, 2018 : 131). Quelques auteures féministes commencent pourtant à verbaliser ce phénomène de désengagement, ce que reflète le titre d'un éditorial rédigé par Praz ; Modak et Messant en 2011 dans la revue *Nouvelles Questions Féministes* : "Produire des enfants" aujourd'hui : un défi pour l'analyse féministe". Celles-là mêmes, parfois, qui, prônaient les vertus émancipatrices du travail salarié, "... arrivent aujourd'hui à la conclusion que le vrai problème, encore quasi intact, est celui du travail intérieur" (Ricci Lempen, 2007 : 136). A l'instar des politiques publiques de l'égalité ou des discours des politiciens, hommes ou femmes, dans lesquels on ne peut que constater "L'omniprésence de la rhétorique de la différence" (Lépinard, 2003 : 103), les instigatrices du *parcoursArianna* n'ont pas effectué ce retournement partiel qui mènerait à mettre le poids prioritairement sur le changement de comportement des hommes plutôt que de pousser les femmes vers une double charge de travail qui, on commence à le ressentir, risque bien d'amorcer un ressac dévastateur menant à une version contemporaine de l'"éternel féminin" de la femme au foyer dont Virginia Woolf (1995) voulut nous débarrasser en son temps — de manière radicale si l'on se fie au très explicite titre de son ouvrage : *Killing the angel in the house*.

Selon moi, la priorité donnée à cet aspect des revendications égalitaires féministes qu'est l'accès à l'emploi a malheureusement pris le pas dans nos sociétés sur la dénonciation de la résistance des hommes au partage des tâches dans la sphère familiale, un espace que l'on continue souvent à penser en termes de vie privée, d'intimité du couple ou de négociation entre partenaires, et auquel les politiques publiques de l'égalité ne semblent porter que peu d'attention (Ben Salah, 2017 ; Tettamanti, 2016 ; Gani, 2016).

Dans le cas des Anniviardes que j'ai côtoyées pour mon enquête, mon analyse démontre que même pour les plus entreprenantes, motivées et soutenues d'entre elles, leur assignement à la sphère domestico parentale reste en définitive et malgré la lourdeur des obligations qu'elle entraîne, une solution préférable d'une part à la remise en cause probablement périlleuse — du point de vue aussi bien économique qu'affectif — de la configuration familiale et de la relation privilégiée au partenaire de vie qu'une telle décision risquerait d'impliquer et, d'autre part, aux efforts qu'elles devraient consentir pour accéder à davantage d'autonomie dans le contexte socio-économique qui est actuellement le leur. Comme le signalait le résumé d'un colloque féministe en 2007 à l'Université de Lausanne : « La concentration de tous les efforts sur le seul emploi, au vu du fait, incontestable, que rien ne change au niveau du "partage des tâches domestiques", est un traquenard »²⁷⁶.

La majorité des femmes du *parcoursArianna* déclarent bénéficier d'une qualité de vie qui, si elle n'est pas toujours qualifiée d'idéale et s'énonce de manière différente par chacune, semble, dans l'ensemble, leur convenir. Pour nombre d'entre elles comme pour une partie de l'échantillon de femmes de l'enquête de Quéniart et Vennes déjà citée, c'est surtout "la maternité [qui] a une fonction émancipatrice" (2003 : 82). Du moins aussi longtemps que leur couple fonctionne et que l'emploi de leur partenaire masculin n'est pas menacé. Le fait que la discontinuité des cheminements professionnels féminins engendrés par l'obligation ou l'envie de remplir au mieux le rôle parental et le choix²⁷⁷ de l'arrêt de travail ou de l'emploi à temps partiel puissent s'avérer pénalisant à moyen et long terme dans une carrière n'est par contre que rarement pris en compte ... ou alors un peu tard :

Maintenant que je réfléchis, je me dis que ma mère, elle a toujours continué à travailler. Pis pourquoi moi j'ai arrêté ? Je sais pas. Sur le moment, quoi, quand tout va bien, qu'il y a assez d'argent comme ça... Mais quand du jour au lendemain ça s'arrête et que tu te dis "ça j'ai pas fait, ça j'ai pas fait... Pourquoi on a le compte en commun ? Pourquoi on a ci, pourquoi on a ça ?" Maintenant, mes enfants, je peux te dire que je leur répète, hein : "Faites bien vos devoirs, visez un niveau élevé, quitte à redescendre, mais réfléchissez bien !"» (Carine).

²⁷⁶ Extrait de l'hommage rendu à la professeure Françoise Messant lors du colloque "Le travail, outil de libération des femmes ?" organisé par la revue *Nouvelles Questions Féministes* en 2007 à l'Université de Lausanne.

²⁷⁷ En me référant à des analyses telles que celle de Delphy et Léonard qui estiment que « ... "choices" in and around family life are every bit as constructed and constrained as they are in, for example, the labour market » (1992 : 2), j'avais pour habitude de mettre le mot "choix" entre guillemets dans ce type de phrases. Dans une certaine mesure, une telle décision ne me semble plus systématiquement justifiée au terme de cette recherche car, pour une partie des femmes interviewées, la décision de mettre la priorité sur la famille me paraît bel et bien ressortir d'un choix au sens où l'exprime Lahire avec précautions : « La sociologie ne dit pas que des choix ne sont pas faits, que des décisions ne sont pas prises ou que les intentions ou les volontés sont inexistantes. Elle dit seulement que les choix, les décisions et les intentions sont des réalités au croisement de contraintes multiples. Ces contraintes sont à la fois internes, faites de l'ensemble des dispositions incorporées à croire, voir, sentir, penser, agir forgées à travers les diverses expériences sociales passées, et externes, car les choix, les décisions et les intentions sont toujours ancrés dans des contextes sociaux et même parfois formulés par rapport à des circonstances sociales » (Lahire, 2016 : 55-56).

Certaines des protagonistes de ma recherche paraissent pourtant avoir peu à peu pris conscience d'être entrées, il y a longtemps déjà, dans une sorte de "cercle vicieux" que Cattaneo a fort bien décrit (1996 : 159). Un phénomène perceptible chez les participantes au *pA* dont bon nombre auraient certainement pu prétendre à une carrière professionnelle égale ou plus enviable que celle que leur mari a eu la "bonne fortune", lui, de pouvoir entreprendre, si leur trajectoire professionnelle n'avait pas été interrompue.

Même si elles ne le formulent pas en termes de pouvoir, de domination masculine ou de subordination des femmes, *a fortiori* en évoquant des "rapports de genre", une partie des Arianes expriment bien en réponse à certaines de mes questions un sentiment d'injustice quant au statut qui est le leur dans la société alpine où elles demeurent. Un sentiment qu'elles ne rapportent que très rarement au cas particulier de leur couple ou famille, exception faite des rares femmes séparées ou divorcées chez qui les critiques de l'ex-conjoint ou de la condition de mère au foyer sont plus acerbes alors que "les illusions partagées se dissipent, laissant place à des réalités socioéconomiques brutales qui défavorisent le plus faible" (Löwy, 2006 : 227-228). Comme si les femmes faisaient systématiquement abstraction de leur propre partenaire lorsque le groupe des hommes est critiqué, comme si la domination masculine existait bel et bien, mais de manière le plus souvent diffuse et anonyme, comme si, en somme "les personnes directement concernées hésitaient beaucoup à raisonner en termes d'inégalité" (Roux, 2014 et 1999 : 116).

9.4. Entre hégémonie et agencéité

Je prétends dans cette thèse pouvoir identifier dans la sphère domestique des participantes une division sexuelle des activités qui nuit à leur investissement dans la formation et, plus largement, à leur insertion professionnelle. Mais de ce constat surgissent immédiatement les questions suivantes : comment se fait-il que ces femmes qui, au-delà des indiscutables obstacles structurels que j'ai abondamment décrits, bénéficiaient tout de même d'une certaine marge de manoeuvre, n'aient pas davantage su, voulu ou pu saisir l'occasion qui se présentait à elles pour initier une remise en cause de leur organisation familiale et de leur position et statut dans la société locale ? Comment expliquer qu'elles n'aient pas profité de certains questionnements posés par la formation pour tenter d'engager la discussion avec leur partenaire à propos des rôles de chacun·e au sein de la famille ? Le constat pourrait être le suivant : pour la majorité de ces femmes, "l'apprentissage de la dépendance" au sein de leur couple "est aussi celui de la maternité" et cette expérience maternelle semble leur apporter les "gratifications suffisantes pour ne pas voir leur manque de revenus comme un inconvénient" (Henchoz, 2008 : 103). Il peut en effet paraître curieux que la persistance des inégalités dans la sphère domestique basée sur une division sexuelle des activités dont les limites sont à peine

plus floutées de nos jours qu'elles ne l'étaient il y a encore trois ou quatre décennies n'ait pas davantage provoqué de débat, n'ait pas constitué une opportunité de revendication de la part des femmes ? Pour répondre à ces interrogations dans le contexte de ma recherche, c'est le concept d'"hégémonie" qui me paraît le plus opératoire.

Les femmes du *parcoursArianna* ne sont en aucun cas des "idiotes culturelles" (Garfinkel, 2007 ; Ogien, 2001), mais cela ne signifie pas pour autant qu'elles ont en main l'ensemble des connaissances permettant une analyse "en surplomb" des divers mécanismes qui régissent les rapports entre hommes et femmes — et enfant(s) — au sein de la société locale, ce que Fraisse (2010 : 11) qualifie de "puzzle de la domination masculine". Une analyse, une prise de distance, rendues extrêmement complexes en raison de la relation spécifique qui unit les partenaires d'un couple au sein de la cellule familiale. Faire appel, comme je le fais, au concept d'hégémonie masculine n'implique pas que ces femmes soient dépourvues de pouvoir d'agir et de réflexivité au sens que donne à ce terme Giddens (2005), c'est-à-dire l'aptitude des acteurs à comprendre ce qu'ils font pendant qu'ils le font, mais que cette capacité réflexive se déploie en fonction de l'habitus de l'individu et de sa perception de son environnement social : « *Agency is not an entity that exists apart from cultural construction* » (Ortner, 2006 : 57).

L'anthropologue Nicole-Claude Mathieu s'est élevée dans l'un de ses ouvrages les plus marquants contre l'idée que les femmes accepteraient la domination masculine en expliquant que "La violence principale de la domination consiste à limiter les possibilités, le rayon d'action et de pensée de l'opprimé(e)" (1991 : 216). Elle a dénoncé dans un chapitre portant le titre explicite de "Quand céder n'est pas consentir" la manière dont la réalité de l'aliénation des femmes et de la "charge mentale" qui pèse sur elles sont niées lorsque l'on tente de la justifier par une pseudo complémentarité naturelle des rôles hommes-femmes dans la société. Complémentarité à laquelle les femmes souscriraient, consentiraient, adhérant ainsi aux valeurs et normes d'une société dominée par les hommes. Mathieu a mis en garde contre cette perception de la réalité et précisé que ce n'est pas de "conscience d'être dominée" qu'il faut parler, mais bien de "conscience dominée" (ibid. 207), une notion proche de ce que James Scott appelle la "fausse conscience"²⁷⁸. Le propre de la stratégie plus ou moins explicite d'un groupe dominant, quel qu'il soit, est précisément d'empêcher cette prise de conscience en s'efforçant avant tout de faire partager aux dominé·e·s sa propre vision de l'organisation sociale, plus précisément, en ce qui nous concerne, de l'agencement des rapports sociaux de sexe. Et l'institution familiale se révèle être toujours un excellent agent pour œuvrer dans ce sens. L'analyse de Mathieu se rapproche bien de la notion d'hégémonie telle que je l'expose

²⁷⁸ Scott distingue deux versions de ce qu'il appelle "la fausse conscience". Dans le cas des femmes du *PA*, j'aurais tendance à balancer entre les deux versions du concept : « *En simplifiant à l'extrême, on peut discerner une version riche et une version pauvre de la fausse conscience. La version riche affirme qu'une idéologie dominante fait jouer sa magie en persuadant les groupes subalternes de croire activement aux valeurs qui expliquent et justifient leur propre subordination. (...) La version pauvre de la fausse conscience, quant à elle, se contente d'affirmer que l'idéologie dominante parvient à obtenir l'acquiescement en convainquant les groupes subalternes que l'ordre social dans lequel ils évoluent est naturel et inévitable. La théorie riche joue le consentement, la théorie pauvre se contente de la résignation* » (Scott, 2008 : 87).

dans les paragraphes qui suivent, mais je prétends pour ma part que si ce phénomène de conscience dominée, d'aveuglement, reste repérable chez quelques-unes de mes interlocutrices, la prise de conscience de certains mécanismes de domination existe pour bon nombre d'autres actrices de ma recherche sans que cela n'influence pour autant leur comportement dans la sphère domestique ou n'incite à davantage de négociations au sein du couple. Mais davantage encore que les auteur·e·s mentionné·e·s ci-dessus dont les théories sont en partie seulement en adéquation avec mes résultats de recherche, c'est l'analyse de la "masculinité hégémonique" faite par Raewyn Connell qui se rapproche le plus de ma perception de la situation des actrices de ma recherche²⁷⁹. Connell dont Mélanie Gourarier nous dit qu'elle est l'auteure de "La transposition de la notion d'hégémonie vers les études de genre..." (2015 :1) à partir des textes fondateurs d'Antonio Gramsci²⁸⁰.

« *In the concept of hegemonic masculinity, "hegemony" means (...) a social ascendancy achieved in a play of social forces that extends beyond contests of brute power into the organization of private life and cultural processes. Ascendancy of one group over another achieved at the point of a gun, or by the threat of unemployment, is not hegemony. Ascendancy which is embedded in religious doctrine and practice, mass media content, wage structures, the design of housing, welfare/taxation policies and so forth, is* » (1992 : 184).

L'intérêt heuristique du concept d'hégémonie tel qu'il est exposé par Connell réside dans le fait qu'il met bien en exergue l'existence d'une universalisation des croyances, intérêts et valeurs d'une classe dominante, d'une vision du monde imposée aux dominé·e·s dans un lieu et en un temps donnés, tout en soulignant que cette domination est complexe, ni stabilisée ni jamais totale (Comaroff and Comaroff, 1992 : 29), mais au contraire processuelle et partielle (Williams, 1977 : 112-113), et que les dominé·e·s peuvent s'y opposer, mais aussi, parfois, y trouver leur compte comme le souligne Léo Thiers-Vidal : « *Le propre de l'oppression hétérosexuelle patriarcale me semble même être qu'il soit possible de se sentir bien et de prendre plaisir à certains aspects d'une relation malgré le fait qu'elle relève de l'exploitation ou de l'appropriation* » (2010 : 50). On ne saurait mieux exprimer la manière dont j'envisage l'appréhension du fonctionnement de leur famille par les participantes du *parcours Arianna* sur la base de ma recherche de terrain.

Il ne s'agirait toutefois pas d'oublier l'importance pour le dispositif diffus de masculinité hégémonique d'un "contexte structurel et institutionnel helvétique" qui, implicitement si ce n'est officiellement, "favorise une complémentarité des rôles au sein du couple" (Ben Salah,

²⁷⁹ Une perception des rapports sociaux entre hommes et femmes que Ben Salah, Wernli et Henchoz semblent étendre au pays tout entier : « *Plus que l'émergence de modèles de masculinité qui viendraient contester ou remplacer un modèle de masculinité hégémonique ou dominant (Connell, 1987, 1995, 2005), nos résultats tendent à montrer que pour la Suisse du moins, on observe davantage une déclinaison du modèle de masculinité hégémonique* » (2017 : 18).

²⁸⁰ Se référer aux 29 "Cahiers de prison" d'Antonio Gramsci parus en cinq volumes chez Gallimard ou, parmi d'autres sélections ou commentaires de textes des "Cahiers de prisons", à "Antonio Gramsci. Guerre de mouvement et guerre de position, textes choisis et présentés par Razmig Keucheyan. 2012. Paris, La Fabrique.

Wernli et Henchoz, 2017 : 19 ;), ce que Lucas et Giraud traduisent par "Les institutions contribuent à ralentir la progression de l'égalité des sexes, plus particulièrement au niveau fédéral" (2010 : 25).

Le problème des freins structurels à l'avancée vers une réelle égalité entre les sexes ne datent pas d'hier, et cela se vérifie aussi dans le domaine qui nous concerne, celui de la famille et de la division sexuelle des tâches entre parents. Dans sa thèse de doctorat parue en 2014 et portant sur "L'École des Parents de Genève (EP)", "une association privée créée en 1950" qui "dès sa fondation propose des cours, des activités et des consultations" pour "soutenir les parents dans leurs tâches éducatives" (2013 : 99), Lorraine Odier da Cruz s'est attachée à alimenter "une histoire des discours normatifs sur la parentalité, la maternité et la paternité en Suisse", en "interrogeant les transformations des injonctions sexuées qui gravitent autour de la parentalité" (Odier da Cruz, 2014 : 320). Après avoir constaté "*qu'une distinction de sexe se produit à chaque période autour du discours sur la figure parentale, mais de manières distinctes faisant varier dans le temps les définitions du féminin et du masculin*", elle précise dans sa thèse que si, de nos jours, «... *les pères sont interpellés sur des questions relatives aux soins des jeunes enfants, ce qui n'était pas le cas auparavant, et que l'opposition entre les sexes ne porte plus sur la complémentarité entre un pôle affectif et un pôle économique dans la famille, la distinction de sexe se redéploie autour de l'importance de la relation mère-enfant durant les premières années de vie de l'enfant*». Un type de justification de la présence de la mère au foyer que nous avons fréquemment rencontrés lors des entretiens avec nos interlocutrices. Selon Odier da Cruz, cette sexuaction des rôles parentaux toujours d'actualité tient "à la prédominance des savoirs psychanalytiques et à l'héritage des théories de l'attachement²⁸¹ dans le discours de l'École des parents" (2014 : 324).

Pour en rester à des constats récents, c'est à partir des résultats de l'étude "Devenir parents, devenir inégaux. Transition à la parentalité et inégalités de Genre" parue en 2016 (Le Goff et Levy), que Levy écrit en 2017 : « *C'est l'ensemble des conditions institutionnelles dans lesquelles on devient parent en Suisse qui pousse les parents à "choisir" une organisation de leur famille selon un modèle de sexuaction traditionnelle* » (2017 : 3). Voilà qui ne se discute pas. Pour moi, et comme lecteurs et lectrices s'en seront rendu compte à la lecture de ce chapitre 9., ne convoquer que les conditions institutionnelles pour expliquer la pérennisation de régimes de genre familiaux traditionnels "sursaturés de différences sexuées" (Lahire, 2001 : 11) ou le fait que "le mariage est une institution qui reproduit et légitime l'ordre social sexué" (Roux, 2006 : 37) "comme les Études Genre l'ont démontré depuis longtemps" (ibid.) n'épuise cependant pas la question.

²⁸¹ cf. Bolwby, 2002 et 2007 en bibliographie de la thèse.

Conclusion de la troisième partie

J'entame cette conclusion intermédiaire de la troisième partie de la thèse par une série de réflexions sur la conception du *parcoursArianna* et sa mise en œuvre dans le Val d'Anniviers (cf. Chp. 8). Je ne reviendrai que peu sur ce thème dans la conclusion générale.

Disons de suite qu'au terme de ma recherche, la question n'est plus de savoir si ce dispositif de formation a été profitable à l'économie anniviarde — la réponse est négative on l'aura compris — mais de comprendre ce qu'elle a apporté aux femmes qui l'ont suivi. Et sous cet angle, mon constat est plutôt mitigé, du moins à l'aune des ambitions affichées par les concepteurs et conceptrices de la formation, des énergies et compétences engagées, et des fonds publics et privés investis dans cette expérience. J'ai évoqué dans divers chapitres les particularités du tissu économique local et je ne reviendrai pas ici en détail sur ce point, si ce n'est pour confirmer qu'à l'instar de la plupart des autres régions alpines à vocation touristique, le marché du travail n'est guère favorable aux femmes, hormis pour quantité d'emplois non qualifiés et le plus souvent à temps partiel et/ou saisonniers²⁸² se rapportant à ce que certain·e·s nomment l'"économie présentielle"²⁸³ (Simon, 2015 : 7). C'est bien là ce qui avait motivé, suite à différentes études approfondies, l'implémentation par *movingAlps* du *parcoursArianna* dans la vallée.

J'ai fait remarquer au chapitre consacré à la présentation du dispositif *parcoursArianna* (chp. 3) que deux aspects se confondaient dans l'énoncé de ses ambitions : d'une part l'intérêt affiché pour l'avenir professionnel sur le territoire anniviarde des femmes participantes elles-mêmes et les vertus supposées émancipatoires de ce programme de formation et, d'autre part, les apports que pourraient constituer pour l'économie du Val d'Anniviers les microentreprises espérées. Ce deuxième point faisant directement lien avec les objectifs affichés par *movingAlps* avant même la création du *parcoursArianna*, soit la stabilisation sur place des populations des vallées alpines périphériques menacées de marginalisation économique et d'émigration massive vers les centres urbains. Ce double programme pouvait à ce stade laisser planer un doute sur les finalités réelles du projet. Une ambiguïté que Farinaz Fassa souligne avec acuité, même si c'est dans un contexte différent et plus général : « *On souhaiterait aussi que les tensions entre des objectifs d'émancipation offerts aux femmes par les formations d'adultes soient plus longuement et finement articulées avec les impératifs libéraux d'une activation des femmes pour le monde du travail* » (2015 : 137).

²⁸² Il ne s'agit pas non plus de faire du misérabilisme et ce constat ne signifie pas qu'il n'existe pas dans la vallée quelques femmes — elles se comptent sans doute sur les doigts des deux mains — qui occupent des places à responsabilités ou/et de pouvoir (directrice d'agence immobilière ou d'une petite maison d'édition, directrice d'établissement scolaire ou gérante d'hôtel/restaurant, etc.). Mais celles-ci n'ont pour d'évidentes raisons pas pris part au *parcoursArianna* et elles demeurent des exceptions dans la société locale.

²⁸³ Simon décrit ainsi l'"économie présentielle" : «... activités qui sont consommées sur place par des résidents ou visiteurs. Ces activités jouent un rôle important pour la cohésion sociale et pour un développement local soutenable. Pourtant, elles sont peu valorisées par rapport à l'économie productive, celle qui exporte et qui fait entrer de nouveaux capitaux sur le territoire. De ce fait, les emplois du secteur présentiel sont souvent précaires, à temps partiel et faiblement rémunéré » (2015 : 7).

Si l'on ne peut exclure complètement une visée "utilitariste" dans les projets de *movingAlps* ou du LIFI, c'est-à-dire l'exploitation des apports du travail féminin dans l'intérêt de l'économie des vallées alpines, j'ai acquis la conviction au fil de ces années d'enquête que les instigatrices du *parcoursArianna*, soit les membres du Secteur genre du LIFI, avaient avant tout en tête l'*empowerment* des participantes en tant que femmes.

Les quelques critiques et doutes que j'ai émis sur l'énoncé et les objectifs de la formation avant son démarrage, à un moment où personne ne savait très bien ce qui allait réellement se passer, portaient principalement sur l'alignement de ses concepteur-trice-s sur les grands axes actuels des projets de développement, c'est-à-dire surtout ceux mis en œuvre dans les pays dits "du Sud", ainsi que dans les politiques publiques de l'égalité en Europe²⁸⁴ et en Suisse, soit la priorité accordée aux aides à l'émancipation des femmes qui évitent de toucher aux structures patriarcales pénalisantes de leur cadre de vie professionnel et, surtout, familial pour ce qui concerne cette recherche. Une politique dont on pourrait dire pour faire court qu'elle « ... échoue à prendre en compte les conditions structurelles et rapports sociaux qui engendrent les inégalités envers les femmes et entre les femmes... » (Destremau, 2013 : 919). Ces œillères présentes dès la conception de nombreux projets de développement empêchent les femmes de se soustraire à l'injonction de conciliation famille/travail et hypothèquent sérieusement leurs possibilités de bénéficier des programmes imaginés à leur intention (Amrein, 2013). Anne Zwahlen, spécialiste suisse de la coopération, s'était déjà exprimée dans ce sens il y a plus de 20 ans : « Dans les politiques des agences de coopération, (...) il est très rare que l'on aille jusqu'au cœur du problème qui est celui des fondements mêmes des sociétés et de la constitution des relations de pouvoir » (1996 : 37). On constate donc que le problème est récurrent et que la question est assez loin d'être résolue : comment est-il possible d'évacuer cette contradiction qui associe une dynamique de progrès pour les femmes et le maintien de structures qui risquent d'en neutraliser le potentiel de transformation.

Cette critique s'est avérée plus valable que jamais après le déroulement du *pA*, mais mon accompagnement de la formation m'a amené à en formuler quelques autres, notamment à propos de la trop grande complexité des diverses structures décisionnelles et réseaux impliqués dans l'enseignement ou du manque d'écoute des responsables par rapport aux commentaires et revendications des Arianes. Si les cours dispensés m'ont paru de bonne qualité et bien adaptés à la grande hétérogénéité du groupe, la prise en compte du *feed-back* des participantes a en effet été négligée au sein de l'institution même et l'ensemble du projet a sans doute perdu ainsi en dynamisme et en efficacité.

J'ai souligné également à quel point l'usage de certains outils numériques dans lesquels les

²⁸⁴ Conseil de l'Europe, 2004. "L'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes. Cadre conceptuel, méthodologie et présentation des "bonnes pratiques", in *Rapport final d'activités du Groupe de spécialistes pour une approche intégrée de l'égalité*. http://www.coe.int/t/dghl/standardsetting/equality/03themes/gender-mainstreaming/EG_S_MS_98_2_rev_fr.pdf (dernière consultation, le 12 décembre 2016).

concepteur·trice·s du *pA* et informaticiens du LIFI avaient investi beaucoup d'énergie et d'espoir n'ont éveillé la curiosité des participantes que pour un temps assez court (Amrein, 2009a). J'avais également mis en cause dès le début de ma thèse la propension explicite dans le projet Arianna à considérer que les participantes seraient à même d'amener en Annivières une vision "au féminin" de l'entreprise enrichissante et différente d'un supposé modèle masculin que Jonas et Séhili décrivent à leur manière : « *Porteuses d'un dessein professionnel original apte à transformer, voire à "humaniser" les entreprises grâce notamment à leurs qualités relationnelles, les femmes seraient à même de transformer le travail...* » (2008 : 40). Il faudrait encore souligner le caractère tout de même utopiste d'un tel projet dans un environnement où la création d'entreprise tient de toute manière de la gageure, quel que soit le sexe de l'entrepreneur ou de l'entrepreneuse motivée à tenter l'aventure. Ceci dit, une ou deux pistes sont tout de même apparues durant les deux ans de formation sans que les participantes ne tentent d'investiguer davantage pour en étudier les possibles développements.

Il n'est malheureusement pas possible d'évaluer ce postulat contestable du LIFI puisqu'il n'y a en définitive pas eu de tentatives réelles de création d'entreprise. Ollagnier fournissait en 2014 dans un article consacré à la problématique des femmes dans la formation pour adultes des exemples de dispositifs de formation ayant démontré leur efficacité en amenant les femmes à modifier leur regard sur elles-mêmes et sur leur potentialité d'agir. Ce qui, selon elle, aurait débouché sur "la concrétisation de projets leur permettant d'acquérir un nouveau statut et une place nouvelle dans leur environnement" (2014 : 253). Dans le cas du *parcours Arianna*, le regard de certaines participantes sur elle-même a sans doute évolué, — seule une nouvelle enquête auprès des mêmes Anniviardes nous permettrait d'évaluer dans quelle mesure —, mais rien ne permet d'évoquer la concrétisation de projets liés à la formation ou consécutifs à cette expérience, ou de déceler les traces d'un positionnement nouveau de ces femmes dans la société locale, *a fortiori* au sein de leur famille.

Au-delà des inévitables problèmes organisationnels rencontrés dans un tel prototype de projet de développement, j'ai relevé, et c'est peut-être pour moi l'obstacle le plus problématique à contrecarrer, l'ambiguïté constante bien qu'explicable d'un discours qui tout en promouvant l'émancipation des femmes, prend soin de ne jamais ou presque parler de genre et d'inégalités, ni dans la société, ni *a fortiori* au sein du couple. Il ne s'agit pas pour autant de jeter la pierre au "secteur genre" du LIFI à l'origine de ce projet, car il paraît ardu d'échapper à ce travers : si les concepteur·trice·s d'un tel programme de développement s'efforcent bel et bien de contribuer à l'*empowerment* des femmes, un discours trop ouvertement féministe leur fermerait la porte d'accès à de nombreuses subventions et, tout simplement, à l'implantation dans les vallées concernées avec l'accord voire l'appui des autorités locales. Il s'agissait donc d'avancer masqué, ce qui a certainement nui au bon fonctionnement de la formation et, sans doute, à ses résultats. Dans le meilleur des cas, et si l'on considère comme le font Parpart ;

Rai et Staudt (2002 : 4), que l'empowerment est "à la fois un processus et un résultat", mon analyse m'amène à penser que dans le meilleur des cas, seul le premier élément du binôme fut repérable au long de ces deux ans de formation.

Si l'on en vient, maintenant, à la série d'interviews effectués au terme de la formation qui constitue le matériau du chapitre 9. et sur lesquels je me suis déjà longuement exprimé à la fin dudit chapitre, ceux-ci ont démontré que la fréquentation du *parcoursArianna* n'a que fort peu modifié les rapports sociaux de sexe au sein des couples et familles des participantes. Raison pour laquelle c'est à mon avis surtout les entretiens que j'ai menés à l'orée du *parcoursArianna*, ceux qui visaient à tirer un bilan des trajectoires professionnelles et familiales des actrices jusqu'au début de la formation et, surtout, à décrire leur régime de genre familial et le type de division sexuelle des activités qui y prévaut, qui ont une valeur explicative pour analyser le peu de résultats obtenus dans le cadre de parcours formatif. Les réponses aux questions posées au terme de la formation démontrant surtout la pérennité des inégalités entre partenaires au sein des familles des participantes déjà décelées auparavant. Dans ce cadre, le *parcoursArianna* n'a en aucun cas fait office d'accélérateur de changement en Anniviers, ce qui reflète une plus vaste tendance à l'immobilisme des rapports sociaux de sexe dans la sphère domestique confirmée récemment par Ben Salah et al. (2017) ; Le Goff et Levy (2016) ; Roux (2014) ; Henchoz (2014b) ou Delphy (2013) à l'échelle de nos sociétés :

« (*Politis*) — Environ trente ans se sont écoulés entre le premier article, éponyme, de *l'Ennemi principal*²⁸⁵ et le dernier article. Quelle différence d'impact entre alors et maintenant?

(Delphy) — *Il n'y en a pas tant que ça. L'article le plus connu, "L'ennemi principal", porte sur les grandes structures du patriarcat et l'exploitation économique des femmes. Cela n'a, malheureusement, pas beaucoup changé. Le non-partage du travail dit domestique est quasi le même* » (2013 :12).

Faut-il évoquer ici, à propos de cette persistance de la division sexuelle du travail dans la sphère domestique, un "noyau dur" de l'inégalité entre femmes et hommes (Maruani : 2008), un problème d'"inertie culturelle" (Pfefferkorn, 2007 : 333) ou d'"inertie du système domestique" (Delphy, 2003a : 67), voire un palier, un "effet de seuil" (Fraisie, 2010 : 395) vers l'émancipation des femmes qui demeure difficilement franchissable, à l'instar voire davantage encore que d'autres domaines clés pour l'égalité entre les individu·e·s comme l'(in)égalité salariale ou les violences domestiques ? Qu'il s'agisse du cadre restreint de mon échantillon d'actrices ou de la société helvétique dans son ensemble, il s'agit bien comme

²⁸⁵ Plus de trente ans, en vérité, si l'on considère que ce texte a paru sous forme d'article dans la revue *Partisan* en 1970 et que l'entretien dans le journal *Politis* dont cet extrait est tiré est paru en 2013.

l'écrit Roux, « ... *d'élucider entre une adhésion de principe à l'égalité (...) et la tolérance envers des pratiques quotidiennes inégalitaires* » (Roux et al., 1996 : 16).

Dans le premier chapitre de cette thèse consacré aux théories féministes matérialistes sur la famille, j'ai traité de l'objet "relations affectives au sein de la sphère domestique" (cf. point 1.2.), qu'il s'agisse là des relations entre parents et enfants ou du rapport amoureux dans le couple. J'y ai relevé que, comme l'écrivent Praz, Modak et Messant en 2011 : « ... *l'approche radicale a le mérite de souligner les intérêts et pouvoirs sous-jacents au système patriarcal, mais se ferme à la possibilité d'analyser l'expérience maternelle* » (2011 : 8). Comment, en effet, parvenir à articuler la dénonciation de la subordination des femmes dans la sphère domestique — élément-clé de l'analyse féministe des inégalités entre les sexes dans nos sociétés — et le désir toujours prioritaire pour les participantes du *pA*, mais bien plus largement aussi dans la société suisse (Rapport sur les familles, 2017 : 11-13), de vivre en couple, de se marier et de produire des enfants, en bref de "faire famille" (Bachmann et al. 2016 : 22 ; Geay et Humeau, 2016), mais aussi de se référer à une "unité domestique" qu'il est possible, à l'instar de Guillaumin (1981 : 24), de considérer comme fictive. L'une des propositions didactiques des conceptrices du *parcoursArianna* consistait à faire émerger par la voie narrative durant les sessions de cours la "vision du monde" des femmes et "leurs rêves enfouis" dans le but d'intégrer ces représentations au développement de leurs projets d'insertion, ou plus souvent de réinsertion, dans le monde du travail anniviar. On peut même considérer que j'ai moi-même participé à cet effort maïeutique à la faveur des nombreux entretiens menés. Mais qu'en est-il si, au final, cette vision du monde, ces représentations idéalisées, mettent prioritairement en exergue, et bien avant toute ambition professionnelle, les rôles de mère, surtout, de partenaire ou d'épouse, un peu ? La citation suivante de Thiers-Vidal me semble bien résumer le dilemme — un dilemme plus présent dans l'analyse de certain·e·s théoricien·ne·s du genre que dans le quotidien des actrices sur le terrain : « *Les sentiments positifs existant entre hommes et femmes — sympathie, amitié, affinité, amour, désir — bloquent ou freinent lourdement la possible émergence d'une (...) reconceptualisation des rapports individuels et collectifs entre hommes et femmes, ...* » (2010 : 47). Le moins que je puisse dire au terme de ma recherche, c'est que j'ai sans cesse été confronté à ce "problème" sur le terrain. Deux phénomènes sont en effet apparus comme omniprésents lorsque j'ai abordé la question des agencements dans la sphère domestique : premièrement, la famille comme lieu d'ancrage principal dans la société et, deuxièmement, ce que l'on pourrait nommer l'"idéologie du maternage".

Cela dit, il ne faudrait pas s'acharner à jeter l'opprobre sur la famille et oublier que si les Arianes sont aussi attachées à cette institution, c'est bien qu'en plus d'un certain confort financier, elles y trouvent leur compte et d'autres aspects positifs. Les participantes du *parcoursArianna* relèvent en effet dans l'espace de liberté qui est le leur des motifs de satisfactions qu'elles ne sont pas nécessairement prêtes à abandonner pour s'investir dans le monde professionnel, d'autant plus si les emplois proposés n'offrent que peu d'intérêt. Il ne

s'agit pas non plus d'oublier que la cellule familiale fait également office pour ses différents membres de collectif de référence, de valeur refuge et d'espace de solidarité fondamental²⁸⁶. C'est bien là ce qui transparait des discours des participantes au pA. Et dans une perspective directement liée au pouvoir d'agir des individu·e·s, il faut ajouter le constat fait par Roux et ses co-auteur·e·s : « *Le couple, au même titre du reste que toute relation affective, constitue l'un des seuls espaces que les gens ont encore le sentiment de maîtriser. On "choisit" de vivre en couple, de s'associer à telle personne plutôt qu'à telle autre, de l'aimer et de se marier* » (1999 : 160).

²⁸⁶ Une étude comparative serait sans doute hasardeuse, voire déplacée, mais je mentionne tout de même pour information et pour susciter la réflexion que dans un ouvrage récent intitulé "Travail gratuit : la nouvelle exploitation" (2018), Maud Simonet expose dans un point intitulé "Le domestique : foyer de l'exploitation ... ou de la résistance ?", "une "autre lecture du travail domestique", celle de bell hooks, auteure emblématique du Black feminism : « *La maison, cet espace même dont les femmes blanches des classes moyennes et supérieures souhaitaient à tout prix sortir était tout au contraire un lieu de reconstruction, et le travail domestique qui s'y déroulait un moyen de lutter justement contre l'aliénation et de redevenir un "sujet" : "Par opposition au travail effectué dans l'environnement bienveillant du foyer, c'était plus souvent le travail en dehors de la maison qui était vu comme stressant, dégradant et déshumanisant" (bell hooks, De la marge au centre, p. 244)* » (Simonet, 2018 : 42).

Conclusion générale

Introduction

Pour mémoire, l'objectif initial de cette thèse était d'analyser les effets d'un dispositif de formation conçu pour les femmes de certaines vallées alpines suisses sur la division sexuelle du travail dans la sphère domestique de ces femmes ainsi que sur le tissu économique local. Ce dispositif ambitionnait, je le rappelle, de « *mettre les femmes qui y participent dans les conditions de professionnaliser et transférer leurs compétences — y compris et surtout celles acquises durant la formation — dans des projets innovateurs propres à garantir un revenu financier* »²⁸⁷. Dans ce contexte bien défini, ma recherche de terrain, développée sur près de trois ans de recherches empiriques — principalement à partir d'une présence régulière en Anniviers et des nombreux entretiens menés —, a consisté à étudier si la division sexuelle du travail entre les participantes à cette formation et leur partenaire masculin au sein de la sphère domestique pouvait être qualifiée d'inégalitaire, puis à analyser si les répercussions de cette répartition des tâches empiétaient sur les possibilités et désirs des actrices d'accéder au monde du travail professionnel — ou, plus souvent, de s'y repositionner — grâce à la fréquentation de la formation. Le *parcoursArianna* est donc avant tout utilisé dans mon travail comme révélateur de l'état des rapports sociaux de sexe sur mon terrain de recherche.

Bref retour sur les femmes engagées dans le *parcoursArianna*

Comme c'est encore habituellement le cas des études ethnographiques hors de la tendance relativement récente aux enquêtes "multisituées" (Marcus, 1995, 2006 ; Müller, 2010), la recherche que j'ai menée concerne un groupe restreint de personnes qui appartiennent globalement à une société d'interconnaissance (*face to face society*) et sont engagées dans une expérience commune de durée limitée. Il ne s'agit donc pas d'une étude sur "les femmes en milieu alpin" ou "les femmes en région périphérique", ni même sur "les femmes d'Anniviers". Les conclusions que je tire de ma recherche de terrain concernent un échantillon clairement (pré)défini et composé exclusivement de femmes dont les spécificités sont évidentes quelques fois, mais beaucoup moins repérables sur de nombreux autres points. Il me semble par conséquent possible, à partir de cet échantillon restreint de femmes anniviardes, de monter parfois en généralité sur des problématiques similaires ou proches de celles rencontrées dans la vallée et de porter un éclairage nouveau sur certains mécanismes toujours à l'œuvre dans la

²⁸⁷ Giuliana Messi, conceptrice du *PA*, sur le site désactivé de *movingAlps* (ma trad.)

sphère domestique à l'échelle nationale, voire au-delà²⁸⁸. "*Small Places, Large Issues*", comme l'écrit l'anthropologue Thomas Eriksen (2001) en relation avec sa perception de sa discipline de prédilection. Je pense ici principalement au fait que « *Les couples mariés même depuis peu adoptent très majoritairement le modèle de la division sexuelle du travail, et cela indépendamment du fait qu'ils ont ou non des enfants* » (Roux, 2014 : 47 ; Rapport sur les familles, 2017 ; OFS, 2017), aux impasses auxquelles peut mener le travail à temps partiel, ainsi qu'aux questions touchant à l'articulation entre famille et travail²⁸⁹, mais également aux espaces de loisirs et à l'appréhension différente de l'existence dans une optique moins productiviste et néo-libérale qu'il peut offrir aujourd'hui à celles pour qui le travail à plein temps n'est pas une obligation financière.

Le fait que les participantes à la formation appartiennent pour la plupart d'entre elles à ce que j'ai nommé la "classe moyenne des vallées alpines à économie touristique" comporte tout de même quelques singularités et, en faisant abstraction du système de genre sur lequel je travaille, j'aimerais redire ici qu'elles n'appartiennent dans l'ensemble pas à un groupe social particulièrement défavorisé ou stigmatisé²⁹⁰, même si la situation financière de certaines d'entre elles, principalement les femmes divorcées ou séparées responsables d'une famille monoparentale, peut parfois s'avérer délicate. Je considère cet aspect de la recherche comme significatif, car en faisant abstraction pour l'essentiel d'autres types d'inégalités, par exemple celles qui sont prises en compte lorsque l'on emprunte à l'approche intersectionnelle, on arrive, me semble-t-il, plus directement au cœur du sujet "sphère domestique". Du point de vue des rapports sociaux de sexe, il faut affirmer, je crois, que ces femmes "relativement privilégiées" bénéficient de certains acquis des luttes féministes tout en continuant à s'inscrire en Anniviers — que ce soit dans la société locale ou dans leur sphère domestique — dans un système patriarcal. Elles peinent toutefois, pour les différentes raisons exposées aux chapitres 6 et 9 et plus avant dans cette conclusion, à franchir le pas décisif qui les mènerait à davantage d'indépendance financière ou d'autonomie vis-à-vis de leur partenaire. Rappelons-nous aussi qu'au moment de leur inscription au *parcours Arianna*, ce changement de vie souhaité, ce désir manifeste d'une modification du train-train quotidien parfois rébarbatif de

²⁸⁸ Je me réfère ici principalement aux analyses d'auteur·e·s français·e·s et parfois québécois·e·s parce que c'est l'univers scientifique que je connais le mieux hors de la Suisse dans le domaine du genre. Cela ne signifie pas que la situation soit différente dans d'autres pays voisins comme l'Allemagne ou l'Italie, par exemple, mais seulement que je n'ai pas suffisamment de connaissances sur la situation qui y prévaut.

²⁸⁹ Le Rapport sur les familles du Conseil fédéral paru en 2017 reconnaît une distinction entre l'idéal visé par les couples en matière de partage des tâches et sa mise en pratique : « *Le modèle des deux parents travaillant à temps partiel a beau être considéré comme le modèle idéal pour les ménages comptant des enfants d'âge préscolaire, le fait est que moins d'un dixième des parents d'enfants de moins de 4 ans ont effectivement opté pour cette répartition-là. Dans presque trois quarts des couples qui ont mentionné ce modèle comme solution idéale, le père travaille à plein temps et la mère est au foyer ou travaille à temps partiel* » (Rapport sur les familles, 2017 : 7).

²⁹⁰ Laura Nader a critiqué ce travers bien présent dans les sciences sociales qui consiste à privilégier l'étude des groupes sociaux défavorisés : « *It has been said that anthropologists value studying what they like and liking what they study and, in general, we prefer the underdog* » (1972 : 303). Sur ce thème, voir aussi Giordano, 1998.

mère de famille, cette envie exprimée mais floue d'"autre chose", ne devaient pas nécessairement s'incarner pour elles dans la création d'entreprises.

La division sexuelle du travail : une réalité toujours aisément repérable

J'ai pris dès l'entame de ma recherche l'option de structurer la rédaction de cette thèse sous une forme chronologique qui se réfère au déroulement de mon travail avec l'idée de maintenir en tension, y compris pour moi-même, les résultats finaux issus de l'analyse des données. J'imaginai alors, ou du moins l'espérais-je, que les indices permettant d'entrevoir la direction que prenait cette expérience à vocation émancipatrice émergeraient progressivement au fil du texte avec, comme moments-clés, le récit de la naissance d'une ou plusieurs microentreprises issues de la formation et le décryptage de l'impact de cette expérience de développement local sur le cours de l'existence des familles des participantes. En réalité, et même si aussi bien la partie présentant un compte-rendu critique du déroulement du *parcoursArianna* (chp. 8) que le chapitre suivant consacré à la seconde série d'entretiens effectués au terme de la formation amènent eux aussi leur lot d'éléments d'analyse, je considère que l'essentiel avait déjà été formulé lors de la riche première campagne (chp. 5, 6 et 7) A la lecture des données issues de ces conversations avec mes interlocutrices, j'ai constaté que mon postulat de départ concernant les écueils auxquels serait confrontée cette expérience sans une modification significative de l'organisation familiale des participantes s'est révélé plutôt pertinent. Les charges physiques et mentales qui découlent pour les femmes des tâches auxquelles elles sont astreintes dans la sphère domestique au sens large semblent effectivement avoir été peu compatibles avec l'idée de développer un projet professionnel personnel d'une certaine ampleur.

Il n'est qu'à se replonger dans le chapitre 6 pour constater à quel point l'on retrouve dans les parcours de vie antérieurs des femmes du *parcoursArianna* ou dans leur situation familiale actuelle la plupart des phénomènes dénoncés par la perspective féministe matérialiste et exposés au chapitre 1 à propos des inégalités entre hommes et femmes dans la sphère domestique, à commencer par l'apparemment immarcescible persistance d'une division sexuelle inégalitaire des activités ou le fait que la famille dépende financièrement dans tous les cas des revenus du conjoint masculin. De ce côté, l'immobilisme règne en maître malgré quelques variations et la "déspécification du rôle paternel" (Modak et Palazzo, 2002 : 76) est loin d'être manifeste. Si chacune a connaissance d'un père au foyer à citer en exemple — le plus souvent l'un des deux dont j'ai entendu parlé dans la vallée —, les fameux "nouveaux pères" (Amrein, 2018 ; Molénat, 2014) sont toujours plus nombreux dans les reportages de la presse quotidienne ou des revues féminines compradore que dans la réalité ou dans les statistiques grâce à un discours égalitariste qui "notamment au travers des médias, encense le modèle du partage ménager et des "nouveaux pères", sans tenir compte de son entêtée rareté" (Roux, 2014 : 49). Dans les politiques de l'égalité tout comme dans le sens commun, et la

société anniviarde ne fait pas exception, les représentations de la famille continuent bien à attribuer aux femmes l'essentiel des responsabilités de la sphère domestique, du travail ménager à l'éducation des enfants, des soins aux proches à la tâche de maman taxi, rendant ainsi leur accès au monde du travail plus ardu ou les faisant renoncer à une trajectoire professionnelle satisfaisante par réalisme, résignation ou autre intérêt personnel prioritaire.

Pour démontrer le cheminement qui mène à cet état de fait, il me semble tout à fait instructif dans le cas de mon étude anniviarde de revenir une fois encore ici sur les diverses étapes qui composent le système du formatage aux normes de genre vécues par la quasi-totalité des actrices de cette thèse, indépendamment de leurs origines sociales ou géographiques ou de leur âge : la préparation au maternage lors de la socialisation pendant l'enfance ; le suivi d'une formation reconnue — souvent dans un domaine lié au *care* — et l'entrée de plain-pied dans le monde du travail salarié pour quelques années ; puis la mise en ménage systématique, précédée ou suivie du mariage ; l'incontournable "projet d'enfant" (Buscatto, 2014 : 76) et ses conséquences presque "inévitables" qui entraînent une polarisation de la division sexuelle des tâches vers les rôles de sexe les plus classiques avec, pour la femme, l'abandon total ou partiel de sa profession et la priorité absolue donnée au maternage et à la famille ; le fait, semble-t-il immuable, que ce soit la carrière du partenaire masculin qui soit privilégiée, y compris parfois par un déménagement qui prérèté les opportunités professionnelles de la femme et distend ses réseaux sociaux. Le processus initié par la mise en ménage ne découlant en général pas d'une réelle négociation entre partenaires (Henchoz, 2008 : 161), mais plutôt de schémas sociaux intériorisés et non problématisés (Roux, 1999 : 86). Ceci quel qu'ait été le projet de vie commune imaginé — quand c'est le cas — avant la mise en ménage puisqu'« *Il peut par ailleurs apparaître déconcertant d'observer que dans de nombreux cas, il n'existe pas de lien entre intentions et ce qui se passe réellement par la suite...* » (Levy et Le Goff, 2011 : 14)²⁹¹.

Il n'en demeure pas moins qu'à partir de la lecture des entretiens approfondis effectués ou de l'observation régulière des événements liés à cette formation, s'en tenir à la vérification de mon postulat initial pour expliquer le faible impact de la formation serait un peu court en matière d'analyse. Certaines de ces femmes ont été plus loin que d'autres dans l'expérience *Arianna* et en ont certainement retiré quelques bénéfices difficiles à cerner avec précision, avant tout dans les domaines de la confiance en elles-mêmes ou de la volonté d'entreprendre. Mais il faut répéter ici qu'à une ou deux exceptions près, et malgré l'évident intérêt que la formation a suscité²⁹² dans la vallée et les connaissances techniques bien réelles acquises en majeure partie durant la première année de cours, la perspective d'une réorientation professionnelle source de revenus ou la création d'une entreprise propre ont passé au second

²⁹¹ « Dans l'idéal, les familles aspirent au modèle d'organisation des deux parents travaillant à temps partiel, alors qu'il est encore bien loin d'être réalisé (5% des couples). Dans le Haut-Valais par contre, seul un quart (27%) des familles aspirent à cette répartition » (Office cantonal de l'égalité et de la famille du Canton du Valais, 2014 : 3).

²⁹² Rappel : quarante femmes ont commencé la formation et 24 l'ont suivie jusqu'à son terme.

plan. Il en va de même de l'autonomie par rapport au partenaire susceptible de découler pour les femmes d'un travail rémunérateur. L'enjeu de l'étude s'est par conséquent déplacé à mi-parcours — moment où les perspectives d'aboutir à des résultats tangibles ont commencé à s'assombrir — vers une tentative de mieux comprendre les raisons de ce "choix" ou de cette impossibilité au-delà du premier bilan établi ci-dessus. Si les quelques projets élaborés sans buts lucratifs avaient eu des suites plus concrètes, il aurait été possible de considérer que les femmes d'Anniviers avaient préféré "détourner"²⁹³ l'objectif de création de microentreprises rémunératrices vers le simple plaisir altruiste de mettre sur pied des initiatives au bénéfice de la communauté. Opposant ainsi aux objectifs jugés trop consuméristes du LIFI, une version valaisanne de l'éthique du *care*. Mais tel ne fut pas le cas. Il faut ajouter à ce propos que s'il est démontré qu'une bonne partie des réticences des femmes à franchir un pas supplémentaire vers la professionnalisation de leurs compétences — en particulier celles, nouvelles, acquises au sein du *pA* — peut être mise sur le compte des empêchements structurels que je prévoyais dès le départ de mon enquête, il y aurait également eu pour certaines participantes des priorités à fixer ou des sacrifices à faire parmi leurs diverses occupations de loisirs ou de bénévolat. Là non plus, la motivation n'a pas été suffisante.

Comment se fait-il, en l'occurrence, que les actrices du *pA* n'aient pas davantage été en mesure de, ou n'aient pas "souhaité" — une composante de la problématique que j'avais omis de prendre en considération au départ de la recherche —, saisir l'occasion qui se présentait à elles pour tenter de remettre en question leur organisation familiale et, plus largement, leur position dans la société locale ? Au-delà des indéniables contraintes dues aux conditions de non-dissociation des sphères privée et publique qui continuent à être vécues au quotidien par la totalité des Anniviardes engagées dans le *pA* dont les enfants n'ont pas quitté le domicile — c'est-à-dire la majorité d'entre elles —, l'enquête m'a tout de même amené à relever un hiatus entre l'idée d'émancipation des femmes par la professionnalisation des compétences et la volonté de les intégrer sous une forme originale au tissu économique local qui sous-tendaient l'idéologie du *pA*, et les réticences à s'investir davantage dans ce sens de la majeure partie des participantes. Selon leurs dires, celles-ci ont en effet, pendant la formation ou après son terme, privilégié l'éducation de leurs enfants, la vie au foyer dans l'environnement souvent agréable d'un village de montagne, et un emploi pourtant rarement satisfaisant à temps très partiel destiné en règle générale à contribuer au budget familial (Henchoz, 2014b, 2008; Bachman, 2009; Belleau et Henchoz, 2008 ; Roy, 2006), plutôt que la recherche certes difficile d'un éventuel accomplissement professionnel dans un environnement peu favorable. Un engagement qui, de plus, aurait clairement augmenté leur charge de travail quotidienne sans une nouvelle répartition des rôles au foyer.

Pour qui s'en tiendrait à une approche strictement comptable, le bilan de la formation ne correspond de toute manière de loin pas aux ambitions affichées par le LIFI.

²⁹³ Selon Olivier de Sardan (2007 : 218), le principe de détournement peut être évoqué "quand les gens qui adoptent une mesure proposée par le projet de développement l'adoptent avec un objectif différent de celui du projet".

Le *parcoursArianna* n'a pas été conçu comme un stage de développement personnel parmi d'autres, mais bien comme un programme de création de microentreprises. De fait, aucune place de travail n'a été créée ni au terme de la formation ni durant les années qui ont suivi, et les actrices de mon étude demeurent à ce jour largement tributaires des revenus de leur partenaire. Mais si l'on s'interroge sur les causes de ces maigres résultats, les valeurs qu'expriment les femmes sur la famille et les représentations qu'elles se font — ou qu'on leur a inculquées — de leur rôle au foyer semblent avoir constitué des freins aussi puissants au sein du *pA* que les obstacles structurels bien réels rencontrés au quotidien que j'ai abondamment décrits. Comme je l'ai soutenu précédemment, l'éclairage apporté par le concept d'hégémonie masculine me semble tout à fait opératoire pour rendre compte de la construction progressive de ces représentations.

Tout en relevant que les responsables du *parcoursArianna* ont, au minimum, pris le risque de promouvoir l'émancipation des femmes dans les vallées alpines, ce qui n'est que rarement le cas (Simon, 2015 : 8), je me suis posé au chapitre 8. et dans la conclusion de la troisième partie un certain nombre de questions sur son maigre bilan en Annivières. Et si c'était en raison de son approche pédagogique inefficace, d'une gestion hésitante ou d'un niveau d'enseignement insuffisant que les résultats du *pA* étaient si ténus, plutôt qu'à cause d'empêchements subis par les femmes qui l'ont fréquenté ou en raison d'un manque d'investissement de leur part pour de multiples raisons ? Comment faire la part des choses entre ces deux aspects intriqués dès l'exposé initial de ma thèse ? La pertinence, l'élaboration, la mise en œuvre et les résultats concrets du *pA*, d'un côté, et les effets du système patriarcal sur les parcours professionnels et familiaux de ses participantes, de l'autre. J'ai parlé déjà à plusieurs reprises des différents problèmes imputables selon moi à la conception et au fonctionnement de la formation elle-même et au développement en partie empirique du modèle anniviard du *pA* à partir de sa version tessinoise. Mais au-delà de ces critiques, j'ai développé au fil de cette étude le sentiment que même en tenant compte de ces aspects peu favorables il aurait été possible pour les participantes de mettre davantage à profit ces deux années de formation, et que de nombreux apprentissages et soutiens supplémentaires auraient été accessibles à l'interne si l'ambition et le désir de créer une ou plusieurs microentreprises s'étaient réellement manifestés. Les ressources, les compétences et les bonnes volontés étaient à disposition et c'est en partie le désir d'aller au bout qui a manqué, quelles que soient les raisons de toute manière légitimes et explicables de ce renoncement partiel. Il n'est évidemment pas question ici de porter un jugement sur les décisions de ces femmes. Je me suis plutôt attelé à les expliquer dans cette thèse en réfléchissant à ce que les données produites sur le terrain nous disent de l'état des rapports sociaux de sexe dans les familles des Anniviardes ayant pris part à cette expérience.

L'analyse des entretiens m'a amené à classer mes principaux résultats en deux groupes. Dans un premier temps, j'ai identifié bon nombre de phénomènes qui confirment que nous sommes

avec cette recherche constamment ramené·e·s aux fondamentaux de la critique féministe matérialiste de la famille exposés dans le premier chapitre de ma thèse. Du salaire d'appoint de la femme au père d'appoint pour les tâches parentales et ménagères, la sphère domestique apparaît bien comme un des noyaux durs de l'inégalité entre les sexes. L'idéologie patriarcale ainsi que son corollaire et l'un de ses fondements, la division sexuelle du travail, imprègnent encore et toujours le quotidien des participantes au *parcours Arianna*, même si c'est à des degrés d'intensité variables. Comme l'écrivait Ortner en 2015, et je ne peux que la suivre sur ce point au terme de ma recherche, « *And yet the original raison d'être of the feminist movement, the gender inequalities produced and reproduced within a particular formation of power called "patriarchy", lives on* » (Ortner, 2015).

Mais il est important de souligner aussi le rôle déterminant du rapport amoureux et du fait que l'"approche sociologique a ses limites : elle ne peut pas traiter de l'irréductibilité des rapports singuliers et des sentiments qui fondent, au moins partiellement, cette disponibilité à l'autrui" (Hirata, 2001 : 17). Comme je l'ai documenté grâce aux extraits d'entretien des chapitres 6 et 9, l'"ordre de la famille" (Dorlin et Fassin, 2010 : 12) qui participe à la reproduction des rapports sociaux de sexe est toujours aisément repérable en Anniviers. Si la domination masculine s'y présente sous une apparence relativement "flexible" (Levi et al. 2002 : 31), force est de constater qu'au-delà de quelques rares modulations dans la configuration des groupes familiaux des participantes — sous la forme de deux ou trois familles monoparentales²⁹⁴ —, les structures qui président au fonctionnement des hommes et des femmes dans la sphère domestique et qui, pour Delphy, s'agrègent dans le "mode de production domestique", sont toujours omniprésentes au sein des familles des participantes au *pA*, tout comme le sont, on s'en doute, leurs effets. Ceci même si, comme le fait remarquer Thiers-Vidal, l'appropriation de la force de travail des femmes par les hommes est aujourd'hui "une appropriation partielle (...) puisque les femmes peuvent vendre leur force de travail sur le marché du travail". Thiers-Vidal précise tout de même que cette liberté est toute relative puisqu'en réalité elle n'éradique en rien l'obligation de travail dans la sphère domestique (2010 : 41).

Il s'agit selon moi de l'une des forces de cette thèse que de démontrer la persistance en ce début de 21^e siècle, qu'il s'agisse là de reproduction ou d'actualisation, de nombreux mécanismes et effets du système patriarcal au sein de l'institution familiale que beaucoup considèrent comme des vestiges du passé. J'espère ainsi contribuer à tempérer les constats ou prédictions optimistes sur l'état actuel ou le devenir proche de l'état des rapports sociaux de sexe dans la sphère domestique, et par conséquent dans la société, non pas pour prétendre que tout changement est impossible, mais plutôt pour lutter contre le "poison" instillé par "le mythe de l'égalité-déjà-là" (Delphy, 2007 ; Bruyer et Van Enis, 2010 : 1) et évoquer la

²⁹⁴ Il ne s'agit pas là d'approximation dans les décomptes, mais plutôt d'évolutions sur la durée de la recherche qui ne permettent pas toujours d'émettre un chiffre précis sans entrer dans des détails peu utiles à la compréhension des données.

possibilité que les mesures prises pour parvenir à une égalité entre individu·e·s ne soient en réalité pas suffisantes et les publics cibles mal identifiés.

Dans un deuxième temps, je souhaite mettre en évidence certains aspects de l'analyse de mes données qui, s'ils ont déjà été, à de trop rares occasions, abordés par certain·e·s auteur·e·s²⁹⁵, sont peu exploités soit parce qu'ils ne sont pas clairement identifiés, soit parce qu'ils s'insèrent mal dans le corpus théorique existant du féminisme matérialiste, et qui, selon moi ressortent bien de l'*agency* dont disposent les femmes du *pA* dans le cadre des structures patriarcales dont les principaux éléments sont rappelés dans les paragraphes précédents²⁹⁶. Même si ce pouvoir d'agir ne s'est pas nécessairement manifesté de la manière attendue, y compris par les initiatrices du *parcoursArianna*. Je me réfère là, d'une part aux nombreux points consacrés dans cette thèse à la revendication du désir de faire famille et au plaisir prioritaire de maternage et, d'autre part, à l'absence d'expression d'un besoin ou d'une envie d'autonomisation par rapport à leur partenaire manifesté par les participantes et à la relativisation du travail professionnel comme outil d'émancipation des femmes. D'une certaine façon, les Anniviardes du *parcoursArianna* ont renvoyé dos à dos le travail comme exploitation et le travail comme émancipation. Ces résultats vont plutôt à l'encontre de certaines des évolutions en cours dans les sociétés occidentales décrites par Le Feuvre en 2018, par exemple le "déplacement des injonctions normatives relatives au retrait des femmes du marché du travail à certains moments du parcours de vie" vers "une injonction à l'autonomie affective et financière des femmes", ou encore la révision radicale des attentes institutionnelles en matière de "dépendance à l'égard d'un *male breadwinner*" (2018 : 270-271).

Le désir d'enfants, l'importance de passer du temps avec eux au foyer, la revendication du plaisir d'être mère, sont des constantes qui ressortent avec force de la lecture des discours de mes interlocutrices. Pour la quasi-totalité d'entre elles, l'aspiration à la maternité se développe à un moment ou un autre au cœur de leur existence et de leur projet de couple et malgré un bagage de féministe matérialiste²⁹⁷ qui considère que "l'amour maternel, comme du reste le désir d'enfant, est un fait socioculturel" (Chaponnière et Ricci Lempen, 2012 : 193), il est aisé de se laisser convaincre lorsqu'elles insistent sur le bonheur que leur procure le fait de se consacrer à leurs enfants pendant les premières années de leur existence. Il est toutefois juste de noter aussi qu'au-delà de cette envie pointée chez certaines, plus ou moins explicitement selon les cas, le constat de l'importance du statut de mère dans l'obtention d'une reconnaissance sociale au sein de sa communauté. En réalité, si l'on se réfère aux analyses de

²⁹⁵ cf. Point 9.3., p. 311-313.

²⁹⁶ cf. aussi Chp. 6 et point 9.2.

²⁹⁷ « La pensée féministe matérialiste peut se définir, entre autres, comme une vaste et formidable entreprise de disqualification de la notion d'une identité féminine basée sur une spécificité biologique » (Chaponnière et Ricci Lempen, 2012 : 93).

Delphy et d'autres auteures publiées dans les années 90, on se rend compte que sur des phénomènes tels que le désir de maternité ou la priorité accordée à la cellule familiale, l'évolution des actrices de cette thèse est peu perceptible. La liberté de mouvement des femmes est grande en Anniviers, mais elles évoluent dans un régime de genre familial inchangé sur le fond et continuent dans leur ensemble à privilégier la production d'enfants à d'autres activités. Ce centrage sur la famille constaté chez la majorité d'entre elles se fait au détriment d'une plus grande implication dans le monde du travail, c'est une évidence. Il paraît plus surprenant que l'hypothèque que laisse planer cette décision sur leur avenir professionnel ne soit que rarement prise en compte.

Elargir la réflexion à partir du *parcoursArianna*

En définitive, le dispositif de développement dont il a été question dans cette thèse est pour moi une excellente métaphore de l'"évolution" — ou de la stagnation, plutôt — des questions liées à cette dimension essentielle des rapports sociaux de sexe dans nos sociétés que représente au quotidien et pour une majorité de femmes l'indissociabilité entre travail domestique et travail professionnel. Il est en effet la plupart du temps difficile pour elles de distinguer ces deux sphères, d'être soit dans l'une, soit dans l'autre et, surtout d'être capable de s'investir dans la seconde sans être parasitée par la première. On admet que les femmes s'inscrivent toujours davantage dans le monde du travail, et les politiques publiques de l'égalité ou autres dispositifs à visées émancipatrices s'efforcent par diverses actions, initiatives et lois de leur en faciliter l'accès et d'encourager la "conciliation" entre famille et travail. Malheureusement, la responsabilité de cet épuisant voire illusoire arrangement n'incombe dans l'immense majorité des cas qu'aux femmes. Le *parcoursArianna* s'inscrivait clairement dans ce mouvement.

La plupart des initiatives visant à l'égalité entre hommes et femmes font porter aux seules femmes la responsabilité et le poids des nouvelles dynamiques sociales que l'on tente d'initier²⁹⁸, sans prendre concrètement en compte la pérennité des normes inégalitaires de division sexuelle des tâches au sein de la sphère domestique. En bref, le versant masculin du problème est le plus souvent poussé sous le tapis et les hommes demeurent en réalité les grands "oubliés" des politiques de l'égalité et, plus largement, des discours profanes ou médiatiques sur ce thème : « ... *la volonté de transformation sociale affichée lors de la préparation et de la mise en œuvre des politiques publiques examinées se dilue au cours du processus politique. (...) on ne contraint pas les hommes à faire leur part de travail domestique, mais on aide les femmes à s'en accommoder* » (Roux et al., 2003 : 7).

²⁹⁸ Un état de fait qui n'a guère évolué depuis 1930 si l'on se fie à cette analyse de Praz et Lachat à propos d'une publicité de l'époque : « *On ne questionne pas la division sexuée du travail – c'est tout naturel que l'homme reste assis à lire le journal —, mais on reconnaît la lourdeur des charges domestiques et professionnelles des femmes. La solution ne consiste pourtant pas à retirer les femmes de l'emploi et à les maintenir au foyer, mais à leur proposer des aménagements leur permettant de supporter leur "double tâche" : crèches, colonies de vacances pour leurs enfants, repas préparés fournis par des cantines ou encore, comme ici, une tasse d'Ovomaltine* » (2013 : 44)

Cet "oubli" entraîne alors pour de nombreuses femmes — toutes ne peuvent et, surtout, ne veulent pas correspondre aux modèles d'exception qui leur sont proposés²⁹⁹ — un cumul de charges mettant *in fine* en péril des projets de développement tel que celui dont il a été question dans cette thèse. Du moins est-ce ce qui ressort de mon analyse empirique sur le long terme du cas particulier du *parcoursArianna*.

Si les objectifs de la formation paraissaient séduisants, ils faisaient malheureusement abstraction des limites et empêchements liés aux rapports de pouvoir au sein de la cellule familiale des femmes inscrites. La non-prise en compte des hommes dans le programme ou, plus exactement, la non-prise en compte de l'organisation inégalitaire de la sphère domestique, est en effet pour moi le problème majeur dans la conception même de cette formation et dans son déroulement. Je n'entends pas par là qu'il serait judicieux d'intégrer des hommes dans les projets de développement destinés aux femmes³⁰⁰ — la non-mixité demeure pour les actrices de cette thèse comme pour moi indispensable —, mais *a minima* de les conscientiser davantage sur les implications pénalisantes pour les femmes du non-partage des tâches au foyer (cf. Amrein, 2013).

La conception même du *parcoursArianna*, sa "ligne stratégique", préconisait la création de microentreprises *in situ* qui permettraient aux habitantes des régions périphériques de professionnaliser leurs compétences sans avoir à délaisser leur rôle de responsable du foyer. Autrement dit, l'objectif de la formation était bien de les aider à concilier ces deux fonctions, s'inscrivant ainsi dans une tendance forte des politiques de l'égalité en Suisse : le poids considérable mis — implicitement si ce n'est ouvertement — sur les femmes et elles seules en matière de "conciliation" entre famille et travail, comme le confirmait encore récemment le travail de Sabina Gani qui souligne le "caractère normatif des politiques de conciliation de la vie familiale et professionnelle, comme de l'ensemble des politiques sociales" (2016 : 10).

Certaines mesures mises en place³⁰¹ ne sont pourtant pas dépourvues d'effets et le champ des activités professionnelles qui sont désormais accessibles aux femmes s'est considérablement élargi, mais, pour beaucoup, le frein que représente toujours le travail domestico parental en restreint rapidement le potentiel. Si les participantes du *parcoursArianna* parviennent à gérer à la fois leur famille et leur emploi, en le payant parfois au prix fort, c'est parce qu'elles ne travaillent qu'à temps partiel et le plus souvent à un faible taux horaire. Il s'agit donc d'envisager d'autres hypothèses pour contrer ce que je nomme, en m'adossant à un constat de Delphy et al. (2002 : 61), l'"aporie de la conciliation" puisque ce terme omniprésent recouvre une réalité difficilement observable dans la société anniviarde et guère plus évidente au

²⁹⁹ On convoque régulièrement dans la presse, à la télévision, voire dans quelque conférence, les nouvelles héroïnes de l'égalité : celles qui parviennent à réussir dans leur "métier de femmes" : « Par "métier de femme", nous entendons conjointement le "métier d'épouse", le "métier de mère" et le "métier de travailleuse" » (Jonas et Séhili, 2008 : 41).

³⁰⁰ Une évolution décrite comme l'abandon du "gender *mainstreaming*" au profit du "gender *menstreaming*" et qui prend de l'ampleur dans les politiques et projets de développement à l'échelle internationale.

³⁰¹ Pour le Valais, on notera par exemple les incitations aux entreprises et conseils aux parents présentés sur le site de l'"Office cantonal de l'égalité et de la famille" (je souligne).

<http://www.egalite-famille.ch/violence/conciliation-travail-famille-97.html> (dernière consultation, 2 mai 2018).

niveau national, et sert plutôt, dans les textes officiels, à invisibiliser les inégalités entre les sexes. J'ai préféré faire appel au concept d'indissociabilité des sphères domestiques et professionnelles pour analyser les impasses auxquelles sont confrontées les femmes d'Anniviers ou d'ailleurs qui auraient l'ambition de mener une carrière tout en restant investies au foyer selon les normes traditionnelles, puisque c'est bien là une réalité vécue au quotidien par la majorité d'entre elles. L'égalité entre les parcours professionnels féminins et masculins n'est en effet envisageable que si les hommes autant que les femmes se sentent concernés par la conciliation emploi-famille ou sont, plus probablement, "incités" à le faire (Ben Salah et al., 2005 : 120 ; Devreux, 2005b ; Modak et Palazzo, 2002 : 77). Une participation égale aux tâches domestiques qui, au-delà d'un bouleversement des mentalités, nécessiterait une réorganisation de la sphère économique des vallées alpines à vocation touristique, à commencer par le cas du Val d'Anniviers qui nous intéresse. Il est à noter à ce propos que tous ces pères qui, à en croire leurs partenaires engagées dans le *PA*, ne demanderaient pas mieux que de participer davantage aux affaires familiales "si" ..., ne font pas plus que leurs homologues de tout le pays entendre leur voix dans le champ politique ou associatif pour faire pression dans ce sens sur les partis, les parlementaires, les milieux économiques ou sur leurs concitoyens.

Les entretiens réalisés et le suivi de l'évolution des ex-participantes indiquent que les attentes placées sur elles et sur elles uniquement par les concepteurs-trices du *parcours Arianna*, étaient à tout le moins exagérées et que, rationnellement, les nombreuses femmes engagées dans la formation qui n'ont pas *besoin* de travailler, car leur mari gagne suffisamment bien sa vie pour entretenir la famille ont préféré renoncer à bouleverser leurs existences pour d'hypothétiques avantages, alors que celles qui, grâce à leur emploi à temps partiel, contribuent au revenu familial n'ont pas souhaité prendre le risque de le perdre pour un objectif qu'elles percevaient comme assez aventureux. Tout bien pesé, les Ariennes n'étaient pas prêtes à rajouter des heures de travail supplémentaires à leurs agendas déjà bien remplis pour se lancer dans la création d'entreprises au succès hypothétique. Elles n'ont, en toute conscience, pas souhaité être à la fois "Au four, au moulin... et à l'*empowerment*" (Destremau, 2013). L'analyse des données a démontré que même pour les plus entreprenantes, motivées et soutenues d'entre elles, l'assignement à la sphère domestique reste en définitive et malgré la lourdeur des obligations qu'elle entraîne, une solution préférable d'une part à la remise en cause probablement périlleuse de la configuration familiale et de la relation de couple qu'une telle décision impliquerait et, d'autre part, aux efforts qu'elles devraient consentir pour accéder à davantage d'autonomie vis-à-vis de leur partenaire.

Ceci dit, une bonne partie des limites à un investissement professionnel hors de la sphère domestique sont situées bien en amont déjà, c'est-à-dire dans les normes, valeurs et représentations inculquées dès l'enfance aux femmes et aux hommes sur leur rôle au sein de la sphère familiale et plus largement dans la société. Si les discours des médias tentent de nous persuader de l'existence de profonds changements en cours dans l'organisation des

familles, de l'inexorable marche vers l'égalité, ou du réjouissant phénomène des "nouveaux pères", les constats établis dans le cadre de cette thèse m'amènent à tempérer les prédictions optimistes sur l'état actuel ou le devenir proche des rapports sociaux de sexe dans la sphère domestique et par conséquent dans le monde du travail. Malgré les années qui ont passé entre ma recherche de terrain en Anniviers et la finalisation de la rédaction de cette thèse, les résultats de ma recherche restent largement pertinents lorsqu'ils sont mis en perspective avec les statistiques suisses ou les parutions les plus récentes³⁰². Mon analyse témoigne en effet de différents mécanismes qui concourent à une pérennisation de la division sexuelle des tâches dans la sphère domestique et à une tendance marquée chez les femmes à s'interroger sur le coût de cette "conciliation" qui leur est assignée si ce n'est dans les discours, du moins dans la réalité quotidienne, et à privilégier un « *rapport aux enfants [qui] est et demeure une puissance, une force motrice, un désir et une passion incontournables et de longue durée pour la plupart des femmes* » (Descarries et Corbeil, 1994 : 87).

Objectif prioritaire de la presque totalité des participantes du *parcours Arianna* et, plus généralement, de la majorité des individu·e·s dans nos sociétés, le modèle "familial traditionnel modernisé", toujours largement majoritaire au sein de la population helvétique (Rapport sur les familles, 2017 : 3), demeure un "point de butée" aussi bien de l'émancipation des femmes que de l'analyse féministe des rapports sociaux de sexe. Gani le dit bien, l'État social a été bâti en Suisse à partir d'un modèle de famille où le principal pourvoyeur de revenu était l'homme et "tout débat portant sur le travail des femmes se réfère à ce paradigme" (2016 : 82).

Pour offrir de nouvelles opportunités de travail professionnel à des femmes déjà débordées comme c'est le cas des protagonistes de ma recherche, il me paraît indispensable de tenter d'intervenir sur le fonctionnement interne de cette institution qui, malgré la déjà ancienne démonstration de Carole Pateman (1995)³⁰³, continue à relever du "privé" pour une large part de la population, mais aussi pour l'État (Gani, 2016 ; Amrein, 2010 ; Lucas et Ballmer-Cao, 2010 ; Moller Okin, 2000). L'objectif paraît ardu compte tenu des rapports de force politiques et sociaux actuels, mais comment serait-il sinon possible pour les femmes de s'investir toujours plus sur le plan professionnel si, en parallèle, la charge parentale et ménagère reste aussi lourde au foyer ? Bien sûr, celles que Jonas et Séhili qualifient de "nouvelles images d'Épinal" seraient aujourd'hui en mesure de réussir un triple challenge : "initier une pacification du couple, faire fructifier ce capital social que constitue l'enfant et modifier l'univers professionnel" (2008 : 39), le plus souvent en s'appuyant sur une externalisation de

³⁰² Pour se cantonner à la Suisse, on consultera par exemple : Rapport sur les familles, 2017 ; OFS, 2017 ; Ben Salah, Wernli et Henchoz, 2017 ; Gani, 2016 ; Le Goff et Levy, 2016 ; Levy, 2018 et 2015 ; Giudici et Schumacher, 2017 ; Bachmann, Gaberel et Modak, 2016 ; Roux, 2014.

³⁰³ Pateman, qui rédigeait son argumentaire sur la non-séparation du public et du privé ainsi : « *The private or personal and the public or political are held to be separate from and irrelevant to each other ; women's everyday experience confirms this separation yet, simultaneously, it denies it and affirms the integral connection between the two spheres* » (1995 : 131).

bon nombre de tâches lorsque le couple en a les moyens — une pratique par ailleurs encore peu courante en Anniviers —, mais s'agit-il réellement là du modèle vers lequel tendre dans une société égalitaire ? Ou, si l'on s'intéresse au versant masculin du problème, comment des hommes qui travaillent à plein temps pourraient-ils "s'impliquer davantage au foyer sans y passer plus de temps ?" (Dagenais et Devreux, 1998 : 3).

Il apparaît au terme de cette recherche que si les conditions-cadres permettant une progression vers l'égalité hommes-femmes ont évolué favorablement dans nos sociétés depuis les années 1960 grâce aux luttes féministes — tout comme se sont développés en parallèle l'imaginaire des possibles chez les femmes, l'"investissement sur l'enfant" et d'autres indices de l'entrée de la famille dans la modernité —, les représentations différentialistes ou normatives sur les identités et rôles de sexe qui orientent la division sexuelle des tâches dans la majorité des familles n'ont pas disparu pour autant. Le fait est que ces représentations, les pratiques qu'elles entraînent et, plus globalement, la compréhension des rapports sociaux de sexe qui perdure aujourd'hui encore conduit, *in fine*, à toujours laisser penser que les femmes sont somme toute plus aptes à la production d'enfants et à la tenue du ménage ou, *a minima*, que la société ne fonctionne pas si mal selon de telles normes et qu'il serait très compliqué d'en changer. Les avancées vers l'égalité ne sont par ailleurs pas à l'abri d'un "mouvement de ressac", d'une "perspective défensive" ou d'un "mouvement revanchard envers les femmes" d'origine masculine ou masculiniste (Ben Salah, Deslauriers et Knusel, 2016 :122 ; Dupui-Déri, 2018).

A l'échelle de ma thèse, il semble évident en écoutant les discours des protagonistes du *parcoursArianna* qu'au-delà des critiques émises quant aux rôles des hommes et femmes au sein du couple ou de la famille et d'une évolution des représentations sur ce thème, la mise en pratique de ces représentations est à la traîne. Comme si, pour reprendre une typologie que l'anthropologue Clifford Geertz appliquait au domaine du religieux, ces catégories de sexe ne servaient plus vraiment de "modèles de" (cadres explicatifs), mais continuaient à fonctionner comme "modèles pour" (modes d'action) (1993 : 93). Les spécificités du fonctionnement de l'institution familiale dans laquelle l'affectif, les enjeux de pouvoir, les intérêts particuliers et les objectifs communs s'entremêlent³⁰⁴, ne sont sans doute pas étrangères à la lenteur des maigres changements en cours dans cet espace genré. Les femmes du *parcoursArianna* sont raisonnables et ne demandent pas l'impossible. Leurs décisions se fondent sur la manière avec laquelle elles appréhendent leur contexte social et sur leur envie de préserver cet aspect toujours fondamental de leur existence que constituent le couple et la famille. Même si elle ne s'adosse plus systématiquement à l'idée de nature, l'"idéologie du domestique" (Scott et al., 2010 : 2) perdure bel et bien chez la plupart des Anniviardes que j'ai interviewées et chez

³⁰⁴ cf. Roux, 1999 ; Dussuet, 2005 ; Connell 2005 : 73-74.

leurs partenaires. Comme l'écrit Rémi Lenoir, "il ne suffit pas de socialiser la nature pour se défaire d'une vision substantialiste de la réalité" (2000 : 425).

Ma conclusion sur la pérennité pénalisante pour les femmes de l'organisation inégalitaire de la sphère domestique, avec certes quelques aménagements qui sont davantage repérables au niveau des discours que dans les pratiques — chacun·e sait dorénavant ce qu'il est politiquement correct d'exprimer sur ce thème —, ne signifie pas pour autant qu'il s'agit de céder à la thèse de la fatalité. Mais plutôt que la marche vers l'égalité n'a peut-être pas emprunté une voie assez radicale, celle qui s'appuierait sur une plus grande indifférenciation des sexes, pour atteindre les objectifs avancés. Pourquoi la répartition des rôles est-elle si difficile à modifier dans la sphère domestique plus encore que dans d'autres secteurs du combat pour l'égalité ? Peut-être parce que ce qui s'y joue, ce qui serait remis en cause par une modification radicale de l'organisation familiale, ce sont les perceptions mêmes des identités des hommes et des femmes. Quelle que soit l'argumentation sur laquelle on s'appuie (nature, doxa et normes sociales, tradition), mais quoi qu'on en dise et en dernier ressort, la bicatégorisation selon le sexe semble en effet renvoyer toujours à l'idée que la femme est la plus à même de s'occuper des enfants et du foyer et que c'est à elle qu'il revient de "concilier" famille et travail : « *Aborder la question de la conciliation comme une "affaire de femmes" revient, d'une part, à ne pas prendre en compte le rôle des hommes dans la sphère privée et dans le rôle des pères de famille et, d'autre part, à reconnaître comme seules responsables du travail familial et de care, les femmes. Ce qui les pénalise sur le marché du travail* » (Gani, 2016 : 82)

Les schèmes normatifs que femmes et hommes ont intégrés sous forme d'habitus depuis la petite enfance et les pratiques qui en découlent au quotidien dans le système patriarcal paraissent en effet reproduire constamment la configuration genrée de l'institution familiale. Le phénomène est particulièrement perceptible parmi les actrices de mon étude, mais il s'agit là d'une réalité présente dans la société suisse en général, les chiffres sont explicites sur ce point³⁰⁵. Ce phénomène, je le qualifierais d'"effet de seuil"³⁰⁶, soit le fait qu'à un certain moment de l'évolution non linéaire des rapports sociaux de sexe, un blocage apparaisse. Comme si, une fois un certain degré d'émancipation "acquis" — un terme à utiliser avec précaution — les pas suivants s'avéraient plus difficiles à franchir parce qu'ils mettraient en cause cet aspect toujours essentiel de la vie des femmes du *PA*, de leurs partenaires masculins, et de la société en général : la famille sous sa forme traditionnelle et normative ainsi que les identités sexuées des individu·e·s qui la composent.

³⁰⁵ OFS (2017) ; 2016 ; 2015 ; 2014c ; 2013a ; 2013b. ; 2008b.

³⁰⁶ Geneviève Fraisse a déjà recouru au terme "seuil" pour dénoncer l'idée répandue d'une linéarité de la dynamique menant les femmes à l'émancipation : « *Le schéma de l'émancipation des femmes est donc original : on la pense progressive en lui accordant une historicité spontanée et naturaliste : il est entendu, en effet, que la démocratie occidentale avance, et les droits des femmes avec. On la pense ainsi sans "passage" ou seuil, sans révolution ou renversement brutal* » (Fraisse, 2010 : 395).

Au terme de la recherche entreprise pour cette thèse, j'ai conforté ma conviction qu'une perception différentialiste des identités féminines et masculines, toujours largement prépondérante dans la population, mais aussi parfois dans la communauté scientifique, constitue un obstacle de taille sur le chemin menant à une réelle égalité entre les individu·e·s. S'il s'agissait dans une prochaine étude de travailler à mieux saisir ce qui fait toujours obstacle à l'abolition de la division sexuelle des activités dans nos sociétés, je tenterais d'approfondir la question de cet attachement à une claire différenciation des rôles hommes/femmes au sein des familles. Il semble toutefois peu réaliste de confronter la société d'aujourd'hui à un objectif abyssal de confusion des sexes alors que les statistiques suisses prétendent qu'en 2017 "les rapports familiaux font l'objet d'une certaine retraditionnalisation" (Rapport sur les familles, 2017). En outre, une participation égale de chacun·e aux tâches domestiques impliquerait, au-delà d'un bouleversement des mentalités, une réorganisation radicale de l'ensemble du tissu économique, dans le Val d'Anniviers comme ailleurs. Mais quelles autres perspectives de recherche avancer alors que les voies empruntées ont mené jusqu'à ce jour, en ce qui concerne les questions liées au fonctionnement inégalitaire des familles, à la division sexuelle du travail dans la sphère domestique et à l'articulation entre famille et travail en tout cas, à une impasse identique à celle à laquelle a été confronté le *parcoursArianna*.

Bibliographie

Abu Lughold, Lila. 1991. "Writing against Culture", in Fox, Richard G. *Recapturing Anthropology. Working in the Present*. Santa Fe : School of American Research Press.

Alonzo, Philippe ; Tania Angeloff et Margaret Maruani. 2005. "Travail, famille et genre : une relation à double sens", in Maruani, Margaret (sld). *Femmes, genre et sociétés, l'état des savoirs*. Paris : La Découverte, p. 372-388.

Alpenscène, revue de la CIPRA (Commission Internationale pour la Protection des Alpes), n°100, 2015, "Femmes en tête".

Amrein, Thierry. 2018. "Nouveaux pères", anciennes pratiques. Propos sur la pérennisation de l'inégale division sexuelle des activités domestiques et parentales dans une vallée alpine", in *Annales valaisannes 2017*, Revue de la Société d'histoire du Valais romand, p. 221-233.

—. 2014. "Parcours de migrants et recomposition des sociétés d'accueil. Le palimpseste des identités collectives en Bas-Valais", in *Revue de géographie alpine*,

URL : <http://rga.revues.org/2367> (dernière consultation, 24 mai 2016).

—. 2013. "Retour sur le *parcours Arianna* dans le Val d'Anniviers", in *Revue de géographie alpine*,

URL : <https://rga.revues.org/1974> (dernière consultation, 24 mai 2016)

—. 2010. "Paix des ménages et plaies du ménage. De la difficulté de remettre en cause les rôles de sexe dans la sphère domestique", in Lucas, Barbara et Ballmer-Cao, Thanh-Huyen. *Les nouvelles frontières du genre. La division public/privé en question*. Paris : L'Harmattan, p. 133-144.

—. 2009a. "L'usage des technologies de l'information et de la communication : un moyen de concilier vie familiale et vie professionnelle pour les femmes des vallées alpines ?", in *Ethnographie.org*, n°18/ Juin 2009. URL : <http://www.ethnographiques.org/L-usage-des-technologies-de-l.html> (dernière consultation, 24 mai 2016)

—. 2009b. "De la durée d'un terrain comme source d'incertitude", in *Tsantsa*, revue de la Société Suisse d'Ethnologie, 14/2009, p. 136-140.

—. 2008. "« Nous », les Anniviards. Quelques remarques à propos de l'influence des migrants de proximité sur les populations hôtes dans une vallée valaisanne". Communication pour l'École doctorale suisse d'anthropologie 2007-2009. Texte non publié.

—. 2005. *Rapports sociaux de sexe, tourisme et modernisation dans un village de la côte méditerranéenne turque : quelques propositions d'analyse*. Mémoire de Master en anthropologie sociale, Université de Fribourg.

Amrein, Thierry e Anita Testa-Mader. 2010. "Dalla transumanza tradizionale al *nomadismo cognitivo* : formazione e lavoro delle donne in due valli svizzere", in Valsangiacomo, Nelly ; Luigi Lorenzetti (a cura di). *Donne e lavoro. Prospettive per una storia delle montagne europee XVIII-XX secc*. Milano : Franco Angeli, p. 372-388.

Angeloff, Tania. 2000. *Le temps partiel : un marché de dupes ?* Paris : Syros.

Annales valaisannes 2017. 2018. *L'histoire des femmes en Valais*. Revue de la Société d'histoire du Valais romand.

Anthropological Quarterly. 1972. Vol. 45, No. 3, Dynamics of Ownership in the Circum-Alpine Area (Special Issue), Washington : The George Washington University Institute for Ethnographic Research.

Antonietti, Thomas. 1989. *De l'inégalité des relations hommes-femmes dans la société rurale du Valais*. Sion : Éditions des Musées cantonaux du Valais.

- Appadurai**, Arjun. 2001 (1996 pour l'édition originale en anglais). *Après le colonialisme. Les conséquences culturelles de la globalisation*. Paris : Payot et Rivages.
- . 2000 (1996). *Modernity at Large: Cultural Dimensions of Globalization*. Minneapolis : University of Minnesota Press.
- Armengaud**, Françoise. 1994. "Présentation", in *Nouvelles Questions Féministes*, Vol. 15, n°1/1994, p. 1-8.
- Avanza**, Martina ; Olivier Fillieule et Camille Masclet. 2015. "Ethnographie du genre. Petit détour par les cuisines et suggestions d'accompagnement", in *SociologieS*, La recherche en actes, Ethnographie du genre. URL : <http://sociologies.revues.org/5071> (dernière consultation, 12 décembre 2016).
- Bachmann**, Laurence. 2009. *De l'argent à soi : les préoccupations sociales des femmes à travers leur rapport à l'argent*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes.
- . 2004. "Entretien avec Arlie Russell Hochschild", in *Nouvelles Questions Féministes*, Vol. 23, No. 3, Famille-Travail : une perspective radicale (2004), p. 75-78.
- Bachmann**, Laurence ; Pascal-Eric Gaberel et Marianne Modak. 2016. *Parentalités : Perspectives critiques*. Lausanne : Éditions EESP.
- Bachmann**, Laurence ; Dominique Golay ; Françoise Messant ; Marianne Modak ; Clotilde Palazzo et Magdalena Rosende. 2004. "Famille-travail : une perspective radicale ?", in *Nouvelles Questions Féministes* Vol. 23, n°3, p. 4-10.
- Bacqué**, Marie-Hélène et Carole Biewener. 2015. *L'empowerment, une pratique émancipatrice ?* Paris : La Découverte.
- Balandier**, Georges. 2004 (1971). *Sens et puissance*. Paris : Puf.
- Ballmer-Cao**, Thanh-Huyen. 2000. *Changement social et rapports entre hommes et femmes*. Lausanne : Payot.
- Bannon**, Ian et Maria C. Correia. 2006. *The other Half of Gender. Men's Issues in Development*. Washington. The International Bank for Reconstruction and Development / The World Bank.
- Battagliola**, Françoise. 2000. *Histoire du travail des femmes*. Paris : La Découverte.
- Baudelot**, Christian ; Establet Roger. 1992. *Allez les Filles*. Paris : Seuil.
- Beaud**, Stéphane. 1996. "L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l'«entretien ethnographique»", in *Politix*, Vol. 9, N°35. Troisième trimestre 1996, p. 226-257.
- Beaud**, Stéphane et Florence Weber. 1998 (1997). *Guide de l'enquête de terrain*. Paris : La Découverte, coll. Repères.
- Beck**, Ulrich. 2008 (1986 pour la version originale en allemand). *La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*. Paris : Flammarion.
- Becker**, Howard S. 2016 (2014 pour l'édition originale en anglais). *La bonne focale. De l'utilité des cas particuliers en sciences sociales*. Paris : La Découverte.
- . 2002 (1998 éd. originale en anglais). *Les ficelles du métier. Comment conduire sa recherche en sciences sociales*. Paris : La Découverte, Guides Repères.
- Bedin**, Véronique et Martine Fournier. 2013. *La parenté en question*. Auxerre : Editions Sciences humaines.

Belleau, Hélène et Caroline Henchoz. (sld.). 2008. *L'usage de l'argent dans le couple, pratiques et perceptions des comptes amoureux. Perspective internationale*. Paris : L'Harmattan, coll. Questions sociologiques.

Benelli, Natalie. 2011a. *Nettoyeuse. Comment tenir le coup dans un sale boulot*. Zurich : Editions Seismo.

Benelli, Natalie. 2011b. "Rendre compte de la méthodologie dans une approche inductive : les défis d'une construction *a posteriori*", in *Recherches Qualitatives*, Hors Série numéro 11, Les défis de l'écriture en recherche qualitative, pp. 40-50.

Benelli, Natalie et Marianne Modak. 2010. "Analyser un objet invisible : le travail de care", in *Revue française de sociologie* 2010/1 (Vol. 51), p. 39-60.

Bensa, Alban et al., *Les politiques de l'enquête*. Paris : La Découverte "Recherches".

Ben Salah, Hakim ; Jean-Martin Deslauriers et René Knusel. 2016. "Des hommes en mouvement en Suisse : trois perspectives sur la masculinité", in *Swiss Journal of Sociology*, 42 (1), 2016, p. 109-128.

Ben Salah, Hakim ; Boris Wernli et Caroline Henchoz. 2017. "Les nouvelles masculinités en Suisse : une approche par l'idéologie de genre et la répartition du travail rémunéré et non rémunéré au sein des couples", in *Enfances Familles Générations* [En ligne], 26 | 2017. URL : <http://efg.revues.org/1315> (dernière consultation, 2 mai 2018).

Benveniste, Annie et Adelina Miranda. 2011. "Des usages controversés du genre", in *Journal des anthropologues*, 124-125/2011, p. 13-23.

URL : <http://jda.revues.org/5260> (dernière consultation, 26 mars 2015).

Bereni, Laure et Mathieu Trachman. 2014. *Le genre, théories et controverses*. Paris : PUF, coll. La vie des idées.

Bereni, Laure ; Sébastien Chauvin ; Alexandre Jaunait et Anne Revillard. 2010 (2008). *Introduction aux Gender Studies. Manuel des études sur le genre*. Bruxelles : Éditions De Boeck Université.

Bidet-Mordrel, Annie (sld). 2010. *Les rapports sociaux de sexe*, Presses Universitaires de France, Actuel Marx Confrontations.

Bizeul, Daniel. 2007. "Que faire des expériences d'enquête ? Apports et fragilité de l'observation directe", in *Revue française de science politique*, 2007/1 Vol. 57, p. 69-89.

Blais, Mélissa ; Laurence Fortin-Pellerin ; Eve-Marie Lampron et Geneviève Pagé. 2007. "Pour éviter de se noyer dans la (troisième) vague : réflexions sur l'histoire et l'actualité du féminisme radical", in *Recherches féministes*, vol. 20, n°2, p. 141-162.

Blondet, Marieke. 2008. "Le genre de l'anthropologie. Faire du terrain au féminin", in Alban Bensa et al., *Les politiques de l'enquête*. Paris : La Découverte "Recherches", p. 59-80.

Blöss, Thierry. 2016. "Devoirs maternels. Reproduction sociale et politique des inégalités sexuées", in *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2016/4 (N° 214), p. 46-65.

Boltanski, Luc. 2009. *De la critique. Précis de sociologie de l'émancipation*, Paris : Gallimard, coll. "Essais".

—. 1990. *L'Amour et la Justice comme compétences*. Paris : Métailié.

- Boltanski**, Luc et Laurent Thévenoz. 1991. *De la justification*. Paris : Gallimard.
- Bonte**, Pierre et Michel Izard (sld). 1991. *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*. Paris : PUF.
- Bouillon**, Florence ; Marion Fresia et Virginie Tallio (sld). 2005. *Terrains sensibles. Expériences actuelles de l'anthropologie*. Paris : CEA-EHESS.
- Bourdieu**, Pierre. 2000 (1972). *Esquisse d'une théorie de la pratique*. Paris : Seuil, coll. Points.
 —. 1999. "Autour du livre de Pierre Bourdieu La domination masculine. Pierre Bourdieu répond", in *Travail, genre et sociétés*, 1999/1 N° 1, p. 230-234.
 —. 1998. *La domination masculine*. Paris : Le Seuil.
 —. 1997. *Méditations pascaliennes*. Paris : Le Seuil.
 —. 1993a. *La misère du monde*. Paris : Le Seuil.
 —. 1993b. "À propos de la famille comme catégorie réalisée", in *Actes de la recherche en sciences sociales* n° 100/1993, p. 32-36.
 —. 1980. "Le capital social", in *Actes de la recherche en sciences sociales*, Année 1980, Volume 31, Numéro 1, p. 2-3.
- Bourdieu**, Pierre et Loïs Wacquant. 1992. *Réponses. Pour une anthropologie réflexive*. Paris : Seuil.
- Bowlby**, John. 2002 et 2007 (1969). *Attachement et perte* (vol. 1 à 3). Paris : PUF.
- Bozon**, Michel et Thérèse Locoh (eds). 2000. *Rapports de genre et questions de population, I. Genre et population*, N° 84. Paris: INED, p. 89-106.
- Braidotti**, Rosi. non daté. "Cyberfeminism with a difference". Women's Studies University of Utrecht. URL : http://www.let.uu.nl/women_studies/rosi/cyberfem.htm (dernière consultation, 29 juillet 2015).
- Bronckart**, Jean-Paul et Monica Gather Thurler, *Transformer l'école*. Bruxelles : De Boeck Univers
- Brousse**, Cécile. 2015. "Travail professionnel, tâches domestiques, temps "libre" : quelques déterminants sociaux de la vie quotidienne", in *Économie et statistique*, n°478-480, 2015. p. 119-154.
 —. 2000. "La répartition du travail domestique entre hommes et femmes", in Michel Bozon et Thérèse Locoh (Éds), *Rapports de genre et questions de population, I. Genre et population*, N° 84. Paris: INED, p. 89-106.
- Brubaker**, Rogers. 2015. *Grounds for Difference*. Cambridge, London : Harvard University Press.
 —. 2006. *Ethnicity without Groups*. London ; Cambridge : Harvard University Press.
- Brubaker**, Rogers and Frederick Cooper. 2001. "Au-delà de l'identité", in *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2001/3, 139, p. 66-85.
- Brugeilles**, Carole et Pascal Sebillé. 2013. "Le partage des tâches parentales : les pères, acteurs secondaires", in *Informations sociales*, 2013/2 n° 176, p. 24-30.
- Brugère**, Fabienne. 2014. *Le sexe de la sollicitude*. Lormont : Le bord de l'eau.
- Bruyer**, Marie. 2013. "Le care. Penser une nouvelle citoyenneté", in *barricades.be*, revue en ligne. URL : <http://www.barricade.be/publications/analyses-etudes/care-penser-une-nouvelle-citoyennete> (dernière consultation, 2 mai 2018).
- Bruyer**, Marie et Nicole Van Enis. 2010. "Le mythe de l'égalité-déjà-là", in *barricades.be*, revue en ligne. URL : <http://www.barricade.be/publications/analyses-etudes/mythe-egalite-deja> (dernière consultation, 2 mai 2018).

- Buscatto**, Marie. 2014. *Sociologies du genre*. Paris : Armand Colin, coll. Cursus.
- . 2010. *La fabrique de l'ethnologue. Dans les rouages du travail organisé*. Toulouse : Octarès Editions.
- . 2005. "Femme dans un monde d'hommes musiciens", in *Volume !* [En ligne], 4 : 1/2005, p. 77-93. URL : <http://volume.revues.org/1694> (dernière consultation, 2 décembre 2016).
- Buser**, Benjamin ; Gianluca Giuliani et Peter Rieder. 2005. *Der regionale Wirtschaftskreislauf des Val d'Anniviers*. Zürich: Institut für Agrarwirtschaft - ETH Zürich.
- Butler**, Judith. 2005 (1990 pour l'édition originale en anglais). *Trouble dans le genre. Pour un féminisme de la subversion*. Paris : La Découverte.
- Cabin**, Philippe. 2008. "La distinction", in Calvet, Louis-Jean et Collectif. *Pierre Bourdieu, son œuvre, son héritage*. Auxerre : Sciences Humaines Éds, p. 36-39.
- Cacouault-Bitaud**, Marlaine. 2007 *Professeurs... mais femmes. Carrières et vies privées des enseignantes du secondaire au XXème siècle*. Paris : Seuil.
- Callon**, Michel et Bruno Latour. 1983. "Pour une sociologie relativement exacte". École des Mines. Article non publié.
URL : <http://www.bruno-latour.fr/sites/default/files/16-SOCIO-RELATIVISTE.pdf> (dernière consultation, 12 décembre 2016).
- Cardi**, Coline ; Lorraine Odier ; Michela Villani et Anne-Sophie Vozari. 2016. "Penser les maternités d'un point de vue féministe", in *Genre, sexualité & société* [En ligne], 16 | Automne 2016.
URL : <https://journals.openedition.org/gss/3917> (dernière consultation, le 2 mars 2017).
- Caritas Suisse**. 2001. *Rapports précaires de travail en Suisse*. Lucerne : Edition Caritas.
- Castel**, Robert. 1999. *Les métamorphoses de la question sociale : une chronique du salariat*. Paris : Gallimard.
- . 2003. *L'insécurité sociale, qu'est-ce qu'être protégé*. Paris : Seuil.
- Cattaneo**, Nathalie. 1996. "Qui partage et que partage-t-on ?", in Helena Hirata et Danièle Senotier (sld.). *Femmes et partage du travail*. Paris : Syros, Alternatives sociologiques, p. 149-161.
- Centlivres**, Pierre. 1980. "Un nouveau regard sur les Alpes : l'anthropologie américaine découvre le Valais", in *Beiträge zur Ethnologie der Schweiz (Contributions à une ethnologie de la Suisse), Ethnologica helvetica*, 4 : p. 35-62.
- Chabaud-Rychter**, Danielle ; Virginie Descoutures ; Anne-Marie Devreux et Eleni Varikas. 2010. *Sous les sciences sociales, le genre. Relectures critiques de Max Weber à Bruno Latour*. Paris : La Découverte.
- Chaponnière**, Martine ; Patricia Roux et Lucile Rouault. 2017. "Que font les jeunes féministes de l'héritage des générations antérieures ?", in *Nouvelles Questions Féministes 2017/1* (Vol. 36), p. 6-14.
- Chaponnière**, Martine et Silvia Ricci Lempen. 2012. *Tu vois le genre ? Débats féministes contemporains*. Lausanne : Éditions d'en bas.
- Charmillot**, Maryvonne et Caroline Dayer. 2007. "Démarche compréhensive et méthodes qualitatives: clarifications épistémologiques", in *Recherches qualitatives – Hors Série numéro 3 ; Actes du colloque Bilan et perspectives de la recherche qualitative*.

- Chartoire**, Renaud. 2013. "Actualité de la recherche", in *Sciences Humaines Mensuel N° 250 — juillet 2013, Faut-il se fier à ses intuitions ?*
- Chauffaut**, Delphine ; Dauphin Sandrine. 2012. "Normes de parentalité : production et réception (Revue de littérature)", in *Politiques sociales et familiales*, n° 108, 2012, p. 108-115.
- Chauvie**, Philippe et Brigitte Gabbud. 2002. *Évolution socio-économique de la population du Val d'Anniviers 1970-2000*. Vissoie : SEREC.
- Clifford**, James. 2003. *On the Edge of Anthropology*. Chicago: Prickly Paradigm Press.
— . 1997. *Routes, Travel and Translation in the Late Twentieth Century*. Cambridge : Harvard University Press.
— . 1986. "Introduction : Partial Truths", in Clifford, James and George E. Marcus. (ed.), 1986. *Writing Culture. The Poetics and Politics of Ethnography*. Berkeley and Los Angeles : University of California Press, p.1-26.
- Collectif Femmes en grève**. 1998. *Le temps compté de l'égalité. Réflexions féministes*. Lausanne : Plusprint.
- Collectif**. 1984. *Le sexe du travail : Structure familiales et système productif*. Paris : Puf.
- Collectif Ephesia**. 1995. *La Place des femmes. Les enjeux de l'identité et de l'égalité au regard des sciences sociales*. Paris : La Découverte.
- Collier**, Jane ; Michelle Z. Rosaldo and Sylvia Yanagisako. 1982. "Is There a Family ? New Anthropological Views.", in Roger Lancaster et Micaela di Leonardo. *The Gender/Sexuality Reader*. London : Routledge, p. 71-81.
- Collin**, Françoise. 2010. "Différence/indifférence des sexes", in Annie Bidet-Mordrel, *Les rapports sociaux de sexe*, Presses Universitaires de France, Actuel Marx Confrontations, p. 152-167.
- Collin**, Françoise et Françoise Laborie. 2004 (2000). "Maternité", in Hirata, Helena ; Hélène Le Doaré ; Danièle Senotier. *Dictionnaire critique du féminisme*. (Deuxième édition augmentée). Paris: PUF, p. 109-114.
- Colloque LISE-CNAM**. 2010. *Égalité hommes femmes et articulation travail/famille : vers un nouveau modèle ?* Paris : Groupe Genre du Laboratoire Interdisciplinaire de Sociologie Economique (Lise-CNAM). URL : <http://colloquemodelesconciliation2010.yolasite.com/> (dernière consultation, 6 septembre 2016).
- Coltrane**, Scott. 1998. *Gender and Families*. London : Pine Forge Press.
- Comaroff**, Jean and John Comaroff. 1992. *Ethnography and the Historical Imagination*. Boulder ; San Francisco ; Oxford : Westview Press.
- Commaille**, Jacques. 2006. "La famille, l'État, le politique : une nouvelle économie des valeurs. Entre tensions et contradictions", in *Informations sociales*, 2006/8, n°136, p. 100-111.
— . 2001. "Les injonctions contradictoires des politiques publiques à l'égard des femmes", in Laufer Jacqueline ; Catherine Marry et Margaret Maruani (sous la dir.) *Masculin-Féminin : questions pour les sciences de l'homme*. Paris : PUF, p. 129 à 148.
— . 1993. *Les stratégies des femmes. Travail, famille et politique*. Paris : La Découverte.
- Connell**, Raewyn W. 2014. *Masculinités. Enjeux sociaux de l'hégémonie*. Paris : Éditions Amsterdam.
— . 2005. *Masculinities*. Berkeley, Los Angeles : University of California Press.
— . 1996. "Politics of changing men", in *Australian Humanities Review*, p. 2-10.

URL : <http://australianhumanitiesreview.org/1996/12/01/politics-of-changing-men/>
(dernière consultation, 20 avril 2018).

—. 1992 (1987). *Gender and Power*. Stanford : Stanford University Press.

Connell, Raewyn W. and James W. Messerschmidt. 2015. "Faut-il repenser le concept de masculinité hégémonique ?", in *Terrains & travaux* 2015/2 (N° 27), p. 151-192.

Corcuff, Philippe ; Christian Le Bart et François de Singly (sld). 2010. *L'individu aujourd'hui*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes.

—. 2010. "En guise de conclusion : quelques pistes pour une sociologie de l'individualisme", in Corcuff, Philippe ; Christian Le Bart et François de Singly (sld). 2010. *L'individu aujourd'hui*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes.

Correia, Maria C. and Bannon, Ian. 2006. "Gender and its discontents. Moving to Men-Streaming Development", in Bannon I., Correia M. C., *The other Half of Gender. Men's Issues in Development*. Washington : The International Bank for Reconstruction and Development / The World Bank.

Coum, Daniel. 2006. *La famille change-t-elle?* Toulouse : ERES "Hors collection".

Court, Martine *et al.* 2016. "Qui débarrasse la table ? Enquête sur la socialisation domestique primaire", in *Actes de la recherche en sciences sociales* 2016/5 (N° 215), p. 72-89.

Crehan, Kate. 2011. "Gramsci's concept of common sense : a useful concept for anthropologists?", in *Journal of Modern Italian Studies*, 16:2, p. 273-287.

Cresson, Geneviève et Nicole Gadrey. 2004. "Entre famille et métier: le travail du care", in *Nouvelles Questions Féministes*, Vol. 23, No. 3, Famille-Travail : une perspective radicale (2004), p. 26-41.

Crettaz, Bernard. 2008. *Le curé, le promoteur, la vache, la femme et le président - que reste-t-il de notre procession ?* Ayer : Éditions Porte-plumes.

—. 1989. *Terre des femmes*. Genève : Musée d'ethnographie de Genève.

Cretton, Viviane ; Thierry Amrein ; Jean-Charles Fellay. 2012. *Racines et boutures. Migrants et identités locales en Bas-Valais*. Sembrancher : Centre régional d'étude des populations alpines.

Cretton, Viviane ; Yann Decorzant et Jean-Charles Fellay. 2016. "De l'enfant utile à l'enfant acteur", in *Annales valaisannes* 2016, L'enfant en Valais 1815-2015, vol. 3, Revue de la Société d'histoire du Valais romand, p. 19-31.

Crompton, Rosemary (éd). 1999. *Restructuring Gender Relations and Employment. The Decline of the Male Breadwinner*. Oxford : Oxford University Press.

Dagenais, Huguette et Anne-Marie Devreux. 1998. "Les hommes, les rapports sociaux de sexe et le féminisme : des avancées sous le signe de l'ambiguïté", in *Recherches féministes*, vol. 11, n° 2, 1998, p. 1-22.

Dauphin Sandrine et Réjane Sénac-Slawinski. 2008. "Introduction. *Gender mainstreaming* : analyse des enjeux d'un "concept-méthode"", in *Cahiers du Genre*, n°44/2008, p. 5-16.

Dayer, Caroline. 2016. "Entretien dans le cadre de la table ronde "Féminisme 2.0"", *Théâtre les Halles*, Sierre, 27 février 2016.

URL : <http://theatreleshalles.ch/Home/Event/162> (dernière consultation, 15 août 2017).

DDC. 2003. *Gender Tool Kit. L'égalité hommes-femmes en pratique. Un manuel pour la DDC et ses Partenaires.* Direction du développement et de la coopération (DDC) Département fédéral des affaires étrangères (DFAE), Section Gouvernance/Unité Genre, Berne.

URL : <https://www.eda.admin.ch/deza/fr/home/themes-ddc/egalite-femmes-hommes/instruments-egalite.html> (dernière consultation, 24 mai 2018).

Debarbieux, Bernard. 2008. "Cultures et politiques dans les Alpes contemporaines", in *Revue de géographie alpine*, 96-4, p. 37-44. URL : <http://rga.revues.org/584> (dernière consultation, 12 décembre 2016)

De Fornel, Michel et al. 2001. *L'ethnométhodologie.* Paris : La Découverte "Recherches".

Delaisi de Parseval, Geneviève. 2006. "Le sexuel et le parental", in Daniel Coum, *La famille change-t-elle?*, ERES « Hors collection », p. 99-110.

Delaisi de Parseval, Geneviève et Alain Janaud. 1983. *L'enfant à tout prix, essai sur la médicalisation du lien de filiation.* Paris : Seuil, coll. "Points actuels".

Delphy, Christine. 2013. "Entretien avec Ingrid Merckx", in *Politis*, n°1272, 14/11/2013, p.12.

— 2012. "Préface. Patriarcat et sexualité : pour une analyse matérialiste", in Andrea Dworkin. 2012 (1983 pour l'édition originale en anglais). *Les femmes de droite.* Montréal : Les éditions du remue-ménage, p. 7-19.

— 2007. "Le mythe de l'égalité-déjà-là : un poison !", conférence organisée à Montréal le 11 octobre 2007 par l'ARIR, Alliance de recherche entre l'institut de recherches et d'études féministes et Relais-Femmes (UQAM).

— 2005. " Le prisme principal", in *Travail, genre et société*, 2005/1 - N° 13, p. 161-164.

— 2004. "Retrouver l'élan du féminisme", in *Le Monde diplomatique*, mai 2004.

URL : <http://www.monde-diplomatique.fr/2004/05/DELPHY/11173>

(dernière consultation, 26 juin 2015).

— 2003a. "Par où attaquer le "partage inégal" du "travail ménager" ?", in *Nouvelles Questions Féministes*, Vol. 22, No. 3, À contresens de l'égalité, p. 47-71.

— 2003b (1991). "Penser le genre : Quels problèmes?" in Hurtig, Marie-Claude ; Michèle Kail ; Hélène Rouch (dir.). *Sexe et Genre. De la hiérarchie entre les sexes.* Paris : Editions du CNRS, p. 89-101.

— 2002a (1998). *L'ennemi principal vol.1. Économie politique du patriarcat.* Paris : Syllepse.

— 2002b. "Édito. Violence économique et violence masculine", in *Nouvelles Questions Féministes*, Vol. 21, No 2, p. 4-7.

— 2002c. "La maternité occidentale contemporaine : le cadre du désir d'enfant", in Descaries, Francine et Christine Corbeil (dir.). *Espace et temps de la maternité.* Montréal : Éditions du remue-ménage, p. 68-82.

— 2001. *L'ennemi principal, vol. 2. Penser le genre.* Paris : Syllepse

— 1998a. *L'ennemi principal 1. Économie politique du patriarcat.* Paris : Syllepse.

— 1998b. "Travail ménager ou travail domestique ?", in *L'ennemi principal.* Tome 1. : Économie politique du patriarcat, p. 57-73.

— 1991. "Libération des femmes ou droits corporatistes des mères ?", in *Nouvelles Questions Féministes*, No. 16/18, Particularisme & Universalisme, p. 93-118.

Delphy, Christine ; Lilian Mathieu ; Violaine Roussel ; Sabine Rozier et David Zerbib. 2002. "Le travail domestique ne se partage pas, il se supprime", in Fondation Copernic (Ed.), *Diagnostics pour sortir du libéralisme.* Paris : Syllepse, p. 49-61.

Delphy, Christine and Diana Leonard. 1992. *Familiar exploitation. A new analysis of marriage in contemporary societies.* Cambridge : Polity Press.

- Demetriou**, Demetrakis Z. 2001. "Connell's Concept of Hegemonic Masculinity: A Critique", in *Theory and Society*, Vol. 30, No. 3, p. 337-361.
- Descarries**, Francine et Christine Corbeil. 2002. "La maternité au coeur des débats féministes", in Descarries, Francine et Christine Corbeil (sld). *Espaces et temps de la maternité*. Montréal : Les Éditions Remue-Ménage, p. 23-50.
 —. 2002. *Espaces et temps de la maternité*. Montréal : Les Éditions Remue-Ménage.
 —. 1994. "Entre discours et pratiques : l'évolution de la pensée féministe sur la maternité depuis 1960", in *Nouvelles Questions Féministes*, 15 (1), p. 69-94.
- De Singly**, François. 2013. "L'enfant comme obstacle à l'égalité professionnelle", in Maruani, Margaret (sld). *Travail et genre dans le monde. L'état des savoirs*. Paris : La Découverte, p. 80-88.
 —. 2007. *L'injustice ménagère*. Paris : Armand Colin.
 —. 2004 (1987). *Fortune et infortune de la femme mariée*. Paris : Puf.
- Destremau**, Blandine. 2013. "Au four, au moulin... et à l'empowerment. La triple captation et l'exploitation du travail des femmes dans le développement", in Margaret Maruani. *Travail et genre dans le monde*. Paris. La Découverte, p. 89-97.
- Devreux**, Anne-Marie. 2005a. "Des hommes dans la famille. Catégories de pensées et pratiques réelles", in *Actuel Marx*, 2005/1 – n° 37, p. 55-69.
 —. 2005b. "Jacques Trémintin - Rencontre avec Anne-Marie Devreux", in *Journal de L'Animation*, n°65, janv 2005. [Sans pagination]
 URL : http://tremintin.com/joomla/index.php?option=com_content&task=view&id=216
 (dernière consultation, 22 juillet 2017).
 —. 2004. "Les résistances des hommes au changement social : émergence d'une problématique", in *Cahiers du Genre* n°36/2004, p. 5-20.
 —. 2000a. "Sociologie contemporaine et re-naturalisation du féminin", in Gardey, Delphine et Ilana Löwy (sld). 2000. *L'invention du naturel. Les sciences et la fabrication du féminin et du masculin*. Paris : Éditions des archives contemporaines, p. 125-135.
 —. 2000b. "Famille", in Hirata, Helena; Françoise Laborie ; Hélène Le Doaré ; Danièle Senotier. 2000. *Dictionnaire critique du féminisme*. Paris : Puf, p. 66-71.
- Diener**, Roger ; Jacques Herzog ; Marcel Meili ; Pierre de Meuron et Christian Schmid. 2006. "*Alpine resorts*", in Roger Diener ; Jacques Herzog ; Marcel Meili ; Pierre de Meuron ; Christian Schmid. *La Suisse – Portrait urbain*. Basel : Birkhäuser Verlag, p. 840-858.
- Di Nardo**, Francesca, non daté. "Istoriato des Progetto *percorsoArianna*". Document interne LIFI.
- Di Nardo**, Francesca e Bertoni Saskia. 2007, "Da una regionalità apprendente all'altra: il transfert di percorsoArianna", in *La crisi dei confini. Atti del convegno, Quaderni dell'istituto ICIEF*, n.13, luglio 2007, Lugano: Università della Svizzera italiana, ICIEF.
- Dirks**, Nicholas B. ; Geoff Eley and Sherry B. Ortner. 1994. *Culture/Power/History. A reader in contemporary social theory*. Princeton : Princeton University Press.
- Donath**, Orna. 2014a. "Choosing motherhood? Agency and regret within reproduction and mothering retrospective Accounts", in *Women's Studies International Forum* (2014).
 —. 2014b. "Regretting Motherhood : A Sociopolitical Analysis" in, *Signs : Journal of Women in Culture and Society*, 2015, vol. 40, no. 2, p. 343-367.
- Dorlin**, Elsa (sld). 2009. *Sexe, race, classe. Pour une épistémologie de la domination*. Paris : PUF, coll. Actuel Marx Confrontation.
 —. 2002. "Autopsie du sexe", in *Les Temps Modernes* 2002/3 (n° 619), p. 115-143.

- Dorlin**, Elsa et Eric Fassin (sld). 2010. *Reproduire le genre*. Paris : Bibliothèque Centre Pompidou.
 —. 2010. "Reproduire le genre, ou pas ?", in Dorlin, Elsa et Eric Fassin (sld). 2010. *Reproduire le genre*. Paris : Bibliothèque Centre Pompidou, p. 7-12.
- Drancourt**, Chantal Nicole. 2009. *Conciliation Travail-Famille*. Paris : L'Harmattan.
- Duby**, Georges et Michelle Perrot. 2002 (1992). *Histoire des femmes en Occident, V. Le XXe siècle* (Françoise Thébaud sld.). Paris : Plon.
- Dupuis-Déri**, Francis. 2018. *La crise de la masculinité. Autopsie d'un mythe tenace*. Montréal : Les Éditions du remue-ménage.
- Durkheim**, Emile. 1967 (1893). *De la division du travail social*. Paris : Les Presses universitaires de France, Collection Bibliothèque de philosophie contemporaine.
 —. 1963 (1897). *Le suicide. Etude de sociologie*. Paris : PUF.
- Duru-Bellat**, Marie. 1993. "Les processus d'auto-sélection des filles à l'entrée en 1ère", in *L'Orientation Scolaire et Professionnelle*, vol. 22, n°3, p. 258-272.
 —. 1990. *L'Ecole des Filles : Quelle formation, pour quels rôles sociaux ?* Paris : L'Harmattan.
- Dussuet**, Annie. 2005. "Dire l'amour, taire le travail. Sous l'amour, le travail ...", in *Nouvelles Questions Féministes*, vol 24/2, p. 86-95.
- Edholm**, Felicity; Olivia Harris and Kate Young. 1982. "Conceptualisation des femmes", in *Nouvelles Questions Féministes*, n°3, p. 37-69.
- Ehrenreich**, Barbara and Arlie Russel Hochschild (éd). 2003. *Global Woman : Nannies, Maids and Sex Workers in the New Economy*. London : Granta Books.
- Enquête Conciliation Valais - Entre travail et famille : les parents valaisans en équilibre**. 2014. Office cantonal de l'égalité et de la famille du Canton du Valais.
 URL : <http://www.egalite-famille.ch/violence/enquete-conciliation-valais-396.html>
 (dernière consultation, 12 décembre 2016).
- Eriksen**, Thomas Hylland. 2001 (1995). *Small Places, Large Issues*. London : Pluto Press.
- Faludi**, Susan. 1993 (1991 pour l'édition originale en anglais). *Backlash. La guerre froide contre les femmes*. Paris : Editions des Femmes.
- Fassa**, Farinaz. 2016. "Articulation des temporalités et régimes de genre : qui gagne quoi ?", in *Sociologies* [En ligne], Dossiers, Les risques liés à l'incertitude : quels effets sur le système de genre ? URL : <http://journals.openedition.org/sociologies/5779> (dernière consultation, 20 novembre 2018).
 —. 2013. "Choix professionnels, orientations temporelles et scripts sexués des professions", in *LIVES Working Paper*, Lausanne : University of Lausanne.
 —. 2003. "L'école vaudoise et ses récits du futur: des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) aux techniques de soi", in *Tsantsa*, Volume 8, Mai 2003, p. 177-181.
 —. 2002. "La nouvelle anthropologie des sciences et des techniques face à la "société de l'information" et son savoir", in *Revue européenne des sciences sociales* [En ligne], Tome XL, 2002, N°124, p. 199-217.
- Fassa**, Farinaz, Eléonore Lépinard et Marta Roca i Escoda. 2016. *L'Intersectionnalité : enjeux théoriques et politiques*. Paris : La Dispute.

Fassa, Farinaz ; Hélène Fueger ; Nadia Lamamra ; Martine Chaponnière et Edmée Ollagnier. 2010. "Éducation et formation: enjeux de genre", in *Nouvelles Questions Féministes* 2010/2 (Vol. 29), p. 4-16.

Fassa, Farinaz et Sabine Kradolfer (sld). 2010. *Le plafond de fer de l'université : Femmes et carrières*. Zürich : Seismo, coll. Questions de genre.

Fassin, Eric. 2014. "Postface. Genre scientifique, genre politique", in Bereni, Laure ; Mathieu Trachman. *Le genre, théories et controverses*. Paris : PUF, coll. La vie des idées, p. 81-94.
— . 2012. "La famille n'est pas une institution naturelle. Entretien avec Caroline Dayer", in *l'Émilie*, 14 mai 2012, p.12.

Favre, Adeline. 1999. *Moi, Adeline, accoucheuse*. Sierre : Éditions Monographic-Éditions d'En Bas.

Fenstermaker, Sarah and Candace West (ed). 2002. *Doing gender, Doing Difference. Inequality, Power, and institutional Change*. New York : Routledge.

Fillieule, Olivier et Patricia Roux (sld). 2009. *Le sexe du militantisme*. Paris : Presses de Sciences Po.
— . "Avant-propos", in Fillieule, Olivier ; Patricia Roux (sld). 2009. *Le sexe du militantisme*. Paris : Presses de Sciences Po, p. 11-22.

Fougeyrollas-Schwebel, Dominique. 2010. "Talcott Parsons : un héritage controversé. Rôles de sexes, famille et modernité occidentale", in Chabaud-Rychter, Danielle ; Virginie Descoutures ; Anne-Marie Devreux et Eleni Varikas (sld.). *Sous les sciences sociales, le genre. Relectures critiques de Max Weber à Bruno Latour*. Paris : La Découverte, p. 123-134.
— . 1996. "Le travail domestique : économie des servitudes et du partage", in Hirata, Helena et Danièle Sénotier. *Femmes et partage du travail*. Paris : Syros, p. 87-101.
— . 1993. "Aux marges de la domination masculine: le féminisme", in *Multitude*, avril 1993, Féminismes au présent. URL : <http://www.multitudes.net/Aux-marges-de-la-domination/> (dernière consultation, 12 décembre 2018).

Fournier, Martine (sld). 2014. *Masculin-Féminin Pluriel*. Auxerre, Editions Sciences Humaines.

Fournier, Pierre. 2006. "Le sexe et l'âge de l'ethnologue : éclairants pour l'enquête, contraignants pour l'enquêteur", in *ethnographiques.org*, n° 11, octobre 2006 [en ligne], URL : <http://www.ethnographiques.org/2006/Fournier.html> (dernière consultation, 10 avril 2018).

Fraisse, Geneviève. 2010. *A côté du genre. Sexe et philosophie de l'égalité*. Lormont : Le bord de l'eau.

Galerand, Elsa et Danièle Kergoat. 2013. "Le travail comme enjeu des rapports sociaux de sexe", in Maruani, Margaret (sld). 2013. *Travail et genre dans le monde. L'état des savoirs*. Paris : La Découverte, p. 44-51.
— . 2008. "Le potentiel subversif du rapport des femmes au travail", in *Nouvelles Questions Féministes*, Vol 27, n°2 / 2008, p. 67-82.

Gani, Sabina. 2016. *Concilier vie de famille et vie professionnelle : une affaire de femmes ?* Charmey : Éditions de l'Hébe.

Gardey, Delphine et Ilana Löwy (sld.). 2000. *L'invention du naturel. Les sciences et la fabrication du féminin et du masculin*. Paris : Éditions des archives contemporaines.

Garfinkel, Harold. 2007 (1967 pour l'édition originale en anglais). *Recherches en ethnométhodologie*. Paris : Puf.

- Gather Thurler**, Jean-Paul et Monica. 2004. *Transformer l'école*. Bruxelles : De Boeck Université.
- Gaviria**, Sandra et Murielle Letrait. 2007. "D'un ménage à l'autre", in De Singly, François (sld). *L'injustice ménagère*. Paris : Armand Colin, p. 129-178.
- Geay**, Bertrand et Pierig Humeau. 2016. "Devenir parents. Les appropriations différenciées de l'impératif de procréation", in *Actes de la recherche en sciences sociales* 2016/4, n° 214, p. 4-29.
- Geertz**, Clifford. 1993 (1973). *The Interpretation of Cultures*. London : Fontana Presse.
— 1974. "From the Native's Point of View : On the Nature of Anthropological Understanding" *Bulletin of the American Academy of Arts and Sciences*, Vol. 28, No. 1 (Oct., 1974), p. 26-45.
- Genard**, Jean-Louis et Marta Roca i Escoda. 2013. "Le rôle de la surprise dans l'activité de recherche et son statut épistémologique", in *SociologieS* [En ligne], Dossiers, Pourquoi parle-t-on de sérendipité aujourd'hui ? URL : <https://sociologies.revues.org/4532> (dernière consultation, 12 décembre 2018).
— 2010. "La rupture épistémologique du chercheur au prix de la trahison des acteurs ? Les tensions entre postures "objectivante" et "participante" dans l'enquête sociologique", in *Éthique publique*, vol. 12, n° 1, 2010, p. 139-163.
URL : <http://ethiquepublique.revues.org/210> (dernière consultation, 12 décembre 2018).
- Gianettoni**, Lavinia ; Carolina Carvalho Arruda ; Jacques-Antoine Gauthier ; Dinah Gross et Dominique Joye. 2015. "Aspirations professionnelles des jeunes en Suisse : rôles sexués et conciliation travail/famille", in *Social Change in Switzerland* n° 3, novembre 2015.
URL : <http://www.socialchangeswitzerland.ch/?p=649> (dernière consultation, 2 mai 2018).
- Giddens**, Anthony. 2005 (1987 pour l'édition originale en anglais). *La constitution de la société. Éléments de la théorie de la structuration*. Paris : PUF.
- Gilligan**, Carol. 2008 (1982 pour la version originale en anglais). *Une voix différente. Pour une éthique du care*. Paris : Flammarion, Coll. Champs.
— 2009. "Le care, éthique féminine ou éthique féministe ?", in *Multitudes* 2009/2 (n° 37-38), p. 76-78.
- Ginsburg**, Faye. 1992. "Quand les indigènes sont nos voisins", in *L'Homme*, 1992, tome 32 n°121. Anthropologie du proche, p. 129-142.
- Giordano**, Christian. 1998. "I can describe those I don't like better than those I do. Verstehen as a methodological principle in anthropology", in *Anthropological Journal of European Cultures*, Vol.7, n°1/1998, p. 27-41.
- Giraud** Olivier et Barbara Lucas. 2009. "Le renouveau des régimes de genre en Allemagne et en Suisse : bonjour 'néo maternalisme' ?", in *Cahiers du Genre*, 2009/1 n° 46, p. 17-46.
- Giudici**, Francesco et Reto Schumacher. 2017. "Le travail des mères en Suisse : évolution et déterminants individuels", in *Social Change in Switzerland*, n°10, Octobre 2017.
- Glapka**, Ewa and Barbara Breid (eds.). 2018. *Gender under Construction: Femininities and Masculinities in Context*. Oxford, Inter-Disciplinary Press.
- Glaser**, Barney et Anselm Strauss. 2010 (1967 pour l'édition originale en anglais). *La découverte de la théorie ancrée : Stratégies pour la recherche qualitative*. Paris : Armand Colin.
- Godelier**, Maurice. 2004. *Les métamorphoses de la parenté*. Paris : Fayard.
— 1978a. "Le pouvoir masculin", in *Le groupe familial*, n°78, p. 2-11.
— 1978b. "La part idéale du réel : essai sur l'idéologie", in *L'Homme*, n° XVIII, 3-4, p. 155-188.

- Goffman**, Erving. 2002 (1977). *L'arrangement des sexes*. Paris: La Dispute.
- Gossez**, Catherine. 1982. "Les femmes des ethnologues", in *Nouvelles Questions Féministes*, n° 3, p. 3-36.
- Gourarier**, Mélanie. 2011. "Négocier le genre ? Une ethnologue dans une société d'hommes apprentis séducteurs", in *Journal des anthropologues* [En ligne], 124-125/2011, p. 159-178.
URL : <http://jda.revues.org/5314> (dernière consultation, 12 décembre 2016).
- Gourarier**, Mélanie ; Gianfranco Rebutini et Florian Vörös. "Penser l'hégémonie", in *Genre, sexualité & société*, n°13, Printemps 2015, Dossier Hégémonie, p. 1-10.
- Gouthro**, Patricia A. 2005. "A critical feminist analysis of the homeplace as learning site : Expanding the discourse of lifelong learning", in *International Journal of Lifelong Education*, 24(1), p. 5-19.
- Groulx**, Lionel H. 1999. "Le pluralisme en recherche qualitative : essai de typologie", in *Revue suisse de sociologie*, 25(2), p. 317-339.
- Guillaumin**, Colette. 1992a. *Sexe, race et pratique du pouvoir : l'idée de nature*, Paris, Côté-femmes.
— . 1992b. "Les harengs et les tigres. Remarques sur l'éthologie", in Guillaumin, Colette. 1992. *Sexe, race et pratique du pouvoir. L'idée de nature*. Paris : Côté-femmes, p. 153-170.
— . 1981. "Femmes et théories de la société : remarques sur les effets théoriques de la colère des Opprimées" in, *Sociologie et sociétés*, vol. 13, n° 2, 1981, p. 19-32.
- Guionnet**, Christine et Erik Neveu. 2004. *Féminins/Masculins. Sociologie du genre*. Paris : Armand Colin.
- Haicault**, Monique. 1984. "La gestion ordinaire de la vie en deux", in *Sociologie du travail*, 3, p. 268-277.
- Haraway**, Donna. 2003. "Situated Knowledges : The Science Question in Feminism and the Privilege of Partial Perspective", in Harding, Sandra. *The Feminist Standpoint Theory Reader: Intellectual and Political Controversies*. London, New York : Routledge, p. 81-102.
- Harding**, Sandra. 2003. *The Feminist Standpoint Theory Reader : Intellectual and Political Controversies*. London, New-York.
- Harstock**, Nancy. 2003. "The feminist Standpoint : Developing the Ground for a Specifically Feminist Historical Materialism", in Harding, Sandra. *The Feminist Standpoint Theory Reader : Intellectual and Political Controversies*. London, New York : Routledge, p. 35-54.
- Hartmann**, Heidi I. 1981. "The Family as the Locus of Gender, Class, and Political Struggle: The Example of Housework", in *Signs*, Vol. 6, No. 3 (Spring, 1981), p. 366-394.
- Hays**, Sharon. 1996. *The Cultural Contradictions of Motherhood*. New Haven et Londres : Yale University Press.
- Head-König**, Anne-Lise. 2010. "Introduction – L'industrie et les femmes dans les montagnes de l'Europe : modèles d'insertion et de fonctionnement des ménages", in *Donne e lavoro. Prospettive per una storia delle montagne europee (XVIII-XX secc.)*, Nelly Valsangiacomo ; Luigi Lorenzetti (dir.), Milan, Franco Angeli, p. 97-113.
- Held**, Thomas et René Levy. 1975. *Femme, famille et société. Enquête sociologique sur la situation en Suisse*. Vevey : Éditions Delta.

Henchoz, Caroline. 2014a. "Des effets pervers des politiques d'égalité. L'exemple de la Suisse et du Québec", in *SociologieS* [En ligne], Théories et recherches.

URL : <http://sociologies.revues.org/4635> (dernière consultation, 12 décembre 2018).

— . 2014b. "Indépendance financière, égalité et autonomie des femmes : une fausse promesse ?", in *Pensée plurielle* 2014/3 (n° 37), p. 87-94.

— . 2010. "Construction des capacités et libre-choix dans la famille : Pourquoi les politiques visant l'égalité par l'accès au travail rémunéré ne sont-elles pas la panacée ?", *Colloque international Égalité hommes femmes et articulation Travail/Famille : vers un nouveau modèle ?* CNAM, Paris, 30 septembre au 1^{er} octobre 2010.

— . 2008. *Le couple, l'amour et l'argent. La construction conjugale des dimensions économiques de la relation amoureuse*. Paris : L'Harmattan, coll. Questions sociologiques.

Henchoz, Caroline et Wernli Boris. 2013. "La satisfaction des couples en Suisse face à la répartition des tâches ménagères : une approche longitudinale", in *Population*, 2013/4 Vol. 68, p. 617-642.

— . 2011. "Fin de l'union conjugale, genre et tâches ménagères en Suisse", in *Population*, 2011/3, Vol. 66, p. 727-754.

— . 2010. "Cycle de vie et travaux ménagers en Suisse. L'investissement ménager des hommes et des femmes lors des étapes de la construction familiale", in *Revue suisse de sociologie*, 36(2), p. 235-257.

Héritier, Françoise. 1996. *Masculin, Féminin. La pensée de la différence*. Paris : Odile Jacob,

— . 1991. "Famille", in Bonte Pierre et Izard Michel, *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*. Paris : Puf, p. 273-275.

Hertzfeld, Michael. 2005 (1997). *Cultural Intimacy : Social Poetics In The Nation-state*. London : Routledge.

Herzlich, Claudine. 2002. *Réussir sa thèse en sciences sociales*. Paris: Nathan Université, Collection "128".

Hirata, Helena. 2001. "Travail et affects. De la servitude volontaire et du consentement", "Travail, genre et affectivité", in Catherine Marry et Pascale Molinier (sld), *Actes des Journées d'études organisées par le GDR MAGE*, Document de travail n°5.

Hirata, Helena ; Hélène Le Doaré et Danièle Senotier. 2000. *Dictionnaire critique du féminisme*. Paris: PUF.

Hirata, Helena et Danièle Kergoat. 1998. "La division sexuelle du travail revisitée", in Maruani, Margaret (sld). *Les nouvelles frontières de l'inégalité, hommes et femmes sur le marché du travail*. Paris : La Découverte, Recherches, p. 93-104.

Hirata, Helena et Danièle Senotier (sld.). 1996. *Femmes et partage du travail*. Paris : Syros, Alternatives sociologiques.

Hochschild, Arlie Russel. 2003a. *The Commercialization of Intimate Life. Notes from Home and Work*. Berkeley : University of California Press.

— . 2003b. "Love and Gold", in Ehrenreich, Barbara & Arlie Russel Hochschild (éd). *Global Woman : Nannies, Maids and Sex Workers in the New Economy*. London : Granta Books.

Hochschild, Arlie and Anne Machung. 2012 (1989). *The Second Shift. Working Families and the Revolution at Home*. London ; New York : Penguin Books.

hooks, bell. 2017 (1984 pour la première parution en anglais). *De la marge au centre — Théorie féministe*. Paris : Cambourakis.

Hunsmann, Moritz et Sébastien Kapp. *Devenir chercheur. Écrire une thèse en sciences sociales*. Paris : Editions de l'EHESS.

Hurtig, Marie-Claude ; Michèle Kail et Hélène Rouch (sld.) 2003 (1991). *Sexe et Genre. De la hiérarchie entre les sexes*. Paris : Editions du CNRS.

Hymes, Dell. 1974. *Reinventing Anthropology*. New York : Vintage Books ; Random House.

Incirlioğlu, Emine. 1991. *Gender Relations in Rural Transformation: Two Central Anatolian Villages*. Gainesville : University of Florida.

Jackson, Stevi. 2009. "Pourquoi un féminisme matérialiste est encore possible — et nécessaire", in *Nouvelles Questions Féministes*, Vol. 28, N° 3, "Théories anglophones du genre", p. 16-33.

—. 1999. "Feminist Sociology and Sociological Feminism : Recovering the Social in Feminist Thought", in *Sociological Research Online*, vol.4, n°3 : 5.2.

URL : <http://www.socresonline.org.uk/4/3/jackson.html> (dernière consultation, 12 décembre 2016).

Jambes, Jean-Pierre, 2001. *Territoires apprenants. Esquisse pour le développement local du XXIe siècle*. Paris : L'Harmattan.

Jenson, Jane. 1995. "Le travail à temps partiel pour les femmes : choix de qui, solution à quoi ?", in Collectif Ephesia. 1995. *La place des femmes. Les enjeux de l'identité et de l'égalité au regard des sciences sociales*. Paris : La Découverte, p. 539-545.

Jobin, Claire. 1995. *Entre les activités professionnelle et domestique : la discrimination sexuelle*, Lausanne : Ed. d'En bas.

Jonas, Irène et Djaouida Séhili. 2008. "Les nouvelles images d'Épinal : émancipation ou aliénation féminines ?", in *Nouvelles Questions Féministes*, 2008/2, Vol. 27, p. 39-52.

Junter-Loiseau, Annie. 1999. "La notion de conciliation de la vie professionnelle et de la vie familiale", in *Cahiers du Genre*, n°24.

Juteau-Lee, Danielle. 1981. "Visions partielles, visions partiales : visions des minoritaires en sociologies", in *Sociologie et sociétés*, vol. 13, n° 2, 1981, p. 33-48.

Kandiyoti, Deniz. 1988. "Bargaining with Patriarchy", in *Gender & Society Gender and Society*, Vol. 2, n° 3, p. 274-290.

Kaufmann, Jean-Claude. 1995. "Le couple infernal", in Collectif Ephesia. *La Place des femmes. Les enjeux de l'identité et de l'égalité au regard des sciences sociales*. Paris : La Découverte, p. 203-206.

Keesing, Roger M. and Andrew J. Strathern. 1998 (1976). *Cultural Anthropology. A contemporary perspective*. Forth Worth : Harcourt Brace.

Keller, Verena. 2012. "Politiques d'activation et citoyenneté", in Jean-Pierre Tabin et François-Xavier Merrien (sld), *Regards croisés sur la pauvreté*. Lausanne : Editions EESP, p. 155-166.

Kellerhals, Jean ; Eric Widmer et René Levy. 2008. *Mesure et démesure du couple : Cohésion, crises et résilience dans la vie des couples*. Paris : Payot.

Kellerhals, Jean et Eric Widmer. 2005. *Familles en Suisse, les nouveaux liens*. Lausanne : Presses polytechnique et universitaires romandes.

- Kergoat**, Danièle. 2018. "Le travail, un concept central pour les études genre", in Margaret Maruani (sld). *Je travaille donc je suis. Perspectives féministes*. Paris : La Découverte, p. 248-254.
- . 2012. *Se battre, disent-elles...* . Paris : La Dispute.
- . 2004. "Division sexuelle du travail et rapports sociaux de sexe", in Hirata, Helena ; Françoise Laborie ; Hélène Le Doaré et Danièle Senotier (sld). *Dictionnaire critique du féminisme*, 2^e édition. Paris : PUF, p. 36-37.
- . 2000. "Division sexuelle du travail et rapports sociaux de sexe," in Hirata, Helena ; Hélène Le Doaré et Danièle Senotier. *Dictionnaire critique du féminisme*. Paris : PUF, p. 35-44.
- Kilani**, Mondher. 2000. "Anthropologie du développement ou développement de l'anthropologie ? Quelques réflexions critiques", in Rist (sld). *La culture otage du développement ?* Paris : L'Harmattan.
- . 1987. "L'anthropologie de terrain et le terrain de l'anthropologie. Observations, description et textualisation en anthropologie", in *Réseaux*, vol. 5, n° 27, p. 39-78.
- Knibiehler**, Yvonne. 2016. *Les mots des mères. Du XVIIe siècle à nos jours*. Paris : Robert Laffont.
- Koncilja-Sartorius**, Béatrice et Claudine Sauvain-Dugerdil. 2016. "Nouveaux parents : quelle égalité face au temps ?", in Le Goff, Jean-Marie et René Levy (sld). *Devenir parents, devenir inégaux. Transition à la parentalité et inégalités de genre*. Zürich et Genève : Seismo, coll. Questions de genre, p. 130-163.
- Koselleck**, Reinhart. 2000 (1990). *Le futur passé. Contribution à la sémantique des temps historiques*. Paris: Editions de l'EHESS.
- Koven**, Seth and Sonya Michel. 1993. *Mothers of a New World. Maternalist Politics and the Origins of Welfare States*. New York : Routledge.
- Lagrave**, Rose-Marie. 2002 (1992). "Une émancipation sous tutelle. Éducation et travail des femmes au XXe siècle", in Duby, Georges et Michelle Perrot. *Histoire des femmes en Occident, V. Le XXe siècle* (Françoise Thébaud sld.). Paris : Plon, p. 581-623.
- Lahire**, Bernard. 2016. *Pour la sociologie. Et pour en finir avec une prétendue "culture de l'excuse"*. Paris : La Découverte.
- . 2005. "Foucault. Quel apport pour la sociologie ?", in *Sciences Humaines*, n°3 mai-juin 2005, Foucault, Derrida, Deleuze : Pensées Rebelles.
- . 2001. "Héritages sexués : incorporation des habitudes et des croyances", in Thierry Blöss, *La dialectique des rapports hommes-femmes*, Presses Universitaires de France, p. 9-25.
- Lapeyre**, Nathalie. 2006. *Les professions face aux enjeux de la féminisation*. Toulouse : Octatès Editions.
- Lapeyre**, Nathalie et Nicky Le Feuvre. 2004. "Concilier l'inconciliable ? Le rapport des femmes à la notion de "conciliation travail-famille" dans les professions libérales en France", in *Nouvelles Questions Féministes*, vol.23/3, p. 42-58.
- Laqueur**, Thomas. 2013. *La fabrique du sexe. Essai sur le corps et le genre en Occident*. Paris : Gallimard.
- Laufer**, Jacqueline ; Catherine Marry et Margaret Maruani(dir.). 2003. *Le travail du genre*. Paris : La Découverte-MAGE.
- . 2001. *Masculin-Féminin : questions pour les sciences de l'homme*. Paris : PUF.
- Le Bras**, Hervé. 1998. "Les Français de souche existent-ils ?", in *Quaderni*, n°36, Automne 1998, p. 83-96.

Le Douarin, Laurence. 2017. "La conjugalité dans (tous) ses états ! Usages des TIC, couple conjugal, couple parental", in *Dialogue, Familles et Couples*, 2017/9, n° 217, p. 17-30.
— . 2007. *Le couple, l'ordinateur, la famille*. Paris : Payot Rivages.

Lefaucheur, Annie. 1995. "Introduction : Féminin/masculin, privé/public", in Collectif Ephesia. 1995. *La Place des femmes. Les enjeux de l'identité et de l'égalité au regard des sciences sociales*. Paris : La Découverte, p. 157-169.

Le Feuvre, Nicky. 2018. "Reconfigurations des enjeux de l'égalité dans les sociétés contemporaines", in Margaret Maruani (sld). *Je travaille donc je suis. Perspectives féministes*. Paris : La Découverte, p. 267-277.

— . 2016. "Toujours trop ou pas assez de femmes", in *Travail, genre et sociétés* 2016/2 (n° 36), p. 181-187.

— . 2002. "Introduction générale. Pour une sociologie du genre ou des genres ?", in Nicky Le Feuvre (sld), *UTINAM – Revue de sociologie et d'anthropologie*, n°5, 2001-2002, p. 9-14.

Le Feuvre, Nicky et Isabelle Zinn. 2013. "Ambivalent Gender Accountability. Male Florists in the Swiss Context", in *Recherches sociologiques et anthropologiques*, 44-2 | 2013.
URL : <http://rsa.revues.org/1027> (dernière consultation, 12 juin 2018).

Le Feuvre, Nicky ; Natalie Benelli et Séverine Rey. 2012. "Relationnels, les métiers de service ?", in *Nouvelles Questions Féministes* 2012/2 (Vol. 31), p. 4-12.

Le Feuvre, Nicky et Cécile Guillaume. 2007. "Les processus de féminisation au travail : entre différenciation, assimilation et "dépassement du genre", in *Sociologies pratiques*, 1/2007 (n° 14), p. 11-15.

Le Feuvre, Nicky et Nathalie Lapeyre. 2005. Les "scripts sexués" de carrière dans les professions juridiques en France", in *Savoir, Travail et Société*, Vol. 3, n° 1, p. 103-125.

Le Goff, Jean-Marie et Nadia Girardin. 2016. "Répartition des tâches domestiques et de soins aux enfants. Intentions et pratiques", in Le Goff, Jean-Marie et René Lévy (sld). *Devenir parents, devenir inégaux. Transition à la parentalité et inégalités de genre*. Zürich et Genève : Seismo, coll. Questions de genre, p. 76-108.

Le Goff, Jean-Marie et René Levy (sld). 2016. *Devenir parents, devenir inégaux. Transition à la parentalité et inégalités de genre*. Zürich et Genève : Seismo, coll. Questions de genre.

Lenclud, Gérard. 1991. "Fonctionnalisme", in Bonte, Pierre et Michel Izard (sld). *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*. Paris : PUF.

Lenoir Rémi. 2005. "A propos de la généalogie de la morale familiale", in *Actuel Marx*, 2005/1 n° 37, p. 43-54.

— . 2000. "Une évidence d'État : la famille", in *Sociétés & Représentations*, 2000/2 n° 10, p. 397-426.

Lépinard, Éléonore. 2003. "De la différence des sexes à l'universalisme sexué : contraintes et limites de la revendication paritaire", in *Contretemps*, n°7, mai 2003, Genre, classes, ethnies : identités, différences, égalités, p. 102-110

Levy, René. 2018. "Devenir parents ré-active les inégalités de genre: une analyse des parcours de vie des hommes et des femmes en Suisse", in *Social Change in Switzerland*, n° 14.
URL : <http://www.socialchangeswitzerland.ch/?p=1449> (dernière consultation, 2 mai 2018).

- . 2017. "Normes de genre trompeuses, commentaire", in *REISO.org, Revue d'information sociale*, 12 décembre 2017, sans pagination.
URL : <https://www.reiso.org/actualites/fil-de-l-actu/2517-normes-de-genre-trompeuses>
(dernière consultation, 2 mai 2018).
- . 2016. "Postface. Devenir parent. Une synthèse provisoire", in Le Goff, Jean-Marie et René Lévy (sld). *Devenir parents, devenir inégaux. Transition à la parentalité et inégalités de genre*. Zürich et Genève : Seismo, coll. Questions de genre, p. 285-317.
- . 2015. "L'(in)égalité en Suisse 1975-2015, quel changement ?", in *Questions au féminin*, Édition 2015. Confédération suisse. Commission fédérale pour les questions féminines (CFQF)
URL : <https://www.ekf.admin.ch/ekf/fr/home/documentation/revue-specialisee--questions-au-feminin-/questions-au-feminin-2015.html> (dernière consultation, 19 juin 2017).
- Levy**, René et Jean-Marie Le Goff. 2011. "Liens entre intentions et pratiques au moment de la transition à la parentalité. Quelques résultats de l'enquête *Devenir parent*". Université de Lausanne : Laboratoire Pavie. URL : <http://www.findmittel.ch/objekte/Ar176/405.pdf>
(dernière consultation, 12 décembre 2018).
- Levy**, René ; Jacques-Antoine Gauthier et Éric Widmer. 2010. "Entre contraintes institutionnelle et domestique : les parcours de vie masculins et féminins en Suisse", in *Cahiers canadiens de sociologie*, vol. 31, n° 4, pp. 461-489.
- Levy**, René ; Eric Widmer et Jean Kellerhals. 2002. "Modern family or modernized family traditionalism? Master status and the gender order in Switzerland", in *Electronic Journal of Sociology*, 2002, 6(4), URL : <http://www.sociology.org/ejs-archives/vol006.004/lwk.html>
(dernière consultation, le 20 avril 2018).
- Lévi-Strauss**, Claude. 2004 (1950). "Introduction à l'œuvre de Marcel Mauss", in Mauss, Marcel. *Sociologie et anthropologie*. Paris, PUF, Quadrigue.
- . 2002 (1947). *Les structures élémentaires de la parenté*. Paris, La Haye : Mouton.
- . 1997 (1958). *Anthropologie structurale*. Paris : Plon.
- . 1983. *Le regard éloigné*. Paris : Plon.
- . 1971. "La famille", in *Annales de l'Université d'Abidjan*. F-3, p. 5-29.
- Lévi-Strauss**, Claude et Didier Éribon. 2001 (1988). *De près et de loin*. Paris : Odile Jacob Poches.
- Lombardo** Lena A. ; Paola Mäusli-Pellegatta e Pepita Vera Confort. 2005a. "Percorso Arianna: un progetto di sviluppo regionale", Relazione presentata al convegno *Leadership educativa e scuola che cambia*, Convegno SSRE Lugano, 21-23 settembre 2005.
- . 2005b. "Quale leadership nella formazione adulta. L'esperienza del percorso Arianna, un progetto di ingegneria contestuale in Vallemaggia", Relazione presentata al convegno *Leadership educativa e scuola che cambia*, Convegno SSRE, Lugano 21-23 settembre 2005, Lugano : LIFI.
- Lorenzetti**, Luigi. 2012. "Ruralité, industrie et formes de pluriactivité : une approche comparative. Valais (Suisse) et Valteline (Italie), 1860-1930, in *Histoire, économie & société*, 2012/3, p. 67 à 83.
- Löwy**, Ilana. 2006. *L'emprise du genre. Masculinité, féminité, inégalité*. Paris : La Dispute.
- Lucas**, Barbara et Thanh-Huyen Ballmer-Cao. 2010. *Les nouvelles frontières du genre. La division public/privé en question*. Paris : L'Harmattan, p. 133-144.
- Lukas**, Scott A. 2013. "Postmodernism", in Warms, Richard L. and Jon R. McGee. *Theory in Social and Cultural Anthropology. An Encyclopedia*. London : Sage, p. 639-645.
- MacCormack**, Carol P. 1980. *Nature, Culture and Gender: a Critique*. Cambridge : Cambridge University Press

- Macé, Éric.** 2015. *L'après-patriarcat*. Paris : Seuil.
- Malinowski, Bronislaw.** 1989 (1922, pour la première parution en anglais). *Les Argonautes du Pacifique occidental*. Paris : Gallimard.
- Marcus, Georges E.** 2006. "What is at Stake – and is not – in the Idea and Practice of Multi-Sited Ethnography" in : Henrietta L. Moore, Todd Sanders (eds), *Anthropology in Theory : Issues in Epistemology*, p. 618-621. Malden : Blackwell.
- . 1995. "Ethnography In/Of the World System : The Emergence of Multi-Sited Ethnography". *Annual Review of Anthropology* 24, p. 95-117.
- Marry, Catherine.** 2004. *Les femmes ingénieurs, une révolution respectueuse*. Paris : Belin.
- Martin, Hélène et Marianne Modak.** 2015. "De la banalité des inégalités-Edito", in *Reiso*, dossier 2015 : (In)égalités de genre. URL : <http://www.reiso.org/spip.php?article4942> (dernière consultation, 2 mai 2018).
- Martin, Hélène et Patricia Roux.** 2015. "Edito. Recherches féministes sur l'imbrication des rapports de pouvoir : une contribution à la décolonisation des savoirs", in *Nouvelles Questions Féministes*, Vol. 34, N°1/2015, p. 4-13.
- Maruani, Margaret (sld).** 2018. *Je travaille donc je suis. Perspectives féministes*. Paris : La Découverte.
- . 2013. *Travail et genre dans le monde. L'état des savoirs*. Paris : La Découverte.
- . 2005. *Femmes, genre et sociétés, l'état des savoirs*. Paris : La Découverte.
- . 2004. "Activité, précarité, chômage : toujours plus ?", in *Revue de l'OFCE*, n° 90, juin-juillet 2004, p. 95-115.
- . 2003a (2000). *Travail et emploi des femmes*. Paris : La Découverte.
- . 2003b. "Ravages cachés du sous-emploi", in *Le Monde diplomatique*, juin 2003, p. 4-5. URL : <http://www.monde-diplomatique.fr/2003/06/MARUANI/10215> (dernière consultation, 18 avril 2018).
- . 2002. *Les mécomptes du chômage*, Paris : Bayard.
- . 1998. *Les nouvelles frontières de l'inégalité, hommes et femmes sur le marché du travail*. Paris : La Découverte, coll. Recherches.
- . 1995. "Le travail à temps partiel fait-il mauvais genre ?", in *Les cahiers du Mage*, 2, p. 89-91.
- Maruani, Margaret et Chantal Nicole-Drancourt.** 1989. *Au labour des dames. Métiers masculins, emplois féminins*. Paris : Syros.
- Masclet, Camille ; Françoise Messant et Marianne Modak.** 2018. "Camille Masclet et la transmission familiale du féminisme", in *Nouvelles Questions Féministes*, Vol. 37, N° 1/2018. Lausanne : Antipodes, p. 124-134.
- Mathieu, Nicole-Claude.** 2014. *L'anatomie politique 2. Usage, dérélition et résilience des femmes*. Paris : La Dispute. Coll. Le genre du monde.
- . 2000. "Les sexes et la "nature" chez les ethnologues et les ethnologisés", in Gardey, Delphine et Ilana Löwy (sld). 2000. *Les sciences et la fabrication du féminin et du masculin*. Paris : Editions des archives contemporaines, p. 109-124.
- . 1999. "Bourdieu ou le pouvoir auto-hypnotique de la domination masculine", in *Les Temps modernes*, n° 604 « Sur la domination masculine : réponses à Pierre Bourdieu », p. 286-324
- . 1998. "Remarques sur la personne, le sexe et le genre", in *Gradhiva*, 23/1998, p. 47-60.
- . 1991. *L'anatomie politique. Catégorisations et idéologie du sexe*. Paris: Côté-femmes.
- . 1985. *L'Arraînement des femmes*. Paris: Editions de l'EHESS. Cahiers de L'Homme.
- . 1973. "Homme-Culture et Femme-nature ?", in *L'Homme* n°13, p. 101-113.

- MacKormack**, Carol P. 1980. *Nature, Culture and Gender : a Critique*. Cambridge : Cambridge University Press.
- McLuhan**, Marshall. 1967. *The Medium is the Massage: An Inventory of Effects*. London : Penguin Books.
- Mauss**, Marcel. 2004 (1950). *Sociologie et anthropologie*. Paris : PUF, coll. Quadrige.
- Méda**, Dominique. 2008. "Pourquoi et comment mettre en œuvre un modèle à "deux apporteurs de revenu/deux pourvoyeurs de soins ?", in *Revue Française de Socio-Économie*, 2008/2, n° 2, p. 119-139.
- Méda**, Dominique et Francis Vennat (sld). 2005. *Le travail non qualifié. Permanences et paradoxes*. Paris : La Découverte.
- Ménissier**, Patricia. 2016. *Être mère. XVIIIe siècle-XXIe siècle*. Paris : CNRS Éditions.
- Messant-Laurent**, Françoise. 2001. "Le modèle atypique de l'emploi féminin deviendrait-il la norme? Flexibilité de l'emploi, des horaires et division sexuelle du travail", in *Geschlechterdifferenz und Macht*. Fribourg : Académie suisse des sciences humaines et sociales, p. 209-218.
- . 1992. "Bénévolat et condition féminine", Communication au colloque de l'Institut d'éthique sociale, 12/13 novembre.
- Messant**, Françoise; Hélène Martin; Marta Roca I Escoda; Magdalena Rosende et Patricia Roux. 2008. "Edito. Le travail, outil de libération des femmes ?", in *Nouvelles Questions Féministes*, Vol 27, N°2 / 2008, p. 4-10.
- Messant-Laurent**, Françoise ; Danièle Cerqui et Séverine Rey. 1991. "Temps partiel: piège ou panacée", in Béatrice Despland (Éd.), *Femmes et travail*, Lausanne: Réalités Sociales, p. 163-169.
- Messerschmidt**, James W. 2018. *Hegemonic Masculinity. Formulation, Reformulation, and Amplification*. Lanham, Boulder, New-York, London : Rowman & Littlefield.
- Métraiiller**, Marie et Marie-Magdeleine Brumagne. 2006 (1980). *La poudre de sourire*. Lausanne : Éditions l'Âge d'Homme.
- Meyrowitz**, Joshua. 1985. *No sense of place. The Impact of electronic Media on social Behavior*. New York, Oxford: Oxford University Press.
- Modak**, Marianne. 2011. "Entretien avec Marianne Modak. Poitiers : Centre d'Information et de Ressources des Services aux Personnes CIR-SP,
URL : <http://cir-sp.org/lettre/marianne-modak-eesp-de-lausanne/> (lien désactivé en avril 2017)
- Modak**, Marianne et Clothilde Palazzo. 2002. *Les pères se mettent en quatre ! Responsabilités quotidiennes et modèles de paternité*. Lausanne : Éditions EESP.
- Molénat**, Xavier. 2014. "La fin des hommes : mythe ou réalité ?", in Fournier, Martine (sld). 2014. *Masculin-Féminin Pluriel*. Auxerre, Editions Sciences Humaines, p. 138-142.
- Molinier**, Pascale. 2013. *Le travail du care*. Paris : La Dispute.
- . 2003. *L'énigme de la femme active. Egoïsme, sexe et compassion*. Paris : Payot & Rivages.
- Moller Okin**, Susan. 2000. "Le genre, le public et le privé", in Ballmer-Cao, T-H; Mottier, V.; Sgier, L. : *Genre et politique. Débats et perspectives*. Paris : Gallimard, coll. Folio Essais, p. 345-396.
- . 1989. *Justice, gender and the family*. New York : Basic Books.

Monjaret, Anne et Catherine Pugeault. 2014. *Le sexe de l'enquête. Approches sociologiques et anthropologiques*. Lyon : ENS Éditions.

Mosconi, Nicole. 2016. *De la croyance à la différence des sexes*. Paris : L'Harmattan, Eds. Pepper.
— 2014. "Préface", in Edmée Ollagnier. 2014. *Femmes et défis pour la formation des adultes. Un regard critique non-conformiste*. Paris : L'Harmattan, p. 9-14

Moser, Caroline. 1993. *Gender Planning and Development*. London: Routledge.

Mougel-Cojocar, Sarra et Mireille Paris. 2007. "Faire le ménage dans deux logements", in De Singly, François (sld). *L'injustice ménagère*. Paris : Armand Colin, p. 71-128.

Mucchielli, Alex. 2002 (1996). *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales*. Paris : Armand Colin.

Müller, Alain. 2010. *Worldwide United. Construire le monde du hardcore*. Thèse de doctorat : Université de Neuchâtel, Faculté des lettres et sciences humaines, Institut d'ethnologie.

Nadai, Eva. 2013. Description du projet PNR 60 "Politique sociale d'activation comme encouragement aux femmes ?"

<http://www.pnr60.ch/fr/projets/cluster-1-travail-organisations/projet-nadai>
(dernière consultation, 20 novembre 2018)

Nader, Laura. 1972 (1969). "Up the Anthropologist — Perspectives Gained from Studying Up", in Dell Hymes. *Reinventing Anthropology*. New York : Vintage Books ; Random House, p. 284-311.

Nicole, Chantal. 1986. "L'amour en plus mais l'emploi en moins", in *Nouvelles Questions Féministes*, No. 14/15, Femmes, modes d'emplois (hiver 1986), p. 162-179.

Office fédéral de la statistique (OFS)

— 2018. "Vie active et rémunération du travail", in *Panorama*, mars 2018. Neuchâtel : Office fédéral suisse de la statistique. URL :

<https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/travail-remuneration.assetdetail.4522221.html>
(dernière consultation, 3 mai 2018).

— 2017. Csonka, Yvon ; Andrea Mosimann (sld). *Les familles en Suisse. Annexe statistique du Rapport du Conseil fédéral du 26 avril 2017*. Neuchâtel : OFS.

URL : <https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiques/communiques-conseil-federal.msg-id-66484.html> (dernière consultation, 11 avril 2018).

— 2016a. Mosimann, Andrea (sld). *Les relations de couple. Enquête sur les familles et les générations 2013*. Neuchâtel : OFS.

URL : <https://www.admin.ch/gov/fr/start/dokumentation/medienmitteilungen.msg-id-61164.html>
(dernière consultation, 15 décembre 2018)

— 2016b. *Indicateurs du marché du travail 2016*. Neuchâtel : OFS.

— 2016c. Bläuer, Hermann ; Anouk et Thierry Murier. "Les mères sur le marché du travail. Enquête suisse sur la population active", in *Actualité OFS*. Neuchâtel : Office fédéral de la statistique. URL :

<https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/catalogues-banques-donnees/publications.assetdetail.1061096.html>

<https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/catalogues-banques-donnees/publications.assetdetail.1061096.html> (dernière consultation, 11 avril 2018).

— 2015. Mosimann, Andrea ; Martin Camenisch. "Enquête sur les familles et les générations 2013. Premiers résultats", in *Population*, 01/2015. URL :

<https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/catalogues-banques-donnees/publications.assetdetail.349471.html> (dernière consultation, 11 avril 2018).

— 2014a. *Newsletter Démos*, n° 1., Mai 2014. Informations démographiques – Couples.

- URL : <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/actualites/quoi-de-neuf.gnpdetail.2014-0014.html> (dernière consultation, 11 avril 2018).
- . 2014b. *Newsletter Démos*, n° 2., Octobre 2014. Informations démographiques - Famille et organisation familiale.
- URL : <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/actualites/quoi-de-neuf.gnpdetail.2014-0122.html> (dernière consultation, 11 avril 2018).
- . 2013a. Familles, ménages – Analyse : Les familles en Suisse. Répartition de l'activité professionnelle et des tâches domestiques et familiales. Neuchâtel. URL : <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/population/familles/activite-professionnelle-taches-domestiques-familiales.html> (dernière consultation, 11 avril 2018).
- . 2013b. "Les pères engagés dans la sphère domestique et familiale. Module sur le travail non rémunéré 2010 de l'enquête suisse sur la population active", in *Actualités OFS*-Neuchâtel. URL : <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/catalogues-banques-donnees/publications.assetdetail.348984.html> (dernière consultation, 11 avril 2018).
- . 2008a. Branger, Katja et al. *Les familles en Suisse - Rapport statistique 2008*. Neuchâtel : OFS. URL : <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/catalogues-banques-donnees/publications.assetdetail.346706.html> (dernière consultation, 11 avril 2018).
- . 2008b. *Égalité entre femmes et hommes: la Suisse en comparaison internationale*. Neuchâtel : Actualité OFS. URL : <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/catalogues-banques-donnees/communiques-presse.assetdetail.30771.html> (dernière consultation, 11 avril 2018).
- Ogien**, Ruwen. 2001. "L'idiot de Garfinkel", in Michel de Fornel *et al.*, *L'ethnométhodologie*. Paris : La Découverte "Recherches", p. 57-74.
- Olivier de Sardan**, Jean-Pierre. 2008. *La rigueur du qualitatif. Les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique*. Louvain-la-Neuve : Academia Bruylant.
- . 2007. "Méthodes, concepts et chantiers en socio-anthropologie du changement social", in Les journées de Tam Dao (Vietnam). Université d'été régionale en sciences sociales, juillet 2007.
- . 1998. "Émique", in *L'Homme*, 1998, tome 38 n°147, p. 151-166.
- . 1995a. *Anthropologie du développement. Essai en socio-anthropologie du changement social*. Paris : Karthala.
- . 1995b. "La politique du terrain", in *Enquête* [En ligne], 1 | 1995, p. 71-109, mis en ligne le 08 janvier 2007. URL : <http://enquete.revues.org/263> (dernière consultation, 12 décembre 2018).
- Ollagnier**, Edmée. 2014. *Femmes et défis pour la formation des adultes. Un regard critique non-conformiste*. Paris : L'Harmattan.
- Ollivier**, Michèle et Manon Tremblay. 2000. *Questionnements féministes et méthodologie de la recherche*. Paris: L'Harmattan.
- Ortner**, Sherry B. 2018. "La face sombre de l'anthropologie", in *Revue du MAUSS* 2018/1 (n° 51), p. 89-127.
- . 2016. "Dark anthropology and its others. Theory since the eighties", in *Hau: Journal of Ethnographic Theory* 6 (1), p. 47-73.
- . 2015. "Post-feminism and other historical condundrums", in *Anthropology of this Century*, n°12, January 2015.
- URL : <http://aotcpres.com/articles/postfeminism-historical-condundrums/> (dernière consultation, 15 décembre 2018).
- . 2014. "Too Soon for Post-Feminism: The Ongoing Life of Patriarchy in Neoliberal America", in *History and Anthropology*, 25:4, p. 530-549.
- . 2006. *Anthropology and Social Theory. Culture, Power, and the Acting Subject*. Durham and London : Duke University Press
- . 1996a. *Making Gender, The politics and Erotics of Culture*. Boston : Beacon Press.

- . 1996b (1974). "Is Female to Male as Nature is to Culture ?", in Ortner, Sherry B. *Making Gender. The politics and Erotics of Culture*. Boston : Beacon Press, p. 21-42.
- . 1994. "Theory in Anthropology since the Sixties", in Dirks, Nicholas B. ; Geoff Eley ; and Sherry B. Ortner. *Culture/Power/History. A reader in contemporary social theory*. Princeton : Princeton University Press, p. 372-411.
- . 1989a. *High Religion: A Cultural and Political History of Sherpa Buddhism*. Princeton: Princeton University Press.
- . 1989b. "Theory in anthropology three years later", in Ortner, Sherry B. and al. *Author meets Critics : Reaction to "Theory in anthropology since the sixties"* edited by Sherry Ortner, University of Michigan Ann Arbor, CSST Working Papers.
- . 1974. "Is female to male as nature is to culture?", in Rosaldo Michele Z. and Louise Lamphere (eds), *Woman, culture, and society*. Stanford, CA: Stanford University Press, p. 68-87.

Pailhé, Ariane et Anne Solaz. 2010. "Concilier, organiser, renoncer : quel genre d'arrangements ?", in *Travail, genre et sociétés* n° 24 – Novembre 2010, p. 29-46.

—. 2009. "Introduction. Pourquoi une telle enquête aujourd'hui ?", in Ariane Pailhé et al., *Entre famille et travail*. Paris : La Découverte "Recherches", p. 19-25.

Paillé, Pierre. 1994. "L'analyse par théorisation ancrée", in *Cahiers de recherche sociologique* , n° 23, 1994, p. 147-181.

Palazzo-Crettol, Clothilde ; Carola Togni ; Marianne Modak et Françoise Messant. 2018. "Les enjeux sexués des « solidarités familiales »", in *Nouvelles Questions Féministes*, Vol. 37, N° 1/2018. Lausanne : Antipodes, p. 8-13.

Parini, Lorena. 2006. *Le système de genre. Introduction aux concepts et théories*. Zürich : Seismo.

Parpart, Jane L. ; Shirin M. Rai and Kathleen Staudt. 2002. *Rethinking Empowerment. Gender and development in a global/local world*. London and New-York : Routledge.

Parsons, Talcott. 1955 [1943]. "Le système de parenté dans les États-Unis d'aujourd'hui", in Talcott Parsons. *Éléments pour une sociologie de l'action*. Paris : Plon, p. 129-150.

Parsons Talcott and Robert F. Bales. 1955. *Family Socialization and Interaction Process*. London : Routledge.

Pateman, Carole. 1995 (1989). *The Disorder of Women: Democracy, Feminism and Political Theory*. Cambridge : Polity Press.

—. 1988. *The Sexual Contract*. Stanford : Stanford University Press.

Périvier, Hélène. 2013. "De madame Au-Foyer à madame Gagne-Miettes. Etat social en mutation dans une perspective franco-états-unienne", in Maruani, Margaret (sld). 2013. *Travail et genre dans le monde. L'état des savoirs*. Paris : La Découverte, p. 309-326.

Perlik, Manfred. 2011. "Gentrification alpine : Lorsque le village de montagne devient un arrondissement métropolitain. Les nouveaux résidents partagés entre amour du paysage et capital symbolique", in *Revue de géographie alpine*, Dossiers 99-1/2011 : Processus de migration dans les régions de montagne, et en particulier dans les Alpes.

URL : <https://rga.revues.org/1385> (dernière consultation, 15 juillet 2017).

Pérodeau, Guillaume Marcelle et Denyse Côté (sld). 2002. *Le virage ambulatoire: défis et enjeux*. Sainte-Foix, Québec : Presses de l'université du Québec.

Pfau-Effinger, Birgit. 2000. *Kultur und Frauenerwerbstätigkeit in Europa. Theorie und Empirie des internationalen Vergleichs*. Opladen : Verlag Leske & Budrich.

- Pfefferkorn**, Roland. 2012. *Genre et rapports sociaux de sexe*. Lausanne : Éditions Page deux.
- . 2010. "Émile Durkheim et l'unité organique de la société conjugale", in Chabaud-Rychter, Danielle ; Virginie Descoutures ; Anne-Marie Devreux ; Eleni Varikas (sld.). 2010. *Sous les sciences sociales, le genre. Relectures critiques de Max Weber à Bruno Latour*. Paris : La Découverte, p. 40-51.
- . 2007. *Inégalités et rapports sociaux. Rapports de classes, rapports de sexe*. Paris : La Dispute.
- . 2006. "Les transformations contradictoires des rapports entre hommes et femmes en France" ; in Trat, Josette ; Diane Lamoureux, Roland Pfefferkorn. 2006. *L'autonomie des femmes en question. Antiféminisme et résistances en Amériques et en Europe*. Paris : L'Harmattan, p. 191-211.
- Pierrehumbert**, Blaise. 2018 (2003). *Le premier lien. Théories de l'attachement*. Paris : Odile Jacob.
- . 2013. "Peut-on remplacer l'amour d'une mère ?", in Bedin, Véronique et Martine Fournier. *La parenté en question*. Auxerre : Editions Sciences humaines.
- Pike**, Kenneth L. 1947. *Phonemics, a Technique for Reducing Languages to Writing*. Ann Arbor : University Michigan Press.
- Piron**, Florence. 1996. "Écriture et responsabilité. Trois figures de l'anthropologue", in *Anthropologie et Sociétés*, vol. 20, n°1, 1996, p. 125-148.
- Pfau-Effinger**, Birgit. (2000): *Kultur und Frauenerwerbstätigkeit in Europa. Theorie und Empirie des internationalen Vergleichs*. Opladen : Verlag Leske & Budrich.
- PNR 60 - Égalité entre hommes et femmes**. 2014. *Résultats et impulsions. Rapport de synthèse*. URL : http://www.nfp60.ch/SiteCollectionDocuments/NFP_60_Synthese_frz_Web.pdf (dernière consultation, 20 novembre 2018).
- Praz**, Anne-Françoise. 2005. *De l'enfant utile à l'enfant précieux*. Lausanne : Antipodes.
- . 2003. "De l'émancipation des femmes aux défis d'une société mixte", in Vouilloz Burnier, Marie-France et Barbara Guntern Anthamatten. *Valaisannes d'hier et d'aujourd'hui. La longue marche vers l'égalité*. Sierre : Éditions Monographic, p. 211-215.
- Praz**, Anne-Françoise ; Marianne Modak et Françoise Messant. 2011. "Édito"-Produire des enfants" aujourd'hui : un défi pour l'analyse féministe", in *NQF*, Vol.30, N°1/2011, p. 4-10.
- Prost**, Antoine. 1996. *12 leçons sur l'histoire*. Paris : Seuil, coll. Points.
- Puig de la Bellacasa**, Maria. 2012. *Politiques féministes et construction des savoirs. "Penser nous devons" !* Paris : L'Harmattan.
- Quéniart**, Anne et Roch Hurtubise. 1998. "Nouvelles familles, nouveaux défis pour la sociologie de la famille", in *Sociologie et sociétés*, vol. 30, n° 1, 1998, p. 133-143.
- Quéniart**, Anne et Stéphanie Vennes. 2003. "De la volonté de tout contrôler à l'isolement : l'expérience paradoxale de la maternité chez de jeunes mères", in *Recherches féministes*, vol. 16, n° 2, 2003, p. 73-105.
- Quinodoz**, Jean-Michel. 2005. *Marie des Collines*. Genève : Éditions Slatkine.
- Radcliffe-Brown**, Alfred-Reginald. 1940. "On Social Structure", in *The Journal of the Royal Anthropological Institute of Great Britain and Ireland*, Vol. 70, No. 1 (1940), p. 1-12.
- Rapport sur les familles 2017**. OFAS/OFS. Berne : Conseil fédéral. URL : <https://www.bsv.admin.ch/bsv/fr/home/politique-sociale/familienpolitik/grundlagen/familienbericht-2017.html> (dernière consultation, 11 novembre 2017).

Régnier-Loilier, Arnaud. 2009. "L'arrivée d'un enfant modifie-t-elle la répartition des tâches domestiques au sein du couple ?", in *Population & Sociétés*, n° 461, Novembre 2009.

Rey, Séverine. 2008. "Rapports de pouvoir Introduction à une perspective anthropologique", in *Tsantsa*, 13/2008, p. 18-24.

—. 1994. *La catégorie de "genre" en anthropologie*. Lausanne : Université de Lausanne. Institut d'Anthropologie et Sociologie.

Ricci-Lempen, Silvia. 2007. "Comptes rendus du Colloque NQF : "Le travail, outil de libération des femmes ?", in *Nouvelles Questions Féministes*, Vol 26, N°3 / 2007, p. 133-136.

Rieder, Peter und Dieter Schürch. 2008. *movingAlps Vademecum*. LIFI-Università della Svizzera italiana ; ETH Zürich.

Rist, Gilbert (sld). 2000. *La culture otage du développement ?* Paris : L'Harmattan.

Roy, Delphine. 2006. "L'argent du "ménage", qui paie quoi ?", in *Travail, genre et sociétés* 2006/1 (N°15), p. 101-119.

Roh, Henri. 1969. "Industrie et artisanat en montagne", in *Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat*. N°42 (1969), p. 21-25.

URL : <https://www.e-periodica.ch/cntmng?pid=hab-001:1969:42::1055>

(dernière consultation, 20 novembre 2018).

Rosaldo, Michelle Z. 1980. "The Use and Abuse of Anthropology: Reflections on Feminism and Cross-Cultural Understanding", in *Signs*, Vol. 5, No. 3 (Spring, 1980), p. 389-417.

Rosaldo, Michelle Z. and Louise Lamphere (eds). 1974. *Woman, Culture and Society*. Stanford : Stanford University Press.

Rosende, Magdalena ; Natalie Benelli ; Morgane Kuehni et Laurence Marti. 2008. *Laboratoires du travail*. Lausanne : Antipodes.

Rosende, Magdalena et Céline Schoeni. 2012. "Seconde partie de carrière, régime de retraite et inégalités de sexe. Le cas suisse", in *Revue française des affaires sociales* 2012/2, p. 130-147.

Rosende, Magdalena et Patricia Roux. 2008. "De la sociologie du travail aux Études Genre. Un hommage à Françoise Messant", in *Nouvelles Questions Féministes*, Vol. 27, No. 2, L'ambivalence du travail : entre exploitation et émancipation, p. 112-126.

Roux, Patricia. 2014. "Jean : « Tous les hommes sont sexistes », Jeanne : « sauf mon mari ». Le déni des inégalités dans les couples", in Catherine Bourgeois (sld), *Les fausses bonnes idées pour les femmes. Sortir du capitalisme et du sexisme*. Bruxelles : Université des Femmes, p. 45-63.

—. 2008. "Conceptions profanes de la division sexuelle du travail", in Magdalena Rosende et Natalie Benelli (Eds), *Laboratoires du travail*. Lausanne : Antipodes, p. 117-128.

—. 2006a. "Etudes Genre : Une perspective déstabilisatrice de l'ordre social sexué", in Marianne Modak et Jean-Pierre Tabin (Eds), *Penser le social. Hommages à Jean-Pierre Fragnière*. Lausanne : Les Cahiers de l'éesp, p. 25-38.

—. 2006b. "Le mariage légitime la division sexuelle du travail qui traverse toute notre société et qui est le fondement des inégalités de sexe", in *L'Emilie*, avril 2006, p. 14-15.

—. 2002. "Édito: Questions féministes: des nouvelles de Suisse", in *Nouvelles Questions Féministes*, Vol. 21, No. 1/2002, NQF change !, p. 4-17.

—. 2001. "La fin du travail ? Mais de quel travail parlez-vous ?", in Terrier, Jean et Hugues Poltier. *Vers de nouvelles dominations dans le travail ?* Lausanne : Payot.

- . 2000. "Des femmes au genre: que penser de la différence des sexes ?", in *Dépendances*, n°11/2000, Pour une prise en compte des rapports hommes-femmes, p. 4-7.
- . 1999. *Couple et égalité. Un ménage impossible*. Lausanne : Réalités sociales.
- Roux**, Patricia ; Gaël Pannatier ; Lorena Parini, Marta Roca i Escoda et Christine Michel. 2003. "Détournements et retournements du principe d'égalité", in *Nouvelles Questions Féministes*, vol. 22, n°3, p. 4-11.
- Roux**, Patricia ; Valérie Perrin ; Marianne Modak et Bernard Voutat. 1996. *Modèles normatifs de l'égalité et justifications des pratiques inégalitaires entre femmes et hommes*. Université de Lausanne : Institut des sciences sociales et pédagogiques.
- Roy**, Delphine. 2006. "L'argent du "ménage", qui paie quoi ?", in *Travail, genre et sociétés* 2006/1 (N°15), p. 101-119.
- Rubin**, Gayle. 1998 (1975 pour l'édition originale en anglais). *L'économie politique du sexe: Transactions sur les femmes et système de sexe/genre*. Paris: Cahiers du CEDREF, Université Paris 7.
- Rudaz**, Gilles et Bernard Debarbieux. 2012. "Mountain women': Silent Contributors to the Global Agenda for Sustainable Mountain Development", in *Gender, Place & Culture*, 19 (5), p. 615-634.
- Rusterholz**, Caroline et Anne-Françoise Praz. 2016. "Une transition au féminin ? Modèles de parentalité et fécondité en Suisse (1955-1970)", in *Genre, sexualité & société*, n° 16/Automne 2016 URL : <http://gss.revues.org/3831> (dernière consultation, 10 février 2019)
- Schiess**, Christian. 2005. *La construction sociale du masculin : on ne naît pas dominant, on le devient*. Genève : Université de Genève.
- Schippers**, Thomas. K. 1991. "Regards ethnologiques sur l'Europe", in *Terrain*, n° 17, p. 146-152.
- Schminke**, Anne-Line. 2012. Comte-rendu de l'article de Verena Keller. 2012. "Politiques d'activation et citoyenneté", in Jean-Pierre Tabin et François-Xavier Merrien (sld). *Regards croisés sur la pauvreté*. Lausanne : Editions EESP. URL : <https://www.eesp.ch/laress/publications/detail/publication/politiques-dactivation-et-citoyennete/> (dernière consultation, 20 novembre 2018).
- Schürch**, Dieter. 2006a. *Nomadismo cognitivo : Ingegneria dello sviluppo regionale*. Milano : Franco Angeli.
- . 2006b. "Die Rolle der Frauen in der regionalen Entwicklung", in *Jahresbericht 2005 : movingAlps* Stiftung, p. 17-19.
URL : http://www.movingalpsfoundation.ch/userfiles/file/pdf/de/Jahresbericht_2005.pdf (dernière consultation, 12 décembre 2016).
- . 2004. "Nouvelles technologies et valeurs de l'éducation — Réflexions épistémologiques", in Bronckart, Jean-Paul et Monica Gather Thurler, *Transformer l'école*. Bruxelles : De Boeck Université, p. 169-191.
- . 2003. "MovingAlps, une idée ou une révolution ?", in Infosociety.ch, Newsletter (déc. 2003), p. 7-8.
- . 2002. "L'intégration des technologies de l'information et de la communication dans les projets de développement de régions enclavées", in *Revue des sciences de l'éducation*, Vol XXVIII, n°2, p. 435- 458.
- . 1998. "Netzwerk für Frauen", in *Panorama*, 6/1998, p. 40-41.
- Schweitzer**, Sylvie. 2002. *Les femmes ont toujours travaillé : Une histoire du travail des femmes aux XIXe et XXe siècles*. Paris : Odile Jakob.

- Schwiter**, Karin. 2014. "La parentalité objet de négociation : l'idéologie du libre choix et ses conséquences", in *Questions au féminin*, Édition 2014, Congé parental, Commission fédérale pour les questions féminines, p. 46-49.
- . 2013. "Aversions to the commodification of care : how young Swiss adults plan to organise their future families", in *Social & Cultural Geography*, 14:5, p. 500-516.
- . 2011. *Lebensentwürfe. Junge Erwachsene im Spannungsfeld zwischen Individualisierung und Geschlechternormen*. Frankfurt am Main : Campus.
- Scott**, Jacqueline ; Rosemary Crompton and Clare Lyonette. 2010. "Introduction : what's new about gender inequalities in the 21st century ?", in Scott, Jacqueline ; Rosemary Crompton and Clare Lyonette. *Gender Inequalities in the 21st Century. New Barriers and Continuing Constraints*. Cheltenham ; Northampton : Edward Elgar Publishing, p. 1-16.
- Scott**, James C. 2008 (1992). *La domination et les arts de la résistance*. Paris : Éditions Amsterdam.
- Scott**, Joan. 1988 (1986 pour l'édition originale en anglais). "Genre : une catégorie utile d'analyse historique", in Joan Scott. *Le Genre de l'histoire, Cahiers du GRIF* (Paris), printemps 1988, p. 125-153.
- Secrétariat à l'égalité et à la famille du Canton du Valais**. 2014. "Entre travail et famille : les parents valaisans en équilibre - Résultats d'une recherche sur la conciliation".
URL : <http://www.egalite-famille.ch/violence/enquete-conciliation-valais-396.html>
(dernière consultation, 12 décembre 2016).
- Sen**, Amartya. 1987. *Gender and Cooperative Conflicts*. Helsinki : Wider Working Papers (18).
- Shapiro**, Judith. 1981. "Anthropology and the Study of Gender", in Langland, Elizabeth and Walter Gove. *A Feminist Perspective in the Academy. The Difference it makes*. Chicago : University of Chicago Press, p. 110-129.
- Silvera**, Rachel. 2005. "Temps de travail et genre : une relation paradoxale", in Maruani, Margaret. 2005. *Femmes, genre et sociétés. L'état des savoirs*. Paris : La Découverte, p. 265-272.
- Simon**, Claire. 2015. "Des rôles aux relations", in *Alpenscène*, revue de la CIPRA (Commission Internationale pour la Protection des Alpes), n°100, 2015, Femmes en tête, p. 6-8.
- Simonet**, Maud. 2018. *Travail gratuit : la nouvelle exploitation ?* Paris : Textuel.
- . 2004. "Penser le bénévolat comme travail pour repenser la sociologie du travail", in *Revue de l'IRE*, 44/1, p. 141-155.
- Sökefeld**, Martin. 2001. "Reconsidering Identity", in *Anthropos*, n°96/2001, p. 527-544.
- Supiot**, Alain (sld.). 1999. *Au-delà de l'emploi : transformations du travail et devenir du droit du travail en Europe*. Rapport pour la Commission des Communautés européennes. Paris : Flammarion.
- Tabet**, Paola. 1998. *La construction sociale de l'inégalité des sexes. Des outils et des corps*. Paris: L'Harmattan.
- Tabin**, Jean-Pierre et François-Xavier Merrien (sld). 2012. *Regards croisés sur la pauvreté*. Lausanne: Editions EESP.
- Tahon**, Marie-Blanche. 2016. "Des sociologues féministes francophones dans la sociologie", in *SociologieS* [En ligne], Dossiers, Sociétés en mouvement, sociologie en changement, mis en ligne le 07 mars 2016, consulté le 22 avril 2016. URL : <https://journals.openedition.org/sociologies/5240>
(dernière consultation, 12 avril 2018).

Terrier, Jean et Hugues Poltier. *Vers de nouvelles dominations dans le travail ?* Lausanne : Payot.

Testa-Mader, Anita e Giuliana Messi. 2013. *Vita quotidiana e aspettative delle donne dell'arco alpino : le donne della Vallemaggia si raccontano*. (Résumé en ligne de la publication de 2005 des mêmes auteures). URL :

<https://www.yumpu.com/it/document/view/875484/vita-quotidiana-e-aspettative-delle-donne-dellarco-alpino-le-donne-> (Dernière consultation, 14 mars 2018).

—. 2005. *Vita quotidiana e aspettative delle donne dell'arco alpino : le donne della Vallemaggia si raccontano*. Lugano: Laboratorio di Ingegneria della Formazione e Innovazione - Università della Svizzera Italiana.

—. 2006. "Regionalità femminile", in *Quaderni DiPAV, Quadrimestrale di psicologia e antropologia culturale*, No. 17, Milano: Franco Angeli, p. 107-132.

Tettamanti, Manuel. 2016. "Devenir parents en Suisse : une situation paradoxale ?", in Le Goff, Jean-Marie et René Lévy (sld). *Devenir parents, devenir inégaux. Transition à la parentalité et inégalités de genre*. Zürich et Genève : Seismo, coll. Questions de genre, p. 109-129.

Théry, Irène. 1998. *Couple, filiation et parenté aujourd'hui*. Paris : Odile Jacob.

Thévenot, Laurent. 2006. *L'action au pluriel : sociologie des régimes d'engagement*. Paris : La Découverte

Thiers-Vidal, Léo. 2010. *De "l'ennemi principal" aux principaux ennemis. Position vécue, subjectivité et conscience masculines de la domination*. Paris : L'Harmattan.

Tilly, Louise A. and Joan W. Scott. 2002 (1987 pour l'édition originale en anglais). *Les femmes, le travail et la famille*. Paris : Éditions Payot & Rivages.

Togni, Carola. 2015. *Le genre du chômage. Assurance chômage et division sexuée du travail en Suisse (1924-1982)*. Lausanne : Editions Antipodes.

—. 2009. "Droit à l'assurance chômage ; toutes choses inégales par ailleurs", in *Nouvelles questions féministes*, 2009/2, (vol. 28), p. 52-65.

Torns, Teresa. 1997. "Chômage et tolérance sociale à l'exclusion", in *Les Cahiers du Mage*, n°3-4 , p. 47-57.

Toupin, Louise. 2014. *Le Salaire au Travail Ménager : Chroniques d'une Lutte Féministe*. Montréal : Remue ménage.

—. 1996. "Des « usages » de la maternité en histoire du féminisme", in *Recherches féministes*, 9(2), p. 113-135.

Touraille, Priscille. 2011. "Du désir de procréer : des cultures plus naturalistes que la Nature ?", in *Nouvelles Questions Féministes* 2011/1 (Vol. 30), p. 52-62.

Trachman, Mathieu. 2014. "Genre : état des lieux. Entretien avec Laure Bereni", in Bereni, Laure ; Mathieu Trachman. *Le genre, théories et controverses*. Paris : PUF, coll. La vie des idées, p. 11-29.

Trat, Josette ; Diane Lamoureux et Roland Pfefferkorn. 2006. *L'autonomie des femmes en question. Antiféminisme et résistances en Amériques et en Europe*. Paris : L'Harmattan.

Tremblay, Diane-Gabrielle. 2004. *Conciliation emploi-famille et temps sociaux*. Québec : Éditeur : Télé-Université. Coédité avec Octarès Éditions.

Turkle, Sherry, 1995. *Life on the Screen*. New York, London : Simon & Schuster.

- Urry**, John, 2005. *Sociologie des mobilités. Une nouvelle frontière pour la sociologie*. Paris : Armand Colin.
- Valarino**, Isabel. 2016. "Les congés parentaux en Suisse : révélateurs de politiques et de représentations genrées", in Le Goff, Jean-Marie et René Lévy (sld). *Devenir parents, devenir inégaux. Transition à la parentalité et inégalités de genre*. Zürich et Genève : Seismo, coll. Questions de genre, p. 235-261.
- Valsangiacomo**, Nelly e Luigi Lorenzetti (a cura di). 2010. *Donne e lavoro. Prospettive per una storia delle montagne europee XVIII-XX secc.* Milano : Franco Angeli.
- Vandelac**, Louise et Anne-Lise Méthot. 1993. *Concilier l'inconciliable : Etude exploratoire sur la conciliation des responsabilités familiales et professionnelles dans trois milieux de travail*. CINBIOSE. Protocole FTQ-Services aux Collectivités, CAFACC, UQAM.
- Vouilloz Burnier**, Marie-France. 2009. *A l'ombre de la Dixence, Vie quotidienne des femmes dans l'arc alpin*. Sierre : Monographic.
- Vouilloz Burnier**, Marie-France et Barbara Guntern Anthamatten. 2009. *Valaisannes d'hier et d'aujourd'hui. La longue marche vers l'égalité*. Sierre : Éditions Monographic.
- Vuille**, Marilène ; Fabienne Malbois ; Patricia Roux ; Françoise Messant et Gaël Pannatier. 2009. "Edito - Comprendre le genre pour mieux le défaire", in *Nouvelles Questions Féministes*, Vol. 28, N° 3/2009.
- Vygotsky**, Lev. 1978. *Mind in Society: Development of Higher Psychological Processes*. Cambridge : Harvard University Press.
- Wacquant**, Loïc. 1992. "Introduction", in Bourdieu, Pierre et Loïs Wacquant. *Réponses. Pour une anthropologie réflexive*. Paris : Seuil, p. 13-42.
- Walby**, Sylvia. 2001. "From Gendered Welfare State to Gender Regimes: National Differences, Convergence or Re-structuring?", Paper presented to *Gender and Society Group*, Stockholm University, January 2001.
- Waldis**, Barbara et Thierry Wendling. 2002. "La Suisse, ses ethnologies et ses ethnologues", in *Ethnologie française* 2002/2 (Vol. 32), p. 197-207.
- Warms**, Richard L. and Jon R. McGee. 2013. *Theory in Social and Cultural Anthropology. An Encyclopedia*. London : Sage.
- Weber**, Max. 1995 (1921 pour l'édition originale en allemand). *Économie et société/ 1. Les catégories de la sociologie*. Paris : Plon, coll. Pocket.
- West**, Candace and Don Zimmerman. 1987. "Doing Gender", in *Gender and Society*, 1(2), p. 125-151.
- Wiegandt**, Ellen. 1984. "L'ethnologie à la rencontre de l'histoire de la femme dans les Alpes valaisannes", in *Ethnologica Helvetica*, n°8, p. 171-190.
- Williams**, Raymond. 1977. *Marxism and Literature*. Oxford ; New York : Oxford University Press.
- Woolf**, Virginia. 1995. *Killing the angel in the house. Seven Essays*. Londre : Penguin.
— . 1978 (1938 pour la première édition en anglais). *Trois Guinées*. Paris : Édition des femmes.

Young, Iris Marion. 2007. " Le genre, structure sérielle : penser les femmes comme un groupe social", in *Recherches féministes*, vol. 20, n° 2, 2007, p. 7-36.

URL : <http://id.erudit.org/iderudit/017604ar> (dernière consultation, 29 juin 2016).

Zaidman, Claude. 2002. "Ensemble et séparés," in *L'arrangement des sexes*. Edited by E. Goffman. Paris: La Dispute.

Zarca, Bernard. 1990. "La division du travail domestique : poids du passé et tensions au sein du couple", in *Economie et statistique*, n°228, Janvier 1990. p. 29-40.

Zelizer, Viviana A. 1985. *Pricing the Priceless Child. The Changing Value of Children*. New-York : Basic Books.

Zeytlin, David. 2009. "Understanding anthropological understanding : For a merological anthropology", in *Anthropological Theory*, Vol 9 (2), p. 209–231.

Zinn, Isabelle. 2018. "Gendering the Workplace : Between Transgression and (De)Naturalisation", in Glapka Ewa and Barbara Breid (eds.) *Gender under Construction: Femininities and Masculinities in Context*. Oxford, Inter-Disciplinary Press, p. 49-64.

Zwahlen, Anne. 1996. "Un éclairage et une mise en perspective", in *Tsantsa*, n°1, 1996, Dossier Ethnologie et travail de coopération, p. 34-42.

Sources primaires

Archives du parcours Arianna - 2005 à 2008 – (En possession de l'auteur).

- Programmes des séances en présence.
- Documents utilisés pour les cours en présence.
- Procès-verbaux des séances en présence.
- Comptes-rendus des séances de formation.
- Liste des présences aux cours de formation.
- Documents *feedback* et bilans intermédiaires/finaux sur le *pA* rédigés par les formatrices.
- Transcriptions des vidéoconférences entre intervenantes locales et le LIFI.
- Articles parus dans la presse sur le *pA* et communiqués de presse divers.

Annexes

Annexe I.

CANEVAS D'ENTRETIENS ARIANNA ANNIVIERS // PHASE 1.

A. ➔ Aspects socio-démographiques

(Résidence – Âge – Formation – Situation familiale et professionnelle – Autres activités)

- Où habitez-vous ?
- Quel est votre âge ?
- Avec qui habitez-vous ?
- Avez-vous des enfants ? Si oui, nombre, sexe, et âge ?
- Quelles écoles avez-vous fréquentées, avez-vous un titre-diplôme d'études ? Lequel ?
- Avez-vous interrompu-repris des études ou une formation après la naissance des enfants ?
- Suivez-vous actuellement une formation autre que le Parcours Arianna ?
- Avez-vous une activité professionnelle actuellement ?
- Si oui, de quel type (% , régulier, horaires, etc.)
- Êtes-vous satisfait de votre situation professionnelle ?
- Souhaiteriez-vous en changer ?

B. ➔ "Conciliation" famille – activités (professionnelles et autres)

B. 1. Pour celles qui exercent une ou plusieurs activité(s) professionnelle(s)

- Comment vous organisez-vous avec les enfants quand vous travaillez ?
- Cette solution vous satisfait-elle ?
- Aimerez-vous changer de solution ? Comment ?
- Comment se déroule votre existence au quotidien ?
- Vos activités domestiques (ménagères et éducatives) vous occupent-elles beaucoup ?
- Comment se passe la répartition des charges (ménage – enfants) dans votre couple ?
Vous en discutez ensemble ?
- Selon vous, quelles sont les possibilités de travail pour les femmes dans le val d'Anniviers ?
(De quel type, où, à quelles conditions, faut-il se déplacer ?)
- Quels sont les structures ou les services destinés à faciliter la conciliation famille-travail dans la vallée ?
- Quels sont les types d'aide informelle utilisés ? (en général)
- Et vous comment faite-vous ?

B. 2. Pour celles qui n'ont pas d'activité(s) professionnelle

- Comment se déroule votre existence quotidienne ?
- Vos activités domestiques (ménagères et éducatives) vous occupent-elles beaucoup ?
- Cette solution vous satisfait-elle ?
- Aimerez-vous changer de solution ? Comment ?
- Partagez-vous les tâches ménagères avec votre partenaire ? Vous en discutez ensemble ?
- Selon vous, quelles sont les possibilités de travail pour les femmes dans le val d'Anniviers ?
(De quel type, où, à quelles conditions, faut-il se déplacer ?)
- Quels sont les structures ou les services destinés à faciliter la conciliation famille-travail dans la vallée ?
- Quels sont les types d'aide informelle utilisés ?

B. 1.+2. Autres activités

- En dehors du travail ménager (et éventuellement hors de la maison), vous avez d'autres activités ?
- Lesquelles ? Vous en êtes satisfaite ?
- Comment vous organisez-vous avec les enfants pour profiter de ces activités ?
- Cela vous plairait-il de faire quelque chose de nouveau ? (Arianna ou autre) ? Pourquoi ?

Annexe I.

C. → Situation des femmes dans la vallée

- Quelles sont selon vous les difficultés les plus importantes que doivent affronter les femmes de la vallée ? → (Déplacements – Marché du travail – Manque d'équipements - Mentalité – Contrôle social etc.)
- Et pour vous personnellement ?
- Est-ce que le fait de devenir mère a changé quelque chose pour vous de ce point de vue ?
- Trouve-t-on dans la vallée des groupes, associations, structures publiques, qui s'occupent spécifiquement des problèmes des femmes ? Si oui, lesquelles ? Les fréquentez-vous ?
- Pensez-vous que cela pourrait être utile ?

D. → Pratique des technologies informatiques

- Avez-vous déjà utilisé un ordinateur avant de commencer le *parcours Arianna* ?
- Si oui, pour quelle raison ?
- Si non, pourquoi ?
- Quelqu'un d'autre l'utilise chez vous ?
- Maîtrisez-vous actuellement mieux/moins bien l'ordinateur que votre partenaire, vos enfants ?
- Quelle place prend actuellement votre ordinateur dans votre emploi du temps ?
Davantage depuis la fréquentation d'Arianna ?
Consultez-vous régulièrement vos e-mails ? (Quelle fréquence)
Fréquentez-vous la plateforme virtuelle ? Souvent ?

E. → Valeurs de référence

- Quels sont, selon vous, les tâches et les rôles, les plus importants pour les femmes dans la société ?
- Certains estiment que les femmes doivent avoir une position égale à celle des hommes dans la société. Elles doivent pouvoir diriger des entreprises, des bureaux, jouer un rôle public, faire de la politique. D'autres pensent que les femmes doivent être libres de travailler si elles le désirent, mais que leur devoir principal reste tout de même d'élever les enfants et de s'occuper de la famille. Qu'en pensez-vous vous-même ?

F. → Attentes vis-à-vis du projet Arianna – Projets éventuels

- Pour quelles raisons vous êtes-vous inscrite au *parcours Arianna* ?
- Quelles sont vos attentes vis-à-vis du *parcours Arianna* ?
- Qu'appréciez-vous pour l'instant le plus dans ce projet ?
- Avez-vous déjà un projet dans la tête lors de votre inscription ? Et maintenant ?

G. → Prise de décision et réactions de l'entourage

- Avez-vous consulté votre entourage (mari-famille, etc.) avant de décider de vous inscrire ?
- Quelles ont été les réactions de votre mari ? De vos proches ?
- Votre entourage vous soutient-il pour le *parcours Arianna* ? De quelle manière ?
- Combien de temps pouvez-vous consacrer à cette formation ?

→ Merci pour votre collaboration, souhaiteriez-vous ajouter quelque chose à ce qui a été dit ?

Annexe I.

CANEVAS D'ENTRETIENS ARIANNA ANNIVIERS // PHASE 2.

A. ➔ Bilan personnel "*open*"

- Apports positifs - Satisfactions
- Points négatifs – Regrets

B. ➔ Bilan de la participation au *parcours Arianna*

Apprentissage/Compétences

- Application des compétences acquises
- Apports-Utilisation des TIC

Amélioration de la confiance en soi (*Empowerment*)

- A quel niveau, de quel type ?
- Si oui, quelles implications ?

Réseau (Anniviers + Maggia)

- Modification du réseau antérieur
- Nouveau réseau durant le *pA*
- Persistance de ce nouveau réseau - Pensez-vous garder le contact ?

- Intérêt du nouveau réseau
- Part des TIC dans le fonctionnement de ces réseaux
- Que reste-t-il des relations avec les femmes du Valmaggia ? (personne de référence, team, etc.)

Participation à un projet *pA* en cours

- Implication personnelle (rôle-fonction dans le projet)
- Investissement personnel (temps-énergie)
- Limites à l'investissement personnel
- Finalité de cette participation pour vous
- Projet en vue ?

Pour celles qui ont quitté le *pA* en cours de route

- Pour quelles raisons avez-vous quitté cette expérience ?
- Le facteur du temps libre à disposition fut-il important dans cette décision ?
- Auriez-vous aimé la poursuivre si cela avait été possible ?
- Qu'en avez-vous tout de même retiré comme bénéfice ?

C. ➔ Influence de la participation au *pA* sur l'existence des participantes

Situation professionnelle actuelle

- Modification des activités professionnelles depuis début du *pA* ?
- Activités professionnelles actuelles (régularité-saisonnière-pourcentage)
- Dues au *pA* ?
- Degré de satisfaction ?
- Recherche d'un autre job ?
- Travaille dans quel but – pour quelles raisons ?
- Destination-bénéficiaire(s) des revenus du-des emploi(s) actuel(s)
- Nouvelle formation envisagée ?

Annexe I.

Modifications au sein de la sphère domestique

- Quelque chose a-t-il changé dans votre vie de famille depuis le premier entretien ? (Composition de la famille, départ d'enfants du foyer, naissance, déménagement, etc.)
- Réorganisation-renégociation des tâches domestiques ?
- Êtes-vous satisfaite de la manière dont s'effectue le partage des tâches ?
- Conciliation travail-activités/famille ?
- Autonomisation – Prise d'indépendance (financière)
- Perception du support du partenaire
- Seriez-vous capable de définir ce qui dans vos activités quotidiennes fait partie de votre sphère domestique et ce qui n'en fait pas partie ? Où placeriez-vous la frontière ?

Modifications de l'implication dans la communauté régionale

- Nouvelles activités ? - Cessation d'activités ? - Nouveau regard sur le bénévolat ?

Modification des "valeurs" ?

- Rôles hommes/femmes
- Comment décririez-vous aujourd'hui le rôle de chacun dans la famille ?
- Avez-vous le sentiment d'avoir eu à faire un choix de vie entre carrière et famille-enfants ?
- Estimez-vous qu'au moment de votre mariage vous aviez un potentiel professionnel (carrière) identique-inférieur-supérieur à celui de votre partenaire ?
- Dans quelle mesure estimez-vous que votre rôle au sein de la famille est un choix de votre part ? (ou plutôt une contrainte, norme, de la société. Un choix socialement déterminé ?)
- Dans quelle mesure ce rôle a-t-il été négocié au départ avec votre partenaire ?
- Vous arrive-t-il de "regretter" ce choix ?
- Avez-vous le sentiment que votre partenaire est conscient de la charge que représente le travail domestique ?
- Différences-similarités entre hommes/femmes
- Rôles des femmes dans la communauté locale

Commentaires de l'entourage sur cette expérience

- Entourage familial
- Autres (dans la vallée)

12. Critique sur la formation elle-même

- Enseignement
- Relations humaines
- En avez-vous parlé avec d'autres participantes ?

14. Divers – Retour sur premier entretien

- Avez-vous le sentiment que le fait de cesser de travailler pendant une période a compromis-limité votre avancée professionnelle ?
- Quelle(s) est-sont la/les raison(s) de ce manque chronique de temps dont souffrent la plupart des participantes ?
- Est-ce dû à des activités familiales, extra-familiales, à l'ensemble des deux ?
- Une implication plus forte des partenaires dans la vie du foyer changerait-elle la donne ?
- Cela paraît-il envisageable ?

15. Avenir – Imaginaire de l'évolution du parcours personnel

- Comment voyez-vous votre parcours durant les prochaines années ? (Départ des enfants ; changements professionnels ; changement dans la vie de couple, de famille ; déménagement ...)

ANNEXE II. Tableau sociodémographique des participantes au *parcoursArianna*

Prénom fictif	Age (Période recherche)	Statut familial	Enfant(s)	Enfant(s) au foyer	Etudes Formations	Profession et % d'activité	Lieu d'origine	Fini le pA ?	Impliquée dans projet ?
Danielle (Formatrice)	50	Mariée	Oui - 1	Oui - 1 12 ans	Commerciale Tourisme	- Formatrice pA 30% - Agence Tourisme 30%	Anniviers	Oui	—
Magali (Formatrice)	46	En couple	Oui - 1	Oui - 1 9 ans	Diverses	- Formatrice pA 30% - Office du tourisme 30%	Etranger	Oui	—
Séverine (Formatrice)	50	Mariée	Oui - 2 1 adulte	Oui - 1 17 ans	Diverses non terminées	Formatrice pA 30%	Suisse	Oui	—
Alice	65	Veuve	Oui - 3 adultes	—	Ecole de nurse	Retraitee – (ex infirmière à domicile)	Anniviers	Non	—
Amélie	40	Mariée	Oui - 3	Oui - 3 13,11 et 7	Licence en Lettres	— Au foyer	Suisse	Oui	Livre de contes
Anouk	46	Mariée	Oui - 1	Oui - 1 14 ans	Ecole de nurse	Educatrice de la petite enfance 50-70%	Etranger	Oui	Livre de contes
Barbara	39	Mariée	Oui - 1	Oui - 1 4 ans	Psychologie Sophrologie	Enseignante Sophrologue 50%	Suisse	Non	—
Betty	45	Divorcée	Oui - 3 2 adultes	Oui - 1 12 ans	Secrétariat + Acc. montage	Accompagnatrice montage ≈50-%	Suisse	Oui	—
Carine	40	Divorcée	Oui - 3	Oui - 2½ 17, 12, 7	Commerciale Venduse	- Secrétariat + -Petits jobs (Total ≈ 60%)	Suisse	Oui	Architecture et patrimoine
Caroline	42	Mariée	Oui - 3 1 adulte	Oui - 2 9 et 7 ans	Commerciale	Au foyer - En formation bus scolaire	Etranger	Non	—
Cathy	40	En couple	Oui 10 ans	Oui	CFC Peintre en bâtiment	Cantinière 60%	Anniviers	Oui	Projet Baby-sitting
Corinne	60	En couple	—	—	Universitaire	Historienne de l'art ≈ 80%	Etranger	Oui	Architecture et patrimoine
Elodie	48	Divorcée	Oui - 2 adultes	Oui - 1 15 ans	Ecole de nurse	Formation animatrice 50%	Suisse	Oui	—
Erika	37	Mariée	Oui - 3	Oui - 3 14, 12, 10	Ecole normale	Enseignante 50%	Anniviers	Oui	Livre de contes

Prénom fictif	Age (Période recherche)	Statut familial	Enfant(s)	Enfant(s) au foyer	Etudes Formations	Profession et % d'activité	Lieu d'origine	Fini le p4 ?	Impliquée dans projet ?
Fabienne	38	Mariée	Oui - 2	Oui - 2 2 et 6 ans	Secrétariat	Secrétariat 20-40%	Anniviers	Oui	Livre de contes
Francine	46	Mariée	Oui 3 adultes	Oui - 1 1 adulte	Ecole de nurses	Agricultrice 50-60%	Anniviers	Non	—
Gwendolynne	60	Mariée	Oui 3 adultes	—	—	— Au foyer	Anniviers	Oui	Architecture et patrimoine
Hélène	42	Mariée	Oui - 2	Oui - 2 9 et 7 ans	Educatrice petite enfance	- Recherche d'emploi - Petits jobs	Suisse	Oui	Architecture et patrimoine
Henriette	50	Mariée	Oui - 3 adultes	—	Nurse Infirmière +	— Au foyer	Anniviers	Oui	Parcours Fitness
Iris	31	En couple	Oui - 2	Oui - 2 pré-ados	Massesse	- Massages + Petits jobs (Total 30-50%)	Suisse	Non	—
Jeanne	58	Divorcée	Oui - 4 adultes	—	Etudes médecines	- Formatrice etc. ≈ 80-100%	Etranger	Oui	Livre de contes
Joanna	35	Mariée	Oui - 2	Oui - 2 6 et 3 ans	—	— Au foyer	Etranger	Oui	Livre de contes
Julie	34	En couple	Oui - 1	Oui - 1 3 ans	Opticienne	- Propre commerce ≈ 50%	Etranger	Oui	Baby-sitting et Intergénération
Louise	47	Mariée	Oui - 3	Oui - 2 (les w-e)	Ecole de nurses	Infirmière 80%	Anniviers	Oui	Projet Intergénération
Maité	44	Mariée	Oui - 3 2 adultes	Oui - 1 14 ans	—	- Au foyer - Aide entreprise mari	Anniviers	Oui	—
Marianne	55	Mariée	Oui - 1 adulte	—	CFC Cafetier Factrice	— Au foyer	Anniviers	Non	—
Marie	58	Mariée	Oui - 3 adultes	—	Commerciale	- Aide entreprise mari + Immobilier (Total ≈ 30%)	Anniviers	Oui	Architecture et patrimoine
Marilou	41	Mariée	Oui - 2	Oui - 2 9 et 6 ans	Commerciale Massages	- Masseuse 30-40%	Anniviers	Non	—
Mélanie	38	Mariée	Oui - 2	Oui - 2 8 et 5 ans	Université Langues	- Enseignante ≈ 40-50%	Etranger	Oui	Projet Intergénération

Prénom fictif	Age (Période recherche)	Statut familial	Enfant(s)	Enfant(s) au foyer	Etudes Formations	Profession et % d'activité	Lieu d'origine	Fini le p4 ?	Impliquée dans projet ?
Michelle	55	Mariée	Oui - 3	—	Journalisme	-Gestion colonies vacances ≈ 80-100%	Suisse	Oui	Maison de la montagne
Nina	44	Mariée	Oui - 2	Oui - 1 ½ 17 et 15	Ecole hôtelière	-Maintenance chalets ≈ 60-80%	Etranger	Non	—
Pascale	38	Divorcée	Oui - 1	Oui - 1 7 ans	Commerciale Acc. montagne	-Petits jobs + Accompag. montagne (≈ 50-100%)	Etranger	Non	—
Patty	44	Mariée	Oui - 3	Oui - 3 5 et 3 ans	Présentatrice Productrice TV	-Année(s) sabbatique(s)	Etranger	Oui	Livre de contes
Raphaëlle	36	Mariée	Oui - 3	Oui - 3 13, 11, 7	Commerciale	- Postière 50%	Anniviers	Non	—
Sabine	50	Mariée	Oui - 2 adultes	—	CFC cafetier	-Gérante restaurant 100%	Suisse	Non	—
Sarah	32	Mariée	Oui - 4	Oui - 4 6 à 1 an	Musicienne	- Enseignante musique	Suisse	Non	—
Suzanne	34	Mariée	Oui - 3	Oui - 3 7, 5, 1 an	Commerciale	— Au foyer	Anniviers	Oui	Magasin <i>second hand</i>
Virginie	58	Mariée	Oui - 2 adultes	—	Ecole normale	-Ex-enseignante -Agricultrice 50%	Suisse	Oui	—
Viviane	50	Mariée	Oui adultes	—	Postière puis Kynésiologie	-Kynésiologue (début ≈ 30%)	Anniviers	Oui	Livre de contes

En bref :

- 39 femmes (36 participantes plus les 3 formatrices locales) ont au minimum suivi une partie du *parcoursArianna*.
Ce sont les données concernant ces 39 femmes qui sont prises en compte dans la thèse.
- De ces 39 femmes, 6 ont bien effectué la première phase de la formation, mais n'ont pas entamé la deuxième phase.
Après un an, il restait donc 33 femmes engagées dans le parcours.
- De ces 33 femmes, 6 ont quitté à leur tour la formation durant la deuxième phase.
- On peut donc estimer à 27 les Anniviardes qui ont pris part à l'ensemble des trois phases du *parcoursArianna* (24 participantes plus les 3 formatrices locales).

